This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

VINGT-QUATRIÈME FASCICULE

PRÉCIS DE LA DÉCLINAISON LATINE, PAR F. BÜCHELER.

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRIE A. FRANCK

RUE RICHELIEU, 67

1875

PRÉCIS

DE LA

DÉCLINAISON LATINE

PAR

M. FRANÇOIS BÜCHELER

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR

M. L. HAVET

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ENRICHI D'ADDITIONS COMMUNIQUÉES PAR L'AUTEUR

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1875

K

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

I.

Les noms et pronoms du latin et de toutes les langues congénères se *déclinent*, c'est-à-dire que, suivant les fonctions syntactiques diverses qu'ils peuvent remplir, ils prennent autant de formes diverses.

S'il n'y avait qu'une seule déclinaison, et si les mots déclinés n'étaient pas soumis à la règle d'accord, l'existence de la déclinaison n'aurait rien qui pût étonner l'esprit. Les finales variées que prend le mot décliné seraient autant de postpositions, analogues aux prépositions que le français emploie à les traduire. Sachant que *Plauti* signifie DE PLAUTE et *Plauto* A PLAUTE, on en conclurait simplement que *i* signifie DE et que *o* signifie A, et que ces deux mots se soudaient dans la prononciation au mot précédent, comme chez nous ils se soudent dans la prononciation au mot suivant.

Mais le mécanisme de la déclinaison est infiniment plus surprenant que celui des prépositions françaises. D'une part la finale significative, *i* ou *o*, se répète deux fois, trois fois, suivant que le substantif est qualifié par une, deux épithètes : Plaut*i* nostr*i*, Tit*o* Macci*o* Plaut*o* nostr*o*. Jamais on n'observe pareille bizarrerie dans l'emploi de nos prépositions. D'autre part deux finales différentes sont équivalentes dans la déclinaison : *i* au singulier a le même sens génitif que *ōrum* au pluriel; *manui* se construit dativement comme *bracchio*, *pedi*, *lacertis* ou *dentibus*. Or

le français emploie la même préposition avec un masculin et avec un féminin, avec un singulier et avec un pluriel, avec un mot qui commence par une voyelle et avec un mot qui commence par une consonne.

Ainsi tout indique que les éléments qui forment les finales des mots déclinés ne sont point des mots auxiliaires indépendants, portant en eux dès le début le sens d'un mot comme DE ou A. Ce n'est point ici le lieu de chercher quelle a pu être la valeur primitive de ces éléments mystérieux, et comment chacun d'eux a pu être assez plein de signification pour exprimer tout à la fois un cas, un genre et un nombre, et assez insignifiant pour qu'on fût obligé de répéter dans toute épithète la finale déjà donnée au substantif, dans tout attribut ou *prédicat* la finale déjà donnée au sujet.

Toutefois, sans aborder d'ensemble un problème si vaste et si difficile, il ne sera pas inutile d'élucider un des mille problèmes de détail qu'il renferme. Pourquoi plusieurs mots qui ont le même cas, le même genre et le même nombre présentent-ils des finales différentes (par exemple les datifs singuliers masculins *scribae, dominō, fratrī, arcŭī, diēī*)? En d'autres termes, pourquoi y a-t-il plusieurs manières de décliner? où réside le principe de la distinction des « déclinaisons » traditionnelles?

Ces questions ont reçu une réponse qui paraît satisfaisante et définitive par la découverte du thème; mais cette réponse s'est fait attendre jusqu'à nos jours.

On lit dans un très-bon livre qui date de plus de deux siècles, la *Méthode latine* de Port-Royal[1] :

« Les Latins ont cinq déclinaisons, ou différentes manières de décliner les noms, qui naissent de la différence de leurs cas : ce que, pour abréger, Priscien[2] a réduit d'abord au seul génitif, et les autres grammairiens l'ont suivi.

» Néanmoins il est visible que cette distinction doit être prise de tous les cas en général, puisque le génitif peut être semblable, et la déclinaison différente; car, par exemple, *frux* faisait autrefois *frugi* au génitif, d'où vient encore *homo frugi*[3]; *fames* faisait *fami*[4]; et ils n'étaient pas pour cela de la seconde. *Dido,*

1. P. 59 de l'édit. J. V. Le Clerc, Paris, 1819.
2. [Priscien 2, p. 443 Keil. L. H.]
3. [*Frugi* est plutôt un datif, v. § 277. L. H.]
4. [V. § 170. — L. H.]

et autres semblables, ont quelquefois le génitif en *ūs* de même que *frūctūs*, et pourtant ils ne sont pas de la quatrième; et ainsi du reste.

» Le génitif se forme du nominatif, et souvent croît en nombre de syllabes, et tous les autres cas dépendent en cela du génitif. »

Sur le même sujet voici ce que dit, en invoquant l'idée toute moderne de *thème,* M. Bücheler[1]:

« Pour décliner ses noms et pronoms, la langue latine ajoute divers suffixes, diverses désinences casuelles, à une forme fondamentale invariable qu'on nomme le *thème :* le thème et les suffixes se soudent en un seul mot. Le suffixe de chaque cas est le même quelle que soit la forme du thème; mais il y a des thèmes de différente sorte, et c'est de là que naît la multiplicité des déclinaisons. »

Si l'on compare ces deux passages et si l'on songe que la Méthode écrite par Lancelot pour les écoles de Port-Royal est l'œuvre d'un excellent esprit, pleine à chaque page de vues neuves et hardies, on sentira combien depuis deux cents ans les doctrines grammaticales ont gagné en précision et en clarté.

Lancelot, dans le passage que j'ai cité, est à la fois novateur et un peu routinier. Il réagit avec toute raison contre la règle grossière qui fonde le classement des déclinaisons sur le seul génitif, et en même temps il se laisse aller à faire dépendre du génitif les autres cas obliques. Il pose en principe, avec un bon sens parfait, que la distinction des déclinaisons doit être prise de tous les cas, et néanmoins il semble aboutir (tout comme Priscien) à choisir parmi les cas divers un cas-type dont les autres découlent. Les cas obliques viennent du génitif, le génitif vient du nominatif, et par conséquent tout vient en définitive du nominatif.

Ce manque de décision dans la théorie des déclinaisons est aisé à comprendre. Pour voir que le génitif n'a rien qui le mette à part des autres cas obliques il suffisait à Lancelot de réfléchir. Pour qu'on pût concevoir nettement en Europe que, par sa structure, le nominatif ne diffère en rien du datif ou du génitif, et que tout comme eux il procède du thème, il a fallu que nos savants apprissent la langue de l'Inde antique et fissent connaissance avec les grammairiens qui l'ont analysée.

Ce sont les Hindous qui ont les premiers introduit dans l'étude des mots déclinables la notion du *thème*, invoquée par M. Büche-

1. § 1 de la traduction.

ler, et dont nous allons étudier les divers aspects. Dans leur langue, — le sanskrit, ou, plus correctement, le vieil indien, — le thème est une forme vivante et réelle, nullement une abstraction grammaticale, nullement une expression conventionnelle, inventée pour abréger le discours. Chaque mot a sept cas du singulier et en outre le vocatif[1], six cas du pluriel (le datif et l'ablatif ne faisant qu'un), trois cas du duel (nomin.-acc., dat.-abl.-instrumental, génitif-locatif) : en outre chaque mot a son *thème,* qui en complète la déclinaison.

Le thème, tel que l'ont signalé les Hindous, c'est la forme que reçoit un mot lorsqu'il forme le commencement d'un composé.

Prenons quelques exemples. « Nouveau » se dit en vieil indien *navas* (par deux *a* brefs) : ce mot est congénère, cela saute aux yeux, du grec νέος et du latin *nŏvŭs*. C'est un adjectif à trois genres, dont la déclinaison rappelle de très-près celle des adjectifs des langues classiques.

Singulier.

Masculin.

navas (*novus* νέος),
navam (*novum* νέον),
navasya (νέοιο),
navāya (*novō* νέῳ),
etc.;

Vocatif.

nava (*novĕ* νέε);

Neutre.

navam (*novum* νέον);

Féminin.

navā (*nova* νέα),
navām (*novam* νέᾱν),
navāyās (*novāī* νέᾱς).
navāyai (*novāī* νέᾱι), etc.

Pluriel.

Locatif masc.-neutre.

navēṣu (comparer le datif νέοισι).

Loc. fém.

navāsu (comparer Ἀθήνᾱσι).

Dat.-abl. féminin.

navābhyas (comparer *equābus*);

1. Les Hindous ne comptent pas le vocatif comme un cas.

Acc. fém.

navās (*novās*, νέᾱς);

Nom.-acc. neutre.

navā (*nova*, νέᾱ);

etc.

Duel.

Nom.-acc. masc.

navā (νέω), etc.

Le thème de ce même mot, c'est *nava*. Il a pour fonction, comme tous les thèmes, de former des mots composés. Étant donné par exemple le substantif *vēças* = οἶκος = *vīcus*, qui signifie une maison, la locution *navas vēças* (les deux mots mis au nomin. singulier), signifierait « nouvelle maison » ; et le composé *navavēças* (le premier mot mis au thème et soudé avec le second), signifierait « qui a une nouvelle maison ».

Le substantif *patis* signifie « époux » (πόσις). L'accusatif est *patim* (πόσιν). Le *thème* est *pati*, et si l'on voulait traduire en indien un composé comme le latin *vĭripotens* le premier membre de ce composé serait *pati-*. De même *paraçus* « la hache » (πέλεκυς) devient au commencement des composés *paraçu*. « Père » se dit *pitā* (πατήρ, *pater*), pluriel *pitāras* (πατέρες), vocatif singulier *pitar* avec l'accent reculé sur la première syllabe (πάτερ). Pour faire des composés indiens comme πατροκτόνος, πατροκόμος on prendrait une autre forme qui est le thème, *pitr*[1].

Autant le vieil indien a de terminaisons différentes pour les *thèmes*, autant on peut y distinguer de déclinaisons. Les mots qui ont un thème en *a*, comme *nava*, suivent une déclinaison très-analogue à celle de *novus* ou de νέος. Les mots qui ont un thème en *i*, *u*, r, *s*, *au*, etc., donnent des variétés d'une déclinaison qui correspond à la troisième déclinaison grecque, et ces variétés rappellent respectivement les paradigmes de *securis* et de πόλις, de *manus* et de πέλεκυς, de πατήρ, de *genus* et de γένος, de ναῦς.

Constater des faits si simples, mentionner, comme des formes dignes d'attention autant que les cas ordinaires, les thèmes ou *cas de composition*, et par là compléter de fait les paradigmes, c'était, semble-t-il, chose aisée et sans mérite. Il faut pourtant savoir grand gré aux Hindous de n'y avoir point manqué, car le thème existe dans la langue grecque et les Grecs n'ont pas su le voir.

1. Prononcer *r* à peu près comme *éré* ou *èrè*, en glissant assez vite pour ne faire du tout qu'une syllabe.

Le vice capital des études faites sur le mécanisme du langage par les Grecs, et à leur exemple par les Latins, c'est qu'ils ont brouillé les recherches de syntaxe avec les recherches de morphologie. De là un désordre qui s'est transmis jusqu'à nous, et qui fait qu'aujourd'hui encore nous enseignons aux enfants la déclinaison de *bonus bona* à part des déclinaisons de *dominus* et de *rosa* (comme si l'emploi substantif ou adjectif d'un mot dans la syntaxe lui faisait prendre dans la flexion des finales particulières), — que nous mettons le « pronom » *ipse ipsa ipsum* loin de l'adjectif *bonus bona bonum*, et près du pronom *ego mihi me* — que nous donnons à *templa* accusatif une place si bien choisie, qu'il est séparé de *templa* nominatif et qu'il sépare *templis* datif de *templis* ablatif; — que nos grammaires allongent religieusement tous les paradigmes *pluriels* d'une ligne consacrée au vocatif, alors que ni le grec, ni le latin, ni l'indien, ni aucune langue congénère, n'ont jamais eu de vocatif du pluriel.

Imbus des préjugés qui étaient inséparables de cette méthode vicieuse, les grammairiens grecs ne se sont pas avisés qu'à côté des cas qui sont des mots, comme νέος, νέον, νέοιο, il pouvait y avoir une forme analogue qui ne fût qu'une portion de mot, comme νεο- dans νεοπενθής, νεομηνία, Νεοπτόλεμος, νεουργός, νεώνητος. S'ils y avaient songé comme les Hindous, ils auraient complété leurs paradigmes de νέος, de πόλις, de πέλεκυς, de μέλας, de τέλος, en y joignant les formes qui constituent le premier membre des composés dans νεο-πενθής, πολι-πόρθος, πελεκυ-φόρος, μελάν-υδρος, τελεσ-φόρος.

Le jour où les procédés des grammairiens grecs furent appliqués à l'analyse du latin, on aurait trouvé de même des cas de composition dans *sacru-ficium, ponti-fex, tibī-cen, bū-caeda,* et les auteurs d'*artes* et de commentaires ne se seraient jamais avisés de dire que dans *nugi-gerulus* le premier élément est « *corruptum* [1]. »

Le *thème,* en tant qu'on entend par là le cas de composition, a donc une existence réelle dans les langues classiques tout comme en indien. Il faut s'arrêter un peu sur la syntaxe de ce cas méconnu.

Si l'on réunit un certain nombre de composés, — peu importe qu'on les prenne dans une langue exotique comme le vieil indien ou dans les langues qui nous sont plus familières, — on reconnaîtra bientôt que, considéré au seul point de vue du sens, le cas de

1. Pompeius, p. 169, 12 Keil.

composition équivaut à des cas très-divers, tantôt à l'accusatif, tantôt à l'instrumental, tantôt à l'ablatif, tantôt aussi à l'accord. Dans ἰχθυπαγής (qui harponne *le poisson*), ἰχθυ a la valeur que prendrait, dans une phrase rédigée en deux mots distincts, ἰχθύν. Dans ἰχθύδοσκος (mangé par les poissons), ἰχθυ vaut ὑπὸ τῶν ἰχθύων. Dans νεοπενθής, νεο est un adjectif indéclinable, virtuellement accordé avec un substantif qui, bien que neutre quand il est isolé (πένθος), prend ici tous les genres aussi bien que tous les cas et nombres. On peut dire avec exactitude que ἰχθυ ou νεο est le cas omnibus du substantif ἰχθύς ou de l'adjectif νέος, et que quiconque dit *cas de composition* peut tout aussi légitimement dire : *cas général.*

Entre le thème, considéré comme *cas général,* et les cas particuliers, il y a en indien, en grec et en latin, et il y avait déjà dans la langue unique d'où ces trois langues sont sorties, cette profonde différence, que les cas particuliers sont des mots indépendants et que le cas général est un élément de mot, indissolublement lié à l'autre élément qui le suit toujours. Mais, bien qu'elle puisse dater de plus de trente ou de quarante siècles, cette différence n'a pas toujours existé. Il y a en effet une forme dans laquelle on ne peut méconnaître un second aspect du thème, et qui non-seulement dans la langue-mère arioeuropéenne, mais encore dans le sanskrit classique, dans le grec classique, dans le latin classique, était toujours traitée comme un mot indépendant. Cette forme est le vocatif.

A l'origine, la grammaire comparée ne permet pas d'en douter, ce que nous appelons vocatif n'était autre chose que le *cas général.* En grec encore πολι et πελεκυ sont à la fois des cas de composition et des vocatifs. A la vérité, dans cette langue, νέε est différent de νεο-, mais en indien une forme unique, *nava,* réunit les deux fonctions. Les vocatifs indiens sont toujours pareils aux cas de composition correspondants quand la dernière lettre est une consonne. L'accentuation fournit une autre ressemblance digne de remarque. En grec et en indien l'accent du vocatif est indépendant de celui des autres cas (πατήρ πάτερ); avant de faire porter l'accent sur une syllabe qui, aux autres cas, est atone, le vocatif la perdait purement et simplement; règle qui subsiste encore en indien[1]. Or, quand deux mots entrent en com-

1. En règle générale, les vocatifs indiens sont entièrement atones. Placés au commencement d'un hémistiche ils prennent un accent, mais

position, l'un des deux perd son accent. Bref, il n'y a pas à douter de l'identité primitive du cas de composition et du vocatif, du moins d'après les raisonnements qu'on peut tirer de la forme.

Le sens conduit naturellement à la même conclusion. Dans ἰχθύν δέδορκα la finale de l'accusatif exprime la dépendance où se trouve le substantif par rapport au verbe dont il est le régime. Dans ἰχθυπαγής la dépendance du premier élément par rapport au second est logiquement la même : mais nous sommes certains que cette fois elle n'est pas exprimée, puisque ἰχθυ- peut prendre le sens d'un cas quelconque aussi bien que celui de l'accusatif. Dans une phrase comme ἰχθύ, αἱρήσω σε, entre le substantif et le verbe il n'y a plus même de dépendance logique. Donc, la dépendance du vocatif étant nulle et celle du cas de composition étant sans exposant, les deux cas ont ceci de commun (et de très-caractéristique par rapport au nominatif, au génitif, à l'accusatif, etc.), qu'ils ne portent aucune marque de dépendance. De même que le vocatif, le cas de composition est grammaticalement indéterminé.

Sur tous les points l'histoire du vocatif devient plus nette, quand on l'identifie au cas de composition. Un mot n'a qu'un cas de composition ; il n'a donc aussi qu'un vocatif. Voilà pourquoi nos langues n'ont pas de vocatif véritable au duel ou au pluriel.

En somme, le vocatif et le cas de composition ne sont qu'une seule et même chose : le thème. Qui dit cas de composition dit thème enchaîné dans une combinaison, et qui dit vocatif dit thème resté libre.

Aux yeux de la grammaire historique moderne, le thème est surtout important sous un troisième aspect, c'est-à-dire en tant que partie constitutive des formes casuelles.

Que l'on compare les formes indiennes *navas, patis, paraçus,* on voit que chacune d'elles est le total qu'on aurait en soudant une consonne *s* au cas de composition *nava, pati, paraçu:* si donc le nominatif est un cas déterminé, c'est qu'au cas omnibus

cet accent est sans aucun rapport avec l'accent des autres cas, et se place invariablement sur la *première syllabe* du vocatif, c'est-à-dire de l'hémistiche. Ce nouvel accent tient donc au vers, ou si l'on veut à la phrase, plutôt qu'au mot lui-même. En grec l'avancement de l'accent dans πατήρ πάτερ ne peut s'expliquer que par une perte totale de l'accent spécial du mot et par la naissance d'un accent nouveau, accent non solidaire du premier, et qui à son origine était moins un accent du mot qu'un accent de la phrase.

il a joint un élément déterminatif *s*. Dans les accusatifs *navam, patim, paraçum* on retrouve de même le cas général *nava, pati, paraçu* et un élément déterminatif *m*. De même en grec le premier élément de νεοπενθής, πολιπόρθος, πελεκυφόρος est contenu intégralement dans νέος et νέον, πόλις et πόλιν, πέλεκυς et πέλεκυν, et reçoit toujours au nominatif l'adjonction d'un ς, à l'accusatif l'adjonction d'un ν. De même encore en latin *sacruficium* contient ce qui reste de *sacrum* si l'on en retranche l'*m*. La loi est commune à toutes les formes casuelles de toutes les langues congénères : elles ont toujours pour premier élément le cas de composition, ou plutôt un équivalent du type commun d'où sont déjà sortis le cas de composition d'une part et le vocatif de l'autre. Par exemple *magnŭs* et *magnŭm* ont pour premier élément une forme *magnŭ*, qui à l'origine ne différait ni du vocatif *magnĕ* ni du cas de composition contenu dans *magnĭloquentia*.

Les aspects du *thème* sont donc en résumé :

I. L'aspect indépendant, où il sert de vocatif.

II. { L'aspect à demi dépendant, où il sert de premier membre dans un composé et conserve ainsi une certaine individualité, et
l'aspect dépendant, où il est soudé à une désinence casuelle pour former un mot fléchi. }

Magnĕ est un thème indépendant. — *Magnĭ-* est un thème à demi dépendant et *magnŭ-* un thème dépendant.

Entre l'aspect à demi dépendant et l'aspect dépendant il y a un aspect mixte qui forme transition. De même que le thème se soude dans *magnĭloquentia* à un substantif *loquentia* qui est un mot véritable, dans *magnŭ-s* à une consonne *s* qui n'est qu'une désinence casuelle, il peut se souder aussi à quelque chose d'intermédiaire entre un mot et une simple désinence : à un suffixe dérivatif. Le résultat de la soudure est alors un mot dérivé : exemples *magnĭtas, magnĭties, magnĭtudo*. Il résulte de là qu'il n'y a proprement d'aspects bien tranchés que l'aspect indépendant (thème-vocatif) et l'aspect plus ou moins dépendant (thème de composition, de dérivation et de flexion).

Les Hindous ont l'honneur d'avoir reconnu l'unité de ce dernier, c'est-à-dire de s'être rendu compte qu'il y a au commencement de tous les cas, dérivés et composés d'un même mot une forme invariable. Mais ils n'ont jamais considéré le langage au point de vue historique, et ils n'ont pas su éclairer leurs analyses par la chronologie.

On ne saurait au contraire avoir sur ce point d'hésitation sérieuse lorsqu'une fois on cherche à se représenter le langage comme construit peu à peu par l'industrie inconsciente de l'homme : l'aspect dépendant du thème ne peut exister qu'à la condition d'avoir été antérieurement indépendant. En d'autres termes, de même que tout thème employé comme vocatif est un mot, tout thème employé comme simple portion de mot a été un mot ; et naturellement il faut admettre que les suffixes ou désinences que nous voyons soudés au thème ont aussi été des mots.

Ἰχθὺ, αἱρήσω σε n'est pas un mot, c'est une phrase. Il y a eu un temps où un mot composé comme ἰχθυπαγής était une phrase, où un mot dérivé comme ἰχθύα[1] était une phrase, où un mot fléchi comme ἰχθύς était une phrase. La structure syntactique est encore parfaitement nette dans le composé, parce que chacun des deux éléments y conserve intégralement son sens propre ; elle est obscure dans la forme dérivée et dans la forme flexionnelle, parce que le sens du second élément s'est altéré et émoussé. Mais c'est là une différence qui tient à l'âge plutôt qu'à la nature : les « phrases » ἰχθύα et ἰχθύς ont subi les injures du temps longtemps avant la phrase ἰχθυπαγής, parce que les « mots » α et ς que l'on trouve dans ces deux formes, soudés au mot ἰχθυ, se sont éteints alors que le mot πήγνυμι restait indéfiniment vivace.

On ne peut échapper à la nécessité de reconnaître, en décomposant les formes fléchies, dérivées, composées, des thèmes d'une part, et d'autre part des désinences, des suffixes, des éléments terminaux de composition. On est aussi obligé de considérer les portions de mots que l'on isole ainsi comme ayant été autant de mots indépendants. Mais en le faisant il faut se rendre compte de ce qu'un tel procédé d'analyse a de conventionnel et se méfier des illusions qu'il pourrait engendrer.

Il est clair que ces « mots » indépendants, ἰχθυ, α, ς, et peut-être même l'adjectif non isolable παγης, n'ont jamais été indépendants en grec, et qu'ils ne l'étaient nullement à l'époque où la nation arioeuropéenne a commencé de se partager en familles distinctes. L'indépendance de ces éléments remonte à une période infiniment plus ancienne. Quand l'élément initial ἰχθυ était un mot, il ne se prononçait pas encore ἰχθυ ; quand il s'est prononcé ἰχθυ, ce n'était déjà plus un mot. Ce qui existait primitivement, c'est un élément dont la forme ne nous est pas connue, et

1. Peau de poisson desséchée.

qui, par une série de transformations phonétiques, est devenu lors de la période grecque ἰχθυ. Cet élément était un mot, mais par une série de transformations syntactiques il était devenu lors de la période grecque une simple portion de mot. Par conséquent, dans un langage technique tout à fait rigoureux, on n'aurait pas le droit de dire que le substantif dépendant ἰχθυ a été un mot indépendant; on ne pourrait dire cela que d'un certain substantif qui n'était pas encore ἰχθυ. Et cette précision minutieuse ne serait pas encore suffisante. Il peut se faire qu'à l'époque de l'indépendance des thèmes il ait existé non pas encore une forme destinée à se transformer phonétiquement en ἰχθυ, mais seulement des éléments aptes à se combiner en une forme qui plus tard deviendrait ἰχθυ.

De même pour la plupart des mots déclinables des langues classiques ou des langues congénères. Prenons par exemple un adjectif d'origine manifestement récente, tel que le latin *caesareu-s*. Non-seulement, à l'époque de l'indépendance des thèmes, il n'existait pas de thème qui fût prononcé *caesarĕŭ*, mais il n'existait pas de thème qui fût destiné à devenir *caesarĕŭ:* tout ce qui pouvait exister, c'était un type d'adjectifs dont la finale était destinée à prendre avec le temps la forme *ĕŭ*.

Il faut donc bien se garder de l'oublier dans l'analyse des formes fléchies grecques ou latines : conçu comme l'un des éléments de ces formes, le thème n'est qu'une abstraction grammaticale; il n'est plus réel à la façon du thème traité comme vocatif ou comme cas de composition. De là une grande part nécessairement laissée à la convention dans la classification des thèmes. Le thème d'un mot de la 2e déclinaison est appelé par M. Bücheler thème en *o*, parce que la plupart des finales de cette déclinaison contiennent dans le plus ancien latin la voyelle *o*. D'autres appellent ces thèmes des thèmes en *ă*, parce que lors de la première séparation des Arioeuropéens il y avait un *ă* partout où le latin archaïque met un *ŏ*. Les deux désignations sont également légitimes et également arbitraires. « Thème en *o* » ne serait une expression juste qu'en latin antéhistorique, « thème en *a* » qu'en arioeuropéen : au temps où l'on a formé l'adjectif *caesareus* il n'y avait plus à proprement parler de thèmes ni en *a* ni en *o*. *Apis* fait au gén. plur. *apum* ou *apium*, et nous disons sans scrupule que la première forme suppose un thème *ap* et la seconde un thème *api*. Il est pourtant certain que l'une au moins de ces deux formes est de date romaine, et que par conséquent à l'époque des thèmes réels il n'existait pas deux thèmes

position, l'un des deux perd son accent. Bref, il n'y a pas à douter de l'identité primitive du cas de composition et du vocatif, du moins d'après les raisonnements qu'on peut tirer de la forme.

Le sens conduit naturellement à la même conclusion. Dans ἰχθύν δέδορκα la finale de l'accusatif exprime la dépendance où se trouve le substantif par rapport au verbe dont il est le régime. Dans ἰχθυπαγής la dépendance du premier élément par rapport au second est logiquement la même : mais nous sommes certains que cette fois elle n'est pas exprimée, puisque ἰχθυ- peut prendre le sens d'un cas quelconque aussi bien que celui de l'accusatif. Dans une phrase comme ἰχθύ, αἱρήσω σε, entre le substantif et le verbe il n'y a plus même de dépendance logique. Donc, la dépendance du vocatif étant nulle et celle du cas de composition étant sans exposant, les deux cas ont ceci de commun (et de très-caractéristique par rapport au nominatif, au génitif, à l'accusatif, etc.), qu'ils ne portent aucune marque de dépendance. De même que le vocatif, le cas de composition est grammaticalement indéterminé.

Sur tous les points l'histoire du vocatif devient plus nette, quand on l'identifie au cas de composition. Un mot n'a qu'un cas de composition ; il n'a donc aussi qu'un vocatif. Voilà pourquoi nos langues n'ont pas de vocatif véritable au duel ou au pluriel.

En somme, le vocatif et le cas de composition ne sont qu'une seule et même chose : le thème. Qui dit cas de composition dit thème enchaîné dans une combinaison, et qui dit vocatif dit thème resté libre.

Aux yeux de la grammaire historique moderne, le thème est surtout important sous un troisième aspect, c'est-à-dire en tant que partie constitutive des formes casuelles.

Que l'on compare les formes indiennes *navas, patis, paraçus,* on voit que chacune d'elles est le total qu'on aurait en soudant une consonne *s* au cas de composition *nava, pati, paraçu:* si donc le nominatif est un cas déterminé, c'est qu'au cas omnibus

cet accent est sans aucun rapport avec l'accent des autres cas, et se place invariablement sur la *première syllabe* du vocatif, c'est-à-dire de l'hémistiche. Ce nouvel accent tient donc au vers, ou si l'on veut à la phrase, plutôt qu'au mot lui-même. En grec l'avancement de l'accent dans πατήρ πάτερ ne peut s'expliquer que par une perte totale de l'accent spécial du mot et par la naissance d'un accent nouveau, accent non solidaire du premier, et qui à son origine était moins un accent du mot qu'un accent de la phrase.

il a joint un élément déterminatif *s*. Dans les accusatifs *navam, patim, paraçum* on retrouve de même le cas général *nava, pati, paraçu* et un élément déterminatif *m*. De même en grec le premier élément de νεοπενθής, πολιπόρθος, πελεκυφόρος est contenu intégralement dans νέος et νέον, πόλις et πόλιν, πέλεκυς et πέλεκυν, et reçoit toujours au nominatif l'adjonction d'un ς, à l'accusatif l'adjonction d'un ν. De même encore en latin *sacruficium* contient ce qui reste de *sacrum* si l'on en retranche l'*m*. La loi est commune à toutes les formes casuelles de toutes les langues congénères : elles ont toujours pour premier élément le cas de composition, ou plutôt un équivalent du type commun d'où sont déjà sortis le cas de composition d'une part et le vocatif de l'autre. Par exemple *magnŭs* et *magnŭm* ont pour premier élément une forme *magnŭ,* qui à l'origine ne différait ni du vocatif *magnĕ* ni du cas de composition contenu dans *magnĭloquentia.*

Les aspects du *thème* sont donc en résumé :

I. L'aspect indépendant, où il sert de vocatif.

II. { L'aspect à demi dépendant, où il sert de premier membre dans un composé et conserve ainsi une certaine individualité, et
l'aspect dépendant, où il est soudé à une désinence casuelle pour former un mot fléchi. }

Magnĕ est un thème indépendant. — *Magnĭ-* est un thème à demi dépendant et *magnŭ-* un thème dépendant.

Entre l'aspect à demi dépendant et l'aspect dépendant il y a un aspect mixte qui forme transition. De même que le thème se soude dans *magnĭloquentia* à un substantif *loquentia* qui est un mot véritable, dans *magnŭ-s* à une consonne *s* qui n'est qu'une désinence casuelle, il peut se souder aussi à quelque chose d'intermédiaire entre un mot et une simple désinence : à un suffixe dérivatif. Le résultat de la soudure est alors un mot dérivé : exemples *magnĭtas, magnĭties, magnĭtudo.* Il résulte de là qu'il n'y a proprement d'aspects bien tranchés que l'aspect indépendant (thème-vocatif) et l'aspect plus ou moins dépendant (thème de composition, de dérivation et de flexion).

Les Hindous ont l'honneur d'avoir reconnu l'unité de ce dernier, c'est-à-dire de s'être rendu compte qu'il y a au commencement de tous les cas, dérivés et composés d'un même mot une forme invariable. Mais ils n'ont jamais considéré le langage au point de vue historique, et ils n'ont pas su éclairer leurs analyses par la chronologie.

On ne saurait au contraire avoir sur ce point d'hésitation sérieuse lorsqu'une fois on cherche à se représenter le langage comme construit peu à peu par l'industrie inconsciente de l'homme : l'aspect dépendant du thème ne peut exister qu'à la condition d'avoir été antérieurement indépendant. En d'autres termes, de même que tout thème employé comme vocatif est un mot, tout thème employé comme simple portion de mot a été un mot; et naturellement il faut admettre que les suffixes ou désinences que nous voyons soudés au thème ont aussi été des mots.

Ἰχθὺ, αἱρήσω σε n'est pas un mot, c'est une phrase. Il y a eu un temps où un mot composé comme ἰχθυπαγής était une phrase, où un mot dérivé comme ἰχθύα[1] était une phrase, où un mot fléchi comme ἰχθύς était une phrase. La structure syntactique est encore parfaitement nette dans le composé, parce que chacun des deux éléments y conserve intégralement son sens propre; elle est obscure dans la forme dérivée et dans la forme flexionnelle, parce que le sens du second élément s'est altéré et émoussé. Mais c'est là une différence qui tient à l'âge plutôt qu'à la nature : les « phrases » ἰχθύα et ἰχθύς ont subi les injures du temps longtemps avant la phrase ἰχθυπαγής, parce que les « mots » α et ς que l'on trouve dans ces deux formes, soudés au mot ἰχθυ, se sont éteints alors que le mot πήγνυμι restait indéfiniment vivace.

On ne peut échapper à la nécessité de reconnaître, en décomposant les formes fléchies, dérivées, composées, des thèmes d'une part, et d'autre part des désinences, des suffixes, des éléments terminaux de composition. On est aussi obligé de considérer les portions de mots que l'on isole ainsi comme ayant été autant de mots indépendants. Mais en le faisant il faut se rendre compte de ce qu'un tel procédé d'analyse a de conventionnel et se méfier des illusions qu'il pourrait engendrer.

Il est clair que ces « mots » indépendants, ἰχθυ, α, ς, et peut-être même l'adjectif non isolable παγης, n'ont jamais été indépendants en grec, et qu'ils ne l'étaient nullement à l'époque où la nation arioeuropéenne a commencé de se partager en familles distinctes. L'indépendance de ces éléments remonte à une période infiniment plus ancienne. Quand l'élément initial ἰχθυ était un mot, il ne se prononçait pas encore ἰχθυ; quand il s'est prononcé ἰχθυ, ce n'était déjà plus un mot. Ce qui existait primitivement, c'est un élément dont la forme ne nous est pas connue, et

1. Peau de poisson desséchée.

qui, par une série de transformations phonétiques, est devenu lors de la période grecque ἰχθυ. Cet élément était un mot, mais par une série de transformations syntactiques il était devenu lors de la période grecque une simple portion de mot. Par conséquent, dans un langage technique tout à fait rigoureux, on n'aurait pas le droit de dire que le substantif dépendant ἰχθυ a été un mot indépendant; on ne pourrait dire cela que d'un certain substantif qui n'était pas encore ἰχθυ. Et cette précision minutieuse ne serait pas encore suffisante. Il peut se faire qu'à l'époque de l'indépendance des thèmes il ait existé non pas encore une forme destinée à se transformer phonétiquement en ἰχθυ, mais seulement des éléments aptes à se combiner en une forme qui plus tard deviendrait ἰχθυ.

De même pour la plupart des mots déclinables des langues classiques ou des langues congénères. Prenons par exemple un adjectif d'origine manifestement récente, tel que le latin *caesareu-s*. Non-seulement, à l'époque de l'indépendance des thèmes, il n'existait pas de thème qui fût prononcé *caesarĕŭ*, mais il n'existait pas de thème qui fût destiné à devenir *caesarĕŭ :* tout ce qui pouvait exister, c'était un type d'adjectifs dont la finale était destinée à prendre avec le temps la forme *ĕŭ*.

Il faut donc bien se garder de l'oublier dans l'analyse des formes fléchies grecques ou latines : conçu comme l'un des éléments de ces formes, le thème n'est qu'une abstraction grammaticale; il n'est plus réel à la façon du thème traité comme vocatif ou comme cas de composition. De là une grande part nécessairement laissée à la convention dans la classification des thèmes. Le thème d'un mot de la 2e déclinaison est appelé par M. Bücheler thème en *o*, parce que la plupart des finales de cette déclinaison contiennent dans le plus ancien latin la voyelle *o*. D'autres appellent ces thèmes des thèmes en *ă*, parce que lors de la première séparation des Arioeuropéens il y avait un *ă* partout où le latin archaïque met un *ŏ*. Les deux désignations sont également légitimes et également arbitraires. « Thème en *o* » ne serait une expression juste qu'en latin antéhistorique, « thème en *a* » qu'en arioeuropéen : au temps où l'on a formé l'adjectif *caesareus* il n'y avait plus à proprement parler de thèmes ni en *a* ni en *o*. *Apis* fait au gén. plur. *apum* ou *apium*, et nous disons sans scrupule que la première forme suppose un thème *ap* et la seconde un thème *api*. Il est pourtant certain que l'une au moins de ces deux formes est de date romaine, et que par conséquent à l'époque des thèmes réels il n'existait pas deux thèmes

différents. Ainsi le terme de *thème* n'a plus de valeur rigoureuse une fois que la déclinaison est formée. Ce n'est plus le nom d'un être vivant et présent, c'est une manière commode de désigner brièvement un élément qui ne peut plus être qu'abstrait, par allusion à un passé qui ne doit jamais revenir.

A l'origine, la déclinaison est créée par l'union des thèmes réels et des désinences réelles. A l'époque où nous observons le langage, il n'y a plus dans la réalité que la déclinaison toute seule, et la déclinaison crée à son tour ce que nous appelons des thèmes, à savoir ces « thèmes » conventionnels ou fictifs que les linguistes en extraient pour avoir un moyen d'abréger le discours.

Le thème est un lorsqu'il est réel, c'est-à-dire indépendant. Alors il remplit à la fois le rôle de vocatif, de cas de composition, et il se joint aux mots auxiliaires qui deviendront plus tard des désinences. Mais une fois la soudure faite le thème n'est plus lui-même. Autant le vrai thème a reçu de fonctions distinctes, autant il y a désormais de thèmes distincts, — et ces thèmes ne sont plus des thèmes que pour le souvenir. La forme, pour nous à jamais inconnue, qui signifiait « nouveau » au temps des thèmes réels, est devenue au temps de la première séparation des Arioeuropéens *naua* (ou *nawa*). Ce *naua*, à cette époque, est encore à la fois vocatif et cas de composition, et en même temps se trouve au commencement de toutes les formes casuelles. Mais il n'a plus d'individualité, parce qu'il n'a plus d'unité. Le rapport de *naua* cas de composition à *naua* vocatif n'est plus désormais senti, et les Grecs changent l'un en νεο, l'autre en νέε. On oublie même que le masc. et le neutre doivent contenir le même disyllabe terminé par la même voyelle, et on dit νέα à côté de νέοι. De même en latin la voyelle thématique est altérée d'une demi-douzaine de façons distinctes dans *novĭ-, novĕ, novŭs, novō, novī, novă.*

Ces observations permettent de juger dans quelle mesure il y a lieu de faire intervenir la notion du thème dans l'étude de la déclinaison. Si par les thèmes nous entendons les formes uniques d'où sont sorties les formes multiples de tel substantif ou de tel adjectif, nous parlons de choses qui ont existé réellement et qui, si nous avions pu les étudier directement, auraient été susceptibles d'une définition rigoureuse. Mais ces thèmes sont inaccessibles à nos instruments d'observation ; nous manquons entièrement de prise sur l'époque où ils ont existé. Si nous appelons du nom de thèmes des groupes de sons, extraits des formes complexes

où sont ensevelis les thèmes véritables, ce seront là des objets moins rebelles à l'observation. Seulement ce seront des objets fictifs, plus ou moins analogues aux objets réels suivant le plus ou moins de science et d'habileté des linguistes, mais à jamais fictifs en dépit de toute habileté et de toute science.

Dans de telles conditions, il est légitime :

1° D'expliquer que la déclinaison en général est née de la soudure de divers *types* de thèmes avec diverses désinences, mais sans prétendre déterminer ni la forme qu'avaient les types de thèmes ni celle qu'avaient les désinences, au moment de la soudure ;

2° De classer les déclinaisons d'après ce qui, dans les formes casuelles connues, subsiste du thème primitif; en latin par exemple, d'après la voyelle dominante qui se retrouve dans le plus grand nombre des finales casuelles :

Paradigmes :	Voyelles dominantes :
equa	*a*
equŏs (plus tard *equŭs*)	*o*
soror	Point de voyelle dominante.
securis	*i*
arcus	*u*
dies	*e*

mais à la condition de ne pas chercher à retrouver la voyelle dominante dans toutes les finales sans exception ; par exemple un *o* dans le vocatif *eque ;*

3° Pour être bref dans le détail, d'expliquer une bonne partie des formes casuelles par *addition* de deux éléments cités sous leur forme latine (*rosam* = *rosa*+*m*, *arcubus* = *arcu*+*bus*, *equŏs* = *equŏ*+*s*), mais en n'oubliant jamais que c'est là un artifice de langage et que les éléments ajoutés pouvaient avoir au moment où l'addition s'est opérée des formes très différentes de toutes celles qu'il nous est donné de connaître ;

4° D'expliquer, également par raison de brièveté, les changements de déclinaison (tels que la substitution de *compluria* à *complura*), par des substitutions de thème (*compluri* pour *complur*), mais en se souvenant que le thème nouveau substitué à l'ancien n'a aucune espèce d'existence réelle dans la nature et n'est qu'une abstraction.

Pour ne pas se payer de mots sur ce point il faut étudier le mécanisme des changements de déclinaison avec une précision extrême. On m'excusera si j'emprunte aux mathématiques certains termes qui pourront étonner, mais qui seuls me permettront de rendre ma pensée avec une entière rigueur.

S'il était juste de dire, autrement que pour la commodité du discours, que le néologisme *compluria* contient deux éléments définis, un thème *compluri* et une désinence *a*, rapprochés l'un de l'autre et soudés peu à peu par le temps, une formation de ce genre serait faite par *addition*. Or l'addition est le moins employé de tous les procédés du langage. Il y a addition par exemple quand les langues romanes forment un futur par la soudure d'un infinitif latin avec le verbe *avoir*, ou quand le français forme un mot unique *du* avec la préposition *de* et l'article *le*. Mais il n'y a pas d'addition quand du primitif à la fois masculin et féminin *fort* = *fortem* le français tire un dérivé exclusivement féminin *forte*.

Dans ce cas comme dans bien d'autres, la seule force en jeu est l'analogie. Le procédé analogique auquel le langage a recouru dans la formation du féminin *forte*, et auquel il recourt d'ordinaire, est invariablement conforme à lui-même et se reproduit avec une grande rigueur. Il correspond à ce qu'on appelle en mathématiques la recherche d'une *quatrième proportionnelle à trois quantités connues*. De même qu'étant données les quantités *a*, *b*, *c*, les mathématiques enseignent à calculer une quantité *x*, qui soit à *c* comme *b* est à *a*, de même l'instinct linguistique des Français du moyen âge a cherché un féminin qui fût, au masculin *fort*, comme le féminin *morte* est au masculin *mort*.

Il y a eu ici de fait allongement du mot *fort* au moyen d'un *e*; mais pourtant il n'y a pas eu d'*addition*. La quatrième proportionnelle s'obtient tout aussi souvent par substitution ou par raccourcissement. Étant donné le couple *viginti vigesimus* et la forme *unus et viginti*, on en tire par substitution de *esimus* à *inti* la quatrième proportionnelle *unus et vigesimus*. Étant donné le couple *marteler martel* et la forme *appeler*, on en tire par raccourcissement la quatrième proportionnelle *appel*; étant donné *vider vide* et *quitter*, on en tire *quitte*, et ainsi de suite.

En latin aussi *compluria* est une quatrième proportionnelle à trois quantités données, non le total de deux quantités. Ce que *fortia* est à *fortis* ou *fortibus*, *compluria* l'est à *compluris* ou *compluribus*. Le génitif *partus* (§ 149) n'est point à proprement parler tiré d'un thème *part*, car ce thème n'est rien; *partus* est la quatrième proportionnelle à *patribus patrus* et *partibus*. *Pecoris* (§ 2) n'est point formé d'un thème *pecor* : c'est une quatrième proportionnelle à *corpus corporis* et *pe-*

cus[1]. *Domus* = δόμος et *nurus* = νυός passent de la seconde déclinaison dans la quatrième. Il n'y a pourtant jamais eu de thème *domu* (ou *nuru*), qui pût allonger sa voyelle, et se souder à une désinence *s*, pour former le génitif *domūs* (ou *nurūs*) : ce génitif est une quatrième proportionnelle aux trois quantités *manŭs manūs* et *domŭs* (ou *nurŭs*)[2].

II.

Le jour où le *thème* commence d'avoir une histoire, il n'est plus thème : il est vocatif, cas de composition, premier élément d'un cas proprement dit. Il n'y a donc point d'histoire du thème : il y a une histoire du vocatif, une histoire des cas, une histoire du cas de composition.

Dans une étude sur la déclinaison le cas de composition pourrait prétendre à un chapitre à part. Comme M. Bücheler a laissé le cas de composition de côté, je ne crois pas inutile de réunir ici quelques indications très-sommaires sur ce sujet.

Les cas de composition que nous présentent les plus anciens textes latins sont loin d'être étymologiquement aussi purs que ceux du vieil indien. Comme le grec, le latin a opéré dans les cas de composition des changements de déclinaison très-fréquents ; il a substitué presque partout la finale de la seconde déclinaison à celle des autres[3].

Ainsi le grec dit τελεόμηνος à côté de τελεσφόρος, ἰχθυοφάγος à côté de ἰχθυδόρος : l'o de ces formes est emprunté aux composés comme λυχνοφόρος, σιτοφάγος. De même le latin archaïque forme

1. Le mot est primitivement de la 4e déclinaison, comme le prouve le sanskrit *paçu*.

2. Pour être tout à fait exact, il faut donner un exemple plus complexe, qui permette de comprendre l'influence du genre féminin sur le changement de déclinaison. Étant donnés le couple *manŭs magna* et *manūs magnae* d'une part, de l'autre la forme *domŭs magna* (ou *nurŭs magna*), il en sort naturellement la quatrième proportionnelle *domūs magnae* (ou *nurūs magnae*). La même observation s'applique aux noms d'arbres comme *laurus* qui ont des formes de la 4e déclinaison.

3. Pendant des siècles l'acc. sing. et le gén. plur. ont eu dans la déclinaison des thèmes à consonne les mêmes finales que dans les thèmes en ŏ (en grec πόδα n'est plus pareil à ὁδόν, mais ποδῶν a encore la même finale que ὁδῶν). De là sans doute le changement en question : ὁδῶν : ποδῶν = ὁδο- : ποδ-ο-.

pontufex (*pont*)*ufici*[1], à l'imitation de *aurufex*[2], *Crassupes*[3], *recuperare*[4].

Là même où il n'y a pas changement de déclinaison le cas de composition subit des altérations graves. Dans la seconde déclinaison la forme la plus ancienne de la voyelle finale est *ŏ* comme en grec. Cet *o* persiste dans les composés de deux adjectifs (*albogilvus*), dans *Ahenobarbus*[5], etc. Mais le plus ordinairement il passe au son *u*, de même que dans les nominatifs en *us*, les accusatifs en *um*, les dat.-abl. pluriels en *bus*, que dans les génitifs comme *patrus* = πατρός, que dans *septumus* = ἕβδομος, que dans *quaesumus* en regard de λύσμες. On a ainsi *aurufex*, *Crassupes*, formes archaïques, *recuperare*, forme classique (cf. *locuples*, *vituperare*). Plus tard encore l'*ŭ* passe à l'*ĭ* comme dans *quaerimus*, *septimus*, *patris*, et l'*i* subsiste dans la plupart des mots à travers tout l'âge littéraire : exemple *Crassipes*[6]. Quand par suite de ces altérations deux *ĭ* sont en présence ils se contractent en *ī* : **medīdies merīdies*.

L'adjectif *bonus* subit un accident particulier. L'adverbe dérivé de cet adjectif est *benĕ* pour *bonē* : la voyelle linguale de la seconde syllabe a fait substituer, dans la première syllabe, la voyelle linguale *e* à la voyelle labiale *o*[7]. De la même façon *bŏnĭ-* devient *bĕnĭ* : *benigne*[8], *benifici*[9], *benivolentiae*[10]. Mais l'adverbe *benĕ*, ayant un *e* bref, agit sur ces formes par une sorte de contagion et l'on a, par un *e*, *benevolen*(*tiam*)[11], *benevolae*[12], *beneficium*; de même *malĕ* amène *maleficium*, *malevolus* au lieu de *malificium* et de *malivolus*.

Dans certains mots l'*ĭ* subit une syncope : comparer *purgo* pour *purigo*, *surgo* pour *surrigo*, *pono* pour **possino*, *pars*

1. C. I. L. 1 nos 1122 et 620 [an 706 ou 708], 1458 (no 474 *pontuf?*)
2. C. I. L. 1 no 1310.
3. C. I. L. no 436.
4. De l'adjectif perdu **recus*, conservé avec son opposé **procus* (primitif de *procul*, de *proximus*) dans *reciprocus*.
5. C. I. L. 1 no 571 (an 660), cf. 1344.
6. C. I. L. 1 nos 436, 528 g.
7. Cf. Siculus Sicilia.
8. C. I. L. 1 no 587.
9. C. I. L. 1 nos 587, 589.
10. C. I. L. 1 no 589.
11. C. I. L. 1 no 1019.
12. C. I. L. 1 no 1031.

pour *partis*. La syncope est surtout fréquente après les liquides et les nasales. On trouve dans le sénatus-consulte des Bacchanales *oinvorsei*[1] : la langue classique restitue la voyelle et dit *universi*. Au contraire la syncope reste définitive dans *vindemia*, dans *princeps* = **primiceps*, dans *sacerdos*. Une voyelle placée au commencement du second membre se fond avec la voyelle finale du premier : *longaevus, equites*[2].

Dans la troisième déclinaison, l'histoire de la voyelle introduite par l'analogie de la seconde déclinaison est exactement la même que dans celle-ci. L'*o* est d'abord changé en *u* dans *pontufex* et aboutit à *i* dans *pontifi(ci)*[3]. On voit par ces deux exemples qu'un *i* terminant le cas de composition d'un mot de la troisième déclinaison (même d'un mot à génitif pluriel en *ium*), peut ne se rattacher nullement à l'*i* thématique primitif. Est-ce un *i* ancien, ou un *i* récent issu de *o* par *u*, que l'on retrouve dans *moinicipio* et *moinicipieis*[4], *sorticolam*[5], *aedificium*[6], *opifices*[7]? Pour un seul mot on peut compter, ce semble, que l'*i* est ancien : c'est le pronom *ali* qui, décliné dans *alis, alid*, entre en composition dans *aliqua*[8]. Deux *i* sont remplacés par un seul dans *meilites*[9] aussi bien que dans *equites*, et cet *i* unique se montre déjà dans l'inscription très-archaïque du *tribunos militare* Fourio[10]. Le premier élément est le mot *mille* qui perd ici un *l* comme dans son pluriel *milia*. Il y a peut-être syncope, si l'on admet la dérivation de *hostis*, dans *hospes*[11]. La syncope est d'une nature toute particulière dans *stipendium*[12] pour **stipipendium* : elle porte dans ce mot sur la syllabe tout entière plutôt que sur la voyelle, et tient au redoublement de la consonne *p*; c'est ainsi

1. C. I. L. 1 nº 196, 19 p. 43.
2. Ce mot est formé de la racine *i*, aller, comme *sacerdotes* de la racine de *dare*, *superstites* de la racine *sta*, *indigetes* de la racine *gen*, au moyen d'un suffixe *t* spécial à ce genre de composés. Voir Bréal, *Mém. de la soc. de ling.* 2,191.
3. C. I. L. 1 nº 1157, cf. nº 621 *pontif.*
4. C. I. L. 1 nº 200, 31 p. 81.
5. C. I. L. 1 nº 198, 51 ; ib. 50 *sorticolas*; nº 208 *sorticolis*.
6. C. I. L. 1 nº 200, 7 p. 79, etc.
7. C. I. L. 1 nº 1425.
8. C. I. L. 1 nº 198 l. 2, 16 p. 58-59 (lex repet.).
9. C. I. L. 1 nº 204, 2 l. 7, 10, 11, 12, p. 114 (lex Antonia, an 683).
10. C. I. L. 1 nº 63.
11. C. I. L. 1 nºs 1066, 1007, 1027, 1216, 1306.
12. C. I. L. 1 nº 200, 78 p. 84, etc.

que **calamitatosus* devient *calamitosus* et que **nutritrix* devient *nutrix;* c'est ainsi que nous disons *idolâtre* pour **idololâtre*. Dans *abiegnus* on peut conjecturer un passage à la 5e déclinaison plutôt qu'une syncope.

De même que pour l'*i* des cas de composition de *ops* ou de *sors* on peut se demander s'il est primitif ou issu de *o,* il y a des mots pour lesquels on peut se demander si le cas de composition est un thème à consonne non altéré, ou un thème à consonne allongé d'un *o* qui a fini par se syncoper. En général la conservation pure et simple du thème à consonne paraît plus probable.

Aes se retrouve intact dans le composé *aestumatio*[1], comme *os* dans le dérivé *austia*[2]; de même *ius* dans *ioudex*[3], *ioudicatod*[4], *iousiset*[5]. Un thème à diphthongue (*bou*) persiste dans le cas de composition *bū* comme dans les cas *bōs, bōbus būbus : bucina,* cor à sonner le bétail ; dans Plaute *bucaeda.* Plus tard seulement Pétrone dit *bovis* au nominatif (§ 6) et Solin emploie le composé *bovicidium.* Cette même addition d'un *i,* tant dans la déclinaison qu'en composition, est infiniment plus ancienne pour les autres thèmes en *u :* à côté de βραχύς et de βραχυλόγος on a *brevis* et *breviloquens,* à côté de ναῦς, ναύτης et ναυαγός *navis, navĭta* et *navifragus.* Puis l'*i* ajouté disparaît après le *v* comme l'*i* de *providens prudens,* et l'on a *nauta* et *naufragus.* La syncope atteint le cas de composition *avi-,* oiseau, où l'*i* est primitif comme le prouvent les dérivés grecs οἰωνός et αἰετός : *augur*[6], *auspicio*[7], *auceps;* cf. le dérivé *aucella* et le français *oie,* qui suppose en latin populaire un substantif **auca* pour **avica.*

Il ne faut pas confondre avec les verbes qui renferment un cas de composition, c'est-à-dire avec les verbes qui dérivent d'un nom composé (comme *augurare* par exemple dérive de *au-gur* ou *iudicare* de *iu-dex*), le verbe juxtaposé *crēdo credidi,* qui correspond à la locution indienne *çrad dadhāmi,* j'ajoute foi. Ici *çrad* n'est pas un cas de composition, c'est un

1. C. I. L. 1 n° 198, 4 etc. p. 58 (lex repet.)
2. C. I. L. 1 n° 1463 : plus tard *ostia.*
3. C. I. L. 1 n° 197, 15 p. 45 (loi de Bantia).
4. Ephemeris epigraphica 2 p. 205.
5. C. I. L. 1 n° 196, 9 et 18 p. 43 (sénatus-consulte des Bacch., an 568).
6. C. I. L. 1 n° 607; l'augure est celui qui éprouve les oiseaux, de la racine *gus* de *gustus.*
7. C. I. L. 1 n° 541.

accusatif neutre; et suivant une ingénieuse trouvaille de M. James Darmesteter, il ne faut y voir autre chose qu'un doublet du mot *cor* (cœur, intelligence).

La 4e déclinaison conserve son *u* primitif dans *cornuficia*[1] et ensuite l'y change en *i* selon la loi générale. Elle pousse jusqu'à la syncope dans *manceps*.

Les adjectifs numéraux donnent lieu à quelques remarques. Le cas de composition de *duo* est *dŭ-* ou *dvĭ, bĭ-: dupli*[2], *biduo*[3]. J'ai étudié ailleurs ces formes avec un certain détail[4]. Le cas de composition de *tres* est *trĭ : triresmos* dans la colonne pseudoduilienne[5], *triduo, trigeminus*. Le *t* primitif se redouble dans l'adjectif libre *quattuor*, se change en sa sonore *d* dans le cas de composition *quadru-*. Pour les nombres supérieurs il n'y a pas de différences bien marquées entre la forme libre et la forme dépendante, sauf des contractions d'origine purement phonétique : *sex seviri, novem noundinum*[6] *nondin(um)*[7].

Jusqu'ici j'ai laissé systématiquement de côté la première déclinaison. Elle n'est en effet qu'une modification de la seconde, et les divergences portent sur les cas fléchis plus que sur le cas de composition. Une forme apparente de cas de composition, terminée en *a*, ne peut guère être en réalité qu'un nominatif; l'*a* rappelle l'α du grec, l'*ā* du vieil indien. Dans le cas de composition l'*a* du féminin était primitivement bref, aussi bien que celui du masculin; il se change, comme celui-ci, en latin préhistorique en *o*, en latin archaïque en *u*, en latin classique en *i*. *Asiagenus*[8] est donc probablement une formation quelque peu artificielle; le vrai type des composés de la 1re déclinaison est dans *Oinumama*[9] (c'est-à-dire *unimamma*), dans *haruspex, harispex*[10], *silvicola*. *Tibia* donne *tibīcen* pour **tibiicen* (cf.

1. C. I. L. 1 n° 1087.
2. C. I. L. 1 n° 198, 59 p. 61 (lex repet.), cf. nos 1008, 1254.
3. C. I. L. 1 n° 200, 52 p. 82 (lex agr.)
4. Mém. soc. ling. 2, 180 ss.
5. C. I. L. 1 n° 195, p. 38.
6. C. I. L. n° 196, 23 p. 43 (S. C. des Bacch.).
7. C. I. L. 1 n° 197, 31 p. 45 (loi de Bantia).
8. C. I. L. 1 n° 36.
9. C. I. L. 1 n° 1501.
10. C. I. L. 1 nos 1312, 1351 ; cf. *arrespex* n° 1348. Le premier élément correspond à l'indien *hirā* (intestin).

merĭdies). Plus tard on s'est tellement habitué à voir dans l'*ĭ* bref le signe du cas de composition, que les poètes chrétiens fabriquent un composé *glorĭficare*. Une pareille forme n'a plus rien d'organique [1].

III.

Avant de lire l'ouvrage de M. Bücheler sur la déclinaison, plus d'un lecteur sera peut-être bien aise de faire connaissance avec l'auteur.

M. Franz Bücheler, né le 3 juin 1837 à Rheinberg sur le Rhin inférieur, en Prusse, étudia de 1852 à 1856 à l'université de Bonn, où il eut pour maîtres MM. Ritschl, Welcker, Otto Jahn. Il obtint le titre de docteur par sa dissertation *de Ti. Claudio Caesare grammatico*, Elberfeld, Friederichs, 1856. Après avoir enseigné quelque temps au gymnase de Bonn, il fut reçu, à l'université de la même ville, comme *privat docent* ou professeur privé de philologie; à cette occasion il publia en manière de thèse une édition, *Iulii Frontini de aquis urbis Romae libri II*, Leipzig, Teubner, 1858. De 1858 à 1866 il enseigna à l'université de Fribourg, dans le grand duché de Bade, d'abord en qualité de professeur extraordinaire et à partir de 1862 avec le titre de professeur ordinaire; il fut en même temps l'un des directeurs du *séminaire* ou école pratique de philologie, et prit part aux travaux du conseil supérieur de l'instruction publique du grand-duché; durant cet intervalle il édita : *Pervigilium Veneris*, Leipzig, Teubner, 1859; *Petronii satirarum reliquiae*, Berlin, Weidmann, 1862 [2]; l'Apocolocyntose de Sénèque, avec commentaires, dans les *Symbola philologorum Bonnensium*, Leipzig, 1863. De 1866 à 1870, il enseigna à Greifswald en Poméranie : son ouvrage sur la déclinaison n'est autre chose qu'une partie du cours qu'il y fit pendant l'été de 1866. En 1869 il publia *Q. Ciceronis reliquiae* et *Hymnus Cereris homericus* (Leipzig, Teubner).

1. S'il faut en croire les dictionnaires, l'*i* serait bref aussi dans *mediterraneus*.

2. Une petite édition du Pétrone paraissait en même temps et dans la même librairie, avec le texte critique des *Priapea*. Cette petite édition a été réimprimée en 1871 (Berlin, Weidmann), avec une addition précieuse : M. Bücheler y a réuni, sous une forme notablement améliorée, tout ce qui reste de la *Satura Menippea* des Romains (Varron : Sénèque, *Apocolocyntosis; testamentum porcelli; milesiae*).

Depuis 1870 M. Bücheler appartient toujours, avec le double titre de professeur de philologie classique et de l'un des directeurs du *séminaire,* à l'université de Bonn.

Outre les travaux déjà cités, il a livré au public une foule d'articles de critique, de métrique, de grammaire, d'épigraphie, publiés pour la plupart dans deux des plus célèbres recueils scientifiques de l'Allemagne, le *Musée rhénan* et les *Annales de philologie et d'éducation*[1].

Il a collaboré à plusieurs ouvrages : *Granius Licinianus edidit philologorum Bonnensium heptas, — Anthologia latina edidit Riese,* — la seconde édition de *Scaenici poetae latini* de M. Ribbeck. A Greifswald il a composé plusieurs écrits du genre de ceux que les Allemands nomment *programmes,* c'est-à-dire des travaux de peu d'étendue, auxquels on joint un programme des cours d'un établissement d'instruction, et qui paraissent à l'occasion d'une solennité universitaire : *Coniectanea latina, — Academicorum philosophicorum index Herculanensis restitutus, — Anthologiae epigraphicae latinae specimen.*

L'original de la présente traduction a paru en 1866 à Leipzig, sous le titre de *Grundriss der lateinischen Declination,* « précis de la déclinaison latine. » C'est une brochure grand in-8° de 69 pages très-compactes.

La division en paragraphes que j'ai introduite dans la traduction, n'existe pas dans l'original. Outre cette modification dans la disposition générale du texte, je me suis permis un grand nombre de modifications de détail dans la rédaction. M. Bücheler a écrit pour un public instruit des questions philologiques : j'ai tâché de rendre son œuvre accessible aux personnes qui sont simplement lettrées et qui désirent s'initier à la philologie. J'ai rejeté les citations en note, et j'ai donné in extenso beaucoup de citations données dans l'original au moyen d'un simple chiffre.

Des retards de toute espèce ont singulièrement ralenti l'impression et différé l'apparition de ce mince volume. De là dans le texte et dans les notes quelques inégalités. Ici une citation, faite par l'auteur d'après une édition ou un recueil ancien, a été remplacée par un renvoi à quelque livre publié depuis 1866; là le renvoi

1. *Rheinisches Museum für Philologie*, fondé en 1827 à Bonn par Niebuhr et Brandis, publié aujourd'hui à Francfort sur le Main, et dont le principal directeur depuis 1841 est M. Ritschl. — *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, fondés en 1826 par J. C. Jahn et dirigés aujourd'hui pour la partie philologique par M. Fleckeisen (Leipzig).

primitif a été conservé tel quel. Plus d'une inscription est citée d'après un recueil suranné (le seul où on pût la trouver au temps où a paru le livre de M. Bücheler), qu'il eût été désirable de citer d'après le tome II du grand *Corpus* de Berlin ou l'un des tomes suivants. Je regrette de n'avoir pu mettre ma traduction tout à fait au courant à cet égard.

M. Bücheler a bien voulu lire en placards toutes les épreuves de ma traduction, et me couvrir par là contre les reproches d'inexactitude qu'on pourrait me faire lorsqu'il m'est arrivé de paraphraser au lieu de traduire. M. Bücheler a fait plus : il m'a gracieusement fourni une foule d'additions qui ont été fondues dans l'ouvrage et qui font du texte français non une simple reproduction, mais une seconde édition du texte allemand. Je le prie d'accepter ici la vive expression de ma reconnaissance.

L. Havet.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

1. — Pour décliner ses noms et pronoms, la langue latine ajoute divers suffixes, diverses désinences casuelles, à une forme fondamentale invariable qu'on nomme le *thème :* le thème et les suffixes se soudent alors en un seul mot. Le suffixe de chaque cas est le même quelle que soit la forme du thème; mais il y a des thèmes de différente sorte, et c'est de là que naît la multiplicité des déclinaisons. Par conséquent, tout tableau de la déclinaison conçu scientifiquement doit commencer par l'étude des thèmes.

THÈMES.

2. *Plusieurs thèmes tirés d'une seule racine.* — Comparons en latin les nominatifs *penus* et *penum* (plus anciennement *penos* et *penom*) et les génitifs *penūs* et *penoris* [1] : nous voyons que la langue, soit par l'addition d'une voyelle *o* ou *u*, soit par un élargissement en *or* (plus anciennement *os*), a tiré d'une racine *pen* trois thèmes nominaux, distincts par leur formation, mais non par leur emploi, *peno* qui a donné *penos* et *penom*, *penu* qui a donné *penus*, *penos* qui a donné *penoris*. *Itineris* à côté de la forme plus rare *iteris* [2],

1. Gellius 4, 1. — Priscien *De nom. et pronom. et verbo*, p. 1303 P., p. 445 n° 9 Hertz : *penus et specus tam masculini quam feminini et neutri generis inveniuntur, et secundae et tertiae et quartae declinationis, ut hic et haec penus huius peni, et hoc penus penoris, et hoc penum peni, et hoc penu huius penu.* — Tr.

2. Priscien 6, p. 695 P., p. 229, 4 Hertz : *Naevius in Lycurgo : « ignoti iteris sumus. »* — (Nonius 485, 3 sq. — Tr.)

femine à coté de *femur* [1], *pecui, pecudi, pecori* [2], sont des exemples suffisants pour bien montrer combien la langue latine, dans sa période primitive, avait de ressources pour tirer d'une même racine plusieurs thèmes nominaux différents.

3. *Thèmes mutilés.* — Dans la période historique de la langue latine ce fut parfois un mode de formation rétrograde qui donna naissance à certains thèmes : au lieu de recevoir quelque suffixe nouveau, les thèmes terminés par une voyelle s'écourtèrent et furent remplacés par des thèmes à consonne. Par exemple le thème *ossu,* qui se trouve dans le nominatif pluriel *ossua* [3], céda la place à un thème *oss :* de là le nominatif singulier *os*, avec un seul *s* parce que le latin ne souffre pas à la fin des mots une consonne redoublée [4]; de là aussi le nominatif pluriel *ossa*. La forme *innocua* usitée au siècle d'Auguste se changea dans le parler populaire en *innoca* et même en *innoc-s ;* l'épel ordinaire des inscriptions chrétiennes est *innox* [5].

4. Ces modifications sont fréquentes pour les thèmes en *e* et en *i : e* et *i*, les plus légères des voyelles, furent aussi les premières qui tombèrent. C'est ainsi que *plebes plebei* et *plebis plebis* suivent les déclinaisons en *e* et en *i*, tandis que dans *plebs* le thème se termine par une consonne [6]. On trouve encore dans Pétrone [7] le singulier *merces* avec le sens de « marchandise », qu'auraient les formes *mercis*, *merx,*

1. Plaute, *Miles gloriosus* 203 : *in fémine habet laevám manum, déxtera digitis rationem cónputat, ferit femur.*

2. Lucilius (dans Gellius 20, 8) : *et pecui addit.* Nonius 159, 4 *pecua* et *pecuda* ita ut *pecora.* — Tr.

3. *Corp. inscr. Latin.* vol. 1 n° 1010 : *Primae Pompeiae ossua heic.* — Gruter, *Inscript. antiquae* 575, 3 : *ossua posita sunt VI idus novemb.* — Tr.

4. Sur le thème *oss* voir le n° 26. — Tr.

5. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio* p. 252 n° 39 : *hic posita est anima dulces, innoca, sapiens et pulchra.* — (Pour *innox* v. Reinesius, *Syntagma inscriptionum antiquarum, classis* 20, n°s 144, 145 et 317. — Tr.)

6. Le texte dit *plebes plebei* et *plebes plebis ;* c'est évidemment un lapsus, car la seule forme qui oblige à recourir à la déclinaison en *i* est le nominatif *plebis,* qui existe peut-être dans une inscription (voir Forcellini). — Tr.

7. *Satyricon* 14 : *ergo iudicium nihil est nisi publica merces.* V. le § 20. Comparer *sescenti* pour *sexcenti.* (Monument d'Ancyre 1, 19 *sescen(t)as,* 3, 25 *sescentiens.* — Tr.).

et, avec chute de la gutturale, *mers* (§ 20). Des transformations toutes pareilles produisirent les nominatifs multiples *stirpes* [1] *stirpis* [2] *stirps, Opis* [3] *Ops, scrobis* [4] *scrobs* [5]. — Le suffixe *ti,* qui est un *suffixe de formation,* a perdu régulièrement sa voyelle : les formes *Sarsinatis*, *infumatis*, *quoiatis* [6], employées par Plaute deviennent *Sarsina(t)s, infumas, quoias* [7]; *partis, lentis*, *sortis* [8] se changent en *pars*, *lens*, *sors*. Beaucoup de noms dont on a les accusatifs [9] manquent des autres cas, et n'ont pas reçu de la langue un développement complet : c'est le peu de solidité de l'*i* du suffixe *ti* qui explique ces défectuosités. — On en vint, à la fin, à confondre les thèmes en *i* et les thèmes terminés par une consonne : les deux déclinaisons sont constamment mêlées en effet, et il en résulte qu'un même cas a souvent plusieurs formes. Par exemple *mensium* provient du thème *mensi,* et *mensum* [10] se rattacherait plutôt à un thème *mens* plus voisin du grec μήν ou μείς.

5. On voit qu'un mot a souvent plusieurs thèmes [11]. Toutefois,

1. Manuscrits de Tite Live, 41, 8, 10. — Tr.

2. Manuscrits de Tite Live, 1, 1, 11. — Tr.

3. Paulus diaconus, *Excerpta ex libris Festi;* cf. la note 3 page 14. — Tr.

4. Columelle 5, 6 : *scrobis fieri debet latus pedum duorum.* — Tr.

5. Columelle, 5, 5 : *ne protinus totus scrobs terra compleatur.* — Tr.

6. *Mostellaria* 770 : *quid, Sársinatis écquast, si Vmbram nón habes?* — *Stichus* 492 : *summatés viri* | *summi áccubent, ego infumatis infumus.* — *Poenulus, prolog.* 109 : *unde ést, quoiatis, cáptane an subrépta sit.* — Et au v. 988 de la pièce : *qui sit, quoiatis, unde sit.* — Nonius 426, 21 : *cuius ad personam refertur hominis ; cuiatis unde significat. Attius Telepho : qui neque, cuiatis esset, unquam potuimus* | *multa erogitantes, sciscere.* — Tr.

7. Suivant Forcellini le nominatif *cujas* (*quoias*) est admis par Priscien, mais on n'en possède pas d'exemple ; M. Neue (*Formenlehre der latein. Sprache* 2 p. 9) cite Tite Live 27, 19, 9. — Tr.

8. Priscien 7, p. 764 P., p. 341, 21 Hertz : *lentis quoqte pro lens.* — *Casina* de Plaute, 272 : *vide, ne qua illeic insit alia sortis sub aqua.*—Tr.

9. Comme dans Plaute, *Bacchides* 497 : *ad fatim Mnesilocei curast* (Ritschl *adfatim Mnesilocho curaest.* — Tr.).

10. Ovide, *Metamorph.* 8,500 : *et quos sustinui bis mensum quinque labores.* — Tr.

11. Soit que ces thèmes aient été formés dès l'origine avec des éléments différents, comme dans *femin-e* comparé à *femor-e*, soit qu'ils proviennent d'une même forme modifiée après coup de plusieurs manières. — Tr.

si l'on met à part les confusions continuelles que nous avons signalées entre les thèmes en *i* et les thèmes à consonne, ceci est une règle générale dans la déclinaison des noms : les suffixes variables qui marquent les cas s'ajoutent à un thème invariable. Il y a des exceptions dont le secret est facile à trouver, et qui loin d'infirmer cette règle la confirment plutôt. Ainsi le nominatif *sen-ec-s*, comparé aux autres cas *sen-is*, *sen-i*, *sen-em*, a un thème plus plein, augmenté d'une syllabe *ec*. Du reste la forme *senex*, dans la prononciation du sixième siècle de Rome, était assez légère, quelque chose comme *senes* ou *sens*. Inversement le thème du nominatif était le plus court dans la déclinaison de *supellex*.

6. *Aucun thème ne finit par une diphthongue.* — Les thèmes nominaux finissent soit par une consonne, soit par une voyelle : le vieux latin ne connaît pas les thèmes à diphthongue. Au grec ναῦς correspond *navis*, au grec βοῦς *bovis* [1] ou bien *bos* provenant de *bovs;* aux noms grecs Ἀχιλλεύς, Θησεύς, correspondent *Aciles* et *Teses* [2]. Plus tard, il est vrai, on écrivit, à l'imitation du grec, *Achilleus;* mais, à la différence du grec, on ne fondait pas les deux voyelles en une diphthongue : nous avons le génitif tétrasyllabique *Achillei*, le datif *Achilleo* [3] : dans les poètes d'une époque relativement récente, ces formes ont été la plupart du temps soumises à la synizèse, et sont devenues trisyllabiques.

7. *Diverses déclinaisons.* — La déclinaison-consonne, ordinairement appelée la troisième, réunit des thèmes très-divers, qui n'ont de commun que d'être terminés par une consonne. — Après eux viennent d'abord les thèmes terminés par une voyelle semi-consonne, *i* ou *u* : on fait rentrer les thèmes en *i* dans la troisième déclinaison, à côté

1. Pétrone, *Satyricon* 62 : *iacebat miles meus in lecto tanquam bovis.* (De même que le latin élargit les thèmes *nau* et *bou* en *nau-i bou-i*, il élargit le thème *suādu* en *suā(d)u-i* [*suavis*, cf. ἡδύ-ς]; cf. encore *brev-i-s*, *lev-i-s* en regard de βραχύ-ς, ἐλαχύ-ς. — Tr.).

2. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 1500 et 1501, cistes trouvées à Préneste.— Nous savons en effet qu'avant Ennius on ne redoublait pas les consonnes, et qu'avant Sulla on n'aspirait pas les muettes.

3. Horace *Epod.* 17, 14: *heu pervicacis ad pedes Achillei.* — Mommsen, *Inscriptiones regni Neapolitani latinae* n° 1585 : *A. Castricio Achilleo patri, Calciae Isidorae matri, Castricia.... parentibus.*

des thèmes à consonne ; et les thèmes en *u* composent la quatrième déclinaison. — En troisième lieu, se présente enfin la série de l'*a*. L'*a* indo-européen, dès l'origine, s'était partagé en latin en trois voyelles *a*, *e*, *o* : de là trois déclinaisons distinctes [1]. La déclinaison en *a* est celle que nous appelons la première. La déclinaison en *e*, celle que nous appelons la cinquième, n'est qu'une variété assez rare de la première déclinaison, et en grec toutes deux se sont confondues. Il y a enfin une déclinaison en *o*, que nous appelons la seconde.

8. *Pronoms*. — Les pronoms s'écartent souvent de la déclinaison nominale ; et la plupart des anomalies qu'ils présentent sont communes au latin et aux langues congénères du latin. Les pronoms personnels se font remarquer en ce qu'ils prennent au pluriel un autre thème qu'au singulier : en ce que par exemple le pluriel de *ego* est *nos;* ce changement de thème tient à la nature même des choses, et non à une irrégularité fortuite [2]. Les autres pronoms, les pronoms à genre variable, nous présentent une autre particularité qui est moins facile à expliquer : c'est que pour former leurs cas ils soudent au thème des suffixes spéciaux, étrangers à la déclinaison nominale, comme les suffixes qui sont entrés dans le neutre singulier *quod* et dans le neutre pluriel *quae*.

1. M. Bücheler, en expliquant par la triple représentation du son *a* l'existence de 3 déclinaisons, commet une inexactitude qu'il faut relever. Il est vrai que l'*ă* de la langue-mère indo-européenne est représenté en latin comme en grec par les 3 voyelles *ă ĕ ŏ* et l'*ā* par les 3 voyelles *ā ē ō*. Mais ce n'est pas du même *a* indo-européen que sont sortis l'*a* de *nova* ou de νέα et l'*ē* de *diēs* ou de κεφαλή d'une part, l'*o* de *novos* ou de νέος d'autre part ; les formes féminines avaient dans la langue-mère un *ā*, les formes masculines ou neutres un *ă*. Dans la déclinaison qui nous occupe, l'*ā* indo-européen donne *a* ou *e*, mais non *o* ; l'*ă* donne *o*, mais non *a* ou *e*. Par conséquent la distinction entre la déclinaison de *novus* et celle de *nova* (ou entre celles de νέος et de νέα) n'est pas le fait du latin ou du grec comme on pourrait se l'imaginer ; elle s'était produite dans la langue-mère avant la séparation des idiomes, seulement la langue-mère distinguait par la quantité de la voyelle finale ce que le grec et le latin ont distingué plus nettement encore par le timbre de cette voyelle. — Sur l'époque où cette distinction s'introduisit dans la langue-mère elle-même voir la note § 14. — Tr.

2. L'auteur veut dire que logiquement comme grammaticalement *nous* n'est pas pluriel de *moi*, car *nous* signifie tantôt *moi et eux*, tantôt *moi et vous*, etc. mais non plusieurs « *moi* ». — Tr.

NOMBRES.

9. *Perte du duel.* — Le latin distingue deux nombres, le singulier et le pluriel. Le duel, dont l'emploi devint de plus en plus restreint dans le grec commun, et qui s'était perdu en éolien et dans les dialectes italiques, le duel ne subsista en latin que dans les deux nominatifs-accusatifs masculins et neutres *duo* et *ambo*, étymologiquement identiques aux duels grecs δύω et ἄμφω. Le féminin et les autres cas recevaient la flexion du pluriel. Encore cette flexion s'attacha-t-elle aussi à l'accusatif masculin dans la langue écrite : on ne trouve à la vérité, dans les inscriptions de la république, que *duos* [1] et non *ambos* [2]; mais, dans les poètes les plus anciens, *duos* et *ambos* sont au moins aussi fréquents que *duo* et *ambo*. Enfin, quoique le neutre *dua* fût regardé comme un barbarisme [3], c'était une forme vivante dans le parler populaire [4]; et même, au temps de la décadence, elle fut admise dans la langue des lettres [5].

10. Le pluriel se distingue du singulier, tantôt par des suffixes spéciaux, tantôt par l'élargissement en *s* du suffixe du singulier [6].

CAS.

11. *Cas du singulier.* — Quand une terminaison est

1. *Corpus inscr. latin.* I n° 572 : *c(uneos) duos in teatro faciendos coir(avere)* ; — 1007 : *gnatos duos crearit.*

2. Charisius cite (1, 21, 14, p. 95 P., p. 119, 9 Keil) Térence, *Adelphi* 5, 9, 5 : *usque a pueris curavi ambos sedulo* ; et aussi Afranius. — Tr.

3. Quintilien 1, 5, 14 : *nam dua et tre et pondo diversorum generum sunt barbarismi : at duapondo et trepondo usque ad nostram aetatem ab omnibus dictum est, et recte dici Messala confirmat.*

4. Gori, *Inscr. antiq. graec. et roman. quae exstant in Etruriae urbibus*, 1, 412, 242 : *columbaria dua.* — Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, 1986, 7 : *tribunalia dua.* — Fabretti, *Inscr. antiq. explic.*, p. 14 n° 63 : *vasa obrendaria dua.*

5. *Orestis tragoedia* 26 : *post dua lustra.* — *Dua pondo*, locution acceptée même par de sévères critiques, s'emploie comme un ablatif. V. la note précédente. — Peut-être reconnaîtra-t-on un jour une terminaison duelle dans *viginti* (deux dizaines) opposé aux pluriels *triginta* (trois dizaines), *quadraginta* etc.; cf. εἴκοσι et τριάκοντα. Mais cette question est encore des plus obscures et ne peut être résolue actuellement. — Tr.)

6. Exemples §§ 130, 339. — Tr.

faiblement accentuée, il arrive bientôt qu'elle tombe, ou au moins qu'elle s'écourte. Par suite, ainsi que nous le verrons bientôt, des formes primitivement différentes deviennent semblables et faciles à confondre : aussi est-on étonné que le latin écrit présente encore *sept* cas distincts plus ou moins développés. Ce sont les suivants : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, ablatif, datif, *locatif*. — C'est par tradition que nous comptons le vocatif parmi les cas ; mais, ne l'oublions pas, ce n'est un cas véritable ni par sa formation ni par son emploi. D'une part, en effet, il ne se distingue extérieurement par aucun suffixe qui lui soit particulier, ce que font les autres cas ; et d'autre part un nom au vocatif n'est pas une pièce solidement ajustée qui tienne sa place dans la structure de la phrase, ce que le nom de *cas* ferait attendre. Un nom au vocatif est relativement isolé ; il entre dans le discours à peu près comme une interjection, et la métrique des poètes dramatiques latins peut encore en témoigner. C'est le vocatif que le latin a le moins développé entre tous les cas ; le nominatif s'y substitue la plupart du temps dans la déclinaison des noms masculins et féminins, et toujours dans la déclinaison des noms neutres [1]. — Le *locatif* aussi n'a été conservé que partiellement, parce que de bonne heure on l'a confondu avec des formes casuelles qui lui étaient devenues semblables. — Quant à l'*instrumental* que possèdent certaines langues de la même famille, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire du latin nous le voyons remplacé par l'ablatif.

12. *Cas du pluriel*. — Au pluriel il s'est développé partout moins de cas qu'au singulier ; on n'a qu'à voir dans Plaute combien les formes nominales plurielles sont moins variées que les formes du singulier. Le latin a au pluriel quatre cas. Ce sont : 1° le nominatif, qui joint à ses fonctions naturelles celles du vocatif ; 2° l'accusatif ; 3° le génitif ; et 4° le datif, qui joue à la fois le triple rôle du datif, de l'ablatif et du locatif [2].

1. Cette dernière particularité est une de celles qui distinguent du sanskrit le groupe auquel appartiennent le grec et le latin. Tandis que νέον et *novum* sont à la fois un nominatif-accusatif et un vocatif, le sanskrit fait encore la différence du nominatif-accusatif *navam* et du vocatif *nava*. — Tr.

2. Le petit nombre des cas du pluriel n'est pas remarquable en latin

GENRES.

13. La langue latine distingue les noms *à sexe* et les noms neutres ou *sans sexe;* les noms à sexe se divisent en masculins et féminins.

14. *Variabilité des genres.* — Quoique l'usage d'attacher aux mots une idée de genre soit aussi vieux qu'Adam et Eve [1], et que beaucoup d'objets soient considérés exclusive-

seulement : le grec et le sanskrit confondent aussi le nominatif et le vocatif, et le sanskrit comme le latin ne distingue pas le datif et l'ablatif du pluriel. — Tr.

1. On ne peut laisser passer sans la relever, cette phrase, qui porterait à considérer comme le résultat d'un besoin inné et impérieux de l'esprit humain, ce qui n'a pu être fondé que sur un accident de la vie du langage. « Personne ne perd plus son temps aujourd'hui, » dit M. Curtius, « comme c'était la pratique universelle il y a cinquante ans, à faire dériver l'usage d'un cas ou d'un mode d'une idée fondamentale qu'on supposait toute formée dès le début et qu'on cherchait à découvrir philosophiquement par l'emploi de catégories.....— Le temps où le langage a reçu une empreinte logique plus précise, le temps de la différentiation et de l'exacte délimitation de l'usage, est sans contredit infiniment postérieur à celui de la création des formes. » (Chronologie des langues indo-germaniques, trad. Bergaigne, *Biblioth. de l'école des hautes études* fascic. 1 p. 44 sq.) Sans parler des langues telles qu'on dit qu'est le chinois, et qui ne connaissent pas le genre grammatical, l'attribution d'un sexe aux objets inanimés est chose relativement récente dans la famille indo-européenne. Les substantifs et les adjectifs dont le thème se termine par une consonne ou par l'une des semi-consonnes *i* et *u* ont la même forme qu'ils soient masculins ou féminins; et quant aux autres thèmes, originairement terminés en *a*, on remonte sans peine par l'analyse philologique à une époque où rien n'en marquait le genre. Je parle non seulement de l'époque où le thème s'employait à l'état libre et sans désinence casuelle, mais aussi de l'époque qui suivit la formation de la déclinaison. C'est lorsque déjà la déclinaison avait pris tout son développement que certaines formes casuelles subirent le phénomène du renforcement (v. la note § 75); on eut à la fois des nominatifs pluriels comparables à ἰχθ-ύ-ες, d'autres comparables à πήχ-εF-ες. Le même fait eut lieu dans la déclinaison en *a*, et l'on eut des formes où l'*a* du thème restait sans altération comme l'υ de ἰχθύες, d'autres où il prenait le renforcement et devenait *aa* ou *ā*, comme l'υ devient ευ (εF) dans πήχεFες. Mais tandis que dans la déclinaison en *u* on n'attacha pas de signification grammaticale à la présence ou à l'absence du renforcement, les formes infiniment plus fréquentes de la déclinaison en *a* obéirent à la loi de la dissimilation ; les noms qui désignaient des êtres mâles conservèrent en général l'*a* non renforcé, ceux qui dési-

ment comme masculins, féminins ou neutres, le latin a oublié la tradition commune, et s'est souvent écarté des autres idiomes ses parents ; par exemple le Romain a perdu le respect que l'Hellène ou l'Allemand porte encore à l'énergie toute masculine du vin, et il en a fait un neutre. Dans l'intérieur même de la langue il y a eu bien des oscillations ; le paysan de Pétrone se dit : *vinus mihi in cerebrum abiit* [1]. Ces perturbations sont surtout fréquentes dans la langue archaïque et aussi dans la langue vulgaire, car l'une suivait l'autre fidèlement par tous chemins ; comparer *ramenta* et *ramentum* [2], *caementa* [3] et *caementum; terminus* et *terminum* [4] dans l'Arbitrage

gnaient des êtres femelles adoptèrent de préférence l'*a* renforcé (*ā*). Dès lors il y eut un masculin et un féminin ; et quand ces deux catégories grammaticales furent une fois nées, les divers noms inanimés en *a* rentrèrent dans l'une ou dans l'autre, suivant la nature de leur terminaison. Les autres noms, peut-être simplement par la contagion des adjectifs en *a* avec lesquels ils étaient construits, y rentrèrent à leur tour. Voilà en gros l'explication la moins improbable des milliers de métaphores qui dans les langues indo-européennes prêtent une personnalité et un sexe aux choses, métaphores qui se contredisent d'une langue à l'autre suivant le hasard des circonstances (ainsi en sanskrit le soleil et la lune sont mâles, en latin et en grec le soleil est mâle et la lune femelle, en allemand c'est l'inverse), et dont l'esprit humain peut se passer, car l'anglais les a à peu près radicalement supprimées. L'attribution du genre aux mots n'est donc pas « aussi vieille qu'Adam et Eve », non plus que la déclinaison, c'est un phénomène qui s'est produit quand la structure de la langue indo-européenne était déjà d'une haute perfection, qui a duré trois ou quatre mille ans, qui pour l'anglais est arrivé à sa fin, et qui peut-être doit disparaître aussi des autres idiomes comme la déclinaison, comme le nombre duel, comme la voix moyenne ; il n'était pas évident *a priori* qu'il se produirait. Sans nier l'influence de l'imagination sur le langage, il faut bien se garder de l'exagérer. Voir le § 15, où M. Bücheler lui-même reconnaît l'influence de la forme extérieure des mots sur les idées que nous nous faisons des choses. — Je me permettrai de renvoyer sur ce sujet à un travail publié dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris* t. 2 fascic. 1. — Tr.

1. Pétrone, *Satyricon* 41 à la fin. — Tr.

2. Plaute, *Bacchides* 513 : *raménta fiat plúmea propénsior* (cité par Nonius 222, 2); — 680 : *quia patri omne cúm ramento réddidi.*

3. *Corpus inscr. latin.* I, n° 577 (document relatif à une construction à Pouzzoles; voir sur sa valeur § 178. Ajouter Ennius, *Tragoed.* 422 : *caementae cadunt* [cité par Nonius, p. 196, 30.] — Tr.)

4. *Corpus inscr. latin.* I, n° 199 *ibi* ou *ibei terminus stat*, lignes 7, 10, 11 etc.; *ibei termina duo stant*, ligne 8.

des Minucius ; *porticus* et *hasta* au masculin[1]; *titulum* au neutre[2]; *sepulcrum* et *munimentum* au masculin[3]. — Les habitudes postérieures de la langue nous ont accoutumés à rapporter toujours à un même genre les thèmes nominaux terminés par certains suffixes, comme *ric-tor*, *sta-tion*, *lu-men;* mais ces thèmes n'ont pas été dès l'origine masculins, féminins ou neutres, car on pouvait dire *haec balneator*, et tout le monde faisait masculins les mots *optio* et *flamen*[4].

15. *Souvent la forme du* thème *indique le genre.* — Mais peu à peu un genre déterminé s'attacha régulièrement à certaines formes thématiques déterminées ; la langue en profita pour distinguer les genres par les sons. Et même elle accorda parfois à l'élément phonétique la prédominance sur l'élément logique ; les sons firent les genres et les fixèrent. Ainsi, dans les mots *Corinto deleto* de l'inscription de Mummius[5] ; le genre masculin, qui appartient grammaticalement à la plupart des thèmes en *o*, a fait oublier le genre féminin, qui est le genre naturel des noms de ville.

16. *Le genre marqué par le* suffixe. *Anomalies des neutres.* — Outre la distinction de genre qui se fait par la terminaison du thème, il y en a une autre qui ne s'aperçoit que dans la déclinaison. Le fait est remarquable : suivant leur genre, les mots prennent certains suffixes tout spéciaux, ou, si l'on veut, ils changent ceux qu'ils ont. J'ai dit plus haut qu'il n'y avait au fond qu'une déclinaison : la notation des divers genres par des suffixes divers est précisément une des principales exceptions que souffre cette règle. Nous retrouvons par exemple au nominatif la distinction primordiale entre les noms *à sexe*, masculins ou féminins, et les noms neutres. Les noms masculins ou féminins, au nominatif, ajoutent au thème le signe casuel *s*, comme on le voit dans *mon(t)s*, *pe(d)s*, *tristis*, *fructus* : au contraire les noms

1. *Inscr. regni Neap.* 244 : *porticum qui est ante aedem* ; —383 : *hastis puris duobus.*

2. Fabretti p. 8 n° 47 : *hoc titulum posuit.*

3. Gruter 940, 7 : *qui in eum sepulcrum est conditus* ; 3 lignes après : *in hoc sepulcrum.* — 1133, 3 : *hunc munimentum.* — Jahn, *Specimen epigraphicum* p. 85 *quem* pour *quam.*

4. Sur *balneator* voir Servius, *Aen.* 12, 159. *optio* était masculin quand il désignait une certaine sorte d'officiers, et *flamen* quand il désignait une certaine sorte de prêtres. — Tr.

5. *Corpus inscr. latin.* 1. n° 541. — Tr.

neutres ont gardé le thème pur et simple dans les nominatifs *caput*, *cor* pour *cord*, *triste* pour *tristi*, *cornu*; et dans la déclinaison des thèmes originairement terminés en *a* ils ont pour nominatif l'accusatif masculin, *novom*, *donum*. Cela signifie évidemment que ces noms sont dépourvus de l'énergie pleine d'un sujet, et qu'ils n'ont d'autre activité que celle d'un *objet* [1]. Et en effet la formation des cas n'est pas un monument de l'enfance des peuples, d'une enfance enfermée dans le cercle étroit de l'observation sensible : elle suppose nécessairement une intelligence capable déjà de saisir des notions purement intellectuelles [2]. — Les pronoms, comme les noms, présentent au neutre une anomalie : on y voit paraître le suffixe *d*, par exemple dans *id* à côté de *is*, *aliud* à côté de *alius*. Le même suffixe est d'ailleurs employé dans la déclinaison comme signe de l'ablatif. — Les « adjectifs immobiles » prennent seuls au neutre le *s* du nominatif des noms à sexe : on dit au neutre *dives*. On ne dit pas *divit*, que la langue n'a jamais formé; on ne dit pas non plus *divite* ou par contraction *dite*, forme qu'on aurait le droit d'attendre puisque la plupart des adjectifs de cette classe ont eu primitivement des thèmes plus complets en *i*, mais forme que la langue n'a pas favorisée. — Au pluriel tous les neutres, noms et pronoms, forment leur nominatif-accusatif en *a* : *capita*, *tristia*, *cornua*, *dona*, *ea*.

17. *Le féminin se distingue par une forme plus archaïque.* — Avant la race latine, la race gréco-italique tout entière possédait déjà une richesse commune, la faculté de distinguer, par le changement d'un *a* en *o*, le masculin et le neutre du féminin, où le même *a* subsistait sans changement. C'est

1. Nous dirions en France : d'un régime. — Tr.

2. Cette thèse n'a rien que de parfaitement admissible pourvu qu'on ne la fasse pas trop absolue. Il va sans dire d'abord que c'est à l'insu des peuples que le développement de leur intelligence se reflète dans leur langage. En second lieu, il n'est pas inutile de remarquer qu'à l'origine la distinction des noms neutres et des masculins-féminins n'était pas aussi marquée que dans la langue latine. Non-seulement, en latin même, le masculin *verna* et le féminin *equa* sont dépourvus de suffixe casuel comme le neutre *triste*; mais on trouve encore en sanskrit un pronom démonstratif dont le nominatif est au masculin *aya-m*, au féminin *iya-m*, au neutre *ida-m*, et dans le même idiome *ego* se dit *aha-m*, *tu* se dit *tva-m*. Le latin, qui a perdu ces formes intéressantes, a en revanche transporté au neutre le *s* des autres genres dans les adjectifs comme *dives* pour *divit-s*. — Tr.

ainsi que le thème primordial *nava*, qui était employé pour tous les genres indistinctement, donne en latin le masculin *novo-s*, le neutre *novo-m*, et en grec νέο-ς et νέο-ν, tandis que le féminin garde l'*a* primitif, et fait en latin *nova*, en grec νέα. Ce n'est pas que l'*a* final de *nava* ait été changé en *o* précisément pour donner au masculin et au neutre une forme particulière. Mais, comme je l'ai dit plus haut, l'*a* indo-européen s'était fractionné partout où il se trouvait dans la langue gréco-italique, donnant tantôt un *a*, tantôt un *e*, tantôt un *o*; les thèmes en *a* furent par suite partagés en trois classes. Il se trouva alors que la plupart des thèmes qui gardèrent un *a* se fixèrent comme thèmes féminins, et que la plupart des thèmes qui prirent un *o* furent masculins [1]. — Cicéron fait déjà cette remarque à propos des choses du langage : les femmes restent plus fidèles aux anciennes manières de parler [2] : et, ce qu'il dit des femmes, il aurait pu le dire des mots qui les désignent. Ce trait caractéristique du genre féminin, de conserver la forme la plus ancienne, se retrouve encore dans les adjectifs dont le thème se termine par *i* précédé de *r* : aux antiques féminins *celeris*, *equestris*, *salubris*, correspondent les masculins *celer*, *equester*, *saluber*, qui ont perdu la terminaison *is*; un *e* auxiliaire a été inséré après coup [3]. Cette distinction entre des formes primitivement pareilles est très-récente, et les plus anciens auteurs ne la connaissaient pas : Ennius disait *somnus acris* et *acer hiemps* [4]. Elle n'a d'ailleurs jamais été appliquée d'une manière complète : un poète du temps de Néron dit *volucer Fama*, *silvester aedon* [5].

18. Maior *et* maius. — La distinction du masculin *maior* et du neutre *maius* n'est guère plus ancienne. Encore au cinquième siècle de Rome, ces deux formes se prononçaient *maiōs*; en effet, le suffixe du comparatif a dans son thème même une voyelle longue qui doit se retrouver au neutre comme au masculin [6]. Cette quantité est attestée par les mètres

1. Voir les notes §§ 7 et 14. — Tr.

2. *De Oratore* 3 § 45 : *facilius enim mulieres incorruptam antiquitatem conservant.*

3. Dans *celer celeris* l'*e* est organique. — Tr.

4. *Annales* 406 : *aestatem autumnus sequitur, post acer hiemps fit.* — 369 : *somnus repente | in campo passim mollissimus perculit acris.* — Tr.

5. Pétrone, *Satyricon* 123 : *interea volucer, motis conterrita pennis, | fama volat;* — 131 : *dignus amore locus ; testis silvester aedon.* — Tr.

6. Le suffixe indo-européen du comparatif était *ians*, qui existe encore

de Plaute [1]. Un peu après l'an de Rome 420, *maior* s'introduisit à côté de *maios;* un peu après 500, *maios* s'affaiblit en *maius*; enfin les diverses formes s'attachèrent exclusivement aux divers genres, bien que les plus anciens auteurs eussent accouplé des mots comme *prior bellum* [2]. Ici, comme partout, le latin tendit de bonne heure à abréger la voyelle finale, et c'est au neutre que cette transformation fut accomplie le plus tôt.

NOMINATIF DU SINGULIER.

19. — On forme le nominatif singulier d'un nom masculin ou féminin en ajoutant au thème le suffixe *s*. Quand le thème finit par une consonne, il faut tenir compte des lois phonétiques générales, qui exigent ou au moins permettent certaines modifications [3].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A GUTTURALE.

20. — *C* ou *g* suivi du suffixe *s* donne *x; voc-s* devient *vox*, *leg-s* devient *lex*. — A côté de *coniux*, régulièrement formé, on a un nominatif *coniunx;* le génitif est toujours *coniugis* sans nasale. La prédominance de la sifflante dans la prononciation donna naissance à l'épel *coniunxs* [4]. — Inversement le même nom *coniux* fut réduit : le latin vulgaire supprima la gutturale complètement dans *coius* [5], et dès le temps des premiers empereurs dans *felatris* [6]; les grammairiens réclamaient

en sanskrit. Le grec, perdant le *s* final, en a fait ιον; le latin a au contraire perdu la nasale, en allongeant par compensation la voyelle, et a fait *iōs, iōr*. Le comparatif *suavior*, par exemple, est rigoureusement identique à ἡδίων; ils représentent une forme indo-européenne *suādians* ou peut-être *suādiāns*. — Tr.

1. Iambes, *Menaechmi* 327 : *proin tú ne quo abeas longiùs ab aedibus.* (Ritschl : *proin tú ne hinc abeas lóngius quo ab aédibus.* — Tr.). — Crétiques, *Mostellaria* 326 : *né prius in via.*

2. Priscien (7, p. 767 P., p. 347 Hertz) cite cette phrase de Claudius Quadrigarius : *qui prior bellum.... meminissent;* cette autre de Valérius Antias : *hoc senatus consultum prior factum est;* et cette locution de Cassius Emina : *bellum Punicum posterior.* — Tr.

3. Priscien 7, 7, 29, p. 745 P., compte 78 terminaisons du nominatif singulier de la troisième déclinaison. — Tr.

4. *Corpus inscr. latin.* I, n° 1011. — Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie* 4293 : *Roscia Lochagia coniunx.* — Tr.

5. Fabretti 341, 522 : *et Iulia Taeodora coius.*

6. Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta*, table 16, 9.

cals au lieu de *calx* dans le sens de « chaux »; *mers* pour *merx* paraît vieux [1]. — A côté du *merces* de Pétrone [2] on a *merx* qui indique un thème plus court; et de même, à côté du *Polluces* de Plaute [3] et du *Poloces* des inscriptions [4], on a *Pollux*. — Dans *nix* pour *nigvs*, c'est le *v* qui a disparu, mais dans le génitif *nivis* c'est la gutturale. Il y avait une forme plus complète, *ninguis* [5]. — Dans *iudex*, dont le génitif est *iudicis*, le thème est *iudic*, avec un *i*; mais, la dernière syllabe étant *fermée*, cet *i* s'est changé en *e*. C'est une raison analogue qui fait que dans les nominatifs *remex* et *artifex*, qui ont pour génitifs *remigis* et *artificis*, l'*a* du thème ne s'est affaibli qu'en *e* sans descendre jusqu'à l'*i* [6].

21. *Neutres*. — *halec* [7] n'a pas de *s*, mais cette lettre reparaît dans le féminin *halex* qui a le même sens. Le substantif *atriplex*, avec la sifflante, s'emploie au neutre comme les adjectifs *simplex*, *felix*, *ferox*, *audax*. Mais dans les anapestes de Plaute *nam dúplex hodié fácinús feci*, *duplex* au point de vue de la prosodie ne diffère pas de ce que serait *duplec* ou *duplice*.

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A LABIALE.

22. Dans les thèmes terminés par une labiale, le nominatif singulier se forme en ajoutant *s* : *stirps*, *urbs*. On écrit aussi *urps* [8], le *b* s'assimilant à la forte suivante. — Ces

1. Voir là-dessus Ritschl, *Rheinisches Museum* 10, 453.

2. Voir le § 4. Le même mot avait été employé par Salluste, nous dit Charisius 1, 14, p. 27 (p. 42, 12 Keil). — Tr.

3. *Bacchides* 892: *ita me Iúppiter Iunó Ceres | Minérva Spes Latóna Opis Virtús Venus | Castór Polluces Márs Mercurius Hércules | Submanus Sol Satúrnus dique omnés ament*. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* I, n° 55 (miroir trouvé à Préneste). — Tr.

5. Lucrèce 6. 736 : *albas descendere ningues*. — Apulée dans Priscien 6, p. 724 P., p. 279, 14 Hertz : *aspera hiems erat, omnia ningue | canebant*. — Tr.

6. En effet cet *e* représente dans *remex* l'*a* de *agere* et dans *artifex* celui de *facere*. — Tr.

7. Nonius 120, 3 : *hallec genere neutro. Plautus Aulularia : qui mi olera cruda ponunt, hallec addunt. Horatius in lib. II* [4, 73] *Sermonum : ego faecem primus et hallec | miscui*. — Tr.

8. Manuscrits de Cicéron, *De republica* 2, 5, 10. — Tr.

formes sont en général des formes abrégées : *trabs* provient de *trabes* ou *trabis* [1], *anceps* est pour *ancipes*, qui se trouve dans Plaute [2] et dont le thème est *ancipit*. On ne trouve *plebs* dans aucune des inscriptions antérieures à Auguste : elles ne connaissent toutes que *plebes* [3]. — Au nominatif, dans *auceps* et *princeps*, l'*a* du thème est affaibli en *e;* au génitif, dans *aucupis* et *principis*, il est affaibli en *u* et en *i* [4].

23. — Le neutre *volup* [5] n'est pas un mot à part, mais une simple mutilation de *volupe*, comme *difficul* de *difficule*. Aussi la forme *volupest* des manuscrits, dans Plaute ne doit pas se scinder en *volup est* [6].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A DENTALE.

24. — Le *t* ou le *d* final d'un thème à dentale tombe devant le *s* du nominatif. Les thèmes *lit*, *seget*, *lapid*, *fraud* font au nominatif *lis*, *seges*, *lapis*, *fraus*. Il a dû y avoir un temps où la voyelle du thème s'allongeait par *compensation* d'une manière régulière ; mais cet allongement ne subsiste que dans deux classes de mots : 1° ceux dont le thème est monosyllabique, comme *pēs* et *vās* « répondant » qui ont pour thèmes *pĕd* et *văd ;* 2° les mots qui ont un nominatif en *ies*, comme *abiēs* et *pariēs* tirés des thèmes *abiĕt* et *pariĕt*. — Le thème se trouve sous une forme plus complète dans *Quiritis* [7] et *Ardealis* [8] à côté de *Quiris* et *Ardeas* [9].

1. Ennius ed. Vahlen, *Tragoed.* 281 : *caesa áccedisset ábiegna ad terrám trabes; Annal.* 598 *trabes remis rostrata per altum.* — Julius Obsequens 60 (122) *trabis.* — Tr.

2. *Rudens* 1158 : *póst altrinsecus áncipes sécuriculast item aúrea.* — Voir § 24 *lubs* ou *libs* pour *lubens.* — Tr.

3. *Corp. inscr. Latin.* I, n° 198 (*lex repetundarum*) l. 12, p. 58 : *populus plebesve iouserit.* 200 (*lex agraria*) l. 79, p. 84 : *populus plebesve iuserit.* — Tr.

4. Cet *a* est celui de la racine *cap* (*capere*) qui forme le second élément du thème. — Tr.

5. Plaute, *Asinaria* 942 : *hic senex si quid clam uxorem súo animo fecit volup*, cité par Nonius, 187, 5). — Tr.

6. L'*e* de *volupest* est celui de l'adjectif et non celui du verbe. Celui-ci est tombé comme dans *datumst*. Sur *difficul* voir § 38. — Tr.

7. Priscien 4 p. 633 P., 134, 2 H. — Tr.

8. Caton dans Priscien 4, 629 : *Pometinus*, *Ardeatis*, *Rutulus*. Voir le § 4. — Tr.

9. On a d'un autre côté des ablatifs abrégés dans *quie*, *lapi* à côté de

— *Noct-s* donne *nox*. De même *amant-s*, *legent-s*, donnent *amans*, *legens*; mais, tandis que la voyelle qui précède le groupe *ns* s'allonge, ce qui est sans exception, la nasale s'allége et en quelque sorte se volatilise : aussi, dans le latin archaïque ou vulgaire, *frons*, dont le thème est *frond*, se réduit à *fros*, *frus* [1]; et pareillement *praegnans*, *infans*, *Clemens*, *sapiens* se réduisent à *praegnas*, *infas*, *Clemes*, *sapies* [2]. Pourtant le latin classique conserva toujours la nasale, et on en a la preuve dans les formes que donnent les inscriptions et les manuscrits : *Athamans*, malgré l'épel grec Ἀθάμας, et de même *Atlans*, *Dymans*, *Pallans* [3]. On trouve [4] *indigens*, tiré d'un thème *indigent* plus court que celui de *indigenus* et plus plein que celui de *indiges* génitif *indigĕtis* [5]; mais on n'a plus d'exemple de la forme intermédiaire *indigēs*, avec chûte de la nasale et allongement de l'*e*. Rien ne peut mieux faire voir jusqu'où allèrent ces mutilations, que la forme très-ancienne *libs* ou *lubs* [6], tirée de *lubes* immédiatement (comme *plebs* de *plebes*), et de *lubens* par l'intermédiaire de *lubes* [7]. — Dans les nomi-

quiete et *lapide*. (Priscien 6, p. 703 P., p. 242, 11 Hertz : *Afranius in Emancipato : sollicito corde corpus non potitur nunc quie;* — et p. 708 P., p. 250, 9 Hertz : *Ennius in XV Annal.: obcumbunt multi letum ferroque lapique.* — Tr.).

1. Charisius 1 p. 105 P., p. 130, 33 Keil : *Varro rerum rusticarum libro I: « ulmos et populos unde est fros »* ; l. 29 — *frus, haec frus, quia sic ab Ennio est declinatum annalium libro VII : « russescunt frundes, » non frondes.* — Tr.

2. Plaute. *Truculentus* 173 : *quae nunquam fuit praegnas, qui parere potuit!* — *Corpus inscr. latin.* 1 n° 747 (*tessera consularis*) : *Servilius Clemes;* — Orelli 4797 : *haec moritur infas annorum III...* — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* I, n° 760 *Athamans Maecenatis* (*tessera consularis*), — Virgile, *Aen.* 1, 741 — 8, 104. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* I, *elog.* 20. — (M. Merguet (*Entwickelung der latein. Formenbildung* § 30) suppose que *indigens* ne provient pas de *indigenus* et que le *n* marque seulement l'allongement de la voyelle. Il renvoie là-dessus au livre de M. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgaerlateins*, 1, 112. — Tr.)

5. Comparer *Campanus Campans Campas.* — Plaute *Trinummus* 545. *Credo égo istuc, Stasime, ita ésse; sed Campáns genus | multó Surorum iam ántidit patiéntiam.* — (Nonius 486. — Tr.)

6. *Corpus inscr. Latin.* I, nos 182 et 183. (M. Merguet, *Entwickelung der latein. Formenbildung* § 46, voit dans *libs* et *lubs* de simples abréviations graphiques, ce qui n'est pas sans vraisemblance. — Tr.).

natifs *pedes* et *ales*, qui ont pour thèmes *ped-it* et *al-it*, l'addition du suffixe *s* a converti l'*i* de la racine en *e*[1]. *Milis* pour *miles*, du thème *milit*, est une forme du latin de la campagne[2]; il en est de même de *milex*[3]. L'*a* primitif[4] est conservé dans *vas* « répondant »; mais il est affaibli dans le composé *praes* pour *praeves* et dans son pluriel *praevides*[5].

25. *Thèmes à dentale grecs altérés en latin.* — Souvent les thèmes à dentale empruntés au grec changent de forme dans le vieux latin. Ἀντιφῶν et son accusatif Ἀντιφῶντα donnent en latin *Antipho, Antiphonem*[6]. Κάλχας, qui a pour génitif Κάλχαντος et pour thème Καλχαντ, donne un ablatif latin *Calcha* comme s'il était de la première déclinaison[7]. De la même manière le peuple décline *Philema Philemae*[8]; Plaute écrit *peristromae* (et non *peristromata*)[9]. Aucun philologue expert ne rapprochera du grec λαμπάδας l'accusatif pluriel *lampadas* employé par Térence[10] : c'est une forme de la première déclinaison. Plaute a dit de même *lampadis* dans un passage où on lui fit dire plus tard *lampadibus*[11].

26. *Neutres.* — Dans la déclinaison, l'*u* de *caput* se

1. Ritschl écrit dans Plaute *virtust* pour *virtus est*, *Persa* 268 [*virtúst, ubi occasio ádmonet, dispicere. quid faciét mihi?* — Tr.]. Le *s* du nominatif, dans cette forme, serait tombé avec le *t* final du thème *virtut*. Je ne puis citer ici aucun exemple certain.

2. Fabretti p. 133 n° 81 : *Aur. Martinus milis milis coh(ortis) II pr(aetoriae.)* — Tr.

3. Fabretti p. 137 n° 127 : *Ælius Timoxenus milex cho septime praetoriae.* — Tr.

4. On trouve *anites* pour le pluriel de *anas*; voir Brix à propos du vers 999 des Captifs de Plaute.

5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 200 (*lex agraria*), l. 46, 47, 100, p. 82 et 86. — Tr.

6. Plaute, *Stichus* 408 : *nam iam A'ntiphonem cónveni adfinem meum.* — Tr.

7. Plaute, *Menaechmi* 748 [*novistin tu illum? — nóvi cum Calchá simul.* — Tr.].

8. Φίλημα Φιλήματος. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1207 : *Philemae suae ama(nt)issumai.* — Tr.

9. *Pseudulus* 146. [Ritschl : *út ne peristromáta quidem aeque picta sint Campánica.* — Tr.].

10. *Adelphi* 907. [*Hymenáeum, turbas, lámpadas, tibicinas* (le mot *lampada* a été repris plus tard; voir plusieurs exemples des bas temps dans M. Quicherat, *Addenda lexicis latinis*). — Tr.].

11. *Menaechmi* 842. [Ritschl : *út ego illic oculós exuram lámpadibus ardentibus.* — Tr.].

étange en i : génitif capitis. — Les thèmes *cord*, *lact* perdent leur consonne finale au nominatif et donnent *cor*, *lac* ; toutefois Varron, en dépit de la loi latine des finales, écrivait la forme complète *lact*[1]. D'autres élargissaient même en *i* le thème *lact*, et disaient *lacte* au nominatif[2]. — *Os*, génitif *ossis*, a aussi sa place parmi les thèmes à dentale, car le thème *oss* provient par assimilation de *ost*, qui se retrouve dans le grec ὀστέον. L'*o* reste bref dans le substantif *os*, qui est neutre, ainsi que dans l'adjectif *exos*, qui s'emploie aux autres genres ; mais plusieurs disaient *exossis*[3].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A NASALE.

27. *Thème en* m. — Il n'y a qu'un thème terminé en *m*, *hiem*. Dans un calendrier rustique [4] et dans les bons manuscrits le nominatif est *hiemps*, avec insertion d'un *p* euphonique comme dans *sumpsi*.

28. *Thèmes en* n. — Le vieux latin, comme le grec, avait de l'aversion pour le groupe *ns* ; il l'évite régulièrement dans la formation du nominatif, et cela en se dispensant d'attacher aux thèmes terminés par *n* le suffixe *s*. — Il y a une exception, *sanguis*, altération de *sanguins sanguens* ; l'allongement de la finale fut toujours négligé avant Virgile, Horace et leurs successeurs, et dans ces auteurs mêmes, il est rarement observé [5]. Mais *sanguis* paraît être une formation assez récente : on a à côté de ce masculin un neutre *sanguen*, dont les copistes du moyen-âge ont fait *sanguem* [6]. — La

1. Pompeius, *Commentum artis Donati*, p. 199, 13 Keil. — Tr.

2. Plaute, *Miles gloriosus* 240 : *tám similem quam lácte lactist*. Cf. Nonius p. 483, et Varron *De re rustica* 2, 1, 4 et 2, 8, 2. — Tr.

3. Lucrèce 3, 719 [*unde animantum copia tanta* (i. e. *vermes*) | *exos et exsanguis tumidos perfluctuat artus !* (cité par Nonius p. 103). — Appulée, *Apologia* : *lepus marinus, cum sit cetera exossis, duodecim ossa in ventre habet*. — Tr.] — Plaute a écrit, si je ne me trompe, *Stichus* 392 : *Hércules, qui deossis sane discessisti non bene*. [Ritschl : *qui déus sis*. — Tr.]

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 359.

5. [On lit déjà dans Lucrèce, 4, 1041 : *illam* | *emicat in partem sanguis, unde icimur ictu*. — Tr.] — Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 59.

6. [Lucrèce 1, 853 : *ignis, an umor, an aura ? quid horum ? sanguen, an ossa ?* — 860 : *scire licet nobis venas et sanguen et ossa*.... Nonius p. 224 cite d'autres exemples tirés d'Ennius, de Lucrèce, d'Attius, de

plupart du temps la nasale du thème tombe elle-même : c'est ce qu'on peut remarquer dans *termo* [1], *praedo*, *margo*, *natio*, *Cicero* ; et même dans les noms grecs, *Apollo*, *Agamemno*; et en général au nominatif des thèmes en *on*. De plus, l'*o* long de ces thèmes s'abrégea de bonne heure : final, il s'abrégea dès le début dans les mots iambiques comme *homo*, et seulement vers la fin de la république dans les crétiques comme *Pollio*; médial, il reste long dans les plus anciens auteurs, mais les accusatifs *homōnem* et *hemōnem* furent remplacés après Ennius par *hómŏnem* ou *hómĭnem* [2]. On a du nom propre *Apollo* le génitif *Apolones* [3], les datifs *Apolenei* et *Apolinei* [4]; les contemporains de Fronton renouvelèrent la déclinaison de ce mot en rétablissant l'*o* du thème. — Il y a enfin un mot dans la déclinaison duquel l'*o* du thème disparut absolument : c'est *caro*, qui fait au génitif *carnis*. — Parmi les noms masculins et féminins, un petit nombre seulement conserva la nasale au nominatif, comme *tibicen*, génitif *tibicinis*, de la racine *can*. Mais dans les noms neutres la nasale subsista régulièrement; qu'il suffise de mentionner *germen* et *nomen* [5]. — Il y a divers exemples isolés d'élargissement des thèmes à nasale dans les nominatifs *coepulonus*, *carnis*, *canes*, *senex* [6].

Varron, de Cicéron. — Voir *sanguem* dans Orelli 5054, 22 (*tab. frat. Arval.*). — Tr.]

1. Ennius, *Annales* 470 et 471, passages cités par Festus comme exemples du mot en question. — Tr.

2. [Priscien 6, p. 683 P., p. 206, 23 Hertz : *Ennius* : « *vulturus in silvis miserum mandebat homonem* » (*Annales* 141.) Paulus diaconus : *hemona humana et hemonem hominem dicebant*. On a cherché à restituer les formes en *o* long dans divers passages de Plaute (Bergk, dans le *Philologus*, t. 17 p. 54 et suiv.). — Tr.]

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 187 [*aidiles vicesma parti Apolones dederi*. — Tr.]

4. [*Corpus* 1 n° 167, cippe du Picénum; — n° 562, amphithéâtre de Delphes : *Apolinei* (*P*)*utio*. — Tr.]

5. On doit comparer à cette classe de mots les noms élargis comme *incrementum*, *cognomentum*, et les noms grecs à thèmes en ματ, comme ὀνοματ. [Ce rapprochement est légitime, mais je ne sais trop en quoi il peut éclairer, comme paraît l'insinuer l'auteur, le phénomène de la conservation de la nasale dans les nominatifs neutres en *men*. — Tr.)

6. [Plaute *Persa* 100 : *terréstris coepulónus te adpellát tuus*. Tite-Live écrit encore, 37, 3, *quod Laurentibus carnis, quae dari debet, data non fuerat*. Ennius, *Annales* 518 : *tantidem quasi feta canes sine dentibus*

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A LIQUIDE.

29. — Un thème terminé par un *l* ou par un *r* ne prend pas de *s* au nominatif; on le voit dans *sol, praesul, mater, doctor*. C'est que les deux liquides *l* et *r* ont le pouvoir de s'assimiler le *s* qui les suit (ainsi *velse* est devenu *velle*, et *ferse* est devenu *ferre*) [1]; après avoir subi cette transformation le *s* du nominatif a disparu. Si les thèmes *păr* et *săl* avec un *a* bref donnent des nominatifs *pār* et *sāl* avec un *a* long, c'est que *sāl*, par exemple, est pour une forme *sall*, à liquide redoublée, originairement identique au grec ἅλς. Fleckeisen a cherché à établir qu'il y a eu aussi une vieille forme *patēr*, avec allongement par compensation comme dans le nominatif grec πατήρ tiré du thème πατερ [2]. — Aux autres cas que le nominatif, le thème *pater* perd la voyelle *e* : le génitif est *patris*. Mais dans la déclinaison des noms où il entre en composition, la vieille langue laisse subsister cette voyelle, et dit au génitif *Opiteris, Maspiteris, Diespiteris* [3]. La langue de l'époque littéraire supprima l'*e* partout en dehors du nominatif. La métrique de Plaute exige même dans bien des endroits un nominatif monosyllabique *patr*, correspondant exactement au génitif *patris* et à l'accusatif *patrem*. Il ne faut pas nous étonner de voir dans Plaute *pater* compté tantôt pour deux syllabes et tantôt pour une seule : la métrique de Plaute nous oblige bien souvent à reconnaître à côté l'une de l'autre

latrat, cité par Varron comme exemple de *canes*. (Voyez § 35 la note relative au thème *can*). — Sur *senex* voir § 5. — Tr.].

1. Le suffixe de l'infinitif est *se*, plus anciennement *sei*, et correspond aux infinitifs grecs comme λῦσαι et aux infinitifs sanskrits en *sē* = *sai*. Le *s* reste dans *legisse*; dans *legere* il devient *r*, comme toujours entre deux voyelles. La désinence *se* est encore intacte dans deux infinitifs présents, *esse* = *es* + *se*, être, et *esse* = *ed* + *se*, manger. Enfin Paulus diaconus, l'abréviateur de Festus, nous donne la glosse *dasi dari*. — Tr.

2. Fleckeisen, *Jahrbücher* de Jahn 61, 32. [M. Corssen le combat vivement sur ce point, *Aussprache*² 2 p. 502 note. — Tr.].

3. Priscien 6. p. 695 P. (§ 39) [*Inveniuntur tamen apud vetustissimos haec ancipitis genetivi : hic accipiter huius accipiteris et accipitris, Opiter Opiteris et Opitris, Maspiter Maspiteris et Maspitris, Diespiter Diespiteris et Diespitris. sic etiam Iuppiter Iuppiteris et Iuppitris, ut Caesellio Vindici placet, debuit declinari.* — Tr.]

des formes différentes, que nous surprenons les unes à leur naissance et les autres à leur déclin. A cette époque le corps de la langue fut bouleversé tout entier par une influence nouvelle, celle du rhythme poétique ; et il ne devait pas subir de révolution plus considérable avant les événements qui, tout en introduisant de nouveaux éléments dans l'histoire générale du monde, firent tomber le latin lui-même en décomposition. On trouve d'ailleurs dans les inscriptions *patr* et la forme encore plus mutilée *Diesptr* [1]. Nous pourrions, il est vrai, supposer, pour expliquer les passages embarrassants de Plaute, que *pater* était prononcé *pate,* et que la lettre supprimée était le *r* de la fin, et non l'*e* qui le précède. Mais cette hypothèse est très-peu vraisemblable [2] : c'est en réalité l'*e* qui tombait. De même pour scander certains anapestes de Plaute [3] on est obligé d'admettre une mutilation du premier mot *soror*, mutilation qui consiste non pas à retrancher la consonne finale comme dans *maio* pour *maios* [4], mais à passer légèrement sur l'*o* qui précède cette consonne [5]. — Les noms comme *orator* avaient d'abord l'*o* long au nominatif aussi bien qu'aux autres cas, et on disait *oratōr* comme *oratōris*. On en a des preuves d'une part dans le mètre des crétiques de Plaute comme *magister mihi exercitór animus nunc est*, et dans les *apices* d'une inscription du temps d'Auguste : *grammaticus léctórque fui* [6].

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 130 [inscr. d'un tombeau : *L. Oppi L. f. Flacus patr.* Et n° 131 : *L. Oppi L. f. Flacus filius.* — n° 1500 (une des cistes de Préneste citées § 6) : *Diesptr.* — Tr.]

2. C'est pourtant celle que fait l'auteur pour le mot *color* § 33. — Tr.

3. *Stichus* 3 : *soror, suo éx animo.* [Ritschl 1 : *credo égo fuissé miserám, soror, Penélopam ex animo.* Voir sa discussion sur le rhythme. — Tr.]

4. [Voir § 33. Noter que dans *soror* la liquide finale est primitive (sanskrit *svasṛ*), tandis que dans *maios* ou *maior* la finale primitive est une sifflante. — Tr.]

5. Comparer *sobrinus*, qui provient de *sorrinus* pour *sororinus*. [M. Corssen dit dans sa critique du présent ouvrage, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 16 p. 292 : « L'auteur prétend sans hésiter que *so-br-inu-s* est sorti de *sorr-inus* (p. 7) ; c'est une grave erreur, car en latin pas plus que dans aucune des langues congénères *rr* n'a jamais pu donner par dissimilation *br*. Je renvoie là-dessus au passage où j'ai montré que dans cette forme *-so-br-* provient de *-soror-bri-*, formation comparable à *mulie-bri-* pour *mulier-bri-* (*Kritische Nachtraege* p. 191 et suiv.) — Tr.]

6. Comparer § 33 *clamōr*. — Plaute, *Trinummus* 226. — Tr.

30. *Neutres.* — Certains noms neutres ont un thème à liquide. Ce sont : *mel*, *fel*, des thèmes *mell* et *fell; far* du thème *farr; ver*, correspondant au grec ἦρ ; *spinter* « bracelet », transcription du masculin grec σφιγκτήρ [1].

31. — Il y a plusieurs thèmes, qui alternent entre eux, dans *mugil* et *mugilis* [2], dans *voltur, volturus* et *volturius* [3].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A SIFFLANTE [4].

32. — Les thèmes terminés en *s*, ne pouvant redoubler cette lettre, ne prennent pas de désinence au nominatif. On écrit par conséquent *mas, honos, Venos, mus, glis* [5], comme on écrit les neutres *ais, ious, opos, corpus* [6]. — Dans la déclinaison, *s* médial se change toujours en *r* (ainsi *mas* fait *maris, corpus* fait *corporis*), excepté dans *vas*, génitif *vasis*, et pareillement, dans beaucoup de formes et à partir du cinquième siècle de Rome, la sifflante alterne avec la liquide *r* même quand elle est finale. Le vieux mot *lepos* s'altère, et donne *lepor*, au génitif *lepōris* par un *o* long; il se trouve ainsi, à tous ses cas, bien distinct de *lepus lepŏris*. La plupart du temps les formes neutres, gardant le *s*, se séparent des formes masculines ou féminines, qui prennent un *r* : on distingue *maior* et *maius*, *decor decōris* et *decus decŏris;* toutefois le neutre *robor* [7] ou *robur* conserva toujours la liquide finale [8]. *Arbos* et les noms monosylla-

1. Sur *ver* v. l'index. — Plaute, *Menaechmi*, 3, 3, 4. — Tr.

2. Juvénal 10, 317 : *et mugilis intrat.* — Tr.

3. Ennius, *Annales* 141 [*volturus in spinis miserum mandebat homonem.* Priscien, Charisius et Servius mentionnent expressément la forme *volturus* dans ce vers. — Tr.].

4. Voir *os* § 26.

5. *Venos* se trouve dans les inscriptions. [Ainsi dans le 1er vol. du *Corpus inscr. Latin.* on trouve au n° 57 la description d'un miroir d'or qui porte gravés les noms *Venos, Diovem, Prosepnai.* Un autre miroir (n° 58) porte *Venos, Vitoria* etc. *glis* est attesté par Nonius p. 119 comme singulier de *glires.* Il en cite un exemple dans un vers de Labérius. — Tr.]

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 204 inscr. 2 l. 18 *quae leges quodque ious quaeque consuetudo;* et l. 20 et 29. — N° 52 *opos.* — Plaute, *Stichus* 573 [le ms. B donne *opos sit.* — Tr.].

7. Lucrèce 2, 1131. — Tr.

8. On lit dans le *Mercator* de Plaute, aux vers 859-860 : *néque mihi ulla opsistet amnis, néc mons, neque adéo mare* ; | *néc calor nec frigus*

biques comme *mos* ou *flos* gardèrent le *s;* mais, en dehors de ces mots, la finale *os* ne subsista après le sixième siècle de Rome que dans quelques noms qui avaient une syllabe brève avant cette finale, comme *cŏlos*, *ŏdos*, *lăbos;* et si les poètes la maintinrent dans ces noms, c'est qu'il leur fallait des iambes [1]. — La facilité avec laquelle se transformait le *s* et s'affaiblissait l'*o* fit naître des thèmes en *os* des formes très-variées, soit dans la déclinaison, soit même au nominatif. C'est à des thèmes en *os* qu'il faut rattacher les pluriels neutres *verbera*, *augura* [2]; le locatif singulier *tempori* ou *temperi;* les nominatifs singuliers *vetus* et *veter* [3], *vomer* et *vomis* [4].

33. *Quantité de la finale.* — Dans les mots masculins ou féminins on peut supposer qu'à l'origine la finale était généralement longue au nominatif; on a encore *arbōs* à côté du génitif *arbŏris*, *Cerēs* à côté du génitif *Cerĕris*, *pulvīs* à côté du génitif *pulvĕris*, mais aussi *pulvĭs* [5]; on trouve trois fois dans Ennius *clamōr*, avec l'*o* long comme au génitif *clamōris* [6]. Néanmoins, la brève prévalut de bonne heure, et remplaça la longue jusque dans le suffixe du comparatif; on rencontre dans Plaute *minŏr* à côté de *stultiōr* [7]. — Sur des inscriptions tumulaires de Préneste qui remontent au

metuo néque ventum neque grándinem. Les grammairiens anciens étaient donc dans leur droit en considérant *calor* comme régime de *metuo*, et non comme sujet de *opsistet.* [Ritschl ponctue *mare* | *néc calor nec frigus* : *metuo neque...* — Tr.]

1. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 424. — [Cf. Nonius p. 487. — Tr.].

2. Attius, *Trag.* 624 (Nonius p. 488) : *pró certo arbitrábor sortis, óracla, adytus, aúgura.* — Tr.

3. [Priscien rapproche le superlatif *veterrimus* du positif *veter* et cite Ennius, *Annales* 17 : *cum veter occubuit Priamus sub marte Pelasgo.* Ailleurs il cite, en notant expressément le même mot, Attius (trag. 481) : *vetér fatorum términus sic iússerat.* — Tr.]

4. [Virgile, *Georg.* 1, 162 : *vomis, et inflexi primum grave robur aratri.* — Tr.]

5. [Nonius p. 217 cite Ennius (*Annales* 286) : *Iamque fere pulvis ad coelum vasta videtur.* — Virgile, *Aen.* 1, 482 : *et versa pulvis inscribitur hasta.* — Tr.]

6. [Ennius, *Annales* 408 *qui clamōr oppugnantis vagore volanti*, 422 *tollitur in caelum clamōr exortus utrimque*, 520 *clamōr ad caelum volvendus per aethera vagit.* — Comparer les nominatifs en *tōr* § 29. — Tr.]

7. *Miles gloriosus* 1294 : *minor éa videtur, quám quae propter múliere mst.* — *Bacchides* 123 : *i, stúltior es bárbaro Poticio.*

sixième siècle de Rome, on rencontre souvent des nominatifs comme *mino Coponia, maio Orcevia :* la consonne finale, bien qu'appartenant au thème, est négligée[1]. Et, au fond, la mesure *colór verus* employée par Plaute est d'accord avec ces inscriptions pour prouver que le *s* ou le *r* final pouvait disparaître[2]; mais il ne faut pas oublier que cette mesure ne se rencontre que dans des mètres assez libres, où l'on ne craignait pas de faire le vers tant bien que mal en rétablissant mainte vieille forme d'ailleurs hors d'usage. — On ne voit pas que la syllabe finale de l'adjectif *vetus* ait jamais été allongée *par compensation;* le mot paraît au contraire avoir été tronqué. Plaute écrit *vetu puer* à la fin d'un vers[3].

34. *Neutres.* — Les neutres sont traités comme l'adjectif *vetus*. Jusqu'à la fin du septième siècle de Rome, et conformément à la tendance générale du latin, les neutres à thème en *s* perdent facilement cette lettre au nominatif. Dans les auteurs scéniques *scélus viri* fait un péon (⏑⏑–); *tempus est*, ou *tempust* pour *tempu est*, donne à volonté trois syllabes ou deux. Térence met au dernier pied d'un vers *sátiu sit*[4]. — Le sénatus-consulte sur les Bacchanales contient une forme *necesus* terminée comme *opus;* Plaute emploie *necessom, necessum;* les livres de Lucrèce portent *necessu*. Donat connaissait une forme *necessis :* elle fait la transition véritable entre *necessus* et le mot classique *necesse ;* on peut comparer à cette série de formes voisines *minus magis mage* dans la déclinaison[5] et *utarus utaris utare* dans la conjugaison[6].

1. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 136 et 197. — Tr.] Comparer l'index de Hübner, vol. 1 p. 609 col. 2 du *Corpus*.

2. Cf. § 29 *pater, soror.* — Tr.

3. *Mercator* 976 [*própterea igitur tú mercatu's, nóvos amator, vétus puer !* — Tr.]

4. *Hecyra* 730 [*aut ne quid faciam plus, quod post me minus fecisse satius sit.* — Tr.]

5. M. Bréal, *Mémoires de la société de linguistique de Paris* p. 286 sqq., voit précisément dans *necessus* etc. des comparatifs. — Tr.

6. [*Corpus inscr. latin.* 1 n° 1220 : *tu qui secura spatiarus mente viator.* — 1 n° 196 l. 4-5 (sénatuscons. des Bacchanales) : *quei sibei deicerent necesus ese bacanal habere.* — Plaute, *Asinaria* 895. *Miles gloriosus* 1118 : *dicás necessum tibi esse uxorem dúcere.* Les manuscrits donnent les mots dans un autre ordre, et Ritschl en préfère un différent. CDa donnent *necessus. Rudens* 1331 : *quid istic ? necessumst, vídeo. Stichus* 219 : *forás necessumst quidquid habeo véndere.* Donat, sur *l'Eunuque*

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES EN *I*.

35. *Nominatif en* es, is, eis. — Les thèmes en *i* prennent le suffixe *s* pour former leurs nominatifs singuliers, *piscis*, *avis*, *sitis*, *vis* [1], *similis*. — Quelques-uns, comme *vates*, *vepres*, ont la terminaison *es;* mais à l'époque classique elle est réservée presque uniquement à des formes féminines : encore est-elle souvent remplacée par *is*. On dit par exemple *canēs* et *canĭs*, *aedes* et *aedis* [2], *feles* et *felis*, *volpes* et *volpis* [3]. Certains thèmes, en petit nombre d'ailleurs, passent purement et simplement dans la déclinaison des thèmes féminins en *e* [4], du moins à quelques cas : ainsi *plebes* fait au génitif *plebei*, et *fames* fait à l'ablatif *famē* par un *e* long. — Là même où le latin classique gardait *es*, le latin vulgaire mettait *is :* je citerai *sedis*, *luis*, *cladis*, et les noms grecs *Diopithis*, *Callisthnis*, traités comme les noms latins. Et

de Térence, 5, 6, 27 (vers 997): ***necesse est nomen, nam necessus, necessis, et necessitas, et necessum lectum est***.—Tr.] — Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 397. [Il considère ***neçessis*** comme le génitif du substantif ***neçesse***, et le ***neçesus*** du sénatusconsulte des Bacchanales comme une seconde forme du même génitif (cf. § 146). — Tr.]. — ***necesses***, et en général des formes en ***ĕs*** dans des thèmes de ce genre, étaient incompatibles avec le système de finales qui avait prévalu en latin ; on en a mille preuves. Aussi, si Probus autorise, à côté de ***puber*** et de ***pubis***, une forme ***pubes***, c'est indubitablement que dans cette forme la dernière syllabe était longue. [Probus p. 19, 32 Keil. — ***Pubes*** se lit dans Cornélius Népos, ***Dion*** 4 : ***nam puer, priusquam pubes esset, vino epulisque obruebatur;*** et ***pubis*** dans Prudence. Priscien 6, p. 707 P., 249, 19 H. dit que César employait exclusivement ***pubis***. — Tr.]

1. Il est difficile d'affirmer que ***vis*** soit formé d'un thème ***vi*** et de la désinence ***s***; sans doute le thème est ici ***vis***, ou même ***visi***, comme au pluriel ***vires virium viribus*** pour ***vises visium visibus***. C'est le même thème qui par dérivation donne ***vir-tus***. — Tr.

2. Nonius p. 494. — Tr.

3. Voir là-dessus Schneider, ***Formenlehre*** p. 468. — [Lucilius dans Varron, ***De lingua latina*** 7, 3 : ***nequam et magnus homo, laniorum immani canes ut***. — Au § 28 l'auteur admet avec raison que le thème véritable du nom du chien est ***can***. Le thème correspondant en grec est κFον ou κυν, d'où κύων et κυνός; en sanskrit c'est ***çvan*** ou ***çun***, d'où le nom. sing. ***çvá*** et le gén. sing. ***çúnas***. ***canis***, comme ***canes***, provient très probablement d'un thème élargi après coup. — Tr.]

4. C'est plutôt l'inverse, comme le remarque M. Corssen. Voir ***Origine de la déclinaison en*** e. — Tr.

inversement *es* pour *is : omines* pour *omnis* par exemple [1]. Au cinquième siècle de Rome surtout les deux terminaisons s'échangeaient avec beaucoup de facilité et d'une manière très-générale. L'inscription tumulaire du Scipion qui fut consul en l'an de Rome 495 porte *L. Cornelio L. f. Scipio aidiles cosol cesor* [2]; mais les épitaphes rhythmées qui sont d'une date un peu plus récente portent *aidilis* [3]. — Entre *ēs* et *ĭs* bref il y a des intermédiaires, *eis*, *īs* long. Un oracle en hexamètres porte *hóstīs incertus;* Horace écrit *ignīs Iliacas domos;* et cette quantité est assez fréquemment employée dans les vers plébéiens [4]. L'inscription tumulaire du mime Protogène, qui est du sixième siècle de Rome, porte *suavei heicei situst mimus : suavei* est sans aucun doute pour *suaveis* [5]. De même le pronom *is* s'écrivait d'abord *eis;* on disait aussi *eisdem* [6].

36. *Chute du* s. — Le *s*, qu'on prononçait faiblement, finit par tomber : on écrit au nominatif *tribunos militare* [7] exactement comme s'il s'agissait d'un thème neutre qui ne dût pas prendre de *s* au nominatif, *rete* ou *leve*. Nonius témoigne que Névius et d'autres avaient employé des formes analogues [8]. On trouve dans les inscriptions *compote* pour

1. Orelli 6085 [*iussit permisitque L. Domitius Phaon, cuius omines locus fuit*. M. Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 1 p. 180, cite un grand nombre de formes en *is* pour *es*, tirées il est vrai des manuscrits et par conséquent sans grande autorité : *caedis, cladis, cautis, famis, felis, fidis, nubis, palumbis, pubis, rupis, sedis, vatis, vulpis* etc. Il avertit lui-même que plus d'une fois le mètre exige la restitution de la forme en *es*. Il ne mentionne aucune forme analogue tirée des inscriptions, sauf *aedis* qui est déjà dans la *lex Iulia municipalis* (*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 206 l. 30), ni aucun nom grec comme *Diopithis*. On lit dans l'inscription 6306 du recueil d'Orelli (3e vol., Henzen) : *Callisthents Ti. Caesar Aug. a bybliothece latina Apollinis et DiopIthis f. eius...* M. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgaerlateins* 1, 245, cite l'*Appendix ad Probum : aedes non aedis, apes non apis, cautes non cautis, lues non luis, clades non cladis*, etc. — Tr.].

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 31.

3. N° 32 : *consol censor aidilis hic fuet;* il s'agit du même personnage. N° 30 : *Consol censor aidilis quei fuit apud vos.* — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1446. Horace, *Carmina* 1, 15, 36.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1297.

6. Voyez aux pronoms, § 58.

7. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 63 et 64.

8. Névius, comédies 60 : *pol haut parasitorum aliorum simile est homo* [O. Ribbeck : *pól haut parasitórum aliorum simil est.* (Nonius p. 224). M. Quicherat, *Introduction à la lecture de Nonius Marcellus* p. 9-10,

compotis ou *compos* [1]. Le nom réduit au thème se soude avec l'enclitique *est : simili est* donne *similist* comme dans Plaute *merci est* donne *mercist* [2]. De même dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales on lit *potisit* pour *potissit;* c'est de cette forme que sortit *possit* [3]. Mais quand le mot est isolé l'*i* du thème ne peut subsister après la chute du *s :* on ne peut écrire *simili*, mais seulement *simile* ou *simil* [4].

37. *Chûte de* is. — Après *l* en effet la syllabe finale *is* tombe parfois tout entière : *vectigalis* devient *vectigal* comme *vigilis* devient *vigil* [5]. Après *r* elle tombe plus souvent encore : *celeris* donne *celer; imbris*, après l'insertion d'un *e*, donne *imber*, et *Octobris*, *pedestris*, donnent *October*, *pedester* [6].

38. *Neutres.* — Les neutres aussi rejettent la voyelle finale du thème après les liquides ; ainsi s'expliquent le vieux mot *capital*, que la langue légale conserva et propagea, et la forme *difficul* qui se trouvait encore dans Varron [7]. Les adjectifs pris substantivement restèrent souvent écourtés d'une manière définitive : tels sont *Bacanăl*, *animăl*, *calcăr*, *exemplăr*, qui tous, en perdant la dernière syllabe, abrégèrent la pénultième. Néanmoins Lucrèce emploie encore la forme complète *exemplāre* [8]. — La terminaison de *sinapi*

en signale un autre exemple jusqu'ici méconnu ; voici le passage tel qu'il le donne dans son édition (p. 198 M.) : *quale est, pro qualis est, neutro positum pro masculino. Plautus Amphitryone* (1, 3, 3 = 537) : *edepol condignum donum, quale est qui donum dedit ;* cf. aussi p. 227 : *tale positum pro talis.* — Tr.].

1. Orelli 5758 : *Q. Hortensius Hymnus Nymphis divinis v(oti) s(ui) compote factus.* — Tr.

2. *Pseudulus* 954 [Ritschl *mercest.* — *Amphitruo* 446 : *si tergum cicátricosum, nihil hoc similist similius*, et 442 : *nimis similist mei*, 443 : *tám consimilist átque ego.* — Tr.].

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 196, l. 28 : *ubei facilumed gnoscier potisit.* — Tr.

4. Nonius p. 95 : *debil, debilis. Ennius libro VIIII : debil homo.* Les mss. donnent les deux fois *debilo.* On pourrait se demander s'il n'y a pas lieu de lire *debile.* — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199, 6 (arbitrage des Minucius) : *is ager vectigal nei siet.*

6. Comparer le § 17.

7. Nonius p. 111 cite Varron : *quod utrum sit magnum an parvum, facul an difficul.* — Tr.

8. Lucrèce, 2, 124 [*exemplare dare et vestigia notitiai.* — Tr.].

change en *i* : génitif *capitis*. — Les thèmes *cord*, *lact* perdent leur consonne finale au nominatif, et donnent *cor*, *lac* : toutefois Varron, en dépit de la loi latine des finales, écrivait la forme complète *lact* [1]. D'autres élargissaient même en *i* le thème *lact*, et disaient *lacte* au nominatif [2]. — *Os*, génitif *ossis*, a aussi sa place parmi les thèmes à dentale, car le thème *oss* provient par assimilation de *ost*, qui se retrouve dans le grec ὀστ-εῦν. L'*o* reste bref dans le substantif *os*, qui est neutre, ainsi que dans l'adjectif *exos*, qui s'emploie aux autres genres; mais plusieurs disaient *exossis* [3].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A NASALE.

27. *Thème en* m. — Il n'y a qu'un thème terminé en *m*, *hiem*. Dans un calendrier rustique [4] et dans les bons manuscrits le nominatif est *hiemps*, avec insertion d'un *p* euphonique comme dans *sumpsi*.

28. *Thèmes en* n. — Le vieux latin, comme le grec, avait de l'aversion pour le groupe *ns*; il l'évite régulièrement dans la formation du nominatif, et cela en se dispensant d'attacher aux thèmes terminés par *n* le suffixe *s*. — Il y a une exception, *sanguis*, altération de *sanguins sanguens*; l'allongement de la finale fut toujours négligé avant Virgile, Horace et leurs successeurs, et dans ces auteurs mêmes, il est rarement observé [5]. Mais *sanguis* paraît être une formation assez récente : on a à côté de ce masculin un neutre *sanguen*, dont les copistes du moyen-âge ont fait *sanguem* [6]. — La

1. Pompeius, *Commentum artis Donati*, p. 199, 13 Keil. — Tr.

2. Plaute, *Miles gloriosus* 240 : *tám similem quam lácte lactist.* Cf. Nonius p. 483, et Varron *De re rustica* 2, 1, 4 et 2, 8, 2. — Tr.

3. Lucrèce 3, 719 [*unde animantum copia tanta* (i. e. *vermes*) | *exos et exsanguis tumidos perfluctuat artus?* (cité par Nonius p. 103). — Appulée, *Apologia* : *lepus marinus, cum sit cetera exossis, duodecim ossa in ventre habet.* — Tr.] — Plaute a écrit, si je ne me trompe, *Stichus* 392 : *Hércules, qui deossis sane discessisti non bene.* [Ritschl : *qui déus sis.* — Tr.]

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 359.

5. [On lit déjà dans Lucrèce, 4, 1041 : *illam* | *emicat in partem sanguis, unde icimur ictu.* — Tr.] — Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 59.

6. [Lucrèce 1, 853 : *ignis, an umor, an aura? quid horum? sanguen, an ossa?* — 860 : *scire licet nobis venas et sanguen et ossa....* Nonius p. 224 cite d'autres exemples tirés d'Ennius, de Lucrèce, d'Attius, de

plupart du temps la nasale du thème tombe elle-même : c'est ce qu'on peut remarquer dans *termo* [1], *praedo*, *margo*, *natio*, *Cicero* ; et même dans les noms grecs, *Apollo*, *Agamemno*; et en général au nominatif des thèmes en *on*. De plus, l'*o* long de ces thèmes s'abrégea de bonne heure : final, il s'abrégea dès le début dans les mots iambiques comme *homo*, et seulement vers la fin de la république dans les crétiques comme *Pollio*; médial, il reste long dans les plus anciens auteurs, mais les accusatifs *homōnem* et *hemōnem* furent remplacés après Ennius par *hómŏnem* ou *hómĭnem* [2]. On a du nom propre *Apollo* le génitif *Apolones* [3], les datifs *Apolenei* et *Apolinei* [4]; les contemporains de Fronton renouvelèrent la déclinaison de ce mot en rétablissant l'*o* du thème. — Il y a enfin un mot dans la déclinaison duquel l'*o* du thème disparut absolument : c'est *caro*, qui fait au génitif *carnis*. — Parmi les noms masculins et féminins, un petit nombre seulement conserva la nasale au nominatif, comme *tibicen*, génitif *tibicinis*, de la racine *can*. Mais dans les noms neutres la nasale subsista régulièrement; qu'il suffise de mentionner *germen* et *nomen* [5]. — Il y a divers exemples isolés d'élargissement des thèmes à nasale dans les nominatifs *coepulonus*, *carnis*, *canes*, *senex* [6].

Varron, de Cicéron. — Voir *sanguem* dans Orelli 5054, 22 (*tab. frat. Arval.*). — Tr.]

1. Ennius, *Annales* 470 et 471, passages cités par Festus comme exemples du mot en question. — Tr.

2. [Priscien 6, p. 683 P., p. 206, 23 Hertz : *Ennius* : « *vulturus in silvis miserum mandebat homonem* » (*Annales* 141.) Paulus diaconus : *hemona humana et hemonem hominem dicebant*. On a cherché à restituer les formes en *o* long dans divers passages de Plaute (Bergk, dans le *Philologus*, t. 17 p. 54 et suiv.). — Tr.]

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 187 [*aidiles vicesma parti Apolones dederi*. — Tr.]

4. [*Corpus* 1 n° 167, cippe du Picénum; — n° 562, amphithéâtre de Delphes : *Apolinei* (*P*)*utio*. — Tr.]

5. On doit comparer à cette classe de mots les noms élargis comme *incrementum*, *cognomentum*, et les noms grecs à thèmes en ματ, comme ὀνοματ. [Ce rapprochement est légitime, mais je ne sais trop en quoi il peut éclairer, comme paraît l'insinuer l'auteur, le phénomène de la conservation de la nasale dans les nominatifs neutres en *men*. — Tr.)

6. [Plaute *Persa* 100 : *terréstris coepulónus te adpellát tuus*. Tite-Live écrit encore, 37, 3, *quod Laurentibus carnis, quae dari debet, data non fuerat*. Ennius, *Annales* 518 : *tantidem quasi feta canes sine dentibus*

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A LIQUIDE.

29. — Un thème terminé par un *l* ou par un *r* ne prend pas de *s* au nominatif; on le voit dans *sol, praesul, mater, doctor*. C'est que les deux liquides *l* et *r* ont le pouvoir de s'assimiler le *s* qui les suit (ainsi *velse* est devenu *velle,* et *ferse* est devenu *ferre*) [1]; après avoir subi cette transformation le *s* du nominatif a disparu. Si les thèmes *păr* et *săl* avec un *a* bref donnent des nominatifs *pār* et *sāl* avec un *a* long, c'est que *sāl*, par exemple, est pour une forme *sall*, à liquide redoublée, originairement identique au grec ἅλς. Fleckeisen a cherché à établir qu'il y a eu aussi une vieille forme *patēr*, avec allongement par compensation comme dans le nominatif grec πατήρ tiré du thème πατερ [2]. — Aux autres cas que le nominatif, le thème *pater* perd la voyelle *e* : le génitif est *patris*. Mais dans la déclinaison des noms où il entre en composition, la vieille langue laisse subsister cette voyelle, et dit au génitif *Opiteris*, *Maspiteris*, *Diespiteris* [3]. La langue de l'époque littéraire supprima l'*e* partout en dehors du nominatif. La métrique de Plaute exige même dans bien des endroits un nominatif monosyllabique *patr,* correspondant exactement au génitif *patris* et à l'accusatif *patrem*. Il ne faut pas nous étonner de voir dans Plaute *pater* compté tantôt pour deux syllabes et tantôt pour une seule : la métrique de Plaute nous oblige bien souvent à reconnaître à côté l'une de l'autre

latrat, cité par Varron comme exemple de *canes*. (Voyez § 35 la note relative au thème *can*). — Sur *senex* voir § 5. — Tr.].

1. Le suffixe de l'infinitif est *se*, plus anciennement *sei*, et correspond aux infinitifs grecs comme λῦσαι et aux infinitifs sanskrits en *sē* = *sai*. Le *s* reste dans *legisse;* dans *legere* il devient *r*, comme toujours entre deux voyelles. La désinence *se* est encore intacte dans deux infinitifs présents, *esse* = *es* + *se*, être, et *esse* = *ed* + *se*, manger. Enfin Paulus diaconus, l'abréviateur de Festus, nous donne la glosse *dasi dari*. — Tr.

2. Fleckeisen, *Jahrbücher* de Jahn 61, 32. [M. Corssen le combat vivement sur ce point, *Aussprache*[2] 2 p. 502 note. — Tr.].

3. Priscien 6. p. 695 P. (§ 39) [*Inveniuntur tamen apud vetustissimos haec ancipitis genetivi : hic accipiter huius accipiteris et accipitris, Opiter Opiteris et Opitris, Maspiter Maspiteris et Maspitris, Diespiter Diespiteris et Diespitris. sic etiam Iuppiter Iuppiteris et Iuppitris,ut Caesellio Vindici placet, debuit declinari.* — Tr.]

des formes différentes, que nous surprenons les unes à leur naissance et les autres à leur déclin. A cette époque le corps de la langue fut bouleversé tout entier par une influence nouvelle, celle du rhythme poétique ; et il ne devait pas subir de révolution plus considérable avant les événements qui, tout en introduisant de nouveaux éléments dans l'histoire générale du monde, firent tomber le latin lui-même en décomposition. On trouve d'ailleurs dans les inscriptions *patr* et la forme encore plus mutilée *Diesptr* [1]. Nous pourrions, il est vrai, supposer, pour expliquer les passages embarrassants de Plaute, que *pater* était prononcé *pate*, et que la lettre supprimée était le *r* de la fin, et non l'*e* qui le précède. Mais cette hypothèse est très-peu vraisemblable [2] : c'est en réalité l'*e* qui tombait. De même pour scander certains anapestes de Plaute [3] on est obligé d'admettre une mutilation du premier mot *soror*, mutilation qui consiste non pas à retrancher la consonne finale comme dans *maio* pour *maios* [4], mais à passer légèrement sur l'*o* qui précède cette consonne [5]. — Les noms comme *orator* avaient d'abord l'*o* long au nominatif aussi bien qu'aux autres cas, et on disait *oratōr* comme *oratōris*. On en a des preuves d'une part dans le mètre des crétiques de Plaute comme *magister mihi exercitór animus nunc est*, et dans les *apices* d'une inscription du temps d'Auguste : *grammaticus léctórque fui* [6].

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 130 [inscr. d'un tombeau : *L. Oppi L. f. Flacus patr.* Et n° 131 : *L. Oppi L. f. Flacus filius.* — n° 1500 (une des cistes de Préneste citées § 6) : *Diesptr.* — Tr.]

2. C'est pourtant celle que fait l'auteur pour le mot *color* § 33. — Tr.

3. *Stichus* 3 : *soror, suo éx animo.* [Ritschl 1 : *credo égo fuissé miserám, soror, Penélopam ex animo.* Voir sa discussion sur le rhythme. — Tr.]

4. [Voir § 33. Noter que dans *soror* la liquide finale est primitive (sanskrit *svasṛ*), tandis que dans *maios* ou *maior* la finale primitive est une sifflante. — Tr.]

5. Comparer *sobrinus*, qui provient de *sorrinus* pour *sororinus*. [M. Corssen dit dans sa critique du présent ouvrage, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 16 p. 292 : « L'auteur prétend sans hésiter que *so-br-inu-s* est sorti de *sorr-inus* (p. 7) ; c'est une grave erreur, car en latin pas plus que dans aucune des langues congénères *rr* n'a jamais pu donner par dissimilation *br*. Je renvoie là-dessus au passage où j'ai montré que dans cette forme *-so-br-* provient de *-soror-bri-*, formation comparable à *mulie-bri-* pour *mulier-bri-* (*Kritische Nachtraege* p. 191 et suiv.) — Tr.]

6. Comparer § 33 *clamōr*. — Plaute, *Trinummus* 226. — Tr.

30. *Neutres.* — Certains noms neutres ont un thème à liquide. Ce sont : *mel, fel,* des thèmes *mell* et *fell; far* du thème *farr; ver*, correspondant au grec ἦρ ; *spinter* « bracelet », transcription du masculin grec σφιγκτήρ [1].

31. — Il y a plusieurs thèmes, qui alternent entre eux, dans *mugil* et *mugilis* [2], dans *voltur, volturus* et *volturius* [3].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES A SIFFLANTE [4].

32. — Les thèmes terminés en *s,* ne pouvant redoubler cette lettre, ne prennent pas de désinence au nominatif. On écrit par conséquent *mas, honos, Venos, mus, glis* [5], comme on écrit les neutres *ais, ious, opos, corpus* [6]. — Dans la déclinaison, *s* médial se change toujours en *r* (ainsi *mas* fait *maris, corpus* fait *corporis*), excepté dans *vas*, génitif *vasis*, et pareillement, dans beaucoup de formes et à partir du cinquième siècle de Rome, la sifflante alterne avec la liquide *r* même quand elle est finale. Le vieux mot *lepos* s'altère, et donne *lepor*, au génitif *lepōris* par un *o* long ; il se trouve ainsi, à tous ses cas, bien distinct de *lepus lepŏris*. La plupart du temps les formes neutres, gardant le *s*, se séparent des formes masculines ou féminines, qui prennent un *r* : on distingue *maior* et *maius*, *decor decōris* et *decus decŏris;* toutefois le neutre *robor* [7] ou *robur* conserva toujours la liquide finale [8]. *Arbos* et les noms monosylla-

1. Sur *ver* v. l'index. — Plaute, *Menaechmi*, 3, 3, 4. — Tr.

2. Juvénal 10, 317 : *et mugilis intrat.* — Tr.

3. Ennius, *Annales* 141 [*volturus in spinis miserum mandebat homonem.* Priscien, Charisius et Servius mentionnent expressément la forme *volturus* dans ce vers. — Tr.].

4. Voir *os* § 26.

5. *Venos* se trouve dans les inscriptions. [Ainsi dans le 1er vol. du *Corpus inscr. Latin.* on trouve au n° 57 la description d'un miroir d'or qui porte gravés les noms *Venos, Diovem, Prosepnai.* Un autre miroir (n° 58) porte *Venos, Vitoria* etc. *glis* est attesté par Nonius p. 119 comme singulier de *glires.* Il en cite un exemple dans un vers de Labérius. — Tr.]

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 204 inscr. 2 l. 18 *quae leges quodque ious quaeque consuetudo;* et l. 20 et 29. — N° 52 *opos.* — Plaute, *Stichus* 573 [le ms. B donne *opos sit.* — Tr.].

7. Lucrèce 2, 1131. — Tr.

8. On lit dans le *Mercator* de Plaute, aux vers 859-860 : *néque mihi ulla opsistet amnis, néc mons, neque adéo mare* ; | *néc calor nec frigus*

biques comme *mos* ou *flos* gardèrent le *s;* mais, en dehors de ces mots, la finale *os* ne subsista après le sixième siècle de Rome que dans quelques noms qui avaient une syllabe brève avant cette finale, comme *cŏlos*, *ŏdos*, *lăbos;* et si les poètes la maintinrent dans ces noms, c'est qu'il leur fallait des iambes [1]. — La facilité avec laquelle se transformait le *s* et s'affaiblissait l'*o* fit naître des thèmes en *os* des formes très-variées, soit dans la déclinaison, soit même au nominatif. C'est à des thèmes en *os* qu'il faut rattacher les pluriels neutres *verbera*, *augura* [2]; le locatif singulier *tempori* ou *temperi;* les nominatifs singuliers *vetus* et *veter* [3], *vomer* et *vomis* [4].

33. *Quantité de la finale.* — Dans les mots masculins ou féminins on peut supposer qu'à l'origine la finale était généralement longue au nominatif; on a encore *arbōs* à côté du génitif *arbŏris*, *Cerēs* à côté du génitif *Cerĕris*, *pulvīs* à côté du génitif *pulvĕris*, mais aussi *pulvĭs* [5]; on trouve trois fois dans Ennius *clamōr*, avec l'*o* long comme au génitif *clamōris* [6]. Néanmoins, la brève prévalut de bonne heure, et remplaça la longue jusque dans le suffixe du comparatif; on rencontre dans Plaute *minŏr* à côté de *stultiōr* [7]. — Sur des inscriptions tumulaires de Préneste qui remontent au

metuo néque ventum neque grándinem. Les grammairiens anciens étaient donc dans leur droit en considérant *calor* comme régime de *metuo*, et non comme sujet de *opsistet.* [Ritschl ponctue *mare* | *néc calor nec frigus* : *metuo neque...* — Tr.]

1. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 424. — [Cf. Nonius p. 487. — Tr.].

2. Attius, *Trag.* 624 (Nonius p. 488) : *pró certo arbitrábor sortis, óracla, adytus, aúgura.* — Tr.

3. [Priscien rapproche le superlatif *veterrimus* du positif *veter* et cite Ennius, *Annales* 17 : *cum veter occubuit Priamus sub marte Pelasgo.* Ailleurs il cite, en notant expressément le même mot, Attius (trag. 481) : *vetér fatorum términus sic iússerat.* — Tr.]

4. [Virgile, *Georg.* 1, 162 : *vomis, et inflexi primum grave robur aratri.* — Tr.]

5. [Nonius p. 217 cite Ennius (*Annales* 286) : *Iamque fere pulvis ad coelum vasta videtur.* — Virgile, *Aen.* 1, 482 : *et versa pulvis inscribitur hasta.* — Tr.]

6. [Ennius, *Annales* 408 *qui clamōr oppugnantis vagore volanti*, 422 *tollitur in caelum clamōr exortus utrimque*, 520 *clamōr ad caelum volvendus per aethera vagit.* — Comparer les nominatifs en *tōr* § 29. — Tr.]

7. *Miles gloriosus* 1294 : *minor éa videtur, quám quae propter múliere mst.* — *Bacchides* 123 : *i, stúltior es bárbaro Poticio.*

sixième siècle de Rome, on rencontre souvent des nominatifs comme *mino Coponia, maio Orcevia :* la consonne finale, bien qu'appartenant au thème, est négligée[1]. Et, au fond, la mesure *colŏr verus* employée par Plaute est d'accord avec ces inscriptions pour prouver que le *s* ou le *r* final pouvait disparaître [2]; mais il ne faut pas oublier que cette mesure ne se rencontre que dans des mètres assez libres, où l'on ne craignait pas de faire le vers tant bien que mal en rétablissant mainte vieille forme d'ailleurs hors d'usage. — On ne voit pas que la syllabe finale de l'adjectif *vetus* ait jamais été allongée *par compensation;* le mot paraît au contraire avoir été tronqué. Plaute écrit *vetu puer* à la fin d'un vers [3].

34. *Neutres.*—Les neutres sont traités comme l'adjectif *vetus*. Jusqu'à la fin du septième siècle de Rome, et conformément à la tendance générale du latin, les neutres à thème en *s* perdent facilement cette lettre au nominatif. Dans les auteurs scéniques *scélus viri* fait un péon (⏑⏑⏑–); *tempus est*, ou *tempust* pour *tempu est*, donne à volonté trois syllabes ou deux. Térence met au dernier pied d'un vers *sátiu sit* [4]. — Le sénatus-consulte sur les Bacchanales contient une forme *necesus* terminée comme *opus;* Plaute emploie *necessom, necessum;* les livres de Lucrèce portent *necessu*. Donat connaissait une forme *necessis :* elle fait la transition véritable entre *necessus* et le mot classique *necesse ;* on peut comparer à cette série de formes voisines *minus magis mage* dans la déclinaison[5] et *utarus utaris utare* dans la conjugaison [6].

1. [*Corpus inscr. Latin.* 1 nº 136 et 197. — Tr.] Comparer l'index de Hübner, vol. 1 p. 609 col. 2 du *Corpus*.

2. Cf. § 29 *pater, soror*. — Tr.

3. *Mercator* 976 [*própterea igitur tú mercatu's, nóvos amator, vétus puer ?* — Tr.]

4. *Hecyra* 730 [*aut ne quid faciam plus, quod post me minus fecisse satius sit*. — Tr.]

5. M. Bréal, *Mémoires de la société de linguistique de Paris* p. 286 sqq., voit précisément dans *necessus* etc. des comparatifs. — Tr.

6. [*Corpus inscr. latin.* 1 nº 1220 : *tu qui secura spatiarus mente viator.* — 1 nº 196 l. 4-5 (sénatuscons. des Bacchanales) : *quei sibei deicerent necesus ese bacanal habere.* — Plaute, *Asinaria* 895. *Miles gloriosus* 1118 : *dicás necessum tibi esse uxorem dúcere.* Les manuscrits donnent les mots dans un autre ordre, et Ritschl en préfère un différent. CDa donnent *necessus. Rudens* 1331 : *quid istic ! necessumst, video. Stichus* 219 : *forás necessumst quidquid habeo véndere.* Donat, sur *l'Eunuque*

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES EN *I*.

35. *Nominatif en* es, is, eis. — Les thèmes en *i* prennent le suffixe *s* pour former leurs nominatifs singuliers, *piscis*, *avis*, *sitis*, *vis* [1], *similis*. — Quelques-uns, comme *vates*, *vepres*, ont la terminaison *es;* mais à l'époque classique elle est réservée presque uniquement à des formes féminines : encore est-elle souvent remplacée par *is*. On dit par exemple *canēs* et *canĭs*, *aedes* et *aedis* [2], *feles* et *felis*, *volpes* et *volpis* [3]. Certains thèmes, en petit nombre d'ailleurs, passent purement et simplement dans la déclinaison des thèmes féminins en *e* [4], du moins à quelques cas : ainsi *plebes* fait au génitif *plebei*, et *fames* fait à l'ablatif *famē* par un *e* long. — Là même où le latin classique gardait *es*, le latin vulgaire mettait *is :* je citerai *sedis*, *luis*, *cladis*, et les noms grecs *Diopithis*, *Callisthnis*, traités comme les noms latins. Et

de Térence, 5, 6, 27 (vers 997): ***necesse est nomen, nam necessus, necessis, et necessitas, et necessum lectum est***.—Tr.] — Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 397. [Il considère ***neçessis*** comme le génitif du substantif ***neçesse***, et le ***neçesus*** du sénatusconsulte des Bacchanales comme une seconde forme du même génitif (cf. § 146). — Tr.]. — ***necesses***, et en général des formes en *ĕs* dans des thèmes de ce genre, étaient incompatibles avec le système de finales qui avait prévalu en latin ; on en a mille preuves. Aussi, si Probus autorise, à côté de ***puber*** et de ***pubis***, une forme ***pubes***, c'est indubitablement que dans cette forme la dernière syllabe était longue. [Probus p. 19, 32 Keil. — ***Pubes*** se lit dans Cornélius Népos, ***Dion*** 4 : ***nam puer, priusquam pubes esset, vino epulisque obruebatur;*** et ***pubis*** dans Prudence. Priscien 6, p. 707 P., 249, 19 H. dit que César employait exclusivement ***pubis***. — Tr.]

1. Il est difficile d'affirmer que ***vis*** soit formé d'un thème ***vi*** et de la désinence ***s***; sans doute le thème est ici ***vis***, ou même ***visi***, comme au pluriel ***vires virium viribus*** pour ***vises visium visibus***. C'est le même thème qui par dérivation donne ***vir-tus***. — Tr.

2. Nonius p. 494. — Tr.

3. Voir là-dessus Schneider, ***Formenlehre*** p. 468. — [Lucilius dans Varron, ***De lingua latina*** 7, 3 : ***nequam et magnus homo, laniorum immani canes ut***. — Au § 28 l'auteur admet avec raison que le thème véritable du nom du chien est ***can***. Le thème correspondant en grec est κFον ou κυν, d'où κύων et κυνός; en sanskrit c'est ***çvan*** ou ***çun***, d'où le nom. sing. ***çvâ*** et le gén. sing. ***çúnas***. ***canis***, comme ***canes***, provient très probablement d'un thème élargi après coup. — Tr.]

4. C'est plutôt l'inverse, comme le remarque M. Corssen. Voir ***Origine de la déclinaison en*** e. — Tr.

inversement *es* pour *is* : *omines* pour *omnis* par exemple [1]. Au cinquième siècle de Rome surtout les deux terminaisons s'échangeaient avec beaucoup de facilité et d'une manière très-générale. L'inscription tumulaire du Scipion qui fut consul en l'an de Rome 495 porte *L. Cornelio L. f. Scipio aidiles cosol cesor* [2] ; mais les épitaphes rhythmées qui sont d'une date un peu plus récente portent *aidilis* [3]. — Entre *ēs* et *ĭs* bref il y a des intermédiaires, *eis*, *īs* long. Un oracle en hexamètres porte *hóstīs incertus ;* Horace écrit *ignīs Iliacas domos ;* et cette quantité est assez fréquemment employée dans les vers plébéiens [4]. L'inscription tumulaire du mime Protogène, qui est du sixième siècle de Rome, porte *suavei heicei situst mimus : suavei* est sans aucun doute pour *suaveis* [5]. De même le pronom *is* s'écrivait d'abord *eis ;* on disait aussi *eisdem* [6].

36. *Chûte du* s. — Le *s*, qu'on prononçait faiblement, finit par tomber : on écrit au nominatif *tribunos militare* [7] exactement comme s'il s'agissait d'un thème neutre qui ne dût pas prendre de *s* au nominatif, *rete* ou *leve*. Nonius témoigne que Névius et d'autres avaient employé des formes analogues [8]. On trouve dans les inscriptions *compote* pour

1. Orelli 6085 [*iussit permisitque L. Domitius Phaon, cuius omines locus fuit*. M. Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 1 p. 180, cite un grand nombre de formes en *is* pour *es*, tirées il est vrai des manuscrits et par conséquent sans grande autorité : *caedis, cladis, cautis, famis, felis, fidis, nubis, palumbis, pubis, rupis, sedis, vatis, vulpis* etc. Il avertit lui-même que plus d'une fois le mètre exige la restitution de la forme en *es*. Il ne mentionne aucune forme analogue tirée des inscriptions, sauf *aedis* qui est déjà dans la *lex Iulia municipalis* (*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 206 l. 30), ni aucun nom grec comme *Diopithis*. On lit dans l'inscription 6306 du recueil d'Orelli (3e vol., Henzen) : *Callisthents Ti. Caesar Aug. a bybliothece latina Apollinis et DiopIthis f. eius...* M. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgaerlateins* 1, 245, cite l'*Appendix ad Probum : aedes non aedis, apes non apis, cautes non cautis, lues non luis, clades non cladis*, etc. — Tr.].

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 31.

3. N° 32 : *consol censor aidilis hic fuet ;* il s'agit du même personnage. N° 30 : *Consol censor aidilis quei fuit apud vos*. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1446. Horace, *Carmina* 1, 15, 36.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1297.

6. Voyez aux pronoms, § 58.

7. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 63 et 64.

8. Névius, comédies 60 : *pol haût parasitorum aliorum simile est homo* [O. Ribbeck : *pól haut parasitórum aliorum simil est*. (Nonius p. 224). M. Quicherat, *Introduction à la lecture de Nonius Marcellus* p. 9-10,

compotis ou *compos* [1]. Le nom réduit au thème se soude avec l'enclitique *est : simili est* donne *similist* comme dans Plaute *merci est* donne *mercist* [2]. De même dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales on lit *potisit* pour *potissit;* c'est de cette forme que sortit *possit* [3]. Mais quand le mot est isolé l'*i* du thème ne peut subsister après la chute du *s :* on ne peut écrire *simili*, mais seulement *simile* ou *simil* [4].

37. *Chûte de* is. — Après *l* en effet la syllabe finale *is* tombe parfois tout entière : *vectigalis* devient *vectigal* comme *vigilis* devient *vigil* [5]. Après *r* elle tombe plus souvent encore : *celeris* donne *celer; imbris*, après l'insertion d'un *e*, donne *imber*, et *Octobris*, *pedestris*, donnent *October*, *pedester* [6].

38. *Neutres.* — Les neutres aussi rejettent la voyelle finale du thème après les liquides ; ainsi s'expliquent le vieux mot *capital*, que la langue légale conserva et propagea, et la forme *difficul* qui se trouvait encore dans Varron [7]. Les adjectifs pris substantivement restèrent souvent écourtés d'une manière définitive : tels sont *Bacanăl*, *animăl*, *calcăr*, *exemplăr*, qui tous, en perdant la dernière syllabe, abrégèrent la pénultième. Néanmoins Lucrèce emploie encore la forme complète *exemplāre* [8]. — La terminaison de *sinapi*

en signale un autre exemple jusqu'ici méconnu ; voici le passage tel qu'il le donne dans son édition (p. 198 M.) : *quale est, pro qualis est, neutro positum pro masculino. Plautus Amphitryone* (1, 3, 3 = 537) : *edepol condignum donum, quale est qui donum dedit ;* cf. aussi p. 227 : *tale positum pro talis.* — Tr.].

1. Orelli 5758 : *Q. Hortensius Hymnus Nymphis divinis v(oti) s(ui) compote factus.* — Tr.

2. *Pseudulus* 954 [Ritschl *mercest.* — *Amphitruo* 446 : *si tergum cicátricosum, nihil hoc similist similius*, et 442 : *nimis similist mei*, 443 : *tám consimilist átque ego.* — Tr.].

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 196, l. 28 : *ubei facilumed gnoscier potisit.* — Tr.

4. Nonius p. 95 : *debil, debilis. Ennius libro VIIII : debil homo.* Les mss. donnent les deux fois *debilo.* On pourrait se demander s'il n'y a pas lieu de lire *debile.* — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199, 6 (arbitrage des Minucius) : *is ager vectigal nei siet.*

6. Comparer le § 17.

7. Nonius p. 111 cite Varron : *quod utrum sit magnum an parvum, facul an difficul.* — Tr.

8. Lucrèce, 2, 124 [*exemplare dare et vestigia notitiai.* — Tr.].

est étrangère aussi bien que celle de *gummi* : le mot vraiment latin est *sinape*, ou au féminin *senapis* [1].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES EN *U*.

39. — Le nominatif singulier des thèmes masculins et féminins en *u* se forme à l'aide du suffixe *s* : exemples *arcus, fructus, anus, quercus*. — Il y a eu des confusions entre la déclinaison en *u* et la déclinaison en *o;* on ne peut les mettre en doute, et elles remontent loin. Ce n'est pas par suite d'une méprise que les antiquaires qui ont composé la fausse inscription de Duellius y ont inséré un nominatif *macistratos maximos; macistratos* est un mot réel formé par métaplasme, un emprunt fait à la déclinaison des thèmes en *o*. Pourquoi trouver suspect ce nominatif singulier quand on a le nominatif pluriel *magistrati* [2]? On connaît d'ailleurs les deux génitifs *senati* et *senatus*, les deux ablatifs *scito* et *scitu*, les deux nominatifs pluriels *fasti* et *fastus* [3]. — Le nominatif singulier des thèmes en *u* perd le suffixe *s* comme celui des thèmes en *i* : on trouve *domu* pour *domus*, *usust* pour *usus est*.

40. *Neutres*. — Ce qui nous surprend dans la déclinaison des thèmes neutres en *u*, c'est qu'au nominatif, aussi bien qu'aux autres cas, cet *u* est long. Quelques grammairiens l'ont nié à tort. — A côté des nominatifs neutres en *ū*, il y a des formes accessoires, la plupart du temps masculines et terminées en *us*, comme *cornus*, *tonitrus*, *gelus* ; quelquefois neutres et terminées soit en *us* soit en *um*, comme *genus* pour *genu* et *verum* pour *veru* [4].

1. Columelle 11, 3. — Tr.

2. Calendrier de Philocalus, 31 décembre : *magistrati iurant*. [*Corpus inscr. Latin.* 1 p. 356. — Inscription de Duellius ou de la colonne rostrale, *Corpus* p. 37 ligne 3. — Tr.].

3. [Arbitrage des Minucius, l. 4 (*Corpus inscr. Latin.* 1 p. 72) : *ex senati consulto*. L'index de Hübner indique encore 7 exemples du génitif *senati* (p. 594 col. 3). Nonius (p. 484) l'avait trouvé dans Plaute, *Epidicus* (2, 2, 5), dans Salluste, dans Sisenna). — Cicéron, *ad Att.* 4, 2. — Tr.].

4. Priscien 6, p. 658 P., p. 170, 4 Hertz : *gelus*. 6 p. 685 P., p. 210-211, Hertz : *Lucanus in VII : « cornus tibi cura sinistri, » idem in eodem : « seu tonitrus ac tela Iovis praesaga notavit. » Cicero tamen in Arato « hoc genus » pro « genu » protulit : « tertia sub cauda ad genus*

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES EN *A*.

41. *Nom. masc. en* as[1]. — En grec et dans plusieurs mots osques les thèmes masculins en *a* conservent au nominatif la désinence *s :* on écrit νεανίας, *Numas*[2]. En latin, les manuscrits nous présentent encore deux formes complètes en *as,* toutes deux conservées par Paulus diaconus, l'abréviateur de Festus : ce sont *paricidas* et *hosticapas*[3].

42. *Nom. masc. en* a. — Si l'on fait abstraction des deux mots que je viens de citer, on ne trouvera pas en latin de thème en *a* qui fasse son nominatif en *as*. Les féminins, ainsi que les masculins comme *scriba* et *pansa*, ont complètement perdu le *s;* on peut les rapprocher de la

ipsum lumina pandit »... *Accius in Prometheo* : « *profusus flamine hiberno gelus.* » — Cf. 79 page 715 P. Nonius page 227 cite Plaute, *Amphitryon* (1062) : *strepitus, crepitus, sonitus, tonitrus.* Cf. p. 207 *gelus* dans Attius, Afranius, à l'accusatif *gelum* dans Caton, *genus* (considéré par Nonius comme un masculin) dans Lucilius. Plaute, *Rudens* 1302 : *nam hoc quidem venenatúmst verum, ita in mánibus consenéscit* et 1304 : *verum éxtergetur.* A l'accusatif, *Truculentus* 2, 7, 66. M. Neue dit dans sa *Formenlehre der latein. Sprache*, 1 p. 360 : « *tonitru* est donné pour un nominatif par tous les grammairiens, Festus, Charisius, Priscien...; mais l'existence des nominatifs *tonitrus* et *tonitruum* est seule démontrée, et aucune des formes casuelles qui subsistent n'exige qu'on admette un nominatif *tonitru...* » — Tr.

1. [Ce qui dans le texte allemand correspond à ce paragraphe est une addition (Nachtrag) imprimée à la fin de l'ouvrage. — Sur le nominatif des thèmes en *a*, et principalement des thèmes masculins, voir un article publié dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. 2. — Tr.].

2. C'est probablement par un lapsus que l'auteur cite comme un nominatif osque *Numas*. L'osque présente trois formes de ce genre, Καλας, Μαρας, *Tanas ;* et une forme en *a*, *Santia* = grec Ξανθίας. — Tr.

3. Paulus diaconus, p. 221, dans la loi de Numa : *si quis hominem liberum morti sciens d. m. duit, paricidas esto.* — P. 102 sont rassemblées des glosses relatives, soit aux Douze Tables, soit à des textes de nature religieuse : « *hortus* » *omnis villa,* « *horctum* » *pro bono,* « *horda* » *unde hordicidia.* Parmi ces glosses on lit celle-ci : « *hosticapas* » *hostium captor.* Il ne faut pas songer à substituer ici *hosticapax*, et rien n'oblige à substituer *hosticapus* ou *hosticapa.* Voyez ce que dit Ribbeck, *Comicorum Latinorum reliquiae*, préface p. XII. [M. Corssen, qui proposait la leçon *hosticapus*, déclare y renoncer (*Aussprache*[2] 1 p. 285). — Tr.].

forme homérique νεφεληγερέτα Ζεύς [1]. Du reste la plupart des masculins en *a*, à l'exception des noms empruntés au grec comme *nauta* [2] et *poeta*, sont des composés pris adjectivement, *incola, bucaeda, legirupa*. Dans une période plus récente de la langue on les distingua des féminins en leur donnant des formes de la déclinaison en *o*. Ainsi on dit bien *Graiugena*, mais on dit *Asiagenus* [3], on dit *privignus*, qui provient de *privigenus* [4]. Les noms grecs masculins en ας, ης sont eux-mêmes transcrits à Rome avec la terminaison *a* : Φιντίας est *Pintia*, Χαιρέας est *Chaerea :* on dit de même *satrapa, herma*. Relevons enfin avec soin, comme tout ce que fournit la poésie des Atellanes, une forme qui se trouve dans le poème d'Amphitryon et d'Alcmène, et qui est complètement conforme à la forme osque : *Santia*, traduction du grec Ξανθίας [5]. Appulée, amateur d'archaïsmes, dit *Protagora* et non *Protagoras*. — L'*a* final est long au moins dans les noms grecs et on en a des exemples sûrs : *Aeacidā* dans Ennius, *Sosiā* dans Plaute ; mais le même Plaute dit aussi *ulmitribă* [6].

43. *Nom. féminin en* a. — Les thèmes féminins en *a* ont toujours des nominatifs en *a*. Cette voyelle est longue jusqu'à la fin du sixième siècle de Rome. On lit dans les vers saturniens de l'inscription du tombeau des Scipions qui porte dans le *Corpus* le n° 34 *quoiei vitá defecit, non honos, honore*(*m*); dans l'inscription qui porte le n° 30 *quoiús formā virtutei párisuma fuit*. Ennius a dit *et densis aquilā pinnis obnixă volabat* [7]. Plaute, enfin, dans des

1. Il serait peut-être plus naturel de croire que ces noms n'ont jamais possédé le *s* : *amicitia* et *scriba* sont à *amicities* ce que νεφεληγερέτα est à νεφεληγερέτης, des formes sans suffixe à côté d'autres formes pourvues d'un suffixe (*Mém. soc. ling.* 2 p. 29). — Tr.

2. Il est bien possible que *nauta* ait été créé ou arrangé sur le modèle de ναύτης. Mais il semble difficile d'expliquer par un emprunt la forme plus pleine *navita*. — Tr.

3. *Corpus inscr. Lat.* 1 n° 36.

4. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 1699 : *Sex. Aelius Valentinus privigenus rarissimae feminae merenti fecit*. — Tr.

5. Dans Mai, *Classic. auctor.* 5 p. 470 v. 213.

6. Ennius, *Annales* 186 : le nominatif sert de vocatif : *aio te, Aeacida, Romanos vincere posse*. — Sur *Sosiā* voir Fleckeisen, *Kritische Miscellen* p. 22. — [*Persa* 278 : *étiam dicis ubist, venefice? — haúscio, inquam, ulmitriba tu*. — Tr.].

7. Ennius, *Annales* 148. — Tr.

mètres assez libres, crétiques ou bacchiaques, écrit *dúcitur fámiliā tóta, — id fuit naéniā lúdo, — pol hódie alterā iam bis détonsa cértost,* — et ainsi de suite [1]. Certains noms propres présentent l'*a* final long même dans le dialogue, par exemple *Cantharā*, et de même *epistulā* [2]. Les idées que Fleckeisen expose dans ses Mélanges critiques auraient besoin de justification dans le détail [3]; il ne résulte pas moins de son travail que Plaute comme ses prédécesseurs dit encore au nominatif *terrā* par un *a* long; et cela bien que déjà il emploie aussi, plus souvent même, *terrā* par un *a* bref : Térence ne connaît plus que cette dernière forme. L'affaiblissement de l'*a* commença vraisemblablement par les adjectifs, les pronoms, les combinaisons enclitiques, et s'étendit plus tard aux substantifs. En effet, là où le mètre exige absolument une brève, comme, par exemple, au dernier pied du vers iambique, on trouve dans Plaute *hiúlcă gens, illă volt, súrptă sit, sérvă sum;* mais on n'y rencontre pas, que je sache, une fin de vers comme *quoius úrnă sit* [4]. Le changement du nominatif *mensā* en *mensă* se fit à peu près en même temps que le changement de l'ablatif *mensad* en *mensā*. — Des poètes plus récents disent *Andromedā, Phaedrā* à l'imitation des Grecs [5]. Mais on ne retrouve des nominatifs vraiment latins en *ā* long qu'à l'époque de la décadence; encore n'est-ce que quand l'*a* se trouve placé à la césure et sous l'arsis, comme dans cet hexamètre de l'*Orestis tragoedia : ulciscénda reā genetrix* [6].

NOMINATIF SINGULIER DES THÈMES EN *E*.

44. — A la différence des thèmes en *a*, les thèmes en *e* conservent au nominatif singulier la désinence *s;* on dit *fides, facies*. Tous sont féminins, même *dies*, quoique ordi-

1. [*Trinummus* 251. (Ritschl *fámilia ei tota*). — *Pseudulus* 1278 (Ritschl *nénia ludo id fuit*). — *Bacchides* 1128 (Ritschl *pol hódie altera haéc iam bis*...). — Tr.].

2. [*Epidicus* 4, 1, 40. — *Asinaria* 762 : *ne epistula quidem úlla sit in aédibus*. — Tr.].

3. *Kritische Miscellen* p. 16 et suivantes.

4. Voir Rich. Müller, *De Plauti Epidico* p. 52.

5. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 405 sqq. — [Ovide, *Remedium amoris* 743. — Tr.].

6. *Or. trag.* 919.

nairement *dies* soit traité comme un masculin ; les deux genres se trouvent employés simultanément dans une phrase de la *lex repetundarum : ubei ea dies venerit, quodie iusei erunt adesse* [1]. — La plupart du temps il y a à côté de la forme en *es* une forme en *a*, *luxuria* et *saevitia* à côté de *luxuries* et *saevities*, *effigia* à côté d'*effigies* [2]. Du reste, en dehors même du nominatif, ce sont les formes en *a* qui dominent, excepté à l'accusatif et à l'ablatif du singulier. Il y a enfin à côté de *superficies* une vieille forme *superficium* à thème en *o* [3]. — Le nominatif singulier *res* perd son *s* final dans les locutions *certa rest*, *salva rest*, que Plaute emploie fréquemment. La racine de ce mot est *ra*, qui se trouve aussi dans *ratus*, *ratio* [4].

NOMINATIF SINGULIER. DES THÈMES EN *O*.

45. *Terminaisons* o(s) *et* o(m). — Au cinquième siècle de Rome, les thèmes en *o* ont un nominatif terminé en *os* s'ils sont masculins ou féminins, en *om* s'ils sont neutres. On dit au masculin *Alfenos, Plautios, tribunos, filios, primos,* au neutre *pocolom, donom, captom* [5]. — Mais bien souvent la

1. Ligne 63. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 62. [M. Fr. Meunier a rassemblé dans les *Mémoires de la soc. de linguistique de Paris*, 1 p. 32, divers arguments qui semblent prouver que *res* a été des deux genres comme le mot sanskrit correspondant *rās*. — Le double genre de *dies* s'explique probablement par la fusion dans une même déclinaison d'un thème masculin *divas* et d'un thème féminin *divā* (même recueil 2 p. 28). Certains voulaient associer à la distinction de genre une distinction de sens, et Nonius p. 522 les combat. — Tr.].

2. Renier, *Inscr. de l'Algérie* 36 : *parva magnus in effigia.* — Afranius, comédies 365 : [*cuius te súscitat imágo* | *cuius effigia, quo gnatú's patre.* Cité par Nonius p. 493. — Tr.].

3. [*Corpus inscr. Latin., lex agraria* l. XCII, p. 85 : *agri possesionisve superficium.* — Comparer § 271 les génitifs *progenii* et *luxurii.* — Tr.].

4. J'ai indiqué (§ 35) combien les thèmes en *i* et les thèmes en *e* se rapprochent au nominatif singulier.

5. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 831 : *Alfenos Luci(us) a. d. XII c. noem(bres).* Le *s* final du premier mot laisse des doutes. — 54 : *Novios Plautios med Romai fecid (cista Ficoroniana).* — 63 : *M. Fourio C. f. tribunos militare de praidad Maurte dedet.* — 32 : *filios Barbati.* — 195 (colonne rostrale) : *primos* aux lignes 6 et 7. — 43 : *Aecetiai pocolom,* 44 *Belolai pocolom,* 46 *Keri pocolom,* 47 *Lavernai pocolom,* 48 *Sae-*

consonne finale tombe : ainsi le *s* du masculin tombe à la fin des formes de participes employées impérativement, comme *hortamino* [1]. En dehors de ces impératifs nous ne le voyons disparaître qu'à la fin des noms propres, ce qui tient d'ailleurs à un simple hasard : nous trouvons entre autres dans le *Corpus* les nominatifs *Turpleio*, *Fourio*, *Popaio*, *Roscio; Turpleio* se fût écrit plus tard *Turpilius* [2]. Quant au *m* du neutre, cette lettre avait un son très-faible, et aucun poète ne la comptait pour quelque chose devant une voyelle; aussi est-elle parfois négligée dans les inscriptions, de même que le *s* du masculin : on écrit *pocolo, dono* [3]. — Il y a d'ailleurs un peu de caprice dans l'orthographe des inscriptions. Ainsi, parmi celles du tombeau des Scipions, la plus ancienne porte *filios;* une autre un peu plus récente porte *Lucius,* et en même temps *Samnio* qui paraît être pour *Samnium* [4].

46. *Changement de l'*o *en* u. — Ce fut vers l'an de Rome 520 que les terminaisons *os* et *om* devinrent *us* et *um*. On peut encore laisser dans Plaute la forme *opos* [5]; mais il n'a pu écrire, dans les *Bacchides*, *eros tuus* ; la seule orthographe qu'il pût employer était *erus tuos* [6]. En effet le latin a de l'aversion pour les groupes *uu*, *vu,* et dans tous les temps on conserva des formes comme *mortuos*, *equos*,

turni pocolom, 49 *Salutes pocolom,* 50 *Volcani poçolom.* — 195 (colonne rostrale) : *captom* 3 fois. — 191 *Pl. Specios Menervai donom port...* Ici et au n° 166 *donom* parait être un accusatif. — Tr.].

1. Par exemple dans la glose de Paulus diaconus, *Excerpta Festi : famino dicito.* Caton, *De re rustica* 141 (142) ; *Ianum Iovemque vino praefamino. Corp. inscr. Latin.* 1 n° 199, l. 32 p. 72 *fruimino.* — Tr.

2. *Corpus inscr. latin.* 1 n° 65, 63, 178, 143. — Tr.

3. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 45 et 177 : *Coerae pocolo.* — *Matre Matuta dono dedro.* — Voyez encore *dono* aux numéros 173, 182, 183. — Tr.].

4. La première de ces deux inscriptions porte dans le *Corpus* le n° 32 ; elle est relative au Scipion consul en l'an de Rome 495. La seconde porte le n° 30 : elle consiste en un petit nombre de vers consacrés après coup, au commencement du sixième siècle de Rome, au Scipion consul en l'an 456. [Cette 2e inscription se termine ainsi : *Taurasia, Cisauna Samnio cepit* ; *subigit omne Loucana, opsidesque abdoucit.* Il paraît plus sûr de considérer avec M. Mommsen *Samnio* comme un ablatif ; il prit Taurasia et Cisauna *dans* le Samnium. — Tr.].

5. Voir § 32.

6. Au vers 872 [*erus tuus* Fleckeisen, *eros tuus* Ritschl. — Tr.].

servos, *aevom*[1]. On employa bien aussi quelquefois des formes altérées ou mutilées comme *ecus*[2] pour *equus* ou *aeum* pour *aevum;* mais pendant toute la durée de la République, jamais homme bien élevé ne prononça ou n'écrivit *equus, servus ;* on laissait ces formes peu harmonieuses à la langue vulgaire. Au temps de la jeunesse de Quintilien elles s'introduisirent jusque dans la langue écrite[3]; l'empereur Claude dit dans son discours *patruus, opus arduum, divus Augustus;* et aussi, à la vérité, *divom Iulium*[4]. Dès lors la prononciation *divos, divom*, paraît avoir été surannée et provinciale. Mais elle ne disparut jamais complètement; et d'ailleurs la tradition de la vieille langue se rencontra avec une tendance nouvelle de la basse latinité, qui partout obscurcissait la finale *us* en *os* et en *o*. — Quelques indications nous permettent de préciser le moment où l'*o* se changea en *u :* ce fut, pour la plupart des terminaisons, au commencement du sixième siècle de Rome. En effet, les monnaies de Suessa, frappées après l'an de Rome 486 portent *probom*, sous-entendu *ais ;* mais quelques-unes nous présentent la forme de transition *proboum*[5]. Dans le cas particulier où l'*o* se trouvait précédé d'un *u* voyelle ou consonne, le phénomène se produisit plus tard, vers le temps de César ; et nous lisons dans l'inscription d'un Sarsinate, qui date à peu près de cette époque, *qui volet, sibei vivous monumentum faciet*[6].

47. *Chute du* s *du masculin.* — Au sixième et au septième

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 35 *mortuos,* 1442 *est equos perpulcer sed tu vehi non potes istoc,* 1067 *Menophilus Lucretianus servos publicus,* 1008 *aevom.* — Tr.

2. Virgile, *Georg.* 1, 13 (*Mediceus*) *ecum;* 3, 499 (Nonius p. 317, 16 M éd. Quicherat) *ecus.* — Tr.

3. Quintilien, 1, 7, 26. [*Nostri praeceptores servum cervumque u et o litteris scripserunt, quia subiecta sibi vocalis in unum sonum coalescere et confundi nequiret, nunc u gemina scribuntur ea ratione quam reddidi* (cf. 1, 4, 11) : *neutro sane modo vox quam sentimus efficitur.* Ce passage obscur paraît indiquer que Quintilien prononçait *serus* et *cerus.* — Tr.].

4. [Boissieu, *Inscriptions de Lyon* p. 139. — Tr.] Comparer Orelli, n° 7421 lignes 30 et 31 : *dium Claudium* et *divom Titum*; — et Renier, *Mélanges d'épigraphie* p. 69 : *divos Hadrianus latum clavom.*

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 16. La plupart de ces monnaies portent *prboum*, par interversion orthographique de *probum. Proboum* ne nous représente probablement qu'une correction incomplète de *prboum*, et perd par là toute autorité. — Tr.

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1418.

siècles de Rome le son du *s* était encore si faible dans *filius*, qu'on avait le droit de supprimer cette lettre, et d'écrire *filiu*, comme auparavant *filio*. Les poètes scéniques disent *nullu's* pour *nullus es;* Térence, au dernier pied du vers, met *nullu sum, iussu sum, auctu sit;* Varron écrit à la fin d'un hexamètre *cedit citu célsu tolutim*[1]; et nous trouvons des exemples analogues dans tous les poètes de l'ancienne école. Dans l'inscription tumulaire de Protogène, *heicei situŭst mimus*, la seconde syllabe de *situst* est comptée comme brève malgré tant de consonnes accumulées dans l'écriture [2]. Toutefois une pareille licence n'était plus admise en littérature, et Plaute en avait usé le dernier ; au temps de Lucilius on se permettait seulement d'écrire *hic situs Metrophanes* [3]. — Pendant longtemps on négligea le *s* dans la prononciation, mais dans l'écriture il fut bientôt rétabli ; cette réaction se montre dès le sixième siècle de Rome. Au septième on ne trouve plus guère qu'un mot isolé où le *s* soit négligé : c'est *vocitatust* pour *vocitatus est*, dans la table de Gênes qui contient l'arbitrage des Minucius [4]. On écrivait par exemple *Mummius*, *Lucius*, mais devant une consonne on comptait ces mots comme des dactyles, selon l'ancien usage [5]. Dans une inscription du tombeau des Scipions nous lisons *is hic situs quei nunquam victus est virtutei :* l'auteur, n'osant pas faire brève la finale de *situst* pour *situs est*, avait préféré supprimer le verbe *est* [6]. Les plébéiens, les gens des petites villes, qui, encore après Cicéron, écrivent parfois *lectu* pour *lectus*, et ainsi de suite, décèlent par cela même leur rusticité [7].

48. *Chute du* m *du neutre.* — Le *m* final du nominatif neutre tombe comme le *s* du nominatif masculin. On écrit

1. Nonius p. 4 M (Quicherat) : *Celsu'*. — Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1297.

3. Lucilius, livre 22, fragment 2 : *Luceili columella hic situs Metrophanes.* Voir Martial 11, 90. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 72 ligne 17 de l'inscription. — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 542 : *de decuma victór tibi Lúcius Múmmius dónum.* — Tr.

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 34.

7. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1313 (dans une crypte contenant onze lits mortuaires) : *L. Vecilio... lectu I datus, C. Vecilio lectu I.* — Cicéron, *Orator* 48 (161) appelle la licence qui permettait d'écrire *dignu* pour *dignus* afin de faire le vers, *offensio quam nunc fugiunt poetae novi*, et il qualifie l'ancien usage de *subrusticum.* — Tr.].

donc *donu* pour *donum*, de même qu'auparavant on écrivait *dono* pour *donom* [1]. Jusqu'à l'époque des Gracques on trouve même sur les inscriptions des premiers personnages de Rome des formes semblables, *gremiu, signu* [2]. Les poètes scéniques disent *bónu ius* ; ou bien *málu*, « va te faire pendre ! » Enfin Plaute ose écrire *cónditŭmst cónsilium*, mais seulement dans des anapestes : c'est le pendant du *sitŭst mimus* de tout à l'heure [3]. — Le *m* final, comme on le sait, disparaissait toujours devant une voyelle ; et par conséquent, à cette place, le son du *m* était moins fort que le son du *s;* mais devant une consonne ce devait être le contraire. Il est vrai que les inscriptions dont la langue est le plus archaïque ne font pas de différence entre ces deux lettres ; le *s* et le *m*, à la fin des mots, paraissent se consolider dans l'écriture à peu près au même moment, c'est-à-dire, suivant Ritschl, entre les années de Rome 620 et 630 [4]. Néanmoins, je ne puis m'empêcher de croire que devant un mot commençant par une consonne, le *m* s'entendait mieux que le *s*. Dès qu'on eut cessé de négliger cette lettre dans l'écriture, les poètes du théâtre s'interdirent absolument des fins de vers comme *iússu(m) sit*. Et déjà, dans la métrique d'Ennius, c'était une loi rigoureuse de laisser à la nasale *m* sa pleine valeur quand elle se trouvait suivie d'une consonne.

49. *Chute de l'o du thème après une consonne.* — Nous venons de voir que souvent le nominatif singulier des thèmes en *o* est défiguré par la disparition du signe casuel *s* ou *m*. Quelquefois c'est l'*o* du thème lui-même qui tombe, lorsque la lettre précédente est une consonne ou un *i*. Ainsi, dans la vieille locution *dare damnas esto*, *damnas* est pour *damnat(o)s* ; on peut rapprocher cette forme des nominatifs ombriens comme *pihaz*, ou osques comme *húrz*

1. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 168 : *Cesula Atilia donu dat Diane.* — Tr.]. — L'un des côtés du bronze qui a reçu le n° 62 dans le *Corpus* porte, conformément à la vieille prononciation, *C. Placentios Marte sacrom;* et l'autre, conformément à des habitudes plus récentes, *C. Placentius Marte donu dede.*

2. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 33 : *quaré lubéns te in grémiu, Scipió, récipit terrá.* — N° 541 (inscription de Mummius) : *hanc aedem et signu Herculis victoris imperator dedicat.* — Tr.].

3. *Pseudulus* 575. — Tr.

4. Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta* p. 123.

(en latin *piatus*, *hortus*) [1]. On trouve dans l'arbitrage des Minucius, à côté du singulier plusieurs fois répété *terminus* et du pluriel *termina*, un nominatif *termins* [2]; il a aussi ses analogues dans les langues italiques, en ombrien *Ikuvins*, en osque *Bantins* (latin *Iguvinus*, *Bantinus*). Mais cet arbitrage date de l'an de Rome 637, et on peut croire qu'à cette époque des formes comme *termins* étaient des archaïsmes à peu près oubliés [3].

50. *Chute de l'o du thème après un* i. — Quand la lettre qui précède immédiatement l'*o* final du thème est un *i*, la mutilation du thème est fréquente dans le vieux latin; l'*o* disparaît et l'*i* reste seul devant la désinence casuelle. Pour *Clodios* ou *Caecilios* on dit *Clodis*, *Caecilis*, pour *Mercurios* on dit *Mercuris* [4], de même (pour sortir du cercle des langues italiques) qu'on a dit en grec dans une période relativement récente de la langue Δημῆτρις pour Δημήτριος et Φιλημάτιν pour Φιλημάτιον [5]. A côté du nominatif *alius* se maintint longtemps un autre nominatif *alis* [6]. *Volgarius* prit une seconde forme *volgaris*, puis cette seconde forme passa de la déclinaison en *o* à la déclinaison en *i* [7].

1. [Valerius Probus 3. Gaius 2, 201. Ulpian. 24, 4. — Peut-être faut-il se défier de ce nominatif *damnas*, car, nous dit M. Neue (*Formenlehre der latein. Sprache* 2 p. 62, « dans la formule juridique, *damnas* se construit avec *esto* ou *sunto*, et le singulier ne se distingue pas du pluriel. » On pourrait toutefois croire que *damnas* représente à la fois *damnatŏs*, nominatif singulier, et *damnatōs*, nominatif pluriel à la manière de l'osque et du sanskrit; voir § 85. — Le mot osque *húrz* est bien identique à *hortus*, mais il signifie « temple » (enclos sacré).— Tr.].

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 72. Ligne 8 *termina*, ligne 15 *termins*. — Tr.

3. Si toutefois l'on doit chercher ici autre chose que l'omission accidentelle d'une lettre. — Tr.

4. *Ephemeris epigraph.* 1 p. 14 n° 21, ciste trouvée à Préneste.

5. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 856 *Clodis*, n° 842 *Caecilis*. — Ritschl *De declinatione quadam latina reconditiore*. — Tr.]

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 603 : *alis ne potesto*. 2 n° 2633 (an 27 ap. J. C.): *eique omnes alis alium..... receperunt*.

7. Voir Ritschl, *Programme* de Bonn, mars et octobre 1861. — [M. Corssen dit dans sa critique, *Zeitschrift* de Kuhn t. 16 p. 293 : « Ritschl a mis en avant cette assertion, que le suffixe adjectif *-ari* » serait sorti de *-ario*, et que ce dernier serait, par suite, la plus an- » cienne des deux formations. J'ai au contraire démontré, en m'appuyant » sur une foule de faits linguistiques, que dès les plus anciens temps de » la langue sur lesquels nous ayons des renseignements, on trouve de

Nous voyons alterner les trois nominatifs *Verres, Verris* et *Verrius* (car on dit *lex Verria* comme *lex Iulia*) [1] : quand nous les rapprochons de *aidiles aidilis* nous pouvons nous demander si beaucoup de mots de ce genre n'ont pas eu aussi une triple forme ; et si la plupart des thèmes nominaux que leurs terminaisons casuelles les plus ordinaires nous ont fait considérer plus haut comme des thèmes en *i* ne contenaient pas dans le latin anté-historique un *suffixe de formation* plus plein, je veux dire le suffixe *io* [2]. — Quoi qu'il en soit, nous pouvons croire que la transformation de *alios* ou *alius* en *alis* s'explique par un double phénomène. Il est probable que d'abord l'*o* ou l'*u* s'est assimilé à l'*i* qui le précédait immédiatement, et qu'ensuite les deux *i* consécutifs se sont contractés en un seul. C'est ainsi qu'en osque, après un *i*, la terminaison *ús* se transforme régulièrement en *ís* ou *is* ;

» nombreux adjectifs en *-ari*, que la multitude surabondante de ces » derniers ne se présente pas avant l'époque impériale, que dans beau- » coup de cas le suffixe *-ario* est un élargissement de *-ari* au moyen de *io*, » que dans d'autres il est sorti de *-àsio*, que dans d'autres encore c'est un » affaiblissement de *-aro*, comme *-ali* de *-alo* ; qu'enfin l'*a* long, dans » ces formes adjectives, provient de ce qu'à l'origine elles étaient dérivées » de verbes de la conjugaison en *a* (*Kritische Beitræge* 331-339). Quand » après cette démonstration, B. répète simplement l'assertion de Ritschl, » naturellement elle ne se change pas en vérité parce qu'il l'a énoncée; » elle reste ce qu'elle était, c'est-à-dire une erreur. Il en est de même » de l'idée qu'*alis* et *alid* seraient sortis de *alius* et *aliud* (*Krit. Beitræge* » 298). » — Il serait trop long d'analyser ici la démonstration de M. C.; je citerai seulement une de ses preuves qui, ce semble, est sans réplique, c'est que le suffixe *ālis* existe dans un grand nombre de mots tandis qu'il n'y a pas de suffixe *ālius*. La théorie de M. Ritschl ne serait évidemment admissible que si cet *ālius* existait. Quant à savoir si *āri* vient de *āro* et *āli* de *ālo*, c'est une question plus délicate. Il existe certainement un suffixe *li* indépendant (*tā-li-s quā-li-s ă-li-ter*). — Tr.].

1. [*Verris* se trouve dans le *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1150. — Le mot en question est d'ailleurs le seul nom latin pour lequel l'alternance des terminaisons *es* et *ius* puisse être admise ; et là même elle est loin d'être assurée. — Tr.].

2. On fera bien de se reporter au travail de G. Curtius, *de adiectivis* etc., programme de Leipzig, 1870. Curtius y rend vraisemblable l'hypothèse d'une ancienne forme plus pleine du suffixe de formation, pour les adjectifs qui contiennent un *l*, comme *humilis* (grec χθαμαλός). — Les noms de fêtes formés du suffixe *āli* (cf. *bacanal* dans le fameux sénatusconsulte) sont fléchis au pluriel plus souvent d'après la déclinaison en *o* que d'après la déclinaison en *i* : *Saturnaliorum* est plus fréquent que *Saturnalium*.

puis la voyelle disparaît et il ne reste que le *s*. Aux noms latins *Vinicius*, *Popidius*, *Stenius* correspondent en osque *Viinikiis*, *Púpidiis*, *Stenis*[1]. — Il semble que les formes contractées en *is* pour *ios* aient été éliminées de la langue latine littéraire vers le temps où vivait Plaute. Plaute en effet compte parfois *filius* ou *gaudium* pour deux syllabes au lieu de trois, ce qui est à peu près la même chose que d'écrire ces mots *filis* et *gaudim;* mais il ne se permet cette licence que dans des mètres assez libres, ce qui prouve qu'il avait quelque peine à la faire passer. — La liberté de dire à volonté *Sulpicius* et *Sulpicis* ne peut être que d'une époque où les lois de l'accentuation n'étaient pas encore définitivement fixées. Et de même la connaissance de ces lois suffit pour faire voir qu'une forme comme *dámnas* appartient à la période antélittéraire de la langue latine[2].

51. *Disparition de la terminaison* os *au nominatif des thèmes en* io. — *Clodios* s'étant contracté en *Clodis* et *Cornelios* en *Cornelis,* le suffixe *s,* signe du nominatif, tomba dans ces formes nouvelles comme dans *filio* pour *filios*. Aussi trouve-t-on assez souvent dans les plus vieilles inscriptions des noms comme *Clodi, Corneli*; c'est Mommsen qui le premier y a reconnu des nominatifs[3].

52. *Disparition de la terminaison* os *au nominatif des thèmes en* ro. — Dans *Clodi* pour *Clodios* la terminaison

1. M. Merguet, *Entwickelung der latein. Formenbildung*, § 29, montre que le procédé n'est pas le même dans les deux langues. En latin l'intermédiaire entre *ios* et *iis* est *ius*, en osque c'est *ies*. — Tr.

2. Ceci est vrai en tout cas; seulement il est permis de supposer qu'on prononçait non pas *dámnatos* et *dámnas*, mais plutôt *damnátos* et *damnás*. Dans l'osque *húrz* l'*o* du thème tombe immédiatement après une syllabe qui, de toute nécessité, devait recevoir l'accent. — Tr.

3. Mommsen, *Roemisches Münzwesen* p. 471. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1478 : *heisce magistratis coira(r)un(t)* : *C. Poplici C. f., L. Cervi L. f., M. Caeici* etc. — Reste à savoir si l'on ne doit pas reconnaitre dans des formes de ce genre de simples abréviations. C'est l'avis de M. Neue, *Formenlehre der latein. Sprache*, 1 § 24 ; il en rapproche les abréviations évidentes *Var, Aimil, Aemi, Afran, Alb, Lucre, Cantin, Cor, Corne, Cornel, Caes, Graeci, Pisid, Popil, Public, Rosc, Valer,* etc. Le sénatus-consulte des Bacchanales porte [*Q.*] Marcius *L. f. S(p.)* Postumius *L. f. cos. senatum consoluerunt n(onis) octob. apud aedem Duelonai. sc(ribendo) arf(uerunt) M.* Claudi *M. f. L.* Valeri *P. f. Q.* Minuci *C. f.* Ainsi les noms des greffiers sont abrégés sans cérémonie ; mais les noms des deux consuls sont écrits tout au long. — Tr.].

os a disparu tout entière. On la supprimait aussi, et cela même dans la langue écrite, quand elle était précédée de la liquide *r*. Ainsi l'ancien *socerus*, identique au grec ἑκυρός, devint *socer* dans l'usage classique [1]. On disait originairement *Euandrus, Alexandrus*, comme en grec Εὔανδρος, Ἀλέξανδρος; et les imitateurs des Grecs conservèrent ces vieilles formes; *Euandrus* se trouve dans des inscriptions et dans Virgile [2]. Mais les formes ordinairement employées pour alléger la prononciation sont *Euander*, *Alexander;* un *e* auxiliaire y est inséré comme dans *Casenter(a)* pour *Casantra* [3]. Et ce qui prouve bien que cet *e* est une simple voyelle auxiliaire, c'est qu'on ne le retrouve plus dans la déclinaison, où il serait superflu; ainsi *ager, caper, ruber,* formes latines historiquement identiques aux formes grecques ἀγρός, καπρός, ἐρυθρός, font au génitif *agri*, *capri, rubri*. Au contraire, un *e* qui fait réellement partie du thème subsiste en général à tous les cas; *prosper* fait *prosperi* et *corniger* fait *cornigeri*. — Il y a toutefois des exceptions à cette règle. Ainsi le suffixe comparatif *ter* perd assez fréquemment sa voyelle, escamotée dans la rapidité de la prononciation. On trouve dans les inscriptions, comme nominatif pluriel de *magister*, une vieille forme *magisteres*; mais la forme ordinaire est *magistri* sans *e* [4]. Inversement les anciens poètes emploient un disyllabe *altrum* correspondant aux formes de l'osque, tandis que la forme ordinaire est le trisyllabe *alterum*. Les Latins écrivaient tantôt *dextram* et tantôt *dexteram*. Nous avons dans les Fastes un exemple isolé de *itrum* pour *iterum* [5]. *utrum* est constamment en usage : *uterum* ne peut être reconstitué qu'à l'aide de quelques vers d'ailleurs incomplets. Ainsi Naevius, v. 53 Ribbeck : *ŭterum est melius virginemne an viduam uxorem ducere?* et aussi vers 115. — La chute de la terminaison *os* est de règle au nominatif des thèmes en *erŏ;* seuls, les trois mots *numerus*,

1. Les deux formes se trouvent dans les *Menaechmi* de Plaute : [957 *ábiit socerus, ábiit medicus : sólus sum ;* 1046 *sócer et medicus me insanire aiébant*. — Tr.].

2. [*Aen*. 8, 100 185 545 548. Marini, *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali*, p. 451. — Tr.].

3. *Corpus inscr. Latin*. 1 n° 1501 (ciste trouvée à Préneste). — Sur *Casantra* voir Quintilien 1, 4, 16.

4. Sur *magistere(s)* voir *Corpus inscr. Latin*. 1 n° 73, p. 28 ; [voir aussi aux *addenda* p. 554. — Tr.].

5. *Corpus inscr. Latin*. 1 p. 478, an de Rome 711.

umerus et *erus* paraissent l'avoir constamment conservée [1]. Si Afranius a dit, dans ses *Togatae, uterus* et *uterum*, Cécilius avait dit auparavant *uter* [2]. — Il y a un mot qui subit après la perte de sa terminaison une contraction toute particulière ; c'est *pover* (primitivement *poverus* ou *poveros*) : nous possédons encore le datif plus plein *povero* dans une inscription de Stein-am-Anger [3]. *Puer* prend deux formes, *puer,* qui fait au génitif *pueri,* et *povr* ou *por*, qui suit la déclinaison des thèmes à consonnes. Du moins la forme *por* subsiste en composition dans d'anciens noms d'esclaves de la troisième déclinaison : nous avons encore le nominatif singulier *Publipor,* le datif singulier *Naepori,* le nominatif pluriel *Marcipòres* [4]. Ce n'est pas le seul exemple qui nous reste d'un thème en *ro* passant dans la déclinaison des thèmes à consonne : par suite d'une confusion semblable, qui tenait à la forme équivoque du nominatif, *mulciber* a fourni un double génitif, *mulcibris* et *mulcibri;* et de même *saluber* fait au génitif *salubris,* bien qu'étymologiquement il ne diffère pas de *salutifer,* génitif *salutiferi* [5]. — Le nom grec Νικήφορος fut d'abord latinisé sous la forme *Niceporus;* puis, sans doute sous l'influence des noms d'esclaves en *por,* il perdit sa terminaison : le nominatif *Nicepor* se trouve huit fois dans les anciennes inscriptions [6]. — La terminaison *os* ou *us* tombe encore dans quatre mots : après *r* dans *vir, levir, satur*, après *l* dans *famul.*

53. Famul. — *Famul* est identique au nominatif osque *famel* [7]. On a un exemple de ce mot dans Ennius; et Lucrèce,

1. M. Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* p. 74 y ajoute *iuniperus*, genévrier. — Tr.

2. [Afranius 338 : *ferme virgini tam crescit uterus quási quam gravidae múlieri.* — 346 (Nonius p. 229) : *(con)sédit uterum.* — Cécilius (dans Nonius p. 188) : *nunc uter crescit.* — Tr.].

3. *bene débet esse povero qui discet bene.*

4. [Gruter p. 952, 11 : *P. Rubrio Latino Sicinius P. por patrono suo b. m.* — *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1539 e p. 561 : *Naepori.* Cf. Priscien, 6 p. 700 P. § 48 : *... et a « puero » composita, « Publipor Publiporis » et « Marcipor Marciporis » ... quae o non producunt in obliquis casibus : unus constitit in agro Lucano gnarus loci, nomine Publipor (Sallustius in III historiarum hoc protulit).* — Sur la double déclinaison de *puer,* cf. § 86 a. — Tr.].

5. Cette proposition est très-contestable. — Tr.

6. On lit par exemple *Niceporus* au n° 1033 du *Corpus* et deux fois *Nicepor* au n° 1032. — Tr.

7. Mommsen, *Unteritalische Dialekte* p. 229 et 308.

se rappelant le vers d'Ennius, en a inséré un hémistiche dans son poème[1].

54. Nihil *et* non. — En général les thèmes neutres en *o* conservent au nominatif la terminaison *om* ou *um*, ou du moins une lettre de cette terminaison. Il y a pourtant deux mots qui la perdent tout entière : ce sont *nihil* pour *nihilum* et *non* pour *noinom*. On peut remarquer que dans *nihilum* la terminaison qui tombe est précédée d'un *l*, comme la terminaison *us* de *famulus;* du reste, la forme nominale *nihilum* fut de bonne heure employée à peu près comme une particule indéclinable, ce qui doit être pour quelque chose dans la mutilation qu'elle subit. Quant à *noinom*, qui répond à l'allemand *nein*, les écrivains firent durer ce vieux mot jusqu'au commencement du huitième siècle de Rome, sous la forme de *noenum* ou *noenu*[2]; mais dans le langage que parlaient en réalité les Romains, il s'était mutilé dès l'époque où commença la littérature; il avait perdu à la fois l'*i* de la diphthongue et la terminaison tout entière[3]. La chute de l'*i* n'a rien qui doive nous étonner : si nous recherchons en effet les divers épels du passé *coiraveront* dans les inscriptions, nous trouvons souvent *coeraverunt* et une fois *coraveront* avec un *o* pur et simple; il y a aussi un exemple de la forme intermédiaire *couraverunt*, qui conduit à la forme classique *curaverunt*, et qui témoigne du son mixte que prit la voyelle de la première syllabe au moment de la transition[4].

NOMINATIF SINGULIER DES PRONOMS PERSONNELS.

55. Le nominatif du pronom de la première personne est *ego*[5].

1. Ennius, *Annales* 317 (Nonius p. 110) : *mortalem summum Fortuna repente | reddidit, e summo regno ut famul infimus esset*. Lucrèce 3, 1033 : *ossa dedit terrae proinde ac famul infimus esset*. — Tr.

2. Les manuscrits de Nonius p. 143-144 donnent trois fois *noenum*. M. Quicherat imprime les trois fois *nenu*. — A la réduction de *oi* à *ō* on peut comparer la réduction de *ai* à *ā* dans *Sāturnus* (*Corpus inscr. Lat.* 1 n° 48 *Saeturni pocolom*). — Tr.

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 34 : *quoiei vita defecit, non honos, honore*. — Tr.

4. *Corp. inscr. latin.* 1 n° 563 : *magistreis conlegi mercatorum coeraverunt*. 565 : *heisce magistreis Venerus Ioviae muru aedificandum coiraverunt*. 73 : *magistere(s) coraveron(t)* (cf. *addenda* p. 554. L'index indique faussement le n° 63).1419 : *sacellum d. s. s. saepiundum couraverunt*. — Tr.

5. Cette forme est doublement remarquable, d'abord parce qu'elle

Plaute, dans ses crétiques et ses bacchiaques, compte encore l'*o* de *ego* comme long, de même que l'ω du grec ἐγώ. Mais sauf cette exception, il fut toujours considéré comme bref; on ne l'allongea plus que quand la prosodie tout entière eût été bouleversée et ne connut plus de règles fixes[1]. — Le pronom de la seconde personne a pour nominatif *tū* qui correspond au grec τύ et σύ par υ bref. — Quant au pronom de la troisième personne, il ne s'emploie que d'une manière réfléchie, et n'a pas de nominatif.

NOMINATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.
MASCULIN.

56. — Les pronoms à plusieurs genres, au nominatif masculin, suivent en gros l'analogie des thèmes nominaux.

57. Quis *et* qui. — Le nominatif *quis*, qui a le sens interrogatif, est féminin aussi bien que masculin, car Plaute écrit *quis mulier est; quis* est par là analogue au grec τίς[2]. Varron cite une formule augurale où se trouve *quirquir*; et dans les formes *ecqui, siqui*, le *s* a disparu. — Quant à la signification du thème lui-même, elle n'était pas originairement ce qu'elle fut plus tard. De vieux textes de lois contiennent *quis* employé (comme *pis* en osque) à la place du relatif *qui* ou plutôt à la place de la forme redoublée *quisquis*[3]. Un temps vint où *quis* n'eut plus que le sens d'un interrogatif ou d'un indéfini, et où le sens relatif fut réservé à *qui*, de plus *qui* était un interrogatif ou un indéfini employé adjectivement, tandis que *quis*

provient d'un thème différent de celui des autres cas, ensuite parce que, comme le féminin *aquilā*, elle ne contient pas le suffixe *s*. Peut-être *tū* est-il la contraction d'une forme **tuā* : dans ce cas on aurait la proportion lat. *egō* : skr. *ahăm* : : lat. *tū* : skr. *tvăm*. — Tr.

1. On trouve dans les poèmes de Dracontius bon nombre de vers comme *tali semper egō dignatus coniuge felix.*

2. [*Epidicus*, 4, 1, 6. — Cf. Nonius p. 197 M. — *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 196, p. 43 (sénatus-consulte des Bacchanales) : *magister neque vir neque mulier quisquam eset.* — Tr.].

3. [Varron, *De lingua latina*, 7, 2, 8. — Les formes *siqui, ecqui* se trouvent dans Cicéron même (*Pro Cluentio*, 12, 33, *Verr.* 2, 4, 8, 18, etc.; v. Neue, *Formenlehre* 2 p. 160 sqq.). On ne peut donc les traiter comme les formes populaires ou archaïques qui perdent un *s* final; simplement elles ont pour second élément *qui* au lieu de *quis*. — Comparer Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 2, 158. (Il cite, entre autres exemples, dans Festus *pecuniam quis nancitor habeto* (au

s'employait substantivement ; *aliquis* cependant était indistinctement substantif ou adjectif [1].

La *tabula Bantina,* qui date à peu près de l'an de Rome 630, porte indifféremment tantôt *quisque eorum* et tantôt *queique eorum* [2]; en effet *qui*, jusqu'au temps de César, s'écrivit ordinairement *quei :* dans l'inscription tumulaire du mime Protogène on lit *que* [3]. La forme *quei* ou *que* remonte jusqu'à l'an de Rome 500. Elle est déjà bien éloignée de la forme osque *pús* et de la forme ombrienne *poi*, qui sont plus voisines l'une de l'autre ; les formes latines correspondantes eussent été *quos* ou *quoe* [4].

58. Is *et* isdem. — Le nominatif *is* se rencontre dès le sixième siècle de Rome; mais la *lex repetundarum*, qui est à peu près de l'an 630, nous donne trois fois une forme *eis*, et nous indique ainsi que l'*i* de *is* était long [5].

Une réponse d'oracle, rédigée avec peu de précision comme tous les textes de ce genre, dit *iúbeo et is ei si fecerit gaudebit semper ;* nous pouvons supposer que le texte primitif était *ioubeo et eis ei si faxit* [6]... — Au lieu de la forme classique *idem*, nous trouvons assez fréquemment jusqu'à César *eisdem* et *isdem* [7]. On disait correctement, au nominatif, *patronus isdem-*

mot *nancitor*, p. 166 Müller), et dans Caton *homines eos dato qui placebunt aut custodi, aut quis eam oleam emerit* (*De re rustica* 145, 1. — Tr.).

1. Tandis que le grec dit sans faire de distinction τίς ἀνήρ ; ou τίς; absolument, le latin, suivant la règle de M. Bücheler, distinguerait *qui vir!* et *quis?* C'est ainsi, comme le sait chacun, que la différence du sens adjectif et du sens substantif était marquée au neutre : *quod munus dabo?* mais *quid dabo!* Seulement la règle du masculin est bien moins absolue que celle du neutre; aussi est-elle moins connue en général. Voir là-dessus Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 2 § 42. — Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 45, n° 197, ligne 14, et lignes 16 et 23. — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1297 : *plouruma que fecit populo soueis gaudia nuges.* — Tr.

4. [L'auteur explique § 304 que le locatif *humoi* devient *humei humi hume.* De même *quei qui que* est pour *quoi* et correspond parfaitement à la forme ombrienne *poi.* Quant à l'osque *pús*, on sait aujourd'hui que c'est un nominatif pluriel. — Voir aussi § 85. — Tr.].

5. *Lex repetundarum, Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198: l. 9 *sei eis volet patronos sibei in eam rem darei*, l. 24 *tum eis pr(aetor) facito ut is.....*, l. 83. — Tr.

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1447.

7. Ritschl, *Programme* de Bonn, octobre 1855.

que coniux; et par analogie, sans se soucier de la syntaxe, les plébéiens de l'époque impériale écrivirent plus d'une fois au datif *patrono isdemque coniugi* [1] ; le masculin *idem* fut aussi employé par eux à la place du féminin *eadem* [2]. Le *s* de *eisdem* ou *isdem,* en disparaissant, donna naissance aux deux formes *eidem* et *īdem;* nous avons aussi un exemple de *eide* dans l'inscription du tombeau d'un prolétaire [3].

59. *Hic.* — Les deux nominatifs masculins *hec* et *hic* sont concurremment employés sur la plus ancienne inscription du tombeau des Scipions ; qu'on en retranche la dernière lettre, débris de l'affixe *ce*, et ils font pendant aux deux nominatifs *que qui.* Mais, tandis que nous avons noté la forme intermédiaire *quei*, la forme intermédiaire *heic* ne se présente nulle part [4].

La voyelle du mot *hic* doit être longue, soit qu'on la fasse venir d'un nominatif *hisce,* soit qu'on le rattache à une forme *ho-i-ce* [5]; mais la langue populaire l'abrége et les poètes scéniques disent *hĭc* comme le peuple. Toutefois *hīc* avec un *i* long reparut dans la prosodie classique.

60. Ille *et* iste. — Les deux pronoms *ille, iste*, avaient un nominatif en *us* à côté du nominatif en *e.* La formule du crieur qui invitait aux funérailles était *ollus leto datus est* [6] ; Plaute emploie *istus* [7].

Ces formes en *us* étaient les plus anciennes ; usées par l'action du temps elles se réduisirent à *ille, iste* [8]. Puis *ille* et *iste,* s'ad-

1. Fabretti p. 291 sqq. [nos 225 à 231, 236, 237 *idem*; 232 *idenque,* 233 *iisd.* 234 *isde,* 235 et 238 *isdem.* — Tr.].

2. Renier, *Inscr. de l'Algérie* 4293 : *Roscia Lochagia coniùnx idem heres.*

3. *Corpus inscr. Lat.* 1 n° 551 *eidemque primus fecei,* 1223 *eideque probavit.* — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 32 : *çonsol, censor, aidilis hiç fuet a(pud vos); hec cepit Corsica(m).* — L'affixe *ce,* dans les documents antérieurs à Sulla, se montre ordinairement sous sa forme pleine, *hoice, hace* etc.

5. *Hoice* serait formé comme *quī* = **quoi,* et *hisce* comme *quīs* : or **quoi* provient d'un thème *quo* et *quis* du thème *qui* conservé aussi dans *quem, quibus, quid.* Comme le thème *ho* existe, mais qu'on n'a aucune trace d'un thème *hi,* il faut, sans hésitation, supposer une forme primitive *hoice* et non *hisce.* — Tr.

6. Varron, *De lingua latina* 7, 42. — Tr.

7. *Miles gloriosus* 1233 : *ergo istus metus me mácerat, quod ille fastidiósust.* — Tr.

8. On peut croire que *illĕ* et *istĕ* sont des nominatifs formés du thème nu sans désinence et indépendants de *illus, istus.* Le sanskrit a ainsi le

joignant le suffixe *ce*, fournirent les formes nouvelles *illic*, *istic*. Puis enfin le pronom composé *illice* s'attacha à son tour un suffixe, la particule interrogative *ne*, et donna ainsi *illicine*[1].

Sous le rapport de la quantité, *illic* et *illicine* suivent l'analogie de *hic* et de *hicine*[2].

61. *Ipse*. — Dans le nominatif *ipse* l'*i* fut compté comme bref à une époque où la loi de la longue par position n'était pas encore établie d'une manière générale[3].

Ce mot a une seconde forme *ipsus*, de même que nous trouvons *ollus* à côté de *ille* et *istus* à côté de *iste*; mais tandis que dans ces deux derniers pronoms la forme en *e* est un affaiblissement de la forme en *us*, *ipsus* et *ipse* paraissent indépendants l'un de l'autre. Le pronom *i-pse* a en effet une double déclinaison, suivant qu'on en fléchit le premier élément *i* ou le second élément *pse*; on dit *ipse*, *eumpse*, *eapse*, et *ipsus*, *ipsum*, *ipsa*[4].

62. Alis, sovos, *etc*. — Plusieurs thèmes en *o* pronominaux forment leur nominatif singulier masculin comme les thèmes en *o* nominaux; ex. *alius*, *alter*, *uter*, *nullus*, *suos*. La forme secondaire *alis* pour *alius* fut en usage jusqu'à la fin du VIIe siècle de Rome; *suos* était primitivement *sovos*, comme *tua* était *tova*[5].

nominatif démonstratif *sa* à côté de *sas*. Le grec a ὁ. Le latin lui-même a deux nominatifs *hŏ* et *quŏ* cachés dans *hĭc* et *quī*. Dans les disyllabes *illĕ istĕ* l'affaiblissement de la finale en *ĕ* est comparable à celui que présentent les vocatifs de la déclinaison en ŏ. — Tr.

1. [Plaute, *Miles gloriosus* 22 : *aut gloriarum pleniorem quam illic est*, vers dont les trois derniers mots sont considérés par Ritschl comme une glose, — *Mercator* 313 : *si umquám vidistis pictum amatorem, em illic est*, — *Pseudulus* 954 : *illicinest?* — *illic* (*ipsus*) *est*, — *Cistellaria*, 2, 3, 55 : *nempe istic est qui Alcesimarcho filiam*. — Tr.].

2. On dit *hĭc* et *istĭc*, *hĭcine* et *illĭcine*. — Tr.

3. C. F. W. Müller, *Plautinische Prosodie* p. 360 sq.

4. [Voir la note § 72. — Plaute, *Miles gloriosus*, *arg*. 3 : *cáptust ipsus in mari*. Et dans la pièce, vers 1061 : *dabitúr quantum ipsus preti poscet*. — Paulus diaconus, abréviateur de Festus, p. 77 Müller : *eapse ea ipsa*. On restitue maintenant dans le *Trinummus*, v. 950 : *si forte eumpse Chármidem conspéxeris*, et v. 800 : *uxórem quoque eampse hánc rem uti celés face*. — Tr.]. Nous pouvons citer encore une forme *apse*. Festus fait dire à Scipion *reque apse* (p. 286); dans la métrique *re apse* fait deux syllabes; les mss. de Plaute donnent plusieurs fois (par ex. *Rudens* 468) *ab se* pour *apse*. Enfin le grammairien Consentius (Keil, *Grammatici lat*. 5 p. 396 l. 35), dans un passage jusqu'ici mal compris, atteste expressément l'existence d'une forme *apse* commençant par un *a*.

5. *Corp. inscr. Latin*. 1 n° 603 l. 10 : *alis ne potesto*. 198 l. 3 (p. 58)

NOMINATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.
FÉMININ.

63. Sapsa, tova, *etc.* — De même que dans beaucoup de pronoms le nominatif masculin est semblable à celui des thèmes nominaux en *o*, le nominatif féminin est souvent pareil à celui des thèmes nominaux en *a ;* ex. *illa*, *ista*, *ipsa*. J'ai parlé au n° 61 de *eapse*. Pacuvius emploie dans le sens du grec ἡ αὐτή une forme *sapsa* qui provient d'une racine pronominale *sa*, la même dont Ennius avait tiré l'accusatif féminin *sam* et l'accusatif masculin *sum* [1]. — La racine pronominale *i* fait au nominatif féminin *ea*, sans doute par assimilation pour *ia*. C'est ainsi que la racine verbale *i* donne naissance à des formes comme *eamus*, *eant;* et que, soit dans le latin archaïque, soit dans certains dialectes particuliers du latin, on écrit *filea* pour *filia*, *Feroneae* pour *Feroniae*, *precaream* pour *precariam*. On peut dire que *ea* est à *is* ce que *alia* est à *alis* [2]. — *Altera*, *utra*, sont des formes régulières, ainsi que *tova* dont sortit plus récemment *tua*.

64. Quae *et* haec. — Il y a pour le nominatif singulier féminin des pronoms un mode de formation tout exceptionnel ; il a donné naissance aux deux nominatifs *quae* (osque *pai)* et *hae-c ;* sans parler de *illaec* et de *istaec*, qui ont été formés après coup et par imitation. On a dû d'abord écrire *quai* et *haic* : l'affixe *i*, qui, remarquons-le, manque dans les locutions *aliqua*, *numqua*, *siqua* (ombrien *svepu*), était un ancien signe du locatif. Cet affixe remontait à la période gréco-italique. Il avait complètement perdu son sens primitif, et ne servait plus dans la déclinaison de *qui* et de *hic* qu'à distinguer des formes pareilles. Le langage peut aussi employer un procédé inverse. Ainsi, dans la déclinaison du pronom *hic*, il fut d'abord impossible de distinguer le nominatif pluriel féminin et le nominatif pluriel neutre ; plus tard la réflexion, pour éviter les confusions, ôta le suffixe *ce* au pre-

ipse parensve suos filiusve suos heres siet. — Cf. l'accusatif *souom* n° 588, l'ablatif *souo* n° 1007, l'ablatif pluriel *soueis* n°s 198, 1258. — Tr.

1. Ennius, *Annales* 102 *astu, non vi, sum summam servare decet rem*, 227 *nec quisquam sophiam sapientia quae perhibetur | in somnis vidit priusquam sam discere coepit*. Et *sum* 135 ; *sos* 22, 152, 261, 358 ; *sas* 103. — Pacuvius d'après Festus, v. 324 Ribbeck, *sapsa res*.

2. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 54 : *Dindia Macolnia filea dedit*. 1307 : *colomnas III de suo dat Feroneae*. 1464 *precaream*. — Tr.

mier et le laissa au second : le féminin fut alors *hae,* tandis que le neutre était *haec*[1].

65. *La diphthongue* ai *ou* ae. — L'épel *quai, haic* a probablement été seul employé avant l'époque de Plaute : jusque-là les diphthongues *ae* et *oe* étaient inconnues au latin, et il n'avait que *ai* et *oi* ; cela est vrai tout au moins de la langue des Romains proprement dits. A la vérité, dans les régions où le latin était en contact avec l'ombrien ou le volsque, les diphthongues pures *oi* et *ai* paraissent avoir été altérées un peu plus tôt, dès l'an de Rome 500 ou à peu près. A Rome, ces deux diphthongues sont encore intactes dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales, qui date de l'an 568; il n'y a pas de différence à cet égard entre les syllabes qui composent le corps des mots et les syllabes de terminaison ; on y lit *aiquom, foideratei, tabelai ;* la seule exception est *aedem* pour *aidem* (*apud aedem Duelonai*). Le décret d'Aemilius Paulus publié pour la première fois par M. Renier, et qui date de l'an 565, écrit *L. Aimilius,* et pourtant le langage de l'*imperator* en 565 est en général plus moderne et plus avancé que le langage du sénat en 568; malheureusement il ne contient aucun autre mot dans lequel se présente une des diphthongues en question[2]. Celui qui composa la fausse inscription de Duellius, laquelle était censée remonter à l'an 494 de Rome, aurait pu trouver son profit à étudier sur ce point les documents; il aurait pu apprendre dans quantité d'anciens textes, et par exemple dans quelque vieux manuscrit de l'épopée de Névius, que pour l'an 494 son *praeda* et son *Poenicas* était encore plus mal choisis que son *navebus*, corrigé après coup en *navebos*[3].

NOMINATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.
NEUTRE.

66. — Dans les pronoms le suffixe du nominatif singulier neutre est *d ;* c'est à l'aide du suffixe *d* que sont formés les neutres *id, illud, istud, quid* et *quod* (osque *pid* et *púd*), *aliud. Aliud,* qui provient de *aliod,* possède une forme secondaire *alid* encore employée par Catulle. On peut reconnaître un intermédiaire entre *aliud* et *alid* dans la forme *aliid* que nous présente

1. Par exemple Plaute, *Amphitruo* 766 : *qui illaec illi mé donatum esse aúrea paterá sciat.* — Tr.
2. *Corpus inscr. Latin.*, 1 p. 43, n° 196; et 2 p. 699, n° 5041.
3. *Corpus inscr. Latin.*, 1 p. 38.

une inscription d'un mur de Pompéi (*Corpus inscr. Latin.* 4 n° 1837); mais cette interprétation, bien qu'elle me paraisse la meilleure, ne me semble pas assurée. La même inscription représente la lettre *e* par deux *i*, et par conséquent on pourrait lire *aled*. — Le suffixe était originairement en *t*, et ce *t* s'est conservé dans certaines langues; mais en Italie il s'était déjà adouci en *d* avant que l'histoire commençât pour la langue latine [1]. Le *d* est d'autre part le signe de l'ablatif, soit dans le latin lui-même, soit dans les autres dialectes italiques, et en latin on n'a plus aucune trace du *t* primitif.

67. *Affaiblissement du* d *du neutre.* — En grec, la dentale finale était tombée dans τί et dans ἄλλο, etc. En latin, au sixième siècle de Rome, le *d* de l'ablatif était fort affaibli, et bientôt il allait aussi disparaître entièrement. Quant au *d* du nominatif neutre, il était à cette époque menacé du même sort; il avait perdu beaucoup de sa force. Dans la poésie dramatique on pouvait en faire abstraction devant un mot commençant par une voyelle, et élider la voyelle précédente : ainsi, dans nombre de passages de Plaute et de Térence, *quód eius* ou *quid huius* compte pour un pied de deux syllabes, trochée ou spondée suivant la quantité de la finale.

68. *Trois vers expliqués par l'élision de* quod. — On admet ordinairement que dans les vers de Plaute, *quid tibi ego dicam quód omnes mortalés sciunt* [2]? la première syllabe de *omnes* se prononçait comme une brève. Il faut reconnaître que dans ce cas et dans la plupart des cas analogues, la syllabe qui suit le pronom *quod* est longue par position seulement et non par nature, et que par conséquent il n'est pas impossible qu'elle compte pour une brève et compose avec *quod* un groupe de deux brèves équivalant à une longue. Néanmoins voici ce qui me paraît le plus vraisemblable : dans la prononciation de l'époque de Plaute, prononciation sur laquelle les poètes du théâtre réglaient leur versification, le *d* final des pronoms était allégé et

1. [M. Bréal serait porté à admettre au contraire, d'après le témoignage des langues italiques et germaniques, que la dentale qui sert de signe casuel au nominatif pronominal neutre (et comme elle la dentale de l'ablatif), était déjà un *d* dans la langue-mère indo-européenne. *Mémoires de la société de linguistique de Paris* 1 p. 211. — Toutefois il est à remarquer que les plus anciennes formes de l'osque présentent le *t* et non le *d*: πω-τ, εσο-τ, *pitpit* (Enderis, *Formenlehre d. osk. Sprache*, Zürich 1871, p. lxvij), et qu'il est prouvé d'ailleurs que l'osque peut affaiblir en *d* un *t* final (formes verbales *kúmbened* = *convenit*, etc., ibid. p. xxviij). — Tr.].

2. *Miles gloriosus* 55.

comme volatilisé ; en disparaissant il laissait en contact immédiat les deux voyelles entre lesquelles il se trouvait placé auparavant. Les deux voyelles se contractaient alors ; la soudure se faisait dans *quo(d) eius* comme dans *quo(m) eius*. Suivant qu'on admettait ou qu'on écartait cette contraction, *quod eius* par exemple comptait à volonté pour trois syllabes ou pour deux, pour un trochée –⏑ ou pour un amphibraque ⏑–⏑ ; c'est de la même manière que *te uti* ou *ted uti* formait au gré du poète un spondée – – ou un molosse – – –. Je pense que c'est par cette théorie qu'il faut expliquer le vers de Plaute en question : dans *quod omnes* les deux premières syllabes se contractent ; elles comptent non pour deux brèves, mais pour une longue. — C'est par le même procédé que j'expliquerais encore le vers 969 du *Trinummus : quód a me te accepisse fassu's* [1]. Il est inutile de changer la leçon des manuscrits, comme on le fait ordinairement. — Il y a dans l'inscription de Mummius, qui date de l'an de Rome 609, un vers saturnien ainsi conçu : *ob hásce rés bene géstas quód in belló vóverat* [2]. J'avais autrefois rendu compte de ce vers en supposant que la syllabe *in* était considérée comme brève, et cette supposition n'était pas arbitraire ; il y a en effet un passage du *Persa* de Plaute où il est nécessaire de lire *ĭlex* pour *inlex*, soit parce que la mesure l'exige impérieusement, soit parce que Nonius autorise expressément cette interprétation [3]. Néanmoins, je penche actuellement à croire que *in* devant *bello* est compté régulièrement pour une longue, et que le mot affaibli est *quod*, dont la voyelle s'élide après la chute du *d*. L'annihilation d'une consonne dentale à la fin d'un mot était un phénomène assez commun, et ce phénomène s'était originairement produit sur un champ assez vaste. On l'a constaté en effet dans des mots de nature très-diverse : dans des ablatifs comme *marid mari ;* dans des indéclinables comme *haut haud hau ;* dans des formes verbales comme *dedet* et *dede* ; entre celles-ci *fecid* marque une transition, le *t* s'étant adouci avant de disparaître [4]. Au contraire les cas où le *n* s'effaçait entre une voyelle

1. M. Ritschl, dans sa nouvelle édition du *Trinummus* repousse cette idée. -- Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 541.

3. Les mss. de Leyde et de Wolfenbüttel donnent *ilex*, par correction il est vrai (collation de l'auteur). *Persa* 408 : *impúre, inhoneste, iniúre, inlex, labés popli.* — Tr.

4. *Corp. inscr. Latin.* 1, n° 1306 : *quoniam haud licitum.* 1007 : *heic*

et une consonne étaient assez restreints. Or, s'il y a un des deux phénomènes dont on découvre des traces depuis le temps de Plaute jusqu'au temps de Mummius, on a lieu de croire que c'est le plus général, qui a dû être en même temps le plus durable[1].

69. *La dentale définitivement fixée; d* ou *t*. — L'avénement de la métrique dactylique donna aux terminaisons des mots leur forme définitive. La dentale finale des pronoms neutres fut alors fixée, et il ne fut plus permis de la supprimer; on hésita seulement entre le *d* et le *t*. Au bout de quelque temps *aliud* se prononça exactement comme *aliut*. Dans les monuments écrits nous n'avons pas d'exemple d'un pronom terminé par un *t* avant l'époque impériale; il n'est pourtant pas impossible que des formes comme *aliut* se soient introduites dans la langue écrite vers la fin de la république, en même temps que l'adverbe *aput* pour *apud*, qui se rencontre pour la première fois dans la *lex Iulia municipalis*[2]. D'ailleurs le latin correct resta obstinément fidèle au *d;* on laissa toujours des confusions comme celle de *quod* et de *quot* à la tourbe des gens sans culture et aux copistes de textes classiques. Le vulgaire, qui changeait le *d* en *t*, changeait aussi le *t* en *d :* ainsi dans une inscription faite par un boulanger vers le temps de César nous trouvons déjà *reliquiae quod superant*[3]; sous l'empire, les meilleurs documents eux-

est sepulcrum hau pulcrum pulcrai feminae. Haut n'est pas dans le vol. 1 du *Corpus*. Mais sans parler des autres témoignages et des leçons des mss., Charisius (p. 87 P., p. 112, 11 Keil) nous atteste formellement l'épel *haut*. 63 : *de praidad Maurte dedet* (et 64 : *Fortune dedet*). 62 *b* : *C. Placentius Her. f. Marte donu dede*. 54 : *Novios Plautios med Romai fecid*. — Tr.

1. Voici sur la théorie en question le jugement de M. Corssen, *Zeitschrift* de Kuhn 16 p. 294 : « on rencontrerait dans Plaute *quod* » prononcé de telle sorte que le *d* y disparaissait complètement et qu'a- » lors l'*o* se contractait avec la voyelle initiale du mot suivant : cette » assertion est insoutenable. Le *d* final du nominatif accusatif singulier » des formes pronominales ne manque jamais dans l'ancienne écriture » latine; il a donc toujours été prononcé, ce que confirment d'ailleurs » des passages sans nombre des poëtes. La contraction de deux voyelles » par-dessus un son consonantique est au surplus une chose impossible. » Les passages dont l'examen métrique avait amené B. à cette idée » admettent tous une autre explication métrique. » — Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 120 l. 15 et 34 *aput forum*, p. 122 l. 120 *aput exercitum*. — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1016.

mêmes nous présentent *quodannis* pour *quotannis*, ce qui prouve que le *d* se glissait à la place du *t* jusque dans l'intérieur des mots. Le discours de l'empereur Claude à Lyon donne *in quod formas statusque* (au lieu de *quot*). Les manuscrits comme les inscriptions sont incorrects sur ce point; par exemple (ce qu'on n'a pas encore remarqué) Sénèque avait écrit *quot tamen gravissimos casus intra spatium humanae senectutis tulit* dans un passage où les manuscrits de Bamberg et de Strasbourg donnent *quod*[1].

70. *Hoc*. — Le neutre archaïque *hoce*, que nous présente le sénatus-consulte des Bacchanales, et le neutre ordinaire *hoc*, proviennent de *hod-ce* comme *ac* de *atque*[2]. — Sous le rapport de la prosodie, *hoc* au sixième siècle de Rome était commun.

71. Le neutre *īdem*. — Le neutre *idem* provient de *id-dem*. Au sixième siècle de Rome il avait la première syllabe longue ou brève, comme l'*o* de *hoc*, suivant qu'on laissait ou non au *d* sa valeur phonétique. Plus tard la prosodie classique la considéra comme toujours brève, et distingua par là le neutre *ĭdem* du masculin *īdem*. Mais pendant quelque temps les poètes eurent le droit de la compter comme longue quand le mètre le demandait; on ne peut plus aujourd'hui contester que Plaute ait écrit des vers comme ceux-ci : *tu hercle idem faceres si tibi esset credita*, ou : *sed erám meam quae te démoritur*. — *Multae áliae idem istuc cúpiunt*[3]. La *lex de Thermensibus*, qui est du temps de Sulla, dit encore *eaedem leges eidemque ious*[4].

72. Pronoms neutres en *um*. — *Ipse* suit l'analogie des thèmes nominaux en *o*: on dit au neutre non *ipsud*, mais *ipsum*[5].

1. Sénèque, *Epist*. 91, 14.

2. *Corpus inscr. Latin*. 1 n° 196 l. 25, p. 43 : *atque utei hoce in tabolam ahenam inçeideretis*. — Tr.

3. *Miles gloriosus* 838 et 1040. [Ritschl écrit *idem hercle* et *idem istuc aliae*. — Tr.].

4. *Corpus inscr. Latin*. 1 p. 114, n° 204. II 20.

5. [Ceci n'a rien d'étonnant, car la formation de *ipsum* est bien postérieure à celle de *istud* et *illud*. Le pronom *i-pse* paraît contenir le pronom déclinable *is* suivi de la particule invariable *pse* ou *pte* (cf. § 61 *eum-pse, ea-pse*, § 96 *vopte*, § 126 *mepte* à côté de *sepse*, et § 289 *mihipte*). Un jour vient où, trompé par de fausses analogies, on décline la seconde partie du mot et non la première; à cette époque sans doute la tradition du neutre pronominal en *d* va s'effaçant, et l'on choisit de préférence le neutre ordinaire en *m*. — M. Corssen (*Aussprache, Vokalismus u. Betonung der latein. Spr.*, 2e éd., 2e vol. p. 847 et 1028) repousse l'explication de *ipse* par *is-pte*, et considère la seconde partie du mot

Cependant à l'époque de la décadence le peuple forma *ipsud* à l'imitation d'*illud*, et cette forme se trouve assez fréquemment dans l'ancienne traduction latine des livres saints[1]. La désinence *m* est aussi celle des pronoms possessifs comme *meum*, *quoium;* mais ce sont des pronoms dérivés et par conséquent il n'y a là rien d'anormal. On trouve enfin une forme plébéienne *alium* pour *aliud;* de même en grec on rencontre une forme neutre nominale τοσοῦτον à côté de la forme pronominale τοσοῦτο[2].

NOMINATIF DU PLURIEL.

73. En sanskrit, pour former leur nominatif pluriel, les noms masculins et les noms féminins prennent le suffixe *as;* en grec ils prennent le suffixe ες. De plus, en grec et en sanskrit, si le thème est terminé par une voyelle, cette voyelle avant de s'adjoindre le suffixe reçoit le *renforcement*[3]. Dans la langue italique, le nominatif pluriel des thèmes à voyelle se forme par l'addition de la simple lettre *s*, devant laquelle la voyelle du thème s'allonge[4].

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES EN *E*.

74. En latin tous les thèmes en *e* forment leurs nominatifs pluriels en *ēs : spēs, diēs*. D'ailleurs la plupart des thèmes en *e* suivent, outre la déclinaison qui leur est propre, la déclinaison en *a*, et c'est elle qui donne à ceux-là un pluriel. On dit au singulier soit *intemperies* soit *intemperia:* au pluriel on dit *intemperiae*.

comme ayant toujours été déclinable; mais alors le neutre *ipsum* devient une bien étrange anomalie à côté de *illud, istud, id, quod, aliud*. — Tr.].

1. Comp. Herm. Roensch, *Itala und Vulgata* p. 276 (Marburg, 1869).

2. Fabretti 95, 211 : *haec aedicla alium nomen non sequetur*. — Tr.

3. En grec, le renforcement consiste à préposer à la voyelle une voyelle brève, qui est en général un ε : en sanskrit ce serait un *a*. Ainsi le nominatif pluriel du thème πολι est πολει-ες, celui du thème πηχυ est πηχευ-ες. L'ι et l'υ placés ainsi entre deux voyelles se changent en consonnes semi-voyelles *j* et F, lesquelles tombent ensuite en vertu d'une loi phonétique générale : on a ainsi πολεjες et πηχεFες, puis πολεες et πηχεες; d'où par contraction les formes classiques πόλεις, πήχεις. — Tr.

4. Cet allongement tient à la contraction de la voyelle du thème avec la voyelle qui appartenait primitivement à la désinence. — Tr.

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES EN *U*.

75. D'après la règle énoncée plus haut, les thèmes terminés en *ŭ* ont des nominatifs pluriels terminés en *ūs* : tels sont *fructūs*, *idūs*, *quinquatrūs*. — Cependant on lit dans Plaute *iám mihi súnt manŭs inquinatae*[1] : on peut expliquer de deux manières l'*u* bref de *manus*. On peut supposer d'abord que cet *u* bref provient d'un *u* long peu à peu allégé par l'usage : *manŭs* ne serait alors qu'une altération de la forme classique *manūs*. En second lieu on peut se demander si *manŭs* n'est pas un pluriel régulier formé suivant une règle spéciale, et qui, bien que déjà archaïque à l'époque de Plaute, était néanmoins conservé par la tradition. Ce qui rendrait cette seconde hypothèse admissible, c'est qu'en grec il y a deux manières de former le nominatif pluriel des thèmes en υ : on tire en effet du thème ἰχθυ le pluriel ἰχθύες sans renforcer la voyelle ; on la renforce au contraire dans πηχεϝες πηχεες πήχεις tiré du thème πηχυ[2].

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES EN *I*.

76. Les thèmes en *i* ont des nominatifs pluriels en *ēs* : ex. *hostes*, *puppes*, *tres* ; de même en ombrien le thème *punti* fait au nominatif pluriel *puntes*. La terminaison *ēs* prend parfois les formes secondaires *eis* et *īs*. — Jusqu'à l'époque impériale la forme *es* est presque exclusivement employée, du moins si l'on s'en rapporte aux inscriptions ; elles seules du reste peuvent nous guider sûrement, parce que les manuscrits hésitent constamment entre l'*e* et l'*i*. Les inscriptions ne nous présentent, jusqu'à l'époque impériale, que sept exemples de nominatifs pluriels de la troisième déclinaison terminés en *eis* ou en *is* : ce sont *ceiveis*, *pelleis*, *atriensis*, *mendacis*, *fineis* deux fois et *finis* ; *fines* n'est pas employé une seule fois dans l'arbitrage des Minucius[3]. La doctrine qui veut que la terminaison *is* soit

1. *Miles gloriosus* 325.

2. Il semble bien difficile d'admettre que *manūs* représente un pluriel *maneves* ou *manoves* correspondant à πηχεϝες et que *manŭs* représente une forme *manues* correspondant à ἰχθύες. *manues* comme *manoves* donnerait régulièrement en latin *manūs* et on serait toujours obligé de recourir à l'idée d'une abréviation postérieure de la voyelle. Les deux pluriels primitifs ont dû se confondre en latin dans la terminaison *ūs*. — Tr.

3. Index de Hübner dans le *Corpus*, 1 p. 604 (arbitrage des Minucius). *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 72. — Tr.

la terminaison primitive propre aux thèmes en *i* n'a aucun fondement historique : *īs* n'est qu'une seconde forme de *ēs*. — A partir du huitième siècle de Rome les deux terminaisons sont très-employées. Varron autorisait également *hae puppes, restes*, et *hae puppis, restis*[1]. Lachmann a réuni un certain nombre de formes en *is* tirées des manuscrits, et il serait facile d'augmenter ce nombre à l'aide des manuscrits de n'importe quel auteur[2]. Au septième siècle de Rome la terminaison *eis* avait fait la transition entre *ēs* et *īs*.

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES A CONSONNE.

77. Suffixe *ĕ*[*s*]. *Sa chute.* — Au cinquième siècle de Rome il est probable que les thèmes à consonne prenaient encore au nominatif pluriel le suffixe *ĕs* comme en grec : le pluriel de *pater* était *patrĕs*, identique au grec πατέρες. Le *s*, mal soutenu par une voyelle brève, finit par tomber ; une inscription porte *matrona Pisaurese* pour *matronae Pisaurenses*[3]. — Après la chute du *s* l'*e* bref tombe à son tour, de même que dans *vectigale* devenu *vectigal :* toute terminaison disparaît donc et le nominatif pluriel se trouve semblable au thème. Au pluriel osque *censtur* et au pluriel ombrien *frater*, qui correspondent aux pluriels latins *censores* et *fratres*, on peut comparer les anciens noms de tribus, *Ramnes*, *Tities*, *Luceres*, à côté desquels on a *Ramneses, Titienses, Lucerenses*[4]. C'est ici le cas de rappeler *quattuor* ou *quattor*, qui dans le neutre osque *petora* et dans le grec τέτταρες τέτταρα conserve encore le signe de la flexion, mais qui en latin l'avait perdu et était devenu indécli-

1. *De lingua Latina* 8, 37, p. 189 Müller. — Tr.

3. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 56. — Je relève seulement les formes suivantes dans le *Miles gloriosus* de Plaute : *familiaris* 183, *omnis* 659. 1264 et autres, *auris* 883, *nescientis* 893, *aedis dotalis* 1278, *muliebris* 1359, *foris* 1377.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 173 : *matrona Pisaurese dono dedrot.* Le thème est *Pisaures* qui se termine bien par une consonne. Il y a souvent des thèmes de ce genre qui alternent avec un second thème en *esi* : de là les doubles génitifs pluriels comme *Thermesum* et *Thermesium*. [*Lex Antonia de Termessibus, Corpus inscr. Latin.* 1 p. 114 : I 2 *Thermesium maior(u)m* ; II 7 *Thermesum maiorum.* — Tr.].

4. Varron, *de lingua Latina* 5, 55 M. Les trois mots, sous leur forme la plus courte, sont réunis dans ce vers de Properce, 5 (4), 1, 31 : *hinc Tities Ramnesque viri Luceresque coloni.* — Tr.

nable. — C'est vers l'an de Rome 540 que cessa l'emploi du suffixe *ĕs* ou par mutilation *ĕ*. Il se retrouve encore dans des anapestes de Plaute. Quand on lit par exemple dans le *Trinummus : ita iám quasi cánes haud sécus circum stabánt navem turbines venti*, ou dans le *Stichus : somnóne operam datis? éxperiar fores án cubiti ac pedes plús valeant*, la meilleure manière de rendre compte de ces deux vers est de lire *canĕs*, *pedĕs*, *turbinĕs*, comme en grec κύνες et πόδες, et de supposer que dans *pedĕs* et *turbinĕs* le *s* tombe comme dans *secus*[1]. Pour ce qui est de *forĕs*, la brièveté de l'*e* est hors de doute ; les poètes dramatiques comptent comme bref le suffixe *es*, même dans le dialogue : ils écrivent par exemple *sed fóres vicini proxumi crepuérunt*[2]. Quant à la cause qui fit cesser l'emploi de l'ancien suffixe au début de la période littéraire, c'était probablement le besoin de clarté, le désir de rendre la langue transparente. D'une part, comme nous l'avons vu, la terminaison *ĕs* était peu stable, et risquait de disparaître entièrement. D'autre part, on pouvait la confondre avec le suffixe du génitif, qui autrefois avait été *os* ou *us*, mais qui à cette époque s'était déjà transformé en *es*. Pour éviter ces deux inconvénients, on allongea le suffixe du nominatif pluriel ; ou, pour parler plus justement, au nominatif pluriel les thèmes à consonne passèrent tous en bloc dans la déclinaison en *i*. Beaucoup de mots avaient déjà à côté de leur thème véritable un thème élargi en *i* : c'est par ceux-là probablement que commença un changement qui fut ensuite universel.

78. *Terminaison ēs*. — Le suffixe *ĕs* disparut donc ; à partir de ce moment on n'employa plus *bovĕs*, forme identique au pluriel homérique βόϝες, et qui supposait le nominatif singulier *bos* : on dit *bovēs* comme si le nominatif singulier était *bovis*[3], et de la même manière *regēs*, *mancipēs*, *legentēs*, *virginēs*, *consulēs*, *oratorēs*, *florēs* ; cette liste comprend des thèmes terminés par des consonnes de toutes les classes. La terminaison *ēs* fut introduite même dans des mots grecs ; mais les poètes d'une

1. *Trinummus* 835. *Stichus* 311. [Ritschl : *ita iam quasi canés, haut secus navem circumstabant túrbine venti.* — Tr.]

2. [Plaute, *Miles gloriosus*, 410. — Tr.] Nous rangeons *fores* parmi les thèmes à consonne. Sans doute certains cas de ce nom appartiennent à la déclinaison en *a*, comme en grec θύρα : *foras* et *foris* correspondent à θύραζε, θύρασιν. Mais le nominatif pluriel *fores* indique bien qu'à côté du thème *fora* il y avait un thème *for*.

3. Voir § 6.

époque plus récente rendirent à ces mots leur forme nationale, et écrivirent par exemple *grypĕs* avec un *e* bref[1].

79. *Terminaison īs.* — Plus tard, *ēs*, dans la déclinaison à consonne comme dans la déclinaison en *i*, prit une seconde forme *īs ;* à la vérité, les anciennes inscriptions ne portent, pour ainsi dire, pas trace de ce phénomène. Il n'y a dans toutes les inscriptions antérieures à l'époque impériale que deux nominatifs pluriels en *is* provenant de thèmes à consonne, *prai*]*toris* et *ioudicis*[2]. Or *praitoris* a été gravé à une époque si reculée qu'il nous est impossible de rien déterminer sur la quantité de la syllabe finale : *praitoris* est-il pour *praitorĕs* ou pour *praitorēs?* Dans le premier cas, il n'y a là qu'une variante orthographique, la forme en *e* et la forme en *i* n'en font qu'une, et *praitoris* est à *quaistores*, qui se trouve sur des inscriptions du même temps, ce que le génitif singulier *salutĭs* est au génitif singulier *salutĕs*[3]. Et si cela est, nous n'avons pas à tenir compte de cette forme. Quant à *ioudicis*, c'est un exemple tout à fait isolé qui, en regard de tant d'exemples contraires, n'a pas d'importance ; d'ailleurs, on lit aussi dans le même document *ioudices* et *iudices*. Ce n'est donc que très-tard que la terminaison *ēs* du nominatif singulier des thèmes à consonne s'est changée en *īs*. Le monument d'Ancyre nous présente une seule fois *pluris* à côté de *plures*[4], comme si le thème était *pluri*. Elle ne nous autorise nullement à supposer qu'on pouvait dire dans le latin de la ville *maioris* pour *maiores*, car on dit bien *pluria*, et on ne dit pas *maioria*.

80. — Dans le latin vulgaire cependant les nominatifs pluriels en *is* pullulaient. Souvent, en effet, on remplaçait dans l'orthographe un *e* par un *i ;* nous trouvons *hospis* pour *hospes* et une quantité innombrable d'exemples analogues. Il faut ajouter que le nominatif pluriel subissait l'influence de l'accusatif pluriel, auquel on donnait indifféremment les terminaisons *is* et *es* : c'était là une cause nouvelle d'indécision et de confusion. Un Mavortius, un Nicomaque, en émendant les vieux textes, n'y ont probablement pas laissé subsister ces nominatifs barbares ; mais naturel-

1. Virgile, *Eclog.* 8, 27 : *iungentur iam grypes equis.*

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 188. — *Lex repetundarum, Corpus inscr. Latin.* 1 p. 60 ; ligne 38 : (*quei ex e*)*is C ioudicis L lectei erunt.* — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 181 et 185 *quaistores.* N° 49 *Salutes pocolom.* — Tr.

4. Texte de Mommsen 4, 46.

lement ni l'un ni l'autre n'ont pu les empêcher de s'introduire dans tous nos manuscrits[1]. Du reste, dans les manuscrits eux-mêmes, les thèmes à consonne nous présentent moins fréquemment que les thèmes en *i* des nominatifs pluriels en *is*, et cela à toutes les époques ; or les inscriptions nous apprennent qu'ils ont transformé la terminaison *es* en *is* moins promptement et moins généralement que ne l'ont fait les thèmes en *i*.

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES EN *A*.

81. *Terminaison as.* — Le nominatif pluriel ordinaire des thèmes en *a*, qui se termine en *ae* pour *ai* (exemple *silvae* pour *silvai*) paraît être de formation assez récente, malgré la ressemblance de *silvae* avec le grec ὕλαι[2]. Il est probable que la forme latine primitive était semblable, non à la forme grecque, mais aux formes des autres langues de l'Italie moyenne : on devait dire *silvās*, comme on dit en osque *scriftas* (latin *scriptae*) et en ombrien *urtas* (latin *ortae*), comme en latin même on dit *speciēs ;* les thèmes en *e* comme *specie* ne sont en effet qu'une variété des thèmes en *a*. — A la vérité, le pluriel en *as* ne nous est attesté par aucun document ; on en trouve seulement, comme nous allons le voir, une altération en *a*. Il ne faut pas chercher à le reconnaître dans le vers de Pomponius *quód laetitias insperatas modo mi inrepsere in sinum*, où la sagesse d'un Nonius voyait un accusatif employé pour le nominatif[3] ; en réalité *laetitias* est un accusatif, régime du verbe *inrepsere* pris ici transitivement ; et le sujet véritable de ce verbe se trouvait dans les vers précédents. Le verbe *subrepere* est d'ordinaire intransitif comme *inrepere*, et pourtant Plaute a écrit *ea se subrepsit mihi*[4].

82. *Terminaison a.* — La terminaison *as*, à une certaine

1. Je relève les exemples suivants dans le *Miles gloriosus* de Plaute : vers 78 *satellitis*, 118 *praedonis*, 659 et 1359 *moris*, 733, 735 et 758 *hominis*, 1392 *mulieris*.

2. Voir la note § 83. Tr.

3. Pomponius, *Atell.* 141. — Nonius p. 500 M : *accusativus pro nominativo.* — [M. Ritschl (*Auslautendes d im alten Latein* p. 117-118) est bien hardi quand il dit que ce vers de Pomponius « suffit parfaitement » pour nous autoriser à rétablir dans Plaute, là où le mètre l'exige, des nominatifs pluriels en *as*. — Tr.]

4. *Miles gloriosus* 333. Cf. *Trinummus* 60 : *me inprudentem obrépseris*, et *Poenulus* 14.

époque, perdit son *s* : de là des formes de nominatif pluriel comme *silva*. Nous en avons un double exemple dans deux inscriptions qui proviennent du bois sacré de Pisaurum et qui remontent au cinquième siècle de Rome : l'une porte *matrona dono dedrot* et l'autre *dono dedro matrona*. Le texte complet serait *matronas donom dedront* [1].

83. *Terminaison ai, ae.* — Un nominatif pluriel comme *silva*, dépouillé de tout suffixe, donnait lieu à des méprises : la langue y pourvut en adoptant pour ce cas un nouvau suffixe, qu'elle emprunta probablement à la déclinaison pronominale. Ce suffixe fut un *i:* il forma le pluriel nominal *silvai*, comme les pluriels pronominaux *quai* et *haic*. Il se souda avec l'*a* du thème en une diphthongue *ai*, et il ne reste aucune trace de la diérèse *aï*[2]. Ainsi dans le sénatus-consulte des Bacchanales, où on lit *tabelai datai erunt*, il faut considérer *tabelai* comme formant trois syllabes, et *datai* comme en formant deux. — Au temps des Gracques la diphthongue *ai* avait été depuis longtemps remplacée par la diphthongue *ae ;* on rencontre pourtant encore quelques formes isolées comme *literai* à côté de *literae*[3].

84. *Terminaison e.* — La terminaison du nominatif pluriel des thèmes en *a* avait eu les formes successives *as a ai ae*. Un temps vint où le latin vulgaire confondit la diphthongue *ae* avec *e*, et il semble que, pour la terminaison dont je parle, cette confusion ait commencé, au moins dans les provinces, dès le septième siècle de Rome. La question est de savoir si le nominatif pluriel *muste*, traduction du grec μύσται, qui se trouve

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 173 et 177. Pour que cette restitution fût bien sûre, il faudrait qu'on n'eût pas d'exemples de *a* pour *ai* final ; or, on en possède une dizaine. Voir § 263 les datifs féminins en *a* pour *ai*, *Matuta* etc.; cf. aussi *Sāturnus* = *Saeturnus*, *nōn* = *noenum*. Qui donc peut affirmer qu'il ne faut pas lire ici *matronai donom dedront ?* — Tr.

2. Voir Priscien 7 § 9. [Le nominatif en *ai* n'est probablement pas récent dans la déclinaison latine comme le veut l'auteur au § 81 ; il existe en grec dans ὕλαι etc., comme le rappelle M. Bücheler lui-même, et il est difficile d'imaginer comment les deux langues seraient arrivées séparément à cette formation. Le plus simple est d'admettre qu'avant même leur séparation le nominatif pluriel avait à la fois les deux terminaisons *ās* et *ai* (en latin même ou a *amicitia* et *amicities*, *diei* et *dies*, *familiai* et *familias*, *equabus* et *equis*, en grec νεφεληγερέτα et νεφεληγερέτης).— Cette haute antiquité explique pourquoi on ne trouve pas en latin la forme disyllabique *aï*. — Tr.]

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 207 *literai*, n° 208 *(lit)erae*.

dans deux inscriptions de Samothrace, a été exactement copié [1].

NOMINATIF PLURIEL DES THÈMES EN *O*.

85. — Comme les thèmes en *a*, les thèmes en *o* formèrent leur nominatif pluriel de deux manières : ils le formèrent à la grecque à l'aide du suffixe *i*, et à l'italique à l'aide du suffixe *s*. On peut donc reconstituer par conjecture deux groupes d'anciens nominatifs pluriels, ayant pour type les uns *agroi* = ἀγροί, et les autres *Romanos*, qui se rapproche de l'osque *Núvlanús* et de l'ombrien *Ikuvinus*. Mais ce sont là des formes purement théoriques ; et même en dehors des trois mots *pilumnoe, poploe, fesceninoe*, tirés du chant des Saliens et conservés dans le glossaire de Festus, on ne connaît aucun pluriel, se rattachant soit au premier groupe, soit au second, où l'*o* du thème se soit conservé intact. Dans ces trois mots *oe* est pour *oi* : c'était probablement Stilon, le commentateur du chant des Saliens, qui avait substitué cet épel à la véritable orthographe, écrivant ces vieilles formes comme on écrivait ordinairement *Adelphoe* pour *Adelphoi*. D'après l'avis de Festus lui-même on peut croire que *pilumnoe poploe* signifiait en latin plus classique *pilati popli;* Dacier et d'autres ont voulu y voir un génitif singulier, mais l'explication de Festus parle pour un nominatif pluriel[2]; ce cas d'ailleurs n'aurait en lui-même rien de plus étrange que dans le vers d'Ennius : *quam prisci casci populi tenuere Latini*. Quant à *fesceninoe*, ce mot était censé signifier « ceux qui écartent le maléfice, *fascinum*. » — On peut se demander lequel des deux pluriels en *os* et en *oi* est le plus ancien. C'est au second que se rattachent les premiers exemples connus, les formes en *oe* dont il vient d'être question ; mais cela ne prouve rien, car c'est un pur hasard si Festus nous les a conservées plutôt que des formes en *s*. Je crois même que ce sont ces dernières qui remontent le plus haut ; et je le crois, entre autres motifs, parce que dans la période classique on les voit disparaître tandis que les formes sans *s* continuent d'être employées[3]. — Quoi qu'il en soit, les formes historiques sont

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 578 et 579. — Tr.

2. [Festus, p. 205 O. Müller : *pilumnoe poploe, in carmine saliari, Romani, velut pilis uti assueti; vel quia praecipue pellant hostis*. Paulus diaconus, abréviateur de Festus, p. 86 O. Müller : *Fescemnoe vocabantur qui depellere fascinum credebantur*.]

3. Ici encore on peut se demander si les deux formes ne remontent pas également à la période antérieure à la séparation des deux langues classiques. — Tr.

pour nous, à partir du commencement du sixième siècle de Rome, d'une part *vires, vireis, viris,* et d'autre part *vire, virei, viri ;* ces dernières représentent les pluriels archaïques en *oe*. Si l'on s'étonne du changement de *oe* en *e* et en *i*, on n'a qu'à comparer *moerum pomerium*, ou bien *loebertas lebertas libertas*[1].

86. Terminaisons *es, eis* et *is*. — Nous avons environ dix-huit exemples de pluriels de la seconde déclinaison en *es,* comme *Atilies, coques, magistres :* la plupart sont du sixième siècle de Rome [2]. — Nous connaissons une quarantaine d'exemples de pluriels en *eis*, tels que *leibereis, liberteis, Vertuleieis, gnateis,* qui datent de la période comprise entre les Gracques et César ; quelques-uns sont plus récents, mais dispersés et isolés les uns des autres[3]. — Enfin nous possédons une dizaine de pluriels en *is, magistris, ministris*, qui remontent à la même époque que les pluriels en *eis*[4]. La table de Gênes (arbitrage des Minucius), qui date de l'an de Rome 637, porte tout à la fois les deux nominatifs pluriels *Vituries* et *Veituris* et l'accusatif pluriel *Veiturios*[5]. — Des formes aussi répandues dans les inscriptions ne peuvent avoir été exclues de la littérature ; et en effet il y a un vers de Plaute qui doit se lire *non póssunt mihi minis tuis hisce óculis exfodiri*. Les deux récensions, celle qui nous a été conservée dans l'*Ambrosianus* et celle de Calliopius, bien que divergentes sur le reste du vers, s'accordent pour donner au nominatif pluriel la terminaison *is*[6]. Dans la même

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 617. *aediles moer(um) pedes CIↃCC de sua (p)equnia faciundu(m) coeraver. Pomerium* est la seule forme légitime ; voir le document sur l'agrandissement de la ville par Claude, Orelli 710. — *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 465 *libertas,* n° 477 *Libert,* n° 1539 *e Libertas.*

2. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 42. *Atilies Saranes C(ai et) M(arci) f(ilii).* 1540 *coques* et *magistres.* 1149 : *M. M(an)lius M. f., L. Turpilius L. f., duomvires, de senatus sente(n)tia aedem faciendam coeraverunt.* — Tr.]

3. Ritschl, programme de Bonn (automne 1855) p. 5. [*Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1175 *leibereis lubentes donu danunt Hercolei.* 1553 *c : liberteis hisce fecere patrono.* 1175 *Vertuleieis. Lex repetund.* (p. 63, l. 77) *gnateis.* — Tr.]

4. Sur ces diverses formes consulter l'index de Hübner, *Corp. inscr. Latin.* 1 p. 603 sq. — [*Corpus* 1 n° 1478 : *heisce magistris coira(r)un(t).* 570 : *hisce ministris Laribus faciendum coe(raverunt).* — Tr.]

5. *Corp. inscr. Latin.* 1 p. 72, n° 199 l. 43, 25, 24. — Tr.

6. *Miles gloriosus* 374. [Ritschl *non pótis est mihi minis tuis hosce óculos exfodiri.* — Tr.]

pièce on rencontre la leçon *Sardis* pour *Sardi* dans le sens de *Sardiani*[1]. Ailleurs les manuscrits nous donnent ce vers : *vénibunt servi, supellex, fundi, aedes, omnia;* mais la main de Plaute avait écrit *fundes* ou *fundis*[2].

86 *a*. Confusion des thèmes en *o* et en *i*. — Par sa triple terminaison *es eis is* le nominatif pluriel de la déclinaison en *o* était complètement semblable à celui de la déclinaison en *i*. Aussi il y eut des confusions, et certains mots passèrent de l'une à l'autre. On a vu déjà comment le nominatif singulier *alios* se changea en *alis*, prenant ainsi l'apparence d'une forme de la déclinaison en *i*[3]. Jusqu'au septième siècle de Rome le mot *hilarus* avait seul été en usage : à partir de cette époque, on voit apparaître un nouvel adjectif *hilaris* qui prend sa place à côté de l'ancien. Les Romains disaient *sacres porci*[4], et ce pluriel pouvait se tirer avec la même régularité des deux thèmes *sacro* et *sacri*, qui existaient à côté l'un de l'autre à la fois en vieux latin et en ombrien. Les adjectifs composés comme *unanimus*, *inermus* suivent tantôt la déclinaison en *o* et tantôt la déclinaison en *i*. Plus tard les Africains tirèrent de *gener* le nominatif pluriel *generes* et le datif singulier *generi*, par suite de la même incertitude qui permettait aux anciens Romains de dire tantôt *pores* et tantôt *pueri*[5].

87. *Terminaison e*. — Comme je l'ai dit, le nominatif pluriel des thèmes en *o* avait trois terminaisons qui ne contenaient pas de *s*, c'étaient *e ei i*. La terminaison *e* se rencontre déjà dans le mot *ploirume*, sur la plus ancienne inscription du tombeau des Scipions, et ailleurs dans le mot *IIIvire*[6].

88. *Terminaison ei*. — Quant à la terminaison *ei*, nous en avons des exemples innombrables à partir du milieu du sixième siècle de Rome et jusqu'à la fin de la République : *colonei*, *Iuliei*,

1. *Miles glor.* 44. [Ritschl : *mémini : centum in Cilicia* || *et quinquaginta, céntum in Cryphiolóthronia,* || *triginta* Sardi, *séxaginta Mácedones* || *sunt hómines, quos tu occidisti una unó die.* — Tr.]

2. *Menaechmi* 1158. [Ritschl *aédes, fundi.* — Tr.]

3. Voir le § 50.

4. Voir Forcellini, à la fin de l'article *sacer*. — Tr.

5. Renier, *Inscriptions de l'Algérie* n° 2868 : *fecerun(t) titu(lum) fili et generes.* 1348 : *generi*. Sur la double déclinaison de *puer* v. § 52. — Tr.

6. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 32 : *honc oino ploirume cosentiont R(omane?) duonoro optumo fuise viro.* 554 et 555 *IIIvire*. — Tr.

amicei, oinvorsei, createi, reliquei. Le groupe *ei*, naturellement, ne représentait pas deux voyelles distinctes ; il représentait soit un son particulier participant de l'*e* et de l'*i*, soit un *i* long, comme la diphthongue grecque ει après Périclès [1]. Lucilius avait un système d'orthographe qui consistait à écrire le nominatif pluriel par *ei* et le génitif singulier par *i* pour les distinguer l'un de l'autre [2]. Et Gellius avait lu dans Nigidius un précepte semblable [3]. Quintilien, au passage cité, déclare que non-seulement l'orthographe en *ei* est inutile, mais qu'elle est même incommode, parce que pour être logique on devra, si on l'adopte, mettre deux *e* dans le pluriel de *aureus*, et écrire *aureei*.

89. *Thèmes en io et eo.* — Or, c'est là une chose que les Romains ne faisaient certainement pas. Au contraire, lorsque la terminaison du nominatif pluriel se trouvait précédée soit d'un *e*, soit d'un *i*, ils la contractaient avec cette lettre en une seule syllabe *ei*. A côté de *filiei*, en effet, nous trouvons *feilei* et *filei ;* nous avons *sociei* et *socei*, *librarei*, *thurariei* et *turareis*, forme qui est aussi un nominatif pluriel, *Iovei* et non *Ioviei* [4]. Dans le pluriel *dei* ou *di* la contraction se maintint à toutes les époques ; aucun poète ancien ne fait de ce mot un disyllabe. Plaute se permet même de compter pour deux syllabes les pluriels *aurei* (de *aureus*) et *fili* (de *filius*) dans les anapestes du *Stichus* et du *Miles gloriosus* [5], et dans tous les genres de vers les anciens poètes dramatiques se croient auto-

1. Index de Hübner dans le 1er vol. du *Corpus*, p. 604 col. 1. Les exemples cités ici se trouvent aux nos 200 l. 45 (p. 82), 807 et 1424, 204 (1 l. 7, p. 114), 196 l. 19 (p. 43), 200 l. 77 et 206 l. 24 (p. 121), 206 l. 151, c'est-à-dire en particulier dans la *lex agraria*, la *lex de Termessibus*, le sénatus-consulte des Bacchanales et la *lex Iulia municipalis*.— Tr.

2. Quintilien 1, 7, 15 : *ut Lucilius praecipit* : *iam pueri venere :* e *postremum facito atque* i || *ut pueri plures fiant.* — Tr.

3. A. Gell. 13, 26, 4. Voici le texte de Nigidius qu'il avait sous les yeux, et qui diffère du texte de Gellius tel que nous lisons aujourd'hui : *si huius amici vel huius magni scribas, unum* i *facito extremum, sin vero hi magni hi amici casu multitudinis recto, tum* e *ante* i *scribendum erit.*

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 1275, 1284, 1272 ; 204 (1, 7, p. 114), 1041 ; 206 (80, p. 121) ; 1091, 1092 ; 571 : *magistrei Iovei compagei.* — Tr.

5. *Stich.* 25 : *montis qui esse aurei pérhibentur. Glor.* 1081 : *perii, quot hic ipse annós vivet, quoius filii tam diu vivont ?* — Tr.

risés à faire une seule syllabe de *mei* aussi bien que de *dei*[1]. — Mais, en dehors de ces exemples, la contraction de la terminaison *i* avec la voyelle précédente était une pure licence de la langue populaire, licence attestée d'ailleurs par mille témoignages des inscriptions et des manuscrits ; nous trouvons par exemple *Brutti*[2], *ali* (forme ancienne *alei*)[3]. Elle était bannie du latin élégant, bien que Properce, poète novateur, ait dit *Gabi* pour *Gabii*[4]. A partir de César, la théorie constante des grammairiens fut que le nominatif pluriel ne devait pas avoir moins de syllabes que le nominatif singulier. Les Fastes prénestins de Verrius donnent en effet *alii*, et l'usage des poètes est d'accord avec la théorie. C'est d'après ces données qu'il convient d'apprécier aussi l'usage des prosateurs soumis à la discipline grammaticale.

90. *Orthographe* : *ei ou i*. — Dans nos textes actuels, il est rare qu'on ait gardé à la vieille terminaison *ei* sa place légitime ; elle a été supplantée par la forme plus simple *i*. Stilon (ou le premier, quel qu'il fût, qui rassembla en un seul corps les pièces de Plaute) avait établi que les titres de deux de ces pièces devaient s'écrire *capteivei* et *Menaechmei*. Dans les manuscrits des anciens auteurs, jusqu'à Cicéron inclusivement, et aussi à partir de l'époque de Trajan, on rencontre en assez bon nombre des nominatifs pluriels comme *virei, maxumei, aliei, prodigei;* encore beaucoup de formes semblables ont-elles dû être remplacées par des terminaisons en *i*, soit par le fait des grammairiens des premiers temps de l'empire, soit par celui des réviseurs qui du troisième siècle au cinquième cherchèrent à défendre les textes contre l'invasion de la barbarie, soit enfin par le fait des moines du moyen âge[5]. Considérée en elle-

1. Voyez au § 105 le voc. sing. et au § 183 le gén. sing. du même pronom.

2. Dans le manuscrit de Paris de la troisième décade de Tite-Live, 24, 2, 10.

3. Orelli 643 : *ali* avec *i longa*. Tite Live 3, 64, 8 (manuscrit de Vérone de la première décade), 42, 3, 9 (manuscrit de Vienne de la dernière décade).

4. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 252. [Properce 5 (4), 1, 34 : *et qui nunc nulli, maxima turba Gabi*. — Tr.]

5. Par exemple ce n'est que la seconde main du meilleur manuscrit de Plaute (B) qui a changé en *i* la terminaison des mots *natei, geminei, puerei* aux vers 18 et 19 des Ménechmes. [M. Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 1 p. 97, cite, entre autres exemples tirés des manuscrits,

même, d'ailleurs, la terminaison *i* est à peine plus récente que la terminaison *ei :* au commencement du septième siècle de Rome on lit déjà dans les inscriptions *fructi* à côté de *fructei* et *flovi*, qui équivaut à *floviei* ou *flovei*. Ces deux formes se trouvent d'ailleurs réunies sur un même document, à côté d'anciens nominatifs en *es eis is*[1]. La Rome de l'empire écrit toujours *populi* et non *populei*. Elle écrit par deux *i* des pluriels comme *alii*, mais quand le premier est un *i* consonne elle le supprime : ex. *ludi plebei* = *ludi plebeji*. Du moins Probus donne le précepte que voici : *numeri pluralis hi Gai*[2].

91. *Terminaison ĭ.* — L'origine de la terminaison *i* indique qu'elle doit être longue. Elle s'abrégea pourtant dans cette période de la langue qui déforma les terminaisons de toute espèce et à laquelle l'avénement de la littérature mit un terme. Il reste par exemple des vestiges de la quantité *ĭ* dans des anapestes de Plaute : *hi lócĭ sunt atque hae régiones,* — *merĭ béllatores gignuntur*, — et même à la fin du vers *meditáti sunt dolĭ dócte*[3].

NOMINATIF PLURIEL DES DIVERS THÈMES NOMINAUX NEUTRES.

92. — En latin comme dans certaines langues congénères les divers thèmes nominaux neutres terminent en *a* leur nominatif-accusatif-vocatif pluriel. Il n'y a pas de thèmes neutres en *e* ni en *a*. Si le thème se termine par un *i*, un *u* ou une consonne, la désinence *a* s'ajoute purement et simplement à ce thème : ainsi se forment *milia, altaria, genua*, aussi bien que *capita, carmina, mella, corpora*. Si le thème se termine par un *o*, c'est-à-dire si originairement il se terminait par un *a*, l'*a* de la désinence se fond avec cet *a* primitif du thème : *ova, vascula, sacra*.

93. *Quantité de la terminaison* a. — L'*a* final des pluriels neutres doit être considéré comme originairement long, non-seulement quand il résulte de la contraction du suffixe avec la

maxumei et *plurumei* dans l'Ambrosianus aux vers 2, 1, 34, 35 des Ménechmes de Plaute, *aliei* et *virei* dans le *Mercator* (2, 2, 47) et *aliei* dans le *Persa* (2, 4, 24) d'après le même manuscrit. — Tr.]

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 204, 1, 31 (p. 114) : *usei fructeive sunt.* 199 l. 36 (p. 73) *fructi sunt ;* l. 23 *ubei conflovont flovi Edus et Porcobera*, cf. l. 37 *Vituries*, l. 1 *Minucieis*, l. 13 *hisce*. — Tr.

2. *Instituta artium* p. 104, 23 (Grammatici latini ed. Keil vol. 4).

3. *Pseudulus* 595, *Miles gloriosus* 1077, *Pseudulus* 941. [Sur le premier exemple voir Ritschl. — Tr.]

voyelle finale du thème, mais même quand il ne contient que le suffixe seul[1]. On a des exemples de cette quantité dans des réponses d'oracles en hexamètres : *de incerto certā ne fiant, si sapis, caveas*, et *de vero falsā ne fiant iudice falso*[2] ; il est vrai qu'ils ne sont pas des plus probants, parce que la césure y a sa part d'influence, dont l'importance est peut-être capitale. Mais on en a d'autres encore. Ainsi, dans une inscription du tombeau des Scipions, il y a un vers qu'on peut scander ainsi : *mors pérfecit tua ut éssent ómniá brévia*, et qui alors rentre immédiatement dans la règle du saturnien[3]. Plaute écrit *vérberā, cómpedes* pour faire un crétique, et Térence *mémbra metu débiliā súnt* pour faire un choriambe[4]. A la fin d'un septenaire du *Stichus* de Plaute on aurait tort d'accentuer *tónsilia tapétia :* cela n'est pas admissible, et l'acteur récitait certainement *tónsiliá;* on lit dans le même poète *nisi carnariá tria gravida, — fácinorá puerilia, — ómniá malefacta :* c'est là, pour Plaute, une accentuation fort extraordinaire ; et nous ne pouvons l'expliquer d'une manière satisfaisante qu'en supposant que de son temps l'*a* des neutres avait encore pour les oreilles romaines une certaine durée, intermédiaire entre la longue et la brève[5].

94. *Confusions entre des thèmes neutres et non neutres.* — Quelques thèmes en *i* et en *u* ont un double pluriel qui témoigne que la langue a longtemps hésité entre deux modes de formation. L'un des deux pluriels suivait la règle des noms masculins et féminins. Ainsi on disait *artus* et *artua*, *Quinquatres*, *Quinquatrus* et *Quinquatria*. Mais les formes neutres disparurent : *artua* tomba de lui-même en désuétude, et *Quinquatria* fut proscrit par les grammairiens[6].

95. *Confusion entre les terminaisons* a *et* ia. — La langue hésita aussi entre de doubles formes, toujours neutres, mais qui

1. En sanskrit ce même suffixe se retrouve sous la forme d'un *a* long. — Tr.

2. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 1440, 1441.

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 33.

4. *Menaechm.* 975, *Adelph.* 612. [M. Ritschl, dans son édition de Plaute, fait des deux mots cités un vers à part : 974 *verbéra, compedés,* | 975 *molaé, lassitúdo, famés, frigus dúrum.* — Tr.]

5. *Tónsiliá Stichus* 378, [*carnariá Pseudulus* 198, *fácinorá Mil. gl.* 618, et dans plusieurs exemples *ómniá*. Sur l'ancien *ā* du neutre conservé dans *trigintā*, etc., voir la note § 235. — Tr.]

6. Cf. Forcellini s. v. *artus, Quinquatrus.* — Tr.

provenaient en quelque sorte de thèmes différents : tantôt elle choisissait un thème à consonne ou un thème en *o*, et dans les deux cas un nominatif pluriel en *a;* tantôt un thème en *i* avec pluriel en *ia*. Par là le participe présent du latin s'écarte de celui des autres langues de la famille : au grec φέροντα correspond *ferentia* ; pourtant Lévius avait écrit *silenta loca*, et Gellius fait dériver cette forme du verbe *sileo* [1]. On dit au nominatif singulier des trois genres *discors*, du thème *discord*, et au nominatif pluriel neutre *discordia*, d'un thème *discordi*. Les nominatifs singuliers masculins ou féminins *praecoquos*, *praecoquis*, *praecox* font au pluriel neutre *praecoqua* et *praecocia* [2]. Dans un vers iambique de Térence qui commence ainsi, *omnia ómnes ubi resciscunt*, il est probable que la prononciation s'approchait beaucoup de *omna* [3]. Sinnius Capito professait que si on dit *pluria* et non *plura* on donne au mot le sens absolu « plusieurs » au lieu du sens comparatif « plus nombreux » ; il est arrivé trop souvent aux grammairiens romains de vouloir concilier les formes régulières et irrégulières par des compromis de ce genre. Térence dit *compluria*, mais nous lisons *complura* dans le *Corpus* [4].

NOMINATIF PLURIEL DES PRONOMS.

96. *Pronoms personnels*. — Les nominatifs pluriels des pronoms de la première et de la seconde personne, *nōs* et *vōs*, sont parents, et par leur origine et par leur emploi à l'accusatif, des duels grecs νώ et σφώ et des formes sanskrites sans accent *nas* et *vas* qui servent à plusieurs cas obliques [5]. — Le chant des Arvales porte *enos Lases iuvate*, et plus loin *enos Marmor iuvato :* l'*e* de *enos* rappelle l'ἐ du grec ἐμέ à côté de la

1. Gellius 19, 7, 7 : *ab eo quod est « sileo »*.

2. *Praecoqua* se dit substantivement de certains fruits, surtout les abricots, et c'est même de ce mot qu'est venu par une voie fort détournée le mot *abricot* (v. Littré). Il serait curieux de savoir si on trouve *praecoqua* adjectivement : Forcellini n'en donne pas d'exemple. — Tr.

3. *Hecyra* 867.

4. [*Corp. inscr. Latin.* 1 *elogium* 28 : *complura oppida de Samnitibus cepit*. — Térence, *Phormio* 4, 3, 6. Sur *plura* et *pluria* voir Gellius 5, 21. — Tr.]

5. [La parenté de *vos* avec σφώ est au moins douteuse. Le sanskrit *vas* prouve que le latin n'a pas laissé tomber un *s* initial, ce qui d'ailleurs est, je crois, sans exemple devant un *v*. D'autre part, on ne peut

forme plus courte μὲ [1]. — Caton avait dit *vopte* dans le sens de vous-mêmes ; « *vopte* » *pro* « *vos ipsi* » *Cato posuit* [2].

97. *Is, idem.* — On trouve sur les monuments de la république plusieurs nominatifs pluriels masculins du pronom *is*, les uns en *s* et les autres sans *s*. Ce sont d'une part *eeis*, *ieis* et par contraction *eis*, et d'autre part *iei* et par contraction *ei*. Les formes en *s* se rencontrent encore au milieu du septième siècle de Rome ; les deux formes sans *s*, *iei* et *ei*, sont également dans la *lex Iulia municipalis* [3]. Au témoignage de Charisius, Pacuvius avait employé un nominatif pluriel *is* [4]. Les poètes du théâtre comptèrent constamment *ei* pour une seule syllabe : dans les manuscrits, cette forme est remplacée rarement par un simple *i* [5], et généralement, suivant l'usage de l'époque impériale, par *ii*. — Jusqu'au temps de César, *idem* fait au nominatif pluriel *eisdem*, *isdem*, aussi bien que *eidem* [6] ; Plaute a écrit une fois *ĕidem* en trois syllabes, mais les manuscrits portent *idem* [7].

admettre l'addition de σ en grec. Enfin, l'hypothèse admise par M. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie* 3e éd. p. 550, et suivant laquelle σφώ est pour τφώ τFώ, n'explique rien ; car le *t* initial, en latin et en sanskrit, ne tombe pas plus que le *s* devant un *v*. — Ajouter que le changement de *sv* en σφ, fort étrange en lui-même, n'est signalé que dans la déclinaison du pronom σφέ supposé identique au sanskrit *sva* (déjà représenté par ξ de l'aveu de tout le monde), et dans le mot σφόγγος ou σπόγγος, qu'on rattache au gothique *svamms* (éponge) quoique la racine de celui-ci ait pris une forme toute différente dans l'adjectif σομφός. — Tr.]

1. M. Merguet, *Die Entwickelung der lateinischen Formenbildung* (Berlin 1870) p. 146, suppose assez ingénieusement que l'*e* introduit sans raison logique appréciable dans ἐμέ et dans *enos* est l'*e* de ἐγώ, *ego*. — Tr.

2. Caton p. 88, 19 Jordan ; passage tiré de Paul le diacre, abréviateur de Festus. — Sur l'affixe *pte* cf. §§ 61, 72, 126, 289.

3. [*Corpus inscr. Latin.* 1 p. 120 n° 206 l. 24 *iei*, 22 *ei*. — Comparer *eis* p. 45 n° 197 l. 16 et 23 (loi de Bantia), et *ieis* n° 577, 3 l. 12. — [*is* p. 43 n° 196 l. 17 est un singulier et non, comme le dit l'index de Hübner, un pluriel ; inversement à la l. 5 : *sei ques esent quei sibei deicerent necesus ese Bacanal habere, eeis utei ad pr(aetorem) urbanum Romam venirent*, la forme *eeis* donnée par l'index comme un datif est un nominatif. — Tr.]

4. Charisius p. 133, 4.

5. Voyez Ritschl, prolégomènes du *Trinummus* p. 98.

6. On a par exemple *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198 l. 27 (p. 59) *eisdem*, *is*[*dem*] n° 1270, *eidem* n° 197 l. 17 (p. 45). La formule *eidemque probavere* se retrouve trois fois, nos 1161, 1162, 1163. — Tr.

7. *Miles gloriosus* 758 : *séd eidem homines númquam dicunt, quámquam adpositumst ámpliter*. — Tr.

98. *Hic.* — Le pronom *hic* a aussi un pluriel en *s*, *heis*, et un pluriel sans *s*, *hei*. L'épel abrégé *hi* ne se rencontre dans aucune des inscriptions antérieures à Auguste : on n'y trouve au contraire que des formes très-complètes (comme on les aimait dans le vieux style administratif), pourvues du suffixe *ce, heisce, hisce*. Plaute a employé aussi ces formes pleines, et Tite-Live nous a conservé une formule *hisce homines*[1]. Sous les empereurs on voit apparaître un nouvel épel barbare *hii;* de là la confusion perpétuelle de *hi* avec *ei ii* dans les manuscrits, parce que la langue vulgaire ne tenait guère compte de l'aspiration.

99. *Quis, qui.* — Le sénatusconsulte sur les Bacchanales distingue avec soin le pluriel indéfini *ques*, qui a pour nominatif singulier *quis*, et le pluriel relatif *quei*, qui a pour singulier *quei*[2]. De même Pacuvius avait employé *ques* au pluriel dans le sens interrogatif et dans la locution *nescio ques*[3]. Caton avait écrit *quescumque Romae regnavissent*[4]. — L'épel *qui*, à côté de *quei*, ne se trouve dans les inscriptions qu'à partir du temps des Gracques; encore n'est-ce, pendant toute la durée de la République, que dans quelques exemples isolés.

100. *Féminins.* — Le nominatif pluriel féminin du pronom *is* est *eae* pour *eai*. Toutefois, il ne faut pas considérer comme un archaïsme l'épel *eai res* dans la *lex Iulia* de l'an de Rome 709; il tient à une simple erreur du graveur, qui a écrit de même *diibus* pour *diebus*[5]. — On forme comme *eae* les pluriels *quae, hae, istae* ou dans le langage de la campagne *stae*. Ce que dit à ce propos Lachmann ne prouve en aucune façon que l'aphérèse de l'*i* ait eu lieu aussi dans le latin littéraire[6]. Excepté

1. [*Corpus inscr. Latin.* I n° 565 : *heisce magistreis Venerus Ioviae muru aedificandum coiraverunt*, 199 l. 13 (p. 72, arbitrage des Minucius) : *agri poplici quod Langenses posident hisce finis videntur esse.* — V. le vers de Plaute cité au § 86. — Liv. 9, 10, 9 : *quandoque hisce homines iniussu populi romani Quiritium foedus ictum iri spoponderunt, atque ob eam rem noxam nocuerunt : ob eam rem, quo populus romanus scelere impio sit solutus, hosce homines vobis dedo.* — Tr.]

2. *Corp. inscr. Latin.* I p. 43 n° 196 : *de Bacanalibus quei foideratei esent... Sei ques esent, quei sibei deicerent necesus ese bacanal habere... Sei ques esent quei arvorsum ead fecisent.* — Tr.

3. Pacuvius, *Trag.* 221. — Tr.

4. Charisius p. 91, 17. — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* I p. 123 et 125 n° 206 l. 161 et l. 5.

6. Commentaire sur Lucrèce p. 197.

quae, ces divers mots prennent souvent l'affixe *ce :* on trouve *haec nuptiae*[1], *illaec* et *istaec contumeliae.*

101. *Neutres.* — On dit au nominatif pluriel neutre des pronoms *ea, illa, ipsa.* — Les pluriels neutres *haec* et *quae* sont formés comme les singuliers féminins correspondant par l'addition d'un *i :* l'épel primitif *haice* est encore dans le sénatusconsulte sur les Bacchanales[2]. On a écrit aussi *quai,* dans une inscription contemporaine de l'empereur Claude, par manie d'hellénisme[3], mais beaucoup plus tôt dans la *lex repetundarum* par réminiscence du vieux latin[4]. Il y a une forme indéfinie *qua* sans *i (ea Bacanalia sei qua sunt,* dans le sénatusconsulte cité tout à l'heure); c'est la seule qu'on emploie dans le composé *aliqua.* — Quant à *illaec* et *istaec,* ce sont aussi bien au neutre qu'au féminin des productions parasites ; et le goût plus mûr du huitième siècle de Rome rejeta ces formes qu'un goût moins avancé avait créées[5].

VOCATIF[6].

102. *Nominatif et vocatif.* — Le latin n'a de forme particulière pour le vocatif qu'au singulier des thèmes masculins et féminins en *o;* au singulier des autres thèmes et au pluriel de tous les thèmes sans exception le nominatif tient lieu de vocatif. Encore substituait-on aisément le nominatif au vocatif même au singulier des thèmes en *o :* Plaute écrit *da, meus ocellus, mea rosa, mi anime;* tout le monde disait *deus,* bien que Tertullien ait employé le vocatif *dee* comme Matthieu en grec emploie le vocatif θεέ[7]. — A une époque relativement récente

1. Fleckeisen, *Rheinisches Museum* 7, 271 sqq.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 43 l. 23 : *haice utei in coventionid exdeicatis.* — Tr.

3. *Inscr. regni Neapolitani* 2211 : *sacrorum principiorum.... quai apud Laurentis coluntur.* — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198 l. 34, p. 60.

5. Plaute, *Trinummus* 77 : *istaec dicta.* — Tr.

6. Voir § 11 ce qui concerne la *fonction* du vocatif.

7. Plaute, *Asinaria* 664. — [Tertullien, *Adversus Marcionem* 1, 30 : *o dee haeretice,* seul exemple indiqué par l'index d'Oehler. Prudence, *Hamartigenia* 931 : *o Dee cunctiparens, animae dator, o Dee Christe.* On peut croire que Tertullien et Prudence n'eussent pas écrit *o dee* isolément, et qu'ici ils sentaient le besoin de donner une même terminaison au substantif et à l'adjectif qui le suit. — Horace, *Carm.*

les poètes latins prirent au grec, avec tant d'autres choses, ses divers vocatifs : on trouve *Amastri* dans Catulle, *Orpheu* dans Virgile, *Atla* dans Ovide[1]; ce qui n'empêche pas qu'on n'ait écrit aussi à la romaine : *Xystylis, face ut ánimum advortas*, et *poenaque respectus et nunc manet, Orpheus, in te*[2]. — Térence écrivait toujours au vocatif *Mysis, Thais* etc.; pourtant très-souvent, et même d'une manière presque constante, les manuscrits nous présentent des formes grecques comme *Mysi*, dont l'usage est postérieur à Térence. — On sait enfin que les noms à thèmes en *a* avaient primitivement cette voyelle longue au nominatif, qu'on disait par exemple *deā*. Nous pouvons nous demander si le vocatif n'avait pas été de tout temps *deă* par un *a* bref, et si par là il ne s'était pas trouvé à une époque reculée distinct du nominatif. C'est ainsi qu'en éolien le nominatif κούρα a l'α long, tandis que le vocatif κοῦρα a l'α bref[3]. — Ennius dans l'hexamètre fait l'*a* long : *aio te Aeacidā Romanos vincere posse*. Horace au contraire écrit *nequis humare velit Aiacem, Atridă, vetas cur?*

103. Au vocatif le nom a sa forme la plus courte, il est réduit au thème tout seul. Mais l'*o* bref final est affaibli en *e* bref en latin comme en grec, dans *o bone* comme dans ὦ φίλε. On trouve

1, 2, 42 *sive mutata iuvenem figura | ales in terris imitaris, almae | filius Maiae*. Liv. 1, 24, 7 : *audi Iupiter, audi pater patrate populi Albani, audi tu populus Albanus*. — Tr.]

1. Catulle 4, 13. Virgile, *Georg*. 4, 494. cf. *Culex* 291. Ovide, *Metamorph*. 4, 643. — Tr.

2. [Plaute, *Pseudulus* 210. — *Culex* 268. — Tr.]

3. [Merguet, *Entwickelung der lateinischen Formenbildung* (Berlin 1870) p. 65 : « Il est douteux qu'il faille admettre l'hypothèse de « Bücheler. En ombrien, en effet, le nominatif affaiblit souvent son « *a* final en *o* ou *u* (*svepu, svepo, etantu, mutu* à côté de *panta, muta*); « tandis que précisément les exemples de vocatif qui nous ont été « conservés se terminent tous en *a* : *Prestota, Tursa, Çerfia, Jovia*. « Si l'*a* du vocatif s'affaiblit moins fréquemment que celui du nomi- « natif, on ne peut guère croire qu'il lui ait été inférieur en quantité. » D'ailleurs, l'exemple de l'éolien montre seulement que la chose serait concevable; il ne lui donne aucune vraisemblance. Si l'abréviation du vocatif remontait à une période helléno-italique, on en trouverait des traces dans tous les dialectes grecs. — Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 1 p. 354 : « Le vocatif de tous les noms de la quatrième déclinaison, *s'il se trouve quelque part*, doit être semblable au nominatif. » Le vocatif *domus* est dans Ennius (*Trag*. 118). Les vocatifs de la cinquième déclinaison sont rares aussi; on a *pernicies* dans Plaute, *Pseudulus* 364, *Asinaria* 133, *Mostellaria* 3. — Tr.]

déjà *triumpe* dans le chant des Arvales. — Les mots qui plus tard perdirent complètement la terminaison *os* ou *us* du nominatif laissèrent tomber aussi l'*e* du vocatif. On dit alors *puer* aux deux cas, mais on avait dit *puerus* et *puere* [1].

104. *Vocatif des thèmes en* io. — Quand le thème se termine en *io*, le vocatif se termine en *ie*. Mais la plupart du temps cette terminaison se présente sous une autre forme : le groupe *ie* se change d'abord par assimilation en *ii*, puis par contraction en *ī* long ; au septième siècle de Rome on emploie aussi l'épel *ei*. L'ombrien fait la même contraction au vocatif de l'adjectif *dio*, qui est *di* ou *dei* : cette forme correspond au latin *die* [2]. Mais ailleurs l'ombrien évite la contraction, et si l'on cherche une forme ombrienne qui corresponde à peu près au latin *Fidi*, ce sera par exemple *Fisovie*. Le latin, tout au contraire, ne contracte pas volontiers le vocatif des adjectifs (on disait *Laertie, pie*, et de même *nuntie*, à moins qu'on ne préférât la forme du nominatif [3]); et en même temps il contracte régulièrement les noms propres, *Mercuri, Gai, Voltei*. L'une des inscriptions du tombeau des Scipions porte *Publi, Corneli* [4] On trouve dans un monument postérieur *Taracei*, vocatif de *Taracius* [5]. Un poète dit *Geni* [6]. En dehors même des noms propres il y eut deux mots pour lesquels la contraction eut lieu constamment : *meus* donna *mi* et *filius* donna *fili*. Toutefois Livius Andronicus avait écrit *filie* [7]. Labérius, très-hardi à forger des mots, avait inventé un vocatif *manuari*, signifiant « voleur [8]! »

1. *Puere* se trouve par exemple dans la *Mostellaria* de Plaute, aux vers 947, 990 et au vers 965, [*púere, nimium délicatu's* et *púere, iamne abis* au commencement du vers ; *puere, praéter speciem stúltus es* au milieu. Cf. § 52. *Puerus* ne se trouve dans aucun texte. — M. Neue, *Formenlehre* 2 p. 103, cite deux vocatifs de noms de nombre, *une* et *sole*. — Tr.]

2. Ennius, *Annales* 115. — Tr.

3. Livius Andronicus et Lévius dans Priscien 7, 18. Priscien 7, 22. On n'a pas d'exemple de *nuntie*. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 33 : *quare lubens te in gremiu, Scipio, recip(i)t terra, Publi, prognatum Publio, Corneli*. — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1202 : *Cn. Taracius Cn. f..... eheu heu, Taracei ! ut acerbo es deditus fáto* (hexamètre). — Tr.

6. Tibulle, *lib.* 4 *carm.* 5 *v.* 9 : *mane Geni, cape dona libens, votisque faveto*. — Tr.

7. Livius Andronicus : *pater noster, Saturni filie*. Cité par Priscien 7, 22. — Tr.

8. Gellius, 16, 7 : *oppido quam verba finxit praelicenter*, dit-il de

De même on lit dans une inscription de Pompei *Oppi emboliari fur furuncule: emboliari* est le vocatif de *emboliarius,* nom d'une certaine espèce de mimes [1].

105. *Mi* et *mei.* — Le vocatif *mi* provenait de *mie* pour *mee;* on trouve de même avec l'*i* pour l'*e* *mieis* dans une des inscriptions du tombeau des Scipions, et avec la contraction *mis* pour *meis* ou *miis* dans le *Trinummus* de Plaute [2]. On écrivait aussi *mei :* il y a par exemple *mei senex* dans le *Mercator* de Plaute et *anime mei* dans les Ménechmes [3]. Par suite le vocatif singulier ne se distinguait pas dans l'écriture du nominatif-vocatif pluriel *mei,* qui du reste avait aussi subi de son côté la contraction en *mi.* On trouve dans Plaute et dans Pétrone *mi homines, mi hospites* [4]. Il y avait dans un vers de Plaute *ó mei oculi, ó mei anime :* les copistes changèrent les deux *mei* en *mi,* puis le premier *mi* en *mihi* [5]. Cette remarque faite en passant montre qu'ils ne se gênaient pas pour remplacer l'une par l'autre les deux formes de datif *mi* et *mihi,* et par conséquent elle autorise le critique à choisir entre ces deux formes sans se préoccuper d'autre chose que de la mesure du vers [6]. — La langue populaire, par une incorrection qui lui était propre, disait *mi domina* et ainsi de suite [7]; et après l'époque d'Hadrien ces solécismes furent admis jusque dans la langue littéraire [8].

Labérius. — *Aquarius* et *sagittarius* faisaient aussi exception parmi les adjectifs par leurs génitifs *aquari, sagittari.* Ces génitifs ne sont employés à ma connaissance que quand il s'agit des personnifications qui figurent parmi les signes du zodiaque, mais jamais quand le nom a une valeur adjective.

1. *Corpus inscr. Latin.* 4 n° 1949.

2. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 38 : *virtutes generis mieis moribus accumulavi.* — *Trinummus* 822. — Tr.]

3. *Mercator* 525. *Menaechmi* 182.

4. Plaute, *Cistellaria* 4, 2, 8 et 9 : *mi homines, mi spectatores.* Pétrone, *Satyrae* 116, 3 : *o mi, inquit, hospites.* — Tr.

5. *Miles gloriosus* 1330. [Ritschl *mi anime.* — Tr.]

6. Comparer ce qui est dit du nominatif pluriel § 89 et du génitif singulier § 183.

7. Caper, *De orthogr.* p. 2244 : *mi Paula et mi Aemilia non dicendum.* — Tr.

8. M. Neue cite les exemples suivants (*Formenlehre* 2 p. 134): Appul. *Met.* 4, 26 p. 292 *mi parens* « ma mère »; 4, 27 p. 297 et 9, 16 p. 623 *mi herilis ;* 5, 16 p. 351 *mi soror;* 8, 8 p. 531 *mi coniux;* Hieron. *Epist.* 22, 2. 38, 2. 39, 1. 2 *mi domina Eustochium, mi Marcella, mi Blaesilla,*

106. *Váleri* et *Valéri*. — Tout en négligeant de prononcer l'*e* au vocatif des thèmes en *io*, on gardait la conscience de sa disparition : cela vaut la peine d'être noté. Nigidius avait une théorie particulière, suivant laquelle, dans un mot comme *Vergílius* ou *Valérius*, on devait accentuer au vocatif *Váleri* et au génitif *Valéri*. Or, au temps de Gellius et de Priscien, on prononçait encore *Valéri* aux deux cas, en accentuant l'avant-dernière ; et, par conséquent, le système de Nigidius n'avait pas prévalu[1].

107. Vocatifs *Harpage*, *Dite*. — Nous avons à noter deux vocatifs irréguliers : *Harpage*, du nominatif *Harpax*, et *Dite*, du nominatif *Dis*[2]. *Harpage* est facile à expliquer : c'est un cas de la seconde déclinaison substitué à un cas de la troisième. *Dite* provient-il aussi par métaplasme d'un thème secondaire *Dito?* ou bien est-ce un nominatif-vocatif tronqué, analogue aux formes *militare* et *simile* citées au § 36? Il ne serait pas non plus tout à fait impossible d'y voir un véritable vocatif du thème *Diti*, pareil au grec μάντι ; car suivant la règle générale l'*i* final se serait forcément transformé en *e*.

ACCUSATIF DU SINGULIER.

Je ne parlerai pas de l'accusatif singulier des mots neutres, puisqu'il ne fait qu'un avec leur nominatif singulier.

ACCUSATIF SINGULIER DES THÈMES A VOYELLE.

108. Les mots masculins et féminins, quand le thème se

mi Paula; Jul. Capit. *Maxim. Iun.* 3 dans une lettre de l'empereur Alexandre Sévère *mi mater*. — Tr.

1. Corssen, *Ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung der lateinischen Sprache* 2e éd., 2 p. 811. [Voir Gellius 13, 25 (26), Priscien 7, 18. Nigidius était contemporain de Cicéron ; Gellius vivait au second siècle de notre ère et Priscien à la fin du cinquième. — En latin, l'accent tombe sur l'avant-dernière si elle est longue, sur la précédente si l'avant-dernière est brève ; on avait donc prononcé originairement au vocatif *Valérie* et au génitif *Valérii*, et après les contractions l'accent était resté sur l'*e*. Nigidius voulait accentuer le vocatif conformément à la règle générale et en ne considérant que la forme employée de son temps ; au génitif, il respectait l'accentuation primitive. — Tr.]

2. *Harpage*, Plaute *Pseudulus* 665 à la fin. — *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 818 : *Dite pater, Rhodine(m) tibei commendo*, formule de malédiction.

termine par une voyelle, prennent à l'accusatif singulier un *m* comme dans les autres langues italiques. Cette désinence correspond au ν du grec ; et la forme *Luciom*, telle qu'elle existait vers l'an 520 de Rome, était identique à la forme grecque Λεύκιον. — A l'accusatif singulier les thèmes en *a* faisaient, par conséquent, *portam*, *tabolam*, et de même *glaucumam* [1]. — Les thèmes en *e* faisaient *pauperiem*, *nequitiem*, *tristitiem ;* on trouve aussi *tristitiam* et *tristitatem* [2]. — Les thèmes en *o* faisaient par exemple *locom*, *Alixentrom ;* c'etaient là des formes complètement analogues à l'ombrien *poplom* et à l'osque *dolom* [3]. Elles furent en usage dans la langue latine jusque dans le sixième siècle de Rome ; mais bientôt elles disparurent, et cédèrent la place à des formes terminées en *um*. Seulement, comme le latin n'aimait pas les groupes de deux *u* consécutifs, que le premier *u* fût d'ailleurs voyelle ou consonne, les thèmes en vo gardèrent longtemps des accusatifs en VOM. Il semble même que l'influence de l'*u* consonne ou *v* se fasse sentir à distance : cela expliquerait l'accusatif arriéré *floviom*, qui traîne encore au septième siècle de Rome dans l'arbitrage des Minucius [4]. Quoi qu'il en soit, on écrivit jusqu'à la fin du huitième siècle de Rome *avom* et *suom ;* la règle était constante, bien qu'en même temps on écrivît *populum* et *dolum* [5]. — Enfin les thèmes en *u* forment leur accusatif à l'aide du suffixe *m* aussi bien que les autres thèmes à voyelle. On dit, par exemple, *conventum*, *tribum*. Seulement, *grus* suivant toujours, et *sus* presque toujours, la déclinaison des thèmes à consonne, ces deux mots font à l'accusatif *suem* et *gruem*.

ACCUSATIF SINGULIER DES THÈMES TERMINÉS PAR UN *I* OU PAR UNE CONSONNE.

109. Tous les thèmes à consonne, et la plupart des thèmes

1. Ce mot féminin n'est autre que le neutre grec γλαύκωμα, génitif γλαυκώματος. Plaute, *Miles gloriosus* 147 : *ei nós facetis fábricis et doctis dolis | glaucúmam ob oculos óbiciemus.* — Tr.

2. Ainsi il faut écrire dans Turpilius, vers 126 : *ante facta ignosco, mitte tristitatem, Dorcium* [*ante facta ignei committo tristitie ante, Dorcium !* O. Ribbeck. — Tr.]

3. [*Corpus inscr. Latin.* 1 n° 186 : *aut sacrom aut poublic(om) locom ese.* — *Alixentrom* n° 59, sur un miroir. — Tr.]

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199 l. 23 (p. 72).

5. *Corpus inscr. Latin.* p. 120 n° 206 l. 34 : *ante tribunale suom propositum habeto.* — N° 1007 : *suom mareitum corde dilexit sovo.* — Tr.

en *i*, ont des accusatifs singuliers en *em*. Les accusatifs en *im*, qui sont d'ailleurs en petit nombre, appartiennent exclusivement à certains thèmes en *i*. Cela pourrait d'abord nous donner à penser : 1° qu'originairement la terminaison *em* était particulière à la déclinaison des thèmes à consonne, qu'elle provenait d'un affaiblissement de la terminaison indo-européenne *am*, et que *fratrem* était historiquement identique au sanskrit *bhrátaram ;* 2° que tous les thèmes en *i* avaient primitivement des accusatifs en *im*, et que plus tard beaucoup d'entre eux avaient emprunté la terminaison *em* à la déclinaison consonantique, parce que devant *m* l'*e* se prononce bien plus aisément que l'*i*. Mais nos idées changeront si nous étudions le cycle des langues gréco-italiques et si nous comparons ces langues avec le latin. En grec, pour les thèmes à consonne, le suffixe de l'accusatif singulier est un simple α, et le thème φρατορ fait φράτορα : la nasale finale a complètement disparu. En ombrien le suffixe est *u* ou suivant un épel plus récent *o ;* et dans cette langue pas plus qu'en grec on ne trouve trace de la consonne finale, même en remontant aux sources les plus anciennes que nous possédions : aux accusatifs latins *auctorem*, *cornicem*, correspondent en ombrien *uhturu* et *curnaco*. Or, la désinence latine *em* ne peut guère se concilier ni avec la désinence α ni avec la désinence *u*, *o* [1]. D'ailleurs les thèmes en *i*, en ombrien, forment des accusatifs en *em* aussi bien qu'en *im* (dans ces derniers, le *m* tombe souvent) : ainsi *peraknem* et *sevakni(m)* correspondent à *perennem* et *solennem*. En osque enfin une désinence qui s'écrit en caractères osques *im* et en caractères latins *im* est commune à la déclinaison en *i* et à la déclinaison consonantique : à l'accusatif le thème *slagi* fait *slagim*, le thème *medik* fait *medicim*. — Tout cela est peu favorable à l'hypothèse qui fait de *em* la désinence propre des thèmes à consonne et de *im* la désinence propre des thèmes en *i*. En voici une autre qui me paraît plus probable : dans l'ancien latin comme en ombrien, la terminaison *em* était réservée aux thèmes en *i*, et le thème *aidili* faisait à l'accusatif singulier *aidilem* comme il fait au nominatif pluriel *aidiles*. Des thèmes en *i*, la désinence *em* s'étendit aux thèmes à consonne, qui avaient une autre terminaison. Si ensuite *em* ne s'est pas transformé en

1. Le témoignage du grec est ici sans grande valeur, car on pourrait avoir *fratrem* = φράτορα, aussi bien que *decem* = δέκα. Celui de l'ombrien a plus d'importance. — Tr.

im, comme on pourrait s'y attendre, cela tient à une raison phonétique : l'*e* avait avec le *m* plus d'affinité que l'*i* [1].

1. Sur l'accusatif de la troisième déclinaison, M. Corssen dans sa critique n'est pas d'accord avec l'auteur : « Dans la déclinaison en *i*, l'ancienne terminaison accusative serait *em*. Mais les thèmes en *a* font à l'accusatif singulier *am*, les thèmes en *e em*, les thèmes en *u um*, les thèmes en *o om*, et de même les thèmes en *i* n'ont pu faire que *im*, comme en sanskrit *i-m*, en grec ι-ν, etc. En fait le plus ancien accusatif de thèmes en *i* que nous présentent les vieilles inscriptions est un accusatif en *im*, *part-i*; là comme ailleurs on a laissé tomber le *m* final. D'ailleurs, l'accusatif originaire en *im* s'est aussi conservé dans les nombreux accusatifs en *t-im* provenant, comme *par-t-im* et autres, de thèmes en *ti* originaires ; voir mes *Kritische Beitræge* p. 76. 281. Enfin un ancien *e* n'a pu devenir *i* devant un *m*, du moins dans le latin archaïque et classique, car *i* et *m* sont sans affinité, et c'est l'*e* au contraire qui pénètre, à la place de l'*i*, dans les syllabes finales que termine soit cette voyelle, soit une consonne faiblement articulée qui la suit. » Il y a là beaucoup de vrai, et il est probable, en effet, que *em* est l'altération de *im* et non *im* l'altération de *em*. M. Merguet (*Entwickelung der latein. Formenbildung* § 68) va plus loin, et remet en honneur la théorie de Bopp, *em* = *am* originaire accusatif des thèmes à consonne, *im* = *im* originaire accusatif des thèmes en *i*. Quoiqu'il ne donne pas de raisons bien fortes, et surtout n'explique pas avec précision le rapport historique des formes que présentent les trois langues d'Italie, il a probablement raison. On peut dresser le tableau chronologique et généalogique suivant :

ACCUSATIF SINGULIER.

Thèmes en *i*.					Thèmes consonantiques.			
Indo-européen *i-m*.					Indo-européen *-am*.			
Grec ι-ν	Italique *i-m*.				Italique *-om*			Grec -α.
	ombr. *i-(m)* obscurci *e-m*.	osque *i-m*	latin *i-m*, par obscurcissement phonétique *e-m*, puis par confusion avec les thèmes consonantiques *-em*.		latin antéhistorique *-om* *-um*, phonétiquement altéré *-em*. Cf. le génitif singulier en *-os* *-us* *-es* *-is*.	osque *-om*	ombr. *-om*, obscurci *-um*.	
			latin classique, déclinaison commune dite troisième déclinaison : *-em*.					

110. *Thèmes en* i. — Dans la déclinaison en *i*, du reste, les deux formes alternent. Il n'y a qu'un accusatif qui ait conservé exclusivement et jusqu'au bout la plus aiguë des deux voyelles; c'est *vim;* sans doute que le *v* agissait plus fortement pour conserver l'*i* que le *m* pour l'altérer[1]. Même pour des mots grecs comme *basim* il y a des formes secondaires en *em*. et ce ne sont en aucune façon des raretés introuvables[2].

111. *Inscriptions*. — Dans les inscriptions antérieures à Auguste, on ne trouve en dehors de *basim* d'autres accusatifs en *im* que *turrim*, et dans une des plus vieilles *parti* au lieu de l'accusatif ordinaire *partem*[3]. Quant à la distinction secondaire qu'on établit plus tard entre des formes en elles-mêmes identiques comme *partem* et *partim*, et qui consistait à faire de *partem* l'accusatif de *pars* et de *partim* un adverbe, elle n'existait pas encore en l'an de Rome 594, où furent joués les Adelphes de Térence[4]. Les inscriptions nous donnent encore deux noms de fleuves étrangers en *im* : *Lemurim* sur le monument de Gênes (arbitrage des Minucius) et *Tanaim* sur le monument d'Ancyre[5].

112. *Manuscrits*. — Sur la question des deux épels *em* et *im* les manuscrits méritent beaucoup moins de créance que les inscriptions; ainsi nous lisons dans les manuscrits de Plaute *navem* et *navim*, *messem* et *messim*, *clavem* et *clavim*[6].

La comparaison des formes génitives archaïques comme *Cererus*, *Salutes* (§§ 146-147) suffit pour qu'on puisse admettre que la terminaison *em* est une simple modification de *om*, *um*. La difficulté qui provient de la forme, et qui avait arrêté Schleicher et après lui M. Bücheler, étant levée, rien n'empêche plus de distinguer historiquement les deux terminaisons *em*, *i-m*, et de les attribuer chacune à une déclinaison fondamentale. Et alors on comprend pourquoi on n'a pas dans la déclinaison des thèmes à consonne d'accusatifs en *im*, ce que Schleicher et M. Bücheler laissent sans explication. — Tr.

1. Ajouter que cet *i* était la seule voyelle du mot, et portait l'accent, au sens qu'a ce mot dans la grammaire des langues modernes, c'est-à-dire l'accent d'intensité. — Tr.

2. Orelli 1263 et 1462 *basem*. — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 187 : *aidiles vicesma parti Apolones dederi*. — Tr.

4. *Ad.* 23 : *senés, qui primi vénient, ei partem aperient | in agéndo partem ostendent*. — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199 l. 7 (p. 72). Monument d'Ancyre 5, 53. — Tr.

6. Aux vers 1187 et 1188, 1300, 1303 du *Miles gloriosus*, 25 des

Il y a certains mots pour lesquels les formes en *im* sont plus fréquentes que les formes en *em* avec lesquelles elles alternent. On pourrait comparer à ces doubles accusatifs le simple *décem* qui a l'*e* et son composé *úndecim* qui a l'*i;* mais ici le changement de la voyelle tient au déplacement de l'accent. Les accusatifs en question sont, au contraire, pour la plupart, accentués de même que *décem*, qui garde l'*e :* ils sont paroxytons. Il n'y a pas à douter que l'influence principale qui a déterminé l'emploi de la terminaison *im* n'ait été celle de la consonne qui précédait cette terminaison ; c'est ce que Reisig a déjà mis en évidence [1]. Pour s'en convaincre on n'a qu'à comparer *clavim navim pelvim ravim vim, cratim lentim neptim restim* [2] *sementim* [3] *sitim, messim* (d'un thème *messi* pour *met-ti) amussim tussim, febrim securim turrim.* Si l'on discutait et si l'on complétait dans une révision critique les témoignages que nous apportent sur ce point les manuscrits [4], on élargirait peut-être le cercle des formes analogues citées par les anciens grammairiens.

113. *Grammairiens.*— La terminaison *im* n'était pas réservée à des mots féminins comme ceux que je citais tout à l'heure. Varron avait employé l'accusatif *burim* au masculin, et tout le monde disait *Tiberim* [5]. — Les doctrines des grammairiens sont loin d'être toujours concordantes. Les faits ne leur manquaient pas, mais ils n'en voyaient point la loi ; et par suite ils cherchèrent à faire cette loi eux-mêmes. Charisius et Priscien recommandent la forme *securim*, Cicéron l'emploie régulièrement [6]. Gellius nous atteste qu'elle se trouve dans un vers de Virgile [7]. Au contraire Consentius n'autorise que la forme *secu-*

Menaechmi il y a dans le vrai texte ***navim***, mais dans le meilleur manuscrit ***navem*** (qui est la leçon générale du vers 26 des ***Men.***). Je trouve ***messim*** (***Mostellaria*** 161) et ***messem*** (***Trinummus*** 33), ***clavem*** et ***clavim*** (***Most.*** 404 et 425).

1. Reisig, *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft* p. 88.

2. Orelli 6404 *restem.*

3. Caton, *De re rustica* 27. Mais Plaute, *Menaechmi* 1012 : *hisce ego iam seméntem in ore fáciam pugnosque óbseram.* — Tr.

4. Cette révision se fait toujours désirer ; voir Schneider, *Formenlehre* p. 206.

5. Servius, *Georg.* 1, 169. — Tr.

6. Pourtant dans les Verrines, 5, 47, 123 les meilleures sources donnent *ad eius securem funestam esse servatos.*

7. *Aen.* 2, 224 : *incertam excussit cervice securim* (Gell. 13, 21). — Tr.

rem; et Priscien témoigne que Virgile l'a employée dans un autre vers[1]; mais en cela il contredit nos manuscrits, qui sont du même temps que lui. Pline n'admettait la terminaison *im* que dans trois mots seulement, *febrim*, *tussim* et *sitim;* il voulait qu'on dît *navem* et *avem,* parce que suivant une autre de ses doctrines particulières l'ablatif était *ave*, *nave*[2]. Pline évidemment n'avait déjà plus l'instinct et le sentiment vivant de la langue; Valérius Probus au contraire l'avait conservé quand il laissait à son oreille le choix entre *turrem* et *turrim*[3].

114. *Adverbes en* im. — La terminaison *im*, outre les accusatifs proprement dits, forma des accusatifs adverbiaux; elle fut même employée d'une manière régulière à tirer une série d'adverbes à forme d'accusatif soit des véritables thèmes en *i*, soit, par analogie, des thèmes d'une autre nature : *statim, partim*, *sensim*, *minutim, minutatim*, etc.[4]. *Statim* provenait d'un thème *stati* qui fut élargi en *stati-on*, de même que *partim* provenait d'un thème *parti*, qui se retrouve élargi dans le substantif *portio* et dans le verbe *partiri*.

115. L'accusatif immobilisé dans l'adverbe indique le mode, l'objet intérieur d'une action, de même que l'accusatif proprement dit en marque le but, l'objet extérieur. Dans les phrases *passim ire* et *opitulatum*, *exsequias, Acheruntem ire*, les compléments du verbe *ire* sont toujours à l'accusatif ; mais ce cas y marque deux nuances différentes. — Les poètes du théâtre emploient fréquemment la tournure *ne frustrĕ sis*. Il ne faut chercher à reconnaître dans *frustrĕ* ni un affaiblissement de l'ablatif *frustrā*, qui plus tard fut seul employé, ni une mutilation d'un accusatif *frustram* qui aurait perdu son *m;* Plaute, en effet, n'admet pas au dernier pied du vers cette suppression du *m* final[5]. Ce qu'on doit voir dans *frustrĕ*, c'est un accusatif pluriel neutre directement régi par le verbe aussi bien que s'il y avait *frustra agere;* le verbe *esse* a ici la même force transitive que dans *nugas es*, et dans certaines langues il peut se construire d'une manière analogue. — Il faut remar-

1. *Aen.* 11, 656 : *aeratam quatiens Tarpeia securem.* — Tr.
2. Charisius p. 129, 17 et p. 126, 7.
3. Gellius 13, 21.
4. Voir là-dessus Corssen, *Kritische Beitræge* p. 283.
5. Il y avait dans Térence, *Phormio* 667, à la fin d'un senarius, *décem minas :* on était obligé de lire *dece* pour *decem*. Bentley a écarté cette leçon avec raison.

quer que l'accusatif ordinaire se joint directement au verbe; tandis que souvent, dans les plus anciens auteurs, l'accusatif qui marque direction vers un lieu ne peut se passer d'une préposition auxiliaire. Dans le *Miles gloriosus* Plaute écrit *mulierem in Ephesum advehit*[1], à côté il est vrai d'autres phrases où l'accusatif est seul; les arguments, rédigés environ un siècle plus tard, disent simplement *meretricem Athenis Éphesum miles ávehit*, et *depórtat Ephesum*, *veniret Éphesum*[2].

116. *Adverbes en* em. — A deux époques, pendant la période antéclassique d'abord, et au temps de la décadence ensuite, la langue produisit en grande abondance des adverbes en *im*. Il existe à côté d'eux des adverbes d'une forme encore plus ancienne, dont la terminaison est *em*. Je dis d'une forme plus ancienne; et en effet, personne je pense ne le contestera, *autem* et *item* sont antérieurs à *perpetim* et à *mixtim*[3]. Les adverbes des deux classes sont à l'égard les uns des autres comme l'accusatif des premiers temps *mentem* et l'accusatif plus récent *parti(m)*, lequel se trouve dès le sixième siècle de Rome[4]; *mentem* provient du reste certainement d'un thème en *i* *menti*, encore visible dans *mentio* et dans *mentiri*. — L'adverbe *saltem* avait une seconde forme *saltim* qui se rencontre dans les bons manuscrits depuis Plaute jusqu'à Sénèque[5].

117. *Thèmes à consonne*. — Tous les thèmes masculins ou féminins qui se terminent par une consonne prennent à l'accu-

1. [113. — 102 *legátus Naupactúm fuit*, 104 *Athénas ádvenit*, 116 *ut eam rem Naúpactum ad erum núntiem*, 126 *ait fúgere sese Athénas cupere*. — Tr.]

2. *Miles gloriosus, argum.* 1, 1; *argum.* 2, 4 et 7. — Tr.

3. Sur le rapport chronologique de *em* et de *im*, voir § 109. Sur *autem* en particulier voici l'avis de M. Corssen : « Il est faux que *au-tem* soit sorti de *au-t-im*. Ici *tem* est sans doute une forme secondaire de *am*; on a ainsi *nem* dans *nem-pe* à côté de *nam*, *dem* dans *qui-dem*, *pri-dem* à côté de *dam* dans *qui-dam*, *quon-dam*. L'*a* de *tam* est affaibli en *e* dans *au-tem*, parce qu'il y forme le second membre d'un composé ou qu'il est enclitique. La même cause affaiblit l'*e* de *decem* en *i* dans *bi-decim*, et cela aussi devant *m*, comme elle l'affaiblit dans *red-imo* à côté de *emo*, et comme elle affaiblit l'*a* de *nam* ou l'*e* de *nem-pe* dans *nim* de *e-nim* et dans l'osque *i-nim*; comparer mes *Kritische Beiträge* 289 et suivantes. »

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 187 : *vicesma parti Apolones dederi*. —

5. Dans Plaute, *Mil. glor.* 1211 [un ms. *salti*, Ritschl *saltem*.—Tr.]; Sénèque, *Epist.* 91, 10.

satif singulier la désinence *em* : *auspicem, militem, architectonem, gutturem.* — Je n'ai pas à m'étendre ici sur les altérations que ces thèmes eux-mêmes subissent en se déclinant, par exemple le changement de *meliosem* en *meliorem* [1].

QUANTITÉ DE LA FINALE EN *M* DANS LES ACCUSATIFS. CHUTE DE *M*.

118. Il est inexact de dire qu'un *m* final rend nécessairement longue la syllabe qu'il termine, ou que par une action régressive il allonge la voyelle [2]. Dans *meridiem*, dans *rem*, Priscien entendait devant le *m* un *e* bref ; et il ajoute à son témoignage ce commentaire caractéristique : *numquam enim ante* m *terminalem longa invenitur vocalis* [3]. Si l'on songe à l'époque où vivait Priscien, on n'attachera guère d'importance à son observation ; mais les anciens auteurs nous ont laissé assez d'exemples décisifs. Nous savons que la voyelle peut rester brève même si on laisse tomber le *m*, et qu'alors la syllabe compte pour une brève devant un mot commençant par une consonne ; ainsi la chute du *m* n'est balancée par aucune compensation. Il est vrai que le contraire peut avoir lieu aussi : dans ce cas la consonne *m* en disparaissant, comme elle le fait toujours en vers devant un mot commençant par une voyelle, reporte sa durée sur la voyelle précédente, qui au lieu d'être élidée compte pour une longue. En tout cas c'est toujours la quantité longue qu'il faut considérer comme primitive : d'une part on ne peut se rendre compte autrement de la quantité brève qui s'introduisit plus tard, d'autre part dans une inscription osque de Pompei nous trouvons un accusatif féminin *paam* qui serait en latin *quaam* [4].

1. Certains thèmes subissent en latin des modifications d'un autre genre dont je ne m'occuperai pas davantage. Ainsi, avant l'époque de Cicéron, les anciens Romains disaient *Piraeum* en trois syllabes ; nul ne disait *Piraeeum* en quatre syllabes. C'est à tort qu'on introduit cette dernière forme dans les passages de vieux auteurs cités par Cicéron, *ad Atticum* 7, 4 (3), 10.

2. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 130.

3. Priscian. 7 § 94. [La diphthongaison de *e* en *ie* dans le français *rien* = *rem* prouve que lors du passage du latin au roman l'*e* était bref. — Tr.]

4. Fabretti, *Corp. inscr. Italicarum* n° 2791 : *eitiuvam paam ... deded*, la monnaie qu'il a donnée. — [Noter qu'ici le thème a par lui-même une voyelle longue. — Tr.]

119. *Exemples.* — Il résulte du paragraphe précédent que sous le rapport de la quantité les terminaisons d'accusatifs *am, em, um* étaient communes : 1° elles sont brèves dans ces vers de Plaute : *nimis véllem hae fores ĕrŭm fúgissent, ea caúsa ut haberent malum magnum*[1], — *mánŭm da et séquere*[2] — *et manŭm si protollet, páriter profertó manum*[3], *patrĕm sodalis*[4]...; et dans le vers de Térence *pro deúm fidĕm fácinus*[5]! Du reste, dans tous ces exemples, les mots dont la finale est ainsi affaiblie sont des plus fréquemment employés et doivent avoir subi de bonne heure l'usure du temps; 2° les finales *am, em, um* sont longues dans les saturniens du tombeau des Scipions : *Taurasiá Cisauna Samnió cepit,* — *duonoro optumó fuise viró,* — *subigit omné Loucanam*[6]. Dans la métrique dramatique, on peut compter *rém agit* non pour un pyrrhique ⏑⏑, mais pour un tribraque ⏑⏑⏑, avec hiatus ; or l'hiatus n'a lieu qu'après une voyelle longue ou une diphthongue. Le même phénomène se présente dans la métrique dactylique, mais d'une manière tout exceptionnelle, quand on évite de contracter la finale en *m* avec la voyelle suivante : nous trouvons, par exemple, dans Ennius *miscent inter sese inimicitiám agitantes*[7], ailleurs *veneráta virúm hunc sédula curet*[8].

120. *Chute du* m *final.* — A l'origine, il était rare qu'on écrivît le *m* final des accusatifs ; l'usage s'en répandit peu à peu durant le sixième siècle de Rome. La plus ancienne des inscriptions du tombeau des Scipions (*Corpus* n° 32), sur neuf accusatifs, n'en a qu'un qui garde son *m*, *Luciom;* elle porte par exemple *Corsica, oino, Scipione.* La seconde (n° 30) sur cinq accusatifs n'en a aussi qu'un en *m*, *Loucanam.* La troisième de celles qui ont un mètre (n° 34), porte sans *m magna sapientia, honore*, à côté de *saxsum* avec un *m*. La quatrième (n° 33), à peine plus récente que la troisième, et qui date à peu près de l'an de Rome 600, donne encore sans *m apice* et *gremiu ;* mais, comme l'indique la planche[9], cela tient simple-

1. *Stichus* 312. — 2. *Bacchides* 87.
3. *Pseudulus* 860.
4. *Bacch.* 404. [Voir Ritschl, qui repousse cette leçon. — Tr.]
5. *Eunuchus* 934.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 30 et 32.
7. *Annales* 275.
8. Tibulle 1, 5, 33.
9. *Priscae latinatis monumenta* pl. 39 F. Cela ne paraît pas tout à fait évident. — Tr.

ment à ce que le graveur craignait de manquer de place. Enfin, dans l'inscription en distiques relative au préteur de l'an de Rome 615 (n° 38), le *m* final ne manque plus nulle part. Les documents administratifs sont à cet égard en avance sur les autres, et ils ont une orthographe constante ; on peut le constater par exemple dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales, qui est de l'an de Rome 568. Seulement, pour certains mots en particulier, la vieille coutume de négliger le *m* dura plus longtemps ; ainsi on lit dans la *lex repetundarum,* qui date de l'an de Rome 632, *inmanu palam dato* [1] ; cela rappelle la locution de Plaute citée dans le précédent paragraphe, *mánu(m) da.* Même bien plus tard le *m* final manque encore çà et là dans des documents d'ailleurs bien rédigés ; dans les Fastes on lit à l'an de Rome 713 *pace... fecit*, et à côté, à l'an 714, *pacem (fecit)* [2]. A plus forte raison continua-t-on dans le latin de la campagne et dans le latin vulgaire à négliger en écrivant le *m* final. Une inscription relative à un *magister pagi* d'au-delà de Tibre porte *porticu faciundu coiravit* [3] ; on trouve dans Fabretti *in via Ardeatina respiciente, longu pedes p. m. XXIIII et latu pedes X... coeptu a patrono suo consummavit* [4], toujours sans la consonne terminale. Enfin à partir du troisième siècle de notre ère on rencontre des ablatifs mis après des prépositions qui gouvernent l'accusatif, et réciproquement, l'oubli des règles de la syntaxe et la confusion entre les formes casuelles elles-mêmes concourant au même résultat. Dans des hexamètres plébéiens comme ceux-ci : *huic tumulo possuit ardéntĕ lucernam* [5], — *circavi totam regiónĕ pedestrem* [6], nous voyons reparaître, au temps de la décadence, une incorrection que la versification dramatique du sixième siècle de Rome n'admettait déjà plus qu'à la rigueur et dans certains cas seulement.

121. *Diee hanc.* — Mentionnons enfin, pour en finir avec l'accusatif singulier des noms, les formes assez étranges que Quintilien rencontrait dans de vieux manuscrits, et que voulaient toujours corriger les ignorants qui se piquaient de grammaire : le *diee hanc* de Caton le censeur par exemple [7]. *Diee* ne repré-

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 61, ligne 51.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 478.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 801.
4. Fabretti, *Inscr. antiquarum explicatio* p. 53 n° 309.
5. *Inscr. regni Neapolit.* n° 166.
6. *Hermes* vol. 1 p. 343.
7. Quintilien 9, 4, 39.

sente nullement, comme l'a cru Schneider, un accusatif plus ancien *die-em* en trois syllabes ; car *die-em* n'a jamais existé[1]. Le mot *diee* a deux syllabes ; aux temps classiques, on l'aurait écrit *die*. J'ai expliqué (§ 118) que dans *die* pour *diem* l'*e* final devenait long : c'est précisément ce que marque le doublement *diee*. On trouve de même dans une inscription *ree* pour *re* et *ee* pour *ē*, sans compter bien d'autres exemples[2]. Outre que la forme *diee* nous atteste l'allongement de la voyelle après la chute du *m* final, elle a pour nous un autre intérêt : c'est de prouver que le doublement des voyelles longues, dont Velius Longus attribue l'introduction dans Rome à Attius, n'était pas une innovation d'Attius, et était en pratique avant lui[3]. Attius, en effet, naquit vers l'an de Rome 585, et Caton mourut en 605, quand Attius avait environ vingt ans, quand, par conséquent, il n'avait pu acquérir assez d'influence pour faire prévaloir sa réforme. Lorsque Attius en établit la théorie complète et (au moins pour le temps que dura sa vie) en rendit l'application universelle, on doublait les voyelles depuis dix années, peut-être depuis le double[4]. Ainsi les grammairiens de l'époque d'Hadrien attribuaient l'invention de cette notation à un personnage qui n'avait fait que la réduire en système et qu'en étendre l'usage ; mais l'élève de Palémon, Quintilien, avait des informations plus exactes. « On doubla les voyelles longues, nous dit-il, jusqu'au temps d'Attius et même au-delà[5]. » Quintilien exprime aussi des idées assez justes dans son passage relatif à l'épel *diee*. Il est, en effet, peu vraisemblable qu'il considère *diee* comme un trisyllabe. « Le *m* aussi, dit-il, s'amollit ici en *e* ; » cela signifie, pour qui se reporte aux lignes précédentes, que le *m* de *diem hanc* s'atténue, comme fait le *s* de *Aeserninus fuit*. Ce qui ne s'accorde pas bien avec notre manière de voir, c'est que Quintilien paraît expliquer le second *e*

1. Schneider, *Formenlehre* p. 361.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1011 : *ree fuit ee vero plus superaque parens.*

3. Velius Longus p. 2220. [Je ne sais si le texte de Velius Longus signifie vraiment qu'Attius *le premier* introduisit à Rome le doublement des voyelles ; il dit ceci : *nam nec Attium secuti sumus, semper vocales geminantem ubicunque producitur syllaba.* — Tr.]

4. Ritschl, *Monumenta epigraphica tria* p. 22 et suivantes.

5. Quintilien 1, 7, 14 : *usque ad Attium et ultra porrectas syllabas geminis vocalibus scripserunt.* [Voir sur ce sujet un article de M. Boissier, *Revue archéologique* 1869. — Tr.]

comme une sorte d'écho du premier, comme un son complémentaire qui se serait développé tandis que le son de la consonne s'éteignait[1].

122. *Le* m *final changé en* n. — En tout cas il est certain que même devant une consonne le *m* se prononçait d'une manière languissante, presque en nasillant. La phrase *hanc culpam maiorem an illam dicam* blessait la délicatesse du Romain qui croyait entendre le mot obscène *landicam*[2]. On a du reste une preuve directe du peu de netteté du *m* final, c'est qu'il est remplacé par *n* dans une inscription où on lit *gratian referre* et déjà dans la *lex Iulia municipalis* qui dit *libitinanve faciet.*

ACCUSATIF SINGULIER DES PRONOMS PERSONNELS.

123. Les trois pronoms personnels ont pour accusatifs *mē, tē, sē*, qui, s'ils n'avaient une voyelle longue comme les accu-

1. [Quintilien 9, 4, 38..... *Nam neque Lucilium putat* [Messala] *uti eadem ultima, cum dicit « Aeserninus fuit », et « dignus locoque », et Cicero in oratore plures antiquorum tradit sic locutos. Inde « belligerare », « po meridiem », et illa Censori Catonis « diee hanc », aeque m littera in e mollita. Quae in veteribus libris reperta mutare inperiti solent...* — M. Francis Meunier (*Mémoires de la soc. de linguistique de Paris* 1 p. 34) repousse l'opinion qui restitue le *diee hanc* des mss. au lieu de la leçon vulgaire *dice hanc; dice* est pour *dicam*. C'est avec raison: non-seulement la comparaison du passage 1, 7, 23, où il est dit que Messala attribue à Caton le censeur les formes *dice* = *dicam* et *facie* = *faciam*, témoigne d'une manière décisive en faveur de la correction, mais encore la leçon des mss. (9, 4, 38) ne s'explique bien que si l'on admet *dice*. Quintilien compare la chute (l'amollissement) de *m* après l'*e* à la chute de *s* après l'*u* dans *Aeserninus; in e mollita* signifie que le *m* se fond dans l'*e*; et ainsi on peut comprendre le mot *aeque*, qui autrement est dépourvu de sens. — M. Bücheler m'écrit au dernier moment qu'il trouve cette démonstration probante. Les mêmes idées, ou à peu près, ont été exprimées aussi par MM. Th. Bergk, *Beitræge zur latein. Grammatik* p. 153 sq., et Ribbeck, *Rheinisches Museum* t. 25 p. 427 sq., sans qu'ils sussent toutefois que *dice* était l'ancienne vulgate. En conséquence M. Bücheler déclare considérer la forme *diee* comme écartée. — Tr.]

2. Cicéron, *Epist.* 9, 22, 2, *ad Paetum*. [Forcellini donne à *landica* un *i* bref sans citer d'autorités, or *dicam* a l'*i* long. Ainsi ou bien Forcellini s'est trompé ici, ou il faudrait croire que les Romains ne distinguaient guère *lam dĭcam* de *lándĭcam*. M. Bücheler m'avertit que la quantité *landica* est démontrée par un vers choliambique des *Priapea* (78, 5). Elle a été rétablie dans la nouvelle édition de Forcellini. — Tr.]

satifs sanskrits *mām* et *tvām*, seraient complètement semblables aux accusatifs grecs μὲ, τέ ou σέ, Fé pour σFé.

124. *Mehe*, ἐμέγε. — Suivant Quintilien, on trouvait de son temps dans les vieux auteurs, et principalement dans les tragiques, *mehe* pour *me* [1]. Quintilien faisait-il une confusion entre *me* et le datif, qui avait été *mihe* et probablement aussi, à une époque encore plus reculée, *mehe* comme en ombrien [2]? Ou bien la forme *mehe* n'était-elle autre que la forme ordinaire *me* renforcée par une particule, de même que le grec ἐμέγε et le gothique *mik?* et dans cette particule la lettre *h* provenait-elle d'un *gh* primitif? Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons plus de l'accusatif *mehe* un seul exemple : Pacuvius a écrit non pas *quid? quod etiam mehe pigét*, etc., mais *quondam (ei mihi!)* | *pigét paternum nómen, maternúm pudet* | *profári* [3].

125. *Med ted sed*. — On écrivit aussi les accusatifs des pronoms personnels avec un *d* terminal, et cela jusque vers la fin du sixième siècle de Rome. La *cista* de Ficoroni porte *Novios Plautios med Romai fecid* [4]. Les anciens grammairiens attestent en termes exprès l'existence des accusatifs en *d* : Charisius et Diomède mentionnent par exemple celui qui se trouve dans le premier vers du *Curculio* de Plaute: *quo téd hoc noctis dicam proficisci foras;* et souvent nos manuscrits les ont conservés d'accord avec les indications du mètre [5]. On pourrait à la rigueur ne tenir compte ni de la locution *inter sed*, qui est dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales, ni de *apud sed*, qui se trouve sur la *tabula Bantina* [6]; car il est possible après tout, bien qu'extrêmement peu vraisemblable, que *sed* soit dans ces deux

1. *Inscr. regni Neapolit.* 7084. *Corpus inscr. Latin.* p. 122 et 125 (ligne 104).

2. Quintil. 1, 5, 21 : « *mehe* » *pro* « *me* » *apud antiquos tragoediarum praecipue scriptores in veteribus libris invenimus.*

3. Pacuvius, *Trag.* 143.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 54.

5. Ainsi dans Plaute : *Bacchides* 357 *néque secum abducét senex* | *med ét Mnesilochum*, — 571 *tóllam ego ted in cóllum atque intro hinc aúferam* (le manuscrit D porte *tet*), — 909 *immo óro ut facias, Chrysale, et ted ópsecro*, — *Stichus* 756 *núnquam edepol med istoc vinces quin ego ibidem prúriam*, — *Menaechmi* 942 *ét ob eam rem in cárcerem ted ésse conpactúm scio.* [Voir Ritschl, *Neue plautinische Excurse*, Leipzig 1869; Bergk, *Auslautendes d im alten Latein*, Halle 1870. — Tr.]

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 196 l. 13 et 14 p. 43 et nº 197 l. 21 p. 45. — Tr.

exemples à l'ablatif, la syntaxe des prépositions étant alors plus libre qu'à l'époque classique. Mais pour révoquer en doute d'une manière générale soit la grande antiquité, soit l'authenticité des accusatifs exceptionnels en *d*, il faudrait abandonner tous les principes de la critique appliquée à l'examen des sources historiques. Nous ne pouvons ici que constater une anomalie du latin des premiers âges, anomalie que n'explique ni le système de déclinaison du latin lui-même ni celui des langues congénères. Autant qu'on peut le conjecturer, elle provient d'une confusion entre l'accusatif et l'ablatif qui se produisit dans le langage du peuple, et que dut favoriser de bonne heure l'affaiblissement du *d* final de l'ablatif dans la prononciation[1].

126. *Meme*, *memet*, *mepte*, *sepse*. — L'*ē* du pronom reste long dans les formes composées *meme*, *tete*, *memet*. On trouve, avec un autre affixe, une vieille forme *mepte*[2]. — A côté de *sese*, ou, comme le mot se trouve écrit dans la *tabula Bantina*, *seese*[3], on lit encore dans Cicéron *sepse*[4]. Peut-être même faut-il lire dans le *Pseudulus* : *eae sépse patinae fervefaciunt ilico*[5].

ACCUSATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.

127. Is ; *le thème* sa. — Le pronom *is* a pour accusatif singulier au masculin *eum*, au féminin *eam ;* dans les poètes du théâtre ces formes comptent en général comme monosyllabiques. Dans les lois des Douze tables, telles que nous les ont conservées les auteurs, dans le *De legibus* de Cicéron, dans Festus, et enfin dans un vers de Plaute, on trouve les accusatifs *em* et *im*, qui appartiennent à la déclinaison en *i* et sont formés sur le modèle du nominatif *is*[6]. — *eum* donne un accusatif *eumpse* au pronom *ipse*[7]. Un autre accusatif composé est *eundem*, où

1. Voir des doutes sur l'authenticité même des formes dans Umpfenbach, *Meletemata Plaut.* p. 4. [Cf. une autre explication, *Mém. de la soc. de ling.* tome 2. — Tr.]

2. Plaute, *Menaechmi* 1059.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 197 l. 19 et 26 (p. 45).

4. *De republica* 3, 8. — Tr.

5. Plaute, *Pseud.* 833.

6. Plaute, *Miles gloriosus* 1424. [Ritschl : *vérberone etiam án eum amittis ? — mitis sum equidem fústibus.* Le manuscrit B donne *anĩ*, les autres *animā*. — Tr.]

7. Voir § 61. Plaute, *Miles gloriosus* 1069 : *iube eámpse exire huc ád nos.*

la nasale labiale devient dentale par assimilation. — Dans les endroits où le mètre n'admettait pas les formes *eum*, *eam*, Ennius disait *sum*, *sam* [1]. Les leçons des manuscrits, dans un vers de Plaute [2], conduisent à une lecture *quia qui álterum incusát probri, súmpse enitere oportet*; et ailleurs encore il semble qu'il y ait lieu de restituer le même pronom.

128. *Quis, qui.* — *Quem*, qui est naturellement l'accusatif du pronom interrogatif *quis*, sert aussi d'accusatif au relatif *qui* : il se trouve ainsi tenir la place de la forme régulière *quom*, qui, comme la forme osque *pún*, avait pris pour ne plus le quitter le rôle d'une conjonction. — La conjonction *quom*, « dans le cas où », ne différait en rien de la préposition *quom*, « avec ». On lit sur le tombeau d'un homme tué en l'an de Rome 664 *occisus est quom Caepione* [3]. L'épel *cum*, qui s'établit à partir du septième siècle de Rome, fut également employé, sans distinction aucune, pour la préposition et pour la conjonction ; toutefois, pour la conjonction surtout, le vieil épel *quom* ne fut jamais entièrement abandonné. A compter de cette époque, la conjonction est donc *cum* et souvent *quom*, la préposition est presque toujours *cum* [4]. — L'accusatif féminin du relatif, *quam*, a eu dans une certaine mesure le même sort que le masculin *quom* : il perd souvent sa signification casuelle pour devenir une particule, et signifie alors « de la manière dont ». Le même fait avait eu lieu pour l'osque *pam* ou *pan*. — L'autre accusatif féminin *quem* ne se trouve qu'en composition. Plaute dit *quemquam porcellam* [5], et n'emploie jamais *quamquam*. Il a écrit aussi *quemque* au féminin [6]; mais *quemque* est un archaïsme, et la forme régulière est *quamque*.

1. D'un thème pronominal *sa*, d'où aussi *sapsa*. Voir § 63.
2. *Truculentus* 1, 2, 58.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 582.
4. [Cette différence se justifie étymologiquement. Le *qu* est primitif dans la conjonction, identique à l'osque *pún*; le *c* dans la préposition, identique à l'osque *kúm*. — Noter que les Latins de la bonne époque n'ont jamais écrit que *quom* ou *cum* : le *quum* si fréquent dans nos éditions est un barbarisme orthographique. — Tr.] L'épel *quom*, pour la préposition, est encore connu de Terentius Scaurus et de Fronton au deuxième siècle de notre ère, et se trouve aussi dans des inscriptions isolées. Mais c'est une rareté, tandis que *quom* conjonction n'est rare en aucune façon.
5. *Miles gloriosus* 1060. — Tr.
6. *Pseudulus* 185 : *nunc ádeo hoc factust óptumum, ut nomine quemque*

129. *Hic.* — Dans la première inscription du tombeau des Scipions, vers l'an de Rome 500, on trouve l'accusatif singulier masculin *honc oino*, qui devait bientôt céder la place à *hunc unum*. Le féminin est *hance* et plus souvent *hanc* [1]. Je n'ai pas trouvé dans les inscriptions, même plébéiennes, de formes sans affixe, comme *hum* ou *ham;* mais dans bien des passages des poètes dramatiques, il faut admettre que *hanc* avait un son plus léger, *ha(m)* [2].

ACCUSATIF DU PLURIEL.

130. — L'accusatif pluriel, comme nous l'apprennent les langues congénères du latin, se forme en ajoutant *s* à l'accusatif singulier.

ACCUSATIF PLURIEL DES THÈMES EN *A*, *E*, *O*, *U*.

131. D'après cela, l'accusatif pluriel de *forma* par exemple serait *formam-s*. Mais d'abord le *m* s'était transformé en *n*, comme dans le crétois πρειγευτάνς, qui correspond à l'attique πρεσβευτάς ; ensuite le *n* s'était assimilé au *s* suivant, comme le prouve l'osque *feihùss* [3]. Des deux *s* un seul resta, et ainsi le pluriel de *formam* se trouva être *formās*. De la même manière *filiom* donna au pluriel *filiōs* pour *filioms filions filioss;* et dans cette forme, qui n'avait plus la nasale, l'*o* tendit à se changer en *u* comme au singulier, car on trouve dans les inscriptions chrétiennes *annus quatur* pour *annos quator* [4]. *Rem* donna *rēs*. *Sinum* pareillement donna *sinūs;* dans l'inscription 5326 d'Orelli, *aqua*] *coloniae sufficiens et per plataeas*

appellém suo, | *ne dictum esse actutúm sibi quaepiám vostrarum mihi neget.* — Tr.

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 : n° 197 l. 9, 23, 25 (p. 45), n° 198 l. 59 (p. 61) *hance ; hanc* 10 fois, et 17 fois l'initiale *h*. — Tr.

2. Par exemple dans Plaute, *Stichus* 611 : *pér hănc tibi cenam incenato*. [M. Ritschl écrit *tibi hanc*. — Il lit dans le même poète, au vers 9 du *Trinummus : tum illánc mihi esse gnátam voluit 'Inopiam*. — Tr.]

3. Ce doublement du *s* a lieu aussi en latin ; seulement ce n'est qu'à l'intérieur des mots, et là même il n'est pas appliqué d'une manière constante. Cela explique les trois formes parallèles *formonsus, formossus* et *formosus*.

4. De Rossi, *Inscr. christianae urbis Romae* p. 204, 473.

lacuus inpertita, le double *uu* de *lacuus* marque simplement que la voyelle est longue. Ailleurs, cette quantité est indiquée par l'*apex : casús*, *ritús*.

ACCUSATIF PLURIEL DES THÈMES EN *I* ET DES THÈMES CONSONANTIQUES.

132. Pour les thèmes en *i* et pour les thèmes à consonne la terminaison de l'accusatif singulier est *em* ou *im ;* comme nous l'avons vu, la terminaison *im* n'appartient qu'à un petit nombre de thèmes en *i*, et encore la plupart de ces thèmes peuvent prendre également bien la terminaison *em*. Celle-ci est donc prédominante, et cela tient à ce que les deux sons *e* et *m* s'unissent volontiers. La terminaison de l'accusatif pluriel est *es* ou *is :* à l'époque classique, on choisit *is* très-souvent pour les thèmes en *i* et parfois pour quelques thèmes à consonne. La raison s'en trouve encore dans la phonétique : c'est l'affinité des deux sons *i* et *s*, qu'atteste en latin vulgaire la prosthèse de l'*i* dans des mots comme *ispes*, *Isticho*[1].

133. *La terminaison* es *est la plus ancienne*[2]. — Néanmoins, la véritable terminaison de l'accusatif pluriel, et la plus ancienne, soit qu'il s'agisse de la déclinaison en *i* ou de la déclinaison consonantique, c'est la terminaison *es*. Ce n'est que pendant une période relativement récente de la langue, au septième siècle de Rome et surtout après le septième siècle, que la terminaison *es* se transforma en *is ;* elle passa par la forme intermédiaire *eis*. C'est une erreur de nous représenter *is* comme la plus ancienne formation du latin, de la rapprocher de πόλις en grec ; ou bien de nous parler de « la forme en *es*, plus tard employée universellement ». Cette doctrine est en contradiction non-seulement avec les monuments de la langue latine qui nous restent, mais avec le témoignage des dialectes congénères de l'Italie moyenne ; en ombrien en effet l'accusatif pluriel a trois formes *avef aveif avif*, qui, en ce qui concerne les voyelles, correspondent exactement aux formes latines *aves aveis avis*. Dès l'origine le latin a eu pour ses thèmes en *i* des accusatifs pluriels en *es*, *hostes*, *pisces*, *dentes*, *imbres ;* et tant de grammairiens n'ont pu, par leurs décrets, lui faire abandonner ces formes. Dès l'origine aussi, et jusqu'au bout, pour les thèmes à consonne,

1. *Inscr. regni Neapolit.* 2169 *Ispes*, nom propre. — Tr.
2. Il en est de même au nominatif pluriel ; voir § 76.

les formes en *es* ont été employées de préférence aux formes en *is*, et l'on a dit *indices*, *hospites*, *praecones*, *meliores*.

134. Ces deux points sont hors de doute, et je ne les discuterai pas [1]. Ce qui vaut la peine d'être examiné est la question que voici : dans quelles classes de mots et entre quelles limites s'étendit l'usage des terminaisons d'accusatifs pluriels *eis* et *is*? Pour la résoudre, il faut dépouiller les documents que nous possédons. — Dans le chant des Arvales on trouve, dans la même phrase trois fois répétée, deux fois *pleoris* et une fois *pleores*. Dans l'inscription de Duellius (colonne rostrale), on lit *clasesque navales*, *claseis Poenicas*, enfin *copias Cartaciniens*Is écrit avec l'*i longa*. Laissons de côté de pareils témoignages, car ils nous instruiraient mieux touchant l'époque impériale et les idées qu'on se faisait alors sur l'histoire de la langue qu'ils ne peuvent le faire touchant le latin réel du cinquième siècle de Rome.

135. *Accusatif pluriel en* eis.— Dans les inscriptions authentiques la terminaison *eis* se rencontre pour la première fois sur la pierre milliaire de Popillius, qui est de l'an de Rome 622 : *ponteis*, *omneis* [2]. Ensuite vient le bronze de Gênes (arbitrage des Minucius) de l'an 637, qui porte *fineis*, *omneis*, et *Genuateis* à côté de *Genuates* [3] ; puis la *lex agraria* de l'an 643 :

1. Ce n'est pas là l'avis de M. Corssen ; il dit dans sa critique : « Quand même la forme en *es* des accusatifs pluriels des thèmes en *i* se trouverait sur des inscriptions plus anciennes que la forme en *is*, il faut bien considérer comme forme primitive *i-ns*, de même que primitivement l'accusatif pluriel des thèmes en *a* est *a-ns*, celui des thèmes en *e* *e-ns*, celui des thèmes en *o* *o-ns*, celui des thèmes en *u* *u-ns*. Le *ns*, dans ces formes, devenant *s* par l'intermédiaire de *ss*, *i-ns* est nécessairement devenu *i-s* avant de donner les terminaisons archaïques *eis* et *es*. » Cela semble clair, mais les accusatifs grecs comme πόλεις, πελέκεις (et non πολῖς, πελέκῡς) prouvent que la question n'est pas si simple. Les formes grecques attestent soit une confusion avec le nominatif, soit un renforcement de la voyelle thématique, et ces deux hypothèses peuvent également expliquer l'accusatif latin en *es* (pour le nominatif, cf. § 76). Il importe enfin de remarquer que l'on voit *es* se transformer en *is* dans la déclinaison en *i*, mais non pas dans la déclinaison consonantique ; par conséquent, ou bien le *es* des thèmes en *i* se prononçait autrement que le *es* des thèmes à consonne, ou bien les thèmes en *i* admettaient dès l'origine deux terminaisons distinctes, tandis que les thèmes à consonne n'en admettaient qu'une. — Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 551.

3. *Corpus* nº 199 l. 3, 2 et 33 (p. 72).

calleis[1]. On trouve après cela *Decembreis, omneis (lex Cornelia*, an 673)[2]; *civeis, fineis (lex de Termensibus*, an 683)[3]; à Pompei une inscription porte *Octobreis* (an 676), à Furfo une autre porte *Quinctileis* (an 696)[4]. Enfin, en l'an de Rome 705, nous rencontrons dans la *lex Rubria* l'accusatif pluriel *Alpeis*[5]; puis la terminaison *eis* ne reparaît plus, car si nous en trouvons encore trois exemples dans l'index de Hübner, à la page 604 du premier volume du *Corpus* (ce sont les formes *tristeis, turreis, baseis*, qui appartiennent à des inscriptions sans date), tous trois remontent au septième siècle de Rome, ou tout au moins au commencement du huitième[6]. Quant à l'archaïsme *civeis*, qui se rencontre dans une inscription africaine du temps de la décadence, c'est à cette époque une curiosité[7]. On peut remarquer que tous les accusatifs en *eis* cités dans ce paragraphe ont un thème en *i*.

136. Dans les manuscrits, quelques accusatifs pluriels en *eis* nous ont été conservés d'une manière certaine. Ainsi dans le texte de Plaute, dont nous devons la première rédaction au septième siècle de Rome, *aureis, omneis, liteis, plureis*[8]; dans Salluste encore, au commencement même du *Catilina*, les Romains lisaient *omneis homines* (Charisius nous atteste d'autre part que les premiers mots du chapitre 51 étaient *omnes homines*[9]); et dans les contemporains de Salluste des formes analogues. Mais si sous Néron le tragique Pomponius Secundus a prétendu qu'on devait dire *omneis* et non *omnes*, comme nous le rapporte Charisius, nous sommes certains que cette théorie réactionnaire venait cent ans trop tard, et qu'elle n'obtint aucun succès[10].

137. On vient de voir que les témoignages des inscriptions (j'entends ceux qu'on ne peut d'ailleurs révoquer en doute) ne nous montrent d'accusatifs en *eis* que pour des mots qui avaient un thème en *i*, comme *fini, Genuati;* ces témoignages sont

1. *Corpus* n° 200 l. 26 (p. 81).
2. *Corpus* n° 202, 1 l. 7 et 32 (p. 108).
3. *Corpus* n° 204, 2 l. 19 et 33 (p. 114).
4. *Corpus* n° 590 et n° 603 l. 2.
5. *Corpus* n° 205, 2 l. 26 (p. 117).
6. *Corpus* n°s 1220, 1187 et autres, 1146.
7. Renier, *Inscriptions de l'Algérie* n° 1521 : *erga civeis patriamque*.
8. Plaute, *Persa* 182 et 325, *Stichus* 79 et 607.
9. Charisius p. 139, 22.
10. Charisius p. 137, 23.

d'accord avec la théorie de Varron. Suivant Varron en effet l'accusatif pluriel pouvait se terminer en *eis* quand le génitif pluriel avait devant la désinence *um* un *i*, c'est-à-dire dans notre langage quand le thème se terminait en *i;* il faisait exception seulement pour les dix accusatifs pluriels *falces merces aves luntres ventres stirpes urbes corbes vectes neptes* [1]. Cette doctrine si conforme à ce que nous apprennent les monuments mêmes de l'antiquité fait paraître encore plus étranges les idées de Stilon, qui autorisait des comparatifs en *eis*, comme *ferocioreis*, et les trouvailles de Pline, qui non-seulement avait rencontré dans son Cécilius *facilioreis* et *sanctioreis*, mais qui encore avait découvert jusque dans Cicéron un mot *maioreis* [2]. Ces formes sont des anomalies, bien plus encore que le *pleoris* du chant des Arvales et le *plureis* des manuscrits de Plaute, car nous trouvons bien *pluria* par exemple, mais jamais *maioria*.

138. *Accusatif en* is. — Les inscriptions de la République ne nous donnent pas en tout trente exemples d'accusatifs pluriels en *is;* ceux qui s'y trouvent se répartissent entre une quinzaine de mots distincts seulement [3]. La pierre milliaire de Popillius, à côté de la forme *omneis* citée tout à l'heure, nous donne *aedis*. D'autres monuments du septième siècle de Rome portent *omnis*, *litis*, *finis*, *Octobris*, *Sextilis*, *turris*. L'inscription de Pouzzoles relative à la construction d'un mur, et datée de l'an de Rome 649, ne connaît que la terminaison *es* : *omnes*, *fores* [4]. Tous ces accusatifs en *is* proviennent de thèmes en *i* : la seule exception se trouve dans l'inscription tumulaire d'un affranchi, au temps de César : *hominis boni*, *misericordis*, *amantis pauperis* [5]. Si la *lex Iulia municipalis* porte une fois *municipis* et une fois aussi *municipieis*, forme mixte qui renferme les deux terminaisons *is* et *eis*, il ne faut pas oublier qu'elle nous présente également un génitif *municipium*, comme si le thème du mot était *municipi* et non *municip* [6]. Nous voyons sur le bronze de Malaga non-seulement le génitif pluriel *municipium*, mais encore le nominatif singulier *municipes*, à côté des formes régulières *municipum* et *municeps* [7]. — Dans le testament

1. Charisius p. 129, 19.
2. Charisius p. 129, 31 ; — p. 130, 4 ; — p. 137, 27.
3. Voir l'*Index* de Hübner, p. 604 du 1er vol. du *Corpus*.
4. Sur la date de cette inscription voyez § 178.
5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1027.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 122-125, l. 160, 163, 145.
7. Orelli 7421. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 1964.

politique d'Auguste (monument d'Ancyre), les accusatifs pluriels sont pour la plupart terminés en *es*, *fines*, *gentes*, *labentes*; il y en a sept en *is*, *finis*, *omnis*, *currulis*, *pluris*, *agentis*, *inferentis*, *consulis*. Les six premiers mots, au moins à certains cas, appartiennent à la déclinaison en *i*, *consul* seul suit partout ailleurs la déclinaison à consonne [1]. Dans les fastes de Préneste on lit *omnis calendas* [2]. Dans deux inscriptions du recueil d'Orelli qui datent à peu près de l'an de Rome 754 les deux accusatifs pluriels *civIs* et *turrIs* sont écrits avec l'*i longa* [3]; de même dans l'*elogium* 20 *annos trIs* [4]. Enfin le discours de Claude à Lyon porte *pluris*, mais aussi *fines*. — Pour le reste de l'époque impériale, aucun travail ne nous permet encore d'embrasser d'un coup d'œil rapide les nombreux matériaux que les inscriptions nous offrent. On ne devra pas oublier en les étudiant que la langue vulgaire confond très-souvent l'*i* et l'*e*, et que, par conséquent, on ne doit point tirer à la légère des conséquences des particularités orthographiques qui s'y rencontrent. Il me suffira de citer le génitif *eiiusdem condiciones*, qui se trouve à côté de *eiiusdem condicionis* dans un document officiel du règne de Domitien.

139. Les témoignages des grammairiens sont d'accord avec ceux des inscriptions pour prouver 1° que la désinence de l'accusatif pluriel était *es* aussi bien pour les thèmes en *i* que pour les thèmes à consonne; 2° que *is* était une désinence secondaire réservée aux seuls thèmes en *i*. Ainsi Varron déclare qu'il entend *hos montis*, *hos fontis*, mais aussi *hos montes*, *hos fontes*; *gentis*, mais aussi *mentes*, *dentes* [5]. Varron n'admettait que la formes *urbes*; Virgile employait tantôt *urbes* et tantôt *urbis*, et Probus ramène ces inconséquences du poète à des considérations purement euphoniques. Asper disait que quand l'*i* subsistait au génitif pluriel il devait être conservé aussi à l'accusatif. Pline niait ce que Varron et d'autres avaient affirmé, c'est-à-dire qu'il ne voulait pas que les noms qui ont le nominatif et le génitif singuliers en *is*, le génitif pluriel en *ium*, pussent faire des accusatifs pluriels en *eis*; et (du moins si j'interprète bien les renseignements que Charisius [6] nous donne) il

1. Voir l'édition de Mommsen p. 146.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 312, 2.
3. Orelli nos 6428 vers la fin et 5375.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 283.
5. *De lingua Latina* 8, 66-67.
6. Charisius 129, 27. — Tr.

exigeait pour ces noms la terminaison *is*. Charisius lui-même réclame un accusatif pluriel en *is* pour les noms en *is* dont le datif singulier est en *i* et a le même nombre de syllabes que le nominatif; ainsi *caelestis* doit faire *hos caelestis*. C'est de cet accusatif qu'il fait dépendre la forme du génitif pluriel : si l'un était en *is*, l'autre devait être en *ium* [1]. Priscien a une doctrine moins absolue : suivant lui 1° les noms dont le nominatif singulier est semblable au génitif, comme *omnis*, font à l'accusatif pluriel ordinairement *is* et plus rarement *es*; 2° les noms en *er*, *ns*, *rs* font *is* fréquemment (*celeris*, *fontis*, *partis*), les noms en *x* rarement (*tenax tenacis*); 3° certains noms ne font presque jamais à l'accusatif pluriel *is* bien qu'ils fassent au génitif pluriel *ium* (*civitas civitatium has civitates*) [2].

140. Les manuscrits ont assez peu d'autorité dans la question d'orthographe qui nous occupe quand ils se trouvent en contradiction avec les inscriptions et les grammairiens; ainsi on doit leur laisser les accusatifs pluriels comme le *religionis* que Lachmann, trompé par une copie fautive de la *lex Cornelia*, avait cru pouvoir admettre, et qui à toutes les époques fut étranger à la langue classique [3]. Nous ne pouvons compter sur l'authenticité des formes que nous donnent les manuscrits qu'autant qu'elles peuvent se concilier avec des résultats aujourd'hui parfaitement certains. O. Keller a essayé [4] d'établir des règles fixes sur l'emploi de la terminaison *is* dans les poètes du temps d'Auguste, et il a voulu tirer ces règles de la collation des manuscrits, qui sont en partie médiocres : sur tous les points de détail pour lesquels nous ne pouvons pas recourir à des principes formellement énoncés par les grammairiens de l'antiquité, on peut encore douter et probablement on doutera toujours que ses tentatives aient été heureuses. — Il y a du reste bien des cas où il est très-permis de se fier aux manuscrits; si par exemple ils nous donnent tous et sans variante *tris* aux vers 580 et 650 des *Bacchides* de Plaute, et *tres* au vers 832, rien ne nous empêche de croire ces formes authentiques [5].

1. Charisius p. 43, 6.
2. Priscien 7 §§ 84 et suivants.
3. Voir Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 50.
4. *Rheinisches Museum* 21, 241-246.
5. Pour avoir un aperçu général de la manière dont les mss. emploient la terminaison *is*, on n'a qu'à parcourir les exemples suivants, tous tirés du *Miles gloriosus* de Plaute : *legionis*, 17. 224. *virtutis*, 32. 655. 1027. *moris*, 40. *latronis*, 74. *meretricis*, 93. *aedis*, 121. 310.

141. *Vis vires viris.* — Lucrèce, et comme lui Salluste et Messalla, disaient *vis multas* au lieu de l'accusatif pluriel ordinaire *vires*. Ce dernier est aussi écrit *viris* dans Plaute et dans Lucrèce lui-même.

142. *Résumé.* — Les résultats généraux de l'étude qui précède, autant qu'on peut les formuler avec précision, sont ceux-ci : 1° Trois classes de thèmes — les thèmes en *i* proprement dits d'abord, ensuite les thèmes terminés par une consonne, mais issus de thèmes en *i* tronqués, comme *lit* qui dans le nominatif *lis* remplace le thème complet *liti*, troisièmement enfin les thèmes terminés originairement par une consonne, mais qui à divers cas ont fini par prendre des désinences de la déclinaison en *i*, comme *amant* qui forme *amanti-um* et *amanti-a*, — ont changé de bonne heure la terminaison *es* de l'accusatif pluriel en *eis* et *is*. 2° Pour un certain nombre de mots (ainsi *omnis*, *finis*, *turris*, *pluris*, *Decembris*), pendant la période où fleurit la littérature, la terminaison *is* a été manifestement préférée à la terminaison *es* ; mais jamais la forme en *is* n'a été employée d'une manière absolument exclusive. 3° Quand le thème est purement et simplement un thème à consonne, comme *sermon*, la forme en *es* est seule classique ; et qui voudra emprunter aux manuscrits un accusatif pluriel comme *sermonis* aura d'abord à produire quelque autorité plus acceptable : celle de la latinité la plus mauvaise ne peut suffire.

QUANTITÉ DE LA FINALE DES ACCUSATIFS PLURIELS.

143. Régulièrement, la syllabe finale des accusatifs pluriels est longue, et cette quantité tient à la nasale qui a disparu

et dans beaucoup d'autres passages. *amantis*, 139. *osculantis*, 176. *omnis*, *contubernalis*, 184 (le plus vieux ms. A donne seul *omnes*, *contubernales*). *omnis molis*, 191. *omnis*, 662 (B seul, *omnes*). 658. 1232. *hostis*, 219. *perduellis*, 222. *foris*, 328. 1296 (mais B 328, et tous les mss., 342, *fores*). *auris* 358. *inprudentis*, 432. *imbricis*, 504. *oboedientis*, 611. *tris*, *hominis*, 660. *artis*, 669. *similis sermonis*, 699. *crinis*, 792. *lepidioris*, 804. *partis*, 811. *mercis*, 1023. *praegnatis* ou *praegnantis*, 1077. *maris*, 1113. *exeuntis*, 1136. *piscatoris*, 1183. *peioris*, 1218. *civis*, 1289. — Contre la plupart de ces exemples on n'a rien à dire ; et même on ne peut rejeter les comparatifs comme *lepidioris*, *peioris*, puisque Stilon leur donnait de même qu'aux participes la terminaison *eis*, et par là les assimilait aux noms à thème en *i*. Néanmoins il reste toujours certaines formes qui sont assurément fautives, comme *hominis* et *piscatoris*.

devant le *s*. Or, dans les poètes du théâtre, l'accusatif singulier peut perdre son *m* sans que la voyelle précédente s'allonge par compensation ; par exemple *manum*, devant un mot commençant par une consonne, vaut deux brèves : la terminaison de l'accusatif pluriel a parfois subi un affaiblissement analogue. On faisait abstraction du *s* final, en même temps que l'on considérait la voyelle comme brève ; et alors, même devant une consonne, la syllabe finale de l'accusatif pluriel était brève. C'est ainsi que nous trouvons dans Névius *dómŏs, patres, patriam ut colatis*[1]; dans Plaute *move mánŭs properá*[2] — *mánŭs ferat*[3], — *fórĕs pultabo*[4], — *nisi mavoltis fórĕs et postes comminui securibus*[5], — *bónăs ut aequomst facere*[6]. Térence lui-même dit encore, devant des voyelles et dans le septenaire, *ác forĭs aperi*[7], — *expedit bonăs esse vobis*[8] : personne ne prétendra que dans ces passages il y a eu d'abord chute de l'*s*, puis contraction des deux voyelles, comme dans le vers d'Ennius *palm' et crinibus*[9]. — On peut comparer à cet affaiblissement de *manūs* (pour *manums*) en *manŭs* l'affaiblissement de la première syllabe du mot *quamsei*, qui se fit dans l'intérieur du mot. *Quamsei* passa par la forme *quansei* (qui se lit à la ligne 27 de la *lex agraria*)[10], puis devint *quăsei*. — La liberté d'abréger la finale des accusatifs pluriels fut bientôt supprimée par des lois plus sévères et de la versification et de la langue elle-même. Mais elle subsista dans le parler du peuple : c'est ainsi que nous trouvons dans une inscription plébéienne cet hexamètre : *Donata pia iusta vale, serva tuŏs omnes*[11].

ACCUSATIF PLURIEL DES PRONOMS.

144. *Pronoms non personnels.* — A l'accusatif pluriel les pronoms à plusieurs genres ne diffèrent en rien des thèmes

1. *Comoed.* 94. [O. Ribbeck : *dómo, patres, patriam út colatis pótius quam peregri probra.* — Tr.]
2. *Persa* 772.
3. *Bacchides* 480.
4. *Trinummus* 868.
5. *Bacchides* 1119.
6. *Stichus* 99.
7. *Adelphi* 167.
8. *Hautontimorumenos* 388.
9. Dans Cicéron, *Orator* § 153.
10. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 81.
11. Renier, *Inscript. de l'Algérie* 283.

nominaux en *o* et en *a* : ils font *hos* et *has*, *quos* et *quas*, *eos* et *eas*, *illos* et *illas* ou *ollas*[1]. — Il y a dans un vers d'Ennius *nam sibi quisque domi Romanus habet sas*[2]. Verrius, qui maintes fois avait lu dans le même poète *sos* pour *eos*, expliquait justement *sas* pour *eas*. Festus vit là une autre forme de *suas* : il avait tort, car pour correspondre à *quisque* il aurait fallu *suam* au singulier. Festus se souvenait sans doute des formes populaires comme *sa pecunia*[3], comme *iungar tis umbra figuris*[4], ou comme le *sis* qui nous a été transmis par les anciens eux-mêmes dans le vers *lumina sis oculis bonus Ancus reliquit*[5].

145. *Pronoms personnels.* — Les accusatifs pluriels des pronoms personnels sont fort analogues aux accusatifs pluriels masculins des autres pronoms : ce sont *nos* (dans le chant des Arvales *enos)* et *vos*. Ces deux formes servent en même temps de nominatifs pluriels. — Quant au pronom réfléchi, son accusatif *se* est pluriel aussi bien que singulier : on peut lui comparer le grec σφέ, que les poètes attiques emploient indistinctement à tous les nombres.

GÉNITIF DU SINGULIER.

GÉNITIF SINGULIER DES THÈMES A CONSONNE ET DES THÈMES EN *I*.

146. *Thèmes à consonne. Génitif singulier en* us.— Pour les thèmes à consonne le suffixe primitif du génitif singulier était *as* : il prit dans la langue gréco-italique la forme *os*, puis en latin la forme *us*, dont nous avons encore treize exemples. Ces génitifs en *us* sont surtout des génitifs de noms propres : on les rencontre isolément sur des inscriptions romaines et campaniennes jusque vers le milieu du septième siècle de Rome. On en trouve encore sur les *glandes Perusinae*, qui datent de l'an de Rome 713 ; ceux-ci appartiennent à la langue de la campagne. Enfin, une

1. Plaute, *Miles gloriosus* 669. [Voir Ritschl. — Tr.]
2. *Annales* 103.
3. Dans une inscription, *Annali dell' instit. archeologico* 1856, p. 23, 132.
4. Ritschl, dans un *programme* de Bonn, été de 1852, p. 16.
5. Ennius, *Annales* 150.

inscription plaisante d'un mur de Pompei, qui date de l'an de Rome 751, donne *aerus* pour *aeris* [1]. Des génitifs comme *Castorus*, *patrus* sont bien voisins des génitifs grecs comme Κάστορος et πατρός [2].

147. *Thèmes à consonne. Génitif singulier en* es, is. — Plus tard la terminaison *us* se changea en *es* et en *is*, sans doute sous l'influence des thèmes en *i*, qui prenaient cette dernière forme. En osque en effet, et de même en ombrien, la déclinaison consonantique et la déclinaison en *i* se confondent au génitif singulier ; et la même confusion peut bien s'être produite en latin. — La terminaison *es* est ancienne : elle se trouve avant la guerre d'Hannibal dans *Salutes pocolom* [3] ; il y en a sans doute un autre exemple dans *vicesma parti Apolones dederi* pour *vicesimam partem Apollonis dedere* [4]; enfin on lit encore dans le premier volume du *Corpus Cereres* [5]. Mais la terminaison ordinaire est *is :* c'est elle qui, dans *voc-is*, *ped-is*, *bov-is*, *auctor-is*, correspond à la terminaison ος de Fοπ-ός et de ποδ-ός. Sur ce point, les manuscrits sont naturellement sans autorité, et il ne faut pas prendre pour des archaïsmes fidèlement conservés les formes en *es* pour *is* qu'ils nous présentent. Dans le vers d'Ennius que j'ai cité au paragraphe 144, le premier pied est, d'après les manuscrits, *virgines ;* il faut lire *virginis* ou *virgine* [6]. — Dans un vers du *Trinummus* de Plaute Nonius témoigne expressément qu'il y avait *nón ego sum dignus salutis*, avec le génitif. Nos manuscrits donnent l'ablatif, *salute dignus ;* mais leur antiquité n'est pas comparable à celle des sources où Nonius puisait [7].

148. *Thèmes à consonne. Chute du* s *du génitif.* — Dans le latin archaïque ou vulgaire le *s* final du génitif tombe. Nous trouvons dans une inscription *Caesaru* [8]. Dans une autre nous lisons *ante aedem Serapi* [9], et nous savons que Varron avait

1. *Corpus inscr. Latin.* 4 n° 2440.
2. Voir l'index de Hübner, p. 603 col. 2 dans le premier volume du *Corpus : Castorus, Venerus, Cererus, honorus, Caesarus, patrus, nominus, hominus, praevaricationus.*
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 49.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 187.
5. 1 n° 811. L'inscription ne contient que ceci : || ERERES CA. — Tr.
6. Ennius, *Annales* 103.
7. Nonius p. 498. Plaute, *Trinummus* 1153.
8. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 696.
9. L'inscription en question porte dans le premier volume du

écrit dans une satire *Serapi medicina utor*[1] ; le génitif *Sarapis* était, en effet, plus usité que *Sarapidis*. Une inscription porte de même *Isi* pour *Isis* ou *Isidis*[2]. Plaute aussi supprime la sifflante finale : elle a disparu dans l'écriture dans *Palaestrioni somnium*, et elle disparaissait, au moins dans la prononciation, soit au commencement du senarius *militis qui amicam sécum avexit éx Samo,* soit à la fin du septenarius *Sosia Amphitruónis sum*[3]. De même Ennius en faisait abstraction à la fin de l'hexamètre dans *interea fugit albus iubar Hyperionis cursum,* et Lucrèce dans *liminis parte*[4]. — On lit enfin dans une inscription africaine *admirabili* au génitif[5].

149. *Génitif singulier des thèmes en* i. — En latin, j'entends le latin historique, on ne peut séparer le génitif singulier des thèmes en *i* de celui des thèmes à consonne. Les génitifs *piscis, vitis, cerialis*, qui sont formés de thèmes en *i*, eussent été exactement les mêmes si on les avait tirés des thèmes *pisc, vit* et *cerial. Partus*, qu'on trouve sur le bronze de Bantia à la place de *partis*, est un génitif tiré d'un thème secondaire *part* substitué au thème véritable *parti*[6]. — Si l'on veut remonter aux temps anté-historiques, il est possible que le génitif *avis* ne soit autre chose qu'une modification de *avi-us* ou *avi-os*, de même que *alis* provient de *alios*. Si cela est, la terminaison *is* a dû à une époque reculée être longue, et nous avons à supposer une forme *avīs* ou *aveis*. Peut-être même subsiste-t-il un vestige de cette ancienne terminaison dans un senarius du temps de Sulla : *amor parenteis quem dedit natae suae*[7]. Elle correspondrait d'ailleurs exactement aux génitifs osques

Corpus le n° 577. C'est la *lex parieti faciundo*, datée de l'an de Rome 649, mais dont l'authenticité est mise en question § 178. — Tr.

1. Fragment 152 de mon édition. Il provient de Nonius p. 480, 20 : M. Quicherat s'y est mépris.

2. *Annales de l'instit. de correspondance archéologique* 1855 p. 85.

3. Plaute, *Miles gloriosus* 386, *Bacchides* 574, *Amphitruo* 411. [M. Corssen, *Aussprache*, 2e éd. 1 p. 291, fait remarquer qu'on n'a dans le latin vraiment ancien aucun exemple sûr de *s* omis au génitif dans l'écriture. L'interprétation de *Caesaru* n'est pas certaine; dans *Palaestrioni somnium* et dans *senatu sententia* l'omission du *s* final tient à une confusion produite par le *s* initial suivant. — Tr.]

4. Ennius, *Annales* 547. Lucrèce 5, 485. — Tr.

5. Renier, *Inscriptions de l'Algérie* 3420 : *dulcissimi, admirabili pueri.*

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 12 (p. 45).

7. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1009.

Herentateis, *Lúvkanateis*, formés de thèmes en *i*[1]. — J'ai donné déjà, dans le paragraphe précédent, des exemples de la suppression du *s* final à propos des thèmes à consonne ; sur ce point les thèmes en *i* sont traités absolument de même. On lit maintenant dans Lucrèce *inmutabili'* et *versatili'* au génitif au lieu de *inmutabile* et *versatile* au neutre[2]. On écrit dans Plaute *corporist* pour *corporis est*, mais je doute qu'on ait le droit d'écrire *civist*[3].

GÉNITIF SINGULIER DES THÈMES EN *U*.

150. *Terminaisons* uos, uus. — Les thèmes en *u* conservèrent longtemps le suffixe du génitif singulier sous son antique forme *os :* il est de règle en effet que l'*o* se conserve après l'*u*. Le sénatusconsulte sur les Bacchanales porte constamment *senatuos ;* ailleurs nous lisons *magistratuos*[4]. On pourrait croire qu'à la terminaison *uos* succéda la terminaison *uus*, mais nous n'avons pas de cette dernière d'exemples certains. Nous rencontrons bien sur des inscriptions d'ailleurs relativement récentes des génitifs comme *domuus*[5], *exercituus*, *conventuus*[6] ; mais dans ce cas particulier il est possible que le double *uu* ne soit que la représentation d'un *ū* long. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'on retrouve l'épel *uu* dans les autres terminaisons longues de la même déclinaison. Les manuscrits de la *naturalis historia* de Pline nous apprennent que cet auteur, qui exerça une si grande influence sur la littérature

1. On a peine à comprendre comment *ios* aurait donné en osque *eis*. En réalité la désinence du génitif singulier est un simple *s ;* les thèmes consonantiques insèrent devant ce *s* un *a* bref comme ils en insèrent un devant le *m* de l'accusatif : c'est une simple voyelle de liaison, inutile après les thèmes vocaliques. Le plus probable est que dans la langue mère indo-européenne les thèmes en *i* et en *u* ne la prenaient pas ; la voyelle finale étant ordinairement renforcée au génitif comme à plusieurs autres cas, on avait des terminaisons *ais*, *aus* — sanskrit *ēs*, *ōs*, — osque *eis*, *ous*, — latin *īs* (puis *ĭs* probablement par l'influence des thèmes consonantiques), *ūs*. Cf. §§ 151, 285. — Tr.

2. Lucrèce 1, 591 : *inmutabili' materiae quoque corpus habere*. 5, 1434 : *mundi magnum versatili' templum*. — Tr.

3. Plaute, *Miles gloriosus* 997 : *dómina si clam domo húc transibit, quae húius cupiens córporist*. — Tr.

4. *Inscr. regni Neapolit.* 3901.

5. Boissieu, *Inscriptions de Lyon* p. 28.

6. Ritschl, *Monumenta epigraphica tria* p. 29 et VII.

grammaticale, écrivait systématiquement par *uu* le génitif du singulier aussi bien que le nominatif et l'accusatif du pluriel[1] : il se peut que nos exemples épigraphiques aient leur source dans cette théorie de Pline. Ce qui nous permet de voir combien l'orthographe *uu* fut répandue dans cette déclinaison en *u*, c'est que des formes à terminaison longue comme le génitif *conventuus*[2] elle a passé jusque dans des formes à terminaison brève comme le nominatif singulier *socruus*[3].

151. *Terminaisons* ū(s), os, uis. — Quant au génitif classique en *ūs (sumptūs, fructūs)*, formé par contraction, nous le trouvons dès le début de la littérature. Le génitif *senatus* en particulier ne se présente qu'assez tard : il y en a deux exemples seulement dans les inscriptions de la République, et ni l'un ni l'autre n'est antérieur à Sulla[4]. *Senatus* est du reste employé constamment dans le testament politique d'Auguste (monument d'Ancyre), et il continua de l'être pendant l'époque impériale. — La contraction se faisait aussi en *os :* Auguste, d'après un témoignage de Suétone confirmé par Marius Victorinus, écrivait toujours *domos* pour *domus* au génitif singulier[5]. On peut comparer à cette contraction celle de *quattuor* en *quattor*[6]. De même en nouvel ombrien l'*o* du génitif *trifor* remplace l'*u* du vieil ombrien *trifus* (= latin *tribus*. Du thème *trifu*). — On connaît un exemple unique de la chute du *s*, unique du moins au génitif des noms masculins ou féminins : c'est *senatu* pour *senatus* dans le *titulus Aletrinas,* qui date à peu près de l'an de Rome 620[7].

1. Detlefsen, dans les *Symbola philologorum Bonnensium*, Leipzig 1864, p. 712 sqq.

2. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 2416.

3. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 3322.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 635 : *senatus consulto populique iussu.* 1149 : *de senatus sente(nt)ia aedem faciendam coeraverunt.* — Tr.

5. Suétone, *Octav.* 87 : *domos genetivo casu singulari pro domus, nec umquam aliter.* — Marius Victorinus p. 9, 4 Keil.

6. Le cas n'est pas tout à fait le même. Dans *domuos u* serait voyelle, dans *quattuor* il est consonne. D'ailleurs il vaut sans doute mieux partir de *domous* que de *domuos*. — Tr.

7. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1166 : *de senatu sententia.* [Peut-être *senatūs* n'est-il pas une contraction de *senatuos. senatuos* est formé comme ιχθύος par l'union du thème et de la désinence *ŏs. senatūs,* au contraire, paraît formé comme l'osque *castrous* et comme le sanskrit *bhānōs* pour *bhānaus* (de *bhānu*, soleil), au moyen du thème renforcé et de la désinence *s ;* cf. en grec πελέκεως — πελεκευος. Cf. §§ 149, 285. Sur

151 a. *Terminaison* uis. — A côté de la forme *manus*, contraction de *manuos*, il y en eut une autre, *manuis*, où l'ancien *o* se trouvait représenté par un *i*. Ce fut la plus répandue depuis la fin du sixième siècle de Rome jusqu'au commencement du huitième. Térence dit *anuis*, Cicéron *metuis;* Nonius cite *senatuis*, *domuis*, *rituis*, *victuis* et d'autres exemples tirés des écrivains du septième siècle de Rome ; Gellius enfin nous dit comme un fait établi que Varron et Nigidius ne disaient et n'écrivaient jamais autrement [1]. En réalité pourtant, nous le savons par des témoignages sûrs et par les indications du mètre, Varron, à côté des génitifs comme *fructuis*, avait employé aussi des génitifs comme *victus* et *sumpti*.

152. *Thèmes en* u *neutres*. — Les thèmes neutres avaient aussi plusieurs formes de génitif singulier. Quelques personnes, écrit Martianus Capella, disent au génitif *genuis* et *cornuis*, mais on doit dire *genus* et *cornus* comme *exercitus* [2]. La terminaison *us* était, en effet, la forme ordinaire dans Cicéron, dans Lucain, dans Pline. Mais en même temps il subsistait des formes qui avaient perdu le *s* final, de même que le *senatu* cité dans l'avant-dernier paragraphe, *genu* et *cornu*, par exemple : elles finirent même par l'emporter, car les grammairiens postérieurs à Hadrien enseignent qu'au singulier les neutres en *u* sont indéclinables [3].

153. *Confusions avec les thèmes en* o. — Dès les temps les plus anciens, certains thèmes en *u* avaient passé dans la déclinaison en *o*. Plaute dit *quaesti* à côté de *quaestus*, *sumpti* à côté de *sumptus* [4]. Inversement, au vers 513 de l'*Amphitruo*, d'après le meilleur manuscrit et d'après Priscien (*Inst. gr.* 6, 73 p. 257 H.) il dit *lectus* au lieu de *lecti*. Térence emploie régulièrement *adventi*, *fructi*, *quaesti;* rarement *quaestuis;* et jamais il ne dit *quaestus* [5]. Nous trouvons ordinairement

senatu cf. § 149. — Tr.]

1. Nonius, chap. 8 *de mutata declinatione*. — Gellius 4, 16 : *M. Varronem et P. Nigidium... comperimus non aliter elocutos esse et scripsisse quam senatuis et domuis et fluctuis*.

2. Martianus Capella, p. 77, 20 Eyssenhardt.

3. Voir le dictionnaire de Freund, *Grammatische Scholien* n° 3.

4. Plaute, *Mostellaria* 1107 : *quidum? — quia nil quaésti sit ei. Persa* 66 : *magis quám sui quaesti. Trinummus* 250 : *quód bibit, quód comest, quód facit súmpti*. — Tr.

5. *Hecyra* 836, 735. Voir Fleckeisen, *Kritische Miscellen* p. 43-44, note.

senati dans les inscriptions du septième siècle de Rome aussi bien que dans des fragments de Sisenna, dans Salluste, Cicéron et leurs contemporains[1]. Enfin les génitifs *tumulti*, *piscati*, *aesti*, *porti*, *geli*, *laci* sont si fréquents d'Ennius à Lucrèce, qu'évidemment il y a eu pendant cette période une réaction contre les formes en *uis* et en *us*.

GÉNITIF SINGULIER DES THÈMES EN *A*.

154. *Terminaison* as. — Au génitif des thèmes en *u* la terminaison *ūs* est une contraction récente de *uos* ou *uis* : ce n'est pas une désinence primitive formée par l'allongement de la voyelle du thème et l'addition d'un *s*[2]. Au génitif des thèmes féminins en *a* au contraire la terminaison *ās* n'est pas comme on pourrait le croire une contraction de *a-is*, mais une désinence distincte très-ancienne et qui remonte même à des temps où il n'y avait pas encore de latin. Nous retrouvons en effet des génitifs semblables non-seulement en osque (comme *eituas*, signifiant *pecuniae*) et en ombrien (comme *tutas*, signifiant *civitatis*, mais encore en grec (par exemple σοφίας).

155. — En latin aussi nous avons conservé un certain nombre d'exemples de génitifs singuliers en *as*. Nous savons que les anciens trouvaient dans Livius Andronicus, dans Névius, dans Ennius, les formes *escas*, *Latonas*, *fortunas*, *vias* ; nous trouvons nous-même dans Plaute *Alcumenas*[3]. De plus il me paraît très-possible que pour éviter des hiatus incorrects comme *Diánae Ephesiae* ou *pecuniaé accipiter* Plaute ait écrit *Dianas* et *pecunias*[4]. Rien n'empêche de le croire ; du reste il ne faut pas songer à trouver une justification de cette conjecture dans les manuscrits ; ils sont si peu fidèles qu'aucun d'eux n'a conservé au vers 103 du *Miles gloriosus* : *magnái rei públicai grátia*, le génitif en *ai*, forme pourtant banale et cent fois employée encore au temps de Cicéron. — La *lex Bantina* porte *dum minoris*] *partus familias taxsat*[5]; et la locution *pater* ou

1. *Rheinisches Museum* 8, 494.
2. Voir § 149. — Tr.
3. [Priscien 1 p. 198 Hertz. — Plaute, *Amphitruo argum.* 1 : *amóre captus Alcumenas Iúppiter.* — Tr.]
4. Ritschl : *Bacchides* 307 *qui illic sacerdos ést Dianae Éphesiae*, *Persa* 109 *pecúniai accipiter avide atque invide.* M. Ritschl, *Neue Plautinische Excurse* p. 115, accepte l'idée de M. Bücheler. Il est seulement regrettable qu'il ne se soit pas contenté d'une adhésion pure et simple. — Tr.
5. *Corpus inscr. Lat.* 1 n° 197 l. 12 (p. 45).

mater familias resta toujours en usage depuis Térence jusqu'à Quintilien et au-delà [1]. Même au pluriel on disait *matres familias* [2] : la forme invariable *familias*, comme l'indique Charisius [3], fut trouvée préférable à la forme *familiae* ou *familiarum*, qui variait suivant le nombre auquel se trouvait le premier substantif. Sisenna écrivait *familiarum* [4]. Nous rencontrons sur des inscriptions relativement récentes des génitifs comme *Quartas, Nymphas, medicas* : ce ne sont pas là des archaïsmes, mais plutôt des *grécismes* [5].

156. *Custodias.* — Durant le sixième siècle de Rome la langue cessa complètement de former des génitifs en *as*, et Asper était certainement dans l'erreur lorsque, faisant de *custodias* un génitif singulier, il attribuait à Salluste cette phrase : *castella custodias thensaurorum in deditionem acciperentur* [6]. Il est possible que dans le texte qu'il avait sous les yeux *acciperentur* ait été une altération de *acciperent*, ou bien *custodias* une altération de *custodiae* [7]. De même dans un vers de Virgile *auras* s'était introduit à la place de *aurae* assez tôt pour entrer dans la récension de Servius [8].

157. *Génitifs adverbiaux.* — C'est ici le lieu de parler des adverbes de formation très-ancienne *alias*, *alteras*, conservé par Festus, *utrasque*, conservé par Nonius [9]. Cassius Hémina se servait de *utrasque* comme d'un adverbe de temps, signifiant « les deux fois », dans cette phrase : *in Hispania pugnatum bis : utrasque nostri loco moti;* et Cécilius l'employait comme un adverbe de lieu, signifiant « des deux côtés », dans ce vers : *atque hercle utrásque te, cum ad nos venis, suffarcinatam*

1. Térence, *Adelphi* 747. — Voir les remarques de Haase dans les *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft* de Reisig, page 66, remarque 41.

2. Plaute, *Stichus* 98 : *quibus tú nos voluisti ésse matres fámilias.*

3. P. 107 Keil; cf. p. 120.

4. Varron, *De lingua Latina* 8, 73. [Le génitif *familiae*, dans les locutions de ce genre, est assez usité : M. Neue, *Formenlehre* 1 p. 6, en cite une quarantaine d'exemples empruntés à Cicéron, Tite Live, Sénèque, etc. — Tr.]

5. *Inscript. regni Neapolit.* 4805 : *Quartas filius.*

6. Charisius p. 107, 12 Keil.

7. Salluste, fragments 4, 43.

8. *Aen.* 11, 801 : *nihil ipsa nec aurae | nec sonitus memor aut venientis ab aethere teli.* — Tr.

9. Paul le diacre p. 27 Müller. Nonius p. 183.

vidi. — On serait aujourd'hui plus circonspect que Lachmann, qui en six endroits de son Lucrèce a effacé la vraie leçon *interutrasque*. Ici le génitif *utrasque* n'est pas plus régi par *inter* que l'ablatif *ea* dans *interea* et le locatif *ibi* dans *interibi*[1].

158. *Intervias*. — Je reconnais aussi un génitif adverbial dans l'expression *inter vias*. Plaute a écrit : *deinde égomet mecum cogitare inter vias* | *occépi*, — *quid si eámus illis obviam?* — *at ne inter vias* | *praetérbitamus metuo*, Térence *dum rús eo, coepi egomet mecum inter vias* | *aliám rem ex alia cogitare*, Turpilius *intér vias epístula excidit mihi,* | *infélix inter túniculam ac stróphium conlocaram*[2] : dans tous ces passages l'explication qui fait de *vias* un accusatif pluriel me paraît peu naturelle, dans l'exemple de Térence en particulier tout à fait contraire au génie de la langue. Je compte ici sur l'assentiment des personnes compétentes; et je n'hésite pas à voir dans l'adverbe latin *intervias* le pendant de l'adverbe allemand *unterwegs*. — Je livre également aux réflexions de mes lecteurs la locution *inter pugnas* employée par Ennius[3].

158 a. — D'une manière analogue, j'interprète la locution adverbiale *interdius*, qui équivaut à l'allemand *untertags*, comme contenant originairement le génitif d'un thème en *u* qui a été conservé au nominatif dans *nudius tertius* (*nudius* = *nunc dies*). D'*interdius* est sortie la forme ordinaire *interdiu*, comme *senatus* a donné naissance à *senatu* (voir plus haut). En général, on ne peut refuser d'admettre que l'ancien latin a formé des adverbes avec des génitifs : c'est ainsi certainement que la forme *nox*, qui existe dans les douze tables, s'explique sans difficulté par la syncope du génitif *noctis*, employé exactement comme en grec νυκτός et en allemand *nachts*. De même l'adverbe *fors*, « par hasard », forme secondaire assez rare de *forte*, vient de *fort(i)s*, génitif, comme le substantif *fors* vient de *for-ti-s*, nominatif; comparez l'adverbe osque *svaepis fortis* (*siquis forte*), tab. Bant. l. 12.

159. *Génitif singulier en* ais. — A partir du sixième siècle de Rome on n'employa plus que des génitifs formés d'après un autre principe que *familias*. On introduisit à la suite du thème un nouvel élément *i*, et c'est là un fait qui s'est répété bien des

1. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 104.
2. Plaute, *Aulularia* 377, *Poenulus* 5, 3, 43. Térence, *Eunuchus* 629. Turpilius 196 (Ribbeck).
3. *Annales* 256 : *hunc inter pugnas Servilius sic compellat.*

fois dans la déclinaison de pronoms. En latin, ce nouveau mode de formation s'applique à tous les thèmes en *a*, masculins et féminins, tandis qu'en osque et en grec les deux genres se distinguent par deux suffixes. Ainsi le génitif osque masculin *Marai*, qui a pour nominatif *Maras*, diffère du génitif féminin *múltas ;* et en grec Πριαμίδαο, qui a pour nominatif Πριαμίδης, diffère de Ἥρας ; mais en latin *agricolae* est formé comme *irae*. — Le plus ancien exemple que nous possédions du nouveau génitif a conservé le *s* final : c'est la forme *Prosepnais*, c'est-à-dire en latin classique *Proserpinae*, gravée sur un miroir[1] ; nous lisons à côté, sur le même miroir, d'autres noms de divinités, *Venos* et *Diovem*[2].

160. *Génitif singulier en* ai. — Le *s* final de la terminaison *ais* étant tombé, on eut des génitifs comme *irāī*. L'*ī* final est long comme l'*ā* qui le précède : cela prouve clairement qu'il ne provient pas de la désinence *ĭs* de la déclinaison des thèmes terminés par une consonne ou une semi-consonne. Probablement *ais āī* provient de *ajas*[3]. — Nous avons de la terminaison *ai* de nombreux exemples : sur d'anciennes poteries *Lavernai pocolom*, *Belolai pocolom*, *Aecetiai pocolom*, et dans le sénatusconsulte des Bacchanales *apud aedem Duelonai*[4] ; dans Ennius *Álbai longái* et *silvái fróndosái* à la fin de l'hexamètre[5]. Plaute écrit, dans une sorte de parodie du style officiel, *magnái rei públicai grátia*[6], mais ordinairement il n'emploie guère la terminaison disyllabique *āī*.

161. *Contraction de* āī *en* ai, ae. — Les nécessités de la versification dramatique durent favoriser de bonne heure l'allégement de la lourde désinence *āī*. Dans un petit nombre de passages de Plaute elle paraît bien pouvoir être restituée, comme au vers 84 du *Miles gloriosus : comoédiai quám modo acturí sumus ;* mais ailleurs on peut aussi bien rétablir la mesure par d'autres moyens : par exemple au vers 834 du *Mercator* on peut mettre soit *fámiliai Lár pater* soit *fámi-*

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 57 (p. 554). [Il faut se méfier de la désinence d'un mot dont le corps même est manifestement corrompu, et dont la provenance est, en tout cas, étrusco-hellénique. — Tr.]

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 57 (p. 25).

3. En sanskrit les féminins comme *navā* = νέα = *nova* font au génitif *navājās*. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 47, 44, 43 ; et n° 196 l. 2 (p. 43).

5. *Annales* 34 et 197.

6. *Miles gloriosus* 103.

liae Larispater. Il ne reste dans le texte actuel de Térence aucun exemple de la terminaison *āī*, quoique Bentley l'y ait introduite à plusieurs fois [1]. Il n'y a pas à chercher cette terminaison disyllabique dans les monuments épigraphiques de l'époque des Gracques, quoique la *lex repetundarum* nous présente encore les formes graphiques *quaerundai* et *faciundai* [2]. — Mais dans la poésie dactylique continuèrent de vivre les mêmes formes qui disparaissaient de la langue populaire. Lucrèce les aime visiblement : il dit *materiai*, *purpureai*, *gelidai* [3]; il met au commencement d'un vers *Iphianássai*, au milieu d'un autre *patriai tempore iniquo* [4]; plus fréquemment le génitif en *āī*, *ferai* ou *viai*, termine l'hexamètre [5]. Virgile met encore à profit les ressources de versification de l'ancienne école quand il écrit *aurai*, *aulai*, *pictai*, *aquai*. — Les deux syllabes *āī* avaient commencé par se contracter en une diphthongue *ai*; ensuite celle-ci s'obscurcit en *ae*. Dans l'hexamètre *non aevo exsacto vitái es traditus morti* le génitif *vitai* a encore trois syllabes; le génitif *pulcrai* n'en a que deux dans le senarius *heic ést sepulcrum hau púlcrum púlcrai féminae* [6]. Dans un autre senarius, qui date de l'époque impériale, *vitai* doit également compter pour deux syllabes : *Priápus ego sum, mórtis et vitai locus* [7]. Déjà du reste dans la métrique dramatique du sixième siècle de Rome la contraction de *ai* est de règle. On a supposé que Varron avait écrit, dans des iambes, *viscúm fugái lineamque cómpedam;* mais le génitif pluriel *fugarum* me paraîtrait ici bien moins hasardeux que le singulier *fugāī* : les manuscrits de Nonius donnent *fuge* ou *fugam* [8]. En général, les tentatives fréquemment renouvelées dans ces derniers temps pour retrouver au septième siècle une terminaison *āī* disyllabique dans d'autres mètres que les vers dactyliques, ont à mes yeux complètement échoué.

162. Ai *simple signe graphique*. — Depuis bien longtemps la terminaison du génitif se prononçait *ae*, qu'on se servait

1. Voir Ritschl, prolégomènes du *Trinummus* p. 325.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 60, XXXII : *eius rei quaerundai;* p. 61, LIII.
3. 1, 249. 2, 52. 3, 687 *gelidai stringor aquai*. — Tr.
4. Chant 1, vers 85 et 41.
5. 1, 404. 406. *última náturái* 1108. — Tr.
6. Ces deux vers se trouvent dans le *Corpus*, 1 nos 1202 et 1007.
7. Orelli 5756 a.
8. Varron, *Parmeno* 1 ; Nonius p. 28 et 451.

encore de l'épel *ai :* ce n'était plus qu'un signe traditionnel. Nigidius employait ce signe pour distinguer le génitif *huius terrai* du datif *huic terrae*[1] ; d'autres, inversement, terminaient le génitif en *ae* et le datif en *ai*[2]. Dans un *elogium* qui date de l'époque d'Auguste, nous lisons *ad Murciai*[3]. Claude, et d'autres avec lui, écrivaient au génitif comme ailleurs *Agrippinai, publicai :* c'était pour eux un système de remplacer *ae* par *ai* afin de rapprocher l'orthographe latine de la grecque.

163. *Thèmes masculins.* — Nous constatons encore que quelques noms masculins en *a* ont subi au génitif singulier les mêmes changements qui affectaient les féminins : ainsi Névius a dit *Aeneái*, Lucrèce *quidve tripectora tergemini vis Geryonái*[4] ; mais nous trouvons ordinairement des formes comme *Atridae, agricolae.*

164. *Terminaison plébéienne* aes. — La terminaison disyllabique *ai* s'était changée en une diphthongue *ae.* De même la terminaison plus ancienne *ais* donna *aes :* mais (et il est important d'insister sur ce point) les génitifs en *aes* sont relativement assez récents. On peut à la rigueur faire remonter jusqu'au septième siècle de Rome une inscription qui en contient un des plus anciens exemples, et qui est ainsi conçue : *Pesceniaes Laudicaes ossa heic sita sunt*[5]. La terminaison *aes* est d'ailleurs particulière au latin des campagnes. Nous la trouvons surtout dans les inscriptions relatives aux affranchis des premiers empereurs, et très-fréquemment dans les inscriptions étrusques de Gori. La plupart des exemples que nous en possédons sont des génitifs de noms propres féminins : *Aurunceiaes Magnaes Faustaes Terentiaes Caniniaes Marinaes Agrippinaes Antoniaes Statiliaes Auctaes Festivaes Lepidaes ;* quelquefois des génitifs de noms propres masculins, car on a une fois *Messalaes liberta* et deux fois *Midaes* (en l'an de Rome 740) ; enfin on rencontre isolément des génitifs de noms communs tant d'un genre que de l'autre, *annonaes* et *vernaes*[6]. Tous ces génitifs, du reste, de quelque nature qu'ils soient,

1. Gellius 13, 26 (p. 25).
2. Quintilien 1, 7, 18.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 285, *elogium* 23.
4. Lucrèce 5, 28.
5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1212.
6. [Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio* p. 312 n° 366 : *ex officio annonaes ;* — p. 296 n° 258 : *D. Furi Erotis vernaes.* — Tr.]

appartiennent exclusivement aux monuments plébéiens [1].

165. — Étymologiquement nous devons rapporter les génitifs récents en *aes* aux génitifs archaïques en *ais*. Néanmoins, pour qu'une terminaison dont la tradition avait été interrompue ait été ressuscitée ainsi après un long intervalle d'oubli, sans devenir d'ailleurs mieux qu'un simple idiotisme du latin vulgaire, il est nécessaire qu'un élément étranger ait exercé ici son influence : cet élément est le grec. Cela est d'autant moins douteux que nous trouvons souvent sur les mêmes monuments des formes grecques proprement dites comme *Actes ;* une même inscription porte à la fois *Cerviaes* et *Psyches* [2]. Là encore on distingue le nom grec du nom latin. Mais quand on rencontre des formes comme *Dianes*, *Popilies*, *Prisces* il devient téméraire de se prononcer sur leur nature : ce peuvent être aussi bien soit des génitifs à la grecque, soit des génitifs à la romaine où l'*e* remplace *ae* comme si souvent dans le latin vulgaire; *Dianes* peut être pour *Dianaes* comme *nostre* pour *nostrae* [3].

165 a. *Génitif en* a. — On possède maintenant un exemple de génitif terminé simplement par un *a : Coira pocolo* [4]. On ignore la valeur du nom propre : est-ce *Cura* ou autre chose? Mais en tout cas l'analogie de toutes les inscriptions écrites sur des coupes, *Saeturni, Aecetiai*, *Salutes pocolom,* etc., prouve sûrement que ce nom est au génitif, ce qui a été l'opinion de Garrucci quand il l'a changé en *Coerae*.

GÉNITIF SINGULIER DES THÈMES EN *E*.

Sur le génitif singulier des thèmes en *e* on peut consulter

1. M. Corssen, *Aussprache* 1 p. 687, remarque qu'il est peu exact de considérer ces formes comme plébéiennes et surtout comme rustiques. Elles proviennent non de la plèbe urbaine ou italienne, mais de la domesticité grecque des grandes maisons. M. Corssen y voit d'ailleurs non pas des souvenirs de la terminaison assez hypothétique *ais*, mais de simples transcriptions des génitifs grecs en ης. Pour exprimer la vérité d'une manière tout à fait précise, je crois qu'il faudrait dire : La terminaison *aes* est la déformation graphique qu'a subie la terminaison grecque ης sous l'influence de la terminaison latine *ae*. — Tr.

2. *Inscr. regni Neapolit.* 5453.

3. [Dans les fastes de Furius Dionysius Philocalus, au 21 mars et au 13 août, on trouve *Minerves* et *Dianes ; Corpus inscr. Latin.* 1 p. 338, 348. — Tr.]

4. *Ephemeris epigraphica* 1 p. 8 n° 6. C'est la même inscription qu'on trouve dans le *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 45, sous la forme erronée *Coerae pocolo.*

parmi les anciens grammairiens Gellius, qui en parle avec détail[1].

166. *Génitif singulier en* es. — La plus ancienne terminaison du génitif est *ēs* pour les thèmes en *e*, comme *ās* pour les thèmes en *a;* et elle resta employée depuis Ennius jusqu'à Cicéron et à Virgile pour le mot *dies*[2]. Nous lisons dans Plaute *neque tippulai lévius pondust quám fides lenóniae*[3], dans Lucrèce *quodcumque est, rabies unde illaec germina surgunt*[4], dans une inscription du recueil de Gruter *Corneliáe Spés*[5]. Dans le discours de Cicéron pour Sestius, Césellius avait affirmé que la vraie leçon était *illius dies poenas;* et Gellius, ayant pris la peine de rassembler quelques anciens manuscrits, la retrouva en effet : il est probable que les manuscrits ordinaires qui se trouvaient alors en circulation portaient déjà *diei* comme les nôtres. Dans le plaidoyer *pro Sexto Roscio,* Charisius lisait *pernicies causa*, Gellius et Nonius *pernicii*, et nos manuscrits à nous donnent *pernicie;* or en elles-mêmes les trois variantes sont également satisfaisantes[6]. Dans un certain passage de Claudius Quadrigarius tous les manuscrits que put consulter Gellius portaient *inmanitatem facies*, seulement un exemplaire de la bibliothèque de Tibur avait en marge *facii*, et dans quelques moins bons textes la vraie leçon avait été raturée et remplacée par *faciei*. Si le vieil historien était parvenu jusqu'à nous, il y a cent à parier contre un que tous les manuscrits, même le palimpseste le plus ancien, nous présenteraient uniformément la leçon *faciei*. Cela soit dit en passant pour montrer combien l'importance des manuscrits est secondaire quand il s'agit d'établir avec exactitude les formes grammaticales. — Un dernier témoignage atteste l'existence des génitifs singuliers en *es :* c'est que l'antiquité expliquait *Diespiter :* « le père du jour », comme si la première partie du mot eût été un génitif.

167. *Génitif singulier en* ei. — De même qu'aux génitifs de la première déclinaison comme *familias* correspondent les génitifs de la cinquième déclinaison comme *dies*, les génitifs

1. Gellius 9, 14.
2. Gellius cite Ennius [*Annales* 401] : *postremae longinqua dies confecerit aetas*, Cicéron [*pro Sestio* 28 (12), d'après Césellius], et Virgile [*Georgic.* 1, 208] : *libra dies somnique...* où Servius écrit *die*. — Tr.
3. *Persa* 244.
4. Lucrèce 4, 1075.
5. Gruter, *Inscript. antiquae* 776, 13.
6. Cic. *pro Sex. Roscio* § 131. Charisius p.69, 10 Keil. Nonius p. 486.

comme *terrāi* ont pour pendants d'autres génitifs en *ēi*, formés au moyen d'un élargissement par *i*. — La forme *diei* se trouve dans la *lex repetundarum*[1]. *fidei* est employé par Ennius et par Lucrèce avec l'*ē* long[2]. Priscien écrit : *famēs famēi veteres, unde adhuc famē producitur in ablativo;* et un commentateur de Donat, Sergius, dit expressément: *huius famei quomodo diei*[3]. Quant à l'*i*, il est toujours long, et nous le trouvons parfois sous la forme de l'*i longa : reI gerundae caussa* dans les *Fasti consulares*, *huiusque dieI* dans les *Fasti Pinciani*[4]. — La lourde terminaison *ēī* devait s'alléger. D'abord l'*e* s'abrége : Plaute emploie indifféremment *rei* comme un spondée ou comme un iambe ; il scande *rĕi* même à la fin du vers, comme dans *quid tibi mecúmst rĕi*[5] ; cette abréviation devint non-seulement permise, mais régulière, pour les mots de plusieurs syllabes comme *fidĕi*, *plebĕi*, sauf quand l'*e* est déjà précédé d'un *i* bref : *acĭēi*. Ensuite l'*e* se contracta avec l'*i* en une diphthongue *ei*, comme dans la première déclinaison *pulcrāī* s'était contracté en *púlcrai;* ainsi dans les comiques *rei* et *spei* sont comptés pour des monosyllabes bien plus souvent encore que pour des iambes ; le titre de *tribunus plebei*, employé officiellement sous cette forme dans le discours de Claude aussi bien que dans les lois, devait très-probablement se prononcer en cinq syllabes. Dans bien des passages où la terminaison du génitif s'élidait tout entière, comme dans *níl fidei hábeo*, il est évident qu'elle était monosyllabique : mais on peut se demander si l'épel *ei* est ici le bon, et s'il ne faudrait pas plutôt écrire *e* ou *i*.

168. *Génitif singulier en* e. — A côté des génitifs en *es* et en *ei* les thèmes en *e* nous présentent une troisième classe de génitifs singuliers ; ils sont terminés simplement en *e*, et par conséquent s'écrivent comme le thème ; ils n'avaient jusqu'à ces

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198 l. 65 (p. 62).

2. Ennius, *Annales* 342 : *ille vir haud magna cum re, sed plenus fidei.* Lucrèce 5, 102 : *via qua munita fidei.* — Tr.

3. Priscien 6 § 59. Sergius, *Grammatici latini* éd. Keil 4 p. 496, 7. [Ces deux passages prouvent que *fames* s'est décliné jadis sur, la cinquième déclinaison, mais non que l'*e* fût long dans *famei*. Je crois, au contraire que si on lit avec soin le passage de Priscien tout entier on verra qu'il faut écrire ou *famĕi*, comme fait M. Hertz, ou plutôt *famei* sans distinction de quantité. — Tr.]

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 430 et 298.

5. *Menaechmi* 323 et 494.

derniers temps aucun pendant dans la déclinaison en *a*[1]; l'*e* est long. Il y a deux manières de les expliquer : *fide* peut provenir soit de *fides*, comme le génitif *senatu* provient de *senatus;* soit de *fidēi*, si on suppose que l'*i* s'est perdu après l'*e* long; cette supposition n'aurait rien d'étonnant, puisque, comme nous le verrons, l'*i* disparaît après un *a* long au datif des thèmes en *a*[2]. Nos documents ne nous permettent pas de décider sûrement entre ces deux origines du génitif en *e :* nous savons seulement qu'une mutilation qui ne laisse subsister que le thème du mot ne peut être fort ancienne, et les monuments le confirment. Les lois conservées par les inscriptions ne nous donnent pour le génitif de *res* que la forme *rei*, qui y est fréquente, et *re* ne se trouve nulle part pendant la République : le premier exemple qu'on en ait est *re militaris peritissimus* dans l'*elogium* 29[3]. *plebes* a trois génitifs dans la *lex agraria :* on y lit fréquemment *plebeive scito,* deux fois *lege plebive*, et une seule fois entre toutes *lex plebeve sc(itum)*[4]. Dans l'inscription tumulaire *dis manib. Casperiae Fide* il est possible que *Fide* soit un datif et non un génitif[5].

169. — Il est vrai que d'après le témoignage des manuscrits confirmé par celui d'un grammairien Plaute écrivait déjà *die*[6]. Nous pouvons croire toutefois que cette forme alors n'était nullement prédominante; en effet l'*e* final se serait abrégé, ce qui n'a pas eu lieu. C'est ce qui était arrivé à l'*i* final du génitif des thèmes en *o*, depuis longtemps substitué à la diphthongue primitive; on a *bonĭ* et on n'a pas *fidĕ*. Les terminaisons longues fréquemment employées s'abrègent avec le temps : ainsi l'antique accusatif pluriel *manūs* se trouve quelquefois avec une finale brève, tandis que le génitif tout pareil *manūs*, de formation plus récente, ne s'est jamais affaibli de cette manière. — On trouve dans Lucilius, dans Salluste, dans Virgile, dans Ovide et dans d'autres des génitifs comme *facie*, *die*, *fide ;* et suivant Charisius certains disaient au génitif *famis* et d'autres *fame*[7]. Enfin Servius veut que la forme régulière du génitif chez les anciens Romains ait

1. Voir § 165 *a*.
2. Voir § 263.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 288.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 200.
5. Fabretti 326, 461.
6. Par exemple dans le *Pseudulus*, 1158.
7. Charisius p. 40 l. 11 Keil : *quidam enim famis quidam fame dixerunt genetivo.*

été la forme en *e (secundum antiquos regularis genetivus)*, et César avait en effet donné pour modèles *huius die*, *huius specie*[1]. On ne peut disconvenir que les génitifs en *e* n'aient été très en usage dans la latinité dont nous reproduisons le plus souvent les formes, c'est-à-dire vers la naissance du Christ. On les trouve encore dans les *Medicei* de Tacite, dans le *Cassinensis* de Frontin, dans le *Nazarianus* de Florus[2]; on les rencontre même indûment dans des vers où elles rompent la mesure : par exemple *die* à la fin d'un hexamètre d'Ennius[3].

170. *Génitif singulier en* i. — La terminaison disyllabique *ēī* s'était comme nous l'avons vu resserrée en une syllabe *ei ;* cette diphthongue devait naturellement se transformer en un *i*. C'est ce qui eut lieu, et par suite, au génitif singulier, les thèmes en *e* se trouvèrent semblables aux thèmes en *o* et même à certains thèmes en *u*[4]. Cela ne fait pas difficulté quand la terminaison est précédée d'une consonne, on ne s'étonne pas que Caton déjà ait employé *fami*[5] et que la *tabula Bantina* porte *lege plebive scito* à côté de *lege plebeive scito*[6]; qu'un document épigraphique rédigé conformément aux formules juridiques donne *fidi fiduciae causa*[7] ; mais il est plus étrange que des auteurs aussi anciens que Pacuvius et Caius Gracchus aient écrit *progenii* et *luxurii*[8], car précisément certaines lois euphoniques empêchaient *ei* de s'affaiblir si facilement en *i* après un autre *i* : ainsi on lit, dans l'inscription tumulaire du Scipion préteur en l'an de Rome 615, *progeniem genui, facta patris petiei*, et non *petii*[9]. Toutefois tous les autres exemples cités par Gellius sont précisément des génitifs terminés par deux *i*, *acii*, *specii ;* ils ne dépassent pas l'époque de Virgile, à qui le grammairien attribue l'emploi d'un génitif *dii*[10].

170 a. — Sous les empereurs d'ailleurs la plupart des noms en *ies* ne formaient plus de génitifs d'aucune sorte; car, dit

1. Servius, commentaire sur Virgile, *Georgic.* 1, 208. César, *De analogia* [suivant Gellius 9, 14. — Tr.]
2. Par exemple p. 30, 6 *die*, p. 50, 1 *re* (éd. Jahn).
3. Ennius, *Annales* 241 : *magnám cum lassus diei | partem fuisset.*
4. Voir § 153 les thèmes en *u* à génitif en *i*. — Tr.
5. Voir Gellius.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 16 et 7 p. 45.
7. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 5042.
8. Suivant Gellius.
9. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 38.
10. *Aeneid.* 1, 640 : *munera laetitiamque dii.* — Tr.

174. *Génitif singulier en* ei. — Le premier document où l'on rencontre la terminaison *ei* au génitif singulier est le *titulus Mummianus,* composé après l'an de Rome 608, et qui porte *cogendei dissolvendei tu ut facilia faxseis*[1]. J'avais conjecturé autrefois, pour des raisons de syntaxe, qu'il y avait là une faute de copie, et qu'il fallait lire *cogentei.* — La *lex repetundarum* est de l'an de Rome 631-632 : elle porte *populei* trois fois, *suei* deux fois, *tribuendei,* et, à côté de ces formes, *Latini, poplici, quanti, simpli, dupli, scribundi, consili*[2]. La *lex agraria,* qui est de l'an de Rome 643, porte six fois *populi Romanei,* une fois *populei Romanei,* une fois *populei Romani* et deux fois *populi Romani ;* vingt-cinq fois *agri* et une fois *agrei,* dix fois *locei* et quatre fois *loci ; publicei* et *privati ; colonei, liberei,* et *Latini, tanti ; vinei oleive ;* on y trouve enfin deux génitifs de thèmes en *io,* écrits par un *i* simple, *aedifici* et *iudici*[3]. Ce relevé prouve que lorsque à l'époque d'Attius on adopta le signe orthographique *ei* ce signe représentait simplement l'*i* long, et non un son mixte rappelant la diphthongue primitive.

175. *Doctrines des grammairiens.* — Lucilius s'appuya sur la tradition du sixième siècle de Rome : il prescrivit en effet d'écrire le génitif singulier par *i,* le nominatif pluriel par *ei*[4]. Mais sa théorie n'empêche pas que nous ne trouvions encore des génitifs comme *Marcei, furtei, utendei* jusqu'à la fin de la république, par exemple dans la *lex Iulia municipalis*[5] et dans Catulle. Nigidius reprit cette théorie et donna pour modèles les génitifs *huius amici, huius magni,* avec un *i* simple[6]; enfin à partir de lui la règle fut observée d'une manière constante, et on termina tous les génitifs de thèmes en *o* par la simple voyelle *i.*

GÉNITIF SINGULIER DES THÈMES EN *IO.*

176. *Substantifs. Contraction de* ii *en* i. — Au génitif singulier des thèmes en *io,* l'*i* du thème et l'*i* de la désinence se

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 542.
2. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 198.
3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 200.
4. Charisius pages 78 et suiv. Keil.
5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1013, n° 206 l. 110 et 82 (p. 122 et 121).
6. Gellius 13, 26 (25).

contractent en un seul. Bentley, comme on le sait, a le premier constaté le fait, et Lachmann plus tard l'a étudié avec une attention plus minutieuse [1]. Bentley s'occupait surtout de la métrique des comiques et des poètes postérieurs, et voici ce qu'il remarqua : c'est seulement assez tard dans le règne d'Auguste, « *sub Augusti senescentis aetate* », qu'on voit apparaître pour la première fois des génitifs authentiques en *ii;* la plupart des formes semblables que donnent nos manuscrits ont été substituées après coup aux vraies leçons que réclame la mesure des vers : *mendaci*, *convivi*, *flagiti*, *benefici*, *ingeni*, *negoti*, *peculi*, *preti*. Horace, Manilius, Perse, n'ont jamais que des génitifs terminés par un seul *i*. Dans Properce il y a deux ou trois exemples de formes en *ii;* Ovide, Sénèque et les poètes postérieurs en offrent davantage, ce qui n'empêche pas ces mêmes auteurs, et comme eux Juvénal, d'opérer souvent la contraction. Quant à Lachmann, il observa que lorsque le nominatif du mot était un tribraque, comme *vĭtĭŭm*, les poètes du théâtre étaient déjà embarrassés du génitif en deux syllabes *viti*, et qu'ils en évitaient l'emploi ; Virgile dit une fois d'une manière tout exceptionnelle *fluvii*, et Germanicus, Gratius, le poète du *Moretum*, disent *apii*, *spatii* et *Latii* [2]. Le titre *Plauti fabulae* (c'était du moins l'opinion de Varron) avaient fait attribuer à tort au poète plus célèbre de Sarsine des pièces composées en réalité par un certain Plautius [3]. — Nigidius, ainsi qu'on l'a vu, distinguait par l'accentuation le vocatif *Váleri* et le génitif *Valéri*, et nous ne savons pas que ce génitif ait jamais pris dans la suite une autre accentuation [4]. — Certaines locutions toutes faites, comme *res mancipi*, *nec mancipi*, et à partir de Plaute *compendi face*, survécurent à la transformation du génitif et ne disparurent jamais.

177. *Noms grecs*. — Les noms grecs eux-mêmes avaient reçu la terminaison ordinaire des noms latins. Plaute dit *Talthybi*, Catulle *gymnasi*, Horace *Panaeti;* Ovide lui-même dit *Rhegi* [5]. — Il faut écarter pour diverses raisons certains

1. Bentley, commentaire sur l'*Andria* de Térence, 2, 1, 20. Lachmann, commentaire sur Lucrèce, page 325.

2. Virgile, *Aen.* 3, 702 : *immanisque Gela*, *fluvii cognomine dicta.* — Tr.

3. Gellius, 3, 3, 10. — Tr.

4. Voir là-dessus le § 106.

5. Plaute, *Stichus* 305 : *contúndam facta Tálthybi contémnamque omnis*

prétendus exemples de génitifs en *ii* que nous présentent les poètes. Ainsi au vers 271 du *Miles gloriosus* de Plaute l'*Ambrosianus* donne *Philocomásii custos,* mais les autres manuscrits donnent *Philocomasio custos* qui est incontestablement la vraie leçon; il y a de même au vers 1431 *Philocomásio amator. Palladii* se trouve dans un vers de Virgile que Schrader et Ribbeck tiennent pour apocryphe ; à supposer d'ailleurs que ce vers fût authentique, il n'y aurait là qu'un second exemple fourni par Virgile d'une nouveauté qui commençait à s'introduire de son temps[1]. Enfin dans les vers d'Ennius et de Térence que cite Lachmann, *Brúndisii sargus bonus est* et *rus Súnii ecquod habeam,* il faut selon moi reconnaître des locatifs, encore distincts des génitifs véritables[2].

178. *Témoignage des inscriptions.* — Le témoignage des inscriptions est d'accord avec celui des poètes. Les inscriptions nous présentent les formes *feili, benefici, conlegi, cultrari, portori;* une seule fois *conlegei,* et une seule fois, dans la *lex Rubria, municipei*[3]. Jamais on ne trouve la terminaison disyllabique, sauf dans une exception unique : la *lex parieti faciundo* de Pouzzoles, qui est datée de l'an de Rome 649, porte

núntios. Bacchides 427 : *gymnasi praefécto poenas haúd mediocris pénderes.* Catulle 63, 64 : *ego gymnasi fui flos, ego eram decus olei.* Horace, *Od.* 1, 29, 14 : *libros Panaeti, Socraticam et domum.* Ovide, *Metamorphos.* 14, 5 : *liquerat et Zanclen adversaque moenia Rhegi.* — Tr.

1. Voici le passage, *Aeneid.* 9, 151 : *tenebras et inertia furta* | *Palladii, caesis summae custodibus arcis,* | *ne timeant.* On a dans le chant 2, au vers 164 : *Palladium, caesis summae custodibus arcis.* — Tr.

2. Ennius, *Hedyphagetica* 4. Térence, *Eunuchus* 519. [Voir un article de M. Quicherat, *Revue archéologique* nouv. série 1872 p. 365, contre la théorie trop absolue de la synérèse au génitif. Quelques-uns des exemples du génitif en *ii* qu'il rassemble sont déjà touchés ici ; d'autres méritent plus de considération encore. Les critiques qui aujourd'hui, partant des idées de Bentley et de Lachmann, altèrent les formes défavorables que présentent les textes, puis triomphent de ce qu'il n'y a pas dans les textes de formes défavorables, commettent en réalité un cercle vicieux. Ainsi il est arbitraire de changer *Tarquïnii* en *Tarcüïni* (Ennius, *Annales* 156). La métrique, qui parfois exige la synérèse, parfois aussi exige non moins impérieusement la terminaison disyllabique; en voir la preuve dans M. Quicherat. — Ce dernier n'a pas consulté l'ouvrage de M. Bücheler, qui aurait sans doute modifié ses idées sur plus d'un point. — Tr.]

3. Voir l'index de Hübner dans le premier volume du *Corpus,* page 603, et *conlegium* p. 576.

en effet *ostiei lumen*[1]. Mais on ne peut s'empêcher de voir là précisément une confirmation de ce qu'avait fait penser l'étude paléographique des caractères de l'inscription, à savoir que, telle que nous la possédons, elle a dû être restaurée à l'époque impériale. A supposer d'ailleurs que le génitif *ostiei* se soit trouvé réellement dans l'acte authentique rédigé à Pouzzoles en l'an de Rome 649, ce ne serait toujours qu'une exception; et nul ne pourrait songer à en abuser pour introduire dans les textes des auteurs de cette époque des génitifs en *iei*. Ainsi, quand les manuscrits donnent la terminaison *ii*, et que cette terminaison n'est pas absolument contraire à la mesure, on n'a pas le droit de la conserver même sous la forme *iei*, d'écrire par exemple, au vers 478 du *Miles gloriosus*, *cónsiliei commisceam* au lieu de *consili*. On pourrait encore moins, dans des senarii, constituer une fin de vers comme *meám partem infortúniei :* le génitif pluriel *infortunium* est la vraie leçon, et elle n'est pas trop défigurée dans les manuscrits[2].

179. Comme les inscriptions de la république, celles du temps d'Auguste nous présentent presque exclusivement la forme en *i*. Le testament politique d'Auguste donne *congiari*, *divi Iuli*, *navalis proeli*[3]. Parfois l'*i* final fait saillie au-dessus des autres lettres, ce qui marque simplement qu'il est long, et non qu'il est double; on ne dira pas par exemple qu'il est double dans *consularI cum imperio*, dans *reI publicae*, ou dans *In saliare carmen*. Cependant on lit dans le testament politique, une seule fois, et en complétant les mots d'une manière d'ailleurs certaine, *magi*[*ster conleg*]*iI;* et de même on rencontre, dans un des *elogia*, *auspiciI repetendi caussa*[4]. Nous ne pouvons décider si Verrius dans ses Fastes a voulu mettre, au 23 décembre, *Taruti* ou *Tarutii :* il y a en effet une faute, et l'inscription donne *Tarutili :* on ne peut hésiter sur le *l* qui précède l'*i* final[5]. Dans le discours de Claude à Lyon nous lisons *Tarquini* et *Caeli*, mais aussi *imperii* à côté de *imperi*[6]. La table de bronze de Malaga, sous Domitien, présente alternative-

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 577.
2. *Miles gloriosus* 865. — [Ritschl *pártem infortuni meam.* — Tr.]
3. Edition Mommsen, 2, 8. 1, 11. 2, 21. — Tr.
4. Monument d'Ancyre 4, 37. *Elogium* 27, dans le 1er volume du *Corpus*, p. 287.
5. *Corpus inscr. Latin.* 1 pages 319 et 409.
6. Boissieu, *Inscr. de Lyon* p. 136 à gauche. — Tr.

ment *municipi* et *municipii*[1]. — A partir de cette époque les génitifs à terminaison disyllabique prédominent, comme nous l'apprend l'étude des poètes ; néanmoins la terminaison contracte ne disparut jamais entièrement, et dans les noms propres resta presque exclusivement employée. On lit dans une même inscription *(S)eptimi Severi*, un peu plus loin *propagat. imperI* et enfin *(Aure)li Antonini piI*[2] ; une autre porte *Porci Optati ;* une troisième *Septimii Severi Pertinacis et M. Aureli Antonini*, et ainsi de suite[3] ; dans les pièces qu'on appelle *tabulae honestae missionis,* depuis Claude jusqu'à Dioclétien, on ne trouve pas un seul exemple sûr du génitif en *ii* dans les noms propres ; la forme *conubii* ne se montre qu'à partir de l'an 216[4].

180. *Doctrines des grammairiens.* — L'étude des formes qui se sont succédé effectivement dans le développement historique de la langue n'est guère d'accord avec les traditions que nous a transmises Charisius. Il faut, nous dit-il, écrire par deux *i* le génitif des noms comme *Lucius, Aemilius,* conformément à cette règle posée par Varron, que le génitif ne doit pas avoir moins de syllabes que le nominatif ; théorie grammaticale qui ne s'imposa pas partout avec le même succès. Suivant Varron, le vocatif aurait dû s'écrire de même, si on ne l'altérait pour distinguer les deux cas[5]. Pline, toujours suivant le même Charisius, tout en reconnaissant que le génitif *Lucii* était plus rationnel, disait que l'usage commençait à l'emporter sur la raison ici comme ailleurs[6]. Pour ma part je ne connais aucun exemple d'un vocatif singulier comme *Lucii* ou *pii*.

181. *Thèmes en* io. *Adjectifs.* — L'usage distingua au génitif singulier les substantifs et les adjectifs : les substantifs faisaient *i,* les adjectifs *ii.* Il est vrai que le monument d'Ancyre porte *Iovis Feretri* et même, ce qui est plus surprenant, *auri coronari ;* mais des formes pareilles sont bien rares dans la littérature, et l'on n'y trouve rien à rapprocher du *numen Epi-*

1. *Corp. inscr. Latin.* 2 n° 1964.
2. Orelli 5493.
3. Orelli 5494 et 5496.
4. Mommsen, *Hermes* 1 p. 462.
5. *Vocativum quoque singularem talium nominum per duplex i scribi debere, sed propter differentiam casuum corrumpi.* Charisius p. 78, 6 Keil.
6. Charisius 79, 2 Keil : *multa iam consuetudine superari.* Les paroles de Pline sont d'accord avec les résultats fournis par les inscriptions, si au lieu de *iam* on lit *tamen.*

dauri dei de Sénèque, du *nominis Appi* de Juvénal, et du senarius, donné par une inscription, *magister ludi litterari Philocalus*[1]. Le *Feretri Iovis* de Properce est plus facile à expliquer ; *Feretri* en effet est ici une sorte de surnom plutôt qu'un adjectif[2]. Quoi qu'il en soit, on disait et on écrivait *patrii numinis,* et jamais auteur n'a employé une autre forme. Le génitif *fluvii* employé par Virgile a été expliqué par Lachmann comme un adjectif; le mot peut prendre en effet cette valeur, et Attius et Sisenna se sont servis du féminin *fluvia*[3]. De même, lorsque Catulle s'écrie *o mihi nuntii beati,* c'est-à-dire ὦ τοῦ εὐαγγελίου, le mot *nuntius* ou *nuntium* doit être considéré comme un adjectif[4]. Je n'en vois pas d'autre explication, — à moins qu'on ne veuille dire franchement que les contemporains de Varron, obéissant à la théorie que défendait celui-ci, s'écartaient avec dessein de la tradition de la langue. — La distinction entre les adjectifs et les substantifs ne paraît avoir d'autre fondement ni d'autre raison d'être que les efforts qu'on faisait pour obtenir la clarté dans la langue écrite[5].

182. *Thèmes en* jo. — Même quand l'*i* qui précédait au nominatif la terminaison *us* était une consonne il se fondait au génitif avec l'*i* de la désinence : ainsi nous trouvons dans le testament politique d'Auguste *Pompei*[6]. Suivant toute vraisemblance on a dû employer à une époque reculée les deux formes *hominis plebei* et *hominis plebeiei*. — Il était assez ordinaire qu'on écrivît au nominatif *Pompeiius* avec deux *i* : et par suite, si l'on en croit Priscien, plusieurs écrivirent au génitif *Pompeiii* par trois *i,* c'est-à-dire qu'ils se conformèrent à une règle qui ne fut établie que plus tard[7].

1. Monument d'Ancyre. 4, 5. 26. — Sénèque, *Hippolyt.* 1019. — Juvénal 6, 385. — *Hermes* 1 p. 148.

2. Properce 4, 10, 1er et dernier vers. — Tr.

3. Attius, *Trag.* 505 Ribbeck (Nonius p. 73). Sisenna dans Nonius p. 207. — Tr.

4. Catulle 9, 5.

5. Dans le texte de la résolution du *pagus Herculaneus,* qui est de l'an de Rome 660 (*Corp. inscr. Latin.* 1 n° 571), on lit *arbitratu Cn. Laetori Cn. f. magistrei pageiei.* On y trouve auparavant *ex lege pagana*: *pageiei* n'est donc pas un adjectif dérivé de *pagus.* Il faut lire *pagei* : les deux dernières lettres ont été répétées par erreur comme dans *tropaeae* — τροπαί (*Menologium rusticum Vallense,* décembre, page 359 du *Corpus*). [On lit *tropae* dans l'autre *menologium,* même page. — Tr.]

6. Edition Mommsen, 6, 37/38. — Tr.

7. Voici le texte de Priscien (1 § 19 Hertz) : *unde Pompeiii quoque*

LE THÈME *MEO*.

183. Aux thèmes en *io* se rattache étroitement le thème *meo*. Dans les poètes du théâtre la forme *mei*, qui est à la fois le génitif de *meus* et celui de *ego*, ne forme qu'une seule syllabe, comme dans d'autres poètes *Pelei* en forme deux et *Promethei* trois [1]. Suivant Nigidius ce génitif devait s'écrire *mi*, et l'épel *mei* devait être réservé au datif [2]. — Une inscription dit *quod mi voluptati sati non fecerit* [3]. Ici *mi* pourrait être considéré comme le génitif de *ego*, à moins qu'on n'aime mieux le rapprocher du vocatif *mi soror* et n'y voir qu'une confusion produite par la barbarie. Le sens est le même que si l'on avait *meae voluptati*. — Les Africains ne se gênaient pas beaucoup pour écrire des barbarismes comme *lector meis carminis* [4].

GÉNITIFS IRRÉGULIERS.

184. On est surpris de voir certains noms propres, des noms grecs en général, qui ont un nominatif terminé en *es*, former un génitif en *i* comme si leur thème finissait par un *o*. On pourrait en effet à la rigueur rapporter *Achilli* et *Vlixi* à deux thèmes *Achilleo*, *Vlixeo* [5]; mais on ne peut expliquer de la même manière *Carneadi*, *Aristoteli*, *Chremi* [6]. Plaute a écrit de même *aerumnas omnis Herculi*, et Catulle *Herculei labos est* [7];

genetivum per tria i scribebant, quorum duo superiora loco consonantium accipiebant, ut si dicas Pompelli ; nam tribus i iunctis qualis possit syllaba pronuntiari ? quod Caesari placitum a Victore quoque comprobatur.

1. Catulle 64, 382 *felicia Pelei* à la fin de l'hexamètre. Virgile, *Ecl.* 6, 42 *furtúmque Promethei* de même. — Tr.

2. Du moins je ne vois pas d'autre sens aux paroles de Nigidius que rapporte Gellius : *mei qui scribit in casu interrogandi velut cum dicimus « mei studiosus » per* i *unum scribat, non per* e, *at cum mihei, tum per* e *et* i *scribendum est, quia dandi casus est* (Gell. 13, 26 [25]). — Comparer ce qui est dit du nominatif pluriel § 89 et du vocatif singulier § 105.

3. *Corpus inscr. Latin.* 5 nº 4488.

4. Orelli-Henzen nº 6202.

5. Quintilien 1, 5, 63. Les thèmes en question se retrouvent dans les génitifs tétrasyllabiques d'Horace : *Achillei*, *Od.* 1, 15, 34, *Vlixei* 1, 6, 7.

6. Térence, *Andria* 368 ; Cicéron et autres.

7. [Plaute, *Persa* 1, 1, 2. Catulle 55, 13. Noter qu'on a des raisons de supposer l'existence d'un ancien nominatif latin *Herculus* (v. Bréal,

et Cicéron a dit *filium Verri*[1]. Le dernier exemple prouve clairement qu'il faut expliquer ces formes par une double assimilation (συνεκδρομή) avec les noms des familles romaines, qui avaient le nominatif en *ius*, et avec les génitifs grecs comme Καρνεάδου, tirés de nominatifs en ης.

GÉNITIF SINGULIER DES PRONOMS.

185. *Pronoms personnels.* — J'ai dit tout à l'heure comment dans l'usage ordinaire le génitif de *meus* remplaçait celui de *ego;* de même *tui* et *sui*, génitifs des adjectifs pronominaux *tuus* et *suus*, s'emploient dans la déclinaison des pronoms proprement dits de la seconde et de la troisième personne. Néanmoins les pronoms personnels ont eu de véritables génitifs, *mis* et *tis*, tirés (avec allongement de la voyelle) des mêmes thèmes *mi* et *ti* d'où provient le datif des mêmes pronoms. On voit disparaître ces deux formes au temps de Plaute. Nous n'avons pas d'exemple de *sis*, forme supposée par Priscien[2].

186. *Pronoms non personnels.* — Le génitif singulier des pronoms à plusieurs genres se forme par un procédé tout à fait particulier au latin : le thème est élargi par *i* et reçoit le suffixe *us*. Si le thème est monosyllabique l'*i* du génitif prend une valeur consonantique[3]; si le thème a plusieurs syllabes l'*i* est voyelle. Les génitifs ainsi formés s'emploient au masculin et au neutre comme au féminin. Quant à leur origine, ce sont probablement des adjectifs dérivés, de sorte que *quoius*, génitif invariable, serait identique à l'adjectif variable *quoius quoia quoium*. Lorsque la fonction du génitif fut assignée à ces formes, il en résulta naturellement qu'on les employa sans distinction de genre[4].

Hercule et Cacus p. 52). On possède un datif sabin *Herclo* et un datif osque *Hereklúi* (à côté de *Hereklei*) qui prouvent sans réplique l'existence d'un thème italique *Herkolo*. — Tr.]

1. Probus page 28 ligne 20, édition Keil.

2. Ennius dans Priscien 2 p. 3, 7 Hertz (*Annales* 131 Vahlen) *ingens curā* (!) *mis concordibus aequiperare* (Vahlen *curast*). Plaute, *Miles gloriosus* 1033 : *quia tis egeat, quia té careat. Trinummus* 343 : *út ita te aliorúm miserescat, né tis alios misereat*. Priscien 2 p. 2, 28 *sui quod debuit secundum analogiam esse sui vel sis, quod dubitationis causa, ne verbum esse putetur, recusaverunt proferre.* — Tr.

3. Celle d'un double *j*. — Tr.

4. [M. Meunier, *Mémoires de la société de linguistique de Paris* 1

187. *Qui.* — Le thème *quo* donne suivant la règle qui précède un génitif *quoius :* cet épel est le seul employé dans les inscriptions de la république, ainsi que dans l'*elogium* 29[1]; à partir de cette époque on trouve l'épel *cuius*. Le mot forme deux syllabes, et ne doit jamais être compté pour trois; ainsi le vers saturnien suivant, dans l'une des inscriptions du tombeau des Scipions, doit se scander *quoiús formá virtútei párisumá fúit*[2]. Dans Lucrèce on peut expliquer l'hexamètre *principiúm cuius hinc nobis exordia sumet* soit par l'abrégement de la syllabe du thème de *cuius*, laquelle ordinairement est longue, soit par la réduction du mot tout entier à une seule syllabe[3]. Cette réduction est chose fort ordinaire dans les poètes du théâtre : l'*u* est rejeté et la terminaison se trouve ainsi à peu près complètement détruite; *quoiusmodi* compte pour un crétique[4]. Il arrive même que le mot soit écrit *quoimodi ;* et l'épel *cuicuimodi* est régulier. Le simple *quoius* est également remplacé par *quoi* (ou *cui*), dans les manuscrits de Plaute, au vers 1126 du *Trinummus : quoi fides fidelitasque ;* et sans doute il faut considérer *cui* comme un génitif dans cette phrase d'une inscription africaine : *cui non misertus ego*[5]. — Il y a un vers

p. 14 sqq., présente une autre hypothèse qui paraît plus satisfaisante et qui restera peut-être définitive. Pour lui *quoi-ius, hoi-ius, ei-ius, illi-(i) us* etc. sont des génitifs doubles, contenant 1° un génitif formé comme *dominī* et 2° *ius*, génitif hypothétique de *is* formé comme *patrus* (§ 146); cf. les datifs doubles *ei-ei, quoi-ei* (§§ 297, 300), le génitif pluriel double *quorum eorum* dans Plaute (*Trinummus* 1023). M. M. lit dans le *Persa* (83) avec séparation des composants : *set eccúm parasitum quoi mi ius auxiliósť opus ;* les mss. CD donnent *quo mihi ius*, B *quoius mihi*. — Cf. l'hypothèse de la présence de *huic* dans les datifs romans comme *lui* = *illi huic* (Diez, *Gramm. der romanischen Sprachen* 3e éd. 2 p. 82). — Tr.]

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 288 (l. 10).

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 30.

3. Lucrèce 1, 149. Voir Lachmann sur ce passage. [M. Meunier, *Mém. soc. ling.* 1 p. 49, suppose *quĭus*, formé de *quis* comme *ius* de *is*, et rapproche le vers cité par Cicéron, *De officiis* 3, 26, 98. — Tr.]

4. Par exemple dans Plaute, *Menaechmi* 575 : *rés magis quaéritur, quám cluentúm fides quoiusmodi clueat.*

5. Renier, *Inscriptions de l'Algérie* n° 1074. [Il faut probablement substituer le génitif *quoi* ou *qui* à *quoius* partout où ce mot est monosyllabique devant une consonne et ailleurs encore. Ainsi *Bacchides* 1016, où Scaliger propose *qui* probablement d'après le ms. dont il est question dans la préface de M. Ritschl p. VIII; *Miles gloriosus* 1081, où B donne *cui ; Bacchides* 400 ; *Persa* 590 *indica minumó, daturus qui sis, qui*

de Lucrèce où le *s* final a seul disparu : *quin aliquoiu siet saecli*[1].

188. *Hic.* — *Hic* fait au génitif *hoius;* on a aussi *hoiusce*[2]. La loi relative à un temple à Furfo, qui date de l'an de Rome 696, porte *hoiusque aedis*, et une ligne après *aedis huius* (d'après la correction de Mommsen, qui substitue *huius* à *humus*)[3]. Nous avons de même dans une inscription de l'époque d'Auguste *huius rogationis ergo*[4]. — Plaute emploie *huiusmodi* comme un dactyle (l'*i* final de *modi* s'était, en effet, abrégé de son côté); et *huius* compte pour une seule syllabe, comme ferait *hoist*[5].

189. *Is.* — Dans le génitif *eius* l'*i* doit se partager entre les deux syllabes, car on écrit souvent *eiius* et quelquefois aussi *eIus*[6]. Ainsi nous trouvons *uxor eiius* et *nura eiius* dans une inscription africaine[7]; assez fréquemment la forme *eiius* est altérée dans les manuscrits et les éditeurs ne la reconnaissent pas[8]. Au temps de l'empereur Gallienus on trouve aussi l'épel *aeius*[9]. Le mot est monosyllabique dans l'hexamètre de Cicéron *átque eius ipse manet religatus corpore toto*[10] (un ancien avait corrigé cette irrégularité en mettant *ēius et* au lieu de *atque eius*); et en effet il n'avait que la valeur d'une syllabe dans l'ancienne langue du peuple et du théâtre.

duci queat, 661 *qui datur* (mss. *quid*); *Menaechmi* 549 *quique*, 1159 *quiqui;* Plaute cité par Festus (s. v. *sub corona*) *cuique;* add. *quoi* dans Varron, *De lingua Latina* p. 218 Müller. J'emprunte ces exemples à M. Meunier. Cf. § 316. — Tr.]

1. Lucrèce 2, 1079.

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198 l. 56 (*lex repetundarum*, p. 61). — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 603.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1409.

5. Plaute, *Miles gloriosus* 1023 : *pedetémptim tu scis tráctari solitás esse huiusmodi mércis.* — *Stichus* 50 : *nam mihi pol grata accéptaque huiust benignitas.* [Il ne serait peut-être pas trop hardi d'écrire *hoimodi, hoi* étant considéré comme un génitif plus ancien que *hoius.* — Tr.]

6. Schmitz, *Studia orthoepica*, Düren 1860, pages 12 et suivantes.

7. Renier, *Inscriptions de l'Algérie* n° 3575.

8. Par exemple Cicéron, *ad Atticum* 1, 1 à la fin : *miserrimo eiius tempore*, et un peu plus loin *ut totum gymnasium eiius* ἀνάθημα *esse videatur.*

9. Orelli 1009 cf. vol. 3 page 107.

10. *De deorum natura* 2 § 109 (42). [M. Meunier (cf. § 186) restitue ici *ius.* — Tr.]

190. *Ille* etc. — Le génitif *illius* provient sans doute de *illoius*, l'*i* et l'*o* s'étant de bonne heure fondus en une diphthongue qui s'obscurcit ensuite; de même s'expliquent *istius, ipsius, utrius, alius, totius, solius* etc. Une inscription asiatique[1] et une autre des bords du Rhin portent *ipseius;* et si, dans une inscription chrétienne d'Alger, nous lisons *frater ipsieus*, il est probable que le graveur a eu l'intention de mettre *ipseius*[2]. — L'*i* de ces divers génitifs est naturellement long, toutefois Plaute emploie déjà *illius* soit comme un tribraque ⏑⏑⏑, soit comme un amphimacre –⏑–[3]. La poésie dactylique comptait en général comme long l'*i* des génitifs en *ius*. Toutefois dans *altĕrius* elle le faisait nécessairement bref, et Lucrèce dit aussi *totĭus*[4]. Cicéron trouve que *si Quirites minas illius* est un exorde composé de crétiques –⏑–[5]; il semble donc, si l'on rapproche de ce témoignage celui des vers de Plaute, que dans le mot *illius* en particulier la prononciation ordinaire avait déjà abrégé l'*i*, tandis qu'il restait long dans la plupart des génitifs analogues. *solius* et *neutrius* ne se présentent jamais qu'avec l'*i* long[6]. Les plus anciens poètes, qui comptent *quoius* pour une syllabe, comptent aussi *nullius* pour deux. Ainsi au vers 1196 du *Pseudulus,* dans *nullĭus colóris*, il vaut un spondée, et par conséquent au point de vue du mètre c'est l'équivalent de *nulli;* la mesure dactylique –⏑⏑ ne peut s'accommoder avec l'accentuation du vers.

191. *Génitif pronominal en* i *et en* ae. — En fait la contraction de la terminaison *ius* donna naissance à des formes en *i* disyllabiques : Plaute et Caton ont dit *isti modi, illi modi*[7]; Célius Antipater *ali* (et non *alii*) *rei causa,* pour *alius*[8];

1. Orelli 6338 : *ex peculio ipseius scripsit.*

2. Renier, *Inscr. de l'Alg.* 3446.

3. *Miles gloriosus* 986 et 987 : *haec celox illiust, quae egréditur internúntia. — quae haec celox ? — ancillula illius ést, quae hinc egreditúr foras.* Et *prae illius forma* au vers 1170.

4. 3, 97 : *partes animantis totius exstant.* — Tr.

5. *De oratore* 3 § 183 (47).

6. Quintilien (1, 5, 18) ne trouvait pas *unĭus « extra carmen »*; ainsi, sous l'empire au moins, la prononciation ordinaire (celle de la prose) ignorait absolument l'*i* bref. — La question générale de l'abrégement de l'*i* a été soumise à une révision exacte par Ritschl, *Opuscula* 2 p. 662-706.

7. Plaute, *Truculentus* 5, 38. — Caton dans Priscien p. 228, 3-5 Hertz.

8. Priscien p. 226, 23 : on peut garder *alii* (comme *alii modi* dans

Afranius enfin *satias toti familiae*[1]. — Un phénomène, bien distinct de cette contraction, produit des résultats pareils : certains mots passent de la déclinaison pronominale à la déclinaison nominale[2], et par exemple on dit régulièrement *neutri generis*. Très-probablement *neutri* est formé, non par contraction de *neutrius*, mais à l'imitation de *masculini*. Les formes féminines correspondantes en *ae* ne sont pas rares : ainsi Térence dit *gnatae alterae*[3], et les grammairiens citent *utrae, unae, ullae, totae;* nulle part nous ne voyons qu'on ait dit *eae*. Dans le vers *quit ego non possim caput illae frangere fuste* on peut prendre *illae* soit pour un génitif, soit pour un datif[4].

GÉNITIF DU PLURIEL.

192. Le suffixe primitif du génitif pluriel était *ām*. En gréco-italique il devint *om;* puis, en grec, ων, et, dans les langues de l'Italie, il prit dans la plupart des mots la forme *um*. Ainsi on trouve en osque les génitifs pluriels *Núvlanum* et *Tiiatium;* en ombrien *puplum, fratrum*, mais, plus récemment, *poplom* et *fratrom*. En latin également le suffixe est *um;* l'ancienne forme *om*, à partir du commencement du sixième siècle de Rome, ne se maintint plus qu'après un *u* ou un *v*. Toutefois, sur une ciste trouvée à Préneste, Pygmée est désigné comme *pater poumilionom* (= *pumilionum*)[5]. — La voyelle qui précédait le *m*, longue à l'origine, s'était abrégée ; aussi Ennius a-t-il dit (avec hiatus) *milia militŭm ócto*[6].

Caton cité ibid. 22), attendu que *res* est à la fois masculin et féminin : cf. *quare* et *quor(e)*. De même *nulli rei* Caton cité p. 227, 13 ; *ipsius rei naturam de quo dicitur* Varron *De lingua Latina* 8 § 14 p. 172 Müller. Le sanskrit *rās* est aussi des deux genres (Meunier, *Mém. soc. ling.* 1 p. 32). — Tr.

1. Priscien p. 227, 10. Il faut plutôt lire *totae*, que donnent la plupart des manuscrits. — Tr.

2. Ou plutôt n'ont pas encore passé de la déclinaison normale à la déclinaison spéciale et plus récente des pronoms. — Tr.

3. *Andria* 5, 6, 16, p. 84 Umpfenbach.

4. *Corpus inscr. Latin.* 4 n° 1824. [Pour compléter la liste des génitifs pronominaux en *i*, *ae*, voir M. Meunier, *Mém. soc. ling.* 1 p. 28 sqq. Sa théorie (§ 186) a tout au moins le mérite de mettre en lumière l'importance de ces archaïsmes. — Tr.]

5. *Ephemeris epigraphica* 1 p. 13 n° 20.

6. *Annales* 336 (Priscien p. 30, 4 Hertz). Cf. l'accusatif singulier § 119. — Tr.

GÉNITIF PLURIEL
DES THÈMES A CONSONNE ET DES THÈMES EN *I*.

193. *Thèmes à consonne. Génitif pluriel en* um, erum. — Le génitif pluriel des thèmes à consonne se forme régulièrement en ajoutant le suffixe *um* au thème. On obtient ainsi *iudicum, frugum; principum; peditum, capitum; prolationum, fulminum; pugilum, matrum; maiorum, scelerum*. Nous pouvons lire encore dans Virgile, sur la foi des manuscrits, *bovom*[1]; nous trouvons dans Lucrèce et Varron *boum* : et on rencontre dans certains manuscrits une forme *bouum* qui peut être soit pour *bovom* soit pour *boum*[2]. — Il existe aussi des génitifs d'une nature toute particulière, terminés en *erum*. Varron cite *boverum greges* et *Ioverum signa*, et Charisius mentionne les formes *nucerum, regerum, lapiderum*, tirées des auteurs d'annales[3]. On pourrait croire à première vue que le suffixe *sum* ou *rum*, qui forme le génitif pluriel des thèmes pronominaux et des thèmes en *a*, avait aussi à une certaine époque pénétré dans la déclinaison des thèmes à consonne et des thèmes en *i*, de sorte que *boverum* par exemple serait pour *bovi-rum*. Mais il faut considérer que Plaute avait écrit aussi au génitif singulier *sueris* au lieu de *suis*[4] : ici *er* semble être un élément qui entre dans le thème lui-même, un suffixe de formation et non un suffixe de flexion. Nous pouvons donc admettre qu'à côté des thèmes *bov su lapid*, ou plutôt à côté des thèmes *bovi sui lapidi*, il y avait des thèmes élargis par *er, bover suer lapider* ; c'est ainsi qu'à côté de *vi* et de *spe* il y avait des thèmes *vir* et *sper*, contenus dans *vires* et dans *speres* et *prospere* ; ou, pour rendre la comparaison plus exacte encore, c'est ainsi qu'à côté de *pubis, cucumis* et *acipensis* on a au génitif singulier *puberis, cucumeris, acipenseris*[5].

1. *Georgic.* 3, 211.
2. Par exemple dans le Cicéron de Halm, vol. 4 p. 795, 29.
3. Varron, *De lingua Latina* 8, 74. — Charisius p. 54, 25 Keil.
4. Festus p. 330 Müller s. v. *spetile*. Cf. *suere* dans Varron, *De lingua Latina* 5, 22, 110. — Tr.
5. Ce qui empêche de trancher sûrement la question d'origine, c'est qu'on n'est pas fixé sur la quantité de l'avant-dernière syllabe, *Iovērum* ou *Iovĕrum*.

194. *Thèmes en* i. *Génitif pluriel en* ium. — Souvent les thèmes en *i* ne se retrouvent intacts, et distincts par la forme des thèmes à consonne, qu'au génitif pluriel : la terminaison *ium* s'oppose à la terminaison *um*. Je citerai comme régulièrement formés les génitifs *aedi-um*, *omnium*, *testium*, *civium*, *navium*, *aurium*, *animalium*, *gentium*, *litium*, *artium*, *imbrium*.

195. *Règles des grammairiens*. — Toutefois, pendant toute la durée de la latinité, on n'a cessé de commettre des confusions entre les thèmes à consonne et les thèmes en *i*, et d'hésiter, pour les uns comme pour les autres, entre la terminaison *um* et la terminaison *ium*. Les anciens grammairiens se donnèrent beaucoup de mal pour établir des règles fixes, mais sur une multitude de points ils se trouvèrent en contradiction les uns avec les autres, ainsi que l'expose Charisius : César demandait *panium* et Verrius *panum ;* César voulait qu'on dît *partum*, et Pline, conformément à ce qu'indiquait l'usage de la langue, préférait *partium* [1]. On peut voir résumés dans Struve les préceptes de Priscien, préceptes tirés plutôt des habitudes qu'on avait à son époque que d'une étude approfondie des matériaux que lui offrait l'ancienne langue [2].

196. *Les terminaisons* um *et* ium *dans Plaute*. — Il serait difficile de faire voir dans quelle mesure l'une ou l'autre des deux terminaisons resta attachée par l'usage, soit à des mots isolés, soit à des classes de mots tout entières, si l'on ne faisait figurer ici à la fois tous les exemples qui peuvent avoir quelque autorité. Pour tirer parti de ces exemples, la première chose à faire est de séparer les formes qui offrent une garantie spéciale, la garantie des inscriptions, des grammairiens ou de la métrique, et les formes données seulement par les manuscrits : ainsi dans les prosateurs le témoignage des manuscrits ne présente aucune certitude. — Voici d'abord divers exemples de génitifs pluriels tirés principalement de Plaute. Dans deux vers du *Miles gloriosus* les trois manuscrits BCD donnent *familiarum*, et on ne trouva la leçon *familiarium*, exigée par le mètre, que quand on lut le manuscrit A [3]. Dans un passage des *Bacchides* la plupart

1. Charisius p. 141, 20 sqq. Keil. — Tr.

2. Struve, *Ueber die lateinische Declination und Conjugation* p. 33 et suivante.

3. 262 *nam ille non potuit quin sermone suo áliquem familiárium | párticipaverit de amica eri, vidisse*... Et 278 : *métuo*... — *quid metuis ?* —

des copistes ont changé la bonne leçon, *haut meretricium est*, pour mettre *meretricum* : ils ne se sont pas aperçus que *meretricium* est un adjectif. Il est du reste certain que le génitif pluriel de *meretrix* est *meretricum*, car on le trouve dans un autre vers des *Bacchides* et Verrius écrit dans ses Fastes *meritricum*[1]. Dans le vers 4 du *Stichus* le manuscrit A porte *absentium*, BCD *absentum*. Cet exemple a ceci d'intéressant, que dans les deux récensions le vers a été accommodé à la forme adoptée pour le génitif pluriel : l'une dit *abséntium ita ut aéquom est* et l'autre *abséntum ut ést aéqum ;* et c'est la première qui doit être soupçonnée de falsification, bien que dans un autre vers de la même pièce se trouve *praesentium*[2]. Il y a dans les *Menaechmi* un vers où le meilleur des manuscrits donne *amantium :* c'est la leçon des autres *amantum* qui permet de reconstruire comme le rhythme le demande un parémiaque, *inlécebra animo sit amántum*[3] ; le même génitif se retrouve plusieurs fois dans Plaute[4]. Térence, au contraire, dit : « *amentium, haud amantium* »[5]. — Dans Plaute la versification nous a fourni des moyens de contrôle. L'éditeur qui, pour juger des leçons des manuscrits, n'a pas à sa disposition un correctif semblable, doit observer la plus grande circonspection et tâcher de trouver pour se guider des analogies sûres.

197. Ium *remplacé par* um. — Pour les noms qui présentent à la fois au nominatif et au génitif du singulier des formes de la déclinaison en *i*, la terminaison *ium* au génitif pluriel fut toujours admise, et presque toujours prédominante ; il faut excepter de ces noms *canis* et *iuvenis*, qui donnent *canum* et *iuvenum*[6]. On trouve néanmoins un assez grand nombre de

ne hercle hodie, quántumst familiárium, | máxumum in malúm cruciatum insiliamus. — Tr.

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 317, au 25 avril. Les deux vers des *Bacchides* en question sont 41 et 563.

2. *Stichus* 220.

3. *Men.* 355.

4. *Pseudulus* 66 : *compréssiones ártae amantum cómparum. Mostellaria* 171 : *ut lépide ea omnis rés tenet senténtiasqué amantum. Mil. glor.* arg. 2 v. 11 : *cómmeatus clánculum | qua fóret amantum géminam fingit múlieris | sorórem adesse;* dans la pièce même v. 625 : *nihil amas, umbrá's amantum mágis quam amator, Pleúsicles.*

5. *Andria* 218.

6. Il est remarquable que précisément ces deux mots aient eu originairement un thème à consonne, comme le montrent en grec κυον· et

formes en *um* : *apum* à côté de *apium*, dans Cicéron et dans d'autres écrivains *sedum*, *caedum*, *vatum*, dans Plaute et dans Ovide *mensum*[1], *mesum* dans une inscription[2], *caelestum*, *agrestum* dans Virgile[3] ; *Thermesum* deux fois dans la *lex Antonia* de l'an de Rome 683, à côté de *Thermesium* ou *Termensium* qui s'y trouve quatre fois, et cela bien qu'on lise dans des inscriptions du temps des Gracques, d'Auguste et de Claude *Vticensium*, *Caeninensium*, *Viennensium*[4]; *Neptúnum regnatorem márum* dans un vers saturnien de Névius ; il faudrait il est vrai avoir la fin du vers avant de se fier entièrement à celui qui nous garantit cette forme[5]. Une inscription donne *insularum Baliarum*[6].

198. *Influence de l'accent.* — Quand on trouve des génitifs pluriels à forme abrégée, comme *tribunus Celerum*, *volucrum*, *comparum*, on peut admettre qu'une certaine répugnance à changer l'accent du nominatif pluriel *céleres* a contribué à faire préférer *célerum* à *celérium* par exemple. Mais Reisig a voulu donner à l'accent une importance beaucoup trop grande[7]; l'accent, en effet, avance d'une syllabe non-seulement dans les datifs pluriels comme *celéribus*, mais encore dans beaucoup de génitifs pluriels qui par là diffèrent de tous les autres cas ; il se déplaçait donc sans difficulté[8].

κυν-, en sanskrit *çvan-* et *çun-*, *yuvan-* ; en latin même le thème *iuven-* existe encore dans *iuven-cu-s*. — Tr.

1. V. Neue, *Formenlehre* 1 p. 267 sq. — Plaute, *Mostellaria* 81 : *paucórum mensum súnt relictae réliquiae*. — Ovide, *Metamorph.* 8, 500 cité par Priscien 1 p. 353, 6 Hertz : *et quos sustinui bis mensum quinque labores*. — Tr.

2. Fabretti 31, LIX : *quam nupsi annor. XII mesum XI dierum XIIII*. — Tr.

3. *Aen.* 7, 432; *Georg.* 1, 10. — Tr.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 114 n° 204, 2 lignes 7 et 11 *Thermesum*, 1 l. 13 et 2 l. 8 *Thermensium*, *Termensium* 1 l. 33 et 2 l. 24 et 28, *Thermesium* 1 l. 2 : en tout six fois le génitif en *ium*. A cette liste ajouter une fois *Thermensorum* 1 l. 27. — *Vticensium* p. 84 n° 200 l. 79 (*lex agraria*). Orelli 5053 : *rege Caeninensium interfecto*. *Viennensium*, discours de Claude à Lyon, col. 2 l. 9.

5. Priscien p. 351, 25 Hertz. — Tr.

6. Gori 2, 46.

7. Reisig, *Vorlesungen über latein. Sprachwissenschaft* p. 93.

8. [Ce que nous appelons accent dans les langues modernes est une modification dans l'intensité des syllabes ; mais l'accent grec et latin, tel que nous le dépeignent les anciens, était une modification de la tonalité musicale et sans doute n'entrainait nécessairement aucune variation

199. Ium *contracté en* um. — La terminaison *ium* devient quelquefois monosyllabique par synizèse et par là se rapproche de la terminaison *um*. Ainsi Plaute dit dans des anapestes *hic homóst omnium hóminum praecipuos* [1]; et, ce qui est plus fort, il dit dans un septenarius *ómnium mé exilem átque inanem* [2]; il est vrai que Ritschl aime mieux compter *ŏmnium* comme un anapeste [3]. Enfin un senarius d'un fonctionnaire militaire de l'empire dit *spicifera iusti inventrix úrbium cónditrix* [4].

200. Ium *pour* um. *Thèmes en* n, r, s. — Parmi les noms qui suivent d'ailleurs aux autres cas la déclinaison consonantique, les thèmes en *n*, en *r* et en *s* n'ont jamais ou presque jamais de génitif pluriel secondaire en *ium;* on dit toujours *ordinum, epulonum; patrum, doctorum; morum, maiorum;* toutefois *virium* et *conplurium* font exception. Une inscription de la haute Italie donne aussi, à côté du génitif *parentium*, un génitif *fratrium* [5].

201. Ium *pour* um. *Thèmes à gutturale et à labiale.* — La terminaison *ium* est plus fréquente pour les thèmes terminés soit par une gutturale soit par une labiale, surtout s'ils sont monosyllabiques, comme dans le génitif pluriel *mercium;* mais

d'intensité. Il y avait entre *céleres* et *celéribus*, entre *caûsa* et *causârum*, et en grec entre ἄνθρωπος et ἀνθρώπου, entre μοῦσα et μουσῶν, une différence mélodique, mais non nécessairement une différence rhythmique; et les modernes ne sont pas en état d'en bien juger l'effet, parce qu'ils ne savent pas prononcer l'aigu ou le circonflexe antique. On ne saurait faire, entre les deux sens du mot *accent*, une distinction trop radicale : cette simple précaution aurait empêché de se produire la fameuse théorie de Bentley qui a jeté le trouble dans toute la métrique. Le lecteur trouvera une exposition lucide de la différence qui existe entre l'accentuation au sens antique et l'accentuation au sens moderne dans J.-H. Heinrich Schmidt, *Leitfaden in der Rhythmik und Metrik*, Leipzig 1869, §§ 4-5. — Le latin a remplacé *déum*, forme archaïque, par un néologisme *deôrum*, où disparaissait l'accent de *déus;* cela ne serait surprenant que si les Romains avaient prononcé l'accent comme les Allemands ou les Anglais. — Tr.]

1. *Trinummus* 1115. [M. Ritschl dans sa seconde édition transpose les deux mots : *hominum omnium*. — Tr.]
2. *Stichus* 526.
3. Ritschl, prolégomènes du *Trinummus* p. 134.
4. Orelli 5863.
5. *Corpus inscr. Latin.* 5, n° 4430.

aussi pour certains thèmes polysyllabiques. Ainsi Pline recommandait la forme *radicium*, ce qui n'empêche pas que les manuscrits de sa *Naturalis historia* donnent toujours *radicum;* ces mêmes manuscrits hésitent entre *cervicum* et *cervicium*, et présentent constamment *fornacium*[1]. Lucilius dit *scalprorum fórcipiumque*[2]; des documents officiels du temps de César et du temps de Domitien portent *municipium*[3]. Parmi les adjectifs nous trouvons *felicium*, mais aussi *supplicum;* cette dernière forme sert suivant Priscien à distinguer le génitif pluriel de *supplex* du substantif neutre *supplicium*[4].

202. Ium *pour* um. *Thèmes à dentale.* — Mais c'est surtout dans les génitifs de thèmes à dentale qu'on trouve le plus d'hésitations entre les deux formes. Plaute écrit *compédium tritor*[5]; on disait toujours *ancipitium*, avec un thème élargi par *i*, quoique au contraire au nominatif singulier le thème soit écourté et se réduise à *ancep*. On trouve *Langatium* et *Genuatium*, aussi bien que *Langensium* et *Genuensium*, en l'an de Rome 637, dans l'arbitrage des Minucius[6]; *Penatium* et *civitatium* dans le testament politique d'Auguste[7]; *procurator hereditatium* fut constamment le titre officiel: il semble donc que les thèmes en *at* doivent prendre de préférence la terminaison *ium*. — On n'a pas d'exemple sûr de *servitutium* qui soit ancien; dans le vers 418 du *Persa* de Plaute les manuscrits donnaient bien la vraie leçon *stabulum servitricium*[8]; *servitricius* est un adjectif comme *meretricius*, et ce sont les adjectifs de cette espèce qui ont servi de modèle pour la locution si fréquente *victricia arma*. — On a dans les inscriptions *Samnitium*[9], *Interamnitium*[10] (mais aussi *Interamnitum*[11]), *locupletium* dans le discours de Claude : dans ces mots la syllabe qui pré-

1. Charisius p. 124, 30 Keil donne comme Pline *radicium* et *cervicium*, et il résulte de son langage que Pline devait dire *fornacum*. — Tr.
2. Livre 9, 48 L. Müller, cité par Charisius p. 94, 25 Keil. — Tr.
3. V. § 138. — Tr.
4. Priscien 1 p. 354, 25 et 361, 2 Hertz. — Tr.
5. *Persa* 420. — Tr.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199 l. 6, 26, p. 72; les formes en *ensium* l. 31, 32; 43. — Tr.
7. Édition de Mommsen, 4, 7 et 6, 33; — 4, 49. — Tr.
8. Ritschl : *vir súmme populi, stábulum servitútium.* — Tr.
9. *Corpus inscr. Latin.* 1 *elogium* 27.
10. *Inscr. regni Neapolitani* n° 6164.
11. Ibid. n° 6152.

cède la terminaison est longue. Quand elle est brève la terminaison est *um*, comme dans *divitum*, *segetum*. Dans le distique de Tarragone[1] : *si nitidus vivas eccum domus exornata est : | si sordes, patior, sed pudet, hospitium,* quelqu'un[2] a pensé à faire de *hospitium* un génitif pluriel ; j'avais auparavant construit ce mot avec *pudet* comme un nominatif neutre[3]. Le génitif pluriel ne conviendrait pas pour le sens, il faudrait le singulier *hospitis ;* de plus nous ne le trouvons avec la terminaison *ium* que dans quelques variantes de manuscrits, qui ne pourraient avoir de valeur que si elles étaient confirmées par des documents plus sûrs.

203. Ium *pour* um. *Thèmes en* nt. — Quant aux thèmes en *nt*, participes et adjectifs, ils ont dès l'origine de la langue deux formes de génitif pluriel ; l'une appartient à la déclinaison consonantique, comme *ferentum* qui est identique avec φερόντων ; l'autre, comme *ferentium*, appartient à la déclinaison en *i*. La poésie dactylique emploie régulièrement les génitifs en *um ;* ainsi *induperantum, animantum, balantum, carentum, rudentum, sapientum* se trouvent dans Ennius, Lucrèce et Virgile. Le fait n'aurait pas par lui-même une grande signification, car dans un hexamètre il eût été malaisé de faire entrer une forme comme *animantium ;* mais nous lisons aussi dans les poésies lyriques de Catulle et d'Horace *sonantum, imminentum, fugientum*[4]. Une vieille inscription porte *deis inferum parentum*[5], une autre *committentum*[6]. D'autre part on rencontre déjà dans Plaute, dans Cécilius, dans Térence *amantium* à côté de *amantum*, *adulescentium* à côté de *parentum* etc.[7]. Horace, dans les odes, dit trois fois *parentum,* une seule fois *parentium*. — Seyfert[8] a établi une théorie qui est restée fort

1. Publié par Hübner, *Monatsberichte der Berliner Akademie* 1860 p. 236 = *Corpus inscr. Latin.* 2 nº 4284.

2. *Jahrbücher* de Fleckeisen 1863 p. 777.

3. M. Bücheler considère aujourd'hui *hospitium* comme un accusatif construit avec *patior*. — Tr.

4. Ennius, *Annales* 413 Vahlen. Lucrèce 1, 4. Catulle 34, 12 etc. — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 1241.

6. *Inscr. regni Neapol.* nº 5020.

7. Charisius p. 122, 8, cf. Priscien 1 p. 354, 27 Keil. V. Neue, *Formenlehre* 1 p. 272-273. — Tr.

8. Dans sa *Sprachlehre*.

en vogue : c'est que les adjectifs et participes prennent la terminaison *ium*, qui se change en *um* quand ces adjectifs ou participes deviennent des substantifs. Il faut croire pourtant que les Romains ignoraient cette règle, puisqu'ils l'ont violée si souvent, et que non-seulement Plaute, mais encore Horace lui-même disent *gerentum* et *recentum* aussi bien que *cluentum* ou *clientum*[1].

204. *Génitifs en* uum *dans la troisième déclinaison.* — Non-seulement, au moins à partir du sixième siècle de Rome, le latin s'écarta des langues congénères en substituant à des thèmes à consonne des thèmes de la déclinaison en *i*, mais encore, oubliant l'analogie des mots formés de la même racine, il créa à côté de *alitum* un génitif pluriel *alituum*, qui compte pour un choriambe dans Lucrèce et dans Virgile[2]. Je pense qu'il faut expliquer de même certains génitifs en *uum* qu'on rencontre dans les inscriptions, *virtutuum*[3], *fratruum*[4], et la forme *mensuum* fréquente dans les manuscrits[5]; j'ai grand'peine à admettre que le double *uu* marque la longueur de la voyelle.

205. *Génitif pluriel en* orum *dans la troisième déclinaison.* — Une autre confusion est celle des thèmes terminés par un *i* ou une consonne avec des thèmes en *o*. On lit une fois *Thermensorum* dans la *lex Antonia* à côté de *Thermesum* et de *Termensium*[6]. Toute une série de noms neutres formée des génitifs en *orum* : génitifs de mots grecs, comme *poematorum*, génitifs de mots latins, comme *Compitaliorum, vectigaliorum, anciliorum*, qui se trouvent dans Cicéron et dans Horace[7]; le thème en *i* y avait été remplacé par un thème en *io*. Lucilius écrivit *surpiculique holerórum*, comme Caton *holeris* pour *holeribus*[8]. On dit plus tard dans la langue populaire

1. Plaute, *Truculentus* 2, 1, 13. — Horace, *Carmina* 1, 10, 2. — Tr.
2. Lucrèce 2, 928 etc. Virgile, *Aen.* 8, 27. — Tr.
3. Fabretti 688, 99, et Orelli 1 n° 896 (corrigé par Henzen 3 p. 94).
4. Renier, *Inscr. de l'Algérie* n°s 1430 et 4025.
5. Voir Haupt, dans les *Iuris anteiustiniani fragmenta Vaticana* de Mommsen, p. 370, 26. [On l'a signalée récemment dans les *Relationes* de Symmaque, éd. Gul. Meyer, Lips. 1872, p. 13, 18 et 54, 5. — Tr.]
6. Voir § 197.
7. Neue, *Formenlehre* 1 p. 290 sqq. Cicéron contre Pison 4, 8; Cicéron à Atticus, s'il faut en croire Charisius p. 146, 31 Keil; Horace, odes 3, 5, 10. — Tr.
8. Lucilius dans Nonius p. 490. Caton, *De re rustica* 149, 2. — Tr.

pontificorum, *mesoru* pour *mensum*[1], ou, avec assourdissement de l'*u* final, *mesoro* et en lettres grecques μησωρων[2]. La terminaison grecque ων, écrite du reste en caractères latins, se trouve dans le génitif pluriel *soporantion* fourni par une inscription africaine[3], laquelle copie le texte de Cassiodore (*Variar.* 7, 7) où se lit *soporantium*.

GÉNITIF PLURIEL DES THÈMES EN *U*.

206. *Génitif pluriel en* uom uum. — Au génitif pluriel des thèmes en *u* le suffixe *om* doit s'être maintenu longtemps sous sa forme primitive, conformément à toutes les analogies, le génitif pluriel *magistratuom* correspondant au génitif singulier *magistratuos*. Mais nos manuscrits ont remplacé l'*o* par un *u* même dans les vieux auteurs ; ils portent *fructuum, mánuum móllitudine*[4] etc.

207. *Génitif pluriel en* um. — On trouve avec contraction *passūm* dans Plaute, dans Lucilius, dans Martial, *currum* dans Virgile, *trium exercitum* dans le testament politique d'Auguste[5].

208. *Génitif pluriel en* orum. — On rencontre aussi quelques formes empruntées à la déclinaison en *o*. Labérius avait dit *versorum, noenu numerum*[6], *numero studuimus ;* un autre comique, par un métaplasme pareil, *cum tragicis versis*[7]. Des inscriptions plébéiennes donnent *spiritorum, magistratorum*[8].

GÉNITIF PLURIEL DES THÈMES EN *O*.

209. *Génitif pluriel en* om um. — L'*o* final du thème, se fondant avec l'*o* du suffixe *om*, donnerait par exemple en regard

1. Fabretti 419, 378 : *ex permissu pontificorum fecerunt;* 397, 282 : *mesoru quator.*
2. Lupi, *Epitaphium Severae* p. 5 et 188.
3. Renier, *Inscr. de l'Algérie* 3253 : *securitas soporantion, munimen domorum, tutela claustrorum.* — Tr.
4. Pacuvius, *Trag.* v. 246 Ribbeck.
5. Plaute, *Menaechmi* 178 : *mille passum cónmoratu's cántharum.* Lucilius 3, 17 L. Müller, cité par Charisius p. 203, 21; 15, 14 L. Müller. Martial 2, 5, 3. Virgile, *Aen.* 6, 653. Mon. d'Ancyre, édit. Mommsen, 5, 40. — Tr.
6. Ou *non numerorum.*
7. Priscien 1 p. 258 Hertz. — Tr.
8. Lupi, *Epitaphium Severae* p. 188.

du grec θεῶν une forme primitive *deom;* de là sur les plus anciennes monnaies le génitif pluriel *Romanom*[1]. La terminaison *om* se perpétue sans altération lorsqu'elle est précédée d'un *u* ou d'un *v;* une inscription du temps de Sulla porte encore *maiorum*] *sovom leibertatem*[2], et d'autres donnent le mot *duomvir*, mot dont le premier élément était originairement un génitif pluriel[3]. Encore vers l'époque d'Hadrien, une inscription espagnole porte *cervom altifrontum*[4]. On lit dans le document de Pouzzoles relatif à une construction *duumvirum* à côté de *duovir(um)* et de *duoviralium;* cette forme ne peut se concilier avec la prétendue date de l'an de Rome 649[5]. Mais on a aussi des exemples épigraphiques de *duum*; Fronton emploie cette forme de la même manière que Névius[6]. Il y a un passage de Plaute où les manuscrits donnent les deux variantes *divom* et *dium*[7]. — Dans les mots où la terminaison n'était précédée ni de *u* ni de *v* l'*u* remplace l'*o* primitif dès le sixième siècle de Rome. Les inscriptions donnent *Veiturium*, *inferum*, *serrarium*, *fabrum*, *deum*, *sestertium*, et constamment *II* ou *III virum*[8], jamais *virorum*. Ces formes sont encore extrêmement fréquentes dans Plaute, qui nous offre les génitifs pluriels *nostrum socium*[9]; *deum fidem*, *deum virtute*, *deum atque hominum*[10]; *maiorum meum*, *meum parentum*[11]; *vestrum familiarium*[12]; *liberum* à côté de *liberorum* dans deux vers consécutifs[13], *doctum hominum*, *ceterum verbum sat est* (comparer dans Ennius *commodus paucum verbum*)[14].

1. *Corpus inscr. Lat.* 1 n° 1. — 2. *Corpus* 1 n° 588.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 1107 et 1341.
4. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 2660.
5. Voir sur cette inscription suspecte le § 178.
6. Fabretti 266, 8 : *senatorum duum*. Boissieu, *Inscr. de Lyon* 526, 114 *duum*. Fronton p. 137 Niebuhr = p. 226 Naber; pour Névius v. § 222.
7. *Mercator* 842.
8. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 199 l. 32 (p. 72), n°s 1241, 1108, 1124, 1410, 1409 l. 5, *duum virum* 577 (1 l. 8 et 3 l. 6), *II virum* 200 l. 28 (p. 81), [*trium*] *virum* 198 l. 13 (p. 58), n° 1235 *duum vir.* — Tr.
9. *Menaechmi* 134. — Tr.
10. *Trinummus* 346 : *édepol deum virtúte dicam, páter, et maiorum ét tua*. — Tr.
11. Cf. Priscien 1 p. 309 Hertz. — Tr.
12. *Miles gloriosus* 174.
13. Mostellaria 120-121 : *primúmdum paréntes fabri liberúm sunt.* | *ei fundamentúm substruónt liberórum.* — Tr.
14. *Annales* 251. — Tr.

La terminaison *um* est particulièrement fréquente dans les noms qui se rapportent aux monnaies ; Plaute par exemple dit ordinairement *nummum, aureum, Pilipum, numeratum; nummorum* seulement par exception [1] ; et de même les inscriptions portent régulièrement *viginti millia nummum*, *centumilia nummum* [2].

210. — Térence emploie comme Plaute non-seulement *nostrum liberum, maiorum suom, deum* ou *divom, talentum*, mais encore des formes moins communes, *amicum, advorsarium*; et dans les prologues de Térence (ou de son régisseur Ambivius) on ne trouve pas la forme de génitif la plus longue. Lucrèce dit *deum, Graium*, et recherche surtout la terminaison courte *um* dans les mots un peu longs : *montivagum, squamigerum, horriferum, consanguineum;* Catulle écrit *virum*. Nous avons les formes *omnigenumque deum* dans Virgile, *deum* et *nummum* dans Horace. Enfin la même tradition se perpétue jusque dans le *Pervigilium Veneris,* qui nous présente la phrase *proque prole posterum*. Tite-Live, Tacite et autres disent *barbarum* au lieu de *barbarorum*, afin d'éviter l'accumulation des *r*. — En prose, *um* resta à toutes les époques la terminaison régulière des noms de mesure, *nummum, denarium*, *modium, iugerum,* et, conformément à une antique tradition, celle des titres et dignités. Ainsi, dans la liste des classes établies par Servius Tullius se trouvait le génitif pluriel *procum patricium* [3] ; on dit depuis de la même manière *praefectus fabrum* [4], et Caton, Tite-Live, Tacite ont dit *triumvirum* (proprement «un d'entre les trois hommes»), *sevirum*, *quindecimvirum*. Les formes de ce genre sont particulièrement recherchées dans les inscriptions africaines [5]. Auguste dit dans son Testament politique *duo et octoginta templa deum refeci,* ce qui n'a rien de surprenant [6]. Mais quand Sulpicius, écrivant à Cicéron, dit *tot oppidum cadavera* en opposition à *si quis*

1. *Trinummus* 152. [M. Ritschl exclut cette forme de son texte aux vers 152 et 848 du *Trinummus,* 357 de la *Mostellaria ;* voir la 2e édition de son *Trinummus*. Cf. *Miles gloriosus* 1061 *talentum Philippum, Trinummus* 1139 *aureum* à la fin du vers (mss. *aurum*). — Tr.]

2. *Annales de l'institut archéologique* 1856 p. 24, 138. — Fabretti 85, 152.

3. Festus p. 249 Müller.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1124. — Tr.

5. Voir le *Rheinisches Museum* 11, 527.

6. Édition de Mommsen 4, 17. — Tr.

nostrum, on peut croire que de son temps une telle forme paraissait surannée aux maîtres de la parole [1].

211. *Génitif pluriel en* o *pour* um. — A une certaine époque le *m* terminal disparaît ici comme ailleurs : c'est ainsi qu'on trouve sur des monnaies du cinquième siècle de Rome *Romano, Caleno, Paistano, Aisernino.* Ainsi s'explique aussi la forme plus récente *duovir* pour *duumvir;* on avait oublié que la première partie du mot était un génitif pluriel, et à cette cause d'altération s'ajouta encore l'influence exercée par d'autres locutions, comme le nominatif pluriel *duo viri.* — D'autres monnaies de la colonia Aesernia donnent la forme *Aisernio,* mais peut-être vaut-il mieux la rapporter à un thème en *i* [2].

212. *Aisernim.* — A côté de *Aisernino* et *Aisernio* les monnaies nous offrent encore un génitif pluriel plus rare *Aisernim* [3]. On sent ici le voisinage de la langue osque, qui supprime l'*u* dans le génitif pluriel *Safinim* (en latin *Sabinorum*); cependant le latin présente un phénomène analogue dans *alios alis* [4].

213. *Multigenerum.* — Le *Stichus* de Plaute nous offre une locution singulière, *unguenta multigenerum multa;* il faut voir ici un génitif pluriel *multum generum, multu generum* [5].

GÉNITIF PLURIEL DES THÈMES EN *A*.

214. *Thèmes masculins à génitif pluriel en* um. — Parmi les thèmes féminins en *a* vraiment latins aucun ne prend au génitif pluriel le suffixe *um;* mais quelques thèmes masculins le font : dans ce cas l'*a* final du thème disparaît en se fondant avec la désinence. Toutefois on n'a d'exemple de ces génitifs pluriels masculins que dans les poètes, et ce sont tous soit des composés dont le second membre est *cola* ou *gena, agricolum, terrigenum* [6], soit des noms propres grecs, comme dans

1. Cicéron, lettres, 4, 5, 4.
2. Les légendes de monnaies citées ici se trouvent dans le 1er volume du *Corpus inscr. Latin.* nos 13 à 21.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 20.
4. Voir § 50.
5. *Stichus* 383.
6. Lucrèce 4, 587 : *et genus agricolum late sentiscere...* Valérius Flaccus 2, 18. Lucrèce 5, 1409 : *terrigenarum.* — Tr.

Aeneadum genetrix[1] ou *gentem Lapithum*[2]; ces derniers sont simplement formés sur le modèle des génitifs grecs. — Quant aux quelques formes semblables qu'on pourrait relever dans les prosateurs, leur rareté même doit les faire considérer comme des cas hétéroclites, empruntés à une déclinaison autre que la première. Ainsi le génitif *Metropolitum* de César, précédé du nominatif pluriel *Metropolitae*, n'est pas identique avec *Metropolitarum ;* il est formé sur le modèle de certains noms de la troisième déclinaison, *Quiritum*, *Samnitum*[3]; de même dans d'autres exemples d'ailleurs assez différents.

215. *Féminins à génitif pluriel en* um. — Les deux seuls génitifs pluriels féminins de la première déclinaison qui soient formés du suffixe *um* sont *amphorum* et *drachmum*[4]. Outre que ce sont manifestement des formes grecques, et que la naturalisation de ces formes grecques fut favorisée par l'analogie des autres noms de mesure, *talentum*, *sestertium*, ils paraissent ne pas se rencontrer avant Varron. — Les adjectifs numéraux distributifs présentent une particularité remarquable : ils conservent au génitif pluriel leur forme masculine ordinaire même quand ils sont régis par un substantif féminin. Columelle écrit *amphorarum septenum* au lieu de *septenarum*[5]. — Mais on a écarté récemment la leçon *drachumarum Olympicum* dans un vers de Plaute, et dans un autre c'était une correction malheureuse que *duum rerum* au lieu du *duarum* des manuscrits[6].

216. Nundinum. — On trouve dans le sénatusconsulte sur

1. Lucrèce 1, 1.

2. Virgile *Aeneid.* 7, 304 : *Mars perdere gentem | immanem Lapithum valuit.* — Tr.

3. César, *Bell. civil.* 3, 81.

4. Gruter p. 647, 7 : *viginti quinque millia amphorum annua consequantur.* — Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* p. 20 : « *drachmum* a été en usage, comme on peut le conclure d'un passage de Varron, *De lingua Latina* 9, 49, 85 : *Sic loquontur, hoc mille denarium, non hoc mille denarii, et haec duo milia denaria, non haec duo milia denarii. Si esset denarii in recto casu atque infinitam multitudinem significaret, tunc in patrico denariorum dici opportebat, et non solum in denariis, victoriatis, drachmis, nummis, sed etiam in viris idem servari oportere, cum dicimus iudicium fuisse triumvirum, decemvirum, non triumvirorum, decemvirorum.* Nous trouvons pourtant dans Plaute, *Trinummus* 425, *mille drachumarum...* »

5. Columelle 12, 28.

6. *Trinummus* 425 et 1052.

les Bacchanales[1] une locution *trinum noundinum* qui était à l'origine un génitif pluriel. Cicéron la reconnaît encore pour telle quand il oppose *trium horarum* à *trinum nundinum*[2]; plus tard on traita *trinum nundinum* comme un substantif neutre *sui generis*. Mais ce génitif pluriel ne doit pas être rapporté au mot *nundinae*, qui est analogue à *nonae* ou *kalendae* et désigne le neuvième jour lui-même; il provient sans doute d'un ancien mot *nundinum*, désignant dès les temps les plus reculés l'intervalle entre deux *nundinae*. Nonius cite cette phrase de Varron : *decemviri cum fuissent arbitrati binos nundinum divisum habuisse*[3]. — Un troisième mot de la même famille est *nundinium*, qui manque dans les lexiques et qui signifie un marché. Il se rencontre dans une inscription africaine de l'année 202 de notre ère : *pecora in nundinium immunia*[4].

217. — Dans le vers d'Ennius *optima caelicolum Saturnia* le genre féminin est subordonné au masculin. Il en est de même dans un vers analogue de Calvus, *pollentemque deum Venerem*[5].

GÉNITIFS PLURIELS EN *RUM*.

218. — Au génitif pluriel des véritables thèmes féminins en *a*, des thèmes en *e*, et, ordinairement, au génitif pluriel des thèmes en *o*, le suffixe est *rum*. La voyelle qui précède ce suffixe s'allonge. On a donc des formes telles que *filiārum* et *filiōrum*.

219. *Thèmes en* a. — Depuis longtemps la comparaison des génitifs pluriels grecs comme θεάων avait fait reconnaître que la forme gréco-italique du suffixe avait dû être *som*, et cette conjecture est confirmée par le génitif pluriel osque *egmazum*, qui signifie en latin *rerum*. En ombrien comme en latin le *s* est déjà changé en *r*, et à la forme latine *mensarum* correspond une forme ombrienne *menzaru*. En vieil indien la même désinence existe sous la forme *sām*, mais seulement dans la décli-

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 196 p. 43.
2. Cicéron, *de domo sua* 16, 41.
3. Nonius p. 215.
4. Renier, *Inscr. de l'Algérie* 4111.
5. Ennius, *Annales* 483 (Priscien 2 p. 192 Hertz) : *optima caelicolum, Saturnia, magna dearum.* — Tr.

naison pronominale ; en effet, lorsqu'après la ramification de la langue-mère indo-européenne on sentit le besoin de distinguer le génitif pluriel des thèmes en *a* des formes homonymes par un suffixe plus plein que le simple *ām*, la branche asiatique adopta un autre procédé que le latin et le grec [1]. — Cela donné nous pouvons admettre, en nous rappelant d'ailleurs l'histoire phonétique du latin, que la forme latine la plus ancienne fut *mensasom*, qu'elle devint à partir des guerres des Samnites *mensarom*, puis enfin à partir de la première guerre punique *mensarum*. Telles furent les vicissitudes que subirent tous les thèmes en *a*, soit féminins, soit masculins.

220. *Thèmes en* e. — Les thèmes en *e* ne formèrent que deux génitifs pluriels vraiment usités, *dierum* et *rerum ;* toutefois Caton avait dit *facierum* [2]. Cicéron déclare qu'il ne voudrait employer ni *specierum* ni *speciebus*, quand même ces formes seraient latines [3], et Quintilien refuse de reconnaître au mot *spes* un génitif pluriel [4]. L'ancien sentiment de la langue était donc mort quand Appulée et Euménius mirent au jour des génitifs tels que *specierum*, *sperum* etc.

221. *Thèmes en* o. — Le suffixe complet, emprunté à la déclinaison pronominale, *rum* fut introduit aussi dans la déclinaison en *o*. Le plus ancien exemple qu'on en possède est un pronom, ce qui peut-être ne tient pas au pur hasard : c'est le génitif pluriel *olorom* sur la colonne de Duellius [5]. On trouve ensuite *duonoro*, forme qui dans le latin classique devint *bonorum*, dans une des inscriptions du tombeau des Scipions qui date des environs de l'an de Rome 500 [6]. Le sénatusconsulte sur les Bacchanales donne plusieurs fois *eorum*, mais en dehors de ce pronom et de la locution *trinum noundinum* il ne contient qu'un seul génitif pluriel de la seconde déclinaison, *socium*, dans la formule *ceivis Romanus neve nominus Latini neve socium quisquam ;* or, dans cette formule, non-seulement la *lex agraria*, mais Tite-Live lui-même emploie

1. En sanskrit le thème pronominal *ta* fait au génitif pluriel masculin et neutre *tēshām* pour **taisām*, féminin *tāsām*, mais le thème nominal *nava* (nouveau) fait au génitif pluriel des trois genres *navānām*. — Tr.
2. Priscien 1 p. 368, 2 Hertz. — Tr.
3. Cicéron, *Topica* 7, 30.
4. Quintilien 1, 6, 26.
5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 195 p. 38.
6. *Corpus* n° 32.

régulièrement la forme de génitif la plus courte[1]. — La désinence plus récente *orum* paraît s'être répandue de plus en plus à mesure que se développait la littérature. Dans Plaute elle l'emporte déjà sur la désinence *um;* dans l'arbitrage des Minucius nous trouvons une seule fois *Veiturium*, deux fois *Veituriorum* ou *Vituriorum*[2].

GÉNITIF PLURIEL DES PRONOMS PERSONNELS.

222. — Le génitif de chaque pronom personnel, au pluriel comme au singulier, est emprunté au pronom possessif correspondant : on dit *nostri* (proprement, du nôtre), *vostri* ou *vestri;* le génitif du pronom réfléchi est *sui* comme au singulier. On lit dans une antique inscription la phrase *et nostri voltus derigis inferieis,* dans laquelle on attendrait plutôt *nostris*[3], et bien plus tard, dans une inscription du temps d'Alexandre Sévère, on trouve d'une manière analogue *fascibus annus is nostri datus est*[4]. Ces exemples nous conduisent à supposer que certains vers de Plaute évidemment altérés, tels que *postquam éxturbavit hic nos ex nostris aedibus,* peuvent être rétablis par la substitution de *nostri* à *nostris*[5]. — Les deux génitifs *nostri* et *vostri* sont de leur nature des singuliers. Lors donc qu'il devient nécessaire (soit parce que le pronom est construit avec un autre pluriel, soit parce qu'on fait une distinction entre les personnes qu'il désigne en bloc) d'exprimer par un suffixe l'idée de la pluralité, on emploie le génitif pluriel du même adjectif possessif; ainsi on dit *duo duum nostrum patres*[6], *aliquis vostrum.* Quelquefois un écrivain choisit une de ces formes plurielles sans raison apparente : Cicéron et Salluste écrivent par exemple *contentione nostrum, maiores vostrum*[7]. Au sixième siècle de Rome on se sert tantôt de *nostrum*, tantôt de la forme plus pleine *nostrorum*, féminin *nostrarum*. Plaute dit *nostrorum nemo dignus est, maxima*

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 200 l. 21. Livius 21, 17, 2 et passim.—Tr.
2. *Corpus* 1 n° 199. — Tr.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1220.
4. Orelli 5758 *a*.
5. Plaute, *Trinummus* 601. [M. Ritschl supprime *ex : ex nostri,* dit-il, *parum credibiliter Buechelerus.* — Tr.] Comparer le vers 4 du *Pseudulus* et ce qu'en dit Gellius, 20, 6, 10.
6. Névius cité par Charisius p. 127, 6 Keil.
7. Exemples cités par Gellius 20, 6. — Tr.

pars vostrorum[1]; naturellement, quand on n'a en vue que des personnes du sexe féminin, on choisit la forme pleine, qui permet la distinction des genres : *neutram vostrarum*[2]. Mais l'époque classique, qui recherche constamment la clarté du discours en assignant à chacune des deux formes des rôles différents, a consacré *nostrum* comme génitif pluriel du pronom personnel, *nostrorum nostrarum* comme génitif pluriel de l'adjectif possessif.

GÉNITIF PLURIEL DES PRONOMS NON PERSONNELS.

223. — La plupart des pronoms font le génitif pluriel en *orum* pour le masculin et le neutre, en *arum* pour le féminin. — Suivant Festus les anciens ont dit *eum* pour *eorum*[3], et nous trouvons ce vieux génitif dans l'antique formule *eum h(ace) l(ege) n(ihilum) r(ogato)*, qui est encore reproduite dans la *lex Iulia municipalis*[4]; ailleurs nous avons la même formule, mais avec le génitif singulier *eius*[5]. En dehors de cet exemple nous ne rencontrons jamais que *eorum* au masculin et au neutre, *earum* au féminin. Les poètes dramatiques comptent ces formes pour deux syllabes, et de même dans Ennius le composé *eorundem* compte pour trois[6]. — Le pronom *hic* fait *horum, harum;* on a aussi, avec l'affixe *ce*, les locutions *horunc alterum* dans une inscription, *harunc Baccharum* dans Plaute et dans Térence, *harunce aedium* dans Plaute, *harunce rerum* dans Caton[7]. — Les pronoms *ille*, *iste* ne prennent jamais l'affixe au génitif pluriel; ils font par exemple *istorum, illarum; qui* fait *quorum, quarum.*

224. — A côté de *quorum* il y a une autre forme : Charisius cite en effet un génitif pluriel masculin et neutre *cuium*, qu'il considère comme le génitif régulier du nominatif pluriel indéfini *ques*[8]. On peut rapprocher ce *cuium* ou *quoium* du génitif singulier *quoius*, auquel il est comme le pluriel *hominum* est au

1. *Poenulus* 4, 2, 40. *Mostellaria* 280.
2. *Stichus* 141.
3. Festus p. 77 Müller : *eum antiqui pro eorum.*
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 121 n° 206 l. 52.
5. Ibid. l. 79, 81, 82. — Tr.
6. Ennius *Annales* 206 : *eorundem libertati me parcere certum est.*
7. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1007. Plaute, *Miles gloriosus* 1016 *Stichus* 450. Caton, *De re rustica* 139.
8. Charisius p. 162, 2 et 7 Keil.

singulier *hominus;* mais en même temps il est à remarquer qu'il est identique au génitif pluriel de l'adjectif pronominal possessif *quoius,* comme *nostrum* est identique au génitif pluriel du possessif *noster.* — En fait on lit dans Plaute *neque úmquam quisquamst, quóius ille agér fuit, | quin péssume ei res vórterit; quoiúm fuit | alii éxulatum abiérunt alii emórtui;* on ne peut sans subtilité voir dans ce *quoium* autre chose qu'un génitif pluriel[1]. Je l'explique de même dans la *lex agraria,* qui donne à la ligne 9 *neive quis facito quo quoius eum agrum esse oportet, eum agrum habeat,* et à la ligne 10 *neive quis ferto quo quis eorum, quoium eum agrum esse oportet, eum agrum habeat.* Toutefois il est à remarquer qu'à la ligne 8, dans un passage d'ailleurs mutilé, *quoium* est précédé de *eum;* et qu'ailleurs, à la ligne 5 de la *lex repetundarum,* nous lisons *quoius nomen delatum erit aut quoium nomen ex reis exemptum erit, seiquis eius nomen* etc. Dans ce dernier exemple *quoium* est le neutre du pronom possessif, aussi sûrement que *quoia* en est le féminin dans *huc quoia ventumst gratia*[2]. — Charisius a raison de rapprocher *cuium* de l'indéfini *ques,* en tant que cette forme génitive possède une certaine puissance généralisatrice; il en est de même du nominatif singulier *quis* dans l'ancienne formule *eum quis volet magistratus multare liceto,* en regard de laquelle les lois que nous possédons portent *quei volet.*

ABLATIF DU SINGULIER.

225. L'ablatif répond en latin à des questions bien différentes : en venant d'où? avec quoi? par quel moyen? (exemples : *Roma,* en venant de Rome ; *curru,* avec un char ; *vi,* au moyen de la force). Les nuances des relations qu'il marque sont si diverses qu'on pourrait le nommer par excellence le cas paratactique. La désinence de l'ablatif indique, non pas qu'un nom est subordonné directement soit à un verbe soit à un autre nom, mais seulement qu'il ne se suffit pas à lui-même, et qu'il doit entrer pour sa part dans la structure de la phrase, dont il ne dépend que d'une manière générale. La langue de l'Italie avait conservé l'ablatif, et par là elle l'emportait sur la langue de la Grèce.

1. Plaute, *Trinummus* 533.
2. Plaute, *Truculentus* prologue.

LE *D* FINAL DE L'ABLATIF.

226. — La désinence caractéristique de l'ablatif était un *t*, de même que celle du génitif était un *s*; dans la langue italique le son *t* s'affaiblit en *d*[1]. On eut donc en osque des ablatifs singuliers comme *egmad, sakaraklûd, slaagid,* en latin des formes comme *praidad, pucnandod, coventionid*[2]. Ce *d* subsiste dans tous les ablatifs singuliers osques; mais dans l'ombrien tel que nous le connaissons il a déjà complètement disparu : exemples *tuta* = osque *toutad, puplu* = latin *poplod, kvesture.*

227. — En latin le son du *d* final était faible, et nous le voyons se perdre dès le sixième siècle de Rome, c'est-à-dire dès les commencements de la littérature.

228. *Le* d *dans les premières inscriptions.* — Dans l'inscription de la colonne de Duellius, de l'an de Rome 494, telle que Quintilien la voyait sur le forum, et dans le fragment qui nous en est parvenu, il n'y a aucun ablatif écrit sans le *d* final; le *d* se trouve aussi constamment dans le décret relatif aux Bacchanales, qui est de l'an de Rome 568, excepté dans les trois mots ajoutés à la fin en caractères différents, et qui sont une indication de lieu : *in agro Teurano*[3]. Au contraire le décret d'Aemilius Paulus, en l'an 565 de Rome, donne sans *d in turri Lascutana* et *ea tempestate*[4]. Une des inscriptions du tombeau des Scipions, composée au commencement du sixième siècle, présente les mots *Gnaivod patre prognatus*[5]; et une autre inscription à peu près contemporaine porte *quaistores aire moltaticod dederont*[6]; ces deux exemples donneraient à

1. Il est impossible dans l'état actuel de la science de savoir avec certitude si le *d* n'est pas primitif. Le sanskrit et le zend, les seules langues avec les dialectes italiques qui aient conservé l'ablatif, ne distinguent pas le *d* final du *t*. — Tr.

2. *Corpus inscr. Lat.* 1 nos 63 et 64, 195 (p. 38, colonne rostrale), 196 l. 23 (p. 43, sénatusconsulte des Bacchanales). — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 195 p. 38 — 1 no 196 p. 43. On serait volontiers tenté de construire ici *in* avec l'accusatif : *in agro(m) Teurano(m)* serait en quelque sorte l'adresse à laquelle devait être envoyé l'exemplaire du décret que nous possédons. *in agro Teurano* à l'ablatif ne se comprend guère, puisque le décret a été rédigé à Rome. — Tr.

4. *Corp. inscr. Latin.* 2 no 5041 p. 699.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 30.

6. *Corpus inscr. Lat.* 1 no 181.

penser que la chute du *d* final se manifesta d'abord à l'ablatif des thèmes terminés par une consonne, et dans des combinaisons analogues de plusieurs ablatifs à la fois. — Dans les documents du septième siècle de Rome le *d* a disparu, excepté dans un petit nombre d'ablatifs pétrifiés. Après l'an 769 on trouve dans les Fastes d'Amiternum *eod die* à côté de *eo die*, mais il faut entendre *eod(em) die* [1]. La forme *prode*, qui n'est pas rare dans le latin de la Vulgate, dans des composés comme *prode est* pour *prodest* et *prodefacere* pour *proficere* [2], n'est sans doute pas sortie directement de l'ancien ablatif. C'est plutôt un néologisme extrait de la locution *prodest*, et dont la création fut favorisée par l'épel *dest*, ordinaire pour *deest*. — La dédicace de Fulvius Nobilior, en l'an de Rome 565, porte *Aetolia cepit*, et la dédicace tout à fait analogue de Claudius Marcellus, en l'an 543, porte encore *Hinnad cepit*; la disparition du *d* dans la langue de la noblesse romaine doit donc être rapportée à la période intermédiaire entre 543 et 565 [3].

229. *Contradictions de la langue.* — Nos divers documents nous permettent de croire que la langue du sixième siècle de Rome était beaucoup moins conséquente avec elle-même qu'on ne se l'imagine ; et qu'elle employait concurremment des formes anciennes et des formes nouvelles. Sans doute on pourra toujours prétendre qu'ordinairement le style officiel suit plus longtemps que la langue réelle les vieilles ornières, et qu'au contraire (dans le détail) les poètes et en général les écrivains sont en avance sur le parler de leur temps ; mais en définitive il faudra reconnaître qu'au sixième siècle de Rome la forme d'ablatif en *d* et la forme plus récente sans *d* étaient employées à la fois à côté l'une de l'autre. Du reste, à moins que Névius, Plaute et Ennius n'aient poursuivi des fantaisies toutes particulières, ils ont dû comme les autres se servir des formes vieillissantes qui étaient encore en usage chez leurs contemporains, et cela d'autant plus que la liberté de choisir entre plusieurs terminaisons leur permettait d'arriver par des efforts moins violents à remplir le moule du rhythme, et que les poètes tout au moins cherchent toujours à relever tel ou tel passage par un coloris d'archaïsme.

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 324 (au 2 août). Dans Boissieu, *Inscr. de Lyon* p. 477, il faut lire non pas *prod illius* pour *pro illius*, mais *Prodillius*, nom propre.

2. Rönsch, *Ital. und Vulg.* p. 468.

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 534 et 530. — Tr.

230. — Je ne puis le nier, l'écart est assez grand entre la langue des lois et la langue de la littérature, si l'ablatif en *d*, de règle dans le sénatusconsulte des Bacchanales, n'est déjà plus qu'une exception dans un poète mort deux ans plus tard, si même ce poète admet ordinairement l'élision de la voyelle comme dans *mágis quam scorto aut sáviis* et s'il l'abrége jusqu'au dernier pied du vers comme dans *absentĕ te*[1]. Mais quoi qu'il en soit la critique de Plaute devra se garder à l'avenir d'exiger en matière grammaticale une uniformité rigoureuse, et en particulier s'habituer à reconnaître dans son poète des ablatifs comme *ingratod homine* à côté des ablatifs comme *ingrato*. On rend compte de l'hiatus si fréquent à l'ablatif par une différence de structure qui existerait entre le *senarius* de Plaute et le *senarius* de Térence : il faut renoncer à cette explication, et admettre dans les vers en question une influence encore sensible de l'ancienne forme qui s'éteignit au bout d'une génération[2].

231. *Le* d *omis dans les manuscrits.* — Bien que le *d* de l'ablatif existât encore au temps de Plaute, nos manuscrits naturellement ne nous le montrent pas ; de même, dans le texte d'Homère, la récension d'Aristarque ne présente point le digamma[3]. Aucun critique prudent ne verra donc dans *adaequet* une forme ablative *adaequed*[4]. Si on fait abstraction des composés *antideo* à côté de *anteo, antidhac* et *postidea* à côté de *antehac* et *postea,* les seules formes archaïques en *d* que donnent les manuscrits sont des ablatifs et des accusatifs de pronoms personnels, ce qui est tout simple, parce qu'à l'époque où remonte la première de toutes les rédactions de Plaute la forme *sed* vivait encore[5], et de même certainement les locutions

1. *Mostellaria* 1139.

2. J'ai déjà fait la même remarque sur un cas analogue, avec rapprochement des textes homériques, dans le *Litterarisches Centralblatt*, 1865 p. 1450.

3. Le succès douteux des essais faits pour rétablir dans Homère le digamma pourrait ne pas encourager à rétablir dans Plaute l'ablatif en *d*; aussi M. Ritschl, *Neue plautinische Excurse* 1 p. 19, trouve-t-il ce rapprochement compromettant; sa prétention (combattue par M. Bergk et par d'autres) est précisément d'appuyer ses restitutions sur l'autorité directe ou indirecte des manuscrits. — Tr.

4. *Mostellaria* 30.

5. On la trouve dans la *lex Bantina* en l'an de Rome 630 (*Corp. inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 21 p. 45).

comme *ex med, abs ted;* mais depuis longtemps on en avait fini avec *senatud, poplicod* et *legid.*

232. — Ce qui précède fait voir qu'un Horace ne pouvait porter de jugement sur les *Plautini numeri :* les faits linguistiques qu'ils supposent échappaient absolument à l'esprit de son temps; et la plupart de ses contemporains n'en avaient aucune notion.

233. *Exemples du* d *dans les auteurs.* — Nous pouvons encore citer plusieurs exemples de l'ablatif en *d* dans les anciens auteurs. La tradition des grammairiens nous en a conservé quelques traces, par exemple dans Névius et dans Ennius : Servius cite du premier *noctú Troiád exibant* (et non *Troiade*)[1], Festus cite du second *álted élata petrisque ingentibus tecta* (et non *alte delata*)[2], et Gellius *quodcum,* qui revient à *quocum*[3]. Ce dernier exemple, qui n'est pas garanti par le mètre, devrait être interprété comme une pure inadvertance du copiste, si nous ne lisions encore dans la *lex repetundarum,* cinquante ans plus tard, *quei condemnatus siet quod circa eum insenatum legei non liceat*[4]. Il est vrai qu'à cause de la construction ordinaire de *circa, quod* doit être compté comme un accusatif. Par suite il faut voir aussi un accusatif dans le *quo circa* que présente dans une phrase toute semblable la *lex Iulia municipalis : quei condemnatus est quo circa eum in Italia esse non liceat*[5].

234. — Je mentionnerai quelques-uns seulement des passages de Plaute où l'on pourrait restituer le *d :* il serait facile d'en augmenter le nombre. Ce sont : dans le *Trinummus, sués moriuntur anginá acérrume* (ici *angina* équivaut à *anginad*), dans le *Miles gloriosus, praestringat oculorum aciem in ácie hóstibus ;* dans les *Bacchides, ibi cursu luctándo hásta* et *hoc in equo insunt milites ;* dans les *Menaechmi, suo arbitrátu ád fatim,* ailleurs *cum coróna ébrius,* ailleurs *vita évolvam sua;* dans le *Stichus, sum famé emórtuos : fame* est pour *famed,* épel qu'au moins à l'*arsis* je crois être la vraie orthographe de Plaute[6]. Dans les crétiques de la *Mostellaria,*

1. Névius, *Bellum Poenicum* vers 8. *Servius* ad *Aen.* 3, 10.
2. Ennius, *Annales* 366. Festus s. v. *petrarum* p. 206 Müller.
3. *Ann.* 239. Gell. 12, 4.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 198 (p. 58) l. 13.
5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 206 l. 118 p. 122.
6. *Trin.* 540 (M. Ritschl dans sa 2e édition écrit en effet *anginad*).

disco hástis pila cúrsu ármis equo on peut considérer l'ancien *d* comme un simple signe empêchant l'élision : *inter duas vocales velut nota est ne ipsae coeant*[1]; il en est de même dans ce vers du *Trinummus : dormibo plácide in tabernaculo*[2].

235. — On le voit, l'hiatus nous est un indice significatif pour rétablir la forme des mots, par exemple dans *atque húc ut addas auri póndo únciam*[3].

236. — Il n'y a plus dans Térence de formes en *d*, et pour lui *antehac* fait toujours deux syllabes. Il aurait pu écrire *prodambulare* comme on écrit *prodesse* et *prodire ;* mais nous pouvons supporter la leçon *prodeámbulare huc lubitumst*[4] à la condition que nos sources directes du texte soient d'accord là-dessus avec le commentaire de Donat.

ABLATIF SINGULIER DES THÈMES EN *A, O, E, U.*

Les thèmes terminés par une voyelle forment leur ablatif en allongeant cette voyelle et en la faisant suivre du suffixe *d*.

237. *Thèmes en* a. — D'après la règle qui précède les thèmes en *a* ont l'ablatif en *ad :* les inscriptions nous présentent *de praidad, sententiad*, etc.[5]; le sénatusconsulte sur les Bacchanales donne *exstrad urbem, suprad scriptum est.* Il est dit d'une pièce de butin, conquise par le Marcellus consul en l'an de Rome 543, *M. Claudius consol Hinnad cepit*, et d'une autre, conquise par le Nobilior consul en 565, *M. Fulvius cos. Aetolia cepit ;* ce double exemple prouve que le passage de l'ablatif en *ad* à l'ablatif en *a* coïncide à peu près avec l'époque des beaux jours de Plaute[6]. A partir de ce moment nous trouvons sans *d catenā, eximia, infra, Aenea*, et dans une langue archaïque et provinciale des ablatifs de neutres grecs formés sur

Glor. 4. *Bacch.* 428, 941. *Men.* 91, 563, 903. *Stich.* 216. M. Ritschl s'était jadis tiré d'affaire dans tous ces vers au moyen d'interpolations et d'inversions; il accepterait sans doute aujourd'hui les leçons de M. Bücheler. — Tr.

1. Paroles de Quintilien (9, 4, 40) sur la lettre *m*. — Tr.

2. *Most.* 152. *Trin.* 726. — [M. Ritschl écrit aujourd'hui *plácided.* Il nous avertit que M. Bücheler se défie maintenant de cette leçon, *Jahrbücher für Philologie* t. 99 a. 1869 p. 487. — Tr.]

3. *Menaechmi* 526.

4. *Adelphi* 766.

5. Voir l'index de Hübner, *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 603 col. 3-4.

6. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 530, 534.

le modèle des féminins latins : *cum schema*[1], *scholam cum aetomá*[2]. Enfin, mais seulement à l'époque où la prosodie tout entière tombe en décadence, il se rencontre des ablatifs en *ă* bref : au moyen âge le versificateur du *de Amphitryone* dit au vers 217 *in tota venerabilis únctă popina,* et dans plusieurs autres passages il emprunte encore à Horace la même locution ; c'est ainsi que déjà une poésie de l'époque impériale donne *vicĭ quidem dominē victor cum pálmă relatus*[3].

238. *Thèmes en* o. — Les thèmes en *o* font l'ablatif en *od : Benventod, in altod, in preivatod, meritod*[4]. — Il y a sur le bronze de Bologne[5] *Iunon*]*e Loucinai..... astud facitud :* Mommsen lit *die nefasto facito,* le dernier mot étant un impératif, et Ritschl *castu* ou *casto facto*, participe. Probablement la terminaison *ud* est ici une autre forme de *od ;* on trouve de même en osque *tanginud* et *aragetud* à côté de *tanginúd* et *Búvaianúd*[6]. Ainsi s'explique la préposition *apud,* qui est l'ablatif d'un mot tiré de la racine *ap*. Paul le diacre, abréviateur de Festus, nous en donne une autre forme *apor,* mais le glossaire de Scaliger dit « *apo* παρά ». Il serait possible que *apud apor* fût plutôt un composé contenant la préposition *ad ar*[7]. — Le *d* final venant à tomber donne l'ablatif classique en *o* long : *Gnaeō, occultō,* etc.. Au sixième siècle de Rome la langue populaire fut sur le point d'abréger cette terminaison : Plaute écrit par suite dans des anapestes *virŏ suó caruit*, ailleurs il scande *bonŏ, málŏ,* et Térence dit *dómŏ me eripuit*[8]. L'adverbe *citŏ* a dans Plaute et dans Térence sa quantité ordinaire, mais aussi la quantité *citō*[9] ; dans un vers de Plaute *quō modō* n'est pas encore affaibli en *quōmodŏ*[10]. Un autre vers de Plaute se scande *iócŏn adsimulem an serio, iocon* s'abrégeant comme

1. Plaute, *Amphitruo* 117 : *quod ego húc processi sic cum servili schema.* — Tr.
2. Orelli 6919.
3. Mommsen, *Inscr. regni Neapol.* 7143.
4. Voir dans le *Corpus* l'index de Hübner.
5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 813.
6. On sait que dans l'alphabet osque le signe *ú* (V̇) représente le son *o*. — Tr.
7. Je penserais plutôt que *apŭd* est l'accusatif neutre d'un thème pronominal *apŏ-* comme *aliŭd* est celui du thème *aliŏ-*. — Tr.
8. Plaute, *Stichus* 2. *Persa* 645. *Bacchides* 546. — Térence, *Adelphi* 198.
9. Ritschl, *prolegom.* p. 169.
10. *Mercator* 331 : *huic pérsuadere quó modo nunc pótis siem.*

viden et autres groupes analogues[1]. Mais après lui vient la versification savante, qui tout en conservant la brève dans des mots devenus des indéclinables, comme *citŏ*, rendit aux ablatifs proprement dits la voyelle longue.

239. *Thèmes en* e. — Pour les thèmes en *e*, qui sont peu nombreux, il ne reste aucun exemple d'ablatif en *d*. Nous n'avons que des formes comme *perniciē, avaritiē;* on dit de même *famē*, et Lucrèce emploie *tabē, labē, sordē*[2]. — Dans un vers de Plaute le manuscrit B donne au lieu de *specie* un ablatif de la déclinaison en *a*, *specia;* et dans un autre vers du même auteur nous trouvons *sua inmunditia* et *munditia :* à ces exemples on peut joindre les formes analogues déjà citées[3]. — Plaute nous présente enfin un double exemple de l'abréviation de l'*ē* final dans *fidĕ : fidĕ data* dans un vers du *Persa* qui est trochaïque, et de même ailleurs *fidĕ nulla*[4].

240. *Ablatifs adverbiaux en* e. — A côté des ablatifs adverbiaux en *o*, comme *certo*, la langue latine en possède qui se terminent par un *e*, *certe* par exemple. Ainsi, si l'on considère la forme en *d* que nous donne le sénatusconsulte sur les Bacchanales, *facilumed*, on ne pourra douter que *certe* et ses analogues ne doivent être ramenés à une origine ablative ; et on reconnaîtra en même temps que la classe de mots à laquelle cette origine remonte est celle des adjectifs en *us a um*. La langue, qui dans les formes parallèles *pulcrad* et *pulcrod* distinguait par la voyelle de la désinence les genres nominaux, employa de même dans *pulcred* une troisième voyelle qui fut le caractère particulier des formes adverbiales opposées aux formes nominales[5]. — L'osque nous présente un ablatif adverbial, *amprufid :*

1. *Bacchides* 75.
2. Lucrèce, 1, 806. 5,930. 6, 1271.
3. Voir § 44. Les passages de Plaute sont les suivants : *Trinummus* 840, *Stichus* 747. (M. Ritschl voit dans *specia* un simple *lapsus calami*. — Tr.)
4. *Persa* 243. *Miles gloriosus* 1369.
5. La distinction entre *pulcrod* et *pulcred* provient peut-être d'une différence de suffixe plutôt que d'une modification de voyelle : c'est l'hypothèse de Schleicher. « Ainsi, dit-il, à l'*o* final du thème fut associé un *i* ou un *j*, ce qui arrive si souvent entre le thème et la désinence ; le même phénomène se présente par exemple en vieil indien (sanskrit) à l'instrumental pluriel, en grec et en vieil indien au locatif pluriel, etc. Ainsi se forma une terminaison *-oi-t*, d'où sortit ensuite régulièrement *ī-d*, *-ē-d*, et, avec chute du *d*, *ē*. La langue employa cette formation pour distinguer la fonction adverbiale de la fonction ablative.

reste à savoir s'il provient d'un thème originairement terminé en *a*, comme le latin *improbed* et l'osque *prufe*, ou si l'on ne doit pas plutôt le rapporter à un thème en *i*. — La terminaison adverbiale *ē* pour *ed* peut s'abréger dans deux cas distincts. Premièrement elle s'abrége dans quelques mots usés par un fréquent emploi, *malĕ*, *benĕ*. Secondement les besoins du mètre la font quelquefois compter pour brève dans des mots où ordinairement elle est longue : Plaute dit *prosperĕ* et *maxumĕ* dans des anapestes, Lucrèce et Horace emploient *supernĕ*[1].

241. *Thèmes en* u. — Le mot *magistratus* décliné sur la déclinaison en *u* donne un ablatif *magistratud* qu'il faut restituer dans le sénatusconsulte sur les Bacchanales : le graveur a écrit *magistratuo* par la même erreur qui dans les manuscrits de Plaute a transformé deux fois *med* en *meo*[2]. Plus tard la terminaison *ud* devient *ū* dans des exemples tels que *a pecu*, *in statu*, *hac noctu*, *sub diu ;* la finale longue est indiquée par la répétition de la voyelle dans *pequlatuu*[3]. Cette même finale s'abrége pourtant quelquefois : nous avons dans un vers antique *quód manŭ nequeunt*, dans Névius *etiám qui res magnas manŭ saépe gessit gloriose*. Plaute dit *ex hac domu* pour *domo*[4], et la même forme se retrouve dans diverses inscriptions[5]; Varron écrit de même *humu*. Mais les formes en *o domo* et *humo* sont les plus fréquentes.

242. *Supins en* u. — La langue latine a formé avec prédilection des ablatifs de substantifs verbaux en *u : nutricatu*, *meo datu* ou *adlegatu*, *tuo arcessitu*, *ex eo compressu*, *natu grandior*[6]; toutefois Térence n'a jamais écrit les mots

Toutefois il ne faut pas oublier non plus de tenir compte de l'analogie des thèmes en *i*. » (*Compendium* § 251). — Tr.

1. [Plaute, *Pseudulus* 574 : *pro Iúppiter, ut mihi quidquid ago lepide ómnia prospereque éveniunt. Miles gloriosus* 1024 : *age age, út tibi maxume cóncinnumst. — nullúmst hoc stolidius saxum.* Lucrèce 6, 597. Horace, *Od.* 2, 20, 10. — Tr.]

2. *Menaechmi* 492 *méo absenti. Mercator* 197 *méo iam.*

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 202, 1, l. 5, p. 108 (*lex Cornelia de XX quaestoribus*).

4. *Miles gloriosus* 126.

5. Ainsi dans une inscription soignée de l'époque de Sulla, *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1009 vers 21, dans le calendrier de Verrius (page 317) au 28 avril, dans trois inscriptions du recueil de Fabretti : 135, 101. 146, 178. 210, 526.

6. Plaute, *Miles gloriosus* 656 : *pláne eductum in nútricatu Vénerio. Trinummus* 1140 : *meó datu tibi férre.* 1142 : *meo ádlegatu vénit. Stichus.*

absurdes *animus natu gravior ignoscentior,* qui ne sont que la corruption immédiate de *natura, o vir* [1]. Beaucoup de ces substantifs ne se trouvent même qu'à l'ablatif; tels sont les substantifs négatifs, comme *iniussu meo*. Et toutes les formes verbales appelées supins ne sont en réalité que des accusatifs quand ils se terminent en *um*, des ablatifs (confondus avec des datifs) quand ils se terminent en *u*. — Ces supins ablatifs échangent perpétuellement leur *u* pour un *o ;* ainsi nous avons *pagei scitu* à côté de *plebei scito* dans une même inscription [2], *sortitu* et *sortito, tortu* et *torto*, *opus est factu* et *facto, inconsultu* et *inconsulto*.

243. Fructo, spirito. — Là même où le latin classique avait consacré la terminaison *u*, des gens des provinces écrivent *o :* on trouve *in fructo* dans les *Monatsberichte* de l'académie de Berlin et *spirito* dans le recueil de Boissieu [3].

ABLATIF SINGULIER
DES THÈMES EN *I* ET DES THÈMES A CONSONNE.

244. *Thèmes en* i. — Pour les ablatifs singuliers des thèmes en *i* nous devons supposer des formes archaïques telles que *aved* et *avid*, avec la voyelle finale longue. Le *d* subsiste seulement dans l'inscription de la colonne de Duellius, qui ne peut faire grande autorité : elle nous donne *navaled*, du thème *navali-*, comme *dictatored* du thème *dictator,* et en même temps *marid* répété deux fois et écrit du reste avec un *i* allongé. Je soupçonne que l'auteur de cette inscription, sans s'inquiéter d'autre chose, ajouta simplement un *d* aux formes employées de son temps; c'est ainsi qu'il forgea aussi un *praedad* inadmissible, tandis que les inscriptions vraiment anciennes de Furius portent *praidad* [4]. En dehors de ces exemples suspects le *d* s'est conservé seulement dans les composés de l'ablatif adverbial *ante ;* Plaute écrit encore *antedeo* dans un de ses vers, mais sans aucun

327 : *sálve ; tuo arcessitu huc venio.* Térence, *Adelphi* 476, et Plaute, *Amphitruo* 109, *Epidicus* 4, 1, 15 : *compressu.* — Tr.

1. Térence, *Hautontimorum.* 645.

2. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 573.

3. *Monatsber. der berl. Akad.* 1857 p. 521. Boissieu, *Inscr. de Lyon* p. 308.

4. *Corp. inscr. Latin.* 1 : inscr. de Duellius p. 38, inscr. de Furius n°s 63, 64.

doute, à cette époque, *antideo* était d'un usage plus fréquent[1].

245. — La terminaison *īd* tendit à s'abréger dans un nombre de mots toujours croissant. On le constate dans les adverbes *antĭdhac, postĭdea,* qui il est vrai ne feraient pas absolument autorité parce que ce sont des composés. Mais il y a d'autres analogies qui ne laissent guère de doute, sans compter que ces adverbes composés étaient employés à la même époque que les simples *antĕ*, avec la finale toujours brève, et *poste post*[2]. Il est bien entendu que cette abréviation de *id* n'atteignit pas tous les ablatifs de thèmes en *i*, et que pour aucun de ces ablatifs elle n'exclut absolument la terminaison à voyelle longue. Seulement, de même que l'ablatif *avī* suppose un ancien *avīd*, l'ablatif *avĕ* qu'on rencontre dès le sixième siècle de Rome suppose sans doute un ancien *avĭd*. — Dans le vers du tombeau des Scipions, *facilé facteis superases gloriam maiorum,* je considère l'adverbe *facile* comme l'ablatif à finale longue du thème en *i facili*[3]. De même à côté de *proclivĕ* on disait *proclivi*.

246. *Thèmes à consonne.* — Les ablatifs de thèmes à consonne qui ont conservé le *d*, si l'on fait abstraction du *dictatored* suspect de la colonne de Duellius pour s'en tenir aux documents authentiques, ont toujours la terminaison *id* par un *i*. Tels sont les ablatifs *airid*, dont l'autre forme *aire* n'est pas beaucoup plus récente, *coventionid,* [*no*]*minid*[4]. On ne peut guère supposer que cette terminaison *id* soit le développement d'un suffixe particulier, bref dès l'origine, le suffixe *at ;* il vaut mieux admettre qu'en latin les thèmes à consonne ont emprunté la terminaison ablative de la flexion en *i*. Ainsi donc, quand un ablatif de thème à consonne se termine par une voyelle longue, il n'est pas nécessaire de l'attribuer à un allongement par compensation résultant de la chute du *d*. — Quoi qu'il en soit de ce point, il est certain qu'à l'époque où par la disparition du *d*

1. Plaute, *Bacchides* 1089.

2. La forme *poste* est un des éléments constitutifs de *posteac* pour *posthac*, qui se lit dans une inscription officielle de l'an 46 et ailleurs (*Corp. inscr. Latin.* 5 n° 5050 et 4 n° 1837). Dans les poètes dramatiques *postea* comme *antea* forme toujours trois syllabes, et non deux comme le ferait attendre l'emploi monosyllabique de *ea;* le fait ne s'explique que si on part d'une forme fondamentale *poste ea* (comme *ante ea*).

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 33.

4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 61, 196 l. 23 (p. 43), 193.

la voyelle se trouva finale, les thèmes à consonne eurent comme les thèmes en *i* des ablatifs en *e* et et en *i* long, et inversement les thèmes en *i* eurent comme eux des ablatifs en *ĕ* bref. On ne trouve pas d'ablatifs en *ĭ* bref, car l'oreille romaine ne souffrait pas cette finale.

247. — Voici maintenant ce que nous apprennent les inscriptions et les auteurs sur la quantité de la finale. — Une inscription du tombeau dès Scipions porte *Gnaivód patré prognatus*[1]. — Un vers de Névius dit *órdiné poníntur*[2]. — Plaute emploie la longue non-seulement dans des ablatifs de thèmes au moins originairement terminés en *i*, quand il écrit par exemple *med bona mea morté cognatis dicam, inter eos partiam, | ei apud me erunt, me curabunt*, ou *sin forté fuisset febris*[3], ou *dé parté mea*[4], ou *sorti sum victus*[5], ou *sine dotei neque tu hinc abituru's*[6], ou *tótum cum carni carnarium*[7]; mais encore dans des ablatifs de thèmes à consonne proprement dits. Ainsi il écrit *grátiam a patré si petimus*[8], ailleurs *múlieri memorarier*[9], ailleurs *qui alunt furfuri sues*[10], ailleurs *múlta mala mi in pectoré nunc*[11], ailleurs enfin *nam tú aquam a pumicé nunc postulas*[12]. Je laisse de côté d'autres passages moins certains comme *mé uxoré prohibent mihi quae huius similes sermones serat* ou *a tua úxoré mihi datum esse eamque illum deperire;* dans le premier on peut lire *med,* dans le second on peut admettre non sans vraisemblance *a tuád uxore mihi datum esse*[13]. — Térence lui-même s'est permis d'accentuer la finale par exemple dans *témporé suo,*

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 nº 30.
2. Névius, *Bellum Poenicum* 3.
3. *Miles gloriosus* 707 et 720.
4. *Menaechmi* 478. Les manuscrits varient entre *parte* et *parti,* circonstance d'ailleurs assez indifférente, puisqu'ici le point délicat est la quantité de la voyelle. Aussi est-il à peine utile de citer l'ablatif *sermóni* donné par les manuscrits au vers 262 du *Miles gloriosus.*
5. *Casina* 2, 7, 5.
6. *Trinummus* 714. Comparer le vers 605: *sine dote. — sine dóte ille : illam in tántas divitiás dabit!*
7. *Captivi* 914.
8. *Stichus* 71.
9. *Mostellaria* 256.
10. *Captivi* 807.
11. *Bacchides* 628.
12. *Persa* 41.
13. *Miles gloriosus* 699 et 932.

dans *pro virginé dari*, dans *ex sud lubidiné moderantur ;* il ne l'aurait pas osé s'il n'était resté, de son temps encore, des traces de la longueur de la voyelle [1].

248. — Il subsiste enfin dans la poésie dactylique un exemple au moins à rapprocher des précédents : Ennius dans les *Annales* écrit *súb monté* [2].

249. *Ablatif en* ei. — L'épel *ei*, sorte de compromis entre l'*e* long et l'*i* long, est rare dans les monuments épigraphiques [3]. Vers l'an de Rome 600 nous trouvons *quei núnquam victus est virtutei ;* en 637 *proœuma faenisicei* en même temps que *proœuma aestate*, et *ab fontei* à côté de *ab fonte ;* sous César encore *partei* et *omnei* [4]. Suivant le témoignage de Charisius, Varron avait dit *annalei* [5]. Peut-être faut-il chercher des formes semblables dans certaines leçons corrompues que nous fournissent les manuscrits des auteurs ; ainsi *innabellippam* se résoudrait en *in navei lippam*.

250. e *ou* i. — Quand l'*i* de l'ablatif reste final il faut y voir sans aucun doute une voyelle longue ; au contraire, quand par l'adjonction d'un enclitique il devient médial, on peut le considérer comme la modification euphonique d'un *e*. La *lex agraria* porte par exemple *ab eo heredive eius* et *hereditati deditionive obvenit ;* c'est sans doute comme s'il y avait *heredeve* d'une part et *deditioneve* de l'autre ; de même on disait tantôt *benevolentia* et tantôt *benivolentia* [6]. Nous trouvons il est vrai dans des hexamètres vulgaires un *i* bref final : *tam simplicĭ vita* [7]. — Les anciennes inscriptions nous donnent encore plusieurs formes en *i* qui ont disparu de l'usage classique. Ainsi la *lex repetundarum* et la *lex agraria* disent constamment l'une

1. Térence, *Hecyra* 531, *Adelphi* 346, *Hautontimor*. 216.
2. *Ann*. 420.
3. Voir l'index de Hübner, page 603 du 1er volume du *Corpus inscr. Latin.*, col. 4.
4. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 34 (tombeau des Scipions), n° 199 l. 37, 42, 6, 12 (p. 72-73, Arbitrage des Minucius ou Table de Gênes), n° 206 l. 25 et 27 (*lex Iulia munic.*, p. 120) et n° 205, 2 l. 28 (*lex Rubria*, p. 117).
5. Charisius p. 120, 28 Keil.
6. Voir la *lex agraria* dans le *Corpus*, 1 n° 200 l. 23, p. 80).
7. Orelli 7386 [La versification de cette inscription est d'ailleurs singulièrement incorrecte ; en voici un échantillon : | *si meritis possem dare munera tantum* | *quanta tibi debentur praemia laudis*, | *aureus hic titulus et littera nominis auro* | *condecorata legi debet tam simplici vita*.— Tr.

et l'autre *sorti;* la première donne *parti* (ligne 51) à côté de *parte* (ligne 65), *de sanctioni* (ligne 56) à côté de *dicione* et de *contione* (lignes 1, 15, etc.)[1]. La *lex Iulia municipalis* nous présente *pro portioni* et *corpori*[2]. D'autres vieilles inscriptions éparses contiennent enfin les formes *silici, nomini, marmori*[3]; et même après la république nous rencontrons encore un *pietati*[4]. Lucrèce nous fournit aussi des ablatifs en *i* non classiques, *parti, morti*[5]; de même on disait *imbri* à côté de *imbre*.

251. — En dehors des exemples que je viens de citer, les substantifs dont le nominatif est celui d'un thème à consonne forment régulièrement leur ablatif en *e* (en *e* bref) à compter de la fin du sixième siècle de Rome; tels sont les ablatifs *lege urbe Ope potestate monte necesitudine consule honore corpore.* La même règle s'applique d'ailleurs à la plupart des substantifs de la déclinaison en *i*, et on dit semblablement *aede colle orbe mense veste*. Deux ou trois thèmes en *i* n'ont que l'ablatif en *i : vi, siti, tussi;* un petit nombre, à l'époque classique, prennent l'*i* de préférence à l'*e :* tel est *igni,* auquel il faut joindre les mots grecs comme *basi* et les neutres comme *mari* et *vectigali;* toutefois on a certainement *marĕ* dans Varron de l'Atax[6] et dans Lucrèce[7], et l'on trouve *vectigale* et *natale* dans une même inscription[8].

252. — Les ablatifs de substantifs tels que *cónclavi* et *cúm vecti*, dans lesquels la position de la voyelle finale à l'arsis en garantit la quantité, ne se rencontrent dans les anciens poètes scéniques qu'en quelques passages tout à fait isolés. Nous ne pouvons guère voir là un pur hasard, car il n'est pas rare de trouver des ablatifs d'adjectifs placés dans les mêmes conditions, *próclivi, pari, leni, triplici, cápitali, clémenti,* et plusieurs d'entre ceux-ci sont employés ainsi plus d'une fois. Nous pouvons y joindre la forme *prolétari* (pour *proletario*) *sermone,* à moins qu'il ne soit plus exact de considérer *proletari* comme le

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 198, p. 58-62.
2. *Corpus* 1 n° 206 l. 38 et 122 (p. 120-122).
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 1161, 820, 1012.
4. Fabretti 5, 26.
5. 1, 1111. 3, 611. 4,515. — 6,1232.
6. Charisius p. 61, 9 Keil. — Tr.
7. Lucrèce 1, 161 : *e mare primum homines, e terra posset oriri | squamigerum genus.*
8. *Inscr. regni Neapolit.* 4869.

génitif de *proletarius*[1]. — Le nom de nombre *mille*, pris adjectivement ou substantivement, est susceptible de déclinaison dans la vieille langue. Ainsi quand Plaute écrit *millé cum número navium*, locution analogue à la tournure grecque σὺν χιλίᾳ ἵππῳ, *mille* avec sa finale longue est un ablatif. C'est l'équivalent de *milli*, qui dans Lucilius encore était l'ablatif de *mille* considéré comme un substantif neutre : *milli nummum uno*[2]. — Quant aux exemples dans lesquels la finale se trouve placée à la thesis, comme *ósse fini*, *cívi femina*, *fústi pectito*, et à ceux que nous fournissent les textes des prosateurs, rien ne conduit à les suspecter ; mais en même temps ils n'ont pas par eux-mêmes une autorité qui rassure complètement. A l'époque de la poésie dactylique la finale *e* tend de plus en plus à prévaloir : Lucrèce varie entre *fini* et *fine* dans *finique locet se*, *fine patere*, *a fine profectum* ; si Virgile a dit *classi*, et Ovide *posti*, ce n'étaient plus là les formes ordinaires de leur temps[3].

253. — Les grammairiens ne manquèrent pas de formuler des règles ; ainsi, suivant César et plusieurs autres, les noms féminins qui ont l'accusatif en *im* et les neutres qui ont le nominatif en *e*, *al* ou *ar* devaient faire l'ablatif en *i* ; tous les noms dont le nominatif et le génitif sont semblables devaient former des ablatifs en *i* et en *e*. Mais ces règles furent souvent violées par l'usage de la langue. Vers l'an de Rome 800 par exemple plusieurs inscriptions portent *a turre*[4], bien que ce féminin fasse à l'accusatif *turrim* ; de même les poètes préfèrent *puppe* à *puppi* malgré *puppim*. Les théoriciens eux-mêmes durent reconnaître comme légitime *igne*.

254. — Dans l'usage réel les adjectifs du moins suivirent une règle : ils prirent de préférence à l'ablatif la terminaison *i* ; on ne peut en général les séparer des neutres en *e*, *al*, *ar* cités tout à l'heure. Nous avons par exemple, dans les inscriptions, en l'an de Rome 637 *in agro Genuati*, vers l'an 700 *fatali igne*, en 767 dans le monument d'Auguste à Ancyre *grandi*, *consulari*, *penetrali*, *servili* (en dehors de ces adjectifs il n'y a là d'autre ablatif en *i* que *mari*), en 801 dans le discours de

1. Plaute, *Miles gloriosus* 752.
2. Plaute, *Bacchides* 928. Lucilius 9, 65 L. Müller.
3. De même *hac pelli* dans des vers trochaïques, *Corp. inscr. Latin.* 2 n° 2660.
4. Orelli 5414. 5417. 5419.

Claude *inopi, Tarquiniensi, consulari, provinciali, decemvirali, civili,* mais *difficiliore*. De même dans les poètes : Lucrèce dit *inopi, memori, diti, hebeti, ancipiti, vementi, consorti, duplici, sagaci*. — D'autre part les exceptions ne manquent pas ; Lucrèce lui-même dit *pernicĕ chorea* en même temps que *saltú pernicē tollere corpus*[1], Ovide écrit *specié caeleste resumpta ;* en prose, dans un passage qui nous est garanti, Cicéron écrit *aliquo excellente ac nobile viro*[2]. Enfin une inscription donne *nomine servile*[3] ; les diplômes militaires ont régulièrement *gregale ;* nous avons *vetere* dans la *lex agraria*, mais *domo sua veteri* dans une inscription africaine[4].

255. *Comparatifs*. — Les comparatifs ont l'ablatif en *e* et non en *i*. Ainsi les inscriptions de la république et le siècle d'Auguste ne connaissent que des formes comme *maiore, priore,* et nous ne pouvons aujourd'hui trouver aucun exemple de *maiori* avant Lucain et les poètes cités par Priscien[5]. Pourtant, que la vieille forme *maiorid* ait fourni aussi une forme *maiorī*, c'est là une chose vraisemblable en elle-même, et qui se trouve confirmée par un témoignage de Pline[6]. Pline avait lu dans les manuscrits et dans tous les Fastes, *fastos omnes et libros,* c'est-à-dire sans doute dans des documents du sixième et du septième siècle de Rome, *a Fulvio Nobiliori*. Plus tard nous trouvons dans des inscriptions *ampliori titulo*[7] et autres formes analogues.

256. *Participes*. — Les formations participiales dont le thème se termine en *nt* ont dès les plus anciens temps l'ablatif double en *i* et en *e*. Ainsi la table de Gênes (arbitrage des Minucius) donne *in re praesente ;* mais la *lex agraria* porte *pequnia praesenti* (de même Plaute avait écrit *praésenti pecunia* et Térence *animó virili praesentique*)[8]. La *lex Iulia*

1. Lucrèce, 2, 635. 5, 559.
2. Charisius p. 138, 13 Keil. — Tr.
3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1429.
4. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 200 l. 16, 17, 21 (p. 80). — Renier, *Inscr. de l'Algérie,* 4070.
5. Priscien 7 § 69.
6. Charisius p. 138, 15 Keil. — Tr.
7. Maffei, *Museum Veronense* 147, 2.
8. *Corp. inscr. Latin.* 199 l. 2 (p. 72) et n° 200 l. 74 (p. 84). Plaute, *Menaechmi* 1159. Térence, *Phormio* 957. On trouve encore *pecunia praesenti* dans des formules juridiques *Corp.* 2 n° 5042.

municipalis dit *ubei continente habitabitur,* et plus loin *ubi continenti habitabitur*[1]. Bentley, à propos d'un vers d'Horace, a fait dûment l'examen des ablatifs participiaux employés par ce poète ; or, sur soixante exemples environ, il n'y en a qu'un où le vers exige la finale *i : euoe recenti mens trepidat metu*[2], et dans tous les autres on doit ou au moins on peut écrire *e*. La forme en *e* était devenue la forme constante de l'ablatif absolu ; Verrius l'exigeait impérieusement. — Sur ces questions d'ailleurs les préceptes des grammairiens ne manquent pas. Pline fait des distinctions subtiles ; on doit dire *a prudente* (s'il s'agit d'un homme, *ab homine*), mais *a prudenti consilio ;* et de même pour d'autres classes de mots : *Iuvenale,* mais *iuvenali in corpore*. Un raffinement tout particulier consiste à dire *ab hoc forte oratore* si par là on veut désigner Cicéron, mais *ab hoc forti viro* si l'on exprime une appréciation plus générale. La règle de Servius est simple : il attribue à l'ablatif des thèmes en *nt* les deux terminaisons *e* et *i* quand ils sont employés comme des participes ou des adjectifs, *ardenti* et *ardente ;* la terminaison *e* seulement quand ce sont des substantifs, *tridente* par exemple.

257. — La règle qu'avait donnée Verrius [3] montre que de son temps l'usage n'avait pas adopté de distinctions de ce genre. Les Fastes portent toujours *in colle Quirinale*, et les graveurs d'inscriptions populaires écrivent *lanius de colle Viminale*[4]. Si dans ces formes la terminaison s'était affaiblie en *e* tandis qu'elle était restée *i* dans *veste triumphali*, cela tient au plus ou moins fréquent emploi de ces mots dans la vie commune, et non à leur fonction grammaticale.

258. *Épel* ae. — Dès l'an 136 après notre ère on trouve le groupe *ae* remplaçant l'*e* bref de l'ablatif. Ce sont les statuts arrêtés par un *collegium* de Lanuvium qui nous fournissent l'épel *iniquitatae*[5].

ABLATIF SINGULIER DES PRONOMS PERSONNELS.
SED ET *SINE*.

259. — Les deux pronoms personnels ont pour ablatif *med,*

1. *Corp. inscr. Lat.* 1 n° 206 l. 20 et l. 56 (p. 120-121).
2. *Carmina* 2, 19, 5. Bentley, sur le vers *Carm.* 1, 25, 17.
3. Charisius p. 126, 9 Keil.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1011.
5. Orelli 6086 col. 2.

sed; Plaute dit *med haud invita* et *abs ted auferat*[1]. Puis *med* donne *me* et *ted* donne *te;* de même *se* provient de *sed.* — On ne peut guère contester l'identité de l'ablatif pronominal *sed* avec la préposition contenue dans *sēvoco* et *sĕorsum* d'une part et la particule *sed* ou *set* de l'autre. Les degrés intermédiaires sont faciles à apercevoir; *sed* devient conjonction et prend le sens de notre « seulement » (*allein*), de « mais ». Le sens antérieur de « à part » se retrouve d'abord dans *seditio*, qui selon les idées politiques des Romains est le contraire de *comitia.* La préposition se rencontre dans la *lex repetundarum* et la *lex agraria,* qui portent *sed fraude* ou *frude sua;* à côté de cette forme pleine on a la forme mutilée *se* dans la *lex agraria,* qui dit *se dulo malo,* et dans la *lex Rubria,* qui dit *se sponsione.* Le besoin de clarté amena la langue à souder à la préposition la syllabe négative *ne;* de là dans la *lex repetundarum* la forme pleine *seine sufragio* et aussi la forme ordinaire et plus brève *sĭne malo pequlatu.*

ABLATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.

260. — Les pronoms non personnels, qui admettent une différence de genre, forment leur ablatif comme les thèmes nominaux en *o* et en *a.* Ainsi *qui* et *quis* font à l'ablatif féminin *qua,* au masculin-neutre *quo*[2]. *hic* fait au féminin *hace,* ou, ce qui est moins fréquent dans les inscriptions de la république, *hac;* au masculin-neutre *hoc,* dont la forme pleine, *ex hoce loco,* ne se trouve qu'une seule fois dans le *Corpus*[3]. L'inusité *hod,* tiré du pronom simple sans l'adjonction de l'affixe *ce,* subsiste dans le composé *hodie* pour *hoddie,* que Plaute emploie en effet plus d'une fois avec la première syllabe longue, par exemple dans *donábo ego hódie áliquí*[4]; mais cette syllabe devient brève

1. *Amphitruo* 663. — *Asinaria* 772: *abs téd accipiat* (mss. *absted, abstẽ.*)

2. [M. Bergk (*Philologus* 14 p. 185) explique comme un ancien ablatif en *d* le *quod* des locutions comme *quod si, quod utinam,* etc., et sa démonstration est considérée comme « absolument convaincante » par M. Ritschl (*Neue plautinische Excurse* p. 57). Ce dernier voit aussi un ablatif dans le *quid* de *nequidquam* (ib.). — Sur l'ablatif archaïque adverbial *quī* voir § 316. — Tr.]

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1291.

4. *Mostellaria* 174. M. Ritschl (*Neue plautinische Excurse* p. 91) refuse d'admettre la forme *hōdie;* il préfère recourir à *hŏdied* et à *hocedie.*

dans *hòdie*, et compte régulièrement comme telle. Le pronom *iste* donne d'une part *ista, istacine causa*, de l'autre *isto, istocine pacto*.

261. — Le pronom *is* fait à l'ablatif singulier féminin *ea*, au masculin-neutre *eo*. La forme pleine *ead* est conservée dans cette phrase du sénatusconsulte sur les Bacchanales : *quei arvorsum ead fecisent quam suprad scriptum est;* la locution *arvorsum ead* rappelle les composés *antea, praeterhac, postilla, quapropter* et autres, dans lesquels un ablatif féminin est accouplé à une préposition gouvernant l'accusatif. — Le composé *eadem* est trisyllabique dans un vers des *Bacchides* de Plaute, disyllabique dans un autre vers de la même pièce[1]. Il compte même encore pour deux syllabes dans des poètes du siècle d'Auguste, qui empruntent cette licence au parler populaire.

DATIF DU SINGULIER.

262. — Originairement la terminaison caractéristique du datif était *aï*. Nous la reconnaissons encore en latin sous la forme d'un *i* long qui au datif s'ajoute aux thèmes en *a*, en *e* et en *o*. Devant cet *i* la voyelle finale du thème s'allonge[2].

DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *A*.

*263. *Datif en* āī, a. — D'après ce qui précède le datif de *Rōma* par exemple est *Rōmāī*, en trois syllabes longues. On peut croire qu'au temps où ce datif était en usage le génitif communément employé était encore *Romas*. J'en puis citer comme exemple les mots *terrái frugiferái*, dans Ennius ; un témoignage formel nous atteste que ce sont des datifs[3]. Il est possible aussi que les datifs *Menervai* et *Loucinai*, qui se trouvent dans des inscriptions du cinquième siècle de Rome, doivent compter

1. [*Bacchides* 60 (Ritschl) : *tú prohibebis, ét eadem opera tuó sodali operám dabis.* — 49 (Ritschl) : *eádem biberis, eádem dedero tibi, ubi biberis, sávium.* — Tr.]

2. Sur la quantité de l'*i* voir § 304. — Tr.

3. Ennius, *Annales* 479. [Ce témoignage est celui de Charisius (p. 19 Keil); il est loin d'être clair, car Charisius cite en même temps comme un datif le génitif *aulāī* (*Aeneid.* 3, 354). Cf. Neue, *Formenlehre* p. 15. — Tr.]

pour quatre syllabes[1]. — Le son de l'*i* final de *Romai* s'éteignit dans le grec θεᾶι devenu θεᾷ ; nous possédons une dizaine d'exemples où il a disparu dans l'écriture, et qui tous remontent à peu près au sixième siècle de Rome : ainsi *Feronia Sta. Tetio dede, matre Matuta dono dedro, Iunone Loucina Tuscolana sacra*[2]. Je renvoie pour les autres à l'index de Hübner[3].

264. *Datif en* ai *monosyllabique.* — Le datif *Romāī* subit une autre altération : il se contracta en deux syllabes et finit par devenir *Romae*, de sorte qu'il ne fut plus possible de le distinguer du génitif et du locatif ; on avait de même en osque le datif disyllabique *Fluusaí* (en latin *Florae*). Chez les Romains cette contraction devait avoir prévalu complètement dès le sixième siècle, car en dehors du vers d'Ennius que j'ai cité on ne rencontre nulle part la terminaison disyllabique ; même là où se trouve l'épel *ai* les deux voyelles forment diphthongue[4]. D'ailleurs l'épel *ai* lui-même est rare : dans les documents officiels à partir du septième siècle de Rome, il y en a encore çà et là quelques exemples au génitif ; mais au datif l'épel *ae* est seul employé. Le témoignage des inscriptions est donc d'accord avec la règle de Nigidius, qui pour distinguer graphiquement les deux cas voulait qu'on écrivît *huius terrai*, mais *huic terrae*[5]. Toutefois quelques personnes écrivaient *ai* au singulier, soit au génitif, soit au datif, *cum in dativum vel genetivum casum incidissent*[6] ; ce qui explique que nous lisions dans des inscriptions de l'époque républicaine *Vergilius Rufus Vergiliai Hilarai*, ou bien *Dexsonia Clemio sibi et Philemae suae amantissumai*[7] ; qu'avant l'an de Rome 725 nous trouvions dans les Fastes d'Allifae, au 30 juillet, le datif *Fortunai ;* et que l'*elogium* 24 dise *curai sibi habuit*[8]. Plus tard enfin on en revint à écrire partout *ai* pour *ae*, d'après l'exemple des Grecs : l'empereur Claude par exemple employa des datifs comme

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 191 et 813.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 169, 177, 1200. — Tr.
3. *Corpus* 1 p. 603 col. 2.
4. Plaute, *Trinummus* 822 : *et meai vitae,* [d'après la leçon *et mea ivite* du ms. B. — Tr.]
5. Gellius 13, 26 (25).
6. M. Bücheler interprète ainsi le passage : pour distinguer les cas, les uns écrivaient *ai* au génitif (et *ae* au datif), les autres *ai* au datif (et *ae* au génitif). Quintilien 1, 7, 18. Voir § 162.
7. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 1302 et 1207.
8. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 299 et 285.

Antoniai Augustai matri et ses affranchis des datifs comme *cullibertai suai Claudiai Genesini;* il en résulta que même au datif l'épel *ai* ne fut jamais complètement abandonné [1].

265. *Datif en* e. — La contraction de *āī* en une syllabe est fort ancienne, et ce qui le prouve c'est que, dans le temps même où le datif pouvait perdre son *i* et finir simplement en *a,* nous rencontrons déjà à la place de la diphthongue *ai* l'unique voyelle *e*. Nous en avons des exemples, *donu dat Diane, Victorie dono dedet* [2], dans le pays des Picentes et des Marses, c'est-à-dire précisément auprès des pays où se parlait l'ombrien, qui n'avait plus d'autre terminaison que *e* pour le datif des thèmes en *a : tute, Ikuvine.* Ce qui peut nous surprendre davantage c'est d'en trouver un à Tusculum : *Fourio de praidad Fortune dedet* [3]. Il est possible que cet obscurcissement de *ae* en *e* se soit perpétué dans le parler populaire ; quoi qu'il en soit on le voit reparaître dans les monuments des plébéiens, qui écrivent par exemple *L. Cornelius L. f. Sula sibi et Amande,* vers la fin de la république [4]. Un nom formé comme *Amanda,* on a de sûrs motifs de le croire, n'a été possible que longtemps après *Ampliata* ou même après *Dirutia.* Sous l'empire l'épel *e* gagne à la fois, pour ainsi dire, en quantité et en qualité, car en même temps que les exemples en deviennent plus nombreux il s'introduit dans des couches plus élevées de la société romaine. Il finit par pénétrer jusque dans des documents officiels, qui disent par exemple *Vlpie Severine Aug. coniugi d. n. Aureliani* [5] ; il est donc dès lors universellement employé. Toutefois c'est à l'influence des formes grecques comme Νίκη qu'il faut rattacher des datifs de noms propres grecs tels que *Nice, Arche, Agathé* [6]; quant au peuple de Rome, il préférait former le datif des noms grecs à l'aide de l'élargissement du thème par *n.*

266. L'affaiblissement de la terminaison *ae* en *e* aboutit en définitive à la rendre brève : ainsi s'expliquent des vers comme celui-ci : *hoc pat(er) infelix posuit piĕ natĕ merenti* [7].

267. *Datif populaire des noms grecs.* — Le procédé

1. Orelli 650. — Tr.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 168 et 183.
3. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 64.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 1432.
5. Orelli 5552.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 1104. Orelli 4361 : *sibi et Aristiae Arche.* Orelli (Henzen) 6263 : *Siliciae Agathé contubernali.* — Tr.
7. *Inscr. regni Neap.* 7017.

populaire employé pour former le datif singulier des noms grecs de la première déclinaison consistait à les faire passer dans la troisième en élargissant le thème au moyen d'une consonne[1]. Cette consonne était ordinairement un *n* : on disait *Apateni, Callitycheni, Agathaeni*[2], de même qu'on disait *Helpini* pour *Helpi* ou *Helpidi, Zoini*[3], de même que nous trouvons *Chrysarioni* pour *Chrysario*[4] et *iuveni margaritioni*[5]. Dans les mots qui contenaient déjà un premier *n*, et quelquefois aussi ailleurs, c'est un *t* que l'on insérait : *Hedoneti, Cyriaceti*. Le datif *Hedonéi*, formé comme *Spei*, est tout à fait exceptionnel, car dans le jargon en usage on aimait mieux même pour le nom latin la forme élargie par *n, Speni*[6].

DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *E*.

268. *Datif en* ēī, ĕī. — Le datif singulier des thèmes en *e* fut d'abord terminé en *ēī* ; exemple *faciei*, qui forme un ionique ⏑⏑ – –. Mais l'époque classique abrégea l'*ē* du thème dans les mots où il n'était pas précédé d'un *i*, de sorte qu'on eut *fidĕi*. Plaute a écrit *póstquam ei réi operám damus*, et, dans des bacchiaques, *ambrin me an réi opsequí potius pár sit*[7], leçon nettement préférable à la leçon *ambrine me án rei* avec élision du petit mot *rei*. — Les formes pleines comme *diei* se conservèrent toujours ; elles furent même considérées comme les seules formes régulières à partir de l'époque de César, et peut-être en vertu de ses préceptes. Auguste, dans le monument d'Ancyre[8], écrit au génitif *plebis*, au datif *plebei*. — L'*i* final, toujours compté pour une longue, est souvent représenté par un caractère allongé, et les calendriers nous présentent à la fois les deux épels *SpeI* et *Spei*.

1. Comparer le § 171.
2. *Inscr. regni Neap.* 5416, 5314, 6921. — Tr.
3. Gruter 729,9. — Tr.
4. Fabretti p. 44, n° 253. [Dans le dictionnaire de Forcellini, au mot *margarition*, *Juveni* est écrit comme un nom propre avec une majuscule. Il s'agit d'un enfant de deux ans. — Tr.]
5. Dans ces derniers le *n* était naturellement appelé par la forme du nominatif. — Tr.
6. Mommsen, *Inscr. regni Neap.* 6843 : *Aureliae Hedoneti*. Orelli (Henzen) 5137 : *Mettiae T. L. Hedonéi*. Mommsen op. cit. 2864. — Tr.
7. *Trinummus* 230. — Tr.
8. Éd. Mommsen 3, 16, — 3, 7 et 3, 20.

269. *Datif en* e. — Toutefois il s'était produit antérieurement à l'époque classique des datifs écourtés en *e*. Le son de l'*i* s'était éteint dans l'ancienne forme latine *fidēi* comme dans la forme grecque φυγῆι, et il avait fini par disparaître entièrement durant le sixième siècle de Rome. Nous trouvons dans une inscription *Fide* (il s'agit de la déesse)[1] ; et dans un vers de Plaute nous lisons d'après le manuscrit B *mandatus est fide et fiduciae,* tandis que les autres manuscrits substituent *fidei*[2]. Aux vers 635 et 757 du *Trinummus* nous lisons *tuae re* et *ei re,* et au vers 843 de la même pièce nous devons supposer dans notre texte *huíc ego dié nomén Trinummo fácio :* ce dernier exemple prouve du moins qu'il s'était conservé depuis les temps anciens une tradition sur les datifs en *e*, car en réalité les mots que Plaute lui-même faisait prononcer au sycophante, d'ailleurs avec le geste nécessaire, étaient *huice hodie*[3]. Enfin un vers de Plaute nous présente un datif *pube praesenti* que Festus avait compris comme un ablatif[4]. Térence avait dit *tuae mandó fide* à la fin du vers[5], Lucilius *facie*[6], Horace *commissa fide*[7]. En dehors des poètes nous trouvons des formes analogues dans les manuscrits de Salluste et de Tite-Live, et dans une inscription du recueil de Gori *Claudiae Spe*[8]. Gellius, amateur d'archaïsmes, nous dit ceci : *in casu dandi qui purissime locuti sunt non faciei sed facie dixerunt*[9].

270. *Datif en* ei *monosyllabique.* — La contraction de la terminaison *ēī* donna naissance à des datifs comme *fidei* en deux syllabes, *rei* en une syllabe. C'est ce dernier qu'emploient la plupart du temps les poètes du théâtre dans les locutions comme *eí rei operám dabo, ei rei óperam dare, ei rei*

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 nº 170.
2. *Trinummus* 117. *fidei* se trouve aussi aux vers 128 et 142 dans les manuscrits.
3. M. Ritschl dans sa nouvelle édition du *Trinummus* avertit qu'au vers 635 les mss. donnent *rei* et non *re* et qu'au vers 757 *re* n'est qu'une conjecture hasardeuse. — Au vers 843 les mss. donnent *diei.* — Tr.
4. Festus p. 252-253 Müller. Plaute éd. Ritschl, *Pseudulus* 125-7 : *dico ómnibus, | pube praesenti in cóntione, omní poplo | omnibus amicis nótisque edicó meis...* — Tr.
5. *Andria* 296.
6. D'après Gellius 9, 14. — Tr.
7. *Sat.* 1, 3, 95.
8. Gori, *Inscriptiones in urbibus Etruriae exstantes* 1, 371, 122.
9. Gell. 9, 14, 21.

fundus, ei rei argumenta[1]; on pourrait il est vrai vouloir effacer partout la diphthongue, mais ce serait au mépris de la tradition que nous transmettent les manuscrits.

271. *Datif en* i. — Il est clair par soi-même que de cette diphthongue *ei* a dû sortir la terminaison *i*, sur laquelle nous avons au surplus des témoignages. Gellius, qui nous parle du datif *facie* employé par Lucilius, ajoute que beaucoup de personnes lisaient *facii*. Servius lit dans Plaute *Nocti aut Dii* là où les manuscrits nous donnent *noctu aut die*[2]; il ne serait donc pas impossible de considérer comme appartenant à la cinquième déclinaison le datif *fami* qui se trouve au vers 158 du *Stichus*. Enfin nous avons maintenant *Fidi* (il s'agit de la déesse), dans le calendrier des Arvales[3].

DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *O*.

272. *Datif en* oi. — Il y avait eu un temps où le datif singulier du thème *agro* par exemple était *agroi :* Marius Victorinus connaît encore l'épel *oi*, qu'il retrouve dans d'anciens textes de traités et de lois[4]. Plus loin il mentionne en particulier le datif *populoi Romanoi*[5]. Il ne serait peut-être pas impossible qu'Ennius eût encore terminé un vers par ces deux mots; mais on ne peut admettre qu'il ait écrit, au vers 129 des *Annales*, *Mettôi Fubettôi :* cela résulte et des expressions de Quintilien, qui cherche à nous montrer dans un seul nom deux exemples de solécisme[6], et de la forme même à laquelle nous conduiraient les leçons des manuscrits de Quintilien, *Métti Fúfetioeo*[7]. Quant

1. Le dernier exemple est tiré du v. 522 du *Trinummus*. M. Meunier montre (*Mémoires de la société de linguistique* 1 p. 22 et 32) que *res* pouvait être masculin en ancien latin, et qu'il y a ici un génitif masculin archaïque. — Tr.

2. *Mercator* 13.

3. *Ephemeris epigraphica* 1 p. 39.

4. Page 2458 Putschius = 11, 14 Keil : *ex libris antiquis foederum et legum, etiamsi ex frequenti transcriptione aliquid mutarunt.*

5. P. 2463 P. = 17, 20 K.

6. Quintilien 1, 5, 12 : *duos in uno nomine soloecismos.*

7. [Voici le texte de Quintilien 1, 5, 12, édition Halm : *nam duos in uno nomine faciebat barbarismos* [et non *soloecismos*] *Tinga Placentinus, si reprehendenti Hortensio credimus, « preculam » pro « pergula » dicens, et inmutatione, cum* c *pro* g *uteretur, et transmutatione, cum* r *praeponeret* e *antecedenti. At in eiusdem vitii geminatione Mettoeo Fufettioeo dicens Ennius poetico iure defenditur.* Cette leçon (ou la leçon de God.

aux autres exemples que cite Victorinus, *non solum ex libris veteribus sed etiam ex peritorum quorundam scriptionibus, ut cameloi, caproi* [1], ils sont étranges : tout au plus peut-on admettre que ce sont des paradigmes proposés par quelque grammairien ou jurisconsulte érudit. En effet, dans la langue réelle, le datif en *oi* avait disparu à l'époque où les Romains connurent le chameau.

273. *Datif en* o. — Le son de l'*i* s'éteignit dans *agroi* comme dans ἀγρῶι. A partir du sixième siècle le latin n'admit plus d'autre forme que *agrō,* c'est-à-dire que dans la déclinaison en *o* il consomma une transformation qui dans les déclinaisons en *a* et en *e* n'avait été que transitoire et partielle [2]. — Plaute abrége l'*o* final. Cela n'a lieu que rarement, dans des anapestes, comme *virŏ mé malŏ mále nuptam* [3] ; il n'en est pas moins vrai que le datif est ainsi réduit au thème, et que le suffixe primitif a complètement disparu.

274. *Dialectes.* — L'osque et l'ombrien opérèrent comme le latin la contraction de la voyelle finale du thème avec le suffixe du datif. L'osque, dans les datifs comme *húrtúi, Abellanúi,* avait pour terminaison une diphthongue équivalente à *oe*. En ombrien nous ne trouvons déjà plus que des datifs resserrés en *e* et en *i* : *kapre, kapri*.

DATIF SINGULIER
DES THÈMES EN *I* ET DES THÈMES A CONSONNE.

275. — Dans les langues italiques les thèmes à consonne et les thèmes en *i* ne se distinguent pas au datif singulier. De plus, en latin, la terminaison du locatif est la même que celle du datif. On peut donc se demander laquelle des deux déclinaisons, à consonne et en *i*, a fourni en latin le type de leur datif-locatif

Hermann *Metioeo Fufetioeo*) paraît plus satisfaisante. On ne voit pas en effet comment *Fufetioeo* contiendrait deux barbarismes ou deux solécismes, ni comment on y trouverait *eiusdem vitii geminationem.* Les paroles de Quintilien signifient qu'Ennius a fait deux fois le même barbarisme dans deux mots consécutifs. — Tr.] Ritschl (*Rheinisches Museum* 22 p. 600 sqq.) a récemment traité cette question avec plus de détail. [Il corrige *at enim adeo vitii geminatione Metioeo* ou *Mettoeo Fufetioeo* etc. — Tr.]

1. Page 2469 Putschius, p. 24, 5 dans Keil, qu'il faut consulter. — Tr.

2. Voir §§ 263 et 269.

3. *Menaechmi* 602.

commun, si ce type est un datif de thème à consonne ou un locatif de thème en *i* : si, pour parler plus explicitement, la forme *mātrē* du latin (thème *mātr*) est un vrai datif contenant le suffixe primitif *ai* comme la forme semblable du sanskrit, de sorte que dans les thèmes qui ont un *i* cette voyelle se serait fondue avec la désinence *e* ou *i* ; ou bien si *avē* (thème *avi*) était originairement un locatif, de même que dans le grec homérique les datifs πόληι πτόλει πτόλι (thème πολι), de sorte que la déclinaison en *i* aurait absorbé ici les thèmes à consonne[1]. Quoi qu'il en soit la terminaison du datif, en latin comme en ombrien, est *e (ei, i)*.

276. *Datif en* e. — Cette terminaison *e* se rencontre régulièrement, dans les inscriptions, durant la période où l'ablatif garde son *d* final. Dans les dédicaces du bois sacré de Pisaurum, par exemple, qui ne peuvent guère être plus anciennes que la fin du cinquième siècle de Rome, on trouve les datifs *Iunone, Salute, matre*[2]. Ailleurs nous trouvons *patre, Marte, Diove, Iove, Victore, Hercule*[3]. Quintilien avait lu, « sur d'anciens édifices de Rome et sur des temples célèbres, » des inscriptions comme « *Diove Victore, non Diovi*[4] » ; il les avait sans doute rencontrées sur le Quirinal, dont proviennent des inscriptions dédicatoires du même genre que nous possédons encore[5].

277. — Les manuscrits de Plaute nous donnent aussi des datifs avec la terminaison *e* au lieu de *i*. Il en est, comme *sérmoné* au vers 1020 du *Miles gloriosus*, qui sont de peu d'importance ; mais il est aussi certaines variantes qui méritent plus d'attention. Ainsi au vers 521 du *Mercator* le manuscrit A donne *bona... fruge* et les autres *bonam hercle te et frugi* : la vraie leçon était *fruge*, qui, pris pour un ablatif, avait amené, dans l'une des récensions du texte, à altérer *bonam*. Nous lisons d'ailleurs dans une inscription *uxsor fruge bona pudica*, sur une autre *bona proba frugei* au lieu de la forme ordinaire *frugi*[6]. Plaute emploie encore *frugi* comme un nom au datif

1. Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik* 2, 461, [3e éd. p. 551, § 254. — Tr.]

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 172, 173, 1110, 1200; no 179; no 177. — Tr.

3. Voir l'index de Hübner, *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 603 col. 2-3.

4. Quintilien 1, 4, 17.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 no 638. [Cette inscription donne *(D)iovei victore*. — Tr.]

6. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 1072 et 1256.

dans *próbus est et frugi bonae,* mais déjà aussi il en fait un adjectif indéclinable dans *cúm frugi hominibus*[1].

278. — Les datifs en *e* sont particuliers aux premiers monuments de la langue : nous trouvons encore dans la *lex agraria,* au lieu du datif *veteri, quoi is ager vetere prove vetere possesore datus*[2], mais c'est là une exception unique dans les lois de l'époque des Gracques, et facile à expliquer. Dans la phrase *emptori*] *pro curatoreve eius heredive reddito* qui se trouve plus loin[3] il y a une anomalie de syntaxe et non une anomalie de forme. La terminaison *e* subsista néanmoins dans certains titres et dans des locutions de l'ancien style administratif, *ubei ioure deicundo praesse solent*[4], dans Tite Live encore *duae provinciae praetoriae iure Romae dicendo* et ailleurs *solvendo aere alieno*[5], sous Domitien *qui iure dicundo praesit* dans le bronze de Malaga, dans Cicéron *IIIviri auro aere argento* (sous-entendu *flando, feriundo*), nom des maîtres des monnaies[6]. Repoussée de la langue polie elle continua de vivre dans la langue du peuple, qui, comme il écrivait au septième siècle de Rome *Vrsio Pilemone* et *Iunio lictore* au datif, écrivit plus tard *coniuge* etc., faisant ainsi ce cas semblable à l'ablatif jusqu'après la fin de la république[7].

279. *Datif en* ĕ. — Pour la grande masse des habitants de Rome sans aucun doute, et probablement aussi pour Cicéron et Tite Live, il n'y avait plus de différence de quantité appréciable entre le datif *aerē* et l'ablatif *aerĕ :* nous trouvons dans une inscription le pentamètre *casta, pudica, pudens, coniugĕ cara suo*[8]. Mais il en était autrement pour le public lettré de l'époque d'Auguste, et Scaliger et Burman se font de ses habitudes une fausse idée quand ils prétendent que ce public reconnaissait des

1. Le premier exemple est *Trinummus* 321, la même locution est répétée dans le vers interpolé 322. — Tr.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 200 l. 17 p. 80.
3. Ligne 69.
4. *Lex repetundarum* l. 31 (*Corpus* 1 p. 60).
5. Liv. 42, 28, 6 et 31, 13, 5.
6. Cicéron, *ad famil.* 7, 13, 2. M. Neue, *Formenlehre der latein. sprache* 1 p. 194, montre qu'il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas là un ablatif. — Tr.
7. Fabretti, *Inscr. antiq. explic.* p. 267, 113. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1060. Struve a réuni d'autres exemples : *Ueber die latein. Declination u. Conjugation* p. 28, Königsberg 1823.
8. *Inscr. regni Neap.* 6057.

datifs dans des vers comme *limine formosos intulit illa pedes* ou *nec facies impar nobilitate fuit*[1].

280. *Datif en* ei, ī. — Au sixième siècle de Rome l'ablatif *patrīd*, par l'intermédiaire de la forme *patrē*, s'était rapidement transformé en *patrè*, et même les ablatifs d'un grand nombre de thèmes en *i* avaient échangé la voyelle longue contre un *e* bref, sans que jamais la diphthongue *ei* eût été fort employée. Le datif au contraire prit fréquemment et pendant longtemps la terminaison *ei* au lieu de *ē* : de là des formes latines *patrei*, *Diovei*, *voluptatei*[2], semblables aux datifs osques *pateреi*, *Diúvei* et *Herentatei*. Déjà sur une pierre du bois sacré de Pisaurum nous trouvons *Apolenei*, et sur la seconde inscription du tombeau des Scipions, au commencement du sixième siècle de Rome, *forma virtutei parisuma*[3]. Il y en a dans Plaute des exemples parfois conservés intacts, comme *Lucridei*[4], plus ordinairement cachés dans les manuscrits sous des leçons corrompues, comme *ut solvam militem* au lieu de *militei*[5]. Dans les inscriptions les formes en *ei* l'emportent sur les formes en *i* principalement à partir de l'époque des Gracques : nous trouvons d'une part, et plus fréquemment, *iudicei*, *leegei*, *fraudei*, *Mavortei*, *Felicitatei*, *praeconei*, *captionei*, *uxorei*, *maiorei*, *operei*, *Iovei*, *Hercolei* ou *Herculei*, d'autre part *heredi*, *parieti*, *praetori*, *ceivi*[6].

281. — Il est possible que dans ce fait il faille reconnaître l'influence de Lucilius, dont Quintilien nous a conservé le précepte suivant[7] : *mendaci Furique, addes e cum dare furei | iusseris*. Voici du moins comment j'entends cette règle : *mendaci* par exemple sera le génitif singulier de *mendacium*, *mendacei* le datif singulier de *mendax*. Lachmann a proposé une modification d'après laquelle au contraire Lucilius aurait recommandé d'écrire par un *i* simple le datif, mais si l'on se reporte aux formes ordinaires employées dans les inscriptions

1. Voir Burman, commentaire sur Properce p. 594. [Les deux exemples cités sont Properce 1, 8, 11 et Ovide, *Fast.* 4, 306. — Tr.]

2. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 807, 1435, 1008. — Tr.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 167 et 30.

4. *Persa* 624.

5. *Bacchides* 1060.

6. *iudicei* se trouve dans la *lex repetundarum* l. 60, *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 61. Pour les autres exemples voir l'index p. 603 col. 3. — Tr.

7. Quintilien 1, 7, 15.

précisément après Lucilius cette correction est ce me semble peu satisfaisante[1]. La *lex Iulia municipalis* écrit encore *urbei*, *heredei*, *redemptorei*[2], et pourtant les grammairiens du temps de César ont dû proscrire l'épel *ei*. Mais après cela l'épel *i* règne seul, et il n'y a qu'un plébéien qui encore après la mort de Properce ait pu écrire au datif *merentei*[3].

282. — Des formes intéressantes, parce qu'elles nous font assister au passage d'un épel à un autre, sont dans la seconde moitié du sixième siècle de Rome *Diovei Victore*, et dans la seconde moitié du septième *Q. Çaecilius leibertus Iunone Seispitei matri reginae*[4]. — Nous trouvons dans les *Fasti Vallenses*, et par conséquent avant l'an de Rome 767, le datif *OpiI*. Cet épel est-il destiné à représenter le son de l'*i pingue*[5] ?

283. *L'i abrégé*. — L'*i* du datif, comme d'ailleurs tout *i* final, s'était abrégé dans la langue populaire : nous trouvons *inimica nemini vixit*[6], et ailleurs *pellicĭ*[7], *nascentĭ* etc.

DATIF SINGULIER DES THÈMES EN *U*.

284. *Datif en* uei, ui. — Les thèmes en *u* forment leur datif singulier d'après l'analogie des thèmes à consonne, c'est-à-dire qu'ils prennent la désinence *ei* ou *ī*. Nous trouvons dans le sénatusconsulte de *Tiburtibus*, dont la date a été déterminée par Ritschl avec plus d'exactitude que par Mommsen, et qui appartient aux dernières années du sixième siècle de Rome, *senatuei*[8], mais l'épel ordinaire est *senatui*. Plaute emploie souvent à la fin du vers *despicátui, frustrátui*. Il écrit, dans *Epidicus*[9], *pérdam potius quam sinam* | *me inpúne inrisum esse, habitum depeculátui*, | *mei sic data esse verba praesenti palam ;* mais les manuscrits donnent *depeculatum eis sic*. De même ailleurs ils nous donnent *sumptum* ou *sumtu* tandis que le mètre exige le datif non contracté en *ui*[10]. Suivant

1. Voir Lachmann, commentaire sur Lucrèce, p. 245.
2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 206, l. 64, 49, 49, p. 121. — Tr.
3. Gori 1, 420, 274.
4. *Corpus inscr. Latin.* 1 n°s 638 et 1110.
5. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 320, 25 août.
6. *Inscr. regni Neapol.* 3169.
7. *Inscr. regni Neapol.* 7017. — Tr.
8. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 201 l. 12 cf. p. 556. — Tr.
9. Acte 3, 4, 83.
10. *Miles gloriosus* 740.

font au datif singulier *mihe*, *tibe*, *sibe*; *mihe* correspond à l'ombrien *mehe*, *tibe* à l'ombrien *tefe*. *Mihe* et *tibe* se trouvent dans des inscriptions[1]; *sibe* avait été employé par beaucoup d'auteurs, et, comme Quintilien l'apprit de Pedianus[2], par Tite Live, pour qui bien certainement l'*e* était bref. La finale il est vrai était originairement longue, comme le montrent les épels fréquents *mihei*, *tibei*, *sibei*[3], mais déjà elle est fort affaiblie pour Plaute : non-seulement dans ce poète la quantité est incertaine, mais le nombre des cas où la finale devient brève l'emporte de beaucoup sur ceux où elle reste longue ; Plaute écrit même à la fin du vers *tibi tui*[4]. La longue subsiste parfois dans l'écriture là où la prononciation devait forcément l'altérer, ainsi dans *dé decuma*, *Victor*, *tibeĭ Lucius Mummius donum* (inscription postérieure à l'an de Rome 608) et dans *út sibeĭ me esse creatum* || *laetentur* (inscription postérieure à l'an 615)[5]. A l'époque où la versification fut fondée sur des règles de convention on reconnut que la finale était commune dans *mihī*, *tibi* et *sibi*, suivant l'orthographe classique[6].

290. *Autres mots formés du suffixe* bi. — Il est clair que dans les datifs pronominaux *mihe* et *tibe*, auxquels correspondent en sanskrit *máhyam* et *túbhyam*, en grec le dorique ἐμίν et l'homérique τείν, et dans *sibe*, il faut distinguer d'une part un thème *mi*, *ti* ou *si*, et d'autre part le suffixe *be*, *bei*, *bi* employé aussi ailleurs. Ce suffixe se retrouve dans *ubi* (comparer *si-cubi*, *ali-cubi*[7]) et dans *ibi*, dans *utrobique* et *aliubi*; par

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 1049, 33.

2. Quintilien 1, 7, 24.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 1016, 1277, — 1453, — 38, etc. La forme *seibi* (n° 1223) est exceptionnelle et rustique.

4. *Trinummus* 642 : *itan tandem hanc maiióres famàm trádiderunt tibi tui.* — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 542, 38. — Tr.

6. Avec l'affixe indéclinable *pte mihi* donne *mihipte*, employé par Caton pour *mihi ipsi* (Festus). Cf. *ipse* § 72, *eumpse* § 61, *mepte* et *sepse* § 126, *vopte* § 96. — Tr.

7. [Il est extrêmement probable que *ubi* est une mutilation de *quobi*, *cubi*, et de même que *uter* serait pour *quoter cuter*, *unquam* pour *quonquam cunquam*. D'une part *ubi*, *uter*, *unquam*, sans consonne initiale, n'ont pas de correspondants dans les langues parentes de la langue latine, d'autre part les formes telles que le sanskrit *katara-s* (lequel des deux), le grec πότερος, ionien κότερος, l'osque *potoro-* supposent une forme latine *quoter* dont on ne retrouve nulle trace, et l'adverbe ombrien *pufe* suppose un adverbe latin *quobi* également inconnu. *Uter*, *unquam*, *ubi*... ne sont

le sens il est voisin du locatif. On a encore les épels archaïques *ube*, dans une inscription napolitaine[1], et *ubei;* ce dernier est la forme ordinaire des anciennes inscriptions[2]. De même en ombrien à côté du datif *tefe* on trouve les adverbes locatifs *pufe* et *ife*. Dans les adverbes latins comme dans les datifs la finale est constamment commune : elle est longue dans *néc remorantur ibī*[3], mais le peuple disait *ibĭ*. Dans les adverbes composés où *bi* se trouve au milieu du mot la longue se maintint, car nous trouvons *ubīque* partout sans exception, et *ibīdem* à partir de l'époque où fut fixée la prosodie; mais Plaute dit encore à volonté *ibĭdem una traho* et *atque ibīdem ubi núnc sunt lecti*[4].

291. *Contraction de* mihi. — Le datif *mihei* ou *mihi* se contracta en *mei* ou *mi*. Depuis Plaute jusqu'à Cicéron l'épel *mei* est assez fréquent dans les manuscrits, et il faut croire qu'il y a été plus fréquent encore si l'on veut s'expliquer certaines fautes des copistes, comme par exemple, dans Plaute, *mihi honoris* au lieu du génitif *mei*[5]. Nigidius voulait distinguer graphiquement le génitif *mi* et le datif *mei*[6]. On trouve la forme *mi* dans les anciens poètes de toute espèce[7], dans les satires d'Horace et en général dans le style léger, comme par exemple dans les conversations de Pétrone. Quelques inscriptions portent *mi* et *meis*[8].

donc sans doute que des déguisements sous lesquels il faut reconnaître d'anciennes formes pourvues du *qu* initial. — M. Bücheler m'écrit : « Cette hypothèse est d'autant plus probable que *cubi* continua de vivre dans la bouche du peuple, comme nous l'apprenons par la *Probi appendix* (*Grammatici Latini* 4 p. 199,16 Keil) : *nescio ubi, non nesciocube*. La gutturale (ce qui a des analogies en germanique) se sera affaiblie en une aspiration (*h*), et celle-ci, comme bien souvent, sera ensuite tombée. On pourrait peut-être aussi admettre la chute pure et simple du *c* initial; la transformation de *c* en *h* ne serait pas une moins grave anomalie. Il n'y a aucune trace historique de *hubi, huter;* d'ailleurs le changement germanique de *k* en *h* (*horn* = *cornu*) tient à la même cause qui change *p* en *f* (*fuss* = *pes*) et *t* en *th* (angl. *three* = *tres*), et ces phénomènes n'ont jamais lieu en latin.» — Tr.]

1. *Inscr. regni Neap.* 5607.
2. Voir l'index de Hübner, *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 598. — Tr.
3. Lucrèce 2, 75. — Tr.
4. *Trinummus* 412. — *Bacchides* 756.
5. *Miles gloriosus* 620.
6. Gellius 13, 26 (25).
7. Ritschl, prolégomènes du *Trinummus* pages 291 et 347.
8. *Inscr. regni Neap.* 6410, et deux autres exemples dans le *Bulletin de l'institut de correspondance archéologique*, 1862 p. 82.

font au datif singulier *mihe*, *tibe*, *sibe*; *mihe* correspond à l'ombrien *mehe*, *tibe* à l'ombrien *tefe*. *Mihe* et *tibe* se trouvent dans des inscriptions[1]; *sibe* avait été employé par beaucoup d'auteurs, et, comme Quintilien l'apprit de Pedianus[2], par Tite Live, pour qui bien certainement l'*e* était bref. La finale il est vrai était originairement longue, comme le montrent les épels fréquents *mihei*, *tibei*, *sibei*[3], mais déjà elle est fort affaiblie pour Plaute : non-seulement dans ce poète la quantité est incertaine, mais le nombre des cas où la finale devient brève l'emporte de beaucoup sur ceux où elle reste longue ; Plaute écrit même à la fin du vers *tibi tui*[4]. La longue subsiste parfois dans l'écriture là où la prononciation devait forcément l'altérer, ainsi dans *dé decuma*, *Victor*, *tibeĭ Lucius Mummius donum* (inscription postérieure à l'an de Rome 608) et dans *út sibeĭ me esse creatum* || *laetentur* (inscription postérieure à l'an 615)[5]. A l'époque où la versification fut fondée sur des règles de convention on reconnut que la finale était commune dans *mihī*, *tibi* et *sibi*, suivant l'orthographe classique[6].

290. *Autres mots formés du suffixe* bi. — Il est clair que dans les datifs pronominaux *mihe* et *tibe*, auxquels correspondent en sanskrit *máhyam* et *túbhyam*, en grec le dorique ἐμίν et l'homérique τείν, et dans *sibe*, il faut distinguer d'une part un thème *mi*, *ti* ou *si*, et d'autre part le suffixe *be*, *bei*, *bi* employé aussi ailleurs. Ce suffixe se retrouve dans *ubi* (comparer *si-cubi*, *ali-cubi*[7]) et dans *ibi*, dans *utrobique* et *aliubi*; par

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 nos 1049, 33.

2. Quintilien 1, 7, 24.

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 1016, 1277, — 1453, — 38, etc. La forme *seibi* (n° 1223) est exceptionnelle et rustique.

4. *Trinummus* 642 : *itan tandem hanc maiióres famàm trádiderunt tibi tui.* — Tr.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 nos 542, 38. — Tr.

6. Avec l'affixe indéclinable *pte mihi* donne *mihipte*, employé par Caton pour *mihi ipsi* (Festus). Cf. *ipse* § 72, *eumpse* § 61, *mepte* et *sepse* § 126, *vopte* § 96. — Tr.

7. [Il est extrêmement probable que *ubi* est une mutilation de *quobi*, *cubi*, et de même que *uter* serait pour *quoter cuter*, *unquam* pour *quonquam cunquam*. D'une part *ubi*, *uter*, *unquam*, sans consonne initiale, n'ont pas de correspondants dans les langues parentes de la langue latine, d'autre part les formes telles que le sanskrit *katara-s* (lequel des deux), le grec πότερος, ionien κότερος, l'osque *potoro-* supposent une forme latine *quoter* dont on ne retrouve nulle trace, et l'adverbe ombrien *pufe* suppose un adverbe latin *quobi* également inconnu. *Uter*, *unquam*, *ubi*... ne sont

le sens il est voisin du locatif. On a encore les épels archaïques *ube*, dans une inscription napolitaine[1], et *ubei;* ce dernier est la forme ordinaire des anciennes inscriptions[2]. De même en ombrien à côté du datif *tefe* on trouve les adverbes locatifs *pufe* et *ife*. Dans les adverbes latins comme dans les datifs la finale est constamment commune : elle est longue dans *néc remorantur ibī*[3], mais le peuple disait *ibĭ*. Dans les adverbes composés où *bi* se trouve au milieu du mot la longue se maintint, car nous trouvons *ubīque* partout sans exception, et *ibīdem* à partir de l'époque où fut fixée la prosodie; mais Plaute dit encore à volonté *ibĭdem una traho* et *átque ibīdem ubi núnc sunt lecti*[4].

291. *Contraction de* mihi. — Le datif *mihei* ou *mihi* se contracta en *mei* ou *mi*. Depuis Plaute jusqu'à Cicéron l'épel *mei* est assez fréquent dans les manuscrits, et il faut croire qu'il y a été plus fréquent encore si l'on veut s'expliquer certaines fautes des copistes, comme par exemple, dans Plaute, *mihi honoris* au lieu du génitif *mei*[5]. Nigidius voulait distinguer graphiquement le génitif *mi* et le datif *mei*[6]. On trouve la forme *mi* dans les anciens poètes de toute espèce[7], dans les satires d'Horace et en général dans le style léger, comme par exemple dans les conversations de Pétrone. Quelques inscriptions portent *mi* et *meis*[8].

donc sans doute que des déguisements sous lesquels il faut reconnaître d'anciennes formes pourvues du *qu* initial. — M. Bücheler m'écrit : « Cette hypothèse est d'autant plus probable que *cubi* continua de vivre dans la bouche du peuple, comme nous l'apprenons par la *Probi appendix* (*Grammatici Latini* 4 p. 199,16 Keil) : *nescio ubi, non nesciocube*. La gutturale (ce qui a des analogies en germanique) se sera affaiblie en une aspiration (*h*), et celle-ci, comme bien souvent, sera ensuite tombée. On pourrait peut-être aussi admettre la chute pure et simple du *c* initial; la transformation de *c* en *h* ne serait pas une moins grave anomalie. Il n'y a aucune trace historique de *hubi, huter;* d'ailleurs le changement germanique de *k* en *h* (*horn* = *cornu*) tient à la même cause qui change *p* en *f* (*fuss* = *pes*) et *t* en *th* (angl. *three* = *tres*), et ces phénomènes n'ont jamais lieu en latin. » — Tr.]

1. *Inscr. regni Neap.* 5607.
2. Voir l'index de Hübner, *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 598. — Tr.
3. Lucrèce 2, 75. — Tr.
4. *Trinummus* 412. — *Bacchides* 756.
5. *Miles gloriosus* 620.
6. Gellius 13, 26 (25).
7. Ritschl, prolégomènes du *Trinummus* pages 291 et 347.
8. *Inscr. regni Neap.* 6410, et deux autres exemples dans le *Bulletin de l'institut de correspondance archéologique*, 1862 p. 82.

Festus nous atteste que les anciens disaient *me* pour *mihi* : *me prò mihi dicebant antiqui, ut Ennius « si quid me fuerit humanitus » et Lucilius « quae res me impendet »*. Ou bien il veut dire qu'ici syntactiquement l'ablatif remplace le datif, et ce serait là une sottise dans le goût de Nonius, ou bien il entend que *me* est une forme contractée de *mihe*, et dans ce cas nous pouvons trouver que l'existence de cette forme n'est pas suffisamment démontrée. — On trouve déjà dans des inscriptions du quatrième ou du cinquième siècle après notre ère l'épel *míchi* pour *mihi*, de même que *nichil* etc.[1].

292. *Contraction de* tibi, sibi. — Le suffixe *hi* ou *bi* avait originairement une aspirée labiale[2]. Au datif du pronom de la première personne cette lettre se changea en un simple *h*, qui ne forme pas une séparation véritable entre deux voyelles. Au datif des deux autres pronoms elle devint *b* : *tibe*, *sibe*. Mais, si on considère la prononciation qu'avaient prise ces deux dernières formes au sixième siècle de Rome, on reconnaîtra qu'ici aussi le latin a été bien près de réduire à une aspiration pure et simple, la consonne un peu épaisse par laquelle commençait le suffixe *bhe*, et de changer à peu près le datif italique *tebhe* par exemple en *tihe* ou *ti*, qui après cet affaiblissement se serait trouvé semblable au dorien τίν comme *mi* est comparable à ἐμίν. — En effet, bien qu'on écrive toujours *tibi* et *sibi*, ces deux petits mots sont traités dans l'ancien latin absolument comme s'ils étaient monosyllabiques. Dans le vers saturnien du tombeau des Scipions, *quibus seí in longá licuíset tíbe utiér víta*[3] (on a ainsi la seule césure et la seule mesure qui soient naturelles), *tibe* se contracte avec la voyelle longue qui suit, exactement comme le ferait *mihe*. Plaute écrit de même *sátin ut quem tu habeas fidélem tibi aut cui credas nescias*[4], et Térence *núntió tibi hic ádfuturam*[5]. Il est vrai que, dans les poètes du théâtre, en général ce cas ne se présente plus que devant une voyelle qui appartient à une syllabe longue par position, mais qui n'est pas longue par nature : ainsi, dans Plaute, *si tíbi est machaéra*[6], ailleurs *ignóscam tibi istuc.—át tibi di faciant bene*[7], ailleurs

1. Par exemple dans Maffei, *Museum Veronense* 312, 2.
2. Un *bh*. — Tr.
3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 33.
4. *Bacchides* 491.
5. *Hautont.* 176. — 6. *Bacchides* 887.
7. *Miles gloriosus* 570. Le palimpseste donne *ti istuc*, avec *bi* rajouté en dessus.

edm pudet me tibi in senecta et *ea sibi inmortalis memoriast meminisse et sempiterna*[1], ailleurs *quid tibi intérpellatio aut*[2], ailleurs *tibi ergo dicit*[3], ailleurs *si tibi ambo decepti sumus*[4], ailleurs *dabúntur dotis tibi inde sescenti logei*[5]; dans Térence, *sibi esse*[6], ailleurs *dicám tibi inpingam* et *est tibi argénti*[7] : dans quelques-uns de ces exemples on peut dire seulement qu'il n'est pas démontré d'ailleurs que la syllabe longue le soit autrement que par position. — Si l'on admet que le datif pronominal *tibi* s'est ainsi usé et écourté, on pourra aller jusqu'à défendre la leçon traditionnelle d'un vers comme *quaé mihi numquam hoc dicat : eme, mi vir, lanam ŭnde tibi pállium*[8]; je suis bien tenté de remédier à ce que ce vers a de sautillant, mais je ne le ferai pas, comme Ritschl, en supprimant *mi*. L'antique mutilation de *tibi* nous donne la clef d'un autre phénomène : ce mot est justement très-fréquent devant la césure du tétramètre trochaïque ou iambique. Enfin dans ce vers de Varron : *tu nón insanis quóm tibi vino corpus corrumpis mero*, nous voyons *tibi* à une place où le poète ne l'aurait sans doute pas remplacé par un autre pyrrhique.

DATIF SINGULIER DES PRONOMS NON PERSONNELS.

293. *Datifs locatifs* illi, *etc.* — On emploie sans distinction aux trois genres les datifs *illi*, *isti*, *ipsi*, et de même *alteri*, *neutri*, *uni*, *toti* etc.; nous trouvons dans la *lex repetundarum* l'épel archaïque *altérei*[9], et on peut croire que ces formes proviennent de formes plus anciennes comme *alteroi*. Si on les considère au point de vue de leur formation, ce sont des locatifs analogues à *humi*, et il arrive que *illi* et *isti* soient employés en effet comme des locatifs, parce que dans certaines circonstances les significations des deux cas se touchent de fort près. Dans ce vers de Plaute par exemple, *illi minus redit quam obseveris,*

1. *Miles glor.* 623 et 888.
2. *Trinummus* 709. (M. Ritschl dans sa seconde édition repousse l'idée de M. Bücheler et renvoie à ses prolégomènes p. CXXIX. — Tr.)
3. *Mercator* 971.
4. *Stichus* 741.
5. *Persa* 394.
6. *Andria* 378.
7. *Phormio* 439 et 557.
8. *Miles gloriosus* 686.
9. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 198 l. 76 (p. 62).

illi veut dire « dans ce champ »[1]. *illic* et *istic* sont employés comme des datifs dans deux passages du même poète[2], mais régulièrement ces deux mots sont de véritables locatifs. — Lucilius voulait qu'on écrivît au datif singulier *illi*, au nominatif pluriel *illei*.

294. *Datif adverbial* aliubi. — On distingue la forme *aliī*, qui dans la déclinaison sert de datif, de la forme *aliubi* (du thème *alio*) qui s'emploie comme un adverbe; de même on distingue le datif disyllabique *alī*[3] ou *alei*[4] de l'adverbe *alibi* (du thème *ali*); de même aussi *utri* et *neutri* de *utrobi* et *neutrubi*.

295. *Datif proprement dit* illo, illae. — Il y a enfin une troisième forme, celle du datif proprement dit en *o*, *ae*. Dans les anciens auteurs on ne trouve du masculin-neutre que des formes employées comme adverbes : *illo*, avec affixe *illoc* qui plus tard s'affaiblit en *illuc*, et de même *isto*, *istuc*, *hoc*, *huc*. De vieux textes nous ont conservé l'*o* : *hoc veniundum est tibi*, *hoc mansum veni;* Claude même dit encore dans son discours *illoc potius revertar*. L'*o* n'a pas non plus tout à fait disparu des manuscrits : nous le trouvons dans Plancus (*exercitum hoc traiciendum cures*) et aussi dans Cicéron. Employés comme pronoms les trois datifs masculins-neutres *illo*, *isto*, *ipso* ne se trouvent pas avant Appulée, mais nous avons *nullo usui* dans César, *toto orbi* dans Properce; Priscien recommande de dire *huic neutro*[5], et une inscription nous donne *alio nemini*. — Au féminin *illae* et *istae* ont été employés par Plaute et par Caton, et par conséquent il n'est pas nécessaire de tenir pour une corruption de *illi* le *ille rei* des manuscrits de Plaute[6]; nous trouvons dans les inscriptions *patronus emit sibi et illae et suis*[7], *mihi et ille vius* (c'est-à-dire *vivus*) *posui*[8]. Nous avons de plus dans Plaute *rei nulli aliae*[9], *mihi solae*[10], dans Térence aussi *mihi solae*[11], *alterae*[12]. Enfin nous connaissons

1. *Trinummus* 530.
2. *Miles gloriosus* 1093. *Menaechmi* 304.
3. Lucrèce 6, 1227 (1224) : *nam quod ali dederat...*
4. *Lex Iulia municipalis* l. 98 (*Corp. inscr. Latin.* p. 122).
5. Priscien 6 § 4.
6. *Pseudulus* 783.
7. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1429.
8. Orelli 7383.
9. *Miles gloriosus* 802.
10. *Mil. gl.* 356 et 1019.
11. *Eunuchus* 1004. — 12. *Phormio* 928.

tant par le témoignage des grammairiens que par les manuscrits des meilleurs auteurs, où elles sont fréquentes, les formes de datif féminin *unae*, *totae* et *nullae*.

296. *Datif de* qui, quis. — Le pronom relatif a pour datif *quoiei*, qui se trouve vers l'an de Rome 600 dans une inscription du tombeau des Scipions, une fois en 631-632 dans la *lex repetundarum* et une fois en 643 dans la *lex agraria*[1]; mais dans ces deux lois et dans toutes les inscriptions de la République nous ne trouvons en dehors de ces trois exemples que la forme *quoi*. La *lex agraria* dit toujours *quoieique*, mais la *lex Iulia quoique*. Quintilien parle de l'orthographe *quoi* employée dans son enfance : *nunc « cui » tribus litteris enotamus, in quo pueris nobis ad pinguem sane sonum q et u et o et i utebantur tantum ut ab illo « qui » distingueretur*[2]. — Déjà au sixième siècle de Rome la forme pleine *quoiei* est à peu près inconnue des poètes dramatiques; je dis à peu près, bien que Ritschl ait prétendu que dans Plaute *quoi* doit être toujours monosyllabique[3], parce qu'en présence des inscriptions que j'ai citées ses raisons ne me semblent pas convaincantes. Je crois donc qu'un critique n'a pas le droit d'altérer un vers iambique senaire comme *si quém reperire possit cui os súblinat*[4], si ce n'est en rétablissant l'épel *quoiei* employé encore au temps des Gracques. A partir de cette époque du reste le mot est constamment monosyllabique.

297. — Dans *quoiei* le thème *quo* est élargi par *i* de même qu'au génitif *quoius*, et le thème élargi *quoi* reçoit le suffixe *ei* du datif des thèmes à consonne. Reste à expliquer l'autre datif *quoi*. D'après le témoignage des inscriptions il ne semble pas plus ancien que *quoiei*, et on pourrait croire qu'il en est la contraction, d'autant plus que la transformation postérieure de *quoi* en *cui* indique que l'*i* participait de la nature des consonnes : je ne ferais pas difficulté d'admettre cette origine, si je ne voyais que lorsque *cui* se résout en deux syllabes (et déjà dans un vers hendécasyllabe de Sénèque[5]), l'*i* est compté comme bref, *cŭĭ*, ce qui est certainement contraire à l'analogie de *bovi*, *ovi*, *pecui*. Aussi je considère provisoirement *quoi* comme une forme indé-

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 34; n° 198 l. 10 et n° 200 l. 68 (p. 58 et 83).
2. Quintilien 1, 7, 27.
3. Prolégomènes du *Trinummus* p. 171.
4. *Trinummus* 558. (M. Ritschl écrit *quoii*. — Tr.)
5. *Troades* 852. — Voir Neue, *Formenlehre* 2, 149.

pendante, forme de locatif à l'origine. Le datif se trouvait distingué de ce locatif grâce à l'emploi d'une autre forme spéciale *quoiei* qui subsista jusqu'au septième siècle de Rome, mais qui alors était devenue depuis longtemps superflue, parce que dans le sens du locatif *quoi* s'était transformé en *quei*[1]. — Il faut noter comme une singularité le datif féminin *quai* dans une inscription d'Espagne[2].

298. *Datif de* hic. — L'explication que je viens de donner du datif *quoi* s'applique aussi au datif *hoi*. Outre cette forme on a, avec l'enclitique *ce*, *hoice leegei* dans la *lex Bantina*[3]. La forme *huic*, avec *u* pour *o*, se trouve dans une inscription dès le temps de César, c'est-à-dire sans aucun doute plus tôt que son pendant *cui*[4]. — Ritschl veut que Plaute ne connaisse pas encore à côté de *hoic* un datif plus plein analogue à *quoiei*. La question est difficile à décider, parce que Plaute avait à sa disposition l'affixe sous sa double forme *ce* et simplement *c*. Dans un septenaire comme *mihi discipulus, tibi sodalis, périit huic filius*[5] il est permis actuellement, d'après toutes les règles de la critique, de restituer *hoice*, mais on n'a pas le droit d'y introduire une forme comme le serait *hoieic* par exemple. — Dans Stace *huic* se résout en deux syllabes comme *cui* : il écrit *laétus huic dono*, ailleurs *fálsus huic pennas*, et on trouve de même dans un vers plébéien *quisquis huic tumulo*[6]. Mais nulle part nous ne rencontrons ce *huic* disyllabique devant une voyelle; nous avons *hŭīc tumulo* mais non *hŭīc undas*.

299. — L'affixe de *hui-c* manque fréquemment dans les inscriptions vulgaires : nous trouvons ainsi *hui monimento*[7], *hui si qui manus intulerit*[8]. Une inscription chrétienne nous présente aussi l'épel *uii titelo*. — La tradition des manuscrits veut que Térence ait écrit, aux vers 481 et 482 de l'*Hautontimorumenos*, *hui quántam fenstram ad nequitiem patefecerist* | *tibi aútem porro ut non sit suave vivere*. Cela peut

1. V. p. 125 note 4 l'explication de M. Meunier pour *quoi-ei* et *ei-ei*. — Tr.

2. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 89 : *quai Fate concesserunt vivere* (*Fate* = *Fatae*, les Parques).

3. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 26 (p. 45).

4. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1194.

5. *Bacchides* 484.

6. *Inscr. regni Neap.* 166. — Tr.

7. Gruter 890, 9.

8. Jahn, *Specimen epigraphicum* 28, 29.

étonner, et en effet on place ordinairement, dans nos éditions, *hui* à la fin du vers 480, comme une interjection. Mais ce qui vient à l'appui de la tradition est d'une part que l'opposition avec *tibi* exige un pronom au datif, et d'autre part que les éditeurs se trouvent dans la nécessité de scander *fenéstram;* or je ne me rappelle pas qu'aucun poète du sixième siècle de Rome ait jamais dit autrement que *fénestra* ou *fenstra.*

300. *Datif de* is : eiei *et* ei. — Le datif *ei* fut toujours en usage; parmi les inscriptions il se trouve déjà dans la *lex Bantina*[1]. Les poètes dramatiques et Catulle le comptent comme monosyllabique; plus tard la versification devenue artificiellement régulière évite ce pronom, et elle ne nous offre presque pas d'exemples du datif; Manilius fait *eidem* de deux syllabes[2]. — Le datif plus long *eiei* ne se trouve que dans la *lex repetundarum* comme *quoiei* à côté de *quoi;* mais dans cette loi il se trouve sept fois, et *ei* dix ou onze fois. C'est à la forme élargie *eiei* qu'il faut rapporter le *ei* spondaïque, dont il y a une vingtaine d'exemples dans les poètes dramatiques, et que Lucrèce a encore employé à plusieurs reprises, mais seulement au dernier pied de l'hexamètre[3]. — Dans *eiei* la première syllabe s'abrégea, et l'on eut *eei :* à la fin d'un senaire, dans l'acrostiche placé en tête du *Miles gloriosus* de Plaute, au vers 11, il faut restituer *quándo ĕei;* c'est là du moins ce que semble indiquer la leçon corrompue *celi.* La *lex Rubria,* qui est de l'an de Rome 705, porte deux fois *iei.* Il est extrêmement rare de rencontrer la forme iambique *ei :* elle se trouve pourtant dans Ovide[4].

301. — Il est douteux qu'il existe des formes de datif *eo* et *eae.* On lit bien dans la *lex Iulia municipalis*[5] ceci : *quoius ante aedificium semita inloco erit, is eam semitam eo aedificio perpetuo lapidibus perpetueis integreis continentem constratam recte habeto;* mais il me semble plus satisfaisant d'admettre une construction anomale de la phrase qu'un datif *eo.* Quant à la forme féminine *eae,* qui aurait été employée par Caton, elle paraît avoir au moins pour garantie la tradition du moyen-âge, mais dans tout autre passage elle ne repose que sur des conjectures. Il ne serait pas à propos d'en ajouter de

1. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 3 et 12, p. 45.
2. Lachmann, commentaire sur Lucrèce p. 152.
3. Ritschl, *Programme* de Bonn, automne 1841 p. 10.
4. *Halieut.* 34.
5. *Corp. inscr. Latin.* 1, n° 206 l. 53 p. 121.

nouvelles (de proposer par exemple, dans le *Miles gloriosus* au vers 1204, *donavique ĕae*).

LOCATIF DU SINGULIER.

302. *Emploi.* — Le locatif est un cas qui marque le lieu où l'on est; dans une tournure elliptique comme *quamquam domi cupio opperiar*[1] il marque aussi, du moins en apparence, le lieu où l'on va. Il devint par la forme semblable à certains autres cas, et fut de bonne heure méconnaissable; non-seulement les anciens n'eurent plus aucune conscience de la nature propre du locatif, mais encore il disparut de l'usage presque partout.

303. *Suffixe.* — En sanskrit, le suffixe usité pour la formation du locatif est simplement un *i*. Cet *i* est visible encore en grec, où le locatif οἴκοι se sépare du datif οἴκῳι, dans la seconde déclinaison, comme dans la première χαμαί de τιμῇι. L'osque aussi, dans la déclinaison des thèmes en *o*, distingue le locatif *múiníkei terei* (c'est-à-dire en latin *in communi agro*) et le datif, qui serait *múiníkúi terúi ;* dans la déclinaison des thèmes en *a* au contraire l'osque ne fait pas différence entre un locatif comme *víai mefiai* (c'est-à-dire *in via media*) et un datif comme *deívai* (c'est-à-dire *deae*). — C'est de l'osque que le latin se rapproche le plus[2].

LOCATIF SINGULIER DES THÈMES EN *O*.

304. *Locatifs en* e, i. — La plus ancienne forme du locatif des thèmes en *o* en latin fut *humoi*, de tout temps disyllabique, et par là distincte du datif trisyllabique *humoi* avec les deux dernières voyelles longues[3]. De même que le nominatif pluriel

1. Plaute, *Trinummus* 841.

2. L'ombrien a des formes de valeur locative terminées au singulier en *me(m)*, au pluriel en *fem;* on y a vu jusqu'ici des cas particuliers. M. Bréal vient de montrer que ces formes sont des accusatifs, terminés au singulier en *m* et au pluriel en *f*, et suivis de la postposition *em* ou *en* = latin *in*. L'ombrien a plusieurs postpositions. — Tr.

3. On peut douter que le datif *humōi* ait jamais été terminé par deux longues. L'*o* a dû être long comme dans ἀγρῳι, parce qu'il contient à la fois la voyelle finale du thème et la voyelle initiale de la diphthongue qui sert ici de désinence casuelle (§ 262). Mais rien ne conduit à supposer que le second élément de cette diphthongue ait jamais été long (cf. § 272). Les féminins comme *terrāi* (§ 263) ne prouvent rien pour les autres genres, car en sanskrit ils prennent aussi une désinence excep-

ploisumoi s'était affaibli en *ploirume*, le locatif singulier *humoi* s'affaiblit en *hume*, puis ensuite en *humi*. Gellius parle avec détail de l'échange entre les terminaisons *e* et *i* dans les locutions locatives qui désignent un point déterminé du temps[1] : on avait dit jusque dans le courant de la période classique *diequinte* et *diequinti*, Pomponius disait *diequarte;* Plaute, Caton, et dans certaines formules les préteurs, enfin Auguste lui-même, disaient *dieseptimi*, *noni*, *proxumi*, *crastini*, *pristini*. A ces locutions se rattachent encore les composés adverbiaux *postridie*, *pridie*, *cottidie*[2], ainsi que *meridie*[3]. Les *Hermeneumata* du manuscrit de Montpellier[4] donnent encore les formules *de quarte* (εἰς τετάρτην) et *de quinte* (εἰς πέμπτην) : l'*i* de *die* est supprimé ici comme l'*i* de *diu* dans *dudum*. Plaute, dans l'annonce d'une enchère, construit *mane sane septimi*[5], sans doute d'après une formule traditionnelle : je ne puis interpréter ici *sane* que comme un locatif; on disait d'une manière analogue, à l'ablatif, *mane multo* ou *mane integro*. Et enfin il semble qu'il y ait aussi une terminaison de locatif dans *praefiscine* ou *praefiscini*, de même que dans les adverbes grecs ἀμισθεί, αμαχί etc.

305. *Locatif en* ei. — L'épel *ei* marque le son intermédiaire entre l'*e* et l'*i*. Dans la phrase du chant des Arvales, *semunis alternei advocapit conctos*, on peut disputer à la fois sur la valeur de *alternei* et sur celle du verbe *advocapit*. Nous lisons dans Plaute *die septimei*[6].

306. *Thèmes en* io. — Lorsque la terminaison du locatif devint *i* il se trouva semblable au génitif; toutefois nous pouvons encore constater une différence entre ces deux cas, au sixième siècle de Rome, dans la déclinaison des thèmes en *io*. Du moins la règle

tionnelle et particulièrement pleine, *navā* faisant *navāyai*. Le masculin-neutre *navāya* n'a pas de rapport avec les formes grecques et latines, et nous laisse par conséquent dans le doute. Remarquer que l'*i* final a totalement disparu dans *novo*, tandis que dans *novae* il a toujours laissé sa trace. — Tr.

1. Gellius 10, 24.

2. Telle est la forme la mieux appuyée par les documents épigraphiques et autres; c'est celle que suit Jean Lydus quand il écrit κοττιδιανόν (*De magistratibus* 3, 27). Elle dérive de *cottus* ou *quottus*, qui est à *quot* comme le grec ποσ-τός est à πόσοι.

3. Varron avait lu à Préneste, sur un cadran solaire, *medidie* (*De lingua Latina* 6, 4).

4. *Notices et extraits* 23, 2, p. 351. Tiré à part p. 75.

5. *Menaechmi* 1157.

6. *Persa* 260.

qui veut qu'au génitif de ces thèmes la terminaison soit contractée en *i* n'a dans la littérature que deux exceptions certaines, et précisément dans ces deux exemples le génitif est à proprement parler un locatif, ce que je ne puis attribuer à un pur hasard; les deux phrases que j'ai en vue sont dans Ennius *Brúndisii sargus bonus est*[1], et dans Térence *rus Súnii ecquod habeam*[2]. On distinguait donc, si je ne me trompe, le locatif *Suniei* et le génitif *Suni;* et ce qui confirme cette hypothèse est qu'au locatif des autres thèmes la terminaison *e* dura fort longtemps, et que par conséquent la fusion avec le génitif n'était pas encore achevée. Qui donc, au temps de Sulla, aurait connu encore une forme de génitif *quinte*?

307. Le locatif resta toujours en usage d'une part dans les deux formes *domi* et *humi*, ainsi que dans les locutions *belli domique*, *domi focique*, d'autre part dans les noms de ville. — Les manuscrits font de fréquentes confusions entre le locatif *domi* et le datif *domui;* ceux de Cicéron disent par exemple *esse domui suae*[3]. On possédait déjà un exemple épigraphique de ces confusions[4]. Quant au locatif pris en lui-même, sa terminaison avait perdu de son poids, de sorte que Plaute a pu écrire *dómĭ dolos domĭ delenifica facta domĭ fallacias*[5]. Les noms de ville, comme *Tarenti*, *Abydi*, *Cypri*, prennent régulièrement la terminaison *i* propre au locatif et se construisent sans préposition; toutefois, dans les auteurs d'une date un peu ancienne, *Ephesi* et *in Epheso* par exemple alternent sans différence sensible[6]. Nous lisons dans Valère Maxime le nom de province *Aegypti* construit au locatif comme un nom de ville[7].

LOCATIF SINGULIER DES THÈMES EN *a*.

308. *Noms de ville.* — Les thèmes en *a* ont des locatifs en

1. *Hedyphagetica* 4. [Dans les manuscrits d'Appulée, auquel nous devons la conservation de ce passage, le vers a 7 pieds; M. Vahlen le corrige, mais sans altérer la forme *Brundusii*. — Tr.]
2. *Eunuchus* 519.
3. *De officiis* 3 § 99.
4. V. § 284.
5. *Miles gloriosus* 194.
6. *Miles gloriosus* 654 : *póst, Ephesi sum nátus, noenum in Apulis, noenum Aminulae. Miles gloriosus* 441 : *quid tibi in Epheso hic ést negoti?* — 778 *itaque omnis se ultró sectari in Epheso memorat múlieres.* — Tr.
7. Valer. Max. 4, 1, 15.

ai, tels que *Romai*[1]. Le locatif *Romai* comptait pour deux syllabes, et par conséquent il se distingua du datif trisyllabique *Romai* jusqu'au jour où celui-ci subit à son tour une contraction, et où les deux formes se transformèrent également en *Romae*. Le locatif en *ae* resta toujours en usage pour les noms de ville, *Aminulae*, *Corcyrae*[2]; Salluste écrit *Romae Numidiaeque facinora eius*, de sorte que *Numidia* est traité comme un nom de ville[3]. De même dans cette phrase du *de re publica* de Cicéron : *Graeciae sicut aput nos delubra humanis consecrata simulacris*, on ne peut nier que *Graeciae* n'ait le sens du locatif; et ce qui l'a fait préférer à la locution ordinaire *in Graecia* est la même disposition qui a répandu dans tout l'ouvrage une teinte d'archaïsme[4].

309. *Noms communs*. — Nous avons aussi des exemples du locatif en *ae* pour les noms communs; dans Plaute par exemple *proximae viciniae habitat;* je tiens pour fausse la leçon *proxime* que fournit le manuscrit de Charisius[5]. Celsus, avec raison, comprenait *viciniae* non comme un génitif, mais *adverbialiter*, c'est-à-dire en notre langage comme un locatif. Quand nous rencontrons encore dans Plaute *vidisse hic proxumae viciniae*, ou dans Térence *vidi virginem hic vidiniae*, nous ne sommes forcés ni de lire *proxume* ni de voir dans *viciniae* un génitif partitif; et cela, de quelque manière que nous croyions devoir continuer d'expliquer le vers 70 de l'*Andria*[6]. On trouve l'ablatif au lieu du locatif, comme si souvent d'ailleurs, dans *foris concrepuit proxima vicinia*[7]. — Térence joint *militiae et domi*[8], et Cicéron *domi militiaeque*.

LOCATIF SINGULIER DES THÈMES EN *e* ET EN *u*.

310. *Thèmes en* e. — On peut tirer d'un locatif *diei* la forme *die* citée plus haut. Peut-être aussi y a-t-il eu confusion avec d'autres cas, par exemple avec l'ablatif, comme dans *hodie*. On lit

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 54 : *med Romai fecid.*
2. Plaute, *Miles glor.* 654.
3. *Iugurtha* 33.
4. *De re publica* 3 § 14.
5. Charisius p. 223, 11. — Plaute *Bacchides* 205.
6. Plaute, *Miles gloriosus* 273. — Térence *Phormio* 95. — *Andr.* 70 : *ex Andro commigravit huc viciniae.*
7. Plaute, *Mostellaria* 1062.
8. *Adelphi* 495.

dans Gellius *diĕquinte pro adverbio copulate dictum est secunda in eo syllaba correpta*[1]; mais à la fin d'un mot, par exemple dans *pridie*, la voyelle est longue.

311. *Thèmes en* u. — Les thèmes en *u* n'ont pas non plus de locatif proprement dit, et *qua noctu* est un ablatif.

LOCATIF SINGULIER DES THÈMES EN *i* ET DES THÈMES A CONSONNE.

312. — Lorsqu'un cas d'un thème en *i* ou d'un thème à consonne suffit à marquer par lui-même la relation de lieu, ce cas a la terminaison *ī* ou *ĕ*. Horace dit *Tibure*, mais *Tiburi* est plus ancien et plus en usage[2]. Nous trouvons dans Plaute et ailleurs *Acherunti*, *Carthagini*, *Sicyoni*, *Lacedaemoni*[3]; dans les Fastes de Maffei, vers l'an de Rome 750, *Caesar Hispali vicit*. Nous avons encore *mani*, locatif autorisé par Sisenna[4], et *mane*, *peregri* et *peregre;* nous lisons dans la *lex Bantina luuci* ou *luci*[5], et dans Plaute et dans Térence, en combinaison avec un ablatif ou avec une préposition, *hoc lúcī, cúm luci simul*, *cum primo luci*[6]; de même aussi *vesperi* ou *vespere*, et dans Plaute, en construction avec un ablatif, *qui de vesperi vivat suo*[7]; *ruri* et *rure*[8]; *temperi* ou *tempori : temporĕ* ne se trouve nulle part garanti par le mètre. Le thème conservé dans le grec χθές et dans *hes-ternus* donne *heri*, avec l'*i* long, comme en témoigne dans Plaute l'hiatus *héri advectus;* et aussi *here*[9] : Quintilien déclare qu'il n'entendait dans ce mot

1. Gellius 10, 24.

2. Horace, *Epist.* 1, 8, 12 : *Rómae Tibur amem ventosus, Tibure Romam.* — Tr.

3. Plautè, *Captivi* 3, 5, 31, *Poenulus* 5, 2, 78, *Pseudulus* 995, T. Liv. 35, 35, 1. — Tr.

4. Charisius p. 203, 27.

5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 197 l. 5, 17, 24, p. 45.

6. Plaute, *Amphitruo* 165. — *Stichus* 364. — Térence, *Adelphi* 841.

7. Plaute, *Miles gloriosus* 995.

8. Plaute, *Mostellaria* 799. Térence, *Phormio* 363. Dans les *Adelphi* de Térence, vers 542, Charisius (p. 142, 23) lit *rúre*, mais notre texte porte *ruri*. Dans le *Trinummus* de Plaute, vers 166, Nonius (p. 525 M) lit *rúri*, mais nos manuscrits donnent *rure* (ce que M. Ritschl attribue à un épel primitif *rurei*.— Tr.). Plaute dit ailleurs *uxor rúrest* (*Mercator* 760), une inscription porte *rure morari* (Orelli 7404), Horace enfin écrit *me rúrĕ futurum* (*Epist.* 1, 7, 1).

9. Plaute, *Mercator* 257. Au vers 59 du *Miles gloriosus* la leçon cor-

ni un *e* ni un *i* bien distinct [1]. Enfin Tite Live nous a conservé, dans un texte de loi, *infelici arbori reste suspendito* [2].

313. — A vrai dire, il est possible que celles des formes que je viens de citer qui se terminent en *e*, et une partie de celles qui se terminent en *i*, aient été à l'origine des ablatifs; on dit en effet *terra marique*, et celui qui composa l'inscription de Duellius y écrivit *rem navebos marid consol primos cesit*. Mais nous devons remarquer que les noms de lieu dont l'ablatif est toujours en *ĕ* prennent régulièrement la désinence *i* quand ils ont le sens du locatif, de sorte qu'alors leur forme est celle du datif; il n'y a pas à méconnaître ici le souvenir d'un ancien cas jadis indépendant. Aussi *manē* est pour moi le locatif véritable d'un thème en *i*, locatif dans lequel le suffixe casuel *i* s'est soudé avec la finale renforcée du thème [3]. J'explique *rurē* de même, les thèmes à consonne ayant passé dans la déclinaison en *i*. Des deux formes *manē* et *rurē* sortirent d'une part *mani* et *ruri*, par un développement régulier que j'ai exposé à propos du datif [4], d'autre part *manĕ* et *rurĕ;* dans ce second changement le locatif subit particulièrement l'influence de l'ablatif, employé dans des constructions analogues.

314. *Infinitifs*. — Un fait qui mérite aussi considération, c'est que les infinitifs, qui autant qu'on peut le conjecturer sont des locatifs de noms verbaux pétrifiés, nous présentent la même hésitation entre les deux terminaisons *i* et *e* : *fieri* alterne avec *fiere* comme *Tiburi* avec *Tibure*. Nous découvrons des traces de l'ancienne finale longue des infinitifs tels que *generē*, du présent *geno* équivalent à *gigno*, encore dans les poètes dramatiques du sixième siècle de Rome. Ainsi Plaute écrit *numquam édepol vidi promeré, verum hoc erat;* la petite pause qu'on fait sentir dans ce vers ne saurait suffire par elle-même à justifier l'allongement de la finale de *promere* [5]. Il dit ailleurs *quám me ad illum promitteré, nisi nollem ei advorsarier* [6].

rompue *hercle* nous permet de restituer *herei*, et nous avons *here* au vers 108 du *Persa*.

1. Quintilien 1, 4, 8.

2. Liv. 1, 26, 6.

3. Ce qui porte à supposer que l'*i* du thème est renforcé est le locatif grec (devenu datif) πόλε(j)-ι πόλεῖ πόλει, tiré du thème πόλι comme πήχ(F)-ι πήχει du thème πῆχυ. — Tr.

4. Voir les §§ 273 et suivants.

5. *Miles gloriosus* 848.

6. *Stichus* 513.

Enfin nous avons à accentuer dans Térence *male diceré*, *male facta ne noscant sua* [1]. — Mais précisément ces exemples, en nous montrant qu'on pouvait encore dire *generē*, nous font voir en même temps que déjà la forme *generĕ* avait obtenu partout la prépondérance.

LOCATIF SINGULIER DES PRONOMS.

315. *hic*. — Le pronom *hic* avait formé un locatif d'après l'analogie des thèmes nominaux en *o*, *heic* ou *hic*. Nous trouvons encore dans une inscription l'affixe complet : *me heice situm* [2]; ailleurs au contraire, dans une inscription chrétienne, *hi* sans aucun affixe [3]. C'était sans doute une prononciation vulgaire, dont témoigne aussi l'épel *his situs est* [4]. — Une forme bien étrange, dans l'antique inscription du tombeau de Protogène [5], est *suavei heicei situst mimus*. La division en *heic ei* est incompatible avec la ponctuation très-nette de la pierre; d'ailleurs l'interjection *ei* introduirait ici un pathétique déplacé. Il semble donc qu'ici l'affixe prenne la désinence du locatif en même temps que le pronom lui-même; dans les formes comme *eapse* ou *ipsa*, au contraire, on ne décline à la fois que l'un des deux membres du composé [6].

316. *Qui*. — Le pronom relatif a pour locatif *quei*, *qui*. Ce locatif est employé adverbialement dans des interrogations telles que *qui fit*, dans des exclamations telles que *hercle qui, ut tu praedicas*, *cavendumst mi aps te* [7], enfin dans *atqui* etc. Il joue encore le rôle d'un cas, mais d'un ablatif et non d'un locatif, dans le *qui praesente* de Plaute [8], dans le composé

1. *Andria* 23. — 2. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1049.

3. Boissieu, *Inscriptions de Lyon* 595, 55. De même *hi iacet*, *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 3244. Il faut noter, pour la prononciation flottante de la nasale, la confusion assez fréquente de *hic* et de *hinc* : *Corpus* 2 n° 2592 *hinc sepulta est* pour *hic* (et n°s 4386, 4402); inversement (n° 4173) *defuctus* pour *defunctus*.

4. Orelli 5844.

5. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1297.

6. *heic-ei* peut être considéré comme un double locatif adverbial, de même que *hoi-ius* pour un double génitif et *quoi-ei* pour un double locatif-datif, v. p. 125 note 4. — Tr.

7. Plaute, *Pseudulus* 473. La vraie leçon a été rétablie par M. Fleckeisen, *Kritische Miscellen* p. 28 (Dresden 1864).

8. *Bacchides* 335 : *set qui praesente id aúrum Theotimó datumst?* — Tr.

particulièrement fréquent *quicum*, en usage pour les trois genres, et dans la phrase *quei ab eorum quei emit* de la *lex agraria* (ligne 17). On trouve d'une manière analogue, dans Plaute, *cum quiquam*[1], ailleurs *quique liceant veneant*[2], enfin *ab aliqui*[3]. Quand nous lisons encore dans le sénatus-consulte des Bacchanales *neve pro magistratud neque virum neque mulierem quiquam fecise velet*[4], ou dans Plaute *qui aéque faciat confidenter quiquam quam quae mulieres*[5], nous ne devons pas croire que *quiquam* est pour *quicquam;* il signifie « en quoi que ce soit », comme dans *gaudere aliqui me volo*[6].

1. *Bacchides* 17.
2. *Menaechmi* 549.
3. *Epidicus* 3, 1, 11.
4. [*Corp. inscr. Latin.* 1 n° 196 (page 43). Voici plus au long le passage du sénatus-consulte : *sacerdos ne quis vir eset, magister neque vir neque mulier* quisquam *eset, neve pecuniam quisquam eorum comoinem* [*h*] *abuise velet, neve magistratum neve pro magistratuo* (i. e. *magistratud*) *neque virum neque mulierem* quiquam *fecise velet, neve posthac inter sed coniourase neve comvovise neve conspondise neve compromesise velet, neve* quisquam *fidem inter sed dedise velet*... Il est vraisemblable que *quiquam* n'est ni un locatif, comme le veut M. Bücheler, ni un accusatif neutre régime de *fecise*, ce que soutient M. Corssen (*Aussprache*, etc., 2e éd., 1 p. 209 note) faute d'avoir fait la construction de la phrase. C'est une faute du graveur pour *quisquam*. — M. Mommsen et tout le monde avec lui (sauf M. Bruns, *Fontes iuris romani antiqui* p. 105, 1871) ponctue *pecuniam... comoinem habuise velet neve magistratum, neve pro magistratud neque virum*... Le sens est ainsi très-obscur et l'ordre des mots bouleversé ; la correction que j'ai introduite m'a été fournie par M. Graux, élève de l'École des hautes études. — Tr.]
5. *Miles gloriosus* 465.
6. Plaute, *Truculentus* 5, 30. [J'avais écrit ici : « Le pronom relatif a deux thèmes *quŏ* et *quĭ* : de *quŏ* viennent *quī* = *quo-i*, *quae* = *qua-i*, *quam*, *quod*, *quī* nom. pl., *quae* nom. pl., *qua* et *quae* nom. pl. n., *quorum*, etc. ; de *quĭ* viennent (cf. *quis*, *quid*, *ques* nom. pl.), *quem*, *quibus*. Le cas indirect *quī* peut donc être : 1° un gén. sing. et un loc. sing. du thème *quŏ*, 2° un dat. sing., un abl. sing. et un loc. sing. du thème *quĭ*. On trouverait sans doute bien peu de phrases où on pût lui donner le sens locatif ou datif ; en réalité il est tantôt génitif de *quŏ-*, tantôt ablatif de *quĭ-*, et pourrait ne pas figurer ici. Le sens du génitif archaïque *quī* est très-sensible dans *quĭque liceant veneant ;* cf. Meunier, *Mémoires de la soc. de linguistique de Paris* 1 p. 25 ; le sens de l'ablatif se retrouve dans la plupart des autres exemples qui viennent d'être cités. » M. Bücheler m'envoie de son côté la remarque suivante : « Il faut se rappeler que l'ablatif de *quis* est régulièrement *qui*, et reconnaître

J'ai parlé à propos du datif des autres locatifs tirés des thèmes pronominaux[1].

IDÉES DES GRAMMAIRIENS.

317. — Les grammairiens même les plus anciens, tels que Celsus l'interprète de Térence, considèrent les locatifs absolument comme des adverbes. Plus tard Sisenna l'interprète de Plaute dit que les noms dont l'ablatif est en *e* deviennent adverbes en prenant la terminaison *i* : *quaecumque nomina e littera ablativo singulari terminantur, i littera finita adverbia fiuut;* exemples *luci* et *mani*[2]. Enfin on posa pour la formation des adverbes de ce genre les règles bien connues : *per genetivum cum ex primo et secundo ordine veniunt ut Romae Beryti domi, cum vero tertii ordinis sunt ablativo casu velut Carthagine.* Ainsi parle Charisius, qui d'autre part nous atteste que les *recentiores* (c'est-à-dire peut-être les amateurs d'archaïsme), exigeaient *Carthagini* comme au datif, *Carthagini per dativum*[3].— Gellius, ou bien, pour parler avec Nonius, *prudentes quorum auctoritas in obscuro est*[4], croyaient que l'on pouvait dire *die quarte* en parlant de l'avenir, mais seulement *die quarto* en parlant du passé[5]. On continua toujours de distinguer les deux formes *ruri*, c'est-à-dire « à la campagne », et *rure* « en venant de la cam-

que dans la plupart des exemples *qui* a plutôt la valeur interrogative ou indéfinie que la valeur relative. Néanmoins il ne semble pas douteux que d'autres formes, comme *qui* quand il se construit avec un nom précédent ou comme la particule *quin* pour *quine*, ne viennent du relatif : dans celles-là la comparaison de *hic* engage à voir des locatifs. » Si l'on admet, comme je l'ai fait plus haut, que *qui* peut être l'ablatif du relatif aussi bien que *quem* en est l'accusatif et *quibus* l'ablatif pluriel, on sera dispensé du rapprochement avec *hic*, qui d'ailleurs serait moins satisfaisant pour le sens que pour la forme. — Tr.]

1. §§ 290 et 294.

2. Voir Charisius p. 203, 27 et 223, 11. J'avais suivi autrefois l'opinion courante qui considère Sisenna comme identique avec le Sisenna homme d'état et historien qui fut le contemporain et l'ami de Varron; mais cette opinion est erronée. Les débris du commentaire de Sisenna sur Plaute montrent qu'il n'a pas écrit avant le temps d'Hadrien.

3. Charisius p. 188, 11. M. Bücheler a allégé de quelques mots le texte latin. — Tr.

4. Nonius p. 441.

5. Gellius 10, 24.

pagne ». On veut aussi que *peregre*, employé comme adverbe, signifie *e loco* ou *in locum*, et non plus *in loco*.

DATIF-ABLATIF-LOCATIF DU PLURIEL.

LE SUFFIXE *BUS*.

318. Le suffixe du datif-ablatif pluriel est en vieil indien (sanskrit) *bhyas ;* en latin il s'est affaibli en *bos*. Dans cette forme *bos* le *y* (*i* consonne) a été éliminé, de même que dans le thème *potos*, dont a été formé *potes-tas* et qui équivaut à *potior;* de même aussi que dans *minus* pour *minius*.

THÈMES EN *I* ET THÈMES A CONSONNE.

319. Ebus *et* ibus, bŭs *et* būs. — Dans la troisième déclinaison le suffixe *bos* ou *bus* est presque toujours précédé d'un *i*; quelquefois cet *i* prend la forme d'un *e*. Nous trouvons donc en l'an de Rome 494 *navebos*, puis, après l'an 500, *Tempestatebus*, des deux thèmes *navi* et *tempestati*[1]. Au sixième siècle on peut dire que le son clair de l'*i* l'emporte dans les datifs pluriels de cette déclinaison, car l'exception *Dectuninebus* sur la table de Gênes (arbitrage des Minucius) s'excuse parce que *Dectunines* est un nom étranger[2]. Toutefois l'ancien *e* se conserva dans la langue populaire, par exemple dans *virginebus Vestalibus*[3]. — Le suffixe *bus* devait être originairement long; toutefois cette quantité ne se laisse plus voir clairement nulle part. Seulement elle permet encore à Névius et à Plaute d'accentuer *diabathra in pedibús habebat*[4], *grávida tegoribús onere uberi*, ou bien *in aédibús habitet*, ou bien *cum dígitis auribús oculis labris*[5], ce dont on ne découvre plus d'exemples dans Térence.

320. *Thèmes à consonne.* — Les thèmes en *i* s'adjoignent purement et simplement le suffixe *bus*, de sorte qu'on a *tri-bus*,

1. *Corp. inscr. Latin.* 1, n° 195 (p. 38, inscription falsifiée de Duellius); n° 32 (tombeau des Scipions).
2. *Corp. inscr. Latin.* 1, n° 199, l. 39, p. 73.
3. Jahn, *Specimen epigraph.*, p. 28, 29.
4. Névius, *Trag.* 60 Ribbeck.
5. Plaute, *Pseudulus* 198. *Mostellaria* 402 et 1118.

ceivi-bus; les thèmes à consonne auraient donc dû former par le même procédé des datifs pluriels comme *voc-bus*, *doctor-bus*, *homin-bus*. Pour ne pas parler de l'ombrien (où les datifs pluriels de la déclinaison à consonne sont très-altérés, et où *fratrus* et *homonus* proviennent peut-être de formes telles que *fratrfus*, de même qu'en latin *potui* provient de *potfui* [1]), nous pouvons citer des exemples de cette formation dans la langue latine elle-même. Tels sont *bōbus* et *būbus*, contractés de *bovbus*, *boubus;* Ausone abrège même l'*u* dans *bŭbus* comme dans *bŭbulcus* [2], tandis que la forme plus pleine *bovibus* n'a jamais été en usage. Le mot *sŭbus* dans deux passages de Lucrèce s'explique par l'adjonction immédiate du suffixe *bus* au thème *su;* au contraire *sūbus* dans un autre vers de Lucrèce et dans Varron suppose une contruction de la forme également permise *suibus* [3]. Quant au *senatorbus* du sénatusconsulte sur les Bacchanales, on peut le considérer comme un vestige de la déclinaison à consonne proprement dite, bien que le même document nous donne ensuite *senatoribus* deux fois et *mulieribus* [4]. Quoi qu'il en soit de ces quelques mots, on peut dire qu'en règle générale tous les thèmes à consonne prennent au datif-ablatif pluriel le suffixe précédé d'un *i:* ils font *cord-i-bus*, *operibus*, *nivibus* et ainsi de suite.

321. *Chute du* s. — Le *s* final du datif-ablatif en *bus* disparaît, devant une consonne, jusque vers l'an de Rome 700. Ainsi nous trouvons dans une monodie dactylique d'Ennius *et fera velivolantibu navibu complebit manu litora,* dans Lucrèce *ex omnibu rebus* [5]. — Il semble que la métrique antérieure à

1. M. Merguet, *Die Entwickelung der lateinischen Formenbildung* p. 191, explique autrement *potui:* il y voit un parfait régulièrement tiré de la racine du verbe *potior* (racine d'où provient également le participe *potens.*) Depuis le livre de M. Merguet toute la théorie longtemps admise sans conteste qui voit dans les parfaits en *ui* et *vi* des composés de l'auxiliaire *fui* est fortement ébranlée. Quant aux dat.-abl. ombriens en *us*, on peut être tenté d'y reconnaître d'anciens locatifs, identiques aux dat. plur. grecs en σι, εσσι. — Tr.

2. *Epigramm.* 62 : *cúm bubus exagites; bŭbulce* est au vers précédent. On peut se passer de l'intermédiaire *bovbus :* le thème *bou-* = indien *gó-* = βου- donne directement *bou-bus.* — Tr.

3. [Lucrèce 6, 974 : *nam saétigeris sŭbus acre venenumst.* 977 : *taetérrima cum sit* || *spurcities, eadem sŭbus haec iucunda videtur.* — 5,969 *saétigerisque pares sūbus...* — Tr.]. Varron, *Eumenides* : *án colubrae an volvae de Albuci sūbus Athenis.*

4. *Corp. inscr. Latin.* 1 nº 196, l. 6, — 9, 18, — 20 (p. 43).

5. Ennius, *trag.* 89 Vahlen. Lucrèce 1, 160. — Tr.

Ennius permette aussi la suppression du *s* devant une voyelle. Dans ce vers du tombeau des Scipions : *dedét Témpestátebus aide méreto[d vólam*[1], toutes les vraisemblances nous portent à croire que le second hémistiche commence par *aide*, or si cela est et si le *s* ne tombe pas, le premier hémistiche se termine par une clausule dactylique contraire au rhythme. De même, conserver dans Plaute *nám exaedificavisset me ex his aédibus apsque te foret* c'est laisser à la place d'un trochée un dactyle inacceptable[2].— On peut se demander aussi si *ibus* n'aurait pas pris la prononciation monosyllabique qui est hors de doute pour *tibi :* le latin se serait-il, avant les commencements de la littérature, engagé dans la même voie au bout de laquelle semble arrivé le datif pluriel osque en *iss?* Les formes que cet amolissement a atteintes les premières sont des mots très-employés, tels que *omnibus*[3]. Les manuscrits, dans un vers de Plaute, écrivent *omnib* ou *omnibus modis*, tandis que la mesure du vers exige *ómnĭmodis;* adverbe qui, ainsi que le montrent les analogies, est provenu d'un intermédiaire *omnis modis*[4].

322. Ibus *et* is. — L'affaiblissement de *ibus* en *is* dont je viens de parler n'a rien de commun avec un autre phénomène qui se présente également, la confusion entre la terminaison *ibus* de la troisième déclinaison et la terminaison *is* de la seconde au datif pluriel de certains thèmes de forme diverse. Nous avons par exemple dans la *lex Antonia* le datif *Thermensis* correspondant au génitif *Thermensorum* à côté de *Thermesium;* inversement l'arbitrage de Gênes donne *Odiatibus et Dectuninebus* (pour *Dectunines*) *et Cavaturines et Mentovines*[5]. On trouve encore *moeniis* et *iliis*, formes qui supposeraient des thèmes en *io* au lieu de thèmes en *i*, et d'une manière régulière *poematis*, *epigrammatis*, *aenigmatis*[6].

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 32.

2. *Trinummus* 1127. M. Ritschl recourt à une inversion : *apsque té foret, ex hisce aédibus.* — Tr.

3. Plaute, *Menaechmi* 984.

4. *Stichus* 684. [Si l'existence d'un dat. pl. *omnis* était mise au-dessus du doute, je crois qu'il faudrait y voir un ancien locatif, correspondant aux formes ombriennes en *us* (§ 320), aux formes grecques en σι, εσσι et aux formes indiennes en *su ;* il n'y a en latin aucun exemple authentique de la chute d'un ancien *bh*. Cf. § 339. — Tr.]

5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 204, 1 l. 9, 27, 2, p. 114 — n° 199 l. 39, p. 73.

6. [Gruter, p. 408 n° 1 l. 34. Celse 4, 1, p. 122, 35 Daremberg

THÈMES EN *U*.

323. — Les thèmes en *u* forment leur datif-ablatif pluriel en s'adjoignant simplement le suffixe *bus*, de sorte qu'ils font *acubus*, *specubus*, *portubus;* mais ordinairement l'*u* final du thème s'affaiblit devant ce suffixe en un *i*, de sorte qu'on a *manibus*, *domibus*. On peut poser les règles suivantes : 1° cette seconde forme en *ibus* est exclusivement employée pour les noms verbaux, tels que *fluctibus*, *fructibus*, *questibus;* 2° elle se présente à côté de la forme en *u*, et elle est employée dans presque tous les cas ou au moins dans la majorité des cas, pour *lacibus, genibus, quinquatribus* et presque tous les autres mots de la même déclinaison; 3° elle ne fait défaut, si l'on ne tient pas compte de quelques datifs en *ubus* d'un emploi très-rare, que pour les deux mots *tribubus* et *arcubus*. Il convient d'ailleurs de remarquer que l'épel en *i* ou en *u* n'a rien de bien essentiel; le son qu'il représente ici est le même son intermédiaire entre *i* et *u* qui se faisait entendre dans *optumus optimus*, et il ne fait qu'en accentuer la nuance, tantôt dans un sens et tantôt dans un autre.

324. *Grammairiens*. — A l'époque d'Hadrien ce son était plutôt clair que sourd, aussi Scaurus rejette-t-il la distinction établie par d'autres grammairiens entre *artibus* (du thème *art*) et *artubus* (du thème *artu*); personne en effet, dit-il, ne prononce *artubus*[1]. Au contraire les grammairiens postérieurs, qui ne comprennent pas que c'est là une pure question de prononciation, font des distinctions rigoureuses entre *artubus*, *partubus*, *arcubus* d'une part, et *artibus*, *partibus*, *arcibus* de l'autre[2]. Quant à nos textes manuscrits, l'orthographe qu'ils

(Leipzig, Teubner). — Plaute, *Asinaria* 174 : *nám neque fictum usquámst neque pictum néque scriptum in poématis*. Pour les formes en *matis* voir Charisius 53, 12 Keil, etc. — Tr.]

1. Scaurus p. 2259 : *vox scribenda quomodo et sonat, nemo autem tam insulse per u artubus dixerit*.

2. [Le texte allemand disait ici : Le pseudo-Palémon est même assez ingénieux pour établir une différence entre *victubus*, datif pluriel de *victus*, et *vitibus* datif de *vites;* ses contemporains prononçaient et écrivaient en effet *vitus* pour *victus*, de même que *Vitorinus* etc. *Grammatici latini* ed. Keil 5 p. 537, 27 : *hic victus ab hoc victu victubus facit : nam vitibus ab eo quod sunt vites*. Orelli 3527 *Vitorinus*. — M. Bücheler m'écrit : Keil a eu raison de mettre *vitus, vitu, vitubus* sans *c*, comme

donnent dépend entièrement des systèmes des grammairiens; nous trouvons dans Horace, au mépris de la règle universelle des noms verbaux, *partubus* dans le sens de « aux enfantements »; et dans un passage des odes nous voyons les leçons varier entre *artibus* et *artubus*, selon que les anciens avaient compris « arts » ou « membres »[1].

THÈMES EN *A*, *E*, *O*.

325. *Thèmes en* a. — Les thèmes originairement terminés en *a* allongent cette voyelle devant le suffixe *bus*[2] : exemples *duābus* et *ambabus*. A l'époque classique cette formation ne s'était conservée que pour distinguer le genre féminin du masculin dans des locutions comme *dis deabusque*, *filiis* et *filiabus*. *libertis* et *libertabus;* partout ailleurs on disait *libertis* des femmes aussi bien que des hommes, pourvu que le contexte empêchât les méprises ou les hésitations. Mais avant le sixième siècle de Rome le datif-ablatif pluriel en *abus* avait une extension bien plus grande; nous avons dans Livius Andronicus *manibus dextrabus*[3], dans Plaute *gnatabus*[4]; l'historien Gellius avait dit, par une bizarre imitation de l'antiquité, *puellabus*, *portabus*, *oleabus*, *pro duabus pudicabus, ex raptabus, cum aliis paucabus*[5]. Les plébéiens, dans les inscriptions, emploient une forme *Nymphabus* copiée sur *deabus*[6]; la latinité de l'époque de cuivre forme aussi *mimabus, equabus*, *animabus*, sur le modèle de *filiabus* ou *libertabus*[7]. Les inscriptions des matrones sur les bords du Rhin nous donnent si fréquem-

le prouve la comparaison de Probus, *Instituta artium* p. 116, 22, *Appendix* p. 193, 24; car il n'est point question ici de *victus*. Mais il aurait fallu écrire *haec vitus* et non *hic : vitus*, mot très-rare et qui manque dans la plupart des lexiques, correspond au grec Ϝίτυς ἴτυς. — Tr.]

1. Horace, *Epod.* 5, 5 : *si vocata partubus* || *Lucina veris affuit;* — *Carm.* 3, 6, 22 : *motus doceri gaudet Ionicos* || *matura virgo et fingitur artibus.*

2. Ou plutôt conservent la longue primitive. — Tr.

3. Nonius p. 493. — Tr.

4. Priscien p. 293, 12 Hertz. — Tr.

5. Charisius p. 54, 13.

6. Orelli 1628 : *ex voto nymfabus d. d.*; 1629 : *dominis nymphabus.* — Tr.

7. *Animabus* paraît n'avoir été employé que dans la vulgate et dans les auteurs ecclésiastiques. — Neue, *Formenlehre der latein. Sprache* 1 p. 30. — Tr.

ment des formes telles que *matribus Gabiabus*, *matronis Vatviabus*, *Afliabus*, *Gavadiabus*, etc., que je ne puis expliquer ce fait que par l'analogie des formes de l'ancien gaulois[1]. Cette analogie donna même naissance à une forme *matrabus*[2], que je ne sais qui latinisa un jour dans *matris Eburnicis*[3].

326. *Thèmes en* e. — Seuls dans la déclinaison en *e* les deux datifs-ablatifs pluriels *diebus* et *rebus* appartiennent aux créations vivantes de la langue. Le *speciebus* de la décadence n'est pas dans Cicéron, qui se tire d'affaire à l'aide de *formis*, et le *spebus* des écrivains ecclésiastiques a dans Varron la forme *speribus*. Si les anciens juristes avaient pu voir dans le Digeste le titre *de superficiebus*, ils l'auraient corrigé en *de superficiis*.

327. *Thèmes en* o. — Le suffixe *bus* ne forme avec les thèmes en *o* que les deux datifs pluriels *duobus* et *ambobus*[4]. — Le comique Novius (fr. 3 Ribbeck), d'après Nonius p. 500, avait dit *duo verbis* pour *duobus*, ce qui montre que le latin populaire pouvait employer *duo* à tous les cas comme un indéclinable. C'est ainsi qu'on trouve déjà dans Homère τῶν δύο μοιράων et dans un hymne homérique (à Demeter, vers 15) χερσὶν ... ἄμ' ἄμφω. — Une inscription de Capoue inédite, qui m'est communiquée par Mommsen, porte *parentibus ambis*.

328. *Confusions*. — On rencontre des datifs pluriels qui prennent irrégulièrement la terminaison *bus*; non pas que l'emploi de cette terminaison se soit généralisé par une extension vraiment organique, mais simplement par suite d'une confusion qui faisait rentrer un thème (le plus souvent terminé en *o*) dans la déclinaison des thèmes en *i*. Les inscriptions vulgaires nous présentent par exemple *viis semitibusque*[5], *dibus* et *diibus* (formes assez fréquentes pour *dis* et *diis*, de sorte que Pétrone aussi met ce métaplasme dans la bouche de son paysan[6]), *filibus*[7],

1. Orelli inscriptions 2079 et suivantes.
2. Orelli 2091.
3. Orelli 5935.
4. Ici nous avons des thèmes en *ō*, ou plutôt d'anciens nominatifs du duel traités comme des thèmes; il faut éviter de les confondre avec les thèmes en *ŏ* ordinaires. Si *equŏ* avait eu un dat.-abl. en *bus*, ç'aurait été **equŏbus*, ou plutôt, comme le prouve par la présence de la diphthongue *ē* le sanskrit *açvēbhyas*, ç'aurait été **equoibus *equeibus *equībus*. — Tr.
5. *Monatsberichte der Berliner Akademie*, 1857, p. 454.
6. *Satirae* 44.
7. Comparer Struve, *Ueber die lateinische Declination und Conjugation* p. 15.

amicibus[1], *sibi et suibus*[2] ; ce dernier mot est contracté dans *subus libertis*[3]. Il y a des formes analogues dans l'ancienne littérature : Attius emploie *generibus* dans le sens de γαμβροῖς[4], et Pomponius dit *quin bono animo es, video erepsti primiter de pannibus*[5].

TERMINAISON *ĪS*.

329. *Formes des dialectes.* — Pour les thèmes en *a* et en *o*, la terminaison ordinaire du datif-ablatif pluriel est *īs*. La désinence *īs* représente deux anciennes terminaisons *ais* et *ois* dont les diphthongues subsistent encore en osque et en sabellique : l'osque dit d'une part *Diumpais*, de l'autre *ligatúis Núvlanúis ;* le sabellique *seffi inom suois cnatois,* ce qui signifie *sibi et suis gnatis*. L'ombrien contracte les deux terminaisons également en *ēs*, comme le latin les contracte toutes deux également en *īs :* on dit en ombrien *tekuries*, plus récemment *dequrier*, et *Treplanes,* plus récemment *Treblaneir* ou *Treblanir*.

330. *Origine.* — On peut supposer que les terminaisons *ais* et *ois* contiennent le même suffixe *bus* ou *bios* dont nous avons parlé précédemment, de sorte que *silvais* et *agrois* seraient des contractions de *silvabios* et *agrobios*. Mais cela n'est pas très-probable, à cause de l'importance excessive qu'a dans ces formes la voyelle *i* et de l'altération que l'influence de cette voyelle fait subir à la terminaison tout entière. — Il est donc préférable d'expliquer les formes italiques *silvais* et *agrois* comme identiques aux formes grecques ὕλαις et ἀγροῖς. Celles-ci sont comme on le sait des abréviations de ὕλαισι, ἀγροῖσι, et on y a reconnu le suffixe *su* qui sert en vieil indien (sanskrit) à former le locatif pluriel. Cette seconde hypothèse serait confirmée par l'adverbe *foris* « devant la porte », qui a en effet le sens d'un locatif. D'ailleurs un *i* bref final tombe la plupart du temps en latin : au grec ἐστί correspond l'italique *est*, le vieux latin

1. Orelli 4681.
2. *Inscr. regni Neapolit.* 6417.
3. Fabretti 85, 155.
4. Comparer le datif singulier *generi* et le nominatif pluriel *generes* dans des inscriptions africaines (voir § 86 *a*), ainsi que le datif *socri tuo* dans Névius.
5. *Atellan.* 70.

tremonti[1] devient *tremont*, *postid* devient *poste* puis *post*, etc. — Quant à une troisième hypothèse qui consisterait à expliquer les datifs pluriels en question par un principe de formation purement italique, parce que si l'on retranche l'*s* final de *silvais* et *agrois* on retrouve précisément les datifs singuliers *silvai* et *agroi*, personne je pense ne s'y laissera séduire[2].

331. *Datif-ablatif pluriel féminin en* as. — Dans les plus anciennes formes latines le reste de suffixe casuel *s* s'ajoute simplement à un thème en *a* dont la voyelle finale est allongée; il nous en reste une trace dans l'inscription *devas Corniscas sacrum*[3], trouvée dans la contrée que désigne un passage de

1. Festus p. 205 Müller : *pretet tremonti praetemunt pe* : c'est-à-dire *prae tet tremonti prae tremunt te.*

2. [On pourrait encore mettre en avant une autre hypothèse. Le datif pluriel latin paraît correspondre à la fois au datif-ablatif pluriel sanskrit en *bhyas* (masc. n. *navēbhyas*, fém. *navābhyas*) et à l'instrumental pluriel sanskrit en *āis*, *bhis* (fém. *navābhis*, masc. n. védique *navēbhis*, mais plus ordinairement *navais*). Des deux formes féminines *navābhyas* (dat.-abl.) et *navābhis* (instr.) le latin n'aurait gardé que la première changée en *novābus;* des trois formes masculines *navēbhyas* (dat. ablat.), *navēbhis* (instr.) et *navais* (instr.) il n'aurait gardé que la dernière changée en *novis* (confondu par suite de l'altération phonétique avec le *novis* locatif qui correspond à l'indien *navēshu* et au grec νέοισι, à l'osque -*úis*). Les formes féminines de l'osque en *ais*, du latin en *is* seraient des développements tout italiques du suffixe masculin-neutre de *navais novis*. Le détail de cette thèse donnerait lieu à de longues discussions; l'essentiel est de remarquer que quand il est besoin de distinguer les genres, le latin oppose le féminin *ābus* au masculin *īs* comme le sanskrit oppose *ābhis* à *ais;* les deux suffixes seraient également anciens, et remonteraient l'un comme l'autre à la langue mère indo-européenne. Noter que le lithuanien confirme le témoignage de l'indien et du latin. Les instrumentaux féminins tirés de thèmes en *a* se terminent en *mis*, et sont formés à l'aide du thème d'élargissement *sma* comme les instrumentaux indiens en *bhis* à l'aide du thème d'élargissement *bhi* (Bergaigne, *Mém. soc. ling.* 2, 217); les instrumentaux masculins correspondants ne prennent pas d'élargissement (ex. *vilkais*). — Dans cette hypothèse la terminaison *is*, au moins au féminin, n'aurait plus rien de commun avec le suffixe du locatif *su* ou σι (indo-européen *sva*). Et en effet, si ce suffixe peut expliquer le masculin *novīs* = νέοισι = *navēshu* (i. e. *navaisu*), il ne saurait expliquer le féminin *novīs* et l'osque *Diumpais* en regard des locatifs sanskrits comme *navāsu* ou des anciens locatifs grecs comme ὥρασι, qui présentent l'*ā* pur du thème sans diphthongaison en *i*; ὥραισι est une formation grecque relativement tardive qui ne peut aider à comprendre des formes italiques. — Tr.]

3. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 814.

Festus : *Corniscarum divarum locus erat trans Tiberim*[1]. Ces formes correspondent aux anciens datifs et locatifs attiques ταμίασι, ὥρασι, Ὀλυμπίασι[2].

332. *Datif-ablatif pluriel féminin en* (ais), es. — Ordinairement on élargissait le thème par *i* avant de lui ajouter la désinence, ce qui donnait un *devāis* théorique correspondant au grec θεῇσι θεῇτσι (originairement θεᾶτσι)[3]. L'*āi* se contractait ensuite en une diphthongue qui s'obscurcissait en *e* (comparer en grec θεαῖσι, puis θεῇσι), et on arrivait à *deves*. Cette finale *es* subsiste dans un vers de l'inscription du tombeau de Protogène : *plouruma que fecit populo soveis gaudia nuges*[4]. A partir du 6e siècle de Rome on écrit régulièrement *deiveis*.

333. *Datif-ablatif pluriel masculin en* (ois), es. — Les thèmes en *o* suivent le second des procédés employés dans la déclinaison en *a* : ils insèrent un *i* entre la voyelle finale et la désinence *s*; plus tard la terminaison *ois* se contracte en *es*. L'antique diphthongue subsiste encore dans deux gloses de Festus, *ab oloes* et *privicloes* (corrompu en *priviclio es*), comme en grec dans les mots de même sens ἐκείνοις et ἑκάστοις[5]. La finale *es* ne se trouve que dans les deux noms étrangers *Cavaturines et Mentovines*, donnés par la table de Gênes, qui d'ailleurs écrit *invitis* et *inviteis*[6].

334. *Abréviation de la finale.* — Les thèmes en *o* paraissent avoir plus rapidement que les thèmes en *a* fondu en une voyelle unique la diphthongue des datifs-ablatifs-locatifs pluriels; c'est du moins ce qu'on peut conclure des mutilations que subissent ces derniers dans les anapestes de Plaute: *bonĭs mis quid foret*[7] (comparer à ce *mis* le *mieis* monosyllabique du tombeau des

1. P. 64 Müller.

2. [Ou *Corniscas* est une forme mutilée de *Corniscāis*, dans laquelle l'*i* est éclipsé comme au datif singulier : voir § 263. — M. Bréal, *Bulletin de la soc. de ling.* 2, cxxiij, explique *foras* comme un dat. pl. du thème *fora* = θύρα, thème contenu dans *forare*. La distinction entre *foras* et *foris* serait récente : cf. *foras cenare* et dans les Douze tables *mortuum foris efferre*. *foras* = θύρασι, *foris* = θύραισι. M. Br. propose (dans une lettre) d'expliquer de même les adverbes comme *intervias* (§ 158) où M. Bücheler voit des gén. sg. et M. Corssen (*Ausspr.* 1, 769) des acc. pluriels. — Tr.]

3. Θεῇσι est comme ὥρασι, suivant toute apparence, une forme archaïque dans laquelle l'analogie n'a pas encore introduit la diphthongaison propre au masculin-neutre. Voir les notes des 2 §§ précédents. — Tr.

4. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1297. — 5. Festus p. 19, 205 Müller.

6. *Corp. inscr. Latin.* n° 199 l. 39-40, p. 73. — 7. *Trinummus* 822.

Scipions[1], et les formes analogues *soveis*, *sis*, *tis* pour *tvis*[2] — *dolĭs dóctis*[3], — *virĭs cum summis*[4]. A ces exemples il faut ajouter les formes composées *multis modis* et *miris modis*, dont la seconde syllabe est brève[5]. Enfin Cicéron pouvait y joindre encore quelques autres exemples, tirés sans doute de Névius et d'Ennius : d'une part, avec simple abréviation de la finale, *tecti' fractis;* d'autre part, avec chute complète de la désinence, *vas' argenteis* et *palm' et crinibus*[6]. Mais la métrique dactylique mit un terme à ces mutilations; désormais la loi est que la terminaison des datifs pluriels soit longue, et à partir du septième siècle de Rome la quantité de la voyelle est régulièrement marquée par l'épel *eis*.

335. *Epels* eis *et* is. — L'épel *eis*, au datif pluriel des thèmes terminés soit en *a* soit en *o*, subsiste dans des exemples sans nombre : *vieis tableis noneis scribeis incoleis controvorsieis inferieis leibereis liberteis loceis conciliaboleis sublegundeis crasseis aesculnieis comitieis moinicipieis meeis*[7]. Dans les documents de l'époque d'Auguste, le monument d'Ancyre, les Fastes triomphaux, l'oraison funèbre de Murdia, le son mixte *ei* a été partout éliminé; toutefois il en reste encore des exemples au seul datif pluriel. Dans le monument d'Ancyre, qui date de l'an de Rome 767, la terminaison *is* est de beaucoup la plus fréquente : on y lit toutefois *Dalmáteis*, *quadrigeis*, *emeriteis stipendIs*[8]. L'épel *eis* n'est pas rare non plus dans les manuscrits : on lit dans l'Ambrosianus de Plaute *tueis ingratieis*[9], dans les Medicei des lettres de Cicéron *ludeis*, *Marseis*, *lateis;* plus tard on retrouve dans Fronton *caerimonieis*, *roteis*, etc. Quelquefois ces formes sont altérées : par exemple *taleis* devient *taliis*[10].— C'est du conflit entre *is* et *eis* que paraissent provenir des formes comme *Lumphieis* (équivalent à Νύμφαις, vers l'an de Rome 700)[11], *sacrieis*[12] (après

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 38. — 2. Voir § 144. — Tr.
3. *Bacchides* 1095. — 4. *Pseudulus* 174.
5. La leçon constante des manuscrits, dans les poètes dramatiques, est *multis modis*, *miris modis*, et non *multĭmodis*, *mirĭmodis*. — Voici des exemples de ces formes : Plaute, *Trinummus* 931, *Bacchides* 385. *Persa* 706. Térence, *Andria* 939.
6. Cicéron, *Orator* § 153. — 7. Voir l'index, *Corp.* 1 p. 604.
8. Mommsen, dans son édition, *index verborum*, p. 146. — 5, 40. 3, 30. 4, 52. — 9. *Mercator* 479. — 10. Plaute, *Miles gloriosus* 165.
11. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 1238.
12. Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta*, table 77 H; Ritschl ajoute

l'an 732), *sibi et suieis* (répété deux fois dans le *Corpus*[1].)

THÈMES EN *IO, IA.*

336. *Dans les inscriptions.* — Lorsque la terminaison *is* est précédée d'un *i*, les deux *i* mis en contact peuvent se contracter en un seul. Le monument d'Ancyre donne *provincis* (en pareil cas l'*i* est fréquemment prolongé au-dessus de la ligne, ce qui est le signe ordinaire de la longueur prosodique), *colonis* (pour *coloniis*) à côté de *manibiis*, *municipis* et *municipiis*, *consiliis* et *iudiciis*, mais *auspicis*, *stipendis* et *collaticis*. On lit de même, dans les *elogia*, *proelis* à côté de *copiis*[2], *victoris*[3], ailleurs *iurgis*[4]. A l'époque impériale il y a des formes semblables dans des documents tout-à-fait corrects, et elles sont extrêmement fréquentes dans nos manuscrits. — Jusqu'à l'époque d'Auguste la désinence *eis* aussi bien que la désinence *is* absorbe l'*i* qui la précède. Le nominatif singulier *colonia* forme plus d'une fois dans la *lex Iulia municipalis* le datif ablatif pluriel *coloneis*, comme le fait ailleurs le nominatif singulier *colonus*[5]. Une inscription du *Corpus* donne *oficeis*[6]. A côté de *Bruttieis* et de *Messapieis* on trouve dans les actes triomphaux *Salluveis*[7]; de même dans les manuscrits le nominatif pluriel qui correspond au génitif *Salluviorum* et à l'accusatif *Salluvios* est *Salluvi* ou *Salui*. Mais, si plus tard on rencontre dans des inscriptions *macereis*[8] ou *osteis*[9], dans le codex du Digeste *doleis* pour *doliis*, il ne faut plus y voir une contraction de *ieis* en *eis; eis* provient de *iis* par un effet de la même assimilation vulgaire qui changeait *ascia* en *ascea*.

337. *Dans les auteurs.* — La littérature admit la contraction dans le mot *deis* ou *dis*[10]. Plaute ne se la permet (sauf pour les

à ces exemples le *ingenuiIs* que donne une inscription plébéienne, *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1492.

1. Vol. 1, nos 1042 et 1460.
2. *Corp. inscr. Latin. elog.* 34. — 3. *Elog.* 29.
4. Maffei, *Museum Veronense* 221, 4.
5. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 206 l. 83, 142, 157, p. 121-123.
6. *Corpus inscr. Latin.* 1 n° 1050.
7. *Corpus inscr. Latin.* p. 460.
8. Fabretti, *Inscript. antiquarum explicatio* 223, 595.
9. Gori 1, 58, 140.
10. Au vers 296 du *Stichus* de Plaute le manuscrit A donne *ab deis*, B C D donnent *a dis*. Il y a dans le monument d'Ancyre (1, 26) et dans une inscription un peu antérieure (*Corp. inscr. latin.* 1 n° 639) *dis;*

deux mots *deis* et *meis*), que dans des anapestes, dans des *cantica* comme *filis fecere insidias*[1], — *voluptátibu gaudisque antepotens*[2], — *nam qui amat quod amat quom éxtemplo savis sagitatis pércussust*[3]. Dans les poètes du théâtre *gratiis* fait toujours trois syllabes et *ingratiis* quatre; au contraire Lucrèce et les poètes postérieurs adoptent ici la contraction qui régnait de leur temps dans le parler usuel. Je me refuse absolument à croire qu'Ennius ait écrit *nonis Iunis;* j'admettrais plutôt encore *Iuneieis*[4]. Virgile dit une fois *taenis*, et plus tard Sénèque dit *supplicis* et *exilis*[5]; Martial emploie à plusieurs reprises *denaris* et même traite pareillement un adjectif dans *Vipsanis columnis*[6]. Les exemples de ce genre qu'on ne peut attaquer sont en très-petit nombre; aussi faut-il considérer *filis* et toutes formes analogues comme inadmissibles pour les auteurs antérieurs au huitième siècle de Rome, et comme toujours très-douteuses pour les auteurs postérieurs.

EMPLOI DANS LE SENS DU LOCATIF.

338. — Les deux suffixes *is* et *bus* peuvent faire fonction de locatifs, comme le prouve pour chacun d'eux l'emploi des datifs qu'ils forment avec les diverses sortes de thèmes. On dit donc *Italici quei Argeis negotiantur*[7], et de même *Athenis; Argeis* provient d'un thème en *o*, et *Athenis* d'un thème en *a* comme *foris*. Et d'autre part on dit avec le suffixe *bus Sardibus;* cette forme tirée d'un thème en *i* n'est pas sans analogie avec le locatif singulier employé adverbialement *ibe*.

cette forme y remplace la forme plus ancienne *deis* (*Corp.* n° 1241). Les besoins du vers exigent quelquefois aussi qu'on lise *deis* ou *diis* en deux syllabes; je ne crois pas qu'il y en ait aucun exemple plus ancien que Catulle 4, 22.

1. *Bacchides* 1206.

2. *Trinummus* 1116.

3. *Trinummus* 242. Il paraît que c'était là, aux yeux de l'auteur de l'une des deux récensions, une structure de vers tout à fait singulière.

4. *Annales* 167 Vahlen.

5. Virgile *Aen.* 5, 269. Sénèque *Medea* 1015, *Phoenissae* 625. — Tr.

6. Martial 1, 118, 17. 9, 101, 1 et 9. — 4, 18, 1. Voir Lachmann, commentaire sur Lucrèce, p. 279.

7. *Corp. inscr. Latin.* 1, n° 595.

DATIF-ABLATIF PLURIEL DES PRONOMS.

339. *Pronoms personnels.* — Tandis qu'au datif-ablatif pluriel des pronoms personnels les langues congénères emploient le suffixe du datif singulier (ἡμῖν, ὑμῖν sont formés comme ἐμίν), le latin adopte la terminaison *bei* ou *bi* du singulier avec l'exposant de la pluralité *s*. Le thème[1] *nos* ou *vos* perd son *s* final devant le suffixe *beis* comme dans *vopte*, et la voyelle s'allonge. On a ainsi *nobeis*, forme qui doit être restituée dans le sénatusconsulte *de Tiburtibus* que nous avons perdu : *nosque ea ita audiveramus ut vos deixsistis nobeis nontiata esse; vobeis* dans le même document et déjà dans le sénatusconsulte sur les Bacchanales[2]; plus tard *nobis* et *vobis;* jamais la terminaison ne fut affaiblie comme dans *tibi*[3]. — Festus dit *calim dicebant antiqui pro clam ut nis pro nobis, sam pro suam, im pro eum*[4] : si cette forme *nis* est authentique (et rien dans le reste de la phrase ne la rend suspecte), on peut conjecturer qu'elle est sortie de *nŏbis* par une transformation analogue à celle qui de *mihi* et *tibi* faisait des monosyllabes[5]. Il faut noter

1. Ou du moins le nominatif devenu thème. — Tr.
2. *Corp. inscr. Latin.* 1 nº 201 p. 107; nº 196 p. 43.
3. Voir § 289.
4. Ed. Müller, p. 47. Müller donne comme étant la bonne leçon *callim*. — Tr.
5. [Bien que *vehemens* se contracte en *vemens, prehendo* en *prendo, nihil* en *nil*, on peut s'étonner que dès les premiers temps de la littérature (§§ 291-292) *mihi* soit devenu *mī*, et surtout qu'Ennius et Lucilius aient changé ce *mī* en *me*. En outre l'orthographe *mei* recommandée par Nigidius semble indiquer qu'il n'avait pas conscience que le mot fût identique à *mihi*. Ces diverses raisons conduisent à soupçonner que *mei mē mī* est pour **moi* comme *quei quē quī* pour **quoi* (p. 44 n. 4), *virei virē virī* pour **viroi* (p. 61), *humei humē humī* pour **humoi* (p. 186), que par conséquent ce datif latin correspond exactement au datif grec μοί, au datif indien *mē* (c'est-à-dire **mai*). — De là une explication toute simple du *tibi* et du *sibi* monosyllabiques : ce sont des datifs **tei *te *ti, *sei *se *si* — σοί (indien *tē*) et οἷ; les copistes les ont fait disparaître des vieux auteurs comme tant d'autres archaïsmes. *Mi, ti* existaient primitivement à côté de *mihi, tibi*, comme *nis* à côté de *nobis;* la chute d'un *bh* entre voyelles doit être purement et simplement rayée des possibilités phonétiques (cf. Bergaigne, *Mém. de la soc. de ling.* 2, 215 et 217). — La langue classique a gardé *mi*, éliminé *ti* et *nis*. C'est que dans *mi* et *mihi* elle voyait deux formes du même mot plutôt que deux mots différents ; elle ne pouvait se laisser aller à confondre de même

qu'au troisième ou au quatrième siècle le peuple disait *voscum*[1]. — Dans la déclinaison du pronom réfléchi le datif singulier *sibi* s'emploie aussi au pluriel.

340. *Is.* — Le thème pronominal *i* fait au datif-ablatif pluriel *ibus* depuis Plaute jusqu'à Lucrèce ; l'*i* est long : *latrónes ĭbus dinumerem stipendium*[2] ; le féminin *eabus* a été employé par Caton[3] et par Hémina[4]. — Mais ordinairement ce pronom suit l'analogie des thèmes nominaux en *o* et en *a*. On trouve l'épel *eieis*, qui marque que la syllabe du thème est longue, encore deux fois dans le sénatusconsulte *de Tiburtibus;* il est vrai que dans l'un de ces deux exemples Visconti lisait *ieis*. Cela rend vraisemblable que Plaute aussi ait pu écrire *quid ĕis preti detur*[5], ce qui toutefois n'est guère admissible en dehors des *cantica*. Cette forme à première syllabe longue donne en s'abrégeant *eeis*, qui est déjà dans le sénatusconsulte sur les Bacchanales, ou *ieis*, qui se rencontre fréquemment jusque dans l'époque d'Auguste[6] ; à ces deux épels *eeis* et *ieis* se rattache l'iambe écrit *eis* ou *iis* dans nos manuscrits en quelques endroits de Plaute. Mais la forme la plus ordinaire est la contraction en *eis* monosyllabique, qui est régulièrement employée par les poètes scéniques, et constamment par Lucrèce ; soit qu'on l'écrivît *eis*, soit qu'on adoptât l'épel *is*, dont il y a un exemple épigraphique[7], et qui est fréquent dans les manuscrits. Sous Auguste seulement nous rencontrons la forme *iis*, qui provient de *ieis*, et qui est toujours écrite avec l'*i longa*[8]. — Le pronom *idem* est traité comme *is* : il fait ordinairement en deux syllabes *eisdem* ou *isdem*, rarement *eisdem* en trois syllabes. Pourtant nous lisons dans Juvénal *dat ĕisdem*[9], et la *lex Iulia municipalis*,

ti ou *nis* avec *tibi* et *nobis*, et elle a fini par se décider pour un choix exclusif. — Tr.]

1. *Probi appendix, Grammatici latini* de Keil, 4 p. 199 : *vobiscum, non voscum.*

2. Plaute, *Miles gloriosus* 74. L'abrégement de l'*i* que Lachmann veut établir pour Lucrèce repose sur des modifications mauvaises de la leçon des manuscrits, cf. A. Spengel sur le *Truculentus* de Plaute (1, 2, 14).

3. *De re rustica* 152. — 4. Priscien p. 294, 4 Keil.

5. *Menaechmi* 972.

6. *Corp. inscr. Latin.* 1 elog. 32.

7. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 198 (*lex repetundarum*) l. 48, p. 61.

8. Monument d'Ancyre, édition de Mommsen, 1, 18. *Corpus inscr. Latin.* 1 p. 288 (elogium 29) et p. 312, 316 (fastes de Verrius, 2 janvier et 1er avril).

9. Juv. 14, 30.

après avoir dit à la ligne 3 *isdem diebus*, dit à la ligne 5 *in iisdem diebus*[1].

341. *Thème* sa. — Le thème pronominal *sa* donne le datif-ablatif pluriel *sis* dans le texte de loi supposé par Cicéron : *sisque adparento*[2].

342. *Hic*. — La forme *hibus* nous est attestée par un passage de Plaute où elle est prise au masculin et a l'*i* long : *parissumi estis hibus*[3]; d'ailleurs Varron la reconnaît aussi. Mais ordinairement le pronom *hic* fait au datif-ablatif pluriel *his*; on trouve *de heisce* dans la *lex repetundarum*[4].

343. *Qui*. — Le pronom relatif fait *quĭbus*, qui s'emploie au féminin comme aux autres genres. A côté de cette forme on a *quis*, encore en usage au temps de Priscien, et qui dans nos textes est fréquemment écrit *queis* même après Auguste; Festus rapproche *quibus* du nominatif pluriel *ques*, et *quis* du nominatif pluriel *qui*[5]. Il faut remarquer que *quis* ne se trouve jamais dans les anciennes inscriptions; mais une inscription britannique en vers donne *ex quis muneribus*[6], et une inscription espagnole, en vers aussi, *legio quis est septima*[7]. De même la forme monosyllabique est extrêmement rare dans les anciens poètes dramatiques, et pourtant dans cent passages elle aurait été de beaucoup la plus commode pour le vers[8]. — Même en prose on trouve *quis* et *aliquis* à côté de *quibus* et *aliquibus*.

344. Ille, *etc*. — Quant aux pronoms dont je n'ai pas encore parlé, ils font au datif-ablatif pluriel *olleis* (provenant de deux anciennes formes *oloes* et *olaes*), *illeis* ou *illis*, *alieis* ou *aliis*, etc. On nous dit qu'il y a eu un temps où les formes en *bus* comme *illibus* et *ipsibus* étaient fréquentes[9].

1. *Corp. inscr. Latin.* 1 n° 206 (p. 120).
2. *De legibus* 2 § 21 (8).
3. Plaute, *Curculio* 506.
4. Ligne 8 (*Corpus* 1, p. 58).
5. Festus p. 261 Müller.
6. Orelli 5863.
7. *Corpus inscr. Latin.* 2 n° 2660. Sur l'emploi de *quis* dans les poètes romains, voir Naeke sur Valerius Cato p. 112.
8. Elle se trouve dans Plaute, *Mostellaria* 1040. Rapprocher les passages suivants : *Bacchides* 1081 *quibus videó*, 584 *quibuscum habéres rem*, et Térence, *Adelphi* 822, *éx quibus*, que Bentley sans nécessité a corrigé en *quibus ex*.
9. Sergius, commentaire sur Donat, *Grammatici latini* de Keil, 4, p. 545, 13 et 548, 1.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 1 NOTE 2. Les *hermeneumata,* si instructifs pour la langue du temps qui suivit Hadrien, qui viennent d'être publiés intégralement (*Notices et extraits* etc. t. 23, 2) notent p. 382 les deux formes : ἀτραπός *itiner,* ἀτραπός *iter.*

P. 4 N. 1. LIRE : Pétrone, *Satirae.* AJOUTER Varron, *Satirae* fragm. 3 (éd. Bücheler, avec le Pétrone, Berlin 1871) : *mugit bovis.*

AJOUTER APRÈS LE § 6 : Le dieu du ciel que les Grecs nomment Ζεύς s'appelle en latin *Diovis,* ou, avec chute du *d, Iovis,* forme fréquente dans des écrivains anciens et récents ; on a aussi *Iovos* sur une ciste trouvée il n'y a pas longtemps à Préneste (*Ephemeris epigraphica,* Berlin 1871 1 p. 14 n° 21). De ce *Iovos* a pu sortir régulièrement *Ius* (cf. la double forme du composé *Vediovis* ou *Vedius*). Ces variations de la finale montrent que le seul thème vivace fut *Diov-*, non *Diovi*[1].

P. 6 N. 5. LIRE : *dua pondo...* s'emploie comme une particule indéclinable.

P. 9, DERNIÈRE LIGNE DU TEXTE. LIRE : *terminus* et *termen.*

P. 10 LIGNE 2. L'auteur d'un catéchisme de rhétorique, Fortunatianus (3, 4 dans les *Rhetores latini minores,* éd. Halm p. 123, 9), nous dit que de son temps, c'est-à-dire au quatrième siècle, les *Romani vernaculi* changeaient la plupart des neutres en masculins, exemples *hunc theatrum* et *hunc prodigium.* — Les variations du genre dans l'ancienne latinité avaient particulièrement appelé l'attention du grammairien Caper, et dans la littérature grammaticale que nous possédons beaucoup de renseignements et de traités

1. On peut considérer les faits autrement : *Iu-s* (pour *Diou-s*) = Ζεύς = sanskrit *dyaus* : c'est la forme la plus archaïque. Pour chasser la diphthongue on en fait tantôt *Iov-i-s* tantôt *Iov-os.* — Tr.

spéciaux se rapportent à cet objet (cf. par exemple l'opuscule des bas temps *de dubiis nominibus*, Keil, *Grammatici latini* 5 p. 567 ss.).

Ligne 8. Si l'on compare *hic turbo* et *hoc turben*, on s'attend à voir le prêtre nommé non *flamen*, mais *flamo*. Dans le nom de sa charge, *flamonium*, l'ancienne voyelle avait subsisté.

P. 11 l. 19. Ce qui ferait encore attendre au neutre *dite*, c'est qu'on trouve *Mycena ditis* (*Priapea* 75, 2).

P. 11 § 17 l. 2. [L'existence d'une race « gréco-italique » n'est point démontrée. Mais la distinction de l'*a* féminin et de l'*o* masculin-neutre est très-ancienne et je crois qu'on peut la faire remonter hardiment à l'époque de l'unité *européenne*. Cf. *Mém. de la soc. de ling.* 2 p. 264, et la note *a* p. 276. — Tr.]

P. 13 l. 4 : *les plus anciens auteurs*. Lire : les historiens, ceux des écrivains qui ont le plus longtemps conservé nombre de formes archaïques, jusqu'au temps de Sulla.

Note 1. Ajouter : *Trinummus* 247 : *ámplius órat*.

P. 14 n. 4. Ajouter : Aussi *Polouces*, voir *Ephemeris epigraphica* 1 p. 12 n° 18.

P. 18 n. 1. Varron, *Satirae*, fragm. 26 *candidum lact e papilla*, d'après les mss. de Nonius, p. 483 et 486. En outre dans Plaute, *Truculentus* 5, 11, les mss. conduisent à la leçon *opust nutrici lact ut habeat*.

P. 18 § 28, l. 5 ss. Lire : l'allongement de la finale ne fut jamais négligé avant Virgile et Horace, et ces auteurs mêmes, ainsi que leurs successeurs, ne le négligent pas toujours.

P. 19. A propos de « l'*o* long » l. 5, ajouter en note : La plus ancienne forme de la voyelle se voit dans l'adjectif *humānus*. De même *caballus* pour *caban-lus*, mot dérivé de l'ancien nom du cheval hongre *cábo*, accusatif *cabonem* (cf. *Glossarium parisinum* éd. Hildebrand p. 40).

Ligne 13. César voulait qu'on déclinât *turbo turbonem*, non *turbinem* (Charisius p. 145, 1 Keil).

P. 20 l. 4. Ajouter : de même *ulso* est devenu *ullo*[1].

P. 21 n. 2. Dans *pater* le *r* est primitif, dans *color* il vient de *s*. M. Bücheler admet la suppression du *r* issu de *s*, non celle du *r* primitif.

P. 21 a la fin. Les langues congénères du latin montrent que le suffixe *tor* a un *r* primitif. Ce ne peut donc être que par suite d'une erreur que Varron (*De lingua Latina* 7, 27) cite *ianitos* comme

1. Nonius p. 185 cite dans Accius *ullo pro ultus fuero*.

identique à *ianitor* et plus ancien. *ianitor* est formé du suffixe *tor*, comme le montre le féminin *ianitrix; ianitos* doit être pour *ianitus*. — D'après cela il faut corriger aussi la glosse de Paul le diacre : *ianeus* ou *ianicus ianitor*.

P. 24 N. 6. Une inscription tunisienne donne *pubes pudicus* (Guérin, voyage dans la régence de Tunis 1 p. 413 n° 185).

DERNIÈRE L. DU TEXTE. LIRE : *Callisthenis*.

P. 27 § 36 FIN. Le témoignage de Nonius, que l'on contestait à tort, est confirmé encore aujourd'hui par nos mss. Ainsi ils donnent dans Plaute, *Truculentus* 2, 6, 24 : *ecquid mei simile est;* les éditeurs ont écrit *similist* parce qu'il faut entendre *puer*.

P. 30 N. 5. Le poème d'Amphitryon est du moyen âge, comme on peut l'apprendre dans Fr. Osann (*Vitalis Blesensis Amphitryon et Aulularia*, Darmstadt 1836). Mais je ferai remarquer que, de même que Vitalis a composé l'*Aulularia* d'après le *Querolus* que nous possédons encore, il a composé l'Amphitryon d'après un remaniement bouffon, aujourd'hui perdu, de la pièce de Plaute.

P. 31 N. 4. C. F. W. Müller a mis en avant un exemple de la fin de vers que je croyais inconnue : *sua illaec praedă sit* (*Casina* 1, 26).

P. 43 § 56 ss. [Le grec a un pronom qui au nominatif masculin ne prend pas la désinence *s* : c'est l'article ὁ. Le sanskrit a *sa*, historiquement identique à ὁ, et en outre le composé *ēsha* = * *ai-sa*. J'ai montré ailleurs (*Mém. soc. ling.* 2, 234) que le latin a conservé plusieurs nominatifs pronominaux de ce type : *eisdem* pour * *eisedem*, où * *eise* représente l'indien *ēsha; ille* et *iste;* et enfin * *quo* et * *ho*, contractés avec un *i* enclitique dans *quī* = ombr. *poi* et dans *hī-c*. La preuve que dans ces derniers on a le droit de ne pas considérer l'enclitique *i* comme un élément essentiel du nominatif, c'est qu'au féminin le latin historique laisse encore alterner le nominatif *qua* et le nominatif à enclitique *quai*. — Tr.]

P. 68 N. 1 ET P. 99 § 145. [Le *enos* du chant des Arvales est dû probablement à une erreur du graveur, qui a pris un *m* archaïque pour un *s* archaïque : il faut lire *enom*. Cet *enom* est identique à la particule ombrienne *en*[*n*]*o*[*m*] (Bréal, *Rivista di filologia ed istruzione classica*, mai-juin 1874). — Tr.]

P. 71 DERN. LIGNE. [L'*e* du vocatif date de la période de l'unité européenne, *Mém. de la soc. de ling.* 2, 263. — Tr.]

P. 88 N. 1. EFFACER LE RENVOI *Mém. de la soc...* — [Je conjecture que *mēd*, *tēd* et *sēd* sont des accusatifs véritables et non des ablatifs employés de travers. Le suffixe est le même que celui des neutres *i-d, quo-d;* c'est ainsi que dans la déclinaison des noms l'acc.

masc. est en *m* comme le nom.-acc. neutre. Les formes grecques μέ, σέ, ἔ qui semblent se réduire à des thèmes nus, ont probablement perdu une dentale finale : cf. τό, αὐτό etc. Les trois accusatifs latins, qui ont un *ē* représentant un ancien *ā*, sont aux trois acc. grecs comme le nominatif grec ἐγών est au nomin. indien *ahăm* (cf. *Mém. de la soc. de ling.* 2, 14) et comme les ablatifs *mēd* et *tēd* sont aux ablatifs indiens *mat*, *tvat*. Les acc. *mē-d* et *tē-d* ne diffèrent que par le suffixe des acc. indiens *mā-m* et *tvā-m*. On ne peut dire si les accusatifs *mē tē sē* proviennent uniquement d'une mutilation des formes en *d*, ou s'ils représentent à la fois ces formes et des correspondants des formes indiennes sans suffixe consonantique (*mā*, *tvā*). — Tr.]

P. 115 § 170. L. 12. Caius Gracchus : LIRE Gaius Gracchus.

P. 126, N. 4 DE LA P. 125. [La présence de *huic* dans *lui* etc. ne semble pas conciliable avec les lois phonétiques. Cf. un article sur *oi* et *ui* en français, Romania t. 3 fasc. 11. — Tr.]

Origine de la déclinaison en E.

[M. Bücheler admet, avec toute apparence de vérité, que la déclinaison en *e* n'est qu'une variété de la déclinaison en *a* (comme en grec la déclinaison en η n'est qu'une variété de la déclinaison en α). M. Corssen (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 16 p. 292) l'a attaqué vivement au sujet de cette question. La théorie de M. Corssen sur la formation de la déclinaison en *e* est très-compliquée et, comme j'espère le faire voir, très-peu solide, mais le nom de son auteur lui donne une autorité assez grande pour qu'il ne soit pas inutile d'en signaler les faiblesses. Cf. *Mém. de la soc. de ling.* 2 p. 27 ss.; Merguet, *Die Entwickelung der lateinischen Formenbildung* (Berlin 1870) § 20 ss. — On sait que les noms qui composent la déclinaison en *e* ou cinquième déclinaison sont : 1° les monosyllabes *res* et *spes*, 2° les disyllabes *fames*, *fides* et *plebes*, 3° *dies*, 4° les autres noms en *ies*, tous abstraits, féminins et polysyllabiques, tels que *avarities*, à côté desquels se présentent le plus souvent des doublets en *ia*, tels que *avaritia*.

La théorie de M. Corssen se compose de plusieurs théories particulières dont, au premier abord, on ne soupçonnerait pas la dépendance mutuelle ; elle est exposée dans ses *Kritische Beiträge zur lateinischen Formenlehre* p. 465-468. En voici le résumé : 1° un *s* entre voyelles peut tomber (phénomène bien connu en grec, mais qu'on n'est pas habitué à admettre en latin); — 2° un *s* est tombé ainsi en particulier dans *diei diem die* (pour *die-si* etc., d'un thème primitif *divas*) et dans *spei spem spe* (pour *spes-i* etc., du thème *spes* qui se retrouve dans *speres*, *speribus*, *sperare*); — 3° *fames*,

fides et *plebes*, comme *dies* et *spes*, proviennent de thèmes en *s* (*famei* est pour *fames-i* etc.); — 4° la cinquième déclinaison a contenu primitivement beaucoup d'autres mots analogues, qui dans le latin historique appartiennent à la troisième : *caedes*, *clades*, *lues* etc.; si l'on dit *caedes caedis* et non plus *caedes caedei* c'est par l'effet de la même erreur du langage qui a substitué *plebis* à *plebei* et *famis* à *famei;* enfin *caedes* et tous les mots analogues proviennent, comme *fames, fides, plebes, dies* et *spes*, de thèmes en *s;* — 5° les polysyllabes en *ies* comme *avarities*, à la différence des autres mots de la cinquième déclinaison, proviennent de thèmes en *a* et non de thèmes en *es;* l'*a* s'est changé en *e* par assimilation à l'*i* précédent; le nominatif aurait dû être en *ie* pour *ia* (*avaritie*) mais l'analogie de *dies* et de *spes*, de *fames*, *fides* et *plebes*, de *caedes*, *clades, lues* etc. y fit ajouter un *s*. — Je vais discuter successivement ces divers points.

1° Possibilité de la chute de *s*. Elle est prouvée selon M. Corssen : par *vim vi* en regard du nominatif *vis* et de *vires virium viribus;* par *vēr vēris* etc. pour *veser veseris*, *veer veeris;* « incontestablement » par *Cerealis* en regard de *Ceres Cereris;* enfin par la déclinaison de *pubes pubis*, *moles molis* en regard de *puberes* et de *molestus,* de *modus modi* en regard de *modestus*, *moderari*, de *sedes sedis* et de *nubes nubis* en regard des mots indiens *sadas* et *nabhas*[1]. — Mais *vim* et *vi* proviennent d'un thème *wī* antérieur à la séparation des Italiotes et des Grecs, qui se retrouve dans ἴ-φι, peut-être dans ἶ-ς ἴ-νες (Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie,* 3e éd. p. 362); le *w* est représenté par γ dans la glosse γις· ...ἰσχύς d'Hésychios[2]; d'autre part *vires virium viribus* proviennent d'un thème *wīs*[3] conservé en grec dans ἰσ-χύς : les deux thèmes *wī* et *wīs* coexistaient donc avant l'existence distincte du latin[4]. Le nominatif *vēr* n'est pas pour *veer* et n'est pas précisément identique à ἦρ ἔαρ : le thème primitif est *wasar*, réduit dans les cas

1. Dans son livre *Aussprache* etc., 2e éd. 1 p. 281, M. Corssen renonce à invoquer parmi les exemples de la chute de *s* les noms de tribus *Ramnes, Tities* et *Luceres* pour *Ramnenses* etc.

2. Peut-être ne serait-il pas téméraire d'écrire Fις, cf. *Mém. soc. ling.* 2, 318; de même Fισχύν pour γισχύν.

3. Peut-être sous la forme la plus complète *wīns* : dans cette hypothèse *vires* et ἴνες seraient dans le même rapport que les comparatifs en *ior* et les comparatifs en ιων.

4. Il n'y a aucune raison de contester cette coexistence. Qui imaginerait d'admettre que le *c* latin tombe entre voyelles pour expliquer le rapport de *senex* à *senem !*

faibles à *wasr* (cf. πατήρ πατρός, *pater patris*) et conservé dans un composé indien sous la forme *ushar* (aurore ; v. Bergaigne, *Mém. soc. ling.* 2, 73); le nomin. primitif *wasar* a persisté dans ἔαρ ἦρ, le génitif *wasras*[1] dans l'indien *usras* et le latin *vēris* (pour *vĕsros;* cf. *rēmus, pōne, quālum, īdem* pour *resmus* etc., Corssen, *Aussprache* 1 p. 280); le grec a refait un génitif ἔαρος d'après ἔαρ, le latin a refait un nominatif *vēr* sur *vēris*[2]. On pourrait admettre à la rigueur que *cerealis* est pour *cereralis,* par dissimilation des deux *r;* mais comme le latin a à la fois *Ceres* et *Cerus,* on pourrait aussi conjecturer qu'il a existé une divinité *Cerea* ou *dea Cerea*[3] (cf. *dea Cereria;* cf. aussi l'épithète *kerrĭio-* donnée en osque à des divinités très-diverses); enfin il ne serait pas absolument impossible que *cerealis* fût un dérivé mal formé, comme en français par exemple le mot barbare *préfectoral :* en tout cas *cerealis* n'est pas pour *ceresalis,* car *Cereris* prouve « incontestablement » que le *s* du thème *Ceres* ne tombe pas entre voyelles. *Mōles* est étroitement apparenté à *mōliri,* non à *mŏlestus*, et *sēdes*, *nūbes*, n'ont absolument que la racine en commun avec les formes indiennes *sādas* et *nābhas. Modestus* et *moderari* supposent bien un ancien mot *modus modesis* comme *funestus* suppose *funus funesis* : mais si *modus modi* s'est substitué à *modus moderis*, il ne faut voir là qu'une confusion où la phonétique n'entre pour rien, et qui est due simplement à ce qu'un nominatif en *us* est susceptible de plusieurs déclinaisons différentes (cf. *peni penoris penūs* § 2, *pecudis* et *pecoris* tirés indûment du vieux thème indoeuropéen *paku-*, *pondus ponderis* et *pondo*). Des exemples allégués par M. Corssen il ne reste par conséquent que *pubes pubis* à côté de *puberes*. Or ce dernier ne prouve rien : le *r* est ajouté dans *puberes* et non supprimé dans *pubis*, de même qu'il est ajouté dans *boverum* (thème *bou-* = βου- = indien *gō-*) et non supprimé dans *bobus ;* cf. § 193. Le dérivé *pubertas* (non *pubestas*) n'a pu être formé qu'après le développement du rhotacisme, c'est-à-dire vers le quatrième siècle avant notre ère au plus tôt (Corssen,

1. La voyelle qui sépare *s* et *r* au nomin. était tombée ici longtemps avant que le latin existât : on n'a donc point à attendre en latin *vereris* puis *verris* (Corssen p. 465).

2. Cf. les nom. *vomer, veter,* à côté des vraies formes organiques *vomis, vetus.*

3. La plus probable de toutes les hypothèses, c'est que *cerealis* est pour * *cerialis,* comme *ea* = skr. *yā* = ἡ est pour une forme arioeuropéenne *iā,* comme *eamus* est pour * *iamus.* La divinité dont le nom a donné cet adjectif devait donc être une * *Ceria,* laquelle n'est autre que la *regena pia Cerie Iovia* sabellique (Corssen, *Aussprache*[2] 2, 350).

Aussprache 1, 237); il montre que le thème le plus vivant, et par conséquent sans doute le plus récent, était *puber* et non *pub*.

2° *dies* et *spes*. A côté du thème indoeuropéen *diwas* il y avait un autre thème *diwā* (*Mém. soc. ling.* 2, 28, cf. Bopp, *Gramm. comp.* trad. 2, 310, § 352). L'un et l'autre dérivent de la fausse racine *diw* (*Mém. soc. ling.* 2, 179), laquelle n'est sans doute qu'une altération du thème disyllabique *diu* (formé de la racine *di* et du suffixe *u*). Le thème *diwas* a persisté dans *diur-nus* et peut-être dans le nominatif *diēs* : mais *diei, diem, die, dies, diērum* (avec un *e* long), *diebus* ne peuvent s'expliquer que par le thème *diwā*. Il est possible d'ailleurs que les Latins aient confondu les deux mots, et que ce soit là l'origine du double genre de *dies*. Quant à *spes*, c'est avec *res* le seul monosyllabe latin en *ēs* : on comprend aisément que l'analogie de *res* ait fait substituer *spes spei* à *spes speris*[1] ; *res* lui-même, primitivement masculin-féminin (Meunier, *Mém. soc. ling.* 1, 22 et 32) correspond à l'indien *rās* qui a aussi les deux genres, et par suite a certainement un thème vocalique et non un thème en *s*.

3° *fides, fames* et *plebes*. M. Corssen ne cite aucune preuve qui permette d'attribuer à ces mots un ancien thème en *s*. Non-seulement la déclinaison en *es*, *ei*, mais les dérivés *fidēlis*, *famēlicus*, *plebēcula*, *plebeius*, n'attestent que des thèmes en *e*. Le changement de la déclinaison *ēs ei* en la déclinaison *ēs is* est démontré, comme l'admet justement M. Corssen, pour *fames* et *plebes* (*plebes plebis* a donné par suite un dérivé *plebitas*); *fides* y a échappé sans doute à cause de la confusion possible avec *fides fidis*, corde d'instrument. Si l'on compare les terminaisons des deux déclinaisons, on voit qu'il n'y a que trois formes tout au plus qui puissent leur être communes : le nom. sing. en *ēs*, l'acc. en *ĕm*, et le nom. acc. plur. en *ēs* : nous pouvons négliger ce dernier parce que ni *fames* ni *plebes* ne sont guère susceptibles d'être employés au pluriel. Or un principe évident de méthode indique qu'on ne doit admettre le passage d'une flexion à une autre qu'en expliquant la transition par une désinence commune dont l'existence est antérieure et qui a été l'occasion d'une confusion. Cette remarque conduit immédiatement à faire une distinction entre l'accusatif commun en *ĕm* et le nominatif commun en *ēs* : le premier est parfaitement organique dans la déclinaison des thèmes en *i* ou des thèmes à consonne (§ 109), et parfaitement organique dans la déclinaison des thèmes en *ē* (§ 118); le second au

1. *Spe* ne provient pas plus de *spese* par la chute d'un *s* que *quie* de *quiete* par la chute d'un *t*, ou que *lapi* de *lapide* par la chute d'un *d*.

contraire ne s'explique bien qu'à l'aide d'un thème en *ē*. Donc l'accusatif commun a été seul cause de la confusion et, quand *plebis* a été substitué à *plebei*, c'est que l'équation *plebis* = *plebei* résultait naturellement de l'équation *plebis : plebem* = *plebei : plebem*.

4° *caedes* etc. M. Corssen cite vingt mots. Sur ce nombre il n'y en a qu'un pour lequel on ait quelque ombre de motif d'admettre un thème en *s* : c'est *clades*, dont le dérivé *cladestinus* se trouve dans les Notes tironiennes; *cladestinus* ressemble d'ailleurs tellement à *clandestinus*, qu'il n'en est probablement qu'une imitation. Pour *caedes*, *strues* et *strages*, *ambages* et *contages*, rien n'indique la forme la plus ancienne du thème. Pour *aedes*, *vehes*, *rupes*, *sepes* cette forme la plus ancienne du thème doit avoir été en *ĭ*, comme l'indiquent *aedĭcula* et *aedīlis* et peut-être le macédonien αἶς (Curtius, *Grundzüge*[1] 235), *vehiculum*, *rupĭco* et *rupīna*, *sepĭcula* et *sepīre*. Elle paraît avoir été en *ē* pour *lues*, *labes*, *proles indoles suboles*, *propages*, à cause de *luēcula* et *luēla*, *labēcula* et λώβη, *prolētarius*, *propagare;* quant à *squales* et *scabres*, dont les ablatifs *squale* et *scabre* employés par Varron sont des ἅπαξ εἰρημένα ou à peu près, ils ne semblent pas avoir été jamais fléchis sur la troisième déclinaison ; *scabrēdo* montre encore le thème primitif en *ē* (dans *squalĭdus* et *scabrĭties* les aggrégats *ĭ-dus*, *ĭ-ties* sont ajoutés de toutes pièces aux aggrégats également anorganiques *squal*, *scabr*). Enfin *sordes* et *tabes* sont d'origine très-incertaine, car on a *sordeo* et *sordicula*, *tabesco* et *tabidus*, mais le plus vraisemblable est que l'ancien thème était aussi en *ē*. — Ainsi, parmi les mots en *ēs* à génitif en *ĭs*, quelques-uns viennent de thèmes en *ĭ*, les autres viennent de thèmes en *ē*. Les thèmes en *ē* n'ont pu prendre le gén. en *is*, ainsi qu'on l'a vu pour les thèmes *famē* et *plebē*, que par une confusion engendrée par l'accusatif en *em*. Transplantés dans la troisième déclinaison ils ont réagi à leur tour sur les thèmes en *i*, avec lesquels ils avaient désormais tous les cas en commun, sauf le nom. singulier : ils leur ont prêté leur nominatif en *ēs*, que le hasard, ou peut-être le besoin de distinction entre ce cas et le génitif, a fait foisonner dans la déclinaison en *i* du vieux latin et du latin populaire[1]. La preuve certaine que la désinence *ēs* s'est accouplée à des

1. Les formes des bas temps comme *luis* pour *luēs* ou *omnes* pour *omnĭs* ne sont intéressantes qu'au point de vue orthographique. Il n'y avait plus de quantité, et les voyelles ne se distinguaient plus que par le timbre. *e* bref sonnait tantôt comme *è* et tantôt comme une diphthongue *iè*, *i* long comme notre *i*, *e* long et *i* bref sonnaient l'un et l'autre comme notre *é*, de sorte que les finales de *luēs* et de *omnĭs* étaient semblables. Le *luis* de l'*Appendix Probi*, le *omines* de Domitius

thèmes qui n'étaient pas faits pour la recevoir, c'est qu'on a dit *canes* (§ 35), du thème *can* (pour *kuan* = κυον = indien *çvan*, *Mém. soc. ling.* 2, 185). — M. Corssen a donc raison d'admettre que beaucoup de mots de la troisième déclinaison ont fait auparavant partie de la cinquième. Il aurait pu en citer d'autres encore, comme *palumbes* (à côté duquel on a *palumba*, comme à côté d'*avarities avaritia*). Mais c'est gratuitement qu'il veut ramener ces mêmes mots à des thèmes en *s*.

5° *avarities* etc. M. Corssen a bien manifestement raison quand il suppose que l'*e* de *avarities* est pour un *a*, et est peut-être dans le vrai quand il attribue cette altération à l'*i* précédent[1]. Mais je crois qu'il se trompe quand il explique le *s* final du nom. singulier comme un supplément anorganique dû à l'analogie de *dies* ou d'autres mots à thèmes en *s*. D'abord, je le rappelle, il n'y a dans la cinquième déclinaison aucun mot à thème en *s* autre que *spes* et peut-être *dies*. Ensuite il existe en indien (*Mém. soc. ling.* 2, 26) des féminins en *ā* qui prennent un *s* au nom. singulier tout comme les masculins, à savoir (outre *gnā-s*, qui peut être contesté) les composés comme *nāma-dhā-s* et les féminins comme *siʊhī-s* pour *siʊhiā-s*. Ces derniers surtout sont précieux parce qu'ils nous montrent la terminaison *ās* = latin *ēs* précisément après un *i*, exactement comme *avarities*, *facies* et leurs congénères. Le rapport mutuel des deux féminins *avaritiēs* et *avaritiă* est d'ailleurs exactement le même que celui des masculins grecs ἱππότης et ἱππότᾰ, et à peu près le même que celui des masculins latins *paricidas* et *parricida*.

En résumé la théorie si complexe de M. Corssen ne se vérifie ni dans son ensemble ni dans aucun de ses détails essentiels. Et l'on peut se représenter ainsi la formation de la déclinaison en *e* : tous les mots qui en font partie proviennent de thèmes féminins en *ā* (presque tous en *iā*) ; les seules exceptions sont *spes*, qui vient d'un thème en *s*, et *res*, dont le thème est peut-être *rāi* avec une diphthongue (cf. l'indien) ; si *dies* a conservé quelque chose du thème *diwas*, il a conservé bien plus du thème *diwā*. Le changement de l'*ā* thématique en *ē* a amené une scission entre la première déclinaison, où l'*a* persistait, et la cinquième où il s'altérait. Les désinences casuelles sont parfaitement parallèles dans les deux

Phaon (p. 26 n. 1), sont de simples variantes d'épellation, tandis que le *canēs* de Lucilius est vraiment une autre forme que *canĭs*.

1. Notons pourtant qu'en grec l'ι, aussi bien que les autres voyelles, empêche l'α de devenir η.

déclinaisons, sauf au nominatif singulier ; et là encore la comparaison des féminins indiens comme *navā* et des féminins indiens comme *sivhīs* rend compte de l'anomalie :

Sing.	nom.	*familiă*	*diēs*
	acc.	*familiam*	*diem*
	gén.	*familiās*	*diēs*
		.....*āī*	.....*ēī*
	d.	*familiāī*	*diēī*
	abl.	*familiā(d)*	*diē(d)*
Plur.	nom.	osque et ombr. ...*as*	*diēs*
	acc.	*familiās*	*diēs*
	gén.	*familiārum*	*diērum*
	d.abl.	*equābus*	*diēbus*

La cinquième déclinaison a prêté parfois à la troisième, elle ne lui a jamais emprunté. — Tr.]

CONCORDANCE DES PAGES DU TEXTE

AVEC LES §§ DE LA TRADUCTION.

Commencts des pages.	§	p.	§	p.	§	p.	§	p.	§	p.	§	p.	§
1	1	11	47	21	102	31	148	41	195	51	250	61	303
2	4	12	50	22	108	32	153	42	200	52	255	62	309
3	11	13	55	23	112	33	158	43	204	53	261	63	314
4	16	14	65	24	117	34	163	44	210	54	265	64	319
5	19	15	69	25	121	35	168	45	219	55	272	65	323
6	24	16	76	26	125	36	171	46	223	56	279	66	328
7	29	17	80	27	132	37	175	47	228	57	285	67	335
8	33	18	86	28	138	38	179	48	233	58	289	68	339
9	39	19	90	29	140	39	184	49	239	59	293	69	41
10	44	20	96	30	143	40	190	50	245	60	298		

INDEX DES PRINCIPALES FORMES.

L'index ne donne en principe que le nominatif singulier classique de chaque mot.

Lorsqu'un mot n'est pas à son rang, chercher à la terminaison. Ex.: *lector*, voir *-tor*.

* à côté d'un chiffre indique que le mot n'est mentionné qu'en note.

	§§	pages
ac	70	52
acer	17	12
Achilleus	6	4
adfatim	4	3
ae (*diphthongue*)	54, 65, *82, 83, 264	42, 48, 59, 166
aedes		218
aedilis	35	26, 218
aes	32	22
Aisernim	212	141
aeuum	46	34
ales	204	137
Alexander	52	40
alias	157	106
alius	50, 62, 63, 66, 69, 72, 86*a*, 89, 90, 149, 190, 191, 294, 295, 344	37, 38, 46-48, 51, 53, 62, 64, 101, 128, 182, 209
alteras	157	106
alternei	305	187
ambages		218
ambo	9, 325, 327	6, 199, 200
amicus	328	201
ante	231, 244, 245	150, 156, 157
-anus	24	16
Aphrodite	171	116
apud	69, 238	51, 153
aquarius	104	*73
arbor	32, 33	22, 23
Archilis	171	116
artus	94	66
-ας -αντος	24, 25	16, 17
-as -atis	4, 24	3, 15
Asiagenus	42	30
atriplex	21	14
auctor	109	76
augura	32	23
aula	263	*165
aura	156, 161	106, 109
aureus	88, 89	63
autem	116	81
-ber	29, 52	*21, 41
-bi	289, 290, 292, 294	178, 180, 182
bos	6, 193, 320	4 cf. 211, 130, 196, 216
breuis	6	4
Brundisium	177, 306	120, 188
caballus		212
caedes		218
caelicola	217	143
caementum	14	9
Caesar	148	100, *101
calor	32	*22
calx	20	14
camelus	272	171
canis	28, 35, 77, 197	19, 25, 56, 132, 219
-capa	41	29
caput	26	17
caro	28	19
Cassandra	52	40
celer	17	12
-cen	28	19
-ceps	22, 202	15, 135
Ceres *et* cerealis		215 ss.
ceruus	46	*34
-cida	41	29, 219
cito	238	154
clades		218
clamor	33	23
coepulo	28	19

TABLE.

add. *signifie les* additions et corrections *des pages* 211 *ss.*

	§§	pages
remarques préliminaires	1-18	1
THÈMES	2-8	
plusieurs th. tirés d'une racine (cf. add.)		
thèmes mutilés		2
aucun thème ne finit par une diphthongue (cf. add.)		4
diverses déclin.		
pronoms		
NOMBRES, perte du duel (cf. add.)	9-10	6
CAS	11-12	
cas du singulier		
cas du pluriel		7
GENRES	13-18	
variabilité des genres (cf. add.)		8
genre indiqué par la forme du thème (cf. add.)		10
par le suffixe		
fém. plus archaïque (cf. add.)		11
maior et *maius* (cf.) add.)		12
nominatif du singulier	19-72	
THÈMES A GUTTURALE	20-21	
masc. et fém. (cf. add.)		13
neutres		14
THÈMES A LABIALE	22-23	
THÈMES A DENTALE	24-26	15
th. grecs altérés		17
neutres (cf. add.)		
THÈMES A NASALE (*m, n*) (cf. add.)	27-28	18
THÈMES A LIQUIDE (cf. add.)	29-31	20
neutres		22
thèmes alternans		
THÈMES A SIFFLANTE	32-34	
quant. de la finale		23
neutres		24
THÈMES EN *i*	35-38	25
nom. en *es is eis*		
chute du *s* (cf. add.)		26
chute de *is*		27
neutres		
THÈMES EN *u*	39-40	28
THÈMES EN *a*	41-43	29
nom. masc. en *as*		
nom. masc. en *a* (cf. add.)		
nom. fém. en *a* (cf. add.)		30
THÈMES EN *e*	44	31
THÈMES EN *o*	45-54	32
termin. *o(s)* et *o(m)*		
changem. d'*o* en *u*		33
chute du *s* du m.		34
chute du *m* du n.		35
chute de l'*o* du thème après une consonne		36
chute de l'*o* après *i*		37
chute de *os* après *i*		39
chute de *os* après *r*		
famul		41
nihil et *non*		42
PRONOMS PERSONNELS		55
PRONOMS NON PERSONNELS, au masc. (cf. add.)	56-62	43
quis et *qui*		
is et *isdem*		44
hic — *ille* et *iste*		45
ipse — *alis, sovos*, etc.		46
PRONOMS NON PERSONNELS, au fém.	63-65	
sapsa, tova, etc. — *quae* et *haec*		47

	§§	pages
	66, 100, 101, 144, 190, 191, 221, 223, 293, 295, 333, 344	128, 129, 144, 146, 181, 182, 203, 209, 213
-im (*adverbes*)	114	80
in	68	50
indiges	24	16
indoles		218
inimicitia	119	83
inlex	68	50
innocuus	3	2
interdius	158*a*	107
-ior	18, 29, 32-34, 79, 95, 117, 137, 140, 200, 255, 318	12, 13 cf. 212, 21-24, 57, 67, 82, 94, *97, 134, 162, 195
louis		211
ipse	61, 63, 72, 101, 127, 190, 293, 295, 315, 344	46, 47, 52, 70, 88, 128, 181, 182, 192, 209
-ĭs -ĭs	35, 36, 107	26, 27, 74
-is -itis	24, 214	15, 142
is	35, 58, 63, 66, 71, 97, 98, 100, 101, 127, 144, 186, 189, 191, 221, 223, 228, 261, 300, 301, 340	26, 44, 47, 48, 52, 68-70, 88, 99, *126, 127, 129, 144, 146, 148, 149, 165, 185, 208, 213
iste	60, 61, 63, 64, 66, 100, 101, 190, 223, 260, 293, 295	45-48, 69, 70, 128, 146, 165, 181, 182, 213
item	116	81
iter	2	1 cf. 211
ius	32	22
-ius	50	38
iuuenis	197	132
labes		218
lac	26	18 cf. 212
laetitias	81	58
lampas	25	17
landica	122	86
lapis	24	16, 217
laurus	288	177
lectus	47, 153	35, 104
lens	4	3
lepor *et* lepus	32	22
leuir	52	41
leuis	6	*4
libens	24	16
libertas	85	61
-lis	50, 205	*38, 137
lues		218
luxuries	44, 169	*32, 115
-μα -ματος	25, 28, 108, 205, 237, 322	17, *19, 75, 137, 153, 197
magistratus	39, 208	28, 138
mancipium	176	119
mane	304, 312, 313, 317	187, 190, 191, 194
manus	120	84
mater	325	200
mel	30	22
-men	14, 28	10, 19
mens	116	81
mensis	4, 197, 204, 205	3, 133, 137, 138
-mentum	28	*19
merx	4, 20, 201	2, 14, 134
Mettius	272	170
meus	89, 102, 104, 105, 183, 209, 334, 335	64, 70, 72, 73, 124, 139, 203, 204
miles	24	17
mille	92, 252	65, 161
-mino *impératif*	45	33
mirimodis	334	204
modo	258	153
modus		215 ss.
moenia	322	197
moles		215 ss.
monumentum	14	10
mos	32	23
mugil	31	22
multigenerum	212	141
multimodis	334	204
murus	85	61
muste	84	59
nauis	6	4
nauta	42	30
necesse	34	24
nihil	54, 291, 339	42, 180, *207
nix	20	14
non	54	42
nostri	222	145
nox	24, 158*a*, 241, 311	16, 107, 155, 190
-ns -ntis	24, 95, 140, 196, 203, 205, 256	16, 67, 97, 132, 136, 138, 162
nubes		215 ss.
nudius	158*a*	107
nugae	115	80
numerus	52	40
nundinum	216, 221	142, 144
nuntius	104, 181	72, 123
-o (*adverbes*)	295	182
-o -onis *ou* -inis	28	19 cf. 212
oe (*diphth.*)	54, 65, 82	42, 48, *59
omnimodis	321	197
omnis	35	26
-ων -ωντος	25	17
Ops	4	3
optio	14	10
os ossis	3, 26	2, 18
palladium	177	120
palumbes		219
pannus	328	201
par	29	20
pars	4, 111, 114, 115, 149, 195	3, 78, 80, 81, 101, 131
passim	114	80
pater	29, 146	20 cf. 212, 100

	§§	pages
pecus	2	2, 216
penus	2	1, 216
peregre	312, 317	190, 195
perennis	109	76
pes	24, 147	15, 100
Philematium	171	116
pilumnoe	85	60
pinus	288	177
Piraeus	117	82
pius	104	72
plebs	4, 22, 35, 168, 170, 268	2, 15, 25, 114, 115, 168, 214 ss.
-plex	21, 201	14, 135
Pollux	20	14 cf. 212
pondo	9	*6 cf. 211, 216
poploe	85	60
-por	52, 173	41, 117
porticus	14	10
pos-	36	27
post	231, 245, 330	150, 157, 202
potestas	318	195
praecox	95	67
praefiscisse	304	187
praestus	288	177
precarius	63	47
priuignus	42	30
proboum	46	34
prod-	228, 236	149, 152
prodigium		211
progenies	44, 169, 170	*32, 115, 116
proles		218
propages		218
Proserpina	159, 172	108, 119
puber	34	25 cf. 213, 216 ss.
puer	52, 86*a*, 103	41, 62, 72
pugna	158	107
puluis	33	23
qua	261	165
quasi	143	98
quattuor	77, 151	55, 103
qui *et* quis	14, 57, *59, *60, 64-69, 99-101, 118, 128, 144, 173, 186, 187, 190, 223, 224, 233, 260, 296, 297, 316, 339, 343	*10, 43, *45, *46-52, 69, 70, 82, 99, 117, 125, 126, 128, 146, 151, 164, 183, 192, 193, *207, 209, 213
quies	24	16, 217
Quinquatrus	94	66
quom	128	89
quot	69	51
ramentum	14	9
-re (*infinitifs*)	29, 314	*20, 191
-repere	81	58
res	44, 118, 119, 121, 167, 168, 191, 220, 268-270, 326	32, 32 n. 1, 82, 83, 85, 113, 114, *129, 144, 168, 169, 200, 214 ss.
-ris (2e *p. passif*)	34	24
-ris *et* rius	50	37
robur	32	22
rupes		218
rure	312, 313, 317	190, 191, 194
sa-	63, 127, 144, 341	47, 88, 90, 209
sacer	86*a*	62
sagittarius	104	73
sal	29	20
saltem	116	81
Samnio	45	33
sane	304	187
sanguis	28	18 cf. 212
satur	52	41
Saturnus	54	*42
scabres		218
scitum	39	28
scrobs	4	3
se	123-126, 145, 185, 331, 259, 289, 292, 339	86, 88 cf. 213, 99, 125, 150, 153, 178, 180, 208
securis	112, 113	79
sedes		215 ss.
semita	328	200
senatus	39, 148, 150, 151, 153, 158*a*, 168, 173, 284, 285	28, *101-103, 105, 107, 114, 117, 175, 176
senex	5, 28	4, 19
sepes		218
sepulcrum	14	10
seruus	46	34
sexcenti	4	*2
siluester	17	12
sinapi	38	27
sine	259	164
sobrinus	29	21
socer	52, 328	40, *201
solennis	109	76
solus	103	72
sordes		218
soror	29	21
sors	4	3
Soteris	171	116
species	239, 326	154, 200
spes	170, 171, 193, 220, 267-269, 326	116, 130, 144, 168, 169, 200, 214 ss.
spinther	30	22
spiritus	208, 253	138, 146
squales		218
st *pour* est	24, 34, 36, 39, 47, 48, 149	*17, 24, 27 cf. 213, 28, 35, 36, 102
stirps	4	3
strages		218
strues		218
suauis	6, 35	*4, 26
suboles		218
Sunium	177, 306	120, 188
supellex	5	4
superficies	44, 326	32, 200
supra	237	152
sus	108, 193, 320	75, 130, 196

	§§	pages
suus	62, 108, 144, 172, 174, 209, 210, 222, 328, 334, 335	46, 75, 99, 116, 118, 139, 140, 145, 204, 205
tabes		218
Tarquinius	177	*120
tempus	32, 312	23, 190
-ter	52	40
terminus	14, 49	9 cf. 211, 37
theatrum		211
Theseus	6	4
-tio	14	10
titulus	14	10
tonitrus	40	28, *29
-tor	14, 29, 79	10, 21 cf. 212, 57
trabs	22	15
tremonti	330	202
tribus	285	176
tristities	108	75
triumpe	103	72
tu, uos	55, 96, 123-125, 145, 185, 231, 259, 289, 292, 339	43, *43, 67, 86-*88 cf. 213, 99, 125, 151, 164, 178, 180, 207
-tu (*supin*)	242, 287	155, 177
-tui (*supin*)	287	177
-tum (*supin*)	115	80
turbo		212
turris	111, 113	78, 80
tuus	62, 144, 334, 335	46, 99, 204
Tyche	171	116
Valerius	106, 176	74, 119
uas uadis	24	15, 17
uas uasis	32	22
ubi	290	178
-uc (*adverbes*)	295	182
uehes		218
uelle	29	20 cf. 212
Venus	32	22
uer	30	22, 215 ss.
uerber	32	23
Verres	50, 184	38, 125
uersus	208	138
ueru	40	28
uespere	312	190
uestri	222	145
uetus	32, 33	23, 24
ui (*parfait*)	320	196
uia	158, 332	107, *203
uicinia	309	189
uinum	14	9
uir	52, 119, 209, 210	41, 83, 139, 140
uirtus	204	137
uis	35, 110, 112, 141, 193, 200, 251	25, 78, 79, 97, 130, 134, 160, 215 ss.
uitus	324	*198
uiuous	46	34
ullo		212
umerus	52	41
unquam	290	178
unus	103	72
uolgaris	50	37
uoltur	31	22
uolucer	17	12
uolup	23	15
uomer	32	23
uox	147	100
-us -ŏris	32, 34, 46	22-24, 33
uter	290	178
uterus	52	41
utrasque	157	106

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE A. FRANCK
(F. VIEWEG PROPRIÉTAIRE), 67, RUE DE RICHELIEU.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er fascicule : La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

2e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Etudes. 3 fr.

3e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 1 fr. 50

4e fascicule. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 2 fr.

5e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 75

6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

7e fascicule : la Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

8e fascicule : Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule : Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 8 fr.

10e fascicule : Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier, directeur d'études adjoint. Livraisons 1 à 8. 6 fr. 25

11e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie : les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule : Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

13e fascicule : La Procédure de la Lex Salica. Etude sur le droit frank (la fidejussio dans la législation franke; — les sacebarons; — la glosse malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 7 fr.

14e fascicule : Itinéraire des Dix mille. Etude topographique par M. F. Robiou, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule : Etude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

16e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur agrégé au lycée Charlemagne. 12 fr.

17e fascicule : Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. 2 fr.

18e fascicule : Etude sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par M. R. de Lasteyrie, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 5 fr.

19e fascicule : La Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, avec additions de l'auteur. Traduit de l'allemand et annoté par M. L. Havet, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Fascicules sous presse.

De la formation des mots composés en français, par M. Darmesteter, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Collation du manuscrit de Quintilien, par M. Châtelain.

Les Pleurs de Philippe, poème grec du XIe siècle, par M. l'abbé Emmanuel Auvray.

COLLECTION PHILOLOGIQUE. Recueil de travaux originaux ou traduits, relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

1er fascicule : La théorie de Darwin; de l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. Schleicher. In-8°. 2 fr.

2e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet. In-8°. 2 fr. 50

3e fascicule : De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes, par H. Weil. In-8°. 3 fr. 50

4e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet, Supplément. 50 c.

Nouvelle Série. 1er fascicule : De la stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. Gr. In-8°. 4 fr.

		§ pages
terminaison *a*		111
THÈMES EN *e*	166-171	
terminaison *es*		112
terminaison *ei*		
terminaison *e*		113
terminaison *i*		115
Spenis		116
THÈMES EN *o*	172-175	
terminaison *i*		
son ancienneté		117
terminaison *ei*		118
doctrines des grammairiens		
THÈMES EN *io*	176-183	
substantifs		
contraction de *ii* en *i*		
noms grecs		119
inscriptions		120
grammairiens		122
adjectifs		
thèmes en *jo*		123
le thème *meo*		124
GÉNITIFS IRRÉGULIERS	184	
PRONOMS	185-191	125
personnels		
qui (cf. add.)		126
hic — *is*		127
ille, etc.		128
génitif pronominal en *i* et en *ae*		
génitif du pluriel	192-224	129
THÈMES A CONSONNE, THÈMES EN *i*	193-205	130
à consonne; termin. *um*, *erum* en *i*; termin. *ium*		131
règles des grammairiens		
um et *ium* dans Plaute		
um pour *ium*		132
infl. de l'accent		133
um contraction de *ium*		134
ium pour *um*		
term. *uum*, *orum*		137
THÈMES EN *u*	206-208	138
termin. *uum*, *um*, *orum*		
THÈMES EN *o*	209-213	
termin. *om*, *um*		
terminaison *o*		141
Aisernim		
multigenerum		
THÈMES EN *a*	214-217	
terminaison *um* (masculins) (féminins)		142
nundinum		
GÉNITIFS PLUR. en *rum*	218-221	143
thèmes en *a*		
th. en *e*, en *o*		144
PRONOMS PERSONNELS	222	145
PRON. NON PERSONNELS	223-224	146

		§ pages
ablatif du singulier	225-261	147
LE *d* FINAL	226-236	148
premières inscr.		
contradictions de la langue		149
d omis dans les mss.		150
le *d* dans les auteurs		151
THÈMES EN *a*, *o*, *e*, *u*	237-243	152
en *a*		
en *o*		153
en *e*		154
abl. adverbiaux en *e*		
en *u*		155
supins en *u*		
fructo, *spirito*		156
TH. EN *i*, TH. A CONSONNE	244-258	
en *i*		
à consonne		157
ablatif en *ei*		159
e ou *i*		
règles de grammairiens		161
adjectifs		
compar., — partic.		162
épel *ae*		163
PRONOMS PERSONNELS; *sed* ET *sine*	259	
PRON. NON PERSONNELS	260-261	164
datif du singulier	262-301	165
THÈMES EN *a*	263-267	
terminaisons *āī*, *a*		
ai monosyllabique		166
ē, *ĕ*		167
dat. popul. des noms grecs		
THÈMES EN *e*	268-271	168
terminaisons *ēī*, *ĕī*		
ei monosyllabique		169
i		170
THÈMES EN *o*	272-274	
terminaisons *oi*, *o*		171
dialectes		
TH. EN *i*, TH. A CONSONNE	275-283	
terminaison *ē*		172
ĕ		173
ei, *i*		174
formes de transition		175
l'*i* abrégé		
THÈMES EN *u*	284-288	
terminaison *uei*, *ui*		
u		176
neutres		177
supin		
métaplasmes		
PRONOMS PERSONNELS	289-292	
datif non contracté		
adverbes en *bi*		178
mihi contracté		179
tibi, *sibi* contractés		180
PRON. NON PERSONNELS	293-301	181
dat.-locat. *illi*, etc.		
datif adverbial *aliubi*		182
datif propre en *o*, *ae*		

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

VINGT-CINQUIÈME FASCICULE

ANÎS EL-'OCHCHÂQ, TRAITÉ DES TERMES FIGURÉS RELATIFS A LA DESCRIPTION DE LA BEAUTÉ, PAR CHEREF-EDDÎN RÂMI, TRADUIT DU PERSAN ET ANNOTÉ PAR M. CL. HUART.

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1875

Sur l'avis de M. *Guyard*, directeur de la conférence de langue persane, et de MM. *Defrémery* et *Carrière*, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Clément Huart le titre d'*Élève diplômé de la Section d'Histoire et de Philologie de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 25 novembre 1874.

Le directeur de la conférence de langue persane,
Signé : Guyard.

Les commissaires responsables,
Signé : Defrémery et Carrière.

Le président de la Section,
Signé : L. Renier.

ANÎS EL-ᶜOCHCHÂQ

TRAITÉ DES TERMES FIGURÉS

RELATIFS A LA DESCRIPTION DE LA BEAUTÉ

ANÎS EL-ʿOCHCHÂQ

TRAITÉ DES TERMES FIGURÉS

RELATIFS A LA DESCRIPTION DE LA BEAUTÉ

PAR

CHEREF-EDDÎN RÂMI

TRADUIT DU PERSAN ET ANNOTÉ

PAR

M. CL. HUART

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
ET DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES
VIVANTES

PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
LIBRAIRIE A. FRANCK
RUE RICHELIEU, 67
1875

„Au nombre des difficultés qui s'opposent à la parfaite intelligence de la poésie de toutes les nations musulmanes, disait M. de Slane au début d'un mémoire sur quelques expressions techniques usitées dans la poésie arabe[1], il faut mettre en première ligne l'emploi de certains mots dans un sens métaphorique. De là surgit pour l'étudiant un grand embarras, car il est porté à assigner à ces mots leur sens propre, et alors le vers dans lequel ils se trouvent est inintelligible; ou bien, après des efforts, souvent infructueux, pour deviner la pensée que le poète a voulu exprimer, le lecteur demeure convaincu qu'il est impossible de la saisir. C'est surtout chez les poètes regardés par les littérateurs arabes comme modernes, c'est-à-dire chez ceux qui ont vécu postérieurement au premier siècle de l'hégire, qu'on reconnaît ce goût passionné pour le langage métaphorique. Dans la description de l'objet de leur affection, ils se complaisent à prodiguer des termes parfaitement clairs pour eux, mais incompréhensibles pour le lecteur européen."

Ces paroles peuvent servir d'introduction au travail que nous soumettons aujourd'hui aux lecteurs, elles en indiquent à la fois l'objet et l'utilité. Expliquer les expressions techniques dont se servent les poètes persans quand ils décrivent les attributs de la beauté, les éclaircir par des exemples, tel est le but que nous nous sommes proposé en traduisant le traité écrit par Cheref Râmi sur ce sujet. En faisant connaître une partie de la rhétorique persane qui jusqu'à ce jour n'avait été

[1] Journal Asiatique, 1839, t. I, p. 167.

l'objet d'aucun travail particulier, nous pensons rendre service aux orientalistes, souvent embarrassés pour traduire des synonymes dont la véritable signification leur échappe, parce qu'il leur manque un exemple qui en précise le sens.

On remarquera, en comparant les vers cités par l'auteur que nous traduisons, avec ceux que M. de Slane a expliqués dans le mémoire dont nous venons de parler[1], on remarquera, disons-nous, que la plupart des termes se correspondent en arabe et en persan; il semble qu'une même manière de voir, qu'un même génie ait guidé ces deux peuples, si différents sous d'autres rapports, dans le choix des comparaisons qu'ils emploient; cette rencontre n'est sans doute point fortuite: mais quelle influence l'imposa aux poètes des deux nations, c'est ce que nous n'avons point à rechercher ici, il nous suffit de constater ce fait.

Le procédé dont les auteurs persans se servent, dans le choix de leurs métaphores, et surtout quand il s'agit de la description d'une belle personne, se montre déjà chez les anciens poètes tel qu'il sera employé plus tard par les maîtres du genre érotique: chaque partie du corps est désignée par une ou plusieurs expressions figurées, qui finissent par remplacer le mot propre et par s'identifier tellement avec lui, que l'auteur juge inutile d'indiquer plus clairement sa comparaison; ainsi Firdausî dira, en parlant de la belle Roudâbeh: „Elle porte „sur la tête une couronne de musc que Dieu lui a donnée (ce „sont ses cheveux noirs); ses deux *narcisses* (c'est-à-dire ses „yeux) sont sombres; ses deux *magies* (ses yeux) sont pleines „de langueur, ses joues couvertes de *tulipes* (le duvet)"[2]. On voit facilement que ce passage, traduit littéralement, sans les explications que nous donnons entre parenthèses, serait inintel-

---

[1] Voy. aussi Ibn-Khallikan, trad. t. I, p. XXXVI.

[2] Châh-Nâmeh, éd. de M. Mohl, t. I, p. 253—254.

ligible à celui qui n'est point familiarisé avec des figures de mots si éloignées de celles que nous sommes habitués à rencontrer[1].

Lorsque la littérature persane commença à décliner, lorsque les poètes ne cherchèrent plus que des jeux de mots, des concetti, des allitérations plus ou moins forcées, les expressions dont s'étaient servis les premiers poètes devinrent un modèle qu'on dut suivre; les auteurs de cette époque inférieure n'étaient sans doute pas fâchés qu'on leur prescrivît des règles, au lieu de les laisser inventer des comparaisons nouvelles, qui eussent eu au moins le mérite de la nouveauté, à défaut de la beauté de leurs modèles, qu'ils ne pouvaient plus atteindre. Il se créa une rhétorique; des écrivains, dont le goût s'était formé à la lecture des chefs-d'œuvre de la littérature, posèrent des règles, indiquèrent les termes dont on devait se servir si l'on tenait à écrire avec une certaine propriété d'expression, et relevèrent les fautes contre le style. Cheref Râmi est un de ces auteurs, et le traité que nous traduisons plus loin, l'*Anîs el-ʿOchchâq* (le Compagnon des amoureux), fut composé par lui pour expliquer les comparaisons qu'avaient employées les poètes classiques pour la description de la beauté. On voit de quelle importance est cet ouvrage; en effet, le véritable sens d'une foule de métaphores avait jusqu'ici passé inaperçu, ou avait été mal saisi, parce qu'on n'en avait pas compris l'application: mais les exemples que cite notre auteur serviront à préciser la signification exacte de synonymes trop souvent confondus dans une même traduction.

---

[1] Et pourtant que de métaphores audacieuses sont passées chez nous dans l'usage! „Je ferai observer, a dit M. Defrémery, que la plupart de ces images contre lesquelles nous nous récrions si vivement ne présentent rien de plus hardi, de plus gigantesque, que telle autre hyperbole risquée par nos grands écrivains.“ Préface de l'*Histoire des Samanides*, p. VII.

L'*Anîs el-ʿOchchâq,* d'ailleurs, loin d'être resté inconnu, a joui au contraire en Perse d'une vogue méritée; et ce qui montre encore mieux la valeur de cet opuscule, c'est que le commentateur turc Mustafâ ebn-Chaʿbân Surouri (mort en 969 = 1561) le prit, quand il composa son traité sur la métrique et la poésie intitulé *Baḥr el-Maʿârif*[1], comme base de la troisième partie, dans laquelle il expose les comparaisons et les figures usitées dans la rhétorique. C'est de ce dernier ouvrage que De Hammer a extrait une longue mais sèche nomenclature de ces termes poétiques, qu'il a insérée dans son Histoire de la Littérature persane[2]. Mais une simple liste, où les mots sont traduits par un équivalent, sans un exemple qui en montre le véritable usage, est tout-à-fait insuffisante; cette considération nous a encore engagé davantage à persévérer dans la traduction complète du traité de Râmi.

L'auteur de l'Anîs el-ʿOchchâq, Hasan-ebn-Mohammed Cheref-eddîn Râmi, désigné habituellement sous le nom de Cheref Râmi, s'était acquis une certaine renommée parmi les poètes de son temps, mais il était surtout connu par sa science des règles de la poésie. Dans la notice qu'il lui a consacrée, le biographe Daulet-Châh dit: „C'était un savant du plus grand mérite, qui avait atteint le plus haut rang dans la science de la poésie. Il a composé un traité sur ce sujet, qu'il a nommé *Haqâïq-el-Hadâïq*, et dans lequel il a mentionné certaines définitions omises par Rachîd Vatvât dans son ouvrage intitulé *Hadâïq-es-Sihr;* il dit par exemple: „Rachîd Vatvât appelle *amphibologie* „ايهام un mot qui comprend *deux* significations; tandis que selon „moi l'amphibologie peut embrasser *plusieurs* significations"; et pour preuve, il cite ce vers de ʿImâd Faqîh (mètre *hazadj*):

---

[1] Fluegel, *Die Handschr. zu Wien,* t. I, p. 208, n. 229.
[2] *Gesch. der sch. Redek. Pers.* p. 27.

دل عکس رخ خوب تو در آب روان دید
واله شد وفریاد بر آورد که ما هی

„Mon cœur vit sur l'eau courante le reflet de ton beau visage; confondu, il s'écria: Un poisson! (ou: Tu es une lune; ou: Ce n'est point elle.)

„Cheref Râmi fut le *mélik-ech-choʿarâ* (prince des poètes) de l'Irâq sous le règne de Châh Mansour, fils de Mohammed ebn-Mozaffar; son *divân* ou recueil de poésies est très-répandu dans l'Irâq, l'Azerbaïdjân et le Fârs; les *qacîdahs* et les fragments dont il est composé sont très-remarquables et montrent l'habileté de l'auteur."

Le traité de poétique dont parle Daulet-Châh, le *Haqâïq-el-Hadâïq*[1], est un commentaire de l'ouvrage plus ancien de Rachîd-eddîn Mohammed Vatvât, poète célèbre également, lequel porte le titre de *Hadâïq-es-Siḥr*[2]; le traité de Râmi se divise en deux parties, dont la première est consacrée aux termes techniques des anciens poètes, et la seconde à ceux dont se servaient les poètes récents (contemporains de Râmi).

L'*Anîs-el-ʿOchchâq*[3] est un ouvrage du même genre que le précédent; mais le sujet en est beaucoup plus spécial, puisque l'auteur s'est borné à expliquer les *comparaisons* techniques dont se servent les poètes persans pour désigner les différentes parties du corps dont on peut décrire la beauté. Ce livre fut, ainsi que le précédent, composé pour le sultan Abou'l-Fat'h Ovéïs Bahâdour; il fut écrit à Mérâgha, et terminé dans le mois de

---

[1] Hadji-Khalfa, éd. Fluegel, t. III, p. 77, n. 4553. On lui donne aussi le titre de *Chaqâïq-el-Haqâïq*; cf. Hadji-Khalfa, t. III, p. 21.

[2] H.-Kh. t. III, p. 21, n. 4433.

[3] Râmi est encore l'auteur d'un livre dont le titre seul, *Holyat-el-Maddâḥ*, est cité par Hadji-Khalfa, t. III, p. 112, n. 4635.

chavvâl de l'année 826 (Sept. 1423)[1]. Voici comment, dans sa préface, Cheref-eddîn raconte l'incident qui l'amena à rédiger ce traité :

„Je me trouvais à Mérâgha, visitant l'observatoire de Mohammed ebn-Haçan at-Toûsi [2], lorsque je fis la rencontre d'une réunion de gens savants dans les lettres, occupés à disputer sur la poésie et le mérite des divers poètes. Au milieu de la conversation, on en vint à médire des poètes anciens, et bientôt la discussion dégénéra en querelle, sans que l'on démêlât exactement quel était le sujet de cette dispute. Me jugeant assez savant pour exprimer une opinion à ce propos, ... je dis, sans donner d'explication préalable : Un poète d'entre les meilleurs de ce siècle a composé ce quatrain :

„Quand bien même tu redresserais le cyprès de ta taille,
„quand même tu mettrais en œuvre tous les expédients de la

---

[1] Hadji-Khalfa, t. I, p. 487, n. 1449; Fluegel, *Die Handschr. zu Wien*, t. I, p. 414. D'Herbelot, *Bibl. Or.* donne la date 816 (1413), art. *Avis Béhadir;* quant au ms. dont je me suis servi, il ne porte pas la date de la composition de l'ouvrage; toutefois, je trouve cette phrase dans la préface (f. 2 r.) :

غرض ازین مقدّمات آنکه در تاریخ فتح روز افزون بندگی
حضرت پادشاه .... سلطان اویس بهادر خان الخ.

Les mots فتح روز افزون paraissent être un chronogramme, qui représenterait l'année 845 ; mais ce chiffre est évidemment trop élevé, le pouvoir des princes Ilékaniens ayant cessé en 835 par la mort de Hosaïn fils d'Ala eddaula, assiégé et pris dans Hilla par les Turcomans du Mouton-Noir. (Voy. De Sacy, *Chrest. Ar.* t. II, p. 85.)

[2] Fluegel, *Die Handschr. zu Wien*, t. I, p. 414, s'est mépris singulièrement touchant le rôle de ce personnage : il dit „que Râmi dédia son livre au sultan *avec l'assentiment (mit Zustimmung)* du philosophe et astronome Nasîr-eddîn at-Toûsi." Or le célèbre auteur des tables Ilkhaniennes avait été choisi par Houlagou pour diriger l'observatoire de Mérâgha, cent cinquante ans auparavant.

„beauté, Sur la raie de tes cheveux Moïse a montré sa *main* „*blanche*, de sorte que tu as retranché les *cent* du nombre „*dix-neuf*[1]."

„Ce quatrain contient une énumération des diverses manières d'être de la beauté. Il est donc nécessaire que le nœud de la difficulté de cette question soit dénoué par vous, afin qu'on saisisse l'intention de l'auteur.

„Lorsque je vis qu'ils étaient impuissants à en comprendre le sens malgré leur prétention au savoir, je dis: Les poètes ont divisé les comparaisons qu'ils appliquent aux diverses parties du corps de l'amante dont ils décrivent la beauté, en dix-neuf chapitres[2]; et ils ont accordé la prééminence aux cheveux, parce qu'on dit qu'il n'y a pas de couleur qui l'emporte sur la couleur noire (بالاتر از سیاهی رنگ دگر نباشد)."

Le manuscrit dont nous nous sommes servis pour cette traduction appartient à M. Chodzko; nous en devons la communication à M. St. Guyard, qui a encore eu l'obligeance de nous faire obtenir, par la bienveillante entremise de M. G. Paris, directeur adjoint de l'École pratique des Hautes-Études, une collation de plusieurs passages fautifs sur les deux manuscrits conservés à la Bibliothèque de Vienne. C'est à M. Sachau que nous sommes redevable de cette collation; nous saisissons l'occasion de le remercier du soin qu'il a bien voulu apporter dans la confrontation des textes. Nous désignerons le manuscrit appartenant à M. Chodzko par la lettre C; la lettre A indiquera le ms. 424 du Catalogue de Fluegel, et B le ms. 425.

Nous ajouterons quelques mots touchant notre traduction. Nous avons conservé la division en dix-neuf chapitres: nous y

---

[1] Le texte de ces vers se trouve plus loin, p. 18.

[2] C'est le nombre *dix-neuf* dont il est parlé dans le quatrain ci-dessus. Quant au nombre cent, il indique le nombre des comparaisons que l'on applique aux cheveux. Voy. p. 16, 18.

avons joint, sous forme d'appendice, quelques règles que donne l'auteur, dans les dernières pages de son ouvrage, sur les rapports que l'on doit observer entre les diverses comparaisons qui peuvent se trouver dans un même vers; ces préceptes sont appuyés d'exemples tirés de différents auteurs.

Cheref Râmi, pour donner à son ouvrage une forme plus littéraire, et pour éviter la monotonie causée par une fréquente répétition des mêmes mots, a imaginé de reproduire, dans les explications qu'il donne, le style des vers qu'il cite. Veut-il, par exemple, montrer que certains poètes comparent les lèvres au rubis, il dira: Ceux d'entre les auteurs à la plume élégante *qui se connaissent en joyaux*, etc. Cite-t-il un vers où les lèvres sont appelées *salière*, à cause du refus qu'a éprouvé l'amoureux, il s'exprimera ainsi: „On les compare à une salière, parce qu'elles sont *salées* (c'est-à-dire amères) et inhospitalières, ainsi que l'a dit tel auteur, le plus *salé* (nous dirions le plus piquant) en paroles, etc.“ Cela suffit à faire juger du procédé qu'il a employé. Nous avons conservé autant que possible ces phrases figurées, tant qu'elles ne nuisaient pas à la clarté de l'exposition.

Enfin, nous n'avons pas manqué d'indiquer et d'expliquer dans des notes les allusions, les allitérations et les jeux de mots dont les vers cités fournissent nombre d'exemples. Cependant il en est quelques-uns que nous n'avons pas signalés, soit parce qu'il était facile de les saisir, soit pour éviter la multiplicité fatigante des notes placées au bas des pages.

Nous devons quelques-unes de ces notes à l'obligeance de MM. Defrémery et Guyard, qui, après avoir examiné ce travail, ont eu la bonté de nous donner plusieurs conseils dont nous les remercions ici bien sincèrement.

CHAPITRE Ier.

DES CHEVEUX.

On considère la chevelure موی comme la reine accomplie de la beauté, dans l'empire de la perfection. On comprend aussi sous ce nom la séparation des cheveux. La chevelure se divise en trois espèces, dont la première est nommée مُعقَّد (frisée), en pehlevi گشن ; les Turcs possèdent ce genre de chevelure qui forme des sortes de nœuds. En persan son nom est گُلّه, comme on le voit dans ce vers d'Atîr-eddin Aumâni[1] :

گر دست من بدان گُلهٔ عنبرین رسد
پایم فراز مایهٔ چرخ برین رسد

Si ma main pouvait atteindre ces cheveux frisés aussi noirs que l'ambre[2], mon pied foulerait (litt. s'approcherait de) la voûte élevée du ciel.

La deuxième espèce est appelée مُجعَّد (bouclée); c'est la chevelure des Dilémites; on la nomme en pehlevi نغوله et en persan گُلاله. Le sens de ce dernier mot est en effet „plein de boucles", comme dans ce vers de Sayyid Zou'l-Fiqâr[3] :

---

[1] Né à Aumân, village du canton d'A'lem اعلم (en persan الم) qui dépend de Hamadân. Voy. Hamd-Ullah Mustaufi et Amîn Ahmed Râzi, cités par M. Defrémery, *Journ. As.* 1847, t. 1, p. 184. Atîr-eddin fut le panégyriste de Soléïman-Châh Abouh, prince du Kurdistan.

[2] Sur la couleur noire de l'ambre et du musc, prise comme point de comparaison, voyez une savante note de Quatremère, *Histoire des Mongols*, p. 396, note 189.

[3] Surnom d'un poète du Chîrvan nommé Qawâm ed-dîn

بت دیلم مه مشکین کُلاله
بمشک چین گرفته روی لاله

Cette idole du Dîlem est une lune aux boucles noires, qui font ressembler son visage à une tulipe rayée de noir[1].

La troisième espèce est appelée مسلسل (crépue, *littéralement* en forme de chaîne). C'est la chevelure des Éthiopiens, pareille aux anneaux d'une cotte de mailles, enchevêtrés les uns dans les autres[2]. Son nom pehlevi est مرغول et son nom persan کاکل, comme dans ces vers de Rachîd-eddîn Waṭwâṭ[3]:

کاکل مشکین بر افکن از رخ چون آفتاب
حیف باشد بر مه روی تو از کاکل نقاب

Hosaïn ben Sadr-eddîn ʿAli; il vivait sous le règne du Sultan Mohammed ben Tekech Khârezmchâh.

[1] Voici un fragment de Khâqâni où il est question de ce genre de chevelure; c'est le poète en prison qui parle:

همچو موی دیلم اندر شکست اعضای من

„Tous les membres de mon corps sont *contournés* (proprement *bouclés*) comme la chevelure des Dîlémites." Ce passage a été cité par M. de Khanikof dans un Mémoire sur Khâqâni paru dans le Journal Asiatique, Mars-Avril 1865, p. 354. L'expression اندر شکست ne signifie pas *en désordre*, comme l'a traduite M. de Khanikof, mais bien *contourné* comme une boucle de cheveux; ce n'est pas là une simple expression qui serait venue à l'esprit du poète; c'est l'expression technique prescrite par la rhétorique persane; les Dîlémites ont la chevelure *bouclée*, comme les Turcs l'ont *frisée*, et les Éthiopiens *crépue*.

[2] Cf. ce distique de Saʿdi, préface du *Gulistân* (mètre *motaqâreb*):

برون رفتم از ننگ ترکان که دیدم جهان درهم افتاده چون موی زنگی

„Je suis sorti de mon pays, à cause de l'oppression des Turcs, et parce que j'ai vu le monde *tombé en désordre* comme les cheveux d'un Éthiopien." (Trad. de M. Defrémery.) On voit que la traduction littérale serait: „*Entortillé* comme les cheveux crépus d'un Éthiopien."

[3] Né à Balkh; auteur d'un poème nommé Miṣbâḥ et d'autres ouvrages.

Rejette de devant ton visage brillant comme le soleil, tes cheveux crépus et noirs comme le musc; ce serait dommage que tes cheveux voilassent ta face ronde comme la lune.

Chacune de ces espèces est la première dans son domaine, et joue un rôle particulier. Bien qu'on applique à la chevelure entière les différents noms de مو, گیسو, طرّه, زلف etc. il y a cependant une distinction entre ces divers termes. L'expression زلف *zolf* désigne les boucles qui encadrent les joues et ressemblent à un serpent enroulé dans un parterre de fleurs; voici comment on a employé ce terme dans la description des belles qui ravissent le cœur :

خوبان برای آنکه بغارت برند دل
زلف آورند وبر سر رخساره کج نهند

Les belles, pour nous ravir le cœur, comme des brigands, ramènent leurs boucles et les placent en travers de leurs joues[1].

On applique spécialement le mot گیسو aux boucles qui retombent derrière l'oreille et s'entortillent autour du cou de la bien-aimée, comme dans ce vers d'Atîr-eddîn Akhsîketi[2] :

از بناگوش ار ندارد آرزوی گردنش
بر بنا گوشش چرا گردن نهد گیسوی او

Si ses boucles n'avaient pas le désir formel de tomber sur son cou, en se glissant sous le lobe de l'oreille, pourquoi se placeraient-elles[3] derrière ses oreilles?

---

[1] Allusion à la corde que les voleurs de grand chemin tendent en travers de la route pour faire tomber les passants.

[2] Né à Akhsiket اخسیکت, localité du district de Ferghâna, dans le Ma-véra-annahr, s'établit dans l'Iraq-ʿAdjémi et l'Azerbaïdjan, et fut dans les derniers jours de sa vie attaché à la cour de l'atâbek Ildigiz. (Daulet-Châh, ms. pers. 828 suppl.)

[3] Littér. pourquoi placeraient-elles leur cou.... — Au lieu de از بنا گوش dans le premier hémistiche, on pourrait lire از بن گوش; le sens serait alors : Si ses boucles ne désiraient

On appelle طرّه les cheveux qui descendent sur les épaules et qu'on attache toujours par derrière à cause de leur longueur. Kamâl-eddîn Khâdjou[1] dit à ce sujet :

یا غمزه را پندی بده تا ترک عیّاری کند
یا طرّه را بندی بنه تا ترک طرّاری کند

Ou bien sermonne tes œillades pour qu'elles cessent d'être si trompeuses, ou donne un lien à ta chevelure pour qu'elle cesse d'exercer le brigandage *des cœurs*[2].

On nomme موی les cheveux qui descendent jusqu'à la taille de la bien-aimée, et l'enveloppent comme une ceinture, ainsi que l'a dit Nizâï نزای :

موی تو تا میان ومیان تو کمر زموی
چون تو که دید موی میان در میان ترک

Tes cheveux descendent jusqu'à ta taille, qui est moindre qu' un cheveu ; qui a jamais vu une belle ayant comme toi un cheveu pour ceinture parmi les beautés turques ?

Quant aux cheveux qui tombent en ondulant jusqu'aux pieds de l'amante, on les nomme encore زلف, parceque ce mot est un terme spécial aux belles personnes, tandis que موی est commun aux deux sexes. Un poète a dit :

خواجه اگر زلف کجش بینی که در خاک اوفتد
بآن رسن در چه مرو کآن از سیه کاری کند

---

pas *en toute sincérité* tomber sur son cou, pourquoi se placeraient-elles sous ses oreilles ?

[1] Khâdjou de Kermân, auteur d'un livre portant le titre de Humâï et Humâyoun, mort en 742 de l'Hégire (1341). Cf. de Hammer, *Gesch. der sch. Redek. Pers.* p. 248 ; *le Béhâristan* de Djâmi, 7e *rauzèh.*

[2] Le poète joue ici sur les deux mots طرّه boucle de cheveux, et طرّاری brigandage, qui sont censés dériver de la même racine, et fait allusion à la comparaison qu'on peut établir entre les cheveux et une corde tendue pour faire tomber les passants. Cf. p. 11, note 1.

O mon maître! Si tu vois ses cheveux bouclés tomber jusqu' à terre, ne descends pas dans le puits[1] avec cette corde, car si elle laisse tomber ses cheveux ainsi, c'est par perfidie[2].

On compare les cheveux de la bien-aimée, qui tombent sur son cou, à l'ornement en forme de collier nommé عنبرینه *ʿambarinè* (c'est un bijou rempli d'ambre, d'où son nom), comme l'a fait le chéikh Saʿdi[3]:

گیسوت عنبرینهٔ گردن تمام بود
معشوق خوبروی چه محتاج زیورست

Tes cheveux sont absolument comme un *ʿambarinè* pour ton cou; quel besoin d'ornements a l'amante au beau visage[4]?

---

[1] C'est-à-dire: Ne te laisse pas aller à donner un baiser à la fossette de son menton, et en même temps, ne te laisse pas ensorceler. Voy. plus loin le chap. XII.

[2] Le mot سیه کاری a plusieurs sens auxquels le poète fait naturellement allusion: il signifie „magie noire" et „noirceur de la chevelure." On peut donc encore entendre ainsi les derniers mots du vers: „car elle laisse tomber ses cheveux pour pratiquer un maléfice", ou bien „uniquement pour faire ostentation de leur belle couleur noire."

[3] Ce vers fait partie des *Tayyibât;* il se trouve à la page 11, dans l'édition lithographiée des *Kulliyât* publiée à Bombay en 1267 (1850—51). Le premier hémistiche est, dans cette édition, différent du texte donné par Cheref Râmi; mais la leçon qu'elle offre est évidemment meilleure. On lit en effet:

گیسوت عنبریه وگردن تمام عود

„Tes cheveux sont un ʿambarinè; ton cou est entièrement d'aloès."

[4] Cette même pensée se retrouve dans un vers de l'ode si connue de Hâfizh: اگر آن ترک شیرازی etc.

زعشق نا تمام ما جمال یار مستغنیست
بآب ورنگ وخال وخط چه حاجت روی زیبارا

La perfection de notre amie n'a pas besoin de notre amour imparfait; qu'importent à la vraie beauté le fard, l'éphélide, le duvet?

Les poètes arabes emploient sept synonymes répondant aux trois termes persans de زلف, گیسو et مو; ce sont: صُدغ, ذؤابه, ضفیره, غدیره, طرّه, شَعَر, فرع. Le mot اشخم désigne les cheveux noirs.

Une jeune fille aux cheveux abondants, noirs et ondulés est désignée (en persan) par le terme زنجیریان زلف (aux boucles en forme de chaîne). En réunissant toutes les qualités des cheveux, au point de vue de la couleur, de la forme, etc., on a obtenu trente-trois épithètes. Dans ce nombre, onze épithètes sont courantes et pour ainsi dire techniques parmi les poètes, comme حباله (filet), شبکه (filet), لیل (nuit), ظلمت (obscurité). ظلال (ombre), ظلام (ténèbres), ظلّ ممدود (ombre étendue), واو (la lettre و *wâw*), غین (la lettre غ *ghaïn*), جیم (la lettre ج *djîm*), حبل متین (une corde solide).

Le lien qui attache les tresses par derrière s'appelle حمائل معشوق (l'amulette de l'amante) ou تعویذ عُشّاق (le talisman des amants), ainsi que l'a dit le roi des poètes Khâqâni dans un de ses gazels[1]:

بدو تا موی که تعویذ منست
یادگار از سر مشکین رسنت

Par tes cheveux bouclés, qui sont mon talisman, et qui sont pour moi un souvenir de ta tête aux tresses de musc ....

Onze autres épithètes ne sont pas techniques, mais se rencontrent dans les œuvres de quelques poètes élégants, comme عقد (nœud), جعد (boucle), مجعّد (bouclé), حبش (Abyssin), برقع (voile), نقاب (voile), طناب (corde de tente), غراب (corbeau), سنبله (épi de blé), عقرب (scorpion), صلیب (croix)[2].

---

[1] Ms. de la Bibliothèque Nationale, suppl. persan n. 620 f. 211 v.

[2] Ces quatre derniers mots sont aussi des noms de constellations: le Corbeau, l'Épi ou la Vierge, le Scorpion, la Croix (le Cygne).

Mahmoud Monawwar محمود منوّر a dit :

روی بنما تا دگر عابد نگوید الصلوة
زلف بکشا تا دگر راهب نگوید کالصلیب

Montre ton visage et désormais l'adorateur du vrai Dieu ne dira plus la prière ; dénoue ta chevelure, et le moine chrétien ne dira plus que *es-salîb* [1].

Il y a encore onze autres épithètes, parmi lesquelles les auteurs persans ont la liberté de choisir. Ce sont : مشوّش (en désordre), مفتول (tordu), مفتون (enchanté), عیّار (imposteur), طرّار (voleur, trompeur), لام (la lettre ل *lâm*), حلقه (anneau), نعل (fer à cheval), ثعبان (dragon), دخان (fumée), برج (tour).

Le roi des poètes Zehîr-eddîn Fâryâbi [2] a dit :

چشمت بجادویی بدل چاه بابلست
زلفت بکافری عوض برج خیبرست

Ton œil, par sa sorcellerie, remplace le puits de Babylone [3] : tes cheveux, par leur infidélité, suppléent à la tour de Khaïbar [4].

Quelques poètes arabes comparent les tresses pendantes des cheveux à une *grappe de raisin* عنب ; c'est une comparaison rare. Parmi les poètes persans, Emîr Mo'azzi [5] en offre un exemple :

---

[1] Mais dans sa bouche, *es-salîb*, au lieu de signifier, *la croix*, ne voudra plus dire que *la chevelure*.

[2] Un des plus célèbres poètes persans ; né à Fâryâb, dans le Khorasan, près de Balkh ; vint en 'Irâq à la cour de l'atabek Qizil-Arslân fils d'Ildigiz ; mourut à Tébrîz en 598 = 1201.

[3] Les musulmans prétendent qu'il y a un certain puits, à Babylone, où sont suspendus par les pieds deux anges rebelles, nommés *Hârout* et *Mârout*, qui enseignent à tous ceux qui s'en approchent l'art de la magie.

[4] Khaïbar, forteresse juive du Hedjâz, fut attaquée et prise par Mahomet dans les premières années de sa mission. On sait que le prophète faillit y être empoisonné.

[5] Mo'azzi, ancien soldat au service du prince Seldjoukide Melekchâh, était devenu émir, et finalement roi des poètes.

گرفته زلف گره گیر در میان دو لب
چو خوشهٔ عنب اندر میانهٔ عنّاب

Ses cheveux, pris entre mes deux lèvres, et formant de petites boucles, semblent une grappe de raisin au milieu de jujubes (fruit rougeâtre comparé aux lèvres).

Quant aux termes persans qui servent à désigner les cheveux, il y en a soixante à proprement parler; mais comme on peut se servir d'un bien plus grand nombre de termes, par métaphore on appelle les cheveux: *qui ont cent qualités, aux cent qualités.* Voici des exemples de ces expressions;

سمن سا (semblable au jasmin), بنفشه (violette), سنبل (jacinthe), نافه (musc), مشکین (musqué), مشکبو (sentant le musc), عنبر فام (semblable à l'ambre), عنبر شکن (aux boucles d'ambre), عنبرین (d'ambre), عنبر آگین (qui répand l'odeur d'ambre), عنبر آسا (semblable à l'ambre), عنبر بو (sentant l'ambre), عنبر بار (odoriférant), عنبر بیز (tamisant l'ambre), عنبر نسیم (ayant l'odeur de l'ambre), غالیه گون et غالیه رنگ (couleur de civette), غالیه‌فام (semblable à la civette), ابر (nuage), گلپوش (couvrant une rose[1]), سمن‌پوش (recouvrant le jasmin), قمرپوش (recouvrant la lune), شام (le soir), شام غریبان (le soir des Occidentaux[2]), شبستان (la nuit), شبه (jayet), شب رنگ (couleur de la nuit), شب یلدا (la nuit de *Yeldâ*[3]), شب دیجور (nuit obscure, sans lune), شب قدر (la nuit de *Qadr*[4]), عمر دراز (une longue vie),

---

[1] C'est-à-dire le visage. Cette remarque s'applique également aux deux mots suivants.

[2] C'est là une supposition, au lieu de شام غریبان que donnent les trois Mss., mais qui ne me paraît pas offrir de sens satisfaisant (le soir ou le dîner des étrangers?)

[3] Nom donné à la plus longue nuit de l'hiver.

[4] Nuit où le Qoran fut révélé à Mahomet. Cf. Qoran, ch. XCVII, v. 1. „Nous avons fait descendre le Qoran dans la nuit de *Qadr*."

سایه (ombre), سایه بان (parasol), بَردهٔ جنگ (prisonnier de guerre), جیم (la lettre ج *djîm*), چین وما چین (la Chine entière [1]), هندوستان (l'Hindoustan), زنگیان (les Éthiopiens), هندو (Hindou), لالا (précepteur [2]), سیه کار (criminel, perfide), سیه دل (au cœur noir), دل دزد (voleur de cœurs), دلاویز (qui suspend les cœurs), دل بند (qui attache les cœurs), دل بر (qui les ravit), سرگردان (éperdu, ayant le vertige, c'est-à-dire en désordre), سرکش (rebelle), سرکژ (dont la pointe est tortueuse), سرشکسته (dont l'extrémité est courbée), سر بباد داده (qui livre sa tête au vent), سرانداز et سرافکنده (qui laisse tomber sa tête), سرافراز (orgueilleux), قفا دار (occupant l'occiput [3]), رهزن (coupeur de routes [4]), زره (mailles), کمند (lacet), کُجه افکن (qui lance un crochet, un harpon), کمند انداز (qui lance le lacet), کافر پرست (infidèle), خورشید پرست (adorateur du soleil [5]), کافر (infidèle), کافرکیش (id.), زنّار (ceinture, cordelière), چلیپا (croix [6]), چوگان (bâton recourbé qui sert de raquette au mail), بند (lien), زنجیر (chaîne), شوریده (en désordre), سوداتی (mélancolie, bile noire), دام (piège), زاغ (corneille), پرشکن (plein de frisures), خم اندرخم (courbes enchevêtrées), باد پیما (mesurant, parcourant l'air), هوا دار (qui

---

[1] Proprement la Chine et la grande Chine (pour مهاچین); ces deux expressions sont généralement réunies pour désigner toute la Chine. Cf. le Dict. de Vullers. celui de Richardson ne donne, sous le mot ماچین, que: „the Emperor of china."

[2] Voy. plus loin, Ch. III, p. 27, un vers qui explique cette comparaison.

[3] Ou pesant sur la nuque. Allusion aux péchés que chaque homme portera sur le cou au jour du jugement dernier, ainsi qu'à la *noirceur* de ces péchés comparée à celle des cheveux.

[4] Voyez p. 11, note 1.

[5] Le soleil désigne ici le visage.

[6] Ce mot et celui qui le précède, désignant des objets particuliers aux chrétiens, font allusion à l'infidélité (la *noirceur*) des cheveux. De plus, le mot چلیپا a encore le sens de „ligne courbe."

retient l'air), پریشان (en désordre), کار آشفته (affaire embrouillée), آشفته روزگار (époque troublée, c'est-à-dire mauvaise fortune), تابدار (contourné), تار مار (en désordre), بیقرار (instable), بهم بر آمده (entremêlé).

L'énumération complète de ces comparaisons serait trop longue, car ce sont des composés à l'infini [1].

Zehîr-eddîn Fâryâbi a fait une innovation en comparant les cheveux à une incantation جادو ; voici ses vers :

زلفت بجادوئی ببرد هرکجا دلیست
وانگه بچشم وابروی نامهربان دهد

Partout où il y a un cœur, tes cheveux le raviront par leur sorcellerie, et puis le livreront à tes yeux et à tes sourcils inhospitaliers.

Mais cette dernière comparaison ne fait pas partie des cent noms des cheveux énumérés ci-dessus, parce que tous les poètes ne sont pas d'accord sur son emploi. Maintenant, si l'on suppose que l'amante rase sa tête, ce qu'on exprime en la comparant à la *main blanche* de Moïse (ید بیضا [2]), on dira qu'elle fait disparaître les *cent* qualités des cheveux qui forment le premier des *dix-neuf* chapitres de la beauté, et que par conséquent elle renonce à s'en parer. Si l'on ne savait cela, il serait impossible de comprendre l'énigme suivante (déjà citée dans la préface) :

---

[1] Parmi ces diverses comparaisons, quelques-unes ont besoin d'éclaircissements. Quand on compare les cheveux à des peuplades méridionales, à des malfaiteurs, ou aux infidèles, c'est une allusion à leur *noirceur*, ce mot étant pris tantôt au propre et tantôt au figuré. L'allusion à un ravisseur décèle leur pouvoir magique ; etc.

[2] Selon les légendes des Musulmans, Moïse, parmi les moyens qu'il employa pour convaincre Pharaon de sa mission, retira de dessous son manteau sa main droite, qui parut toute blanche, comme si elle était atteinte de quelque maladie (de la lèpre, Exod. IV, 6). Cf. *Qor.*, ch. XXVII. v. 12 et XXVIII, v. 32.

هرچند که سرو قامت افراختهٔ
اسباب جمال موبمو ساختهٔ
برفرق تو موسی ید بیضا بنمود
تا عقد صد از نوزده انداختهٔ

Tu as beau redresser le cyprès de ta taille, tu as beau mettre en œuvre tous les expédients de la beauté, Sur la raie de tes cheveux Moïse a montré sa main blanche, de sorte que tu as retranché le nombre *cent* du nombre *dix-neuf*.

Ainsi le nombre *cent* désigne les cheveux, et *dix-neuf* est le nombre des chapitres qui traitent des différents attributs de la beauté.

CHAPITRE II.

DU FRONT.

Les mots arabes bien connus جبين, جبهه et ناصيه, qui servent à désigner le front, sont synonymes. On compare quatre manières d'être du front à quatre astres d'un présage heureux:

1. Les anciens poètes arabes nommaient le front assombri de l'amante الكفّ الخضيب (la Main Teinte[1]), à cause de la couleur qu'on applique aux sourcils; mais cette comparaison est désapprouvée, et les poètes persans n'en offrent d'autre exemple que ce vers:

کف خضیب کشاید گره زناصیه آندم
که ماه من گره بسته از جبین بکشاید

Lorsque ma lune (ma belle) effacera les plis de son front (soucieux), l'astre qu'on nomme la *Main teinte* deviendra

[1] Nom de l'étoile β de Cassiopée, d'après Freytag, *Lex. Arab.*

d'un heureux présage (mot-à-mot: effacera les plis de son front)[1].

2. Les poètes du Khorasan comparent le front brillant à Sohéïl سهيل (l'étoile Canopus), comme dans ce vers de Yémini[2]:

مهر ودل يمينى پيوسته مى درخشند
از پرتو جبينت چون اختر يمانى

Le soleil, et le cœur de Yémini, sont toujours resplendissants des rayons que lance ton front, pareil à l'étoile du Yémen (Canopus)[3].

3. On l'appelle مشترى (nom de la planète Jupiter); voici à ce sujet une comparaison claire:

آن مشترى جبين سر عشّاق از آن نداشت
كو آرزوى مهر جهانست مشترى

Ce front semblable à Jupiter ne se soucie nullement des amoureux, précisément parce qu'étant l'objet de l'amour du monde entier, il en a à revendre[4].

---

[1] En réalité il y a une tautologie dans ce vers; car l'autre sens dont il est susceptible est: La Main teinte (le front assombri de l'amante) s'éclaircira lorsque ma lune (ma belle) effacera les plis de son front (soucieux).

[2] Yémin-eddîn de Feryoumend, dans le Turkestan, vivait sous le règne du sultan Mohammed Khodâbendeh. Il mourut en 724 (1323).

[3] Le poète joue sur son nom et sur le mot Yémen. — Firdausi avait employé cette comparaison en parlant du visage (Châh-Nâmeh, histoire de Zâl et de Mihrâb; éd. Mohl, t. I, p. 258):

زسر تا بپايش گلست وسمن بسرو سهى بر سهيل يمن

„C'est une rose et un jasmin de la tête aux pieds; c'est l'étoile du Yémen au-dessus d'un cyprès."

[4] Ce vers est très obscur, bien que Cheref Râmi y voie une comparaison *claire;* il y a sans doute un jeu de mots sur مشترى qui signifie à la fois *acheteur* et *vendeur*, et qui est en outre le nom arabe de la planète Jupiter.

4. Quand le front est ouvert et dégagé, on le nomme زُهره (la planète Vénus). C'est la plus belle comparaison. Farrukhi[1] a dit :

بر فلک حسن اگر چه زهره جبینی
زهره برقص آید ار جبین نکشائی

Quoique dans le ciel de la beauté, tu aies un front aussi resplendissant que Vénus, cependant Vénus se mettra à danser de joie si tu ne dégages pas ton front des cheveux qui viendraient à le couvrir[2].

CHAPITRE III.

DES SOURCILS.

Les Arabes appellent les sourcils حاجب, et les désignent aussi par les métaphores نطاق (ceinture), محراب (niche de la mosquée où se place l'imâm officiant)[3], عين (la lettre ع *'aïn*), نعل (fer à cheval), et هلال (croissant de la lune).

---

[1] Voy. sur ce poète, de Hammer, *Gesch. der sch. Redek. Pers.* p. 47.

[2] Voici comment on peut expliquer ce vers. Quand le front est dégagé, sa splendeur éclipse Vénus, tandis que s'il vient à se couvrir, on ne peut plus le comparer à cette planète; il lui permet alors de briller comme à l'ordinaire, et de manifester sa joie de ce qu'elle n'a plus de rival à craindre.

[3] Voici un vers de Sa'di (*Ghazaliyât-i Qadîm*), où cette comparaison est employée :

ندانم ابروی شوخت چگونه محرابیست
که گر به بیند زندیق در نماز آید

Je ne sais quelle sorte de *mihrâb* est ton sourcil impudent, pour que l'infidèle, sitôt qu'il l'aperçoit, se mette en prières.

Il y en a de deux sortes. Ils sont متّصل „se touchant“ ou منفصل „séparés“; on peut remplacer ces deux mots par بهم پیوسته et بهم گسسته, qui en sont les équivalents persans. Les sourcils rapprochés sont les plus beaux[1], comme le dit le vers suivant:

پیوسته کسی خوش نبود در علم
جز ابروی یار من که پیوسته خوش است

Personne au monde n'est constamment agréable; il n'y a que les sourcils de mon amie qui le soient *constamment*[2].

Les Persans accordent treize *qualificatifs* (expressions métaphoriques) aux sourcils; ils les nomment:

1. ماه (la lune), parce que, sur le ciel de la beauté, ils sont, ainsi que la nouvelle lune dans le firmament, l'objet du désir des amants, et que, dès qu'ils apparaissent, tout le monde manifeste sa joie, et on se les montre les uns aux autres[3]. Un amant sans cérémonie a dit:

بهمه کس بنمودم خم ابرو که تو داری
مه نو هر که به بیند بهمه کس بنماید

Je montre à tout le monde ton sourcil arqué; *car* quiconque aperçoit la lune nouvelle la montre à tout le monde.

Pour s'assurer que la nouvelle lune a réellement apparu, il faut un regard très-perçant; et il en est de même pour les sourcils, car l'amante voile quelquefois sa beauté sous les nuages

---

[1] Parce que les Persans de race pure ont les sourcils complètement réunis au-dessus du nez, comme l'a d'ailleurs fait observer Polack.

[2] Ou: qui soient agréables étant *rapprochés;* car l'auteur joue sur les deux sens du mot پیوسته.

[3] L'apparition de la nouvelle lune est, pour les musulmans, un événement extrêmement important, puisqu'elle annonce le commencement du mois; on comprend donc que le premier qui l'aperçoit se hâte de communiquer la nouvelle à tout le monde, surtout pour la nouvelle lune de Chawwâl, qui met fin au jeûne du ramazhân.

de ses cheveux, comme dans ces vers d'un amant qui reconnaît son impuissance à les apercevoir:

یکشب از زلف سیه گوشهٔ ابرو بنما
گرچه در ابر مه یکشبه نتوان دیدن

Une nuit montre-moi le coin de ton sourcil du milieu de tes cheveux noirs, quoiqu'on ne puisse voir la lune au milieu des nuages, quand elle n'a qu'une nuit d'âge.

2. قوس, en persan کمان arc (comparé au croissant de la lune). Vers de Râmi[1]:

اندر دو کمان ابروت پیوسته
جز روی تو آفتاب در قوس که دید

Qui a jamais vu le soleil dans le croissant de la lune? Cependant ton visage, constamment placé entre les deux arcs de tes sourcils, en est un exemple.

3. Sa'di compare les sourcils teints artificiellement à l'*arc-en-ciel* قوس قزح, parce qu'ils offrent l'apparence de deux couleurs:

آن وسمه برآن کمان ابرو
چون قوس قزح بر آفتاب است[2]

Cet indigo sur l'arc de ton sourcil le fait ressembler à un arc-en-ciel sur ton visage aussi éclatant que le soleil[3].

---

[1] J'ignore s'il est question de Cheref-eddîn Râmi, l'auteur même de ce traité.

[2] Ce vers fait partie d'une pièce des *Tayyibât*. L'édition de Bombay (déjà citée) donne une leçon différente au premier hémistiche: وآن وسمه بر ابروان دلبند „... Et cet indigo sur les sourcils de celle qui ravit mon cœur .....“ Le morceau dont ce vers est tiré offre cette particularité que la rime ne se trouve qu'à la fin de chaque second vers; et les trois premiers hémistiches riment entre eux. C'est ce qu'on appelle نظم مسجع prose rimée en vers. Cf. Garcin de Tassy, *Rhét. des Lang. Musulm.* 2e éd. 1873, p. 157.

[3] La même comparaison se retrouve dans un distique du *Boûstân* (liv. I):

4. On appelle زنگاری (vert-de-gris) les sourcils verdâtres (c'est-à-dire de couleur foncée):

زابروی زنگاری کمان چون پرده بر داری عیان
تا قوس باشد در جهان دیگر نتابد مشتری

Tes sourcils aux arcs de couleur foncée empêchent de voir (ton front), aussi bien que le ferait une draperie; (car), tant qu'il y aura un croissant de la lune au monde, Jupiter n'aura pas d'éclat [1].

5. Comme les deux bouts des sourcils, quand ils sont relevés, les font ressembler à un arc, il semble que la belle tire constamment de l'arc sur les amants. Un poète a dit:

پیوسته کشیده تا بناگوش
سحر است کمان ابروانش

Ses sourcils, constamment tendus, en forme d'arc, jusqu'à ses oreilles, sont une véritable magie [2].

Ceux qui se retirent dans la solitude auprès d'une belle aux sourcils arqués y sont retenus par les mèches de cheveux, que

---

بر ابروی عابد فریبش خضاب
چو قوس قزح بود بر آفتاب

La teinture de son sourcil qui aurait séduit même un ascète, semblait l'arc-en-ciel sur le soleil.

[1] Le premier hémistiche de ce vers est obscur. بر داری est une correction pour پر داری (?) que donne le Ms. Le poète veut dire que ces sourcils, attirant exclusivement les regards, empêchent de voir le reste du visage. Le croissant de la lune signifie encore *sourcil*, et Jupiter désigne le front, comme on l'a vu plus haut. (Voy. le Chap. précédent.)

[2] Quoique ce vers soit ainsi donné dans le Ms., je ne doute pas que ce ne soit un vers de Sa'di (*Tayyibât*, p. 66, éd. de Bombay) que Cheref-Râmi aura mal cité:

سحریست کمان ابروانت پیوسته کشیده تا بناگوش

(Mètre *hasadj*.) „L'arc de tes sourcils, qui toujours s'allonge jusqu'à l'oreille, est une magie."

l'on nomme accroche-cœurs (بند زلف), comme dans ce vers du chéikh ʿÎmâd Faqîh[1] :

دل من گوشه گرفت از همه عالم لیکن
گوشه گیریست که در بند کمان ابرویست

Mon cœur s'est retiré du monde ; mais c'est un solitaire qui est pris dans les liens d'une belle aux sourcils arqués.

6. On compare le sourcil à une voûte طاق, parce qu'il semble couronner le belvédère du visage. Vers d'Ibn Sâ..... (ابن سا ?)

ندیده دیدهٔ معمار عشق طاق جفت
چو ابروی تو که جفتست وطاق در عالم

L'œil de l'amour architecte n'a jamais, vu de voûte double semblable à tes sourcils, qui sont à la fois doubles et uniques dans le monde[2].

7. On appelle encore les sourcils la *Qibla*[3] قبله des amants et aussi le *Miḥrâb*[4] محراب parce que c'est vers eux que le regard des amoureux se porte : témoin ce vers du chéik ʿImâd :

مذهب غمزهٔ خونخوار تو دارد دل من
لا جرم گوشهٔ ابروی تو اش محرابست

La religion de mon cœur est ton œillade sanguinaire, et naturellement le coin de ton sourcil en est le *Miḥrâb*.

8. Ibn-Hilâl ابن هلال[5] a comparé les sourcils à l'*œil* du

---

[1] Poète de Kermân, qui vivait sous le Sultan Mohammed de la dynastie des Mozafférides. Cf. de Hammer, *Gesch. der sch. Redek. Pers.* p. 253. Defrémery, *J. As.* 1858, t. I, p. 411.

[2] L'auteur joue sur les mots طاق جفت qui signifient une voûte double, mais qui sont en même temps une expression dont le sens est : *pair ou impair*.

[3] Point vers lequel on se tourne pour faire la prière (c'est la direction de la Kaʿba, le temple de la Mecque).

[4] Niche qui, dans les mosquées, indique la direction de la *Qibla*.

[5] Ibrahim Ibn-Hilâl, célèbre calligraphe, fut secrétaire de

fer-à-cheval, bien qu'en réalité ce soit plutôt un fer-à-cheval surmontant l'œil; et au sujet de l'exagération de cette comparaison, on a dit:

از خطّ سواد ابروانت بهلال
عاجز شود ابن مقله وابن هلال

La ligne noire de tes sourcils, semblable au croissant de la lune, désespérerait Ibn-Moqla[1] et Ibn-Hilâl.

9. On le compare à la lettre ن *noûn*:

خوش نویسان را نیامد در قلم
هیچ نونی خوشتر از ابروی تو

Jamais les scribes habiles n'ont trouvé sous leur qalam[2] un *noûn* aussi beau que ton sourcil[3].

On devrait plutôt, en raison de sa forme allongée, le comparer à un *kâf* ک, comme l'a fait remarquer un poète:

حرفی که بود بر ورق حسن تو دال
نون خمر ابروی تو باشد کافی

La lettre qui est recourbée comme un *dâl* د sur la page de ta beauté, le *noûn* ن de tes sourcils serait (plutôt) un *kâf* ک[4].

10. Les poètes qui prennent leurs expressions des luttes

plusieurs princes bouéïhides; il était originaire de Harran en Mésopotamie et mourut en 384 (994). Voy. Defrémery, *Hist. des Ismaéliens de la Perse,* Journ. As. 1860, p. 188, note 2.

[1] Ibn-Moqla est généralement considéré comme l'inventeur de l'écriture *neskhi;* mais cette opinion ne repose sur aucun fondement. Voyez une note de S. de Sacy, *Chrest. ar.* 2e éd. t. II, p. 531.

[2] Roseau dont on se sert pour écrire.

[3] Le noûn est la lettre réputée la plus difficile à bien écrire.

[4] Il y a dans ce vers une série de jeux de mots intraduisibles. Il pourrait tout aussi bien signifier: „Le *noûn* recourbé de tes sourcils *suffit* (کافی) *à indiquer* (دالّ) la page de ta beauté."

et des jeux, nomment le sourcil چوگان (bâton recourbé pour jouer au mail[1]). Qoṭb-i Tchaugâni قطب چوگانی dit:

خال تو فراز خم ابروی کژت
گوئیست که آن در خم چوگان تو باشد

Le grain de beauté qui est placé près de la courbure de ton sourcil arqué semble une balle dans le creux de ton *tchaugân* (raquette)[2].

11. Comme les hommes à bonne fortune ont sur le front de leur âme la marque de leurs succès, on appelle le sourcil „la marque au fer rouge داغ“ (appliquée sur le front), ainsi que le fait voir ce vers d'un poète:

نیکبخت آن بود که پیوسته
داغ ابروش بر جبین دارد

Elle est un présage de bonne fortune, car elle a toujours sur le front la marque de ses sourcils.

12. Puisque le sourcil est recourbé vers l'oreille, comme s'il voulait lui parler, et qu'il joue le rôle de *chambellan*[3] dans la cour de la beauté et de la perfection, on lui applique cette épithète; c'est ainsi qu'on a dit:

لالای سر زلف تو زان در تابست
کابروی تو حاجبست پیشانی دار

Les boucles de tes cheveux se tordent, ainsi qu'un précepteur qui se tordrait de dépit, en voyant tes sourcils devenus le chambellan qui garde ton front.

---

[1] Voyez sur ce jeu l'*Histoire des Mamlouks* de Maqrizi, traduite par Quatremère, t. I, p. 122 et suiv. Cf. aussi une note de M. Defrémery, *Histoire des Samanides*, p. 260.

[2] Le mètre de ce vers est une sorte de *hazadj*, sur laquelle on peut consulter la Prosodie des Langues Musulm. de M. Garcin de Tassy, 2e éd. p. 275.

[3] C'est une allusion, à la fois au rôle du sourcil qui est censé parler à l'oreille, et à son nom arabe de حاجب, qui signifie aussi *chambellan*.

13. On le considère comme la signature impériale طغرا du diplôme de la beauté, et comme annihilant toute autre écriture (ou : comme surpassant le duvet, car on compare le duvet des joues à l'écriture). A ce sujet Zéhîr-Fâryâbi a dit :

طغرای ابروی تو بامضاء نیکوی
برهان قاطع است که آن خط مزوّر است

Le sceau de tes sourcils, et leur bonne signature, me prouvent clairement que cet écrit est falsifié [1].

CHAPITRE IV.

DES YEUX.

Les Arabes donnent à l'œil les noms de باصرة, مُقلة, ناظرة et عين. On en distingue quatre espèces, شهلا, كشيده, خواب آلود et ميگون. Le mot غمزه (œillade) s'applique également à toutes les quatre.

A. On donne à l'œil de la catégorie appelée شهلا (gris foncé) le nom de عبهرى (de l'arabe عبهر narcisse), et on le compare à une coupe pleine de narcisses, comme dans ce vers-ci :

در خرابات مغان گوئی که مستان غافلند
از شراب شوق وجام نرگس شهلاء تو

Dans la taverne des Guèbres, on dirait que ces ivrognes négligent le vin de la passion et tes yeux gris semblables à une coupe de narcisses.

B. L'œil de la catégorie nommée كشيده (tiré, allongé) est l'œil des beautés turques ; comme il est étroit, les bords des

[1] C'est-à-dire que ce duvet est moins beau que tes sourcils. L'auteur joue perpétuellement sur le mot خط, qui signifie à la fois écriture et duvet.

paupières se touchent presque, et il ressemble exactement à un *kâf* aplati (ک); on a dit:

زچشمش یکنظر کافی بود لیکن چو می بینم
کجا این دل که من دارم قبول آن نظر گردد

Un seul regard de ses yeux est un *kâf*[1], mais quand j'y réfléchis, (je me demande) comment mon cœur serait-il favorisé de ce regard?

C. L'œil de l'amante enivrée d'amour, de la catégorie appelée خواب آلود (languissant), se nomme aussi مخمور (ivre), bien que ce ne soit jamais de vin qu'il est ivre; et c'est un tapageur qui, par esprit de taquinerie ne s'endort jamais. On a dit:

مینماید که سر عربده دارد چشمت
مست خوابش نبرد تا نکند آزاری

Tes yeux semblent vouloir exciter du tumulte. Et en effet l'homme ivre ne s'endort jamais avant d'avoir commis quelque méfait.

D. L'œil qualifié par le mot میگون (couleur de vin) est celui qui, rouge comme cette boisson, excite mille troubles par un seul de ses regards impudents; on l'appelle alors فتّان *séditieux*. Mîr Kermâni[2] a dit:

روشنست این اهل معنی را که در دیوان حسن
چشم شور انگیز شوخت شاه بیت معنویست

Nul doute, pour les gens intelligents, qu'à la cour de la beauté ton œil provocant et fascinateur ne soit le roi de la maison de l'esprit.

Les gens sagaces ont attribué à l'œil de la maîtresse quarante qualificatifs, parmi lesquels treize sont d'un usage com-

---

[1] Pour comprendre cela, il faut savoir que le mot کافی un *kâf*, signifie en arabe *suffisant*, et qu'il est pris ici dans ces deux sens; de sorte que la même phrase veut dire encore: „Un seul regard de ses yeux *me suffirait*," etc. Voy. ci-dessus, p. 26.

[2] Poète contemporain de Khâdjou de Kerman. Voy. p. 12.

mun dans la langue arabe ; ce sont : عبهر (narcisse), نرجس (id.), مقيم (fixe), عليل (faible), تمرى (en forme de datte), خمرىّ (de couleur rouge), مخمور (ivre), ساغر (coupe), مغز (cervelle)[1], بد فتنه (qui trouble), فتّان (séducteur), زجاجى (de verre), et جزع (coquillage).

On a comparé la pupille مردمک de l'œil à une fiancée abyssine endormie au milieu d'une chambre tapissée de جزع (coquillages) du Yémen, comme l'a dit Khâqâni, le prince des poètes[2] :

بدو مخمور عروس حبشى
خفته در حجرهٔ جزع يمنت

Par tes deux yeux enivrés, dont chacun semble une fiancée abyssine, endormie dans une cellule de coquilles du Yémen....

Trente-trois comparaisons sont usuelles chez les auteurs persans ; en voici les principales : نرگس (narcisse), بادام (amande), خواب آلود (qui sommeille), گوشه نشين (retiré dans la solitude), مردم وار (qui offre l'apparence d'un homme[3]), خانهٔ سياه (chambre noire), خطا (de Chine), ترک (du Turkestan), خسته (blessé), جَو (grain d'orge), جادو فريب (trompant par des moyens magiques), جادو وش (magique), چاه بابل (puits de Babylone[4]), خون ريز (meurtrier), خون خوار (avide de sang), مردم انداز (qui disperse les hommes), مردم افكن (qui les renverse), كماندار (archer), تير انداز (qui lance des traits = les cils), آهوى (gazelle), آهوفريب (qui trompe comme les gazelles), آهوانه (semblable à un faon),

---

[1] Notre auteur paraît ignorer que ce mot et le précédent sont purement persans.

[2] Ms. 621 suppl. pers. Variantes : ms. 622 حبشت ; *ibid.* حقهٔ.

[3] Parce que l'image du spectateur se reflète dans la pupille. Comme exemples d'expressions analogues, cf. l'hébreu אישון et le grec κόρη.

[4] Voyez la note de la page 15.

شیر شکار (qui poursuit les lions), شیرگیر (qui prend les lions), نیم مست (à demi ivre), مست بی می (ivre, mais non de vin[1]), مستانه (enivré), مست (ivre), خراب (id.), بیمار (malade), نا توان (languissant), expression dont le chéikh Fakhr-eddîn ʿIrâqi[2] fournit un exemple dans ce vers:

خرابیها کند چشمت که نتوان گفت در عالم
چه شاید گفت با مستی که خودرا ناتوان سازد

Ton œil a fait tant de ruines au monde qu'on ne saurait les énumérer toutes. Que peut-on dire à un homme ivre? (On sait bien) qu'il se prive lui-même de ses forces[3].

Zehîr-eddîn Fâryâbi a comparé les yeux au soleil, parce qu'ils sont lumineux et brillants. Comme on appelle l'œil عین, et que ce même mot signifie aussi *source,* et *essence* d'une chose, on a forgé là-dessus des comparaisons, comme dans cet exemple:

چشم شوخش که آفتاب‌وش است
خطّ سبزش که آسمان آساست
در جفا وستم چنان شده اند
کانچه ایشان کنند عین وفاست

Ses yeux provocants, brillants comme le soleil, ses poils follets, bleuâtres comme le firmament, exercent un pouvoir tellement oppresseur et violent, que ce que font le soleil et le ciel[4] paraît à côté être la justice même[5].

---

[1] J'ai adopté, avec une légère correction, la leçon du Ms. B, qui donne مست پی می; A donne بی می مست, et C پی مست (sic).

[2] Ibrahim ebn-Chahriâr, portant le surnom honorifique de Fakhr-eddîn, né à Hamadân: poète mystique. Cf. Daulet-Châh, ms. 828 suppl. pers.

[3] C'est-à-dire que l'œil se rend langoureux et par là justement fait des ravages dans les cœurs.

[4] C'est-à-dire le sort, la fortune.

[5] Littér. l'essence de la justice ....

CHAPITRE V.

DES CILS.

Les Arabes appellent les cils هدب, et les paupières اجفان (pl. de جفن). Toutes les fois qu'on dépeint l'œil comme un Turc qui fend le cœur, placé au milieu de la cavalerie des cils, on désigne alors ceux-ci par les mots : une armée innombrable ; mais chez les principaux poètes, ils se partagent en douze qualifications, prises de leur acuité, et énumérées ci-dessous ; on compare alors les cils à des pointes de lance aiguisées. Comparez ce vers célèbre :

مژگانت همی گذر کند از جوشن
مانند سنان گیو در جنگ پشن

Tes cils traverseraient une cuirasse, comme la lance de Ghîv à la bataille de Péchèn [1].

Certains poètes les nomment خنجر (épée), comme dans ces vers :

آن خنجر مژگان تو خون جهانی ریخته
وآن نرگس خنجرکشی با خون دل آمیخته

Tes cils, comme une épée, ont versé le sang de tout un monde ; et tes yeux, qui dirigeaient cette épée, se sont souillés du sang du cœur (de l'affliction profonde) de tes victimes.

---

[1] On sait l'histoire de ces vers. Firdausî, se présentant à la cour de Mahmoud, est rencontré à Ghazna par trois poètes, qui, voulant éprouver leur jeune compétiteur, lui proposent de composer impromptu le dernier vers d'un quatrain, pour lequel ils avaient choisi la rime شن, très-rare en persan. L'érudition de Firdausî, qui connaissait à fond les anciennes chroniques, lui fournit le nom propre de Péchèn pour la quatrième rime. — Il est inutile de relever l'erreur de nombre de traducteurs qui ont pris Péchen pour un nom d'homme. Voyez à ce sujet, ainsi que sur Ghîv et la bataille de Péchen, une note de M. de Schlechta-Wssehrd dans sa traduction du *Behâristan* de Djâmi, p. 149 (*Frühlingsgarten*, Wien, 1846).

Certains auteurs ont comparé la pointe aiguë des cils à la pointe d'une épée تیغ; ainsi on a dit:

تا داد چشم مست ترا روزگار تیغ
بی او نکرد بر سر موئی گذار تیغ

Le sort a donné une épée à tes yeux enivrés; sans cela, jamais on n'aurait vu une épée passer par l'extrémité d'un poil.

D'autres ont assimilé les cils à la flèche nommée پلک, parce qu'ils sont continuellement dans la maison des sourcils, à l'affût des amants, dans la même position que la flèche par rapport à l'arc[1]; par exemple:

مژگان تو در کمان ابرو
تیرش همه بر نشانه افتد

Tes cils sont des flèches dans l'arc formé par tes sourcils, et qui toutes atteignent le but.

Quelques écrivains ont fait usage d'une comparaison entre l'extrémité pointue des cils et la flèche nommée ناوک, en disant que pénétrant par la fenêtre de l'œil elle répand le sang des cœurs, comme l'a dit un poète:

ناوک مژگان تو خون دلم بس که ریخت
کرد جهان سر بسر در نظر ما سیاه

Les flèches de tes cils, à force de verser le sang de mon cœur en pénétrant par mes yeux, ont rendu le monde tout noir devant mes regards[2].

---

[1] Le mot خانه (maison) signifie aussi le milieu de l'arc, l'endroit où s'appuie la flèche. Par conséquent le cil est dans la *maison* des sourcils comme la flèche sur le *milieu* de l'arc.

[2] Soit parce que les cils de l'amante sont noirs et que l'amant les contemple incessamment; soit que l'auteur ait voulu dire: „m'ont rendu aveugle en me perçant les yeux;“ soit encore que le sang répandu fasse voir à l'amoureux tout en noir. — Le mètre est une variété de *monsarih*, sur laquelle on peut voir la Prosodie des Lang. Musulm. de M. G. de Tassy, 2e éd. p. 306.

On a comparé les plus grands d'entre eux à une lancette نیشتر; Khâqâni a dit:

نیش مژگان چنان زدی بدلم
که سر نیش در جگر بشکست [1]

Tu as frappé mon cœur de la lancette de tes cils avec tant de force, que l'extrémité de cette lancette s'y est brisée.

Considérant les cils comme une série continue de sentinelles qui garderaient un camp, certains auteurs les ont appelés les braves qui fendent le cœur; et un amant, décrivant l'état de sa bien-aimée, dit:

خیل مژگانت دو صف آراسته از روی لطف
ریزش خون میشود هرگه که بر هم میزند

Tes cils sont deux lignes de cavaliers rangés pacifiquement en face les uns des autres; mais le sang coule chaque fois qu'ils en viennent aux mains[2].

Sous le rapport de l'acuité, on a assimilé les pointes des cils aux pointes aiguës des éclats du diamant, comme l'a fait Émîr Mo'azzi en décrivant les larmes de l'amante:

فرو زده بدو بادام صد هزار الماس
برون شده سر الماسها زدرّ خوشاب

Ses yeux sont pleins de mille diamants, dont les pointes paraissent sortir d'une perle de belle eau[3].

---

[1] Telle est la leçon de quatre manuscrits que j'ai consultés: mss. 620 (supplém. pers. Bibl. Nat.), f. 207 v.; 621, f. 207 r.; 622 et 623 (ces deux derniers ne sont pas paginés); le Ms. C lit نوک au commencement, et در دل à la fin de cet hémistiche.

[2] C'est-à-dire lorsque les cils se rapprochent, parce qu'on ferme à demi les yeux pour lancer une œillade.

[3] Les cils sont comparés à des diamants, lorsque l'amante pleure, parce qu'alors il y a une larme brillante au bout de chaque cil. Les yeux sont ici assimilés à une perle.

D'anciens poètes ont appelé les cils: esclaves Indiens tenant un miroir (qui est l'œil). Exemple:

سنبل رخسار تو زنگیٔ آتش پرست
نرگس مژگان تو هندوی آئینه دار

Les jacinthes (le duvet) de ta joue sont des Éthiopiens adorateurs du feu (c'est-à-dire du visage); les narcisses de tes cils sont des Indous qui tiennent un miroir.

Des auteurs ingénieux et subtils ont comparé l'extrémité des cils à des pattes d'araignée qui blesseraient les amants, en partant de l'œil, qui est alors comparé à la toile de l'araignée پردهٔ عنکبوتی à cause de (l'apparence que présente) l'iris; ainsi Séïf-eddîn A'radj a dit:

از پردهٔ عنکبوتیٔ نرگس تو
در دل زده عنکبوت مژگان تو چنگ

Sortis de la toile de ton œil, tes cils, comme une araignée, ont enfoncé leurs griffes dans mon cœur.

On a dit que les cils étaient une armée de fourmis rangée en cercle autour de l'amande de l'œil, ainsi que l'a fait Sihr-Âferîn dans ce vers:

موران بهوای شکرستان لبت
در حلقه گرفته اند بادامت را

Des fourmis, attirées par le désir de baiser tes lèvres sucrées, se sont formées en cercle autour de tes yeux.

L'emploi de ces expressions par les princes de la parole est une preuve convaincante de leur légitimité, en vertu de cet adage: كلام الملوك ملوك الكلام „Le langage des rois est le roi du langage.“ La plupart des écrivains arabes éloquents ont comparé les cils à des pointes de lance ou au bec taillé d'un roseau à écrire (*qalam*); mais voici ce que dit le chéikh Ḥasan dans son Traité de la Beauté: „Lorsque sur la page de la beauté il (Dieu) traça le *noun* ن que forme le sourcil des belles,

موئی زسر خامهٔ تقدیر افتاد
بر دیدهٔ او نشست مژگانی شد

des fils tombèrent de l'extrémité de la plume qui traçait les destins, se fixèrent sur les yeux de ces belles personnes et en devinrent les cils.

CHAPITRE VI.

DU VISAGE.

Le visage se nomme de huit façons différentes en arabe; ce sont: وجه et خدّ, عارض, عذار, منظر, طلعت, غرّه, مُحيّا. On lui attribue trois qualités désignées par les expressions:

A. آدم (brun); dans l'emploi de ce mot آدم (qui est aussi le nom propre d'Adam) il y a une amphibologie qu'a exprimée ainsi Khâdjah Selmân[1]:

دانهٔ خال تو بر عارض گندم گون دید
آمد آدم زپی دانهٔ در دام افتاد

Mon visage (ou Adam) a vu les grains de beauté sur ta face couleur de froment[2]. Il est venu (mon visage *ou* Adam) pour prendre de ces grains et il est tombé dans le piège[3].

---

[1] Djémâl-eddîn Selmân, de Sawa en 'Irâq-'Adjémi, mort en 769 (1367). Il était le poète attitré de la cour du sultan Ovéis à Bagdad.

[2] Les grains de blé, allusion au fruit défendu, que la plupart des Musulmans croient être le blé. Cependant les commentateurs du Qoran diffèrent d'avis sur la nature de l'arbre du paradis; Béïdâwi dit (*Comment.* éd. Fleischer, t. I, p. 52):

والشجرة هى الحنطة او الكرمة او التينة او شجرة من اكل منها أحدث

„L'arbre (en question) est le blé, ou la vigne, ou le figuier; ou encore un arbre *dont les fruits* sont laxatifs."

[3] C'est-à-dire: je suis devenu amoureux, ou: Adam a péché.

B. ورد (rose); c'est une expression bien connue; Bihichti Emeli l'a employée ainsi:

رخسارهٔ گل رنگ تو ای سرو روان
وردیست که از باغ بهشت آوردند

Ta joue rosée, ô cyprès qui marche, est une rose qu'on a apportée des jardins du Paradis.

C. بیضاء (blanc); on connaît cette expression: ابیض البشر *blanc de peau*, dont l'équivalent en persan est سفید پوست *à la peau blanche*. Châd-penâh Asîri-Mekki a dit dans ce sens:

تا برگ گل نسرین شد روی سپید از تو
از خرّمی وشادی در پوست نمی گنجد

Depuis que la corolle de l'églantine est devenue blanche en empruntant la couleur de ton visage, de joie et de plaisir elle s'épanouit.

En persan, on donne au visage huit noms bien connus et très-usités, qui sont:

1. دیدار (aspect), mot qu'a employé Homâm-eddîn Tebrîzi[1] de cette façon:

اگر دیدار ننمائی وجنّت را نیارائی
بروی هیمهٔ دوزخ کشند از روضهٔ طوبی

Si, renonçant à montrer ton visage, tu refuses d'orner le paradis, qu'on en prenne le Toûba[2], en guise de bois, pour alimenter l'enfer.

2. Les poètes du Khorâsan l'appellent چهره (face), ainsi que l'a fait Zehîr-eddîn Fâryâbi:

شمعیست چهرهٔ تو که هرشب زنور خویش
پروانهٔ عطا بمه آسمان دهد

---

[1] Poète de Tebrîz, mort en 713 (1313). Il était élève de l'astronome Nâṣir-eddîn Toûsi. Cf. de Hammer, *opus suprà laud.* p. 204.

[2] Arbre merveilleux du paradis.

Ton visage est un flambeau qui chaque nuit permet à la lune d'éclairer le ciel, en lui fournissant de la lumière.

3. Ceux de Bokhara le nomment رخساره; ainsi Pour-i Roudeki پور رودکی a dit:

رخسارهٔ تو پردهٔ عشّاق درید
با آنکه نهفته دارد اندر پرده

Ton visage trahit le secret des amants (litt. déchire leur voile), par ce qu'il cache de beauté sous son voile.

4. رخسار (face, joue), comme ʿAzîz Vâni a dit:

کشاده گوی گریبان چو صبح بر دیده
کشیده داغ زهجران چو نیل بر رخسار

Elle avait défait les boutons de son col; on eût dit la splendeur de l'aurore; mais la brûlure de l'abandon semblait une marque bleue sur sa joue[1].

5. Quand on compare l'amour à une partie d'échecs, on nomme le visage رخ (joue), mot qui désigne aussi la *tour* dans ce jeu. Voici par exemple un vers de Siḥr-Âferîn:

هر که رخش دید از کنارهٔ میدان
در شطرنج اوفتاد ومات بر آمد

Celui qui voit sa joue (ou sa *tour*) du bord de l'échiquier, y tombe et devient *mat*.

6. Ceux qui se piquent d'employer des mots anciens, le nomment گونه, mot qui veut dire aussi *sorte*, *espèce:*

شد بار دگر دیدن رویت روزی
وزبخت نداشتم بدینگونه امید

Un jour, j'ai pu voir une seconde fois ton visage; je n'attendais pas une *telle* faveur de la fortune (ou: je n'espérais pas voir ce *visage*[2]).

---

[1] Ce qui signifie qu'elle a le visage blanc et marqué de grains de beauté noirâtres.

[2] Le mot گونه a encore quelquefois le sens de *pièces d'or*

7. Il se nomme دیم en pehlevi. Exemple:

وانم اشوره دیم چو ماند نکین
وآتش آشوره بود دل با مداران [1]

8. Enfin le mot روی employé par tout le monde. Un poète a dit:

روی بنما تا که ایمان آورند
بت پرستان زمین سومنات

Montre ton visage, et les idolâtres de Soûmenât [2] deviendront croyants.

Le visage des belles personnes a été comparé à quarante-cinq objets, dont on a fait des qualificatifs bien choisis. En arabe, dix comparaisons sont d'un usage commun: شمس (soleil), قمر (lune), بدر (pleine lune), يد بيضاء (main blanche [de Moïse]), مرآت (miroir), شمع (flambeau), نار (feu), ورد (rose), عاج (ivoire), كافور (camphre).

---

et d'argent, ou, comme nous disons, *d'espèces.* Cette signification n'est point donnée par les dictionnaires, mais on peut s'en référer à la lettre de Hassan ʿAli Khân traduite par M. St. Guyard dans le Journal Asiatique (1872, t. II, p. 258). Peut-être y a-t-il, dans le vers qui nous occupe, une allusion à cette signification.

[1] J'avoue ne rien comprendre à ce vers singulier. Les trois Mss. diffèrent entre eux considérablement; j'ai donné la leçon fournie par B; le ms. A, auquel manquent souvent les points diacritiques, donne:

وانم آسا روی حو دیم ما نکین
وآتش اشوبه بود دل ما بد امان

Enfin le ms. C, qui intervertit les deux hémistiches:

وآتش آشوره چون با مداران
وانم اشوای دیم چو با نکن

[2] Célèbre temple païen dans le Gudjerate, qui fut détruit par Mahmoud le Ghaznévide.

Les Persans l'ont qualifié de onze manières, qu'ils ont exprimées en mots arabes, telles que: كعبه (la Ka'ba), قبله (la Qibla, point vers lequel on se tourne dans la prière), دين (religion), مصحف (le Qoran), صحيفه (page), ورق (feuille), صبح (le matin), طليعه (avant-garde), نور (lumière), يد بيضا (main blanche), بقّم (bois de Brésil).

On a encore trouvé des comparaisons pour le visage de vingt-trois autres manières différentes, au moyen d'expressions persanes. Ce sont: در بهشت (porte du paradis), آفتاب (soleil), ماه (lune), جام جهان نما (coupe qui réflète l'univers [1]), آئينه (miroir), دست موسى (*blanc comme* la main de Moïse), آتش (feu), آب (eau), شير (lait), بهار (printemps), گلزار (roseraie), گلستان (parterre de roses), گل (rose), لاله (tulipe), سمن ou ياسمن (jasmin), نسرين (églantine), گلنار (fleur du grenadier) (on dit aussi نار dans le même sens), گلنار ارغوان (grenadier aux fleurs pourpres [2]), نيمروز (méridien), روم (Grèce), ختن (Tartarie [3]), نگارستان (galerie de peinture), نگارخانهٔ چين (galerie de peintures chinoises). Un poète a dit:

خيال روى تو در چشم من چو جلوه كند
نگارخانهٔ چين در نظر پديد آيد

Lorsqu'à mes yeux se montre le fantôme de ton visage, on dirait qu'un musée de peintures de Chine apparaît à mes regards.

Dans ce nombre de quarante-cinq comparaisons, il y en a

---

[1] C'est le nom de la fameuse coupe de Djamschîd, sur laquelle venaient se peindre les mystères des sphères célestes.

[2] Le mot ارغوان, employé seul, désigne ordinairement le *gaînier* ou *arbre de Judée (Cercis siliquastrum)*. Cf. une note de M. Garcin de Tassy, Rhét. des Langues de l'Orient musulman, 2e éd. p. 71.

[3] Leçon des Mss. A et B; C donne خفتن.

six arabes qui sont synonymes de six autres persanes, et très-usitées; ce sont:

En arabe:	en persan:
شمس	آفتاب (soleil).
قمر	ماه (lune).
يدُ بيضاء (main blanche)	دست موسی (main de Moïse).
نار	آتش (feu).
مِرآت	آئینه (miroir).
ورد	گل (rose).

Il est à remarquer que les poètes célèbres n'ont pas employé de qualificatifs pour désigner le nez[1], à l'exception de l'auteur de ce quatrain:

ما بین دو عین یار از نون تا میم
بینی الفی کشیده بر روی از سیم
نی نی غلطم که از کمال معجز
انگشت نبیست کرده مهرا بدو نیم

Entre les deux yeux de mon amie, depuis le *noûn* ن de ses sourcils jusqu'au *mîm* م que forme sa bouche, le nez est un *élif* ا tracé sur un visage d'argent[2]. Non, non, je me trompe, le miracle est parfait, son nez est le doigt du prophète qui partage la lune (son visage) en deux.

---

[1] C'est là une assertion sans fondement, ainsi que l'a montré Surouri, qui a recueilli un certain nombre d'expressions figurées tirées de l'*Anîs el-ʿOchchâq*, que de Hammer a traduites au commencement de son Histoire de la Littérature persane. Voici du reste un distique de Firdausi qui le prouve:

دو نرگس دژم ابروان پر زخم ستون دو ابرو چو سیمین قلم

„Ses deux yeux sont sombres, ses sourcils sont des arcs; son nez est une colonne mince comme un roseau argenté.“ (Châh-Nâmeh, trad. de M. Mohl, t. I, p. 254.)

[2] Le mot بینی que nous avons rendu par *nez* pourrait tout aussi bien être traduit: *tu vois* un élif, etc.

CHAPITRE VII.

DU DUVET.

Le mot خطّ, qui signifie le duvet qui pousse sur les joues, en parlant des belles personnes, a encore un autre sens, celui de *ligne d'écriture*, dans la bouche des gens de plume. On ne décrit jamais la beauté du duvet au moyen d'expressions propres, mais par des expressions figurées; et par manière de comparaison, il y a deux sortes de qualificatifs:

A. Celui qui pousse autour des lèvres, et dont la couleur tire sur le vert, est nommé par les Arabes نبات (végétation), mot qui comporte l'idée de croître et de pousser; les poètes persans l'appellent سبزه (verdure [1]); ainsi Zehîr-eddîn Fâryâbi a dit:

در خط شدم زسبزهٔ خطّ تو در زمان
تا لب چرا بران لب شکّر فشان نهد

Le duvet qui entoure tes lèvres m'a jeté aussitôt dans le trouble; (je me suis dit:) pourquoi pose-t-il ses lèvres (se pose-t-il) sur ces lèvres qui distillent le sucre?

Les auteurs au style fleuri appellent le duvet فستقی (couleur de pistache); l'un d'eux a dit:

از سبزهٔ فستقیت معلومم شد
کامروز خطت روی بسبزی دارد

En voyant ton duvet couleur de pistache, j'ai reconnu que tes poils naissants commençaient à verdir (à pousser).

Les poètes du Khorâsan ont comparé le cercle formé par

---

[1] Sa'di (Gulistan, liv. I) a dit de même: سبزهٔ گلستان عذارش نو دمیده „le gazon du jardin de sa joue était fraîchement poussé ....“

ces poils à la voûte du ciel, à cause de leur disposition en arc et de leur couleur bleuâtre. Ainsi Mo'azzi a dit:

خط سبزت ازان رو آسمانی گشت تا عاشق
بجان منّت پذیر آید عطای آسمانی را

Le duvet de tes lèvres est devenu bleuâtre comme le ciel, pour que l'amant reconnaisse dans son cœur tes bienfaits célestes (tes baisers).

Des écrivains lui ont aussi donné le nom de مهرگیاه (mandragore), mot dans lequel il y a une preuve claire et évidente[1] (de la pensée de l'auteur). Ainsi Khâdjah Djémâl-eddîn Selmân a dit:

رخ تو چشمهٔ مهر است گرد چشمهٔ مهر
دمیده سبزهٔ خطّت مگر که مهرگیاست

Ta face est la source du soleil autour d'une source d'amour (la bouche). Peut-être ton duvet bleuâtre est-il une mandragore (c'est-à-dire un philtre amoureux).

D'autre part, on l'a comparé à la rouille qui s'étend sur un miroir métallique, comme dans ce vers célèbre:

آئینهٔ روی دوست زنگار گرفت
از بس که درو سوختگان آه زدند

Les soupirs qu'ont poussés ceux que brûlait son amour, ont suffi pour couvrir de rouille le miroir du visage de mon amie.

Les Poètes *soûfis* (اهل روح) le comparent au basilic ریحان[2], ainsi que l'a fait un poète:

---

[1] On sait l'usage qu'ont fait les sciences occultes de la mandragore; elle servait entre autres à faire des philtres, et c'est ce dont il est question ici.

[2] On pourrait se demander quel rapport il y a entre le basilic et la vie mystique, si l'on ne savait qu'il y a dans cette phrase un jeu de mots entre روح (l'esprit) et ریحان (basilic).

خطّت زغبار روی در ریحان کرد
یاقوت لبت سر ترقّی دارد

Ton duvet, de poussière qu'il était, cherche à devenir basilic; le rubis de tes lèvres veut s'élever à un degré supérieur[1].

On le considère encore comme une écriture tracée par une plume sur le visage, et abrogeant la beauté; Zehîr Fâryâbi a dit:

معزول کی شود رخت از نیکوئی بخط
زانرو که بر تو ملک ملاحت مقرّرست

Comment le duvet exilerait-il la beauté de ton visage, puisque tu es de la beauté la reine éternelle?

De même cet autre vers:

غبار خطّ لبت نسخ گشت میترسم
که ناگهان شود آن نسخ ثلث وتوقیعا

Ton duvet, de poussière qu'il était, est devenu du *neskhî*[2] (a grossi). Je crains que ce *neskhî* ne devienne tout-à-coup du *tsoulouts*[3] et du *tawqî'*[4].

Ceux qui choisissent les lettres de l'alphabet pour leurs comparaisons, ont rapporté la courbure semblable à un د *dâl* formée par le duvet, à celle de la lettre ل *lâm*; ainsi 'Emâd Haroûfi a dit:

خطّ تو که در شان رخت نازل شد
لا میست که بر آیهٔ رحمت دالیست

---

[1] Dans la vie spirituelle. ترقّی est un terme technique des Ṣoûfis.

[2] Sorte d'écriture.

[3] Caractère plus gros que le *neskhî*. Cf. d'Ohsson, Tableau de l'Empire Ottoman, t. II, p. 475.

[4] Gros caractère employé pour la signature.

Ce duvet, qui a changé l'aspect de ton visage, semble un *lâm* ل qui indique[1] le verset de la miséricorde[2].

On l'a qualifié de quatorze façons, telles que : نبات (plantes), آسمان (ciel), ریحان (basilic), سبزه (verdure), مهرگیاه (mandragore), فیروزه (turquoise), زمرّد (émeraude), مینا (émail bleu), زنگاری (vert-de-gris), فستقی (pistache), طوطی (perroquet, à cause de sa couleur verte), لام (la lettre *lâm*), خُضْر (plantes vertes), دال (la lettre *dâl*).

Les poètes du Khorâsan ont comparé le cercle formé par le duvet au halo de la lune (ce qui fait une quinzième comparaison), ainsi que l'a fait Adîb Sâber[3] :

در دور خط تو هاله انداخت سپر
تا دایرهٔ خطّ تو بر ماه کشید

Le halo a mis bas les armes devant la rondeur parfaite de ton duvet, depuis que ce duvet forme un cercle autour de la lune (ton visage).

B. La seconde espèce comprend les poils noirs qui apparaissent au-dessous de l'oreille de la bien-aimée, le long de la joue ; leur couleur noire semble la poussière des cavaliers du Zanguebar, marchant contre la Chine (c'est-à-dire les yeux) à la tête des Abyssins (les cheveux) ; ainsi Emîr Maghrébi[4] a dit :

---

[1] C'est encore le même jeu de mots entre دال, nom d'une lettre, et دالّ, qui signifie *indiquant*.

[2] C'est-à-dire qui montre que tu ne seras pas difficile, que sentant que ta beauté t'échappe, tu ne refuseras pas tes faveurs.

[3] Chéhâb-eddîn Edîb Sâber de Termed, qui vivait sous le règne du sultan Sandjar. Il mourut en 546 (1151). Voyez, sur sa mort violente, Hammer, *Geschichte* etc. p. 121.

[4] Poète soufi, mort à Tebrîz sous le règne de Châh-Rokh, fils de Timour. Voy. l'*Atech-kedeh* de Lotf-ʿAli Beg.

زینسان که ختن بهم بر آمد زخطت
گویا زرخت سیاهئی پیدا شد

À la façon dont ton duvet a gâté ton visage (ou: bouleversé la Tartarie[1]), on dirait qu'un nuage noir s'élève de ta joue (comme la poussière que soulève une troupe de cavaliers).

Imrou-oul-Qaïs a comparé cette espèce de duvet à du bois d'aloès que l'on brûle, dans des vers qu'on a traduits ainsi en persan :

لاله را تاب رخت در دل آتش افکند
عود را بوی خطت بر سر مجمر دارد

La chaleur de ta joue embrase la tulipe (jalouse de l'éclat de ta joue) ; le parfum de ton duvet tient de l'aloès au-dessus d'un réchaud (exhale l'odeur de l'aloès).

Abou-férâs l'a assimilée à du musc ; on peut juger du véritable emploi de cette comparaison par ce vers-ci :

بندهٔ آن خطّ مشکینم که گوئی مورچه
پای مشک آلود بر برگ گل نسرین نهاد

Je suis l'esclave de ce duvet noir, qui semble des fourmis aux pattes de musc qui courent sur un pétale de rose églantine (la joue).

Les poils follets qui couvrent la joue et entourent le visage, et qui paraissent se confondre avec les boucles de cheveux qui entourent la base de l'oreille, ce sont ceux que décrit un poète qui simule l'ignorance[2] :

گرد مشک است که بر گرد چمن بیختهٔ
یا بنفشه است که بر دامن گل ریختهٔ

---

[1] La Tartarie désigne métaphoriquement le visage : voy. p. 40. Le poète compare le duvet à une armée qui envahit la Tartarie et la bouleverse.

[2] عارف تجاهل. Voyez, sur la figure de rhétorique nommée تجاهل العارف (dissimulation), M. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 114, et Freytag, *Lex. Ar.*

Est-ce de la poussière de musc que tu as semée autour d'une pelouse, ou bien des violettes que tu as répandues au pied d'une rose?

C'est à l'écriture que les poètes comparent le plus souvent le duvet, ainsi que l'a fait Zehîr-eddîn Fâryâbi:

آمد خط سیاه بلالائی رخت
وین نیز منصبیست که لالاش عنبر است

Le duvet noir (ou l'écriture) t'est venu sous la direction de ta joue qui te sert de précepteur. Et ta joue elle-même a eu pour précepteur l'ambre (les cheveux).

Cette espèce reçoit quinze qualificatifs admis par tout le monde, qui sont: سنبل (jacinthe), مشک (musc, en arabe مسک), عنبر (ambre), عود (aloès), سمندر (salamandre), پرغراب (plume de corbeau), دود (fumée), تاریکی (obscurité), ابر (nuage), انگشت (charbon), قیر (poix), نیل (indigo), پای‌مورچه (patte de fourmi), بنفشه (violette, en arabe بنفسج), شب (nuit). Ainsi le prince des poètes, Anvéri, a dit:

ای از بنفشه ساخته گلبرگ را نقاب
در شب طپانچها زده بر روی آفتاب

Ô toi qui as fait de violettes le voile d'une feuille de rose, dans la nuit tu soufflettes la face du soleil[1]!

Parmi les trente comparaisons que nous avons énumérées, dix-sept sont purement persanes, et treize sont des expressions empruntées à la langue arabe, telles que نبات (plantes), ریحان (basilic), خُضر (herbes vertes), عود (aloès), مسک (musc), عنبر (ambre), بنفسج (violettes), نیل (indigo), قیر (poix), هاله (halo), لام (la lettre *lâm*), دال (la lettre *dâl*), غُراب (corbeau).

Yaḥya le Barmékide a comparé le duvet de la joue de

---

[1] Ce qui veut dire que l'éclat de son visage surpasse celui du soleil, au milieu de la nuit produite par son duvet.

l'amante aux vêtements des Abbassides (qui étaient de couleur noire[1]), ce qui est une pensée tout-à-fait spirituelle. En persan, aucun vers dans ce sens meilleur que celui-ci n'a été produit:

سلطان رخت لباس عباسی راست
پوشیده مگر سر خلافت دارد

Ta joue est un sultan qui s'est revêtu du vêtement noir des Abbassides; a-t-elle donc le désir d'usurper le rang de Khalife?

Le duvet est véritablement la signature du diplôme de la beauté dans la période de la croissance; et tant que la bien-aimée, en avançant en âge, n'en est pas ornée, sa beauté est incomplète. Vers:

اهل معنی را اگر صورت نبستی خط تو
صورتی بودی رخت از روی معنی ناتمام

Si ton duvet n'avait pas pris forme (*souret*), ton visage, aux yeux de ceux qui approfondissent les choses[2], serait un écrit (*souret*) incomplet quant au sens.

Quant à celui qui a dans l'œil la poussière de l'aveuglement, quelle jouissance éprouvera-t-il à contempler ce duvet qui ressemble à la poussière? Vers:

چشم کوتهنظران بر ورق حسن نگارین
خط همی بیند وحارف قلم صنع خدارا

L'œil de ces gens à courte vue ne voit que des lignes sur la feuille colorée de la beauté (le visage), tandis que l'homme intelligent y voit la trace du *qalam* de la création divine.

---

[1] Voy. sur la couleur du vêtement des Abbassides, une note de S. de Sacy, *Chrest. ar.*, 2e éd. t. I, p. 49. Cf. une remarque de M. Defrémery, *Hist. des Samanides*, p. 279.

[2] *Ahl-i Ma'na*, les gens qui vont au fond des choses, qui s'attachent à la réalité et non à l'apparence. — Ce vers n'est qu'une série de jeux de mots sur *ma'na* et *souret*.

CHAPITRE VIII.

DU GRAIN DE BEAUTÉ.

Le grain de beauté خال est bien connu et a été souvent décrit, comme formant l'ornement d'une belle personne et la perfection de la beauté. Le nom est arabe d'origine, mais il est très-usité en persan. Une comparaison qui ne manque jamais, c'est d'indiquer le rapport qu'il y a entre le point noir du *khâl* de l'amante et la *tache noire*[1] du cœur de l'amant, parce que tous les deux sont au milieu du feu (le *khâl* au milieu de l'éclat du visage, et le cœur dans le feu de la passion). C'est ainsi qu'on a dit:

تا تو بر برگ سمن نقطهٔ سودا زدهٔ
بر سویدای دلم آتش سودا زدهٔ

En plaçant un point noir (sawda) sur la feuille de jasmin de ton visage, tu as enflammé la tache de mon cœur du feu de la passion (sawda)[2].

De la même façon on le compare à la rue sauvage سپند (dont on fait des fumigations contre le mauvais œil), qui brûle continuellement sous l'ardeur du feu de la joue, comme l'a dit un poète :

دلرا بسوخت دانهٔ خال تو زینهار
زین بیشتر بر آتش سوزان منه سپند

Le grain de beauté de ton visage a brûlé mon cœur ; prends garde ! cesse de jeter des graines de rue sur ce feu ardent.

---

[1] Les Orientaux supposent une tache noire au milieu du cœur, laquelle est pour eux la marque du péché originel.

[2] On voit que le poète joue sur les différents sens du mot سودا.

Sous le point de vue de sa couleur noire, on l'a assimilé à l'incrédulité du cœur de Pharaon ; on a dit :

رخ وخالت يد موسى ودل فرعون است
رقم كفر چرا بر يد موسى زده

Ton visage est blanc comme la main de Moïse, et ton éphélide est noire comme le cœur de Pharaon ; pourquoi as-tu placé cette marque d'incrédulité sur la main de Moïse ?

Un grand nombre d'anciens poètes arabes ont comparé le grain de beauté à la pierre noire de la Ka'ba حجر الاسود, ainsi qu'on l'a exprimé en persan :

خالت حجر الاسود وما اهل صفائيم
با سعى كجا بوسه زنند اهل صفارا

Ton grain de beauté est la pierre noire de la Mecque, et nous sommes les pélerins de Ṣafâ ; comment, pendant la *course*, pourrait-on embrasser les amantes (mot-à-mot les gens du plaisir : *safâ*)[1].

Les auteurs bien inspirés qui prennent les étoiles comme termes de comparaison l'ont assimilé à une *étoile éclipsée* كوكب منخسف, comme dit un poète :

ما بين دو ابروى تو آن نقطهٔ خال
چون كوكب منخسف ميان دو هلال

Ce grain de beauté, qui forme un point entre tes deux sourcils, semble une étoile éclipsée entre deux croissants de lune.

Kémâl-eddîn Ismâ'îl[2] a comparé l'éphélide d'une beauté à Hârout (l'ange rebelle enfermé dans un puits à Babylone), dans ces vers[3] :

---

[1] Allusion à une cérémonie du pélerinage : la course des pélerins entre Safâ et Meroua. Or *safâ* veut dire aussi *plaisir* : de là le jeu de mots du poète.

[2] Né à Ispahan, était fils de Djémâl-eddîn Mohammed 'Abd-ourrazzâq ; il mourut en 635 (1237).

[3] Écrits sur le mètre *mozhari' akhrab ;* cf. G. de Tassy, *Rhétor. et Prosodie*, p. 315.

زلف تو بر بناگوش ثعبان ودست موسی
خال تو بر زنخدان هاروت وچاه بابل

Ces boucles de cheveux sur ta joue semblent un serpent dans la main de Moïse; le grain de beauté sur ton menton, c'est Hârout dans le puits de Babel[1].

Kémâl-eddîn Khâdjah, en décrivant le *khâl*, signe de bonheur, qui repose sur les bords de cette source de vie qu'on nomme *la bouche*, a dit:

چه نیک بخت سیاهیست خال هندویت
که نیک پی بلب آب زندگانی برد

Quelle heureuse tache noire que ton grain de beauté indien, qui a conduit l'homme à la bonne fortune sur la rive de l'eau de la vie!

Khosrau, de l'Hindoustan[2], a appelé le *khâl* un Abyssin:

روشن شده از رخت که خال حبشی است
در مملکت حسن غریب افتاده است

Il est clair que le grain de beauté de ta joue est un Abyssin; c'est un étranger survenu dans l'empire de la beauté[3].

Les poètes de Bokhara l'ont assimilé à la pupille de l'œil, ainsi que le dit Chems-eddîn Serâï:

انگورک چشم هست خالت یا رب
کز عین سواد مردم دیده فتاد

O ma maîtresse[4]! ton éphélide n'est autre que la pupille de l'œil, tombée de la prunelle noire de tes yeux.

---

[1] Voyez ci-dessous le Chap. XII.

[2] Voyez, sur ce célèbre poète de Dehli, Garcin de Tassy, *Hist. de la Littér. hindouie et hindoustanie*, t. I, p. 299 (1ère éd.), et de Hammer, *opus de quo suprà*, p. 229.

[3] On peut encore entendre ainsi le second hémistiche: il produit un effet étrange dans l'empire de la beauté.

[4] Dans la poésie mystique, et surtout chez Hâfizh, le mot رَبّ Seigneur, qui ne s'emploie ordinairement que pour désigner Dieu, signifie fréquemment la bien-aimée.

On n'a pas décrit plus élégamment le *khâl* que dans ce quatrain :

آن خال که بنده بر رخت می بیند
زاغیست که جز بر سر گل ننشیند
نی نی غلطم که در گلستان رخت
زنگی بچهٔ برهنه گل می چیند

Ce grain de beauté que j'aperçois sur ta joue, c'est une corneille qui ne se pose que sur les roses ; non, non, je me trompe, c'est plutôt, dans le jardin de ta joue, un enfant éthiopien tout nu qui cueille des roses.

On a comparé le *khâl* d'une certaine grosseur aux points diacritiques de l'écriture arabe, comme dans ces vers d'un poète :

دانهٔ خال تو بر طرف خم ابرویت
هست چون نقطهٔ از عنبر تر بر سر نون

Ton grain de beauté, à côté de l'arc de tes sourcils, semble un point d'ambre liquide sur un *noûn* ن.

Les amants fidèles l'ont comparé à une mouche, comme dans ces vers :

آن خال که هست طالب تنگ شکر
بر شکّر تنگت مگس شیریتست

Ce khâl, qui cherche tes lèvres douces, c'est une délicate mouche posée sur le sucre de ta bouche.

Atîr-eddîn Akhsîketi[1] l'a assimilé à un pépin de coing بِهْ دانه, en considérant le visage comme étant un coing tout entier :

بِهْ دانهٔ کنج لب بهر کس منما
تا روی بهی بعاشقی ننمائی

Ne montre pas à tout le monde le pépin de coing qui orne

---

[1] Voy. p. 11, note 2.

la commissure de tes lèvres, de peur que, (en faisant cela) tu ne montres à ton amant un visage pareil à un coing (triste).

به دانهٔ ایست خالت افتاده بر زنخدان
باید که کیش داری زآسیب روزگارش

Ton grain de beauté est un pépin de coing tombé sur ton menton; aie foi en lui contre l'adversité de la fortune.

Les métaphores dont on s'est servi pour désigner le khâl sont au nombre de vingt-cinq, parmi lesquelles huit sont arabes, les unes usitées et les autres inusitées, telles que: حجر الاسود (la pierre noire), كوكب منخسف (étoile éclipsée), نقطة (un point), هاروت (Hâroût), فلفل (poivre noir), حبش (Abyssin), عنبر (ambre), مسك (musc).

En persan, on emploie aussi ce dernier mot sous sa forme مشك:

ای بر سمن از مشك بعمدًا زده خالی
مسکین دلم از خال تو افتاده بحالی

Ô toi qui as laissé tomber exprès une goutte de musc sur le jasmin! Mon pauvre cœur, en voyant ce grain de beauté, est tombé en extase[1].

Les dix-sept autres manières sont spéciales aux Persans, telles que: هندو (Hindou), زنگ (Éthiopien), سیاه (noir), دل (cœur), خون سوخته (sang brûlé), مشك آگین (plein de musc), عنبر فروش (marchand d'ambre), غالیه بوی et غالیه رنگ (qui a l'odeur ou la couleur de la civette ou du parfum nommé *ghâliya*[2]), دانه (grain), زاغ (corneille), مگس (mouche), دل فرعون

---

[1] Il y a dans ce vers un jeu de mots entre حال et خال, par le procédé nommé تصحیف, qui consiste à remplacer une lettre surmontée d'un point diacritique par une lettre qui en est dépourvue. Voy. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 182.

[2] C'est une composition de musc, d'ambre, de camphre et d'huile de *bân*.

(*noir comme* le cœur de Pharaon), مُهر (cachet), نگین (anneau), انگورک دیده (pupille de l'œil), به دانه (pépin de coing).

Puisque l'on considère le *khâl* comme l'écriture de la page de la beauté, les belles personnes, pour repousser le mauvais œil, se font un *khâl* artificiel avec de l'ambre liquide, comme si elles écrivaient sur leurs joues ; voilà pourquoi un connaisseur qui simule l'ignorance[1] fait cette question :

نقطه از خامهٔ استاد ازل افتادست
بر گلستان رخت یا تو بعمدًا زدهٔ

Ce grain de beauté, est-ce une goutte d'encre échappée à la plume du Maître de l'éternité, et tombée sur les roses de ta joue, ou bien l'as-tu fixé à dessein ?

Il n'est pas permis de dire la véritable nature du *grain de beauté;* les gens doués d'intelligence savent seuls ce secret, car eux seuls sont agréés (de la Divinité), et reçoivent les secrets de l'amour (divin), ainsi qu'on l'a dit dans ce vers[2] :

اسرار تو عشّاق تو دانند کما هی
آن خال سیه نیست که سرّیست الٰهی

Seuls, tes amants savent ce que sont tes secrets ; ce n'est point un grain de beauté noir, mais un secret divin.

---

[1] Sur cette expression technique, voy. ci-dessus, p. 46.

[2] Il y a évidemment dans cette phrase énigmatique un jeu de mots entre خال *éphélide* et حال *extase*, par taṣhîf (voy. p. 53, note 1). L'auteur veut donc dire que grâce à ce procédé de rhétorique on peut comparer l'éphélide à l'extase, par laquelle les mystiques pensent parvenir à la contemplation de Dieu même.

CHAPITRE IX.

DES LÈVRES.

Les Arabes appellent la lèvre شفه. Les poètes persans ont comparé le tour circulaire des lèvres à une boîte ronde (qui contient le philtre magique), parce qu'elles réjouissent les âmes affligées, ainsi que l'a dit Zéhîr Fâryâbi :

چون مار مهره خواستم از حقّهٔ لبش
در پیچ رفت زلفش واز مهره مار داد

Comme je cherchais dans la boîte que formaient ses lèvres, ce philtre que l'on tire de la tête du serpent[1] (les dents), ses tresses de cheveux se tordirent en anneaux, et m'offrirent un serpent, au lieu du talisman que je cherchais.

On les a aussi comparées à un perroquet, à cause de leur doux parler, comme dans ce vers :

طاوس جان بجلوه در آید زخرّمی
گر طوطی لبت بحدیثی زبان دهد

Par suite de sa joie, mon âme s'épanouira, comme un paon qui fait la roue, si tes lèvres, comme un perroquet, se mettent à parler.

La comparaison la plus élégante que puissent employer ceux qui souffrent de l'abandon de leur bien-aimée, c'est de nommer les lèvres شكر sucre, parce que ce sont elles qui guérissent les malades d'amour ; quant à leur couleur, on la compare à celle du jus ou sirop de grenades ناردان[2], comme dans ce vers :

---

[1] Le mot *mohra*, qui désigne une sorte de coquillages dont on se sert comme d'amulette, signifie encore une pierre magique que l'on croit trouver dans la tête du serpent.

[2] Le sucre est considéré comme un remède à certaines maladies, et le sirop de grenades comme un fébrifuge.

وقتست اگر لب تو بعهد مزوّری
بیمار عشق را شکر وناردان دهد

Il est temps que tes lèvres, en guise de potion[1], offrent au malade d'amour le sucre et le sirop de grenades.

Les écrivains du Khorasan y ont trouvé de l'analogie avec le lait, et le prince des poètes, Anvéri, a dit:

خطّ تو بر لب تو چه بر شیر پای مور
زلف تو بر رخ تو چو بر خور پر غراب

Le duvet sur tes lèvres semble des pattes de fourmis sur du lait; tes boucles de cheveux sur ton visage paraissent une plume de corbeau sur le soleil.

Certains auteurs ont appelé شکرستان (plantation de cannes à sucre) les lèvres de la bien-aimée aux paroles douces comme le sucre, ainsi que l'a fait un poète:

طوطیان شکرستان تورا
چه توان گفت که شهبازانند

Que dire de ces perroquets de tes cannes à sucre? Que ce sont des faucons (à cause de leur cruauté).

Ceux d'entre les auteurs à la plume élégante qui se connaissent en joyaux, nomment les lèvres لعل (rubis):

ملاحتیست لب لعل آبدارت را
که در حدیث نیاید چو درحدیث آید

Tes lèvres de rubis limpide ont un charme qu'on ne saurait *décrire*, lorsqu'elles s'ouvrent pour *parler*[2].

La meilleure comparaison en ce genre est celle de la pierre précieuse یاقوت (rubis), comme dit un poète:

گفتند بزرگ است لب او گفتم
یاقوت بزرگ قیمتی تر باشد

---

[1] Sur le mot مزوّر, cf. Journ. As. 6e sér. t. V, p. 365.

[2] Jeu de mots sur les deux sens de در حدیث آمدن.

Ils me dirent: „Sa bouche est trop grande“; je répondis: „Un gros rubis n'en a que plus de valeur.“

Les poètes de Samarqand appellent les lèvres نار قرمز (grenade rouge), comme l'a fait un poète subtil:

لبت از روی باریکی نماید
بچشمم سوزنی چون نار قرمز

Tes lèvres, à cause de leur ténuité, paraissent à mes yeux une aiguille couleur de grenade.

Les amants heureux les nomment نگین (chaton d'une bague); ce vers-ci est célèbre:

نگین خاتم دولت گرم بچنگ آید
به نیم جو نخرم ملکت سلیمانرا [1]

Si le chaton de l'anneau du bonheur (sa bouche) tombait entre mes mains, je ne donnerais pas la moitié d'un grain pour acheter les possessions de Salomon.

Les auteurs arabes éloquents ont comparé les lèvres à des *dattes fraîches* رُطَب; en persan, on n'a rien trouvé de plus beau que ce vers, qu'un amant a dit dans ce sens:

باری کزو وظیفهٔ نوروز خواستم
گفت از لبم رُطَب دهم از غمزه خار دار

Une fois, je lui demandai mes présents du nouvel an; elle me dit: „Je te donnerai les dattes fraîches de mes lèvres; mes regards tiendront lieu d'épines.“

On a comparé les lèvres des jeunes garçons aux dattes خرما, parce que ces deux choses sont également douces, ainsi que l'a dit Tâdj-eddîn Holvâï:

---

[1] J'ai suivi dans cet hémistiche la leçon du Ms. B; A donne, au lieu des deux derniers mots, خاتم سلیمانی (l'anneau de Salomon); quant à la leçon de C, مُلک سلیمانی elle ne cadre pas avec le mètre, qui est un *modjtass.*

عید آمد وعید برگ عیدم بفرست
خرمای لبت که بوی شیر آمد ازو

La fête est venue, c'est la fête des feuilles (le printemps); envoie-moi comme présent les dattes de tes lèvres, d'où s'exhale une odeur de lait.

Les amants infortunés et déçus les comparent à une salière, parce qu'elles sont *salées* (amères) et inhospitalières (نانمک)[1], ainsi que le dit le plus piquant (*salé*) en paroles, Djémâl-eddîn Selmân :

تورا بگرد نمک ناپدید شد سبزی
بسبزهٔ نمکت شد هزار جان مهمان

Ta fraîcheur a disparu sous la poussière du sel (de l'hospitalité); mille individus sont les hôtes du duvet de tes lèvres salées (inhospitalières pour moi).

On a dit que les lèvres étaient animées de l'Esprit divin روح الله[2], par exemple dans ce vers :

لعل حیات بخشت روح الهیست گوئی
او کرده چشم مست احیای موت مردم

Tes lèvres de rubis, qui donnent la vie, sont le souffle de Dieu; on dirait que c'est ce souffle même qui a vivifié tes yeux languissants qui ressuscitent les hommes.

Ceux qui ont soif de la boisson de Khizr[3], nomment les lèvres آب حیوان (eau de la vie, de l'immortalité); et bien plus,

---

[1] Littér. *sans sel,* le sel étant le symbole de l'hospitalité.

[2] Les musulmans donnent ce nom à Jésus-Christ, dont le principal miracle, à leurs yeux, consistait à ressusciter les morts. Cf. *Abd ar-Razzâq et son Traité du libre arbitre*, par M. St. Guyard, J. As. 1873, t. Ier, p. 54 du tirage à part.

[3] D'après les légendes musulmanes, le prophète Khizr et Zou-'l-Qarnéïn (Alexandre) étaient partis ensemble à la recherche de la source de la vie éternelle (la fontaine de Jouvence);

on peut dire que cette eau même en découle; mais les mortels, que connaissent-ils de cette eau? Le même poète dit à ce sujet:

لعل تورا چیست خون در دیدهٔ ما زو مدام
چشم تو مستست ودل در سینهٔ ما زو کباب

Qu'importe à tes lèvres de rubis que nos yeux versent constamment des larmes de sang à cause d'elles[1]; qu'importe à tes yeux languissants qu'ils brûlent nos cœurs dans nos poitrines?

Les écrivains subtils se sont donné toutes les peines possibles pour trouver vingt-neuf comparaisons applicables aux lèvres, selon leurs différentes manières d'être; dans ce nombre, seize sont particulières aux Arabes, parmi lesquelles onze très-usitées, telles que: حوض كوثر (fontaine de Kauter[2]), راح (vin), روح (esprit), ياقوت (corindon), لعل (rubis), مرجان (corail), زبرجد (émeraude, ou topaze), عقيق (cornaline), شهد (miel), عنّاب (jujube), رُطب (dattes fraîches); les cinq autres sont inusitées, ce sont: حلقه (anneau), حُقّه (boîte), قند (sucre candi), نبات (plantes[3]), قفل (cadenas).

Treize sont d'origine persane; les voici: نگين (chaton), جان شيرين (douce vie), آب حيات (eau de la vie éternelle), شير (lait), مى (vin), جام (coupe), خون (sang), ناردان (sirop de grenades), نمكدان (salière), شكر (sucre), شكرين (sucré), شكرستان (lieu planté de cannes à sucre), طوطى (perroquet).

---

mais le premier l'atteignit seul. Cf. D'Herbelot, *Bibl. Or.*, p. 40, 318, 992, 993; le Commentaire de Surouri sur le Gulistan, *apud* 'Gaspari, *Gramm. Ar.* p. 381 (Leipz. 1859).

[1] C'est-à-dire: tes lèvres, qui pourtant sont la source de l'eau de la vie, versent notre sang.

[2] Une des sources du paradis.

[3] Le mot نبات a en persan un sens particulier, celui de *sucre raffiné*. Peut-être est-ce ainsi qu'on doit l'entendre ici.

Un poète[1] a dit:

نشان آب حیوان را که مدّتهاش می جستند
دهانت میدهد اینک بزیر لب نشان ما را

Cette eau de la vie, qu'on a si longtemps cherchée, ta bouche la donne; voici, sous tes lèvres, un signe qui nous l'indique[2].

Zéhîr (Fâryâbi) a encore exprimé une autre idée à ce sujet, quand il a dit:

چرا هوای لبت خون من بجوش آورد
اگر نشاندن خون از خواص عنّابست

Pourquoi le désir de (posséder) tes lèvres fait-il bouillonner mon sang, si calmer le sang est une propriété de la jujube (les lèvres)?

CHAPITRE X.

DES DENTS.

Les dents portent en arabe trois noms usuels, ضرس, ثغر et سنّ. On emploie encore, pour les désigner, trois qualificatifs: نَوْر (fleur), en persan شکوفه, حبب (globules), en persan گویان, et برد (grêlons), en persan تگرگ. La plus grande partie des poètes persans comparent les dents à la grêle تگرگ, parce que cette comparaison, à cause du rapport plus étroit entre ces deux choses, est plus belle que les deux autres. On a dit:

---

[1] Le Ms. B (f. 16 v.) donne ce vers comme étant de Khâdjah Selmân, et le met à la place de celui qui commence par; ..... لعل تورا p. 59.

[2] Ce signe est sans doute un grain de beauté.

ژاله از نرگس فرو بارید وگل را آب داد
وزتگرگ روح پرور مالش عنّاب داد

Une rosée est tombée des narcisses (tes yeux) comme la pluie, elle a arrosé les roses (ta joue); transformée en cette grêle qui réjouit l'âme (tes dents), elle a criblé les jujubiers (tes lèvres).

Khâqâni a assimilé les dents aux larmes, et les lèvres au sang, quand il a dit, dans une pièce des *Gazels*[1]:

بسرشک تر وخون جگرم
بسته بیرون ودرون دهنت

Par mes larmes humides et le sang de mon cœur, qui ont servi à former l'intérieur et l'extérieur de ta bouche..... .

Certains poètes du Khorasan ont comparé les dents à des gouttes de rosée, comme dans ces vers:

دندانت بقطرهای شبنم ماند
کاندر دهن غنچهٔ خندان افتد

Tes dents semblent des gouttes de rosée, qui tombent dans la bouche entr'ouverte d'un bouton de rose souriant (ton visage).

Medjnoun ʿÂmiri a comparé les perles des dents aux Pléiades; voici ses vers, traduits en persan par Kémâl-eddîn Ismâʿîl:

دو رشته دُرّ دندان چون از لبت بتابد
گوئی مگر ثریا در ماه کرده منزل

Lorsque les perles de tes dents, rangées sur deux files, resplendissent entre tes lèvres, on croirait que les Pléiades se sont logées dans la Lune (le visage).

Les Pléiades ثریا se nomment en persan پروین.

On compare encore les dents à une seule grosse perle

---

[1] Notre auteur a déjà cité plusieurs vers de cette pièce, notamment pp. 14 et 30.

دُر دانه ; et l'expression لؤلؤ (perles) est très-employée ; ainsi Atîr-eddîn Aumâni a dit, en parlant de sa maîtresse qui se mordait les lèvres (par moquerie) :

بوسهٔ خواهم وتو لعل بلؤلؤ گیری
خوش جوابیست چه گویم که شکر میخایی

Je demande un baiser, et tu mords le rubis de tes lèvres avec les perles de tes dents ; c'est une réponse agréable ! Mais comment m'en étonnerais-je, puisque tu as la bouche pleine de sucre (tes lèvres) ?

Notre maître Rokn-eddîn Bekrâni, choisissant parmi les trois qualificatifs énumérés plus haut, a dit :

لؤلوی دندانش که شد لالای او پروین زجان
از دیدهٔ اهل نظر درّ خوشاب انداخته

Les perles de ses dents, dont l'éclat semble à nos âmes celui des Pléiades, ce sont les larmes arrachées aux yeux de tes admirateurs et devenues des perles de belle eau.

Les poètes d'autrefois rapprochaient les dents des perles à cause de leur valeur ; et l'on a dit, sur une personne à qui il manquait une dent :

در حقهٔ لعل لب گوهر شکنت [1]
درّی که هزار گوهر ارزید شکست

Dans la boîte de rubis que forment tes lèvres *souriantes*, une perle qui en valait mille s'est brisée.

Un amant, pour excuser l'entrecroisement des dents de sa maîtresse, dit :

دُر درج عقیقین تو آن خندان دُر
بر یکدگر از تنگی جا افتادست

---

[1] Leçon des Mss. A et B ; C donne cet hémistiche faux : در حقهٔ لب لعل تو گوهر شکنت.

Dans cette cassette de cornaline, ces perles souriantes sont montées l'une sur l'autre à cause du manque d'espace[1].

Les joailliers de l'éloquence ont comparé la rangée des dents à des perles enfilées, parce qu'elles sont sur une même ligne; à l'encontre de ces gens-là, ʿAlî Fakhri Tatari a dit:

میگفت بدندان بتم عقد دُرر
مهجور تو ام خوشاب وپاکیزه گهر
خندان خندان بزیر لب گفت خموش
بر بسته دگر باشد وخود رُسته دگر

Une rangée de perles disait à la rangée des dents de mon idole: „Je suis exilée loin de toi, ô perle limpide et pure[2]!“ — „Tais-toi, répondit-elle en souriant et à mi-voix; autre chose sont des perles qu'on a enfilées, autre chose des perles qui poussent d'elle-mêmes.“

Ibn-Hosâm a dit, en employant la figure de rhétorique nommée جمع وتفریق (réunion et séparation[3]) appliquée au duvet, aux lèvres et aux dents:

تا تبسّم نکنی لعل نداند هرگز
که تو در آب خُضَر لؤلوی لالا داری

Tant que tu ne souriras pas, le rubis de tes lèvres ne saura pas que tu as, dans l'eau qui baigne ces plantes verdoyantes (le duvet), une perle resplendissante (les dents).

Les poètes inspirés les comparent, à cause de leur éclat, aux étoiles, comme dans ce vers de notre maître Homâmi Tebrîzi:

---

[1] C'est-à-dire à cause de la petitesse de la bouche, ce qui est une qualité.

[2] C'est-à-dire: „Je ne fais point partie de toi alors que j'en serais digne.“

[3] Voy. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 97.

بخند اگرچه زخندیدنت همی دانم
که آفتاب بروزم ستاره ننماید

Ris, quoique je sache bien que, quand tu riras, le soleil ne me montrera pas d'étoiles en plein jour[1].

Les poètes qui tirent leurs exemples des étoiles ont appelé les dents *étoiles fixes;* les anciens auteurs les comparaient aux coquillages, semblables aux perles, appelés مهره, parce que les dents sont placées dans une sorte d'écrin formé par les lèvres; il n'y a pas, en persan, d'autre exemple de cette comparaison que ce vers:

پروین چه عجب اگر پراگنده شود
از حقّه ومهرهٔ لب ودندانت

Quoi d'étonnant que les Pléiades se dispersent (par confusion[2]), à la vue de l'écrin renfermant des coquillages que forment tes dents?

Ainsi, quoiqu'il suffise de décrire la pure nature des dents pour en faire sentir la beauté, sans recourir à des expressions figurées, cependant, en les considérant métaphoriquement comme des colliers de perles enfilées, on peut leur trouver quinze comparaisons, dont sept en langue arabe, qui sont: نَور (fleur), حبب (bulles), بَرَد (grêlons), ثُريا (Pléiades), دُرّ (perle), لُؤلُؤ (id.), سين (la lettre س *sîn*); et huit en langue persane: تگرگ (grêle), شبنم (rosée), گوهر (perle), مروارید (id.), پروین (Pléiades), ستاره (étoile), مهره (coquillages qui servent de talisman), سرشک (larmes). Voici deux vers de Sa'di sur les dents[3]:

---

[1] Ce qui veut dire qu'elle n'a plus de dents.

[2] On dit des Pléiades qu'elles se *dispersent* پراگنده می شوند quand elles paraissent à l'horizon.

[3] Ces deux vers se trouvent dans les qacîdahs persanes, p. 39 des *Qaçâïd* dans le recueil des *Koulliyât* publié à Bombay, et déjà cité.

گر ابن مقله دگر باره در جهان آید
چنانکه دعوی معجز کند بسحر مبین
بآب زر نتواند کشید چون تو الف
بسیم حل ننویسد بسان ثغر تو سین

Si Ibn-Moqla (célèbre calligraphe) revenait une seconde fois au monde, et qu'il prétendît faire des miracles par une *magie évidente*[1], il ne pourrait, avec l'or liquide, tracer un *alif* ا aussi droit que ton nez, ni avec l'argent dissous, écrire un *sîn* س plus régulier que tes dents.

CHAPITRE XI.

DE LA BOUCHE.

On appelle la bouche en arabe فم.

Les auteurs ont trouvé que le cercle formé par elle était la plus belle des formes, parce qu'elle est complétement ronde[2]; et le joyau unique de sa vraie nature se refuse à toute division; c'est de là qu'on l'a surnommée le point *géométrique* نقطهٔ موهوم, comme dans ce vers:

آن نقطهٔ موهوم که میگویی هست
خود نیست وگر هست دهان تو بود

Ce point géométrique que tu dis exister, n'existe pas réellement; mais s'il existait, ce serait ta bouche.

Comme on se représente difficilement la forme de la bouche, à cause de la *délicatesse* de son dessin (c'est-à-dire à cause du

---

[1] Expression tirée du Qoran, *passim*.

[2] La forme ronde est considérée comme la plus parfaite (Dieterici, *Die Lehre von der Weltseele*, p. 8.)

vague de ce mot „bouche“, qui ne représente pas un *objet* défini et délimité[1]), on l'a appelée هیچ (rien), comme l'a dit un poète :

در حدیث آی تا کند دهنت
عالمی را بهیچ مهمانی

Parle, de sorte que ta bouche invite tout un monde avec *rien*[2].

Son attitude[3] signifie „tu ne me verras pas“, ce qui met au désespoir les amants sincères, comme l'a dit Khâdjah Selmân :

جوهر فرد دهانش طالب دیدار را
بر زبان جان جواب لن ترانی میدهد

Sa bouche, joyau unique, répond, par la langue de l'âme, à celui qui cherche à la voir : „Tu ne me verras pas“.

Les métaphysiciens, en se servant d'une expression ambiguë, la nomment عدم (néant) ; et le *séid* Djélâl-eddîn ʿAzhedi[4] a dit :

حلقه زغم دهان تنگش
بر ره گذر عدم نشسته

Toute une société (de *Ṣoûfis*), à cause des tourments que leur causait sa bouche étroite, se sont trouvés assis sur le passage du néant (ont failli mourir).

Se fondant sur ce que la bouche est un nom appliqué à une chose qui n'existe pas réellement, les auteurs qui comparent

---

[1] Il est en effet difficile de préciser ce qu'est la bouche, qui est distincte des lèvres et constituée par un espace vide dont la forme varie.

[2] C'est-à-dire que ce sera la beauté de la bouche, qui attirera une foule d'amants, bien que cette bouche n'existe point en réalité.

[3] زبان حال *le langage exprimé par sa situation.* Voyez, sur cette expression, Not. et Extr. des Mss. t. IX, p. 188, et t. XIV, I, p. 95, not. 1.

[4] Poète de Yezd. Voy. de Hammer, *opus laud.* p. 259.

l'amour au jeu du *nard*, la nomment نقش زیاد (coup explétif, dont on ne tient pas compte, c'est-à-dire nul [1]). On a dit:

در هستی ونیستی دهانش
چون نقش زیادت زیادست

Qu'elle existe ou n'existe pas, ta bouche est *explétive*, comme les coups doubles au jeu de *ziyâd*.

Voilà une chose surprenante! Car si je dis qu'elle n'existe pas, on peut me répliquer: c'est pourtant le lieu où se forme la parole; et si je prétends qu'elle existe, on me dira: Comment une chose qui n'a pas d'existence sensible peut-elle exister réellement? Touchant l'affirmation ou la négation de son existence, Imâmi [2] a dit:

دهان تنگ آن دلبر وجودست وعدم باهم
که هست ونیست در وصفش کجا وکو وکیف وکم
اگر گویم که موجودست بر تقدیر ایجادش
اگر گویند برهان گو نیارم زد زبرهان دم
وگر گویم که معدومست عقلم باز میگوید
که هرگز کی زند معدوم کار عللی برهم

La bouche étroite de cette beauté qui ravit les cœurs est à la fois *néant* et existence; car dans son être, on trouve à la fois et on ne trouve pas le *où*? le *quoi*? le *comment*? le *combien*? [3]

Si, supposant son existence, je dis qu'elle existe, et qu'on me réplique: Prouve-le, je n'oserai avancer aucun argument (parce qu'elle n'a pas d'existence sensible).

---

[1] Le *ziyâd* زیاد est la deuxième manière de jouer le *nard*, dont les diverses variétés, au nombre de sept, sont énumérées dans le Dict. pers. de Vullers au mot نرد (Cf. aussi خانه گیر 2). Ce nom provient de ce qu'à ce jeu on ne compte les points que d'un seul des deux dés qu'on jette. Les points de l'autre dé sont donc *superflus* زیاد.

[2] Célèbre poète d'Hérât, contemporain de Sa'di (fin du VIIe siècle de l'Hégire).

[3] Quatre des dix *catégories* d'Aristote.

Et si je dis qu'elle n'existe pas, ma raison me répliquera: Comment une chose qui n'existe pas peut-elle troubler les affaires du monde entier?

Les auteurs qui cherchent des allusions à la doctrine des Mo'tazélites, nomment la bouche حال (état mixte[1]), comme l'a dit notre maître Kémâl-eddîn Bâverd:

در دایرهٔ روی مه بت تمثال
هست آن دهنش زکوچکی نقطه مثال
موجود نه معدوم نه گویای سخن
ای معتزله بگو چه حالست این حال

Dans le cercle que forme le visage de cette lune semblable à une idole, sa bouche, tant elle est petite, est un point qui lui sert de centre; il n'est ni réalité ni néant, cet organe de la parole; ô Mo'tazélite, dis-moi quel *état* (mixte) est cet *état*-là?

On s'est encore servi de cette idée (le doute de son existence), pour en faire une allusion à la personne aimée:

حاصل آنست که وقتی سخنی میگوید
ورنه مفهوم نگشتی که دهانی دارد

Bref, de temps en temps elle parle; sinon, on ne saurait pas qu'elle a une bouche.

Iskenderi Khorâsâni a dit, sur la délicatesse et la petitesse de la bouche, ainsi que sur la définition des poils follets:

چون چشمهٔ نوش دهنت پیدا نیست
این سبزه ندانم زکجا میخورد آب

Puisqu'on ne peut apercevoir ta bouche, cette source de miel, je ne sais où s'abreuve d'eau cette *verdure* (ton duvet).

On assimile encore la bouche à un atôme ذرّه à cause de sa petitesse et parce qu'elle est proche du soleil de la beauté

---

[1] Voy. un article de la *Revue Critique*, 1873, t. II, n. 30.

(allusion aux atômes qu'on voit dans un rayon de soleil et qui semblent se diriger vers cet astre), comme dans ces vers :

گر تابش خورشید جمالش نه بدی
آن ذرّه بهیچ گونه پیدا نشدی

Sans l'éclat du soleil de la beauté, cet atôme (sa bouche) serait toujours resté invisible.

Comme la bouche est la mine des joyaux de la parole, on l'a aussi considérée comme une cassette de pierreries; et en s'imaginant sa forme conjecturale, on lui a attribué quatorze qualificatifs, parmi lesquels sept sont courants dans la langue arabe, tels que : خاتم درج (sceau de la cassette), ذرّه (atôme), جوهر فرد (joyau unique), نقطهٔ موهوم (point géométrique), عدم (néant), حال (état mixte), میم (la lettre م *mîm*).

Les sept autres comparaisons sont tirées de la langue persane, comme : چشمهٔ نوش (source de miel), تنگ شکر (ballot de sucre), پسته (pistache), غنچه (bouton de rose), نقش زیاد (coups superflus au jeu de *ziyâd*, voy. ci-dessus, p. 67), بسّد (corail), سر مو (pointe de cheveu, c'est-à-dire aussi fin qu'un cheveu).

Kémâl-eddîn Ismâ'îl a dit :

دهنت یکسر مویست بهنگام سخن
اثر موی شکافیّ تو دروی پیداست

Ta bouche est aussi *fine* qu'un cheveu; quand tu parles, on y voit clairement les traces de ta subtilité (de ta finesse [1]).

[1] Proprement, *fendre un cheveu en deux;* d'où le jeu de mots du poète.

CHAPITRE XII.

DU MENTON.

Les Arabes appellent le menton ذقن, et le comparent à une *pomme* تفّاح, qui se nomme en persan سیب. On l'appelle encore شمامه (pastille parfumée), et l'expression دستنبو (pomme odoriférante[1]) qui sert à le désigner est bien connue. Le distique suivant contient ces deux sortes de qualificatifs:

سیب زنخش که هست چون دستنبو
خواهم که همیشه بر سر دستم بو [2]

La pomme de son menton répand l'odeur du parfum *destembou;* je voudrais qu'elle fût perpétuellement dans ma main (ber seri destem bou).

Atîr-eddîn Aumâni dit, en décrivant le menton de sa maîtresse:

سیب زنخش در دل من نار افکند
زین سوخته ناید پس ازین بوی بهی

La pomme de son menton a mis le feu dans mon cœur; l'odeur du coing (ou du bonheur) ne viendra plus jamais de ce cœur brûlé.

Les poètes du Khorasan comparent le menton de la bien-aimée, dont le duvet commence à pousser, à un coing به, parce qu'il semble couvert de poussière; un poète a dit:

خطّ تو غبارست وزنخدان تو به
باشد به اگر گرد زنخ پاک کنی

---

[1] Ce mot désigne une sorte de petit melon parfumé que l'on tient à la main en guise de bouquet, à cause de la bonne odeur qu'il répand. Voyez le Mémoire de M. Defrémery sur la famille des Sadjides, *Journ. Asiat.* 1847. t. I, p. 434—435 note.

[2] Pour بُوَد.

Ton duvet est de la poussière, et ton menton un *coing;* il vaudrait *mieux*[1] que tu essuyasses ton menton.

Les lexicographes ont appelé le tour du menton غبغب (mot qui désignait primitivement le *fanon* du taureau); on l'a nommé aussi عنب (grappe de raisin). Un poète a dit:

دست از ترنج غبغب او میکنی جدا
آری طمع زسیب زنخدان بریدهٔ

Tu écartes la main de l'orange de son menton; oui, tu as renoncé à désirer la possession de cette pomme.

Les rois de la parole ont pris le menton pour une boule d'argent گوی سیمین; ainsi le sultan Mahmoud-i Saboktéguîn[2] (le Ghaznévide) [Que la miséricorde de Dieu soit sur lui!], pour s'excuser d'avoir pris le menton de la maîtresse d'un chirurgien, a dit:

زنخت گر گرفتم از سر لطف
خون من ریختی وعذرم هست
زانکه هنگام رگ زدن رسمست
گوی سیمین گرفتن اندر دست

J'ai pris ton menton par manière de caresse, et tu as versé mon sang (tu m'as causé de la peine); voici mon excuse: Au moment de pratiquer la saignée, il est d'usage que le patient tienne dans la main une boule d'argent[3].

Ceux qui sont dévorés de la soif dans le désert de l'amour, comparent la fossette du menton à un *puits* چاه, parce qu'elle est humide. Un poète a dit dans ce sens:

---

[1] Il y a un jeu de mots entre به *coing* et به *bon, meilleur.*

[2] C'est-à-dire Mahmoud *fils de* Saboktéguîn. On sait que dans les noms persans l'*izâfet* remplace souvent le mot ابن *fils.*

[3] Ces deux vers sont écrits sur le mètre *khafîf;* la première syllabe du premier vers est brève, c'est un pied *makhboûn* (cf. Garcin de Tassy, *Prosod.* p. 310), à moins qu'on ne redouble le ن de زنخت par le *techdîd.*

بسا سکندر سر گشته در جهان که نیافت
نشان آب حیات از چه زنخدانش

Que d'Alexandres, voyageant dans ce monde, n'ont pas trouvé de traces de l'eau de la vie[1] dans le puits de son menton!

En considérant cette fossette comme un puits magique, parce qu'elle ravit les cœurs, on l'a comparée au puits de Babylone[2]; ainsi l'on a dit, dans une dispute d'amants au sujet du visage de leurs maîtresses :

چشم هاروت ار بدیدی همچو ماروت ای پسر
سرنگون دادی بدان چاه زنخدان بوسه

Si l'œil de Mâroût, aussi bien que celui de Hâroût, ô mon garçon, avait vu ton menton, ces deux anges rebelles se seraient précipités dans ce puits la tête la première[3].

Douze métaphores qui servent à désigner le menton sont bien connues; de ce nombre, quatre s'emploient indifféremment l'une pour l'autre, à savoir: تفاح, سیب, شمامه, دستنبو. Les huit autres sont d'un usage commun, telles que: به (coing), ترنج (orange), گوی (boule), گوی سیمین (boule d'argent), چاه (puits), چاه بابل (puits de Babylone), آب معلق (eau suspendue), et جان عزیز (chère âme), comme dit un poète :

دست همه کس بدان زنخدان نرسد
جان برکف دست داشتن آسان نیست

La main de tout le monde n'atteint pas ce menton, car tenir l'âme dans la paume de la main n'est pas chose facile.

Les Persans n'ont pas composé de quatrain plus beau que celui-ci, touchant la description d'une belle personne :

---

[1] Sur Alexandre et l'eau de la vie, voy. p. 58, not. 3.

[2] Sur ce puits, voy. la note 3 de la page 15.

[3] Mot-à-mot ils auraient donné un baiser à ce puits, etc.

سیب زنخش که هست روح ثانی
بر دست گرفتم از سر نادانی
دلدار به تهدید بمن گفت که هی
جان بر کف دست می نهی نادانی

J'ai pris dans ma main, comme par mégarde, la pomme de son menton, qui est l'*âme* elle-même[1].

La belle, avec menaces, m'a dit: „Tout doux! tu places l'*âme* dans la paume de ta main; tu es donc un ignorant?"

CHAPITRE XIII.

DU COU.

Le cou se nomme en arabe هادی, رقبه, جید et عنق. On le compare souvent au cou de la gazelle, et cette expression pour désigner le cou est très-commune en persan. On a accordé à cette partie du corps une certaine suprématie dans l'empire de la perfection, comme l'a dit un poète:

گر زپا چون قدّ او بالا بر آیی تا بدوش [2]
ملک خوبی را نیابی سروری چون گردنش

Si tu lèves tes regards de ses pieds jusqu'à ses épaules, de toute la hauteur de sa taille, tu ne trouveras pas, dans le royaume de la beauté, une suprématie semblable à celle de son cou.

---

[1] روح ثانی (esprit secondaire) terme philosophique qui désigne l'âme; l'expression روح اوّل (esprit primaire) s'applique à la Raison universelle. — C'est évidemment par équivoque que le menton a été appelé *âme*. D'abord on l'a nommé *magicien* جانّ, mot qui par équivoque persane est devenu جان *âme*.

[2] Je lis ainsi et je traduis par conjecture. Le Ms. A donne باندوش, B بابدوش et C بچو دوش.

Les auteurs de la Transoxiane (Mâ-Vérâa'nnahr) le comparent à l'arbre à camphre (*laurus camphora*), comme dit un poète :

آن زلف چو مار تشنه در تاب تموز
پیچیده دران درخت کافورش بین

Vois ces boucles de cheveux, qui se tordent comme un serpent dévoré par la soif dans les chaleurs de juillet, s'enrouler autour de cet arbre à camphre.

Certains poètes l'ont nommé شمع کافوری bougie stéarique (translucide comme le camphre[1]), ainsi que l'a fait Asadî[2] :

اخترانرا قرص خورشید است زرین چهره ام
روشنانرا شمع کافوریست سیمین گردنم

Mon visage d'or, comparé aux étoiles, est comme le disque du soleil; mon cou d'argent, parmi les luminaires, est une bougie transparente[3].

D'autres l'ont comparé à un peigne de tisserand en ivoire ماسورهٔ عاج, parce que les boucles de cheveux, comme des fils, s'entortillent autour de lui. Un poète a dit :

ماسورهٔ گردنت سفید است چو عاج
مگذار که تار زلف بروی پیچد

Ton cou est blanc comme un peigne d'ivoire; ne laisse pas tes cheveux s'enrouler autour de lui comme des fils.

Le mot عاج (ivoire) est arabe; les Persans nomment cette matière پیل آسته (os d'éléphant).

---

[1] Voy. le *Gulistân*, trad. par M. Defrémery, Paris 1858, p. 49.

[2] Poète de Toûs, contemporain de Firdausi, et l'un des principaux personnages de la cour de Mahmoud le Ghaznévide.

[3] Au lieu de mettre ce discours dans la bouche de la bien-aimée, on pourrait supposer que c'est le poète qui parle, et traduire : „Ce visage d'or qui m'appartient; ce cou d'argent qui est en mon pouvoir."

On a donc accordé au cou cinq qualificatifs : درخت کافور (arbre à camphre), شمع کافوری (bougie), ماسورهٔ عاج (peigne d'ivoire), شاخ شکوفه (branche fleurie), et شوشهٔ سیمر (lingot d'argent), comme dans ce vers :

با ترک من آنکه دست در گردن کرد
در گردنش آمد هوس شوشهٔ سیمر

Quiconque pose la main sur le cou de ma beauté turque, est pris du désir de posséder ce lingot d'argent.

CHAPITRE XIV.

DE LA POITRINE.

On appelle la poitrine en arabe صدر ; on la désigne aussi en persan par le mot سینه. Sa'd-eddîn Aṣli Âmoli dit :

سینه را زان صدر میگویند کو صاحب دلست

On appelle la poitrine *ṣadr* (place d'honneur), parce qu'elle possède le cœur (et par conséquent doit occuper la place d'honneur).

Sadri Balkhî a dit :

بگذشت زمن دوش وبری بر من زد
المنّة لله که بری خوردم ازو

Hier soir, elle a passé près de moi, et a pressé sa poitrine contre mon cœur (ou : m'a jeté un fruit[1]) ; grâce à Dieu ! j'en ai profité (litt. j'en ai mangé un fruit).

Les changeurs de la monnaie de la beauté comparent la

---

[1] Ce vers roule sur un jeu de mots intraduisible entre بر (poitrine) et بر (fruit).

poitrine des belles personnes à l'argent سیم, comme 'Izzi Chîrvâni[1] dans ce vers:

بر چو سیمش از آسیب پیرهن مجروح
لب لطیفش از آمدشد نفس افگار

Sa poitrine d'argent est blessée par le frottement de sa chemise; ses lèvres délicates sont froissées par le passage de la respiration.

Les jardiniers de la pelouse de la subtilité la nomment نسرین (rose églantine); c'est ainsi qu'on a dit:

بر نسرین ببر ای باد صبا مژده که باز
ترک نسرین بر من عزم گلستان دارد

Ô vent de l'est! porte à l'églantine cette bonne nouvelle, que de nouveau ma beauté turque à la poitrine de rose va se rendre au jardin.

Les brodeurs du vêtement de l'amour comparent le corps à une étoffe de soie, comme l'a fait Khâqâni dans un de ses *Gazels*:

بحریر تن ودیبای رخت
بترنج بر وسیمین نقنت

Par la soie de ton corps, et le brocart de tes joues; par les oranges de ta poitrine et ton menton d'argent!....

Dans ce vers, le poète entend par تن le corps tout entier; le mot ترنج désigne l'extrémité des seins (پرّهٔ پستان).

Les anciens auteurs comparaient le sein à la fleur du grenadier; c'est là une bonne métaphore, car le Darius du monde de la parole, Firdausi, a dit[2]:

---

[1] 'Izz-eddîn de Chîrvân, contemporain d'Aboul-'Alâ et de Khâqâni.

[2] Dans le portrait de Roûdâbeh, Châh-Nâmeh, épisode de Zâl et de Mihrâb. — Le texte édité par M. Mohl (t. I., p. 244) donne une leçon différente au premier hémistiche:

دهانش چو گلنار ولب ناروان

رخانش چو گلنار ولب ناردان
زسیمین برش رسته دو ناردان

Ses joues sont comme la fleur du grenadier, et ses lèvres comme le sirop de grenades; de sa poitrine d'argent poussent deux grenades.

Certains auteurs nomment la bien-aimée: cyprès au corps de rose; c'est ainsi qu'on a dit:

باچنین شکل وشمایل که تو داری باشد
همه کس را بتو ای سرو گل اندام نظر

Grâce à cette forme et à ces qualités que tu possèdes, puissent les regards de tout le monde se diriger vers toi, ô cyprès au corps de rose!

On a encore comparé la poitrine, à cause de sa blancheur, au ventre de l'hermine; et les gens de sens n'ignorent pas qu'on a attribué à la poitrine les différents qualificatifs du corps. Les uns l'appellent سیمین (d'argent); les autres, عاج (ivoire), سنجاب (petit-gris), حریر (soie), گل (rose); d'autres enfin, نسرین (églantine). Mais notre maître Homâm, ayant choisi la comparaison du jasmin, l'emploie ainsi:

چون باز پیراهن کشی کز گل بسی نازکتری
پیراهنی باید ترا از لاله وبرگ سمن

Lorsque tu ôtes ta chemise, il t'en faut une de tulipes et de feuilles de jasmin (c'est la peau), car tu es beaucoup plus tendre que la rose.

Le distique est traduit ainsi: „Sa bouche est comme la fleur du grenadier, ses lèvres sont comme des cerises, et de son buste d'argent s'élèvent deux pommes de grenade.“

CHAPITRE XV.

DU BRAS.

Le mot ساعد (avant-bras, bras) est un mot arabe que la langue persane s'est approprié.

Les opprimés de l'amour appliquent au bras des belles qui les tyrannisent l'épithète سیمین (d'argent, c'est-à-dire dur comme ce métal), ainsi que le dit Sa'di :

پنجه با ساعد سیمین چو نیندازی به
با توانایی معربد نکنی بازی به

Il vaut mieux ne pas se battre contre ce bras d'argent (on ne peut lutter contre la femme); il vaut mieux ne pas jouer avec un homme robuste qui ne cherche que la dispute.

Les poètes qui ont choisi des expressions empruntées à la médecine, ont comparé le bras des belles à une plaque d'ivoire تختهٔ عاج (dont on se sert pour tâter le pouls) ; et l'on a dit, sur la saignée pratiquée au bras de l'amante :

زان نیش که بوسه داد بر ساعد او
از تختهٔ عاج شاخ مرجان بر جست

Cette lancette qui a baisé son bras, a fait jaillir de cette plaque d'ivoire une branche de corail (un jet de sang).

Quand on dit qu'à chaque instant le bras verse le sang des amants (c'est-à-dire leur cause une vive peine), on le nomme alors نگارین *teint* (de sang), comme l'a dit notre maître Djélâl-eddîn 'Azhedi :

تو تیغ میزن وبگذار تا من مسکین
نظاره میکنم آن ساعد نگارین را

Continue (si tu le veux) à me frapper d'un glaive, mais laisse-moi, moi qui suis malheureux, contempler ce bras teint (de mon sang).

À cause de sa délicatesse et de sa transparence, on le compare au cristal, comme dans ce vers célèbre :

بلورین ساعد وجام بلورین
بیامیزد بود نورٌ علی نور

Ce bras de cristal et cette coupe de cristal se confondent ; c'est *lumière sur lumière* [1].

Les anciens poètes nommaient le bras پیل استه (ivoire) ; ʿOnçori [2] dit, en décrivant le sommeil de sa bien-aimée appuyée sur sa main :

چو بر روی ساعد نهد سر بخواب
سمن را زپیل استه سازد ستون

Lorsqu'elle pose, pour dormir, sa tête sur son bras, elle donne au jasmin (son visage), pour le soutenir, une colonne d'ivoire.

Lorsque le discours simple se prête peu à la description de la beauté des bras, on a le choix entre six *qualificatifs*, tels que : سیمین (d'argent), نگارین (teint, coloré), رمّانی (de grenade), تختهٔ عاج (plaque d'ivoire), رمّانی بلور (cristal coloré en rouge), دمی نسیم (un souffle du zéphyr). Par métaphore, on l'appelle حمایل (amulette, préservatif), parce qu'il est l'objet des désirs des amants infortunés, et qu'il est censé un amulette imaginaire qui préserve l'âme des influences fâcheuses [3]. On comprendra mieux par un exemple :

گفتم هوس ساعد ودستش نکنم
لیکن چو بگردنم در آمد چکنم

J'ai dit : je n'ambitionnerai ni son bras ni sa main ; mais, puisque cet *amulette* est sur mon cou, que ferai-je?

---

[1] Expression tirée du Qoran, sour. XXIV, v. 35.

[2] Voyez sur ce poète une notice que lui a consacrée Quatremère, *Hist. des Mongols*, p. 64, note 82.

[3] On appelle le bras *amulette* parce qu'il entoure quelquefois le cou de l'amant.

CHAPITRE XVI.

DES DOIGTS.

Les Arabes appellent le doigt اصبع, au pluriel اصابع. Ils en nomment la dernière phalange انمله et بنان.

Chacun des doigts a un nom particulier [1]. Les auteurs arabes éloquents les comparent à un *faisceau*, parce qu'ils sont nœud sur nœud. Les poètes persans qui ont parlé des doigts les ont comparés à la queue de l'hermine دم قاقم, à cause de leur blancheur et de leur douceur au toucher; ainsi ʿOnçori a dit:

آن دلاویز وار از نرمی
سر انگشت چون دم قاقم

Ces doigts, dignes d'une belle personne, sont aussi doux que la queue de l'hermine.

Comme ils versent le sang des amants (par les souffrances qu'ils leur causent), on les nomme نگارین (colorés, teints); Âqâï Tebrîzî a dit.

نگار کرد بخون دلم نگار انگشت
زخون دل بنهادم بر نگار انگشت

Ma belle a coloré ses doigts du sang de mon cœur, et par chagrin j'ai effacé l'image (j'ai arraché son amour de mon cœur).

On a comparé les cinq doigts colorés artificiellement (par le *henné*) à une main de corail پنجهٔ مرجان (qui sert à gratter le dos [2]), comme dans ce vers de Rokn-Ḥyâhi:

---

[1] Voici les noms des doigts: خنصر auriculaire, بنصر annulaire, وسطی médius, سبّابه index, ابهام pouce. Ces noms sont extraits du *Farhang-i Djéhângiri*. Cf. le chapitre de ce dictionnaire publ. par M. Guyard, *Journ. Asiat.* 1871, pages 5 et 6 du tirage à part.

[2] Cf. Johnson, *Pers. and Arab. Dict.* v° پنجه.

بگاه رنگ حنّا برد از هر دست پنداری
سر انگشت بلورین تو رنگ از پنجهٔ مرجان

On croirait qu'en guise de *henné*, les doigts de chacune de tes mains, qui étaient de cristal, ont enlevé leur couleur à des mains de corail.

Pour réprouver la coloration artificielle de doigts déjà colorés naturellement, Mahmoud Hiçâri a dit:

چرا باید که انگشتان برنگ تیره آلایی
که نتوان فرق کردن هیچ انگشت تو از انگشت

Pourquoi faut-il que tu te souilles les doigts d'une couleur sombre? Car on ne peut plus distinguer aucun de tes doigts d'un morceau de charbon.

Les poètes du Khorâsan comparent les doigts à des noisettes فندق, comme le dit un auteur:

روزی زپسته اش شکری خواستم بخشم
فندق فراز نرگس نامهربان نهاد

Un jour, je lui demandai avec colère un baiser (litt. un morceau de sucre) de sa bouche (litt. de sa pistache); mais elle posa son doigt, pareil à une noisette, sur ses yeux inhospitaliers[1].

Si l'on relève les différentes métaphores dont se sont servis les poètes pour désigner les doigts, on en trouve cinq, qui sont: بند نیشکر (nœuds de la canne à sucre), دم قاقم (queue d'hermine), قلمهٔ عاج (saucisse d'ivoire), پنجهٔ مرجان (main de corail), et ماسورهٔ سیم (peigne d'argent), expression qu'on a employée dans les vers suivants, où l'on dépeint un archer turc qui relève ses manches pour bander son arc:

زپیل استه دیبای چین بر شکست
بماسورهٔ سیم بگرفت شست

---

[1] Voyez, sur les différentes comparaisons qui se trouvent dans ce vers, les chap. IX, XI et IV.

Il releva le brocart de Chine sur son bras d'ivoire; il mit à son doigt, qui ressemblait à un peigne d'argent, la bague que portent les archers.

CHAPITRE XVII.

DE LA TAILLE (stature).

La taille (stature) se nomme قدّ. Comme le mot قامت, qui a le même sens, veut dire aussi *prière*[1], certains auteurs ont rapproché ces deux significations pour en tirer des jeux de mots. C'est ainsi que Auhadi[2], l'unique de son époque[3], a dit :

بر در مسجد گذاری کن که پیش قامتت
در سجود آیند آنهایکه قامت میکنند

Passe devant la porte de la mosquée, et ceux qui font la prière (*qâmat*) se prosterneront devant ta taille (*qâmat*).

La taille se nomme بالا en persan. Un poète a dit :

قدّ وبالای ترا دود دل من مرساد
دودرا گرچه همه میل ببالا باشد

Puisse la fumée de mon cœur (mes soupirs) ne pas atteindre à ta taille (*bâlâ*), quoique la fumée tende à s'élever (*méïl bebâlâ*).

Les dignitaires de la cour de l'amour donnent à la taille de l'amante la supériorité sur le cyprès, parce qu'elle est plus droite et plus élancée, et à cause de cela ils la nomment *bâlâ*

---

[1] Proprement se tenir debout pendant la prière.

[2] Poète de Mérâgha, élève de Auhad-eddîn Kermâni, auteur du livre nommé Djâmi-Djam (la Coupe de Djemchîd), mort à Ispahan en 697 (1297).

[3] *Vahîd*. Allusion au nom du poète, dérivé de la même racine.

(élevée). Les amants victimes de la séparation de leur bien-aimée l'appellent بلای جان (affliction de l'âme [1]), comme l'a dit Fakhr-eddîn Fath-Allah :

بلاست آنکه تو نامش نهادهٔ بالا
حدیث راست همینست زیر وبالا نیست

C'est un malheur (*bélâ*) que ce que tu as nommé *stature* (*bâlâ*) ; voilà la vérité ; il ne s'agit ni de *zîr*, ni de *bâlâ* (de choses et d'autres [2]).

Les amants aux pensées élevées l'ont appelée آرزوی دراز [3] (désir long), comme l'a dit un poète :

هوای قدّ بلند تو میکند دل من
تو دست کوته من بین وآرزوی دراز

Mon cœur a désiré posséder ta taille haute ; toi, vois ma main *courte* (impuissante), et mon désir *long* (intense, ou continu, ou encore, la hauteur de ta taille).

Ceux qui tirent leurs comparaisons de l'alphabet l'ont nommée الف (la lettre *élif*), parce qu'elle est debout comme cette lettre ; un poète a dit :

قدّ تو در میانهٔ جان راست چون الف
آرام کرد وراستی آرام جان ماست

Ta taille s'est fixée, droite comme un *élif*, au beau milieu de mon âme [4] ; la *droiture* (c'est-à-dire ta belle taille) est le repos de notre âme.

---

[1] Bélâ-i djân. Exemple de l'allitération nommée زاید ; cf. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 125.

[2] زیر وبالا veut dire en persan *sens dessus dessous*. De là l'expression : زیر وبالا گفتن parler à tort et à travers.

[3] Je lis ainsi par conjecture, au lieu de عمر دراز que donne le Ms. C, les trois Mss. étant unanimes sur la leçon آرزوی دراز dans le vers cité comme exemple.

[4] C'est-à-dire au milieu du mot جان *âme*.

Les auteurs qui se servent de la mer comme point de départ de leurs comparaisons, l'appellent نشک (pin maritime). Un poète a dit:

قدّ تو چنانکه بر لب دریا نشک
طوبی برد از قامت چون سرو تو رشک

Ta taille est comme un pin sur le rivage de la mer; le *Toûba* (l'arbre du paradis) est jaloux de ta taille semblable au port du cyprès.

Mais voici le plus singulier. Les gens à la vue courte ont osé assimiler complètement la taille des belles personnes à un tronc de cyprès, comme dans cet hémistiche:

سرو چوبیست نا تراشیده

C'est un tronc de cyprès non équarri.

Ces gens-là sont assurément le but de la flèche du reproche (parce que cette figure est déplacée); notre maître Homâmi Tebrîzi dit, pour excuser ce manque de bonnes manières:

سرورا روزی ببالای تو نسبت کرده اند
شرمساری میبرد عمریست از بالای تو

Un jour on a comparé ta taille à un cyprès; il y a un siècle qu'il est honteux, à cause de ta taille si supérieure à son port.

Touchant la préférence donnée à la taille sur le cyprès, voici une pensée parfaite qu'a exprimée le chéikh ʿImâd-Faqîh:

ترا بسرو نخوانم چرا که سرو سراپا
همه تنست وتو از پای تا بسر همه جانی

Je ne t'appellerai pas *cyprès*, parce que le cyprès, de sa racine à son faîte, n'est qu'un *corps*, tandis que toi, tu es tout entière une *âme*.

Il est impossible de trouver un vers meilleur que celui-ci, sur la question de savoir si l'on peut appeler la taille *cyprès*, ou non:

سرو میزد لاف آزادی ولی قدری نداشت
کار سرو از بندگی قامتت بالا گرفت

Le cyprès s'est vanté d'être libre[1], mais il n'avait aucun mérite pour cela; car ce qui a rendu célèbre le cyprès, c'est qu'il s'est mis au service de ta taille (s'est humilié devant elle).

En arabe, on a comparé la taille de la bien-aimée à des arbres de différentes sortes, tels que : طوبى (l'arbre du paradis), بان (l'arbre *bân*[2]), ساج (teck), نخل (palmier), صنوبر (pin), عرعر (génévrier). Les lexicographes prétendent que les deux mots سرو et عرعر ne désignent qu'une seule et même plante; que c'est le nom d'un arbre qui s'appelle en arabe عرعر et en persan سرو; il n'y a rien de contradictoire en cela[3].

Parmi les poètes persans, Sa'di, dans ses Molamma'ât[4], compare la taille au *bân*; et la différence qu'il y a entre les deux termes de *bân* et de *cyprès* offre une piquante antithèse, dans ce vers[5] :

يا قضيبَ البانِ ما هذا الوقوف
گر خلاف سرو میخواهی بچمر

O rameau de saule! Quelle est cette contenance, si tu veux faire le contraire de ce que fait le cyprès, en te balançant dans ta marche[6]?

---

[1] Allusion à l'expression connue سرو آزاد.

[2] *Hyperanthera Morunga*, Spreng. apud Vull. *Lex. Pers.*

[3] Parce que le cyprès et le génévrier sont des genres voisins. Mais, malgré l'assertion de Cheref-Râmi, les lexicographes distinguent bien ces deux sens.

[4] On nomme ainsi un poème dont les hémistiches de chaque vers sont alternativement en arabe et en persan.

[5] Voy. l'éd. des *Koulliyât* de Bombay, p. 59 des *Qaçâid*, v. 8 de la première *molamma'a*.

[6] L'antithèse consiste dans l'opposition entre la branche flexible de saule et le cyprès rigide.

Les Persans, outre qu'ils peuvent choisir entre toutes ces comparaisons tirées de l'arabe, en ont d'autres qui leur sont particulières, au nombre de sept : سرو (cyprès), نارون (orme), شمشاد (buis), گلبن (rosier), تیر (flèche), نی (roseau), الف (la lettre ا *élif*).

Des treize comparaisons que nous venons d'énumérer, aucune ne dépasse celle-ci, qui consiste à comparer la taille d'une belle personne à la forme du pin, qui semble taillée au tour, et à considérer le cœur comme une pomme de pin, à cause de sa forme[1]. Le plus digne des compagnons de ce temps[2] a dit :

شکل صنوبری که دلش نام کرده اند
سلمان بیاد قدّ تو در بر گرفته است

Selmân a pris dans sa poitrine, en souvenir de ta taille (qui est droite comme un pin), cette pomme de pin qu'on appelle *le cœur*.

Tous les arbres peuvent donc être assimilés à la taille ; mais il est assez malaisé de comprendre la comparaison avec un rosier, dont les épines offrent une difficulté à l'esprit du poète[3] ; car quel rapport y a-t-il entre des broussailles et une figure droite et rigide, telle que la taille?

Khâdjah Selmân a dit encore sur la taille :

مصوّر ازل از روح صورتی میخواست
مثال قدّ ترا برکشید وآمد راست

Le Créateur demanda une forme (un type) à l'Âme uni-

---

[1] Cf. une note de M. Guyard dans son travail sur ʿAbd-ar-Razzâq, *Journ. As.* 1873, note 3, p. 53 du tirage à part.

[2] Khâdjah Selmân.

[3] Saʿdi n'a pas craint d'employer cette métaphore :

بچهر آفتابی بتن گلبنی

Son visage était un soleil ; son corps paraissait un rosier (*Boûstân*).

verselle; il en retira le modèle de ta taille, et par cela même elle devint droite[1].

CHAPITRE XVIII.

DE LA TAILLE (ceinture).

Les lexicographes nomment la taille en arabe خاصرة (proprement hypocondre), et en persan میان (milieu), parce qu'elle est en effet le milieu du corps. On appelle en arabe اهيف celui qui a une taille mince, et هيف la finesse de la taille; il y a la même différence entre ces deux termes qu'entre les expressions persanes باریکی میان (finesse de la taille) et میان باریک (à la taille mince).

Les gens subtils comparent une taille déliée à un cheveu; le chéikh Sa'di dit à ce propos:

میانت را وموبت را اگر صد ره به پیمایی
میانت کمتر از موبی وموبت تا میان باشد

Quand même tu mesurerais cent fois (ou de cent façons) ta taille et tes cheveux, ta taille serait toujours plus mince qu'un cheveu, et tes cheveux n'en iraient pas moins jusqu'à ta taille[2].

Dans cette comparaison, il y a une trop grande exagération qu'on doit éviter; c'est celle qui consiste à dire que la finesse de la taille dépasse celle d'un cheveu. Voici un vers où cette exagération est évidente:

---

[1] Allusion à cette croyance des métaphysiciens, que la forme humaine est droite à cause de la tendance de l'âme à remonter en ligne directe vers sa source première.

[2] Vers d'un gazel du *Kitâb al-Badâ'i'*, placé dans l'éd. de Bombay à la suite des *Ṭayyibat*, p. 147.

طرفه آنست که وقتی کمری می بندد
ورنه معلوم نگشتی که میانی دارد

Ô merveille! de temps en temps elle met une ceinture; sans cela, on ne saurait pas si elle a une taille (tellement elle est fine).

Voici un vers qui vient à propos pour démontrer la négation ou l'affirmation de l'existence de la taille:

بر موی اگر میانت وقتی کمر نبستی
از نیستی نبودی مویی میان هستی

Si de temps en temps tu ne mettais pas, au milieu de ton corps, une ceinture sur ce cheveu, ce ne serait pas même un cheveu que formerait ta taille au milieu de ton être (c.-à-d. ta taille est plus fine qu'un cheveu, si fine que, si tu ne mettais pas ta ceinture, on ne saurait pas si elle existe).

Le mot کمر (ceinture) n'est pas en réalité une expression propre pour désigner la taille; mais ce sont des gens qui se contentent de notions inexactes qui lui ont donné ce nom par à-peu-près, nom qui plus tard est devenu l'expression usuelle qui désigne le milieu du corps.

La taille a reçu cinq *qualificatifs:*

1. Les amateurs d'expressions subtiles l'ont nommée اندیشهٔ مخفی (pensée secrète), comme l'a dit Zéhir Fâryâbi:

اندیشهٔ که گم شود از لطف در ضمیر
گردون براز باکمرت در میان نهان

C'est une pensée qui par sa subtilité disparaîtrait dans l'esprit, que le ciel en secret a placée sur ta taille.

2. Comme la forme corporelle de la taille ne peut se concevoir, on l'a nommée هیچ (rien):

هیچ ندید هر که او هیچ ندید ازان میان
هیچ نگفت هر که او هیچ نگفت ازان زمان

Il n'a rien vu, celui qui n'a pas vu que cette taille était

rien; il n'a rien dit, celui qui n'a pas dit „*rien*" (sa taille[1]) à partir de ce moment (où il l'a vue).

3. Les ambitieux adorateurs d'une ombre l'appellent موی (cheveu), comme l'a dit Siḥr-Âferîn dans le *Qasam-Nâmèh* (le livre du Serment):

بدان بی نشان مو که باریک بینان
بصد فکر کردند نامش میانت

Par ce cheveu invisible, que des gens subtils, après cent réflexions, ont appelé „ta taille".

4. Les amateurs d'expressions énigmatiques l'ont nommée راز (secret), comme dit un poète:

موئیست در میان وجود وعدم نهان
رازی که با وجود کمر در میان ماست

C'est un cheveu caché entre le néant et l'existence, un secret qui, à cause de notre ceinture, se trouve au milieu de nous[2].

5. Par suite de sa ténuité, on l'a considérée comme une *pensée subtile,* et on l'appelée معنی باریک, comme dans ces vers de Kémâl Ismâ'îl:

شبی زمعنی باریک نکتهٔ میرفت
کمر حدیث میان تو درمیان آورد
کسی نشان میانت نداد جز کمرت
زهی کمر که نشانی زهی نشان آورد

Une nuit, nous disions de bons mots au sujet d'une pensée subtile (de ta taille); ta ceinture nous amena à parler de ta taille.

Personne ne put donner d'autre indice de ta taille que ta ceinture; bravo! ceinture, qui sers d'indice à ce qui n'a pas d'existence sensible.

---

[1] C'est-à-dire qui a pu parler d'autre chose que de sa taille.

[2] L'auteur de ce vers joue sur le mot میان *taille* et *milieu.*

CHAPITRE XIX.

DE LA JAMBE.

Le mot ساق (jambe) est un mot arabe, mais qui est usité également en persan. Quoique les jambes soient, quant à leur forme, au nombre de deux, cependant, quant à leur essence, elles ne forment qu'une seule chose (parce que l'une n'est que la répétition de l'autre; voilà pourquoi le mot ساق s'emploie au singulier).

Autrefois on comparait les jambes à deux lignes perpendiculaires (قائمتين), parce que le corps se tient (قائم) sur elles.

Les jambes, au point de vue des comparaisons qu'on leur applique, peuvent se diviser en deux espèces; les rouges (roses) et les blanches.

Les rouges étaient très-estimées chez les Arabes. Farîd Ahval[1] les a comparées à la jujube dans ce vers:

ساق تو مرا زپا در آورد وزدست
هرگز ندهم ستون عنّابی را

Ta jambe m'a renversé à terre et abattu (par la passion qu'elle m'a causée); jamais je ne quitterai plus cette colonne de jujube (afin qu'elle me soutienne).

Séif-eddîn A'radj (le boîteux) les a comparées au bois de Brésil بقم:

هرکرا بر ران وساقت یکنظر افتاد گفت
عاج را پیوند افتادست با شاخ بقم

Quiconque laisse tomber un regard sur ta cuisse et ta jambe, s'écrie; L'ivoire s'est uni à une branche de bois de Brésil.

---

[1] Farîd-eddîn Ahval (le louche), d'Ispahan, contemporain d'Imâmi, dont quelques-uns ont prétendu qu'il était le fils.

Aujourd'hui ces comparaisons ne sont plus en usage, et seraient même de mauvais goût, mais „Il n'y a point de faute de la part de l'aveugle, ni du boîteux[1].“

Les Arabes recherchent la couleur rouge, et les Persans la blanche. On compare la jambe au cristal, comme l'a dit Farrokhi en décrivant la jambe d'un échanson:

بلورین ساق وساعد ترک سرمست
ستاده بر سر ما باده در دست

Une beauté turque enivrante, aux bras et aux jambes de cristal, se tenait derrière nous, la coupe à la main.

Les poètes persans modernes l'ont comparée à l'argent, comme dit Modâmi[2]:

ساق زرم برد بساق سیمین [3]
وان کیست که او بسیم ازره نرود

L'échanson m'a égaré (m'a rendu fou) par sa jambe d'argent; et qui donc ne courrait pour de l'argent[4]?

---

[1] Qor., sour. XXIV, v. 60, et XLVIII, v. 17. C'est une allusion aux noms des deux poètes cités ci-dessus.

[2] Modâmi d'Isfahan, dont le nom est cité dans l'*Atech-Kedèh* de Lotf-ʿAli-Beg.

[3] J'ai suivi la leçon du ms. B; A donne بر وبساق; C omet م dans زرم.

[4] Il y a là un jeu de mots intraduisible entre از ره رفتن et از ره بردن.

APPENDICE.

Pour désigner le corps tout entier, on se sert des mots صورت, پیکر, شکل et شمایل; or, de même que ceux qui décrivent le corps voient la perfection de la beauté dans la proportion des membres, de même assurément la beauté parfaite de la poésie provient d'une proportion bien observée dans le choix des expressions qui servent à embellir la pensée; c'est là une condition indispensable pour qu'un vers soit honoré des regards des gens de goût. Beaucoup de personnes sont dans l'erreur, lorsqu'elles rangent au hasard les pensées, comme des joyaux, sur le fil de la rhétorique, sans prendre garde qu'elles n'observent pas ces règles de la proportion. Ces gens-là, qui se croient supérieurs aux véritables poètes, ne songent pas, quand il leur arrive de comparer les lèvres aux rubis, à comparer la bouche à une cassette de joyaux, ce qui est pourtant nécessaire; tandis que Zéhîr Fâryâbi observe cette proportion quand il dit:

بکشای لب به پرسش من گرچه گفته اند
کان قفل لعل بابتِ آن درج گوهر است

Ouvre tes lèvres pour m'interroger, quoique on ait dit que ce cadenas de rubis (tes lèvres) était destiné à fermer cet écrin de joyaux (ta bouche).

Toutes les fois que l'on compare le visage au paradis, il faut comparer les lèvres à la fontaine de Kauter[1]; ainsi on a dit[2]:

---

[1] Voy. p. 59, note 2.

[2] Ce vers, ainsi que les deux suivants, semble faire partie de la même pièce que le vers précédent (mètre *mozhâri'*), de Zéhîr Fâryâbi. Seulement le 1er hémistiche de ce vers-ci a une syllabe de trop.

آمد قیامتی بسرم تا بدیدم آنکه
رویت در بهشت ولبت حوض کوثر است

Je désire le jour du Jugement dernier, depuis que j'ai vu que ton visage était la porte du paradis, et tes lèvres la fontaine de Kauter.

Les deux vers suivants offrent un exemple d'une comparaison semblable, ainsi que de la figure de rhétorique nommée جمع وتفریق (réunion et séparation [1]):

گرچه نه جای کافر وجادو بود بهشت
وین وجه نزد اهل حقیقت مصوّر است
از زلف وغمزه چهرهٔ همچو بهشت تو
آرامگاه جادو ومأوای کافراست

Bien que le paradis ne soit pas la demeure de l'infidèle ni le séjour de la magie — et c'est bien connu de ceux qui sont parvenus à la connaissance de la vérité — Par ses boucles de cheveux et ses œillades, ton visage, quoique pareil au paradis, est cependant l'asile de la magie et la demeure de l'infidèle (c'est-à-dire de tes œillades et de tes cheveux).

Quand on compare les lèvres au *sucre* شکر, il est nécessaire de comparer le duvet aux *cannes à sucre* نبات, comme l'a fait Siḥr-Âferîn :

آب حیات آندم از حیات بر آمد
کز شکر آن پسر نبات بر آمد

L'eau de la vie est sortie de sa bouche le jour où les *cannes à sucre* du duvet se sont montrées sur le sucre des lèvres de cet enfant.

Si l'on assimile le visage au bois de Brésil, il faut comparer le duvet à l'indigo, comme dans ce vers de Siḥr-Aferîn [2]:

---

[1] Voy. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 97.

[2] Ce vers fait partie d'une pièce qui commence par le vers précédent, et dont un autre *béit* a été cité p. 38.

بر بقمش هر که دید نیل کشیده
از دو جهان بین او فرات بر آمد

Celui qui a vu, sur son visage de bois de Brésil, pousser l'indigo de son duvet, a pleuré abondamment (littér. l'Euphrate est sorti de ses deux yeux).

Quand on compare les boucles de cheveux à la raquette du mail چوگان, on doit comparer le menton à la balle qu'elle lance. ʿImâd Faqîh a dit:

دل در قفای زلف وزنخدان او فتاد
چون کودکی که در پی چوگان وگو رود

Mon cœur s'est précipité sur les traces de ses boucles et de son menton, comme un enfant qui se jette sur la raquette et la balle (pour jouer).

Lorsque c'est à la nuit qu'on les compare, il faut que le visage devienne la lune. Cheref-eddîn Chefroûh[1] a dit:

شبی همچو زلفت بماهی که یافت
مهی همچو رویت بسالی که دید

Dans quel mois a-t-on trouvé une nuit aussi belle que tes cheveux? Dans quelle année a-t-on vu une lune (ou un mois) comme ton visage?

Si l'on ajoute à ces mêmes comparaisons des qualificatifs qui en renforcent le sens, l'effet produit n'en sera que plus grand; ainsi on a dit:

تا با تو حدیث زلف ورویت گویم
جاوید شبی باید وخوش مهتابی

Pour te parler de tes cheveux et de ton visage, il faudrait dire une nuit éternelle, et un splendide clair de lune.

Si dans un hémistiche on appelle l'œil *narcisse*, dans l'autre on devra nommer les cheveux *jacinthes;* il ne convient pas

---

[1] Cheref-eddîn Fazl-Allah Chefroûh, fut *malik ech-choʿarâ* sous l'atabek Chîr-Guîr. Son frère Zéhîr-eddîn était aussi poète.

d'appliquer à l'un le terme propre et aux autres le terme figuré, c'est-à-dire de nommer la chevelure *jacinthes* et l'organe de la vue *œil,* ou bien l'un *narcisse* et l'autre simplement *cheveux*; il faut nécessairement que les deux expressions correspondent l'une à l'autre. C'est ainsi que notre maître Chems-eddin Tabsî[1] dit:

سنبل سستت بباد میدهد
نرگس مستت بخوابم میدهد

Tes tendres jacinthes me livrent au vent (à la perdition); tes narcisses languissants me donnent au sommeil (m'étourdissent).

Notre maître Sa'd-Béhâdour fournit l'autre exemple (où les termes propres sont seuls employés):

چشمت بخواب خواب همه ساحران ببست
زلفت بتاب توبهٔ صاحب دلان شکست

Tes yeux par leur langueur endorment tous les magiciens[2]; les boucles de tes cheveux, par leurs plis, rompent la pénitence des gens de cœur.

Le meilleur des poètes modernes, notre maître Rokn-eddîn Bekrâni, a considéré la Ka'ba comme représentant l'éclat du visage comparé au soleil, et une pagode comme un exemple des anneaux d'une mèche de cheveux bouclée (parce que la Ka'ba est le siège de la vraie foi tandis que le temple d'idoles est le symbole de l'infidélité; il y a encore là antithèse entre la *lumière* et *l'obscurité*):

هر طرف از مهر روی دلفروزت کعبهٔ
هر شکن از چین زلف کافرت بتخانهٔ

Tout côté du soleil de ta face qui illumine les cœurs, est une Ka'ba; toute boucle de tes cheveux infidèles (noirs) est un temple d'idoles.

---

[1] Poète originaire de Tabs, se fixa à Hérât, où il mourut.

[2] *Sic* Ms. mais peut-être faut-il lire ساهران *éveillés.*

Parmi les différentes sortes de comparaisons, celle-là est la plus éloquente (parce que l'objet comparé est plus éloigné de la comparaison[1]).

D'après la même analogie (que nous avons recommandé d'observer), quand on compare le visage au *matin*, on doit appeler *soir* les mèches de cheveux; si l'on dit que le matin est un rayon formé par le reflet de la joue, il faut ajouter que le soir est une parcelle شمّهٔ de l'obscurité (تاری) des cheveux, pour que de cette façon la distinction soit marquée (entre les diverses parties de la comparaison). Un grand personnage (بزرگی) a dit:

پرتوی از تاب رخسار تو صبح
شمّهٔ از عکس گیسوی تو شام

Le matin est un rayon de l'éclat de ton visage; le soir est une petite portion du reflet de tes cheveux.

Toutes les fois que l'on compare le visage à la *tulipe* et l'œil à l'*amande*, on doit assimiler les boucles de cheveux aux *jacinthes*, et les lèvres au *sucre*, comme l'a fait notre maître Rokn-eddîn:

نشانهٔ رخ وزلف تو لاله وسنبل
نمونهٔ لب وچشم تو شکّر وبادام

La désignation de ta joue, c'est *tulipe*, et celle de tes cheveux, *jacinthe;* le sucre est le modèle de tes lèvres, et l'amande celui de tes yeux.

Si c'est au soleil que l'on assimile le visage, il faut considérer les cheveux comme étant l'ombre; c'est ainsi qu'on a dit:

پرتو روی چو خورشید تو در سایهٔ زلف
راست چون کوکبهٔ صبح وطلوع سحراست

Les rayons que projette ta face pareille au soleil, au

---

[1] Cf. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 26, 36.

milieu de l'ombre de tes cheveux, sont juste comme l'étoile du matin et le lever de l'aurore.

Ce qui est préférable, toutes les fois que l'on compare le visage au soleil, c'est d'établir cette comparaison par un *argument clair*[1], comme dans ce vers de Sa'di[2]:

بآفتاب نماند مگر بیک معنی
که در تامّل او خیره میشود ابصار

Elle ne ressemble au soleil que par un seul côté, c'est que les yeux sont éblouis en la regardant.

Telles sont les inventions et les conventions des anciens poètes. Le souverain du monde de la science, Firdausi, a comparé, par la même voie de convenance (تناسب[3]), le sourcil à un arc, et les boucles de cheveux au lacet (le *lasso* dont se servaient les guerriers persans):

بابرو کمان وبگیسو کمند
ببالا بکردار سرو بلند

Son sourcil était un arc, ses boucles de cheveux un lacet; sa taille était élancée comme un haut cyprès[4].

Il est permis de comparer la taille à un cyprès, et le visage à la lune; on nomme cette sorte de qualification اغراب (étrangeté[5]), comme dans ce vers de Sa'di:

من ماه ندیده ام کله دار
من سرو ندیده ام قباپوش

---

[1] On peut voir, sur le mot دلیل, Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 104, sect. XX.

[2] *Qaçâïd-i Fârésiyyé*, p. 30, éd. de Bombay.

[3] Cf. Garcin de Tassy, *Rhét.* p. 84.

[4] Ce vers se trouve dans le portrait de Tehmîmeh, au commencement de l'épisode de Sohrâb, dans le *Châh-Nâmèh* (éd. Mohl, t. II, p. 78); mais le premier hémistiche doit être lu ainsi: دو ابرو کمان ودو گیسو کمند.

[5] Sorte de métaphore, cf. Garcin de Tassy, *opus citatum*, p. 34, 36, 50, 51.

Je n'ai jamais vu de lune ornée de boucles frisées, je n'ai jamais vu de cyprès vêtu d'une tunique (si ce n'est toi[1]).

Medjd-eddîn Hamgar[2] a dit dans le même sens:

راستی را جز رخ وقدّت که دید
ماه تابان بر سر سرو سهی

En vérité, qui a jamais vu une lune brillante au sommet d'un cyprès droit, si ce n'est ton visage et ta taille[3].

Si l'on qualifie deux choses opposées, il faut cependant qu'il y ait entre elles quelque rapport, comme quand Imâmi dit:

سحر در بادام ومعجز در شکر
آب حیوان در لب وجان در دهن

Il y a de la magie dans ces amandes (les yeux), mais un miracle divin dans ce sucre (les lèvres); l'eau de la vie est sur tes lèvres, et l'âme est dans ta bouche.

Quand on observe bien, on voit qu'il y a le même rapport

---

[1] Vers des *Tardjî'ât*, qui se trouvent à la suite des *Qaçâïd*, p. 67, dans l'éd. de Bombay. On nomme tardji' un poème divisé en strophes séparées par un refrain, toujours le même jusqu'à la fin du poème. (Cf. *Journ. As.* Déc. 1827.) Le refrain des *Tardjî'ât* de Sa'di, écrits sur le mètre *hasadj*, est ce distique:

بنشینم وصبر پیش گیرم دنبالهٔ کار خویش گیرم

„Je m'assiérai, et je serai patient; je prendrai en main le gouvernail de mes affaires."

[2] Poète de Chirâz, rapportait son origine à Noûchirvân fils de Qobâd (Chosroès-le-grand). *Hamgar* signifie *tisserand* (جولاه).

[3] Firdausi avait déjà employé la même figure:

برآمد سیه چشم گلرخ ببام
چو سرو سهی بر سرش ماه تام

„La belle aux yeux noirs et aux joues de rose, semblable à un cyprès surmonté de la pleine lune, monta sur le toit." (Trad. de M. Mohl, t. I, p. 265.)

entre les yeux et les lèvres, qu'entre la magie et le miracle[1]; observer ce rapport est une condition essentielle dans ces diverses sortes de comparaisons. Ces exemples suffisent pour qu'on saisisse ce que nous voulons dire; et ces conditions sont des bases fondamentales, inhérentes à l'essence du style. La plupart des poètes anciens ont observé ces minuties; et si quelques-uns d'entre les poètes récents, par suite de leur ignorance et de leur peu d'aptitude, ont agi contrairement à ces vérités (que nous avons exposées), ils auront agi contrairement à cette maxime: „Il n'y a qu'un chemin pour la raison."

---

[1] Ce qui veut dire que les yeux promettent et que les lèvres donnent, ainsi que la magie promet les merveilles que le miracle surnaturel réalise.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pendant toute la durée de la préparation de cette traduction, je n'ai eu à ma disposition qu'un seul manuscrit, celui que j'ai désigné par la lettre C; plus tard, comme je l'ai expliqué en commençant, j'ai pu obtenir une confrontation de plusieurs passages inintelligibles avec les mss. de Vienne. J'avais presque achevé de corriger les épreuves, lorsqu'il m'est tombé sous les yeux, par le plus grand hasard, trois mss. de la Bibliothèque Nationale de Paris, dont l'existence jusque là m'était restée totalement inconnue. Par bonheur, ces mss. sont assez défectueux, de sorte que je n'ai pas trop regretté de ne pas les avoir connus plus tôt. Pourtant je rapporterai ci-dessous quelques variantes qui m'ont paru mériter d'être relevées. Ces mss. sont catalogués ainsi qu'il suit: suppl. persan n° 458 (je le désignerai par la lettre D); id. n° 459, en marge d'un autre traité du même auteur, le *Haqâïq el-Hadâïq*, voy. ci-dessus, p. 5 (lettre E); suppl. turc n° 294, au milieu d'autres opuscules (lettre F). Les mss. D et E varient considérablement entre eux; F parait se rapprocher beaucoup plus du texte tel que le donne le ms. C.

P. 12. Au lieu de نزای, D et E lisent نزاری; F donne زاری.

P. 20, 1er vers, les trois mss. écrivent مهر دل.

P. 20, 2e vers, second hémist. D et F: کو از روی مهر جهانیست مشتری; E لطف au lieu de مهر. Le vers ainsi lu n'est guère plus clair qu'en suivant la leçon du ms. C; le mètre d'ailleurs ne permet pas d'adopter celle-ci.

p. 21. Les trois mss. lisent بکشائی à la fin du vers. Cette leçon paraît être la véritable; mais si on l'adopte, ce vers déjà si obscur devient, ce me semble, assez difficile à entendre. Voici la traduction que je propose: „Bien que dans le ciel

de la beauté tu aies un front aussi beau que Vénus (et qu'elle doive en être jalouse), cela ne l'empêchera pas de se mettre à danser si tu rassérènes ton front, parce que ce sera ton front qui alors deviendra la véritable Vénus." — Qu'on me permette de faire une remarque. Il pourrait sembler assez étrange que le poète représentât une planète se mettant à danser, fût-ce de joie; mais cette image n'a rien de déplacé aux yeux des Orientaux; pour eux, la planète Vénus est la patronne des danseuses: c'est souvent sous le costume de bayadère qu'on la voit personnifiée dans les miniatures. En dansant, elle ne fait donc que son métier, et cela sans doute parce qu'elle reconnaît que le front décrit par le poète lui ravit sa souveraineté. Conf. une note de Quatremère, *Hist. des Mongols*, p. 17.

p. 21, l. 13, peut-être faut-il lire بطاق, avec les trois mss., au lieu de نطاق, et traduire: „les Arabes .... les désignent aussi par les métaphores طاق (voûte, coupole), etc."

p. 25, l. 8, E ابن معمار; F ابن بنا.

p. 30, l. 2, lisez certainement سقيم (malade, c.-à-d. alangui). À la ligne suivante, D lit ساحر au lieu de ساغر; D et E portent معربد، فتنه au lieu de مغز، بد فتنه.

p. 33, l. 7. C'est par erreur que l'on a imprimé پلک au lieu de بيلک, sorte de flèche.

p. 37, l. 9, les trois mss. lisent *Châdichâh* شاديشاه au lieu de Châd-Penâh.

p. 39. Le 1er vers, qui manque dans D, se trouve sous cette forme dans E:

واتم اشوری دمی حو ما نکین
وانش آشور دل نامدازان

F donne à peu près la même leçon, si ce n'est qu'il porte آسوده aux deux hémistiches.

p. 51, 3e vers. Au lieu de حسن, E lit ختن, la Tartarie (métaphore qui désigne le visage); si l'on admet cette leçon, on aura dans le vers une antithèse plus piquante.

p. 57, 1er vers. E et F donnent تار قرمز (fil rouge).

p. 57, 2e vers. Les mss. D et F confirment, pour le 2e hémistiche, la leçon de B que j'ai adoptée; E au contraire donne celle du ms. A. Au 1er hémistiche, les trois lisent لعلت au lieu de دولت.

p. 63, l. 5. Au lieu de ʿAli Fakhri Tatari, D donne علی فخری نستری; E علی فخری simplement; F علی تستری.

ibid. l. 7. Les trois mss. portent من همچو تو ام.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EXPRESSIONS FIGURÉES ET DES TERMES TECHNIQUES EXPLIQUÉS DANS CE TRAITÉ.

pages

40 آب
59 آب حیات
58 آب حیوان
72 آب معلق
16, 47 ابر
80 ابهام
37 ابیض البشر
40 آتش
32 اجفان
36 آدم
83 آرزوی دراز
40 note ارغوان
45 آسمان
14 اشخم
18 آشفته روزگار
80 اصبع
40 آفتاب
83, 86 الف
10, n. 1 اندر شکست
88 اندیشهٔ مخفی

47 انگشت
54 انگورک دیده
80 انمله
آغوانه, آغوفریب,
30 آغوی
87 اهیف
40 آئینه

30 بادام
17 باد پیما
28 باصره
82 بالا
85 بان
39 بدر
30 بد فتنه
15 برج
60, 64 برد
17 بردهٔ جنگ
14 برقع
69 بسّد

40, 90 بقم
83 بلای جان
80 بنان
17 بند
25 بند زلف
81 بند نیشکر
80 بنصر
47 بنفسج
16, 47 بنفشه
70, 72 بِهْ
40 بهار
52, 54 بِه دانه
18 بهم بر آمده
بهم پیوسته,
22 بهم گسسته
37 بیضاء
18 بیقرار
101 بیلک
31 بیمار
41 note بینی

27 ,21 حاجب
69 ,68 حال
14 حباله
64 ,60 حبب
53 ,14 حبش
14 حبل متین
53 ,50 حجر الاسود
77 حریر
59 حُقّه
59 ,15 حلقه
79 حمایل
14 حمایل معشوق
59 حوض کوثر

69 خاتم درج
87 خاصره
49 خال
30 خانهٔ سیاه
40 ختن
36 خدّ
31 خراب
57 خرما
30 خسته
47 ,45 خُضّر
42 خط
30 خطا
17 خم اندر خم
30 خمری

64 ,61 ثریا
15 ثعبان
60 ثغر

18 جادو
,جادو فریب
30 جادو وش
59 جام
40 جام جهان نما
59 جان شیرین
72 جان عزیز
19 جبهه
19 جبین
30 جزع
14 جعد
30 جو
69 جوهر فرد
73 جید
17 ,14 جیم

72 ,71 چاه
72 ,30 چاه بابل
69 چشمهٔ نوش
17 چلیپا
93 ,27 ,17 چوگان
37 چهره
17 چین وماچین

47 پای مورچه
35 پردهٔ عنکبوتی
17 پر شکن
47 پر غراب
64 ,61 پروین
18 پریشان
69 پسته
81 ,80 پنجهٔ مرجان
92 پیکر
79 ,74 پیل آسنه

18 تابدار
102 تار قرمز
18 تارمار
47 تاریکی
79 ,78 تختهٔ عاج
30 ترک
76 ,72 ترنج
14 تعویذ عشّاق
72 ,70 تفّاح
64 ,60 تگرگ
30 تمری
79 تن
69 تنگ شکر
86 تیر
30 تیر انداز
33 تیغ

17 زنجیر
14 زنجیریان زلف
53 زنگ
24, 45 زنگاری
17 زنگیان
21 زهره
67 زیاد

85 ساج
78 ساعد
30 ساغر
90 ساق
17 سایه‌بان ,سایه
80 سبّابه
42, 45 سبزه
49 سپند
64 ستاره
17 سر افراز
17 سر بباد داده
64 سرشک
et سر شکسته
autres composés
17 سر de
69 سر مو
85, 86 سرو
37 سفید پوست
101 سقیم
40 سمن

40 دین

17, 68, 69 ذرّه
70 ذقن
14 ذوّابه

59 راح
89 راز
38 رخ
38 رخساره ,رخسار
57, 59 رُطَب
73 رقبه
79 رمّانی
79 رمانی بلور
59 روح
58 روح الله
73 روح ثانی — روح اوّل
40 روم
39 روی
17 ره زن
43, 45, 47 ریحان

17, 53 زاغ
59 زبرجد
30 زجاجی
11, 12 زلف
45 زمرّد
17 زنّار

32 خناجر
80 خنصر
28,29,30 خواب آلود
17 خورشید پرست
59 خون
30 خونریز ,خونخوار
53 خون سوخته

26, 44, 45, 47 دال ,د
27 داغ
17 دام
53 دانه
15 دخان
64 درّ
40 در بهشت
75 درخت کافور
62 در دانه
40 دست موسی
70, 72 دستنبو
53 دل
,دلبر ,دلاویز
17 دل دزد ,دلبند
53 دل فرعون
80, 81 دم قاقم
79 دمی نسیم
47 دود
37 دیدار
39 دیم

60 ضرس
14 ضفیره

25 طاق جفت, طاق
15 طرّار
14, 12, 11 طرّه
28 طغرا
36 طلعت
40 طلیعه
14 طناب
85 طوبی
59, 45 طوطی

14 ظلال
14 ظلمت, ظلام
14 ظل ممدود

77, 74, 39 طج
36 عارض
30 عبهر
28 عبهری
69, 66 عدم
36 عذار
85 عرعر
14 عقد
14 عقرب
59 عقیق
50 علیل

16 شب یلدا
14 شَعَر
55 شفه
93, 59, 55 شکر
59, 56 شکرستان
59 شکرین
92 شکل
60 شکوفه
72, 70 شمامه
92 شمایل
39 شمس
86 شمشاد
39 شمع
75, 74 شمع کافوری
17 شوریده
75 شوشهٔ سیم
59 شهد
28 شهلاء
59, 40 شیر
31 شیرگیر, شیر شکار

40 صبح
40 صحیفه
75 صدر
14 صدغ
14 صلیب
85 صنوبر
92 صورت

16 سمن سا, سمن پوش
47 سمندر
60 سنّ
47, 16 سنبل
14 سنبله
77 سنجاب
17 سودائی
20 سُهیل
53 سیاه
72, 70 سیب
76 سیم
79, 78, 77 سیمین
64 سین
75 سینه
17 سیه دل
17 سیه کار
13, note 2 سیه کاری

75 شاخ شکوفه
16 شام
16 شام غریبان
47 شب
16 شب دیجور
16 شبستان
16 شب قدر
14 شبکه
64 شبنم
16 شبه

30 کماندار
88 کمر
17 کمند
50, 53 کوکب
منخسف
9 گشن
40, 77 گل
9 گلاله
86 گلبن
16 گلپوش
40 گلزار
40 گلستان
40 گلنار
40 گلنار ارغوان
9 گله
30 گوشه نشین
38 گونه
64 گوهر
72 گوی
60 گویان
71, 72 گوی سیمین
11 گیسو

15, 44, 45, 47 لام, ل
17 لالا
40 لاله
56, 59 لعل

65 نم
81 فندق
45 فیروزه

90 قائمتین
82 قامت
25, 40 قبله
82 قدّ
17 قفادار
59 قفل
81 قلمهٔ علج
39 قمر
16 قمر پوش
59 قند
23 قوس
23 قوس قزح
47 قیر

26 کاف, ک
18 کار آشفته
17 کافر, کافرکیش
39 کافور
10 کاکل
17 کاجه افکن
28 کشیده
40 کعبه
19 کف خضیب
23 کمان

16 عمر دراز
59 عنّاب
11, 15 عنب
47, 53 عنبر
et autres composés 16 عنبر آسا
53 عنبر فروش
13 عنبرینه
15 عیّار
21, 28 عین
47 عود
73 عنق

53 غالیه بوی
16, 53 غالیه رنگ
16 غالیه فام
71 غبغب
14 غدیره
14, 47 غراب
36 غرّه
28 غمزه
69 غنچه
14 غین

29, 30 فتّان
14 فرع
42, 45 فستقی
53 فلفل

57 نار قرمز
86 نارون
28 ناظره
16 نافه
33 ناوک
42, 45, 47, نبات
59, 93
85 نخل
30 نرگس ,نرجس
40, 76, 77 نسرین
84 نشک
21 نطاق (voyez aussi la remarque de la p. 101)
15, 21 نعل
9 نغوله
14 نقاب
67, 69 نقش زیاد
53 نقطه
65, 69 نقطهٔ موهوم
40 نگارخانهٔ چین
40 نگارستان
78, 79, 80 نگارین
54, 57, 59 نگین
59 نمکدان
40 نور
60, 64 نوّر
26 نون

16 مشکبو
15 مشوّش
40 مصحف
9 معقّد
89 معنی باریک
30 مغز
15 مفتول
15 مفتون
28 مقلة
30 (cf. p. 101) مقیم
53 مگس
36 منظر
22 منفصل
11, 12 مو
9, 89 موی
43, 45 مهرگیاه
64 مهره
54 مُهر
59 مَی
87 میان
28, 29 میگون
69 میم
45 مینا

31 ناتوان
19 ناصیه
39, 40 نار
55, 59 ناردان

62, 64 لؤلؤ
14 لیل

81 ماسورهٔ سیم
74, 75 ماسورهٔ عاج
22, 40 ماه
22 متّصل
9, 14 مجعّد
21, 25 محراب
36 محیّا
29, 30 مخمور
30 مرآت
59 مرجان
30 مردم افکن
30 مردم انداز
30 مردمک
30 مردم وار
10 مرغول
64 مروارید
56 مزوّر
31 مست
31 مستی می
31 مستانه
47, 53 مسک
10 مسلسل
20 مشتری
47, 53 مشک
16 مشکین

17 هندوستان
17 هوادار
66, 88 هیچ
87 هیف

40 یاسمن
56, 59 یاقوت
18, 39, 40 ید بیضا

40 ورق
80 وسطی

73 هادی
53 هاروت
47 هاله
32 هدب
21 هلال
17, 53 هندو

86 نی
34 نیشتر
47 نیل
40 نیمروز
31 نیم مست

14 واو
36 وجه
37, 39 ورد

TABLE DES CHAPITRES.

			Page
Introduction			1
Chapitre	Ier.	Des Cheveux موی	9
„	II.	Du Front جبین	19
„	III.	Des Sourcils ابرو	21
„	IV.	Des Yeux چشم	28
„	V.	Des Cils مژگان	32
„	VI.	Du Visage روی	36
„	VII.	Du Poil naissant ou duvet خطّ	42
„	VIII.	Du Grain de beauté خال	49
„	IX.	Des Lèvres لب	55
„	X.	Des Dents دندان	60
„	XI.	De la Bouche دهان	65
„	XII.	Du Menton زنخدان	70
„	XIII.	Du Cou گردن	73
„	XIV.	De la Poitrine بر	75
„	XV.	Du Bras ساعد	78
„	XVI.	Des Doigts انگشت	80
„	XVII.	De la Taille (stature) قدّ	82
„	XVIII.	De la Taille (ceinture) میان	87
„	XIX.	De la Jambe ساق	90
Appendice			92
Additions et corrections			100
Table alphabétique des termes techniques			103

Stanford University Libraries
3 6105 127 187 792